

COROLLA HATCHBACK 2 0 2 4



MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.

Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:

Toyota Customer Experience Center

1-800-331-4331 (appel gratuit)

- A Hawaï:

Servco Automotive Customer Services

1-888-272-5515 (appel gratuit)

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):

Centre d'interaction avec la clientèle Toyota

1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**

- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**

- Canada: **www.toyota.ca**

©2023 TOYOTA MOTOR CORPORATION

Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

Index illustré	Recherche par illustration	
Pour la sûreté et la sécurité	Assurez-vous de lire ces sections (Rubriques principales : siège pour enfant, système de dissuasion de vol)	1
Informations et témoins concernant l'état du véhicule	Lecture des informations relatives à la conduite (Rubriques principales : compteurs, écrans multifonctions)	2
Avant de prendre le volant	Ouverture et fermeture des portières et des glaces, réglages avant la conduite (Rubriques principales : clés, portières, sièges)	3
Conduite	Manœuvres et conseils indispensables à la conduite (Rubriques principales : démarrage du moteur, remplissage du réservoir de carburant)	4
Équipements intérieurs	Utilisation des caractéristiques intérieures (Rubriques principales : climatiseur, dispositifs de rangement)	5
Entretien et soin	Nettoyage de votre véhicule et procédures d'entretien (Rubriques principales : intérieur et extérieur, ampoules)	6
En cas de problème	Que faire en cas de défaillance et d'urgence (Rubriques principales : batterie déchargée, crevaison)	7
Spécifications du véhicule	Caractéristiques du véhicule, fonctions personnalisables (Rubriques principales : carburant, huile, pression de gonflage des pneus)	8
Pour les propriétaires	Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada	9
Index	Recherche par symptôme	
	Recherche alphabétique	

Pour votre information	6
Lecture de ce manuel	14
Comment rechercher	16
Index illustré	17

1 Pour la sûreté et la sécurité

1-1. Pour une utilisation en toute sécurité	
Avant de prendre le volant	28
Pour une conduite en toute sécurité	29
Ceintures de sécurité	31
Coussins gonflables SRS.....	36
Système de classification de l'occupant du siège passager avant	47
Précautions concernant les gaz d'échappement	52
1-2. Sécurité enfant	
Conduite en compagnie d'enfants	53
Sièges de sécurité enfant	54
1-3. Aide d'urgence	
Safety Connect	68
1-4. Système antivol	
Système d'antidémarrage	73
Alarme	74
Étiquettes de prévention contre le vol (États-Unis).....	76

2 Informations et témoins concernant l'état du véhicule

2-1. Combiné d'instruments	
Témoins et témoins d'avertissement.....	78
Jauges et instruments (affichage 4,2 pouces)	83
Jauges et instruments (affichage 7 pouces)	86

Écran multifonctionnel (affichage 4,2 pouces)	89
Écran multifonctionnel (affichage 7 pouces)	95
Informations relatives à la consommation de carburant	101

3 Avant de prendre le volant

3-1. Informations relatives aux clés	
Clés	106
3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes	
Portes latérales	109
Hayon.....	114
Système d'accès et de démarrage mains libres	118
3-3. Réglage des sièges	
Sièges avant	124
Sièges arrière.....	126
Appuie-têtes	127
3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs	
Volant.....	130
Rétroviseur intérieur.....	131
Rétroviseurs extérieurs	132
3-5. Ouverture et fermeture des vitres	
Lève-vitres électriques	134
3-6. Réglages préférés	
Mes réglages	138

4 Conduite

4-1. Avant de prendre le volant	
Conduite du véhicule	143
Chargement et bagages	151
Limites de charge du véhicule	153

Conduite avec une caravane/remorque.....	154	Système d'arrêt de conduite d'urgence	238
Remorquage avec les 4 roues au sol	155	RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)	241
4-2. Procédures de conduite		BSM (surveillance de l'angle mort)	244
Contact du moteur (allumage)	156	Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)	250
Transmission à variation continue	161	Assistance à la sortie du véhicule en sécurité	256
Levier de clignotants	166	Commande de sélection du mode de conduite	261
Frein de stationnement	167	Systèmes d'aide à la conduite	262
Maintien des freins	171	4-6. Conseils de conduite	
4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces		Conseils de conduite hivernale	268
Commande de phares.....	174	5 Équipements intérieurs	
AHB (feux de route automatiques)	176	5-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage	
Commande de feux antibrouillards	180	Système de climatisation automatique	274
Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise.....	180	Volant chauffant/sièges chauffants	282
Essuie-glace et lave-vitre de lunette arrière.....	182	5-2. Utilisation des éclairages intérieurs	
4-4. Réapprovisionnement en carburant		Liste des éclairages intérieurs	284
Ouverture du bouchon du réservoir à carburant	184	5-3. Utilisation des rangements	
4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite		Liste des rangements.....	286
Mise à jour du logiciel Toyota Safety Sense 3,0.....	187	Équipements du compartiment à bagages	289
Toyota Safety Sense 3.0	189	5-4. Autres équipements intérieurs	
PCS (système de sécurité de pré-collision).....	196	Autres équipements intérieurs	291
LTA (aide au suivi de voie) .	208		
LDA (alerte de sortie de voie)	213		
PDA (assistance proactive à la conduite)	219		
Régulateur de vitesse actif	225		
Régulateur de vitesse	234		

6 Entretien et soin

6-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule	304
Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule.....	307

6-2. Entretien

Prescriptions d'entretien.....	311
Entretien général.....	313
Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M)	316

6-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même	317
Capot	320
Positionnement du cric.....	321
Compartment moteur	322
Pneus.....	331
Pression de gonflage des pneus	352
Roues.....	354
Filtre de climatisation	356
Pile de la clé électronique ..	358
Vérification et remplacement des fusibles.....	360
Ampoules	363

7 En cas de problème

7-1. Informations à connaître

Feux de détresse	368
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence	369
Si le véhicule est submergé ou si l'eau sur la route monte ...	370

7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être remorqué.....	371
Si vous suspectez un problème	375
Système d'arrêt de la pompe à carburant.....	376
Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un avertisseur sonore se déclenche.....	377
Si un message d'avertissement s'affiche	390
En cas de crevaisson (véhicules sans roue de secours)	395
Si vous avez un pneu crevé (modèles avec roue de secours)	406
Si le moteur ne démarre pas	415
Si vous perdez vos clés	417
Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement ..	417
Si la batterie du véhicule est déchargée.....	419
Si votre véhicule surchauffe	423
Si le véhicule est bloqué	426

8 Spécifications du véhicule

8-1. Spécifications

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.).....	430
Informations relatives au carburant.....	438
Informations relatives aux pneus	440

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables	452
----------------------------------	-----

8-3. Initialisation

 Systèmes à initialiser 463

9 Pour les propriétaires

9-1. Pour les propriétaires

 Signalement de défauts liés à la
 sécurité pour les propriétaires
 au Canada 466

Index

 Que faire si... (Résolution des
 problèmes) 468
 Index alphabétique..... 471

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Pour votre information

Manuel du propriétaire principal

Veuillez noter que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements, y compris optionnels. Vous pouvez donc trouver des explications pour les équipements non installés sur votre véhicule et les illustrations utilisées peuvent différer de votre véhicule.

Toutes les spécifications figurant dans ce manuel sont à jour au moment de l'impression. Au fil du temps, votre véhicule peut recevoir des mises à jour qui modifient le véhicule et rendent les informations contenues dans ce manuel incomplètes et/ou inexactes. En raison de l'intérêt de Toyota pour l'amélioration continue des produits, Toyota se réserve le droit d'apporter des modifications à ce manuel à tout moment et sans préavis.

Si Toyota choisit de mettre à jour le manuel, les versions mises à jour peuvent être consultées en sélectionnant votre véhicule par modèle et par année à l'URL suivante ou sur votre appareil mobile si vous avez accès à l'application Toyota.

www.toyota.com/owners

Bruit sous le véhicule après l'arrêt du moteur

Cinq heures environ après l'arrêt du moteur, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes sous le véhicule. Ce bruit provient d'un système chargé de vérifier l'absence de fuites de carburant par évaporation et n'indique pas de dysfonctionnement.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement sur le marché de nombreuses pièces détachées et accessoires qui ne sont pas d'origine Toyota. Nous vous rappelons que Toyota ne garantit pas ces produits et que Toyota décline toute responsabilité quant à leurs performances, leur réparation ou leur remplacement, et quant à tout dommage qu'ils seraient susceptibles de provoquer ou encore aux effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur votre véhicule Toyota.

Ne modifiez pas ce véhicule en utilisant des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification effectuée à partir de produits qui ne sont pas d'origine Toyota risquerait d'affecter les performances du véhicule, sa sécurité ou sa longévité et

serait susceptible de contrevenir à la réglementation. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

En outre, un tel remodelage aura un effet sur les équipements de sécurité avancés tels que le Toyota Safety Sense 3.0 et il existe un risque qu'ils ne fonctionnent pas correctement ou qu'ils fonctionnent dans des situations où ils ne devraient pas fonctionner.

Risque de cyberattaque

L'installation d'appareils électroniques et de radios accroît le risque de cyberattaques via les pièces installées, ce qui peut mener à des accidents imprévus et à des fuites d'informations personnelles. Toyota ne garantit aucunement les problèmes provoqués par l'installation de produits qui ne sont pas d'origine Toyota.

Installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile

L'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile dans votre véhicule risque d'affecter les systèmes électroniques tels que:

- Système d'injection multipoints de carburant/système d'injection multipoints séquentielle de carburant
- Toyota Safety Sense 3.0
- Système de freinage antiblo-cage
- Système de coussins gonflables SRS
- Système de prétensionneurs de ceintures de sécurité

Veillez à vous assurer des précautions à prendre ou des instructions à respecter pour l'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile auprès de votre concessionnaire Toyota.

Enregistrement des données du véhicule

Ce véhicule est équipé d'ordinateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données concernant les commandes et le fonctionnement du véhicule.

- Données enregistrées par les ordinateurs^{*1}

Certaines données, comme celles qui suivent, sont enregistrées en fonction du moment de fonctionnement et de l'état de chaque fonction.

- Données de base relatives au comportement du véhicule (régime moteur, actionnement de la pédale d'accélérateur/de frein, vitesse du véhicule, etc.)

- État de fonctionnement des systèmes d'aide à la conduite (enregistré pendant le fonctionnement du système, comprend les données de base relatives au comportement du véhicule)
- Données des capteurs du système d'aide à la conduite
- Données d'image (images des caméras avant, arrière et latérales)^{*2}
- Informations sur la localisation

Ces calculateurs n'enregistrent pas les conversations, les sons ou les images provenant de l'intérieur du véhicule.

De même, les informations personnelles pouvant être utilisées pour identifier le propriétaire du véhicule (nom, sexe, âge, etc.) ne sont pas enregistrées.

^{*1}: Les données enregistrées varient selon la classe du véhicule et les options dont il est équipé.

^{*2}: Le véhicule possède plusieurs caméras. Pour de plus de détails concernant la méthode d'enregistrement des images des caméras, contactez votre concessionnaire Toyota.

- **Utilisation des données et informations personnelles enregistrées par Toyota Safety Sense 3.0**

L'état d'activation de chaque système, les données de chaque capteur, les données d'image (images provenant des caméras avant/arrière) ainsi que les informa-

tions de position sont enregistrés par Toyota Safety Sense 3.0 dans les situations suivantes. Toyota obtient ces informations lorsque le véhicule est amené chez le concessionnaire ou lorsqu'il est envoyé aux serveurs Toyota.

- Dans certaines collisions ou situations assimilables à des collisions
- Lorsque vous conduisez sur des routes avec certaines situations de circulation, telles que des embouteillages, des routes de mauvaise qualité, des conditions météorologiques défavorables, etc.
- Lorsque vous roulez sur certaines routes, telles que des routes récemment ouvertes ou étendues
- Après le démarrage du moteur, pendant un certain temps

Pour en savoir plus sur les données du véhicule recueillies, utilisées et partagées par Toyota, veuillez consulter le site www.toyota.com/privacyvts/.

- **Dispositions et utilisation des données par des tiers**

Les données enregistrées par les ordinateurs peuvent être utilisées pour l'analyse des collisions, le diagnostic des dysfonctionnements, la conduite automatisée, les technologies liées à la sécurité avancée et à la carte (technologie, développement des produits, amélioration des produits, etc.) et les produits et services qui utilisent les données (cartes utilisées pour la conduite automatisée et les technologies de sécurité avancée, l'analyse des

conditions de conduite, l'analyse de l'environnement de conduite, tel que l'infrastructure routière, la communication des conditions de circulation, etc. Ci-après dénommés "services individuels".) De plus, ces données peuvent être utilisées pour l'assistance à la clientèle en rapport avec une collision, une analyse de collision ou une résolution.

Dans les situations telles que les suivantes, Toyota peut divulguer les données enregistrées à un tiers :

- Lorsque le consentement du propriétaire du véhicule (ou du locataire si le véhicule est loué) a été donné
- A la demande officielle de la police, d'un tribunal ou d'une agence gouvernementale
- Quand il doit être utilisé par Toyota dans un procès
- Lorsque les données doivent être utilisées à des fins de recherche après un traitement afin que les données ne soient pas liées à un véhicule ou un propriétaire de véhicule spécifique

En plus de ce qui précède, Toyota peut divulguer les données enregistrées par Toyota Safety Sense 3.0 à un tiers dans les situations suivantes:

- Lorsque le consentement séparé du propriétaire du véhicule (ou du locataire si le véhicule est loué) a été donné. Cela inclut les situations où l'utilisateur s'abonne à un service individuel fourni par une seconde partie et qui utilise les données enregistrées sur le véhicule, où le fournisseur a obtenu le consentement de l'utili-

sateur pour fournir des données à un tiers

- Lorsque vous fournissez des données à une société impliquée dans des logiciels de conduite autonome, etc., à des fins de recherche et de développement (technologie, développement de produits, amélioration de produits, etc.) de technologies liées à la conduite automatique, à la sécurité avancée et à la carte
- Lors de la fourniture de données d'image et d'informations sur la position à une société impliquée dans la création de cartes, etc. à des fins de technologies de recherches et de plans de développement
- Lorsque vous fournissez des données d'image et des informations de position à un gouvernement local pour l'entretien des routes, etc.
- Lors de la fourniture de données d'image traitées et d'informations sur la position à des services individuels de communication des conditions de circulation
- Lors de la fourniture de données d'images enregistrées à proximité d'un incendie ou d'une autre zone où des services d'intervention d'urgence sont déployés, à un service de lutte contre les incendies d'une administration locale ayant conclu un contrat séparé avec Toyota

Les informations d'images enregistrées par le véhicule peuvent être effacées par votre concessionnaire Toyota.

La fonction d'enregistrement

d'images peut être désactivée. Toutefois, si la fonction est désactivée, les données relatives à la période de fonctionnement du système ne sont pas disponibles.

Si vous souhaitez mettre fin à la collecte des données de Toyota Safety Sense 3.0 par les serveurs Toyota à des fins de recherche et de développement et de fourniture de données à des services individuels, contactez votre concessionnaire Toyota.

Utilisation des données collectées via Safety Connect (États-Unis, territoire continental uniquement)

Si votre Toyota est équipée de Safety Connect et si vous êtes abonné à ces services, veuillez vous reporter au contrat d'abonnement aux services télématiques Safety Connect pour tout complément d'informations sur les données collectées et l'utilisation qui en est faite.

Pour en savoir plus sur les données du véhicule recueillies, utilisées et partagées par Toyota, veuillez consulter le site www.toyota.com/privacyvts/.

Mention concernant la couverture de garantie des pièces du marché secondaire et recyclées (pour les propriétaires résidant aux États-Unis)

Au sens de la loi Magnu-

son-Moss sur la garantie, 15 U.S.C. s.2301 et suivants, il est illégal que les fabricants de véhicules à moteur annulent la garantie d'un véhicule à moteur ou refusent la couverture de la garantie uniquement parce qu'une pièce du marché secondaire ou recyclée a été utilisée pour réparer le véhicule ou parce qu'une personne autre que le fournisseur de services agréé a effectué l'entretien du véhicule. Cette disposition ne s'applique pas aux véhicules à moteur neufs achetés uniquement pour un usage commercial ou industriel.

En vertu de la loi fédérale, un constructeur peut refuser la couverture de la garantie et facturer les réparations d'un véhicule, s'il découvre qu'une pièce du marché secondaire ou recyclée installée sur le véhicule est défectueuse ou a été installée de manière incorrecte et a entraîné des dommages sur une autre pièce du véhicule, qui autrement aurait été couverte par la garantie. Selon la Federal Trade Commission, un constructeur doit démontrer qu'une pièce du marché secondaire ou recyclée ou un service effectué par une personne autre qu'un fournisseur de services agréé a causé des dommages à une autre pièce du véhicule qui autrement aurait été couverte

par la garantie, avant de refuser la couverture de la garantie. En outre, la loi fédérale permet à un constructeur d'annuler la garantie d'un véhicule à moteur ou de refuser la couverture de la garantie, si le constructeur fournit l'article ou le service gratuitement aux consommateurs dans le cadre de la garantie ou si le constructeur a obtenu une dérogation de la Federal Trade Commission.

Enregistreur de bord

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de bord (EDR). Un EDR sert avant tout à enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d'un coussin gonflable ou le choc avec un obstacle sur la route, des données qui permettront de comprendre comment les systèmes du véhicule se sont comportés. L'EDR est conçu pour enregistrer les données en rapport avec la dynamique du véhicule et ses systèmes de sécurité pendant une courte période de temps, en général 30 secondes ou moins.

L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que:

- La manière dont divers systèmes de votre véhicule fonctionnaient;

- Si les ceintures de sécurité conducteur et passager étaient attachées ou non;
- Jusqu'où le conducteur enfonçait-il (le cas échéant) la pédale d'accélérateur et/ou de frein; et,
- La vitesse à laquelle le véhicule roulait.

Ces données peuvent permettre de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

REMARQUE: Les données de l'EDR ne sont enregistrées par votre véhicule que dans les seuls cas où survient une situation d'accident non négligeable; l'EDR n'enregistre aucune donnée dans les conditions normales de conduite, et jamais aucune donnée personnelle (comme le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident). Toutefois, des tiers, tels que les forces de l'ordre, pourraient combiner les données de l'EDR avec les données d'identification personnelle obtenues systématiquement dans le cadre d'une enquête menée en cas d'accident.

Il est nécessaire de disposer d'un équipement spécial et d'un accès au véhicule ou à l'EDR pour lire les données enregistrées par l'EDR. En plus du fabricant du véhicule, d'autres

parties, telles que les forces de l'ordre, possédant un équipement spécial, peuvent lire les informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

● Divulgaration des données de l'EDR

Toyota ne divulguera aucune donnée enregistrée dans un EDR à une tierce partie sauf lorsque:

- Le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou le locataire s'il s'agit d'un véhicule loué)
- En réponse à une requête officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme public
- Pour l'utilisation par Toyota dans un procès

Cependant, si nécessaire, Toyota peut:

- Utiliser ces données à des fins de recherche sur les performances de sécurité du véhicule
- Divulguer les données à une tierce partie à des fins de recherche, sans divulguer d'informations à propos du véhicule ou du propriétaire du véhicule en particulier

Mise au rebut de votre Toyota

Les dispositifs de coussins gonflables et de prétensionneurs de ceintures de sécurité SRS de votre Toyota contiennent des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis au rebut

avec les coussins gonflables et les prétensionneurs de ceintures de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veuillez à faire démonter et éliminer les systèmes de coussins gonflables et de prétensionneurs de ceintures de sécurité SRS par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule au rebut.

Matériau composé de perchlorate

Cela peut impliquer une manipulation particulière, consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comprend des composants susceptibles de contenir du perchlorate. Ces composants peuvent comprendre les coussins gonflables, les prétensionneurs de ceinture de sécurité, les piles de la télécommande du verrouillage centralisé, et les piles des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage.

“QR Code”

Le mot “QR Code” est une marque déposée de DENSO WAVE INCORPORATED au Japon et dans d'autres pays.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions générales de conduite**

Conduite sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments altérant vos capacités à utiliser votre véhicule. L'alcool et certains stupéfiants et médicaments ont pour effet d'allonger le temps de réaction, d'altérer le jugement et de réduire la coordination, ce qui peut causer un accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Conduite défensive: Conduisez toujours de manière défensive. Anticipez les erreurs que les autres conducteurs et les piétons pourraient commettre et soyez prêt à éviter un accident.

Inattention du conducteur: Consacrez toujours toute votre attention à la conduite. Tout ce qui est susceptible de distraire le conducteur, comme d'effectuer des réglages, d'utiliser un téléphone mobile ou de lire, peut entraîner une collision dans laquelle vous, les occupants du véhicule et d'autres personnes risquez d'être blessés gravement ou tués.

■ Précautions générales concernant la sécurité des enfants

Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne leur confiez jamais la clé.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe également que les enfants se blessent en jouant avec les vitres ou d'autres équipements du véhicule. En outre, des chaleurs extrêmes ou des températures extrêmement froides dans l'habitacle peuvent être mortelles pour les enfants.

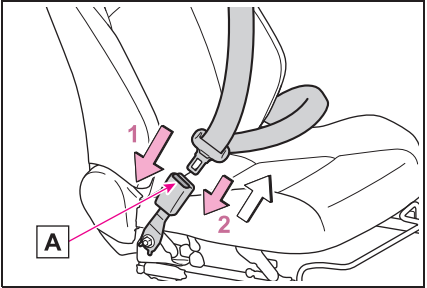
Lecture de ce manuel

Explique les symboles utilisés dans le présent manuel.

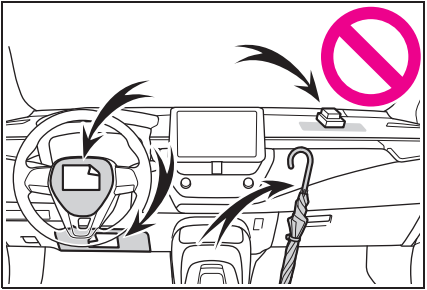
Symboles dans le présent manuel

Symboles	Significations
	AVERTISSEMENT: Explique quelque chose qui, en cas de non-respect, peut provoquer des blessures graves voire la mort.
	NOTE: Explique quelque chose qui, en cas de non-respect, peut provoquer des dommages ou des dysfonctionnements du véhicule ou de son équipement.
1 2 3...	Indique les procédures de réalisation ou d'intervention. Suivez les étapes dans l'ordre numérique.

Symboles dans les illustrations



Symboles	Significations
	Indique l'action (appuyer, tourner, etc.) à effectuer pour actionner les commandes et autres dispositifs.
	Indique le résultat d'une opération (comme l'ouverture d'un couvercle).

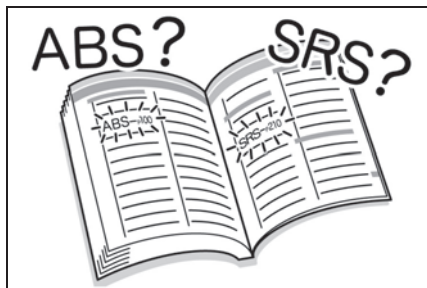


Symboles	Significations
	Renseigne sur le composant ou la position qui fait l'objet de l'explication.
	Signifie Ne ... pas , Ne faites pas ceci , ou Évitez que ceci ne se produise .

Comment rechercher

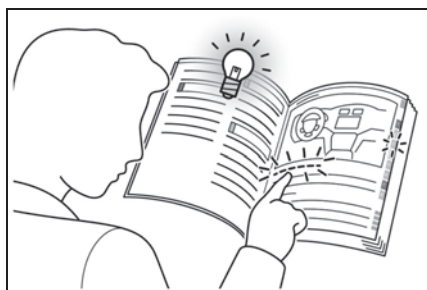
■ Recherche par nom

- Index alphabétique: →P.471



■ Recherche par position d'installation

- Index illustré: →P.17



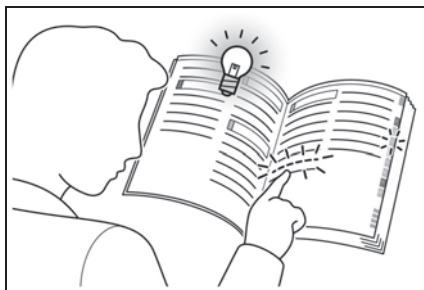
■ Recherche par symptôme ou son

- Que faire si... (Résolution des problèmes): →P.468



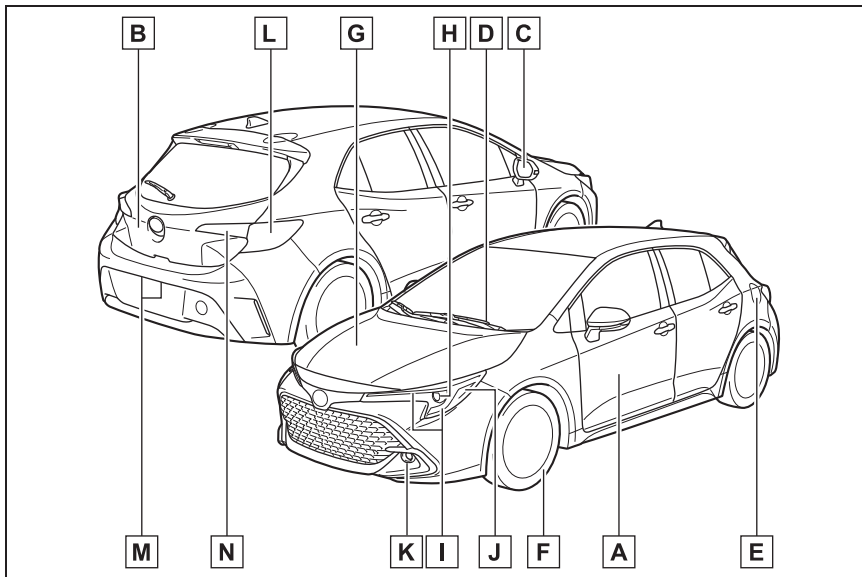
■ Recherche par titre

- Table des matières: →P.2



Index illustré

■ Extérieur



- A Portes latérales P.109**
 - Verrouillage/déverrouillage P.109
 - Ouverture/fermeture des vitres latérales..... P.134
 - Verrouillage/déverrouillage en utilisant la clé mécanique P.418
 - Messages d'avertissement..... P.113
- B Hayon P.114**
 - Verrouillage/déverrouillage P.116
 - Messages d'avertissement..... P.117
- C Rétroviseurs extérieurs P.132**
 - Réglage de l'angle du rétroviseur P.132
 - Rabattement des rétroviseurs P.133
 - Désembuage des rétroviseurs P.277
- D Essuie-glaces de pare-brise P.180**
 - Précautions pour la période hivernale P.268
 - Pour éviter le gel (dégivrage des essuie-glaces de pare-brise)* ... P.280

E	Trappe à carburant.....	P.184
	Méthode de réapprovisionnement en carburant	P.185
	Type de carburant/contenance du réservoir de carburant ...	P.431
F	Pneus	P.331
	Taille/pression de gonflage de pneu	P.435
	Pneus hiver/chaînes à neige.....	P.268
	Vérification/permutation/système d'avertissement de pression des pneus	P.331
	Faire face à une crevaison.....	P.395, 406
G	Capot.....	P.320
	Ouverture	P.320
	Huile moteur.....	P.432
	Faire face à une surchauffe	P.423

Ampoules des éclairages extérieurs pour la conduite

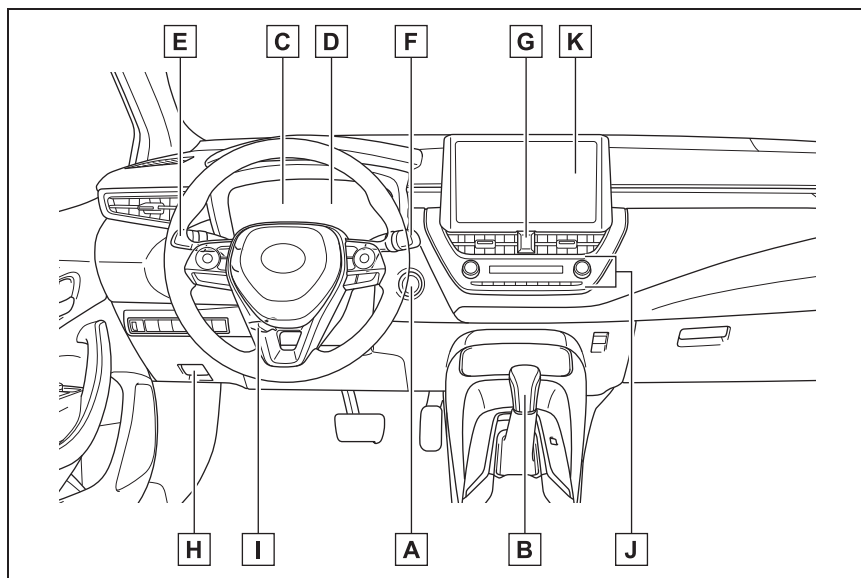
(Méthode de remplacement: P.363, Watts: P.437)

H	Phares/éclairage de jour	P.174
I	Clignotants/feux de stationnement	P.174
J	Feux de gabarit avant	P.174
K	Antibrouillards*	P.180
L	Feux de stop/feux arrière/feux de gabarit arrière/ clignotants.....	P.174
M	Éclairages de plaque d'immatriculation	P.174
N	Feux arrière	P.174
	Feux de recul	

Passage de la position de changement de vitesse sur R P.161

* : Sur modèles équipés

■ Tableau de bord

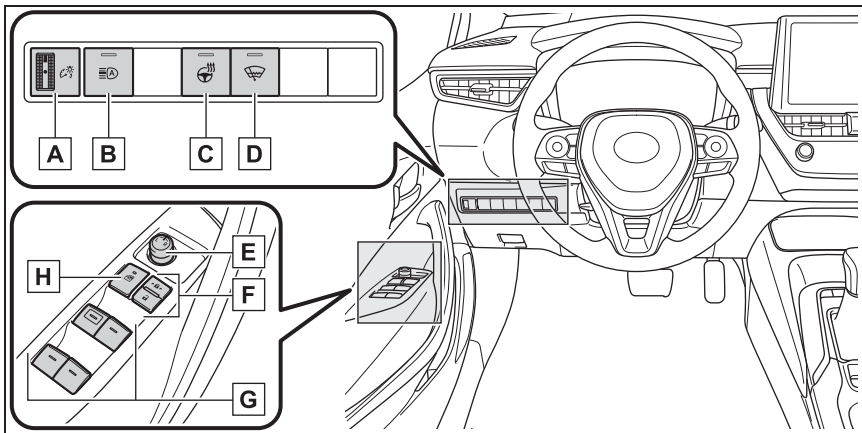


- A Contact du moteur P.156**
 - Démarrage du moteur/changement des modes P.156
 - Arrêt d'urgence du moteur P.369
 - Lorsque le moteur ne démarre pas P.415
 - Messages d'avertissement..... P.390
- B Levier de vitesses P.161**
 - Changement de la position de changement de vitesse P.161
 - Précautions pour le remorquage..... P.371
 - Lorsque le levier de vitesses ne peut pas être déplacé P.163
- C Instruments P.83, 86**
 - Lecture des instruments/réglage de l'éclairage du tableau de bord P.83, 86
 - Témoins d'avertissement/témoins indicateurs P.78
 - Lorsqu'un témoin d'avertissement s'allume P.377
- D Écran multifonctionnel P.89, 95**
 - Affichage P.89, 95
 - Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche..... P.390

E	Levier de clignotants	P.166
	Commande de phares	P.174
	Phares/feux de stationnement/feux arrière/feux de gabarit/ éclairages de jour.....	P.174
	Feux antibrouillards*1	P.180
F	Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de pare-briseP.180	
	Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de lunette arrière	P.182
	Utilisation	P.180, 182
	Appoint en liquide de lave-vitre	P.330
G	Commande de feux de détresse	P.368
H	Levier de déverrouillage du capot.....	P.320
I	Levier de déverrouillage de l'antivol de direction inclinable et	
	télescopique	P.130
J	Système de climatisation	P.274
	Utilisation	P.274
	Désembuage de la lunette arrière.....	P.277
K	Système audio*	

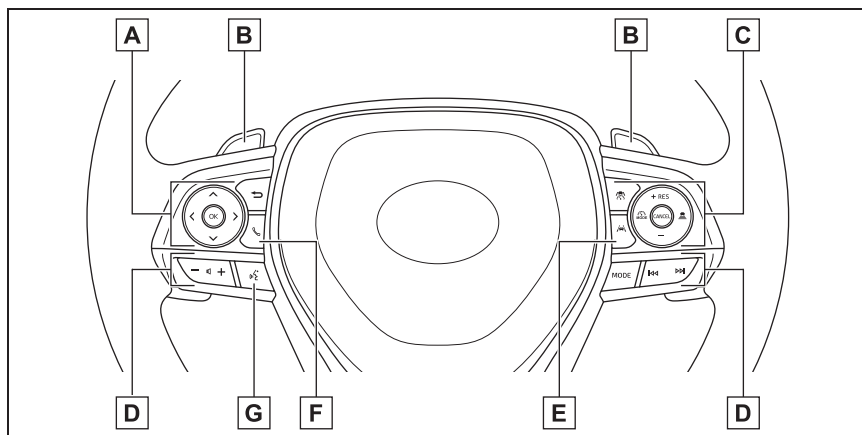
* : Reportez-vous à "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Commandes



- A** Molette de commande d'éclairage du tableau de bord P.85, 88
- B** Commande de feux de route automatiques P.176
- C** Commande de volant chauffant* P.282
- D** Commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise* P.280
- E** Commande de rétroviseur extérieur P.132
- F** Commandes de verrouillage des portes..... P.112
- G** Commandes de lève-vitres électriques P.134
- H** Commande de verrouillage des vitres P.136

* : Sur modèles équipés



A Commandes de réglage des instruments..... P.90, 96

B Palettes de changement de vitesses*¹ P.164

C Commandes de régulateur de vitesse

Régulateur de vitesse actif..... P.225

Régulateur de vitesse P.234

D Commandes de télécommande du système audio*²

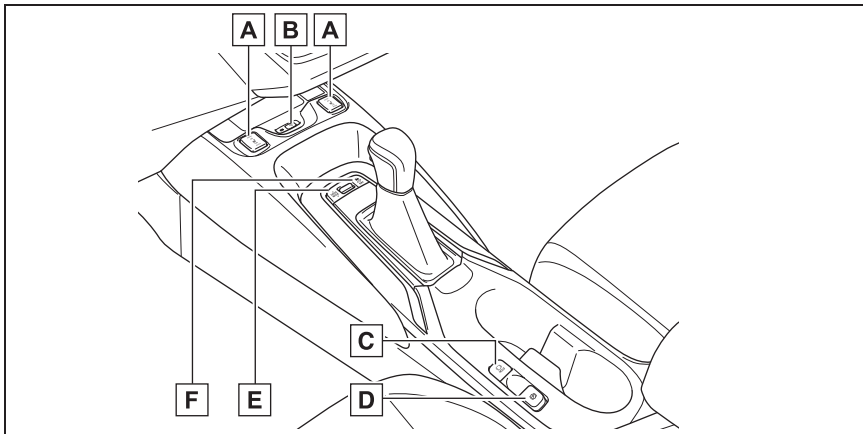
E Commande LTA (aide au suivi de voie)..... P.208

F Commande de téléphone*²

G Commande d'activation vocale*²

*¹: Sur modèles équipés

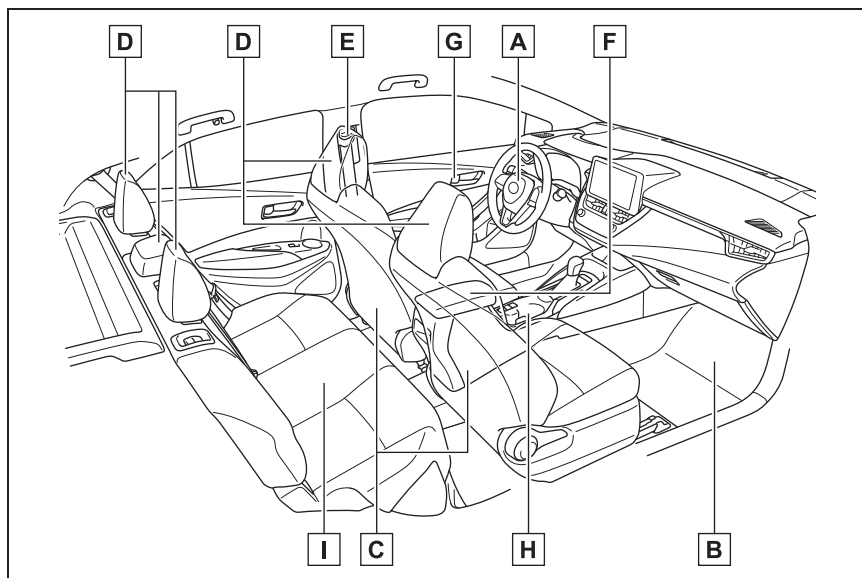
*²: Reportez-vous à "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".



- A** Commandes de sièges chauffants* P.282
- B** Commande de chargeur sans fil* P.293
- C** Commande de maintien des freins P.171
- D** Commande de frein de stationnement..... P.167
 - Appliquer/relâcher P.167
 - Précautions relatives à la période hivernale P.269
 - Avertisseur sonore/message d'avertissement P.377, 390
- E** Commande de sélection du mode de conduite..... P.261
- F** Commande VSC OFF P.263

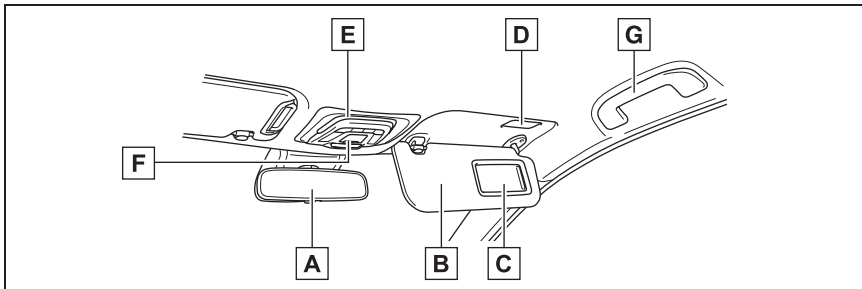
* : Sur modèles équipés

■ Intérieur



A	Coussins gonflables SRS	P.36
B	Tapis de sol.....	P.28
C	Sièges avant	P.124
D	Appuie-têtes	P.127
E	Ceintures de sécurité	P.31
F	Rangement de console.....	P.288
G	Boutons de verrouillage intérieurs	P.112
H	Porte-gobelets	P.287
I	Sièges arrière	P.126

■ Plafond



- A** Rétroviseur intérieur P.131
- B** Pare-soleil P.299
- C** Miroirs de courtoisie P.299
- D** Éclairages de courtoisie P.299
- E** Éclairages intérieurs/éclairages individuels P.284
- F** Bouton “SOS” P.68
- G** Poignées de maintien P.300

Pour la sûreté et la sécurité

1

1-1. Pour une utilisation en toute sécurité

Avant de prendre le volant **28**

Pour une conduite en toute sécurité..... **29**

Ceintures de sécurité **31**

Coussins gonflables SRS **36**

Système de classification de l'occupant du siège passager avant **47**

Précautions concernant les gaz d'échappement..... **52**

1-2. Sécurité enfant

Conduite en compagnie d'enfants..... **53**

Sièges de sécurité enfant **54**

1-3. Aide d'urgence

Safety Connect **68**

1-4. Système antivol

Système d'antidémarrage **73**

Alarme..... **74**

Étiquettes de prévention contre le vol (États-Unis) **76**

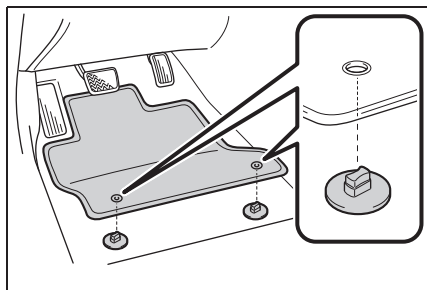
Avant de prendre le volant

Respectez les précautions suivantes avant de démarrer le véhicule afin de garantir la sécurité pendant la conduite.

Tapis de sol

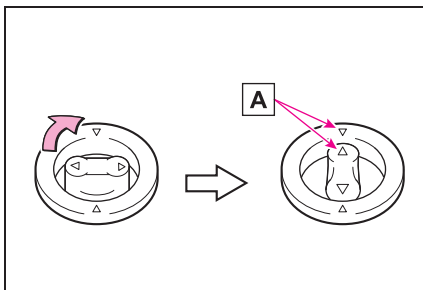
Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour les véhicules des mêmes modèle et millésime que votre véhicule. Fixez-les solidement sur le tapis.

- 1 Insérez les crochets de fixation (clips) dans les anneaux du tapis de sol.



- 2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation

(clip) pour bien positionner les tapis de sol.



Alignez toujours les repères $\triangle$ **A**.

La forme des crochets de fixation (clips) peut différer de celle indiquée sur l'illustration.



AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

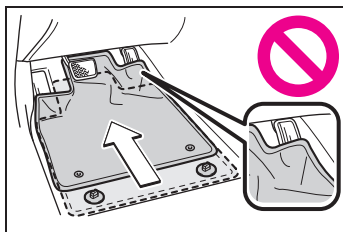
À défaut, le tapis de sol du conducteur peut glisser, et ainsi gêner l'actionnement des pédales pendant la conduite. Une vitesse élevée inattendue pourrait en résulter, ou une difficulté à arrêter le véhicule. Cela pourrait provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors de l'installation du tapis de sol du conducteur

- N'utilisez pas de tapis de sol conçus pour d'autres modèles ou des véhicules d'un millésime différent, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement des tapis de sol conçus pour le siège conducteur.
- Fixez toujours le tapis de sol solidement avec les crochets de fixation (clips) fournis.

**AVERTISSEMENT**

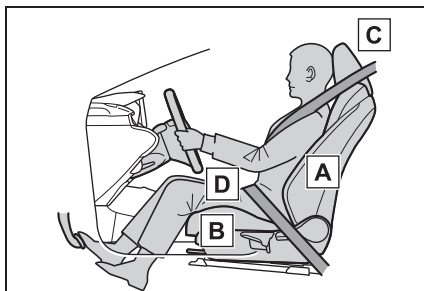
- N'utilisez pas deux ou plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne placez pas le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut ou à l'envers.
- **Avant de prendre le volant**
- Vérifiez que le tapis de sol est solidement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. Prenez particulièrement soin de procéder à cette vérification après le nettoyage du plancher.



- Moteur arrêté et levier de vitesses sur P, enfoncez chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que leur mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.

Pour une conduite en toute sécurité

Pour une conduite en toute sécurité, ajustez le siège et les rétroviseurs à la position appropriée avant de conduire.

Position de conduite correcte

- A** Ajustez l'angle du dossier de siège afin que vous soyez assis bien droit et que vous n'ayez pas à vous pencher en avant pour manœuvrer. (→P.124)
- B** Ajustez le siège de manière à ce que vous puissiez appuyer sur les pédales au maximum et que vos bras soient légèrement pliés au niveau du coude lorsque vous tenez le volant. (→P.124)
- C** Verrouillez l'appuie-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles.

(→P.124)

- D** Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P.31)

AVERTISSEMENT

■ Pour une conduite en toute sécurité

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez pas la position du siège conducteur pendant la conduite.
Cela pourrait faire perdre le contrôle du véhicule au conducteur.
- Ne placez pas de coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
Un coussin pourrait empêcher d'obtenir une posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête.
- Ne placez rien sous les sièges avant.
Des objets placés sous les sièges avant peuvent se retrouver coincés dans les voies du siège et empêcher le siège de rester en place. Cela pourrait mener à un accident et le mécanisme d'ajustement pourrait également être détérioré.
- Respectez toujours la limite de vitesse légale lorsque vous roulez sur la voie publique.

- Lors de la conduite sur de longues distances, prenez des pauses régulières avant que vous ne commenciez à ressentir la fatigue.

De plus, si vous ressentez de la fatigue ou si vous êtes pris de somnolence au volant, ne vous forcez pas à continuer de conduire et faites une pause immédiatement.

Utilisation correcte des ceintures de sécurité

Assurez-vous avant de prendre le volant que tous les occupants ont attaché leur ceinture de sécurité. (→P.31)

Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P.54)

Réglage des rétroviseurs

Veillez à ce que vous puissiez voir clairement vers l'arrière en ajustant correctement les rétroviseurs intérieur et extérieurs. (→P.131, 132)

Ceintures de sécurité

Assurez-vous avant de prendre le volant que tous les occupants ont attaché leur ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure dans le cas d'un freinage brusque, d'embardée ou d'un accident.

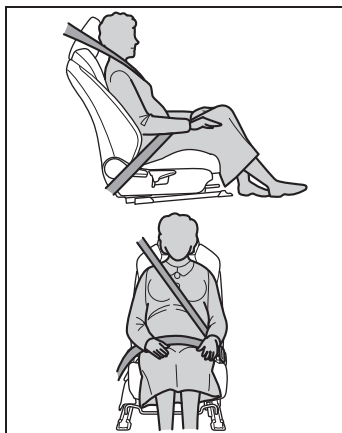
Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Port de la ceinture de sécurité

- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit être utilisée que par une seule personne. N'utilisez pas une seule ceinture de sécurité pour attacher plus d'une personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- Pour trouver une position assise adéquate, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire. Les ceintures de sécurité offrent une protection plus efficace lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, bien en appui contre les sièges.

- Ne passez pas la sangle diagonale sous votre bras.
- Portez toujours votre ceinture de sécurité bas sur vos hanches et bien ajustée.

■ Femmes enceintes



Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P.32)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, de la même manière que les autres occupants, en allongeant complètement la sangle diagonale au-dessus de l'épaule et en évitant que la ceinture ne soit en contact avec la zone arrondie du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas portée correctement, tout freinage brusque ou collision risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles, non seulement pour la femme enceinte, mais aussi pour le fœtus.

■ Personnes malades

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P.32)

⚠ AVERTISSEMENT

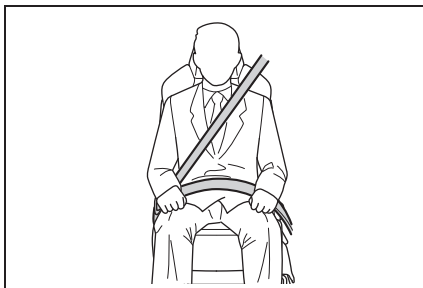
■ Lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule

→P.62

■ Détérioration et usure des ceintures de sécurité

- N'abîmez pas les ceintures de sécurité en coinçant la sangle, le pêne ou la boucle dans la porte.
- Inspectez le système de ceintures de sécurité régulièrement. Contrôlez l'absence de coupures, d'effilochages et de pièces desserrées. N'utilisez pas une ceinture de sécurité endommagée avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité endommagée ne permet pas de protéger un occupant de blessures graves ou mortelles.
- Vérifiez que la ceinture et le pêne sont verrouillés et que la ceinture n'est pas vrillée. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Remplacez l'ensemble de siège, y compris les sangles, si votre véhicule a été impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommage visible.
- N'essayez pas d'installer, de retirer, de modifier, de démonter ou de mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Une manipulation inappropriée pourrait entraîner un fonctionnement incorrect.

Utilisation correcte des ceintures de sécurité



- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos droit et calez-vous bien dans le siège.
- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.

■ Utilisation de la ceinture de sécurité par les enfants

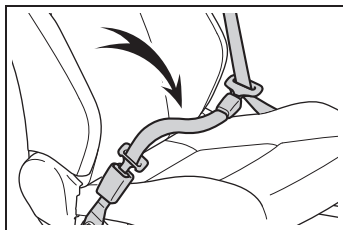
Les ceintures de sécurité de votre véhicule ont été conçues principalement pour les personnes de taille adulte.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P.54)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions

concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité. (→P.31)

■ Rallonge de ceinture de sécurité

Si les ceintures de sécurité ne peuvent pas être attachées correctement parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez obtenir gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité personnalisée auprès de votre concessionnaire Toyota.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

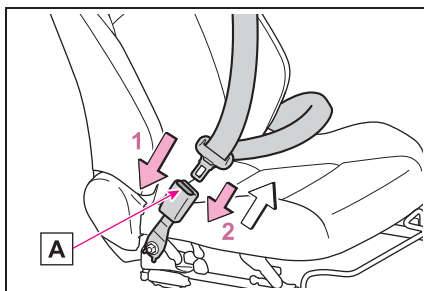
- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité si vous pouvez attacher la ceinture de sécurité sans rallonge.
- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant, car la ceinture n'assurera pas un maintien fiable du siège de sécurité enfant, augmentant le risque de blessures graves, voire mortelles en cas d'accident.
- L'utilisation de la rallonge personnalisée sur un autre véhicule peut présenter un danger, lorsqu'elle est utilisée par une autre personne, ou à une autre position d'assise que celle pour laquelle elle a été initialement prévue.

⚠ NOTE

■ Lors de l'utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle sur la rallonge et non sur la ceinture de sécurité. Ceci permet de ne pas endommager l'habitacle ou la rallonge elle-même.

Attacher et détacher la ceinture de sécurité



- 1 Pour attacher la ceinture de sécurité, insérez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.
- 2 Pour relâcher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage **A**.

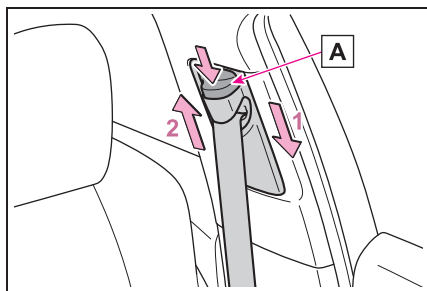
■ Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Elle peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler et de ne pas gêner vos mouvements.

■ Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR)

Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis enroulée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement le siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquent à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler entièrement, puis tirez à nouveau dessus. (→P.54)

Réglage de la hauteur d'ancrage d'épaule de ceinture de sécurité (sièges avant)



- 1 Poussez l'ancrage d'épaule de la ceinture de sécurité vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.
- 2 Poussez l'ancrage d'épaule de la ceinture de sécurité vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.

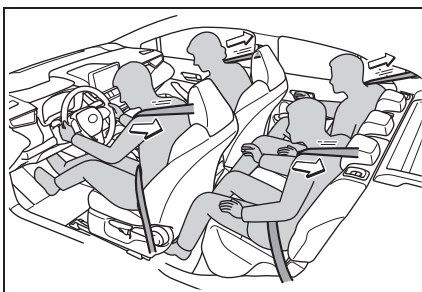
Montez ou descendez le dispositif de réglage de la hauteur selon vos besoins, jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Ancrage d'épaule réglable

Assurez-vous toujours que la sangle diagonale passe au centre de votre épaule. La ceinture doit être maintenue à l'écart de votre cou, mais ne doit pas glisser de votre épaule. À défaut, le niveau de protection offert en cas d'accident peut être réduit et entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas d'arrêt brusque, d'embarquée brutale ou d'accident.

Prétensionneurs de ceintures de sécurité (sièges avant et arrière latéraux)



Les prétensionneurs de ceintures de sécurité contribuent à retenir rapidement les occupants en rétractant les ceintures de sécurité lorsque le véhicule est soumis à certains types de collision frontale ou latérale grave ou en cas de tonneau.

Les prétensionneurs ne se déclenchent pas en cas d'impact frontal mineur, d'impact latéral mineur ou d'impact arrière.

■ Remplacement de la ceinture après activation du prétensionneur

Si le véhicule est impliqué dans des collisions multiples, le prétensionneur s'active uniquement lors de la première collision, mais il ne s'active pas lors des collisions suivantes.

■ Contrôle du prétensionneur de ceinture de sécurité lié au PCS

Si le PCS (système de sécurité de pré-collision) détermine que la probabilité d'une collision avec un véhicule est élevée, les prétensionneurs de ceinture de sécurité sont prêts à fonctionner.



AVERTISSEMENT

■ Prétensionneurs de ceinture de sécurité

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure dans le cas d'un freinage brusque, d'embarquée ou d'un accident.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

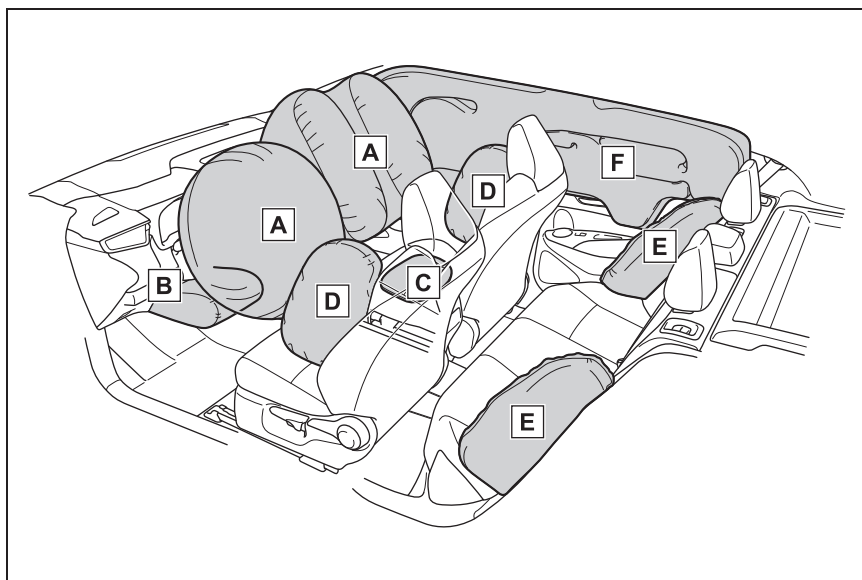
- Ne placez rien sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. Il en résulte que le prétensionneur de la ceinture de sécurité du siège passager avant risque de ne pas s'activer en cas de collision.
- Si un prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'avertissement SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

Coussins gonflables SRS

Les coussins gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit certains types de chocs violents susceptibles de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.

Système de coussins gonflables SRS

■ Emplacement des coussins gonflables SRS



► Coussins gonflables frontaux SRS

- A** Coussin gonflable conducteur/coussin gonflable du passager avant SRS

Participe à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager avant contre les chocs contre les éléments de l'habitacle

- B** Coussin gonflable de genoux SRS

Participe à la protection du conducteur

- C** Coussin gonflable de coussin de siège SRS

Contribue à retenir le passager avant

► Coussins gonflables latéraux et rideaux SRS

D Coussins gonflables latéraux avant SRS

Participent à la protection du torse des occupants de siège avant

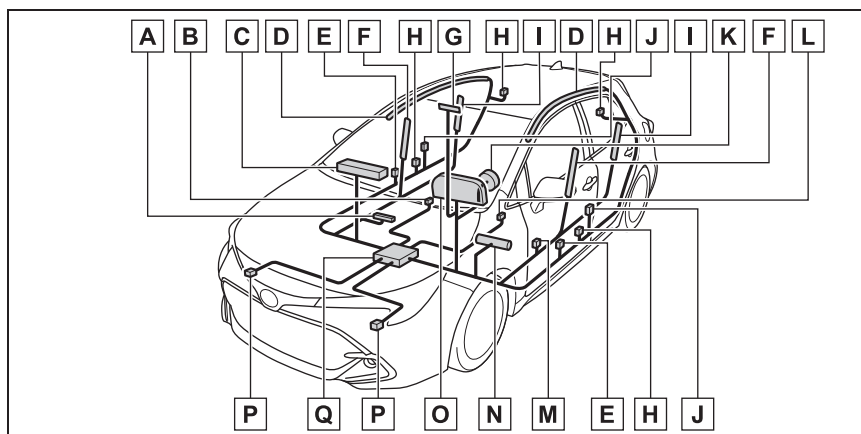
E Coussins gonflables latéraux arrière SRS

Participent à la protection du torse des occupants des sièges latéraux arrière

F Coussins gonflables rideaux SRS

- Participent principalement à la protection de la tête des occupants des sièges latéraux
- Peut contribuer à empêcher les occupants d'être éjectés du véhicule en cas de tonneau

■ Composants du système de coussins gonflables SRS



A Coussin gonflable de coussin de siège

B Contact de boucle de ceinture de sécurité du passager avant

C Coussin gonflable passager avant

D Coussins gonflables rideaux

E Capteurs d'impact latéral (portes avant)

F Coussins gonflables latéraux avant

G Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"

H Prétensionneurs de ceintures de sécurité et limiteurs de force

I Coussins gonflables latéraux arrière

J Capteurs d'impact latéral (avant)

K Coussin gonflable conducteur

- L** Contact de boucle de ceinture de sécurité conducteur
- M** Capteur de position du siège conducteur
- N** Coussin gonflable de genoux du conducteur
- O** Témoin d'avertissement SRS
- P** Capteurs d'impact avant
- Q** Ensemble de capteurs de coussins gonflables

Votre véhicule est équipé de **COUSSINS GONFLABLES INTELLIGENTS** conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). L'ensemble de capteurs de coussins gonflables (ECU) régule le déploiement des coussins gonflables sur la base des informations qu'il reçoit des capteurs, etc., indiqués ci-dessus dans le schéma illustrant les composants du système. Parmi ces informations figurent la gravité du choc et l'occupation du véhicule par les passagers. Le déploiement rapide des coussins gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

■ En cas de déploiement des coussins gonflables SRS (gonflage)

- Les coussins gonflables SRS peuvent causer de légères écorchures, des brûlures, des contusions, etc., en raison du déploiement extrêmement rapide (gonflage) au moyen de gaz chauds.
- Une puissante détonation retentit et une poussière blanche est libérée.
- Certaines parties du module du coussin gonflable (moyeu de volant, cache du coussin gonflable et générateur de gaz), ainsi que les sièges avant, certaines parties des montants avant et arrière et des rails latéraux de toit peuvent rester très chauds pendant plusieurs minutes. Le coussin gonflable lui-même peut aussi être chaud.
- Le pare-brise peut se fendre.
- Les freins et les feux de stop sont commandés automatiquement. (→P.263)
- Les éclairages intérieurs s'allument automatiquement. (→P.284)
- Les feux de détresse s'allument automatiquement. (→P.368)
- L'alimentation en carburant du moteur est interrompue. (→P.376)
- Pour les abonnés Safety Connect, si l'une des situations suivantes se produit, le système est conçu pour envoyer un appel d'urgence au centre de secours, l'informant de l'emplacement du véhicule (sans qu'il ne soit nécessaire d'appuyer sur le bouton "SOS"); un téléopérateur tente ensuite de dialoguer avec les occupants pour estimer la gravité de la situation et les besoins en assistance. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l'appel en urgence et prend les mesures pour que les secours nécessaires

soient dépêchés sur place.

(→P.68)

- Un coussin gonflable SRS s'est déployé.
- Un prétensionneur de ceinture de sécurité est activé.
- Le véhicule est impliqué dans une collision grave à l'arrière.

■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables frontaux SRS)

- Les coussins gonflables frontaux SRS se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (niveau de force équivalent à une collision frontale à une vitesse d'environ 12 - 18 mph [20 - 30 km/h] contre un mur fixe ou indéformable).

Cependant, ce seuil de vitesse peut être significativement plus élevé dans les situations suivantes:

- Si le véhicule percute un objet, tel qu'un véhicule en stationnement ou un poteau de signalisation, qui peut bouger ou se déformer lors du choc
- Si le véhicule est impliqué dans une collision avec encastrement, comme une collision dans laquelle l'avant du véhicule "s'encastre" ou passe en dessous du châssis d'un camion
- En fonction du type de collision, il est possible que seuls les prétensionneurs de ceintures de sécurité s'activent.
- Les coussins gonflables frontaux SRS du passager avant ne se déclenchent pas si aucun passager n'est assis dans le siège du passager avant. Toutefois, les coussins gonflables frontaux SRS du passager avant peuvent se déployer si vous placez un bagage sur le siège, alors même que le siège est inoccupé.
- Le coussin gonflable de coussin de siège SRS du siège passager avant ne fonctionne pas si l'occupant ne porte pas sa ceinture de

sécurité.

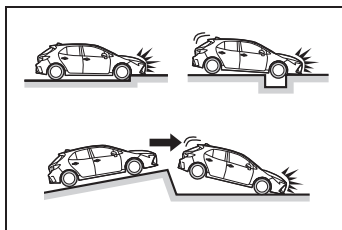
■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables latéraux et rideaux SRS)

- Les coussins gonflables latéraux et rideaux SRS se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (niveau de force équivalent à un impact produit par un véhicule d'environ 3300 lb. [1500 kg] entrant en collision avec l'habitacle du véhicule depuis une direction perpendiculaire à l'orientation du véhicule à une vitesse d'environ 12 à 18 mph [20 à 30 km/h]).
- Les deux coussins gonflables rideaux SRS se déploient dans le cas d'une collision par le côté.
- Les deux coussins gonflables rideaux SRS se déploient dans le cas d'un retournement du véhicule.
- Les deux coussins gonflables rideaux SRS se déploient dans le cas d'une collision frontale grave.

■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (gonflage), en dehors d'une collision

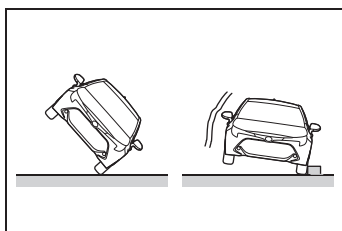
Les coussins gonflables frontaux SRS et les coussins gonflables latéraux et rideaux SRS peuvent aussi se déployer en cas de choc violent sous le véhicule. Quelques exemples sont indiqués sur l'illustration.

- Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur
- Chute ou passage dans un trou profond
- Impact violent ou chute



Les coussins gonflables rideaux SRS peuvent aussi se déployer dans les situations indiquées sur l'illustration.

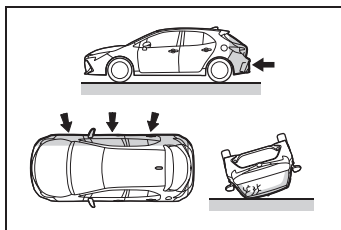
- Le véhicule est en équilibre précaire sur son axe latéral.
- Le véhicule dérape et heurte le bord d'un trottoir.



■ Types de collisions dans lesquelles les coussins gonflables SRS (coussins gonflables frontaux SRS) peuvent ne pas se déployer

En règle générale, les coussins gonflables frontaux SRS ne se gonflent pas si le véhicule est impliqué dans une collision latérale ou arrière, s'il se retourne ou s'il est impliqué dans une collision frontale à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'une collision, quelle qu'elle soit, entraîne une décélération longitudinale suffisante du véhicule, un déploiement des coussins gonflables frontaux SRS peut se produire.

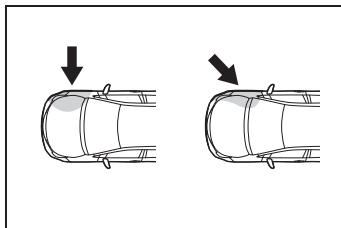
- Collision latérale
- Collision arrière
- Retournement du véhicule



■ Types de collisions dans lesquelles les coussins gonflables SRS (coussins gonflables latéraux et rideaux SRS) peuvent ne pas se déployer

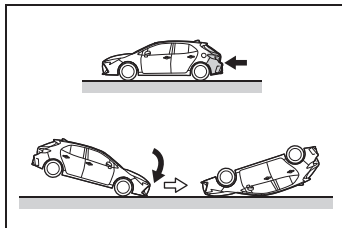
Les coussins gonflables latéraux et rideaux SRS risquent de ne pas s'activer si le véhicule est percuté par le côté selon certains angles ou en cas de collision latérale au niveau d'une partie de la carrosserie autre que l'habitacle.

- Collision latérale au niveau d'une partie de la carrosserie autre que l'habitacle
- Collision latérale de biais



En règle générale, les coussins gonflables rideaux SRS ne se gonflent pas si le véhicule est impliqué dans une collision arrière, s'il se retourne ou s'il est impliqué dans une collision latérale à vitesse réduite ou frontale à vitesse réduite.

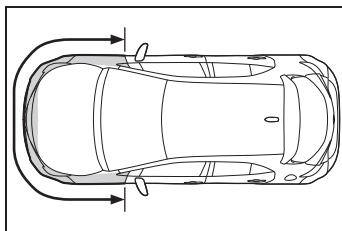
- Collision arrière
- Retournement par l'avant



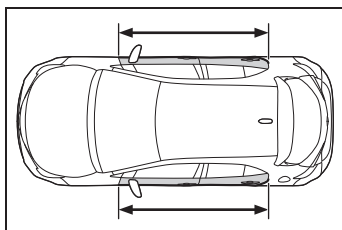
■ **A quel moment devez-vous contacter votre concessionnaire Toyota**

Dans les cas suivants, le véhicule doit être inspecté et/ou réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota sans plus tarder.

- L'un des coussins gonflables SRS s'est déclenché.
- L'avant du véhicule est endommagé ou déformé, ou a été impliqué dans un accident qui n'était pas suffisamment grave pour entraîner le déploiement des coussins gonflables frontaux SRS.

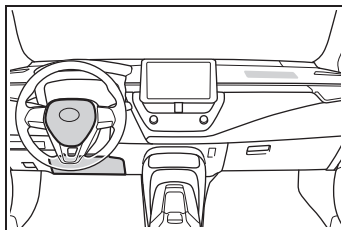


- Le véhicule est partiellement endommagé, déformé ou percé au niveau d'une porte ou de la zone environnante, ou a été impliqué dans un accident qui n'était pas assez grave pour provoquer le déploiement des coussins gonflables latéraux et rideaux SRS.

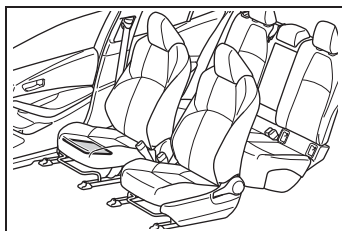


- La section de la garniture du

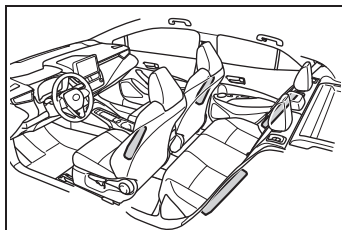
volant, de la planche de bord à proximité du coussin gonflable du passager avant ou la partie inférieure du tableau de bord porte des signes de rayure, de fissure ou de détérioration quelconque.



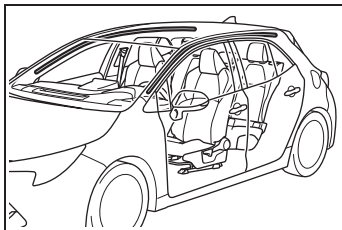
- La surface du coussin de siège est éraflée, craquelée ou présente un autre type de détérioration.



- La surface des sièges renfermant le coussin gonflable latéral SRS est éraflée, fissurée ou présente un autre type de détérioration.



- La partie des montants avant, des montants arrière ou des garnitures (capitonnage) du rail latéral du toit où sont contenus les coussins gonflables rideaux SRS porte des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS

Respectez les précautions suivantes concernant les coussins gonflables SRS.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Le conducteur et tous les passagers du véhicule doivent porter correctement leur ceinture de sécurité.

Les coussins gonflables SRS sont des dispositifs supplémentaires à utiliser avec les ceintures de sécurité.

- Le coussin gonflable conducteur SRS se déploie avec une force considérable, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles, si le conducteur se trouve très près du coussin gonflable. L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis (NHTSA) conseille:

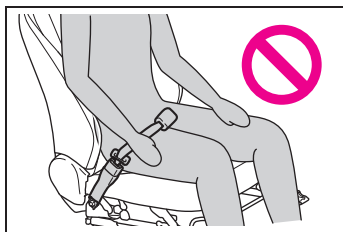
La zone à risque du coussin gonflable conducteur se situant dans les premiers 2 à 3 in. (50 à 75 mm) de déploiement, vous placer à 10 in. (250 mm) de votre coussin gonflable conducteur vous garantit une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre le centre du volant et le sternum. Si vous êtes assis à moins de 10 in. (250 mm), vous pouvez changer votre position de conduite de plusieurs façons:

- Reculez votre siège le plus possible, de manière à pouvoir encore atteindre confortablement les pédales.
- Inclinez légèrement le dossier du siège.
Bien que les véhicules aient une conception différente, un grand nombre de conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, simplement en inclinant un peu le dossier de siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné le dossier de votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou remontez le siège si votre véhicule est équipé de cette fonction.
- Si votre volant est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela a pour effet d'orienter le coussin gonflable en direction de votre poitrine plutôt que de votre tête et de votre cou.

**AVERTISSEMENT**

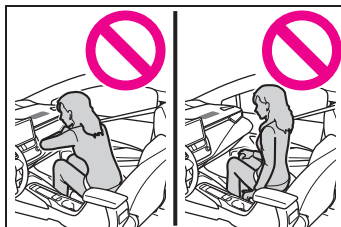
Réglez votre siège selon les recommandations de la NHTSA ci-dessus, tout en conservant le contrôle des pédales, du volant et la vue des commandes du tableau de bord.

- Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité aux boucles de ceinture de sécurité avant, sans l'attacher au pêne de la ceinture de sécurité, les coussins gonflables frontaux SRS déterminent que le conducteur et le passager avant ont attaché leur ceinture de sécurité, bien que la ceinture de sécurité ne soit pas attachée. Dans ce cas, les coussins gonflables frontaux SRS peuvent ne pas se déployer correctement en cas de collision, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles. Veillez à porter la ceinture de sécurité avec la rallonge de ceinture de sécurité.

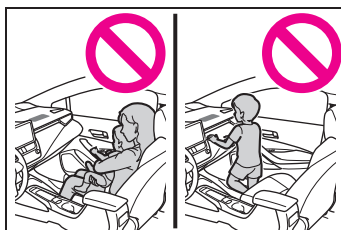


- Le coussin gonflable passager avant SRS se déploie également avec une force considérable, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles, si le passager avant se trouve très près du coussin gonflable. Le siège du passager avant doit être éloigné le plus possible du coussin gonflable en réglant le dossier de siège de façon à ce que le passager avant soit assis bien droit dans le siège.

- Les nourrissons et les enfants qui ne sont pas correctement assis et/ou attachés peuvent être grièvement blessés ou tués par le déploiement d'un coussin gonflable. Un nourrisson ou un enfant trop petit pour utiliser une ceinture de sécurité doit être correctement attaché au moyen d'un siège de sécurité enfant. Toyota recommande vivement d'installer tous les nourrissons et enfants sur les sièges arrière du véhicule et de prévoir pour eux des systèmes de retenue adaptés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège du passager avant. (→P.54)
- Ne vous asseyez pas sur le bord du siège et ne vous appuyez pas contre la planche de bord.

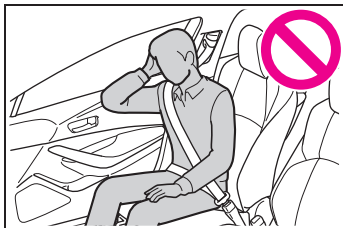


- Ne laissez pas un enfant rester debout devant le coussin gonflable passager avant SRS ou s'asseoir sur les genoux du passager avant.
- Ne laissez pas les occupants des sièges avant voyager avec un objet sur les genoux.

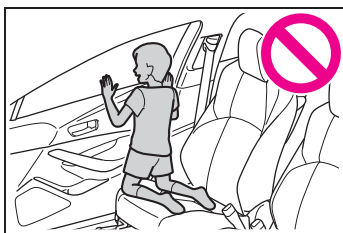


⚠ Avertissement

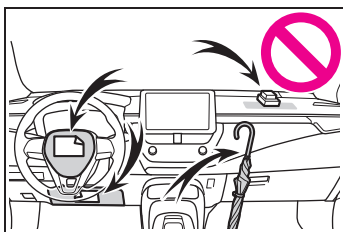
- Ne vous appuyez pas contre la porte, le rail latéral de toit ou les montants avant, latéraux et arrière.



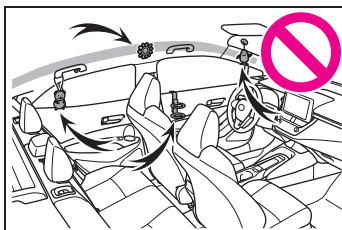
- Ne laissez personne s'agenouiller sur les sièges passagers en appui contre la porte ou sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.



- Ne fixez rien et ne posez rien sur des emplacements tels que la planche de bord, la garniture du volant et la partie inférieure du tableau de bord. Ces éléments peuvent se transformer en projectiles lorsque les coussins gonflables conducteur, passager avant et genoux SRS se déploient.



- Ne fixez rien aux portes, à la vitre du pare-brise, aux vitres latérales, aux montants avant et arrière, au rail latéral de toit et à la poignée de maintien. (Sauf pour l'étiquette de limitation de vitesse → P.399)



- Ne suspendez aucun cintre ou objet dur aux crochets à vêtements. Tous ces objets pourraient se transformer en projectiles et causer des blessures graves, voire mortelles en cas de déploiement des coussins gonflables rideaux SRS.
- Si un cache en vinyle est placé sur la zone où le coussin gonflable de genoux du conducteur SRS se déploie, assurez-vous de le retirer.
- N'utilisez aucun accessoire de siège recouvrant les zones de déploiement des coussins gonflables latéraux SRS et du coussin gonflable de coussin de siège SRS, car il risque de gêner le déploiement des coussins gonflables SRS. De tels accessoires peuvent empêcher les coussins gonflables latéraux et le coussin gonflable de coussin de siège de s'activer correctement, désactiver le système ou entraîner le déploiement accidentel des coussins gonflables latéraux et du coussin gonflable de coussin de siège, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT**

- Évitez de faire subir des chocs ou des pressions excessives aux parties renfermant les composants de coussins gonflables SRS ou aux portes avant. En effet, cela pourrait entraîner un dysfonctionnement des coussins gonflables SRS.
- Ne touchez aucun composant immédiatement après le déploiement (gonflage) des coussins gonflables SRS, car ils peuvent être chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des coussins gonflables SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Essayez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties renfermant les coussins gonflables SRS, comme les garnitures du volant et des montants avant et arrière, sont endommagées ou craquelées, faites-les remplacer par votre concessionnaire Toyota.
- Ne placez rien sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. En conséquence, les coussins gonflables frontaux SRS du passager avant risquent de ne pas se déployer en cas de collision.

■ Modification et mise au rebut des composants du système de coussins gonflables SRS

Ne mettez pas votre véhicule au rebut et ne procédez à aucune des modifications suivantes sans consulter votre concessionnaire Toyota. Les coussins gonflables SRS peuvent ne pas fonctionner correctement ou se déployer (se gonfler) accidentellement, provoquant la mort ou de graves blessures.

- Installation, dépose, démontage et réparation des coussins gonflables SRS
- Réparations, modifications, démontage ou remplacement du volant, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur garnissage, des montants avant, latéraux et arrière, des rails latéraux de toit, des panneaux de porte avant, des garnitures de porte avant ou des haut-parleurs de porte avant
- Modifications du panneau de porte avant (par exemple, perçage d'un trou dans le panneau)
- Réparations ou modifications des ailes avant, du pare-chocs avant ou des flancs de l'habitacle
- Installation d'un protège-calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.), de chasse-neige, de treuils ou d'un porte-bagages de toit
- Modifications du système de suspension du véhicule
- Installation d'appareils électroniques tels que les émetteurs/récepteurs radios mobiles et les lecteurs CD

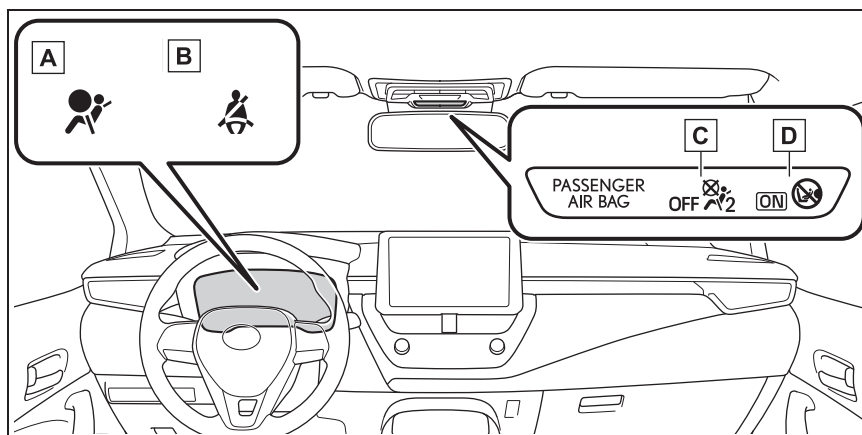
**AVERTISSEMENT**

- Modifications de votre véhicule pour une personne atteinte d'un handicap physique

Système de classification de l'occupant du siège passager avant

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège passager avant. Ce système détecte l'état d'occupation du siège du passager avant et active ou désactive le coussin gonflable passager avant et le coussin gonflable de coussin de siège du côté passager avant.

Composants du système



- A** Témoin d'avertissement SRS
- B** Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant
- C** Témoin indicateur "AIR BAG OFF"
- D** Témoin indicateur "AIR BAG ON"



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives au système de classification de l'occupant du siège passager avant

Respectez les précautions suivantes concernant le système de classification de l'occupant du siège passager avant.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Portez correctement votre ceinture de sécurité.
- Veillez à ce que le pêne de la ceinture de sécurité du passager avant ne soit pas resté engagé dans la boucle avant qu'une personne ne s'installe sur le siège du passager avant.

**AVERTISSEMENT**

- Assurez-vous que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" reste éteint lors de l'utilisation de la rallonge de ceinture de sécurité pour le siège passager avant. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" s'allume, détachez le pêne de la rallonge de la boucle de ceinture de sécurité et attachez de nouveau la ceinture de sécurité. Rattachez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le témoin indicateur "AIR BAG ON" est bien allumé. Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité alors que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, les coussins gonflables SRS du passager avant peuvent ne pas se déployer, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.
- Ne placez pas de charge lourde sur le siège du passager avant ou sur l'équipement.
- N'appliquez pas de poids sur le siège passager avant en posant vos mains ou vos pieds sur le dossier du siège passager avant depuis le siège passager arrière.
- Ne laissez pas un passager arrière soulever le siège passager avant avec les pieds ou appuyer sur le dossier de siège avec les jambes.
- Ne placez pas d'objets sous le siège passager avant.
- N'inclinez pas le dossier du siège du passager avant au point qu'il vienne à toucher un siège arrière. Le témoin indicateur "AIR BAG OFF" risque de s'allumer, indiquant que les coussins gonflables SRS du passager avant ne s'activeront pas en cas d'accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le afin qu'il ne le touche plus. Gardez le dossier de siège passager avant aussi droit que possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison excessive du dossier de siège risque de diminuer l'efficacité des ceintures de sécurité.
- Si un adulte est installé dans le siège passager avant, le témoin indicateur "AIR BAG ON" est allumé. Si le témoin "AIR BAG OFF" est allumé, demandez au passager de s'asseoir bien droit, bien appuyé contre son dossier et pieds posés sur le sol et d'attacher correctement sa ceinture de sécurité. Si le témoin "AIR BAG OFF" reste toujours allumé, demandez au passager d'aller s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, de reculer complètement le siège passager avant au maximum.
- Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer un siège de sécurité enfant type face à la route dans le siège passager avant, effectuez cette installation dans le bon ordre. (→P.54)
- Ne modifiez ou ne retirez pas les sièges avant.

**AVERTISSEMENT**

- Ne donnez pas de coup de pied dans le siège passager avant et ne lui faites subir aucun choc violent. Sinon, le témoin d'avertissement SRS risque de s'allumer pour indiquer un dysfonctionnement du système de classification de l'occupant du siège passager avant. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Les sièges de sécurité enfant installés sur le siège arrière ne doivent pas toucher les dossiers de siège avant.
- N'utilisez aucun accessoire de siège, comme un coussin et une housse de siège pour recouvrir le coussin de siège.
- Ne modifiez ou ne remplacez pas la garniture du siège avant.

Conditions et fonctionnement du système de classification de l'occupant du siège passager avant

■ Adulte*¹

Témoin indicateur/d'avertissement	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG ON"
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	Arrêt* ² ou clignotement* ³
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Activé
	Coussin gonflable de coussin de siège sur le côté du passager avant	Activé* ² ou désactivé* ³

■ **Enfant**^{*4}

Témoin indica- teur/d'avertisse- ment	Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG OFF” ou “AIR BAG ON” ^{*4}
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	Arrêt ^{*2} ou clignote- ment ^{*3}
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé ou activé ^{*4}
	Coussin gonflable de coussin de siège sur le côté du passager avant	Désactivé ou activé ^{*4, 2}

■ **Siège de sécurité enfant avec bébé**^{*5}

Témoin indica- teur/d'avertisse- ment	Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG OFF” ^{*6}
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	Arrêt ^{*2} ou clignote- ment ^{*3}
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de coussin de siège sur le côté du passager avant	

■ **Inoccupé**

Témoin indica- teur/d'avertisse- ment	Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”	“AIR BAG OFF”
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de coussin de siège sur le côté du passager avant	

■ Le système présente un dysfonctionnement

Témoin indicateur/d'avertissement	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'avertissement SRS	Marche
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité du passager avant	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable de coussin de siège sur le côté du passager avant	

*1: Le système considère toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est assis dans le siège du passager avant, le système peut ne pas le/la reconnaître comme un adulte, selon sa constitution et sa posture.

*2: Dans le cas où le passager avant porte une ceinture de sécurité.

*3: Dans le cas où le passager avant ne porte pas de ceinture de sécurité.

*4: Dans le cas de certains enfants, d'un enfant sur un siège, d'un enfant sur un siège rehausseur ou d'un enfant sur un siège modulable, le système peut ne pas le/la reconnaître comme un enfant. Les facteurs susceptibles d'avoir une influence peuvent être la constitution physique ou la posture.

*5: N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège du passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que si cela est inévitable. (→P.54)

*6: Si le témoin indicateur n'est pas allumé, consultez ce manuel pour déterminer la manière correcte pour installer le siège de sécurité enfant. (→P.54)

Précautions concernant les gaz d'échappement

Des substances nocives pour le corps humain en cas d'inhalation se trouvent dans les gaz d'échappement.



AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.

À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule et de provoquer une sensation d'étourdissement qui peut être à l'origine d'un accident, ils peuvent aussi entraîner la mort ou de graves problèmes de santé.

■ Points importants pendant la conduite

- Laissez le hayon fermé.
- Si vous sentez des gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule, même lorsque le hayon est fermé, ouvrez les vitres et faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ Lors du stationnement

- Si le véhicule se trouve dans une zone faiblement aérée ou dans un espace clos comme un garage, coupez le moteur.

- Ne quittez pas le véhicule pendant une période prolongée lorsque le moteur tourne. Si une telle situation ne peut être évitée, garez le véhicule dans un espace ouvert et assurez-vous que les fumées d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.

- Ne laissez pas tourner le moteur à proximité de congères de neige, ou dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule pendant que le moteur tourne, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule.

■ Tuyau d'échappement

Le système d'échappement doit être contrôlé régulièrement. Si celui-ci présente un trou ou une fissure due à la corrosion, un joint endommagé ou si des bruits d'échappement anormaux se font entendre, veuillez à faire contrôler et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Conduite en compagnie d'enfants

Respectez les précautions suivantes lorsque des enfants sont dans le véhicule.

Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.

- Il est recommandé que les enfants s'asseyent sur les sièges arrière pour éviter tout contact accidentel avec le levier de vitesses, la commande d'essuie-glace, etc.
- Utilisez le verrouillage de sécurité enfant des portes arrière ou la commande de verrouillage des vitres pour éviter que les enfants n'ouvrent la porte pendant la conduite ou n'actionnent accidentellement les lève-vitres électriques. (→P.113, 136)
- Ne laissez pas des enfants en bas âge actionner des équipements pour lesquels il existe un risque de pincement, comme les lève-vitres électriques, le capot, le hayon, les sièges, etc.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule

Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne leur confiez jamais la clé.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe également que les enfants se blessent en jouant avec les vitres ou d'autres équipements du véhicule. En outre, des chaleurs extrêmes ou des températures extrêmement froides dans l'habitacle peuvent être mortelles pour les enfants.

Sièges de sécurité enfant

Avant d'installer un siège de sécurité enfant dans le véhicule, des précautions doivent être respectées, différents types de siège de sécurité enfant, ainsi que des méthodes d'installation, etc. indiqués dans ce manuel.

Utilisez un siège de sécurité enfant lorsque vous conduisez en compagnie d'un enfant qui ne peut pas utiliser correctement une ceinture de sécurité. Pour la sécurité de l'enfant, installez le siège de sécurité enfant sur un siège arrière. Veillez à suivre la méthode d'installation figurant dans le manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité.

Table des matières

Points à retenir: P.54

Siège de sécurité enfant: P.56

Lors de l'utilisation d'un siège de sécurité enfant: P.56

Méthode d'installation du siège de sécurité enfant

- Fixé avec une ceinture de sécurité: P.58
- Fixé avec un point d'ancrage

LATCH pour sièges de sécurité enfant: P.63

- Au moyen d'une patte d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure): P.65

Points à retenir

La législation en vigueur dans les 50 états des États-Unis ainsi qu'au Canada impose désormais l'utilisation de sièges de sécurité enfant.

- Donnez la priorité et respectez les avertissements, ainsi que les lois et réglementations relatives aux sièges de sécurité enfant.
- Utilisez un siège de sécurité enfant jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.



AVERTISSEMENT

■ Lorsqu'un enfant est présent dans le véhicule

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT**

- Pour une protection efficace en cas d'accidents et d'arrêts brusques, un enfant doit être correctement retenu avec une ceinture de sécurité ou assis dans un siège de sécurité enfant correctement installé. Pour en savoir plus sur l'installation, reportez-vous au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant. Des instructions d'installation générales sont fournies dans ce manuel.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant adapté au poids et à la taille de l'enfant et de l'installer sur le siège arrière. D'après les statistiques relatives aux accidents, un enfant est plus en sécurité lorsqu'il est correctement attaché sur le siège arrière que sur le siège avant.
- Tenir un enfant dans vos bras ou le faire tenir par une autre personne ne remplace pas un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et l'habitacle du véhicule.

■ Manipulation du siège de sécurité enfant

Si le siège de sécurité enfant n'est pas correctement fixé, l'enfant ou d'autres passagers risquent d'être gravement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

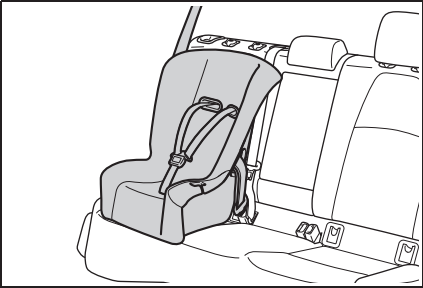
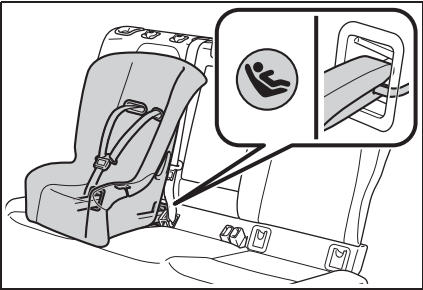
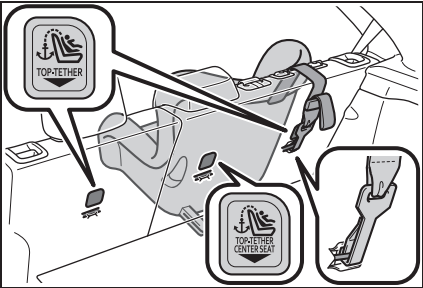
- Si le véhicule subit un choc important lors d'un accident, etc., il est possible que le siège de sécurité enfant présente des dommages qui ne sont pas facilement visibles. Dans de tels cas, ne réutilisez pas le siège de sécurité.

- Veillez à respecter toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant et à fixer correctement le siège.
- Veillez à bien fixer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, retirez-le du véhicule ou bien rangez-le dans le compartiment à bagages, de manière sûre.

Siège de sécurité enfant

■ **Types de méthodes d'installation des sièges de sécurité enfant**

Vérifiez dans le manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant l'installation du siège de sécurité enfant.

Méthode d'installation		Page
Fixation au moyen de la ceinture de sécurité		P.58
Fixation au moyen de points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant		P.63
Fixation au moyen de pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)		P.65

Lors de l'utilisation d'un siège de sécurité enfant

■ **Lorsqu'un siège de sécurité enfant est installé sur un**

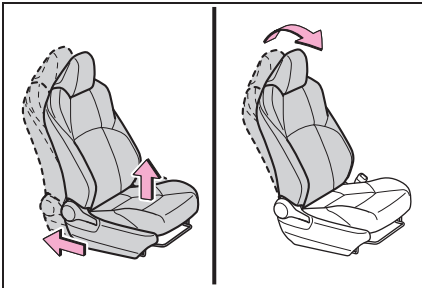
siège passager avant

Pour la sécurité de l'enfant, installez les sièges de sécurité enfant sur les sièges arrière. Lorsque l'installation d'un siège

de sécurité enfant sur un siège passager avant est inévitable, réglez le siège comme suit et installez le siège de sécurité enfant :

- Placez le siège avant sur la position la plus reculée.
- Réglez la hauteur de siège sur la position la plus élevée.
- Réglez l'inclinaison du dossier de siège sur la position la plus relevée.
- Si l'appuie-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête.

Sinon, placez l'appuie-tête sur la position la plus haute.



AVERTISSEMENT

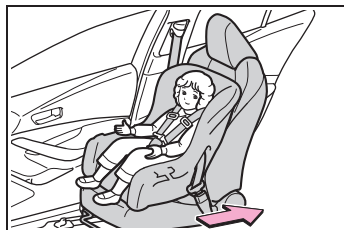
■ Lors de l'utilisation d'un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. En cas d'accident, la force engendrée par le déploiement rapide du coussin gonflable du passager avant peut blesser grièvement, voire tuer l'enfant si le siège de sécurité enfant type dos à la route est installé sur le siège du passager avant.
- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant que dans une situation où il est impossible de faire autrement. Un siège de sécurité enfant qui nécessite le recours à une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège du passager avant en raison de l'absence de dispositif d'arrimage prévu à cet effet sur le siège du passager avant.

- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant que dans une situation où il est impossible de faire autrement. Si vous installez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège du passager avant, réglez l'inclinaison du dossier de siège sur la position la plus droite, reculez le siège au maximum, et levez le siège sur la position la plus haute, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé.



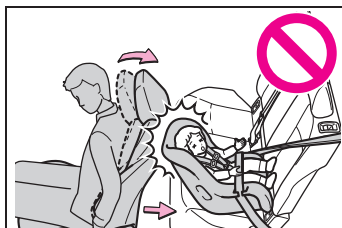
⚠ AVERTISSEMENT

- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière ou des rails latéraux de toit où les coussins gonflables latéraux SRS ou les coussins gonflables rideaux SRS se déploient, même si l'enfant est assis dans le siège de sécurité enfant. Le déploiement des coussins gonflables latéraux et rideaux SRS représente un danger, le choc pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles, chez l'enfant.



- Si vous installez un siège rehausseur, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture doit être maintenue à l'écart du cou de l'enfant, mais ne doit pas non plus glisser de son épaule.
- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'âge et à la taille de l'enfant et installez-le sur le siège arrière.

- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et empêche sa fixation correcte, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.



- Positionnez le siège du passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.

Siège de sécurité enfant fixé avec une ceinture de sécurité

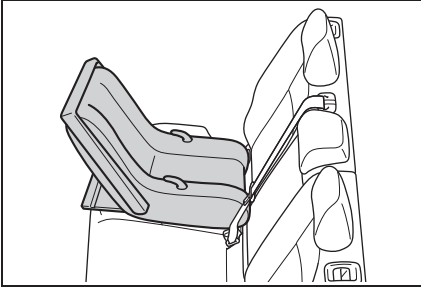
Tout siège de sécurité enfant, qu'il soit prévu pour les nourrissons ou les jeunes enfants, doit lui-même être convenablement attaché au siège avec la partie abdominale de la sangle abdominale/diagonale.

■ Installation du siège de sécurité enfant au moyen d'une ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

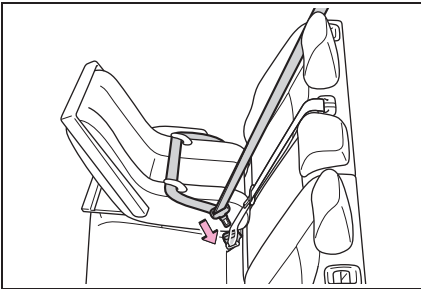
Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.

■ Type dos à la route — Siège de sécurité nourrisson/siège modulable

- 1 Placez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière, dos à la route.

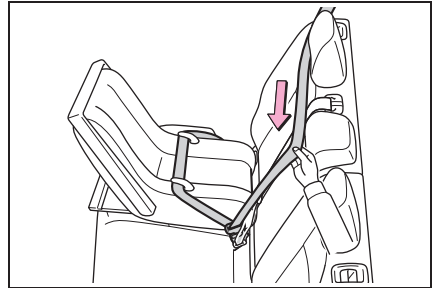


- 2 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



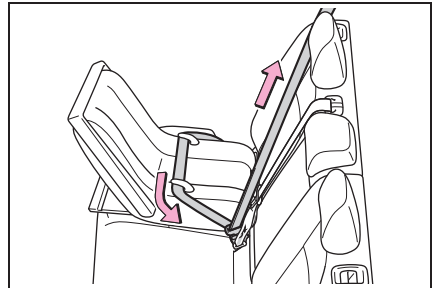
- 3 Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée,

la ceinture ne peut plus être déroulée.



- 4 Plaquez le siège de sécurité enfant contre le siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne peut plus être déroulée.



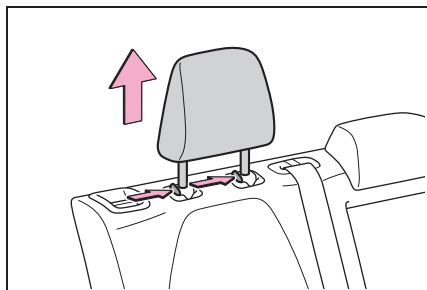
- 5 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, balangez-le d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il est solidement installé. (→P.62)

■ Type face à la route — Siège modulable

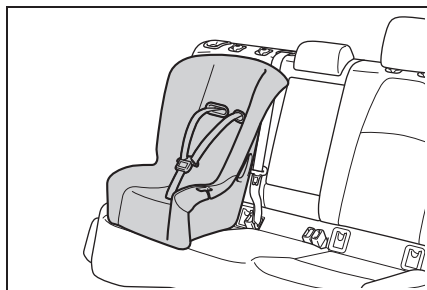
- 1 Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer le siège de sécurité enfant sur le siège passager avant,

reportez-vous à P.56 pour le réglage du siège passager avant.

- 2** Si l'appuie-tête gêne votre siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête. (→P.127)

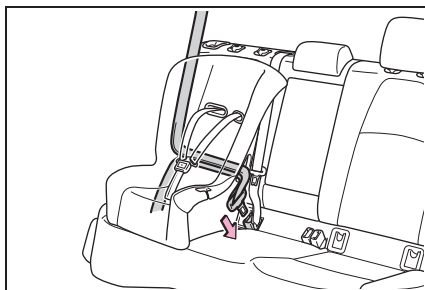


- 3** Placez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à l'avant du véhicule.

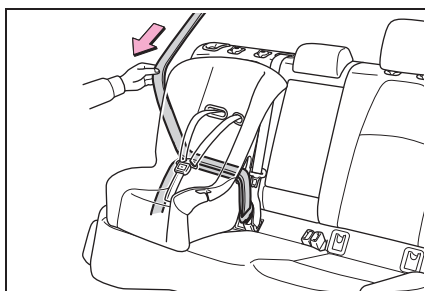


- 4** Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et insérez le pêne dans la boucle. Assu-

rez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



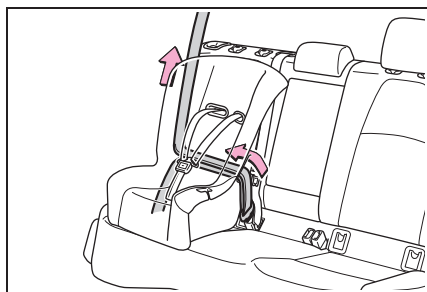
- 5** Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.



- 6** Plaquez le siège de sécurité enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne

peut plus être déroulée.



7 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, suivez les instructions du manuel d'utilisation du fabricant du siège de sécurité enfant relatives à l'installation, et attachez la sangle de retenue supérieure sur le point d'ancrage prévu à cet effet. (→P.65)

8 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, balancez-le d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il est solidement installé. (→P.62)

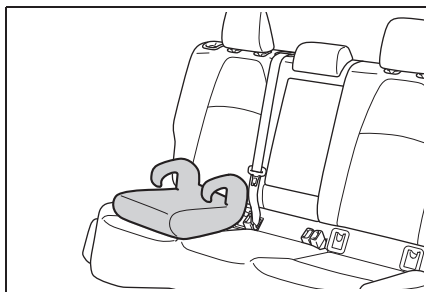
■ Siège rehausseur

- 1** Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer le siège de sécurité enfant sur le siège passager avant, reportez-vous à P.56 pour le réglage du siège passager avant.
- 2** Type avec dossier haut: Si l'appuie-tête gêne votre siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré,

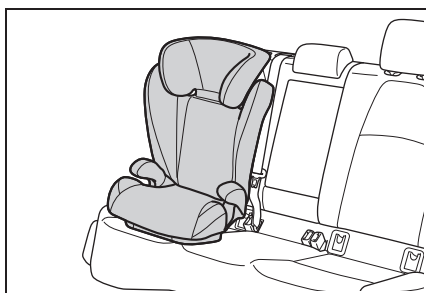
retirez l'appuie-tête.
(→P.127)

- 3** Placez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à l'avant du véhicule.

► Type rehausseur



► Type avec dossier haut



- 4** Installez l'enfant dans le siège de sécurité enfant. Passez la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant conformément aux instructions fournies par le fabricant, puis insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

Vérifiez le positionnement correct de la sangle diagonale sur l'épaule de l'enfant, la sangle abdominale doit être placée le plus bas pos-

sible. (→P.31)

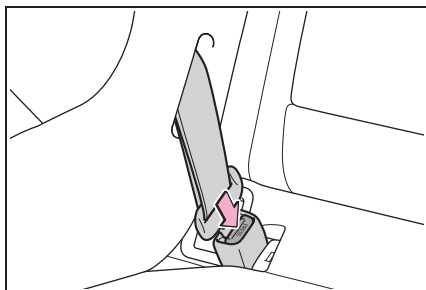


■ Retrait d'un siège de sécurité enfant fixé au moyen d'une ceinture de sécurité

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité s'enrouler complètement.

Lorsque vous détachez la boucle, le siège de sécurité enfant peut se lever brusquement en raison du rebond du coussin de siège. Débranchez la boucle tout en retenant le siège de sécurité enfant.

Étant donné que la ceinture de sécurité s'enroule automatiquement, replacez-la lentement sur la position de rangement.



⚠ AVERTISSEMENT

■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort. Si cela se produit et que la boucle ne peut pas être détachée, des ciseaux doivent être utilisés pour couper la ceinture.
- Assurez-vous que la ceinture et le pêne sont bien verrouillés et que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.
- Bougez le siège de sécurité enfant de gauche à droite et d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il a été installé de façon sûre.
- Après vous être assuré de la bonne fixation du siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Si vous installez un siège rehausseur, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture doit être maintenue à l'écart du cou de l'enfant, mais ne doit pas non plus glisser de son épaule.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.



AVERTISSEMENT

- Lors de la fixation de certains types de siège de sécurité enfant sur les sièges arrière, il peut s'avérer impossible d'utiliser correctement les ceintures de sécurité sur les places se trouvant à côté du siège de sécurité enfant sans interférer avec ce dernier ou affecter l'efficacité des ceintures de sécurité. Veillez à ce que votre ceinture de sécurité s'adapte parfaitement sur votre épaule et bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle interfère avec le siège de sécurité enfant, déplacez-vous sur une position différente. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant dans le siège central arrière, mettez les deux coussins de siège dans la même position et inclinez les deux dossiers de siège selon le même angle. Sinon, le siège de sécurité enfant ne peut pas être solidement attaché et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles en cas de freinage brusque, d'embarquée ou d'accident.

■ En cas d'installation d'un siège rehausseur

Pour empêcher l'activation du mode de verrouillage ALR de la ceinture, ne déroulez pas complètement la sangle diagonale. En mode ALR, la ceinture ne fonctionne qu'en tension. Ceci peut gêner ou blesser l'enfant. (→P.34)

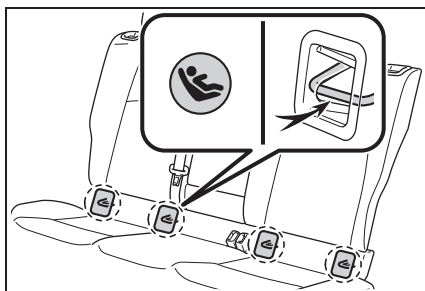
■ N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant, la ceinture de sécurité ne retient pas correctement le siège de sécurité enfant, ce qui peut occasionner de graves blessures ou la mort de l'enfant ou d'autres passagers en cas de freinage brusque, d'embarquée ou d'accident.

Siège de sécurité enfant fixé avec un point d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

■ Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

Des points d'ancrage LATCH sont prévus pour le siège latéral arrière. (L'emplacement des points d'ancrages est indiqué par des repères fixés aux sièges.)



■ Lors de l'installation sur les sièges latéraux arrière

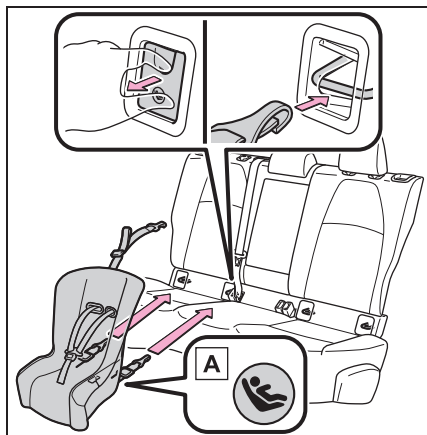
Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec le siège

de sécurité enfant.

- 1 Si l'appuie-tête gêne votre siège de sécurité enfant, et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête. (→P.127)
- ▶ Avec des fixations inférieures flexibles
- 2 Retirez les caches des points d'ancrage, et installez le siège de sécurité enfant sur le siège.

Les barres sont installées derrière les caches des points d'ancrage.

Pour les propriétaires au Canada: Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant **A** indique la présence d'un système de fixation inférieure.



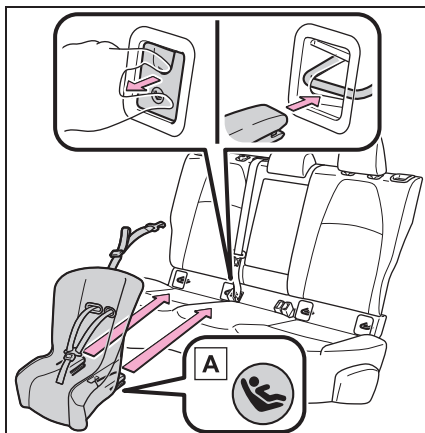
A Canada uniquement

- ▶ Avec des fixations inférieures rigides
- 2 Retirez les caches des points d'ancrage, et installez le siège de sécurité enfant sur le siège.

Les barres sont installées derrière

les caches des points d'ancrage.

Pour les propriétaires au Canada: Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant **A** indique la présence d'un système de fixation inférieure.



A Canada uniquement

- 3 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, suivez les instructions du manuel d'utilisation du fabricant du siège de sécurité enfant relatives à l'installation, et attachez la sangle de retenue supérieure sur le point d'ancrage prévu à cet effet. (→P.65)
 - 4 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, balangez-le d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il est solidement installé. (→P.62)
- **Lors de l'installation sur le siège central arrière**

Aucun point d'ancrage LATCH n'est présent derrière le siège

central arrière. Toutefois, les points d'ancrage LATCH intérieurs des sièges latéraux, qui sont espacés de 15,6 in. (396 mm), peuvent être utilisés si les instructions fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant permettent l'utilisation de ces points d'ancrage avec l'espace-ment d'ancrage indiqué.

Les sièges de sécurité enfant équipés de fixations inférieures rigides ne peuvent pas être installés sur le siège central. Ce type de siège de sécurité enfant peut être uniquement installé sur le siège latéral.

■ **Législations et réglementations relatives aux points d'ancrage**

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMV-SS210.2.

Les sièges de sécurité enfant conformes aux spécifications de la norme FMVSS213 ou CMVSS213 peuvent être utilisés.

Ce véhicule est conçu pour répondre aux normes SAE J1819.



AVERTISSEMENT

■ **En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez qu'il n'y a aucun objet gênant à proximité des points d'ancrage et que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Lors de la fixation de certains types de siège de sécurité enfant sur les sièges arrière, il peut s'avérer impossible d'utiliser correctement les ceintures de sécurité sur les places se trouvant à côté du siège de sécurité enfant sans interférer avec ce dernier ou affecter l'efficacité des ceintures de sécurité. Veillez à ce que votre ceinture de sécurité s'adapte parfaitement sur votre épaule et bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle interfère avec le siège de sécurité enfant, déplacez-vous sur une position différente. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.
- Si vous ajustez le siège, vérifiez à nouveau la sécurité au niveau du siège de sécurité enfant.

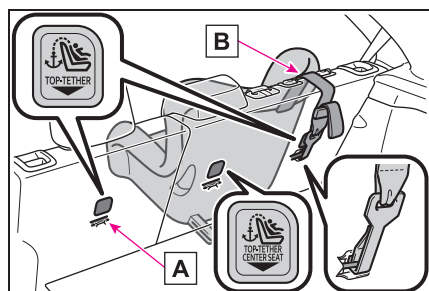
Au moyen d'une patte d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

■ **Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)**

Des pattes d'ancrage sont fournies pour chaque siège arrière.

Utilisez les pattes d'ancrage

pour fixer la sangle de retenue supérieure.



A Pattes d'ancrage

B Sangle de retenue supérieure

■ Fixation de la sangle de retenue supérieure à la patte d'ancrage

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.

► Sièges latéraux arrière

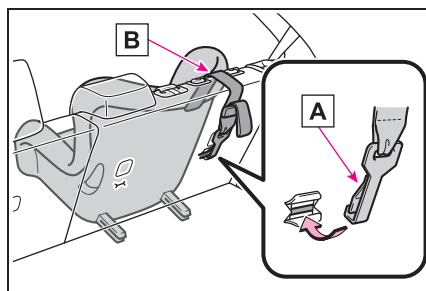
1 Retirez l'appuie-tête.
(→P.127)

2 Fixez le crochet sur la patte d'ancrage et serrez la sangle de retenue supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est solidement attachée. (→P.62)

Si l'appuie-tête ne gêne pas l'installation du siège de sécurité enfant,

installez l'appuie-tête.



A Crochet

B Sangle de retenue supérieure

► Siège central arrière

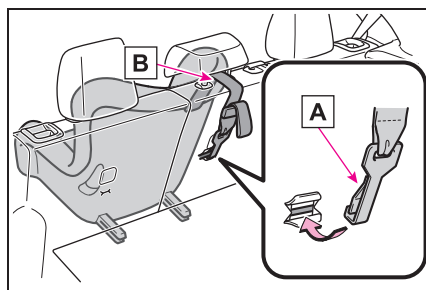
1 Les appuie-têtes doivent être réglés sur la position la plus haute.

Si l'appuie-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant ou de la sangle de retenue supérieure et que l'appuie-tête peut être retiré, retirez l'appuie-tête. (→P.127)

2 Fixez le crochet sur la patte d'ancrage et serrez la sangle de retenue supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est solidement attachée. (→P.62)

Lors de l'installation du siège de sécurité enfant avec l'appuie-tête relevé, veillez à ce que la sangle de retenue supérieure passe sous l'appuie-tête.



- A** Crochet
- B** Sangle de retenue supérieure

■ Législations et réglementations relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMV-SS210.2.

Les sièges de sécurité enfant conformes aux spécifications de la norme FMVSS213 ou CMVSS213 peuvent être utilisés.

Ce véhicule est conçu pour répondre aux normes SAE J1819.



AVERTISSEMENT

■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Attachez solidement la sangle de retenue supérieure et assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.
- Ne fixez pas la sangle de retenue supérieure à autre chose que la patte d'ancrage.
- Après vous être assuré de la bonne fixation du siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Lors de l'installation du siège de sécurité enfant avec l'appuie-tête relevé, une fois l'appuie-tête relevé puis la patte d'ancrage fixée, ne baissez pas l'appuie-tête.

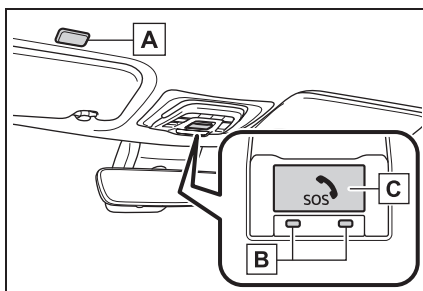
Safety Connect

Safety Connect est un service télématique sur abonnement qui utilise les données du système de positionnement global (GPS) et une technologie cellulaire intégrée pour assurer sécurité et protection aux abonnés. Safety Connect s'appuie sur un centre de traitement mis en place par Toyota, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Le service Safety Connect est disponible par abonnement sur une sélection de véhicules équipés de l'équipement télématique.

En utilisant le service Safety Connect, vous approuvez les conditions générales du contrat d'abonnement aux services télématiques en vigueur et susceptibles d'être modifiées à tout moment; un exemplaire de ce contrat est disponible sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto Rico et Toyota.ca au Canada. Toute utilisation du service Safety Connect est subordonnée à l'application desdites conditions générales en vigueur.

Composants du système



- A** Microphone (côté conducteur)
- B** Témoins indicateurs à LED
- C** Bouton "SOS"

Services

Les services Safety Connect à disposition des abonnés sont les suivants:

- Automatic Collision Notification*

Contribue à ce que les utilisateurs bénéficient de la réaction nécessaire de la part des services de secours. (→P.70)

*: Brevet américain n° 7,508,298 B2

- Stolen Vehicle Location

Aide les conducteurs en cas de vol du véhicule. (→P.70)

- Bouton d'assistance d'urgence ("SOS")

Permet de mettre les conducteurs en relation avec le centre de traitement. (→P.71)

- Enhanced Roadside Assistance

Offre aux conducteurs divers services d'assistance sur la route.
(→P.71)

Abonnement

Dès lors que vous avez signé l'accord de service d'abonnement télématique et que vous êtes inscrits, vous pouvez commencer à recevoir les services. Diverses conditions de souscription sont disponibles. Pour tout complément d'informations sur l'abonnement, contactez votre concessionnaire Toyota, appelez le centre d'appels approprié ci-après ou appuyez sur le bouton "SOS" dans votre véhicule.

• États-Unis

1-800-331-4331

• Canada

1-888-869-6828

• Porto Rico

1-877-855-8377

Informations sur les services Safety Connect

- Il est impossible de téléphoner à l'aide de la technologie Bluetooth® du véhicule lorsque Safety Connect est actif et en cours d'utilisation.
- La disponibilité du service Safety Connect est effective à compter de l'automne 2009 sur une sélection de modèles Toyota (uniquement dans les états contigus des États-Unis). La mise en relation avec le centre de traitement Safety Connect dépend du bon état fonctionnel du dispositif télématique, de la disponibilité de la connexion mobile et de la qualité

de réception du signal des satellites GPS, autant de facteurs qui peuvent limiter la capacité à obtenir le centre de traitement ou à bénéficier du soutien des services d'urgence. L'adhésion et la signature de l'Accord de service d'abonnement télématique sont indispensables. Diverses conditions de souscription sont disponibles, à des tarifs variables en fonction de l'option sélectionnée et de l'emplacement.

- Les services Automatic Collision Notification, Emergency Assistance et Stolen Vehicle Location sont disponibles aux États-Unis, y compris à Hawaï et en Alaska, au Porto-Rico et au Canada, et le service Enhanced Roadside Assistance est disponible aux États-Unis, à Porto Rico et au Canada.
- Les services Automatic Collision Notification, Emergency Assistance, Stolen Vehicle et Enhanced Road Assistance ne sont pas disponibles dans les Îles Vierges des États-Unis.
Pour les véhicules vendus en premier lieu dans les Îles Vierges des États-Unis, aucun service Safety Connect ne fonctionnera à l'intérieur comme à l'extérieur des Îles Vierges des États-Unis.
- Les services Safety Connect n'entrent pas dans le champ d'application de la section 255 de la loi Telecommunications Act, et le dispositif n'est pas compatible TTY.

Langues

Le centre de traitement Safety Connect propose son assistance en plusieurs langues.

Les messages du serveur vocal du système Safety Connect sont disponibles en anglais, en espagnol et en français. Veuillez indiquer la langue de votre choix au moment de votre adhésion.

■ Lorsque vous prenez contact avec le centre de traitement

Vous risquez de ne pas pouvoir contacter le centre de traitement si le réseau est surchargé.

Témoins indicateurs à LED Safety Connect

Lorsque le contact du moteur est placé sur ON, le témoin indicateur rouge s'allume pendant 2 secondes, puis s'éteint. Ensuite, le témoin indicateur vert s'allume pour indiquer que le service est actif.

Certaines conditions particulières d'utilisation du système sont signalées de la manière suivante par les témoins indicateurs :

- Témoin indicateur vert allumé = service actif
- Témoin indicateur vert clignotant = appel Safety Connect en cours
- Témoin indicateur rouge (sauf au démarrage du véhicule) = dysfonctionnement du système (contactez votre concessionnaire Toyota)
- Aucun témoin indicateur (éteint) = service Safety Connect non actif

Services Safety Connect

■ Automatic Collision Notification

En cas de déploiement d'un

quelconque coussin gonflable ou de grave collision par l'arrière, le système est conçu pour appeler automatiquement le centre d'intervention. Le téléopérateur qui reçoit l'appel est informé de la localisation du véhicule, et tente d'entrer en communication vocale avec les occupants du véhicule, pour estimer le niveau d'urgence. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l'appel en urgence, prend contact avec les services d'urgence les plus proches afin de décrire la situation, et demande qu'une assistance soit portée sur les lieux.

■ Stolen Vehicle Location

Si votre véhicule est volé, Safety Connect peut aider les autorités locales à localiser et à retrouver le véhicule. Après avoir déposé plainte à la police, appelez le centre d'appels au 1-800-331-4331 aux États-Unis, au 1-877-855-8377 à Porto Rico ou au 1-888-869-6828 au Canada, et suivez les messages du serveur vocal pour demander à Safety Connect la mise en œuvre du service.

En plus d'aider les forces de l'ordre à retrouver un véhicule volé, il se peut que les données de localisation des véhicules équipés de Safety Connect,

dans certains cas, puissent être partagées avec des tiers afin de localiser votre véhicule. Des informations supplémentaires sont disponibles sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto Rico et Toyota.ca au Canada.

■ Bouton d'assistance d'urgence ("SOS")

En cas d'urgence sur la route, appuyez sur le bouton "SOS" pour être mis en relation avec le centre de traitement Safety Connect. Le téléopérateur qui répond détermine la localisation de votre véhicule, estime l'urgence et envoie sur place les moyens d'assistance nécessaires.

Si vous appuyez accidentellement sur le bouton "SOS", dites au téléopérateur du centre de traitement que vous n'êtes pas confronté à une situation d'urgence.

■ Enhanced Roadside Assistance

L'Enhanced Roadside Assistance ajoute les données GPS au service de dépannage déjà compris dans la garantie Toyota.

Les abonnés ont la possibilité d'appuyer sur le bouton "SOS" pour être mis en relation avec un téléopérateur du centre de traitement Safety Connect, qui peut organiser le dépannage dans bien des cas: remorquage, crevaison, panne sèche, etc.

Pour une description complète des services d'assistance dépannage améliorée et des limitations auxquelles ils sont soumis, merci de vous reporter aux conditions générales d'utilisation Safety Connect, disponibles sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto Rico et Toyota.ca au Canada.

Informations relatives à la sécurité pour Safety Connect

Important! Lisez les informations qui suivent avant d'utiliser le service Safety Connect.

■ Exposition aux signaux radioélectriques

Le système Safety Connect installé dans votre véhicule est un émetteur-récepteur radio de faible puissance. Il reçoit et transmet des signaux radioélectriques (RF).

En août 1996, la Federal Communications Commission (FCC) a adopté une directive relative à l'exposition aux radiofréquences RF, avec des niveaux de sécurité pour les téléphones mobiles. Cette directive est cohérente avec les normes de sécurité précédemment édictées par les organismes de normalisation américains et internationaux suivants.

- ANSI (American National Standards Institute) C95.1 [1992]
- NCRP (National Council on Radiation Protection and Measurement) Rapport 86 [1986]
- ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection) [1996]

Ces normes sont fondées sur des évaluations approfondies et périodiques des études publiées dans la presse scientifique.

Pour mettre au point la norme ANSI (C95.1), plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins issus des milieux universitaires, gouvernementaux de santé publique et industriels ont passé au crible l'ensemble des recherches disponibles sur la question.

Le système Safety Connect est techniquement conforme en tout point à la directive de la FCC, en plus des autres normes énumérées.

■ Informations sur le logiciel libre/à code source ouvert

Ce produit contient un logiciel libre/à code source ouvert (FOSS).

Les informations de licence et/ou le code source de tels FOSS sont disponibles à l'URL suivante.

<https://opensource.lge.com/osSch/list?types=ALL&search=TL21BNU>

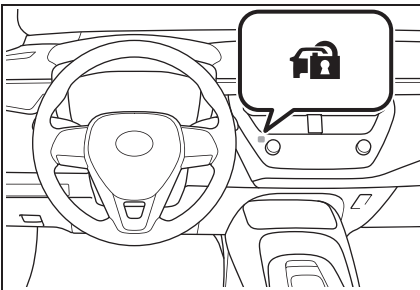
Système d'antidémarrage

Les clés du véhicule contiennent une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du moteur si la clé n'a pas été préalablement enregistrée dans l'ordinateur de bord du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous quittez le véhicule.

Ce système est conçu pour aider à la prévention du vol du véhicule, il ne constitue toutefois pas une garantie absolue contre les vols de véhicules.

Utilisation du système



Le témoin indicateur clignote après la mise sur arrêt du contact du moteur, pour indiquer que le système fonctionne.

Le témoin indicateur arrête de clignoter une fois que le contact

du moteur est placé sur ACC ou ON pour indiquer que le système a été désactivé.

■ Entretien du système

Le système d'antidémarrage dont est équipé le véhicule ne nécessite aucun entretien.

■ Conditions risquant d'entraîner un dysfonctionnement du système

- Si la partie de préhension de la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est à proximité ou en contact avec une clé du système de sécurité (clé avec puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule



NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne modifiez et ne démontez pas le système. S'il a été modifié ou retiré, il n'est plus garanti que le système fonctionne normalement.

Alarme*

* : Sur modèles équipés

L'alarme émet de la lumière et du son pour donner l'alerte lorsqu'une intrusion est détectée.

L'alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu'elle est armée:

- Vous avez déverrouillé ou ouvert une porte ou un hayon verrouillés par un autre moyen que la fonction d'accès mains libres, la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique. (Les portes se verrouillent à nouveau automatiquement.)
- Le capot est ouvert.

Armement/désactivation/arrêt du système d'alarme

■ Éléments à vérifier avant de verrouiller le véhicule

Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme et le vol du véhicule, vérifiez les points suivants:

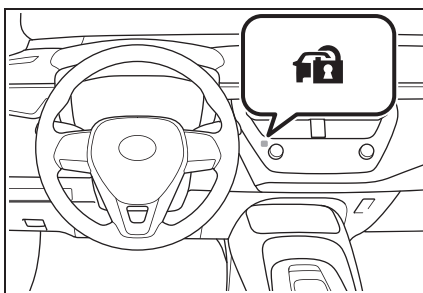
- Personne ne se trouve à bord du véhicule.
- Les vitres sont fermées avant que l'alarme ne soit armée.
- Aucun objet de valeur ou

autre effet personnel n'est laissé dans le véhicule.

■ Réglage

Fermez les portes, le hayon et le capot, et verrouillez toutes les portes. Le système est automatiquement activé après 30 secondes.

Le témoin indicateur allumé se met à clignoter dès lors que le système est armé.



■ Désactivation ou arrêt

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou arrêter les alarmes:

- Déverrouillez les portes.
- Placez le contact du moteur sur ACC ou ON, ou démarrez le moteur. (L'alarme se désactive ou s'arrête après quelques secondes.)

■ Entretien du système

Le système d'alarme dont est équipé le véhicule ne nécessite aucun entretien.

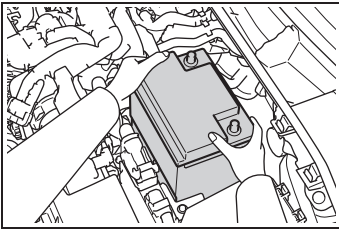
■ Déclenchement de l'alarme

L'alarme risque de se déclencher dans les situations suivantes: (Arrêter l'alarme désactive le système d'alarme.)

- Une personne à bord du véhicule ouvre une porte, le hayon ou le capot, ou déverrouille le véhicule.



- Une personne à bord du véhicule déverrouille la porte au moyen des boutons de verrouillage intérieurs.
- Remplacement ou recharge de la batterie lorsque le véhicule est verrouillé. (→P.421)



■ Verrouillage des portes lié à l'alarme

Dans les situations suivantes, selon la situation, la porte peut se verrouiller automatiquement pour empêcher toute intrusion dans le véhicule:

- Lorsqu'une personne restée dans le véhicule déverrouille la porte et que l'alarme est activée.
- Une personne restée dans le véhicule déverrouille la porte alors que l'alarme est activée.
- Lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie



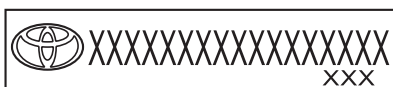
NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne modifiez et ne démontez pas le système. S'il a été modifié ou retiré, il n'est plus garanti que le système fonctionne normalement.

Étiquettes de prévention contre le vol (États-Unis)

Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin de lutter contre le vol, en facilitant le repérage et la récupération des pièces issues des véhicules volés. Ne les retirez pas, sous peine de poursuites judiciaires.



2-1. Combiné d'instruments

Témoins et témoins d'avertissement.....	78
Jauges et instruments (affichage 4,2 pouces).....	83
Jauges et instruments (affichage 7 pouces).....	86
Écran multifonctionnel (affichage 4,2 pouces).....	89
Écran multifonctionnel (affichage 7 pouces).....	95
Informations relatives à la consommation de carburant.....	101

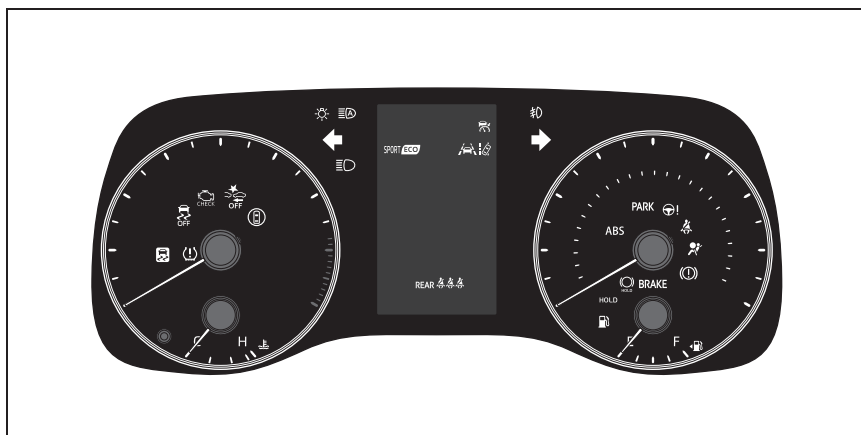
Témoins et témoins d'avertissement

Les témoins et témoins d'avertissement du combiné d'instruments, de la console centrale et des rétroviseurs extérieurs informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.

Témoins et témoins d'avertissement affichés sur le combiné d'instruments

À titre explicatif, les illustrations suivantes montrent tous les témoins d'avertissement et les témoins allumés.

► Affichage 4,2 pouces



► Affichage 7 pouces



Témoins d'avertissement

Les témoins d'avertissement informent le conducteur des dysfonctionnements présents dans les systèmes du véhicule.

BRAKE

Témoin d'avertissement du système de freinage*¹

(États-Unis)(→P.377)



(Rouge)
(Canada)

Témoin d'avertissement du système de freinage*¹
(→P.377)



(Jaune)

Témoin d'avertissement du système de freinage*¹
(→P.377)



Témoin d'avertissement de surchauffe de liquide de refroidissement*²
(→P.378)



Témoin d'avertissement du système de charge*²
(→P.378)



Témoin d'avertissement de pression d'huile moteur insuffisante*² (→P.378)



Témoin indicateur de dysfonctionnement*¹

(États-Unis)(→P.379)



(Canada)

Témoin indicateur de dysfonctionnement*¹
(→P.379)



Témoin d'avertissement SRS*¹ (→P.379)

ABS

Témoin d'avertissement ABS*¹ (→P.379)

(États-Unis)



(Canada)

Témoin d'avertissement ABS*¹ (→P.379)



Témoin d'avertissement de mauvais usage de la pédale*² (→P.380)



(Rouge)

Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique*¹
(→P.380)



(Jaune)

Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique*¹
(→P.380)



Témoin d'avertissement de niveau de carburant insuffisant (→P.380)



Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant (→P.381)



*³

Témoins de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière (→P.381)



*⁴



Témoin d'avertissement de pression des pneus*¹
(→P.382)



(Clignote ou s'allume)

Témoin d'avertissement PCS*¹ (→P.383)



(Orange)

Témoin LTA (→P.383)



(Orange)

Témoin LDA (→P.383)



(Orange)

Témoin PDA (→P.384)



Témoin de régulateur de vitesse actif (→P.384)



Témoin de régulateur de vitesse (→P.384)



Témoin d'informations relatives à l'aide à la conduite*¹ (→P.385)



Témoin de perte d'adhérence*¹ (→P.385)



PARK Témoin de frein de stationnement (→P.386)
(Clignote) (États-Unis)



(P) Témoin de frein de stationnement (→P.386)
(Clignote) (Canada)



HOLD Témoin d'activation du système de maintien des freins*¹ (→P.386)
(Clignote)

*¹: Ces témoins s'allument lorsque le contact du moteur est placé sur ON pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur, ou après quelques secondes. Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système si les témoins ne s'allument pas, ou s'éteignent. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*²: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

*³: Écran 4,2 pouces.

*⁴: Écran 7 pouces.



AVERTISSEMENT

■ Si un témoin d'avertissement du système de sécurité ne s'allume pas

Si le témoin d'un système de sécurité tel que le témoin d'avertissement ABS ou SRS ne s'allume pas au démarrage du moteur, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, ce qui peut entraîner la mort ou de graves blessures. Faites contrôler immédiatement le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

Témoins

Les témoins informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.



Témoin des clignotants (→P.166)



Témoin des phares (→P.174)
(États-Unis)



Témoin de feux arrière (→P.174)
(Canada)



Témoin de feux de route (→P.176)



Témoin de feux de route automatiques (→P.177)



Témoin de feu antibrouillard avant (sur modèles équipés) (→P.180)



Témoin d'avertissement PCS*^{1, 2} (→P.197)



(Vert/Blanc/Orange)
[Clignotant])
Témoin LTA (→P.212)



(Vert/Blanc/Orange)
[Clignotant])
Témoin LDA (→P.217)



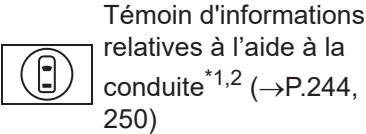
(Vert/blanc)
c)
Témoin PDA (→P.223)



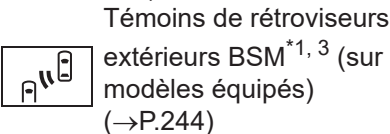
(Vert/blanc)
c)
Témoin de régulateur de vitesse (→P.228)



(Vert/blanc)
c)
Témoin de régulateur de vitesse actif (→P.228)



Témoin d'informations relatives à l'aide à la conduite^{*1,2} (→P.244, 250)



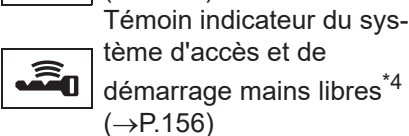
Témoins de rétroviseurs extérieurs BSM^{*1, 3} (sur modèles équipés) (→P.244)



(Clignote)
Témoin de perte d'adhérence^{*1} (→P.263)



Témoin VSC OFF^{*1, 2} (→P.264)



Témoin indicateur du système d'accès et de démarrage mains libres^{*4} (→P.156)



(États-Unis)
Témoin de frein de stationnement (→P.167)



(Canada)
Témoin de frein de stationnement (→P.167)



Témoin de veille du système de maintien des freins^{*1} (→P.171)



Témoin d'activation du système de maintien des freins^{*1} (→P.171)



Témoin indicateur d'éco-conduite^{*1} (→P.91, 97)



Témoin de température extérieure basse^{*5} (→P.83, 86)



Témoin de sécurité^{*6} (→P.73, 74)



Témoin "AIR BAG ON/OFF"^{*1, 7} (→P.47)



Témoin du mode d'éco-conduite (→P.261)



Témoin de mode sport (sur modèles équipés) (→P.261)

^{*1}: Ces témoins s'allument lorsque le contact du moteur est placé sur ON pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur, ou après quelques secondes. Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système si les témoins ne s'allument pas, ou s'éteignent. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

^{*2}: Ce témoin s'allume lorsque le système est désactivé.

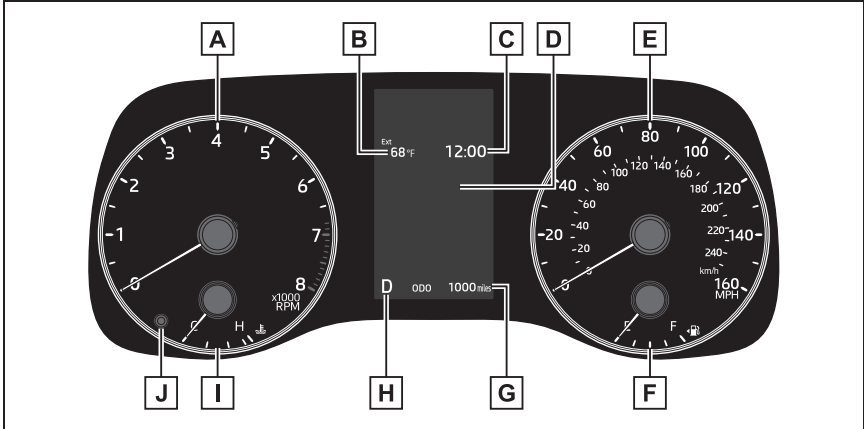
^{*3}: Ce témoin s'allume sur les rétroviseurs extérieurs.

- ^{*4}: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.
- ^{*5}: Lorsque la température extérieure est d'environ 37°F (3°C) ou moins, ce témoin clignote pendant environ 10 secondes, puis reste allumé.
- ^{*6}: Ce témoin s'allume sur la console centrale.
- ^{*7}: Ce témoin s'allume sur la console du pavillon.

Jauges et instruments (affichage 4,2 pouces)

Affichage des instruments

■ Emplacements des jauges et instruments



Les unités de mesure risquent de différer en fonction de la destination prévue du véhicule.

A Compte-tours

Affiche le régime moteur en tours par minute

B Température extérieure

Affiche la température extérieure dans une plage comprise entre -40°F (-40°C) et 140°F (60°C)

C Montre (→P.85)

D Écran multifonctionnel

Présente au conducteur diverses données du véhicule (→P.89)

Affiche les messages d'avertissement en cas de dysfonctionnement (→P.390)

E Compteur de vitesse

F Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir

G Affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel (→P.84)

H Témoin de position de changement de vitesse (→P.161)

I Jauge de température du liquide de refroidissement moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement moteur

J Bouton de changement d'affichage (→P.84)

■ Affichage de la température extérieure

- Dans les situations suivantes, la température extérieure correcte risque de ne pas s'afficher, ou le temps de réponse de l'affichage risque d'être plus long qu'à l'accoutumée:
 - Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à basse vitesse (moins de 12 mph [20 km/h])
 - Lorsque la température extérieure a brusquement changé (à l'entrée/la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)
- Lorsque "--" ou "E" est affiché, il est possible que le système soit défectueux. Amenez votre véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

■ Affichage à cristaux liquides

→P.89



AVERTISSEMENT

■ Écran d'informations par temps froid

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran d'informations à cristaux liquides. À des températures extrêmement basses, le temps de réponse de l'écran d'affichage des informations peut être lent, et les changements d'affichage peuvent être retardés.

Par exemple, un retard est constaté entre le changement de rapport réalisé par le conducteur et le nouveau numéro de rapport qui s'affiche. En raison de ce retard, le conducteur risque de rétrograder à nouveau et de provoquer un ralentissement brutal et excessif en raison du frein moteur, voire un accident pouvant entraîner des blessures ou la mort.



NOTE

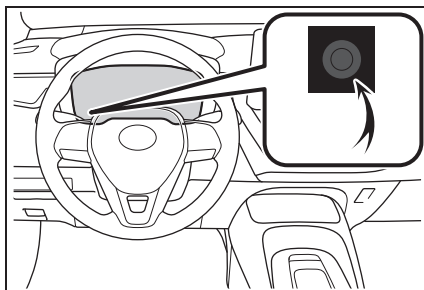
■ Pour éviter d'endommager le moteur et ses composants

- Ne laissez pas l'aiguille du compte-tours entrer dans la zone rouge, laquelle indique le régime moteur maximal.
- Il est possible que le moteur soit en train de surchauffer si la jauge de température de liquide de refroidissement moteur est dans la zone rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P.423)

Affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel

■ Modification de l'affichage

Appuyez sur le bouton de changement d'affichage jusqu'à ce que l'élément souhaité soit affiché.



■ Affichage des éléments

● Totalisateur kilométrique

Affiche la distance totale parcourue par le véhicule.

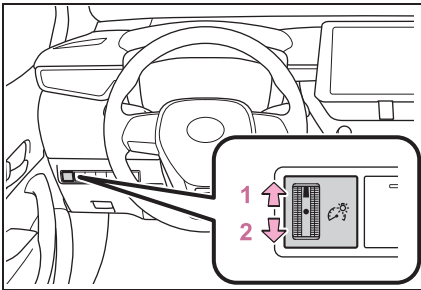
● Totalisateur partiel A/Totalisateur partiel B

Affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d'enregistrer et d'afficher différentes distances indépendamment.

Pour réinitialiser, affichez le totalisateur partiel souhaité et maintenez le bouton de changement d'affichage appuyé.

Modification de la luminosité des éclairages du tableau de bord

Il est possible de régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord.



1 Plus clair

2 Plus sombre

■ Réglage de la luminosité de l'éclairage du tableau de bord

Lorsque les phares ou les feux de stationnement sont allumés, les éclairages des instruments et du tableau de bord s'atténuent. Cependant, lorsque la molette de luminosité du tableau de bord est placée à la position maximale, les éclairages ne baissent pas en intensité, même si les feux de stationnement ou les

phares sont allumés.

Réglage de la montre

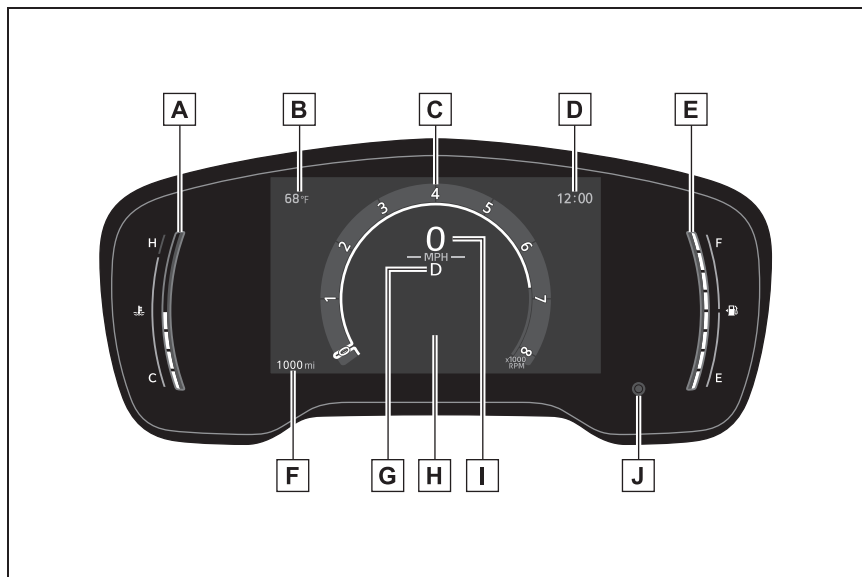
■ Les montres peuvent être réglées sur l'écran du système audio.

Reportez-vous à "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

Jauges et instruments (affichage 7 pouces)

Affichage des instruments

■ Emplacements des jauges et instruments



A Jauge de température du liquide de refroidissement moteur

Affiche la température du liquide de refroidissement moteur

B Température extérieure

Affiche la température extérieure dans une plage comprise entre -40°F (-40°C) et 140°F (60°C)

C Compteur de vitesse/compte-tours

Ce réglage peut également être modifié sur l'écran de réglage. (→P.452)

D Montre (→P.88)

E Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir

F Affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel
(→P.87)

G Témoin de position de changement de vitesse (→P.161)

H Écran multifonctionnel

Présente au conducteur diverses données du véhicule (→P.95)

Affiche les messages d'avertissement en cas de dysfonctionnement

(→P.390)

I Compteur de vitesse**J** Bouton de changement d'affichage (→P.87)**■ Affichage de la température extérieure**

- Dans les situations suivantes, la température extérieure correcte risque de ne pas s'afficher, ou le temps de réponse de l'affichage risque d'être plus long qu'à l'accoutumée:
- Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à basse vitesse (moins de 12 mph [20 km/h])
- Lorsque la température extérieure a brusquement changé (à l'entrée/la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)
- Lorsque "--" ou "E" est affiché, il est possible que le système soit défectueux. Amenez votre véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

■ Affichage à cristaux liquides

→P.96

■ Personnalisation

Les jauges et les instruments peuvent être personnalisés dans

 sur l'écran multifonctionnel.
(→P.452)

**AVERTISSEMENT****■ Écran d'informations par temps froid**

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran d'informations à cristaux liquides. À des températures extrêmement basses, le temps de réponse de l'écran d'affichage des informations peut être lent, et les changements d'affichage peuvent être retardés.

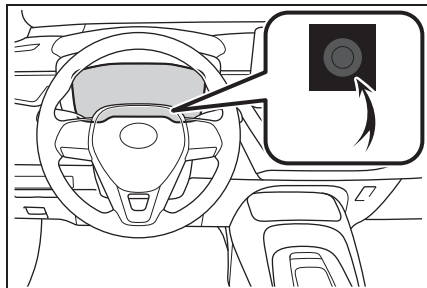
Par exemple, un retard est constaté entre le changement de rapport réalisé par le conducteur et le nouveau numéro de rapport qui s'affiche. En raison de ce retard, le conducteur risque de rétrograder à nouveau et de provoquer un ralentissement brutal et excessif en raison du frein moteur, voire un accident pouvant entraîner des blessures ou la mort.

**NOTE****■ Pour éviter d'endommager le moteur et ses composants**

- Ne laissez pas l'aiguille du compte-tours entrer dans la zone rouge, laquelle indique le régime moteur maximal.
- Il est possible que le moteur soit en train de surchauffer si la jauge de température de liquide de refroidissement moteur est dans la zone rouge (H). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi.
(→P.423)

Affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel**■ Modification de l'affichage**

Appuyez sur le bouton de changement d'affichage jusqu'à ce que l'élément souhaité soit affiché.



■ Affichage des éléments

● Totalisateur kilométrique

Affiche la distance totale parcourue par le véhicule.

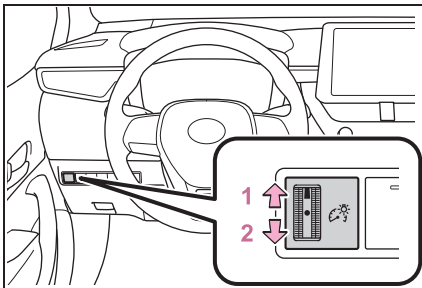
● Totalisateur partiel A/Totalisateur partiel B

Affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d'enregistrer et d'afficher différentes distances indépendamment.

Pour réinitialiser, affichez le totalisateur partiel souhaité et maintenez le bouton de changement d'affichage appuyé.

Modification de la luminosité des éclairages du tableau de bord

Il est possible de régler la luminosité de l'éclairage du tableau de bord.



1 Plus clair

2 Plus sombre

■ Réglage de la luminosité de l'éclairage du tableau de bord

Lorsque les phares ou les feux de stationnement sont allumés, les éclairages des instruments et du tableau de bord s'atténuent. Cependant, lorsque la molette de luminosité du tableau de bord est placée à la position maximale, les éclairages ne baissent pas en intensité, même si les feux de stationnement ou les phares sont allumés.

Réglage de la montre

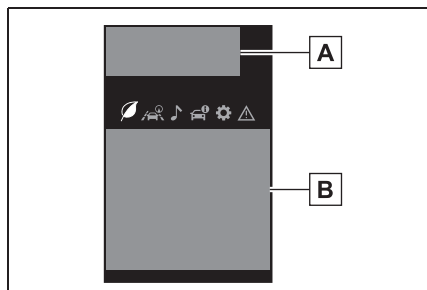
■ Les montres peuvent être réglées sur l'écran du système audio.

Reportez-vous à "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

Écran multifonctionnel (affichage 4,2 pouces)

Écran et icônes de menu

■ Affichage



A Zone d'affichage de l'état du système d'aide à la conduite

Affiche une image lorsque les systèmes suivants fonctionnent et

qu'un icône de menu autre que  est sélectionné:

- LTA (aide au suivi de voie)
- LDA (alerte de sortie de voie)
- RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)
- Régulateur de vitesse actif
- Régulateur de vitesse

B Zone d'affichage de contenu

Les icônes de menu sur l'écran multifonctionnel permettent d'afficher diverses informations relatives à la conduite. L'écran multifonctionnel peut également être utilisé pour modifier des réglages de l'écran et d'autres réglages du véhicule.

Des écrans contextuels indiquant des avertissements ou des conseils s'affichent également dans certaines situations.

■ Icônes de menu

Les icônes de menu apparaissent lorsque vous appuyez sur  ou  sur la commande de réglage des instruments.



Écran d'informations relatives à la conduite (→P.90)



Affichage d'informations du système d'aide à la conduite (→P.92)



Affichage lié au système audio (→P.93)



Écran d'informations du véhicule (→P.93)



Affichage des réglages (→P.93)



Affichage d'un message d'avertissement (→P.390)

■ Affichage à cristaux liquides

De petits points ou des points de lumière sont susceptibles d'apparaître sur l'écran. Ce phénomène est caractéristique des écrans à cristaux liquides et n'empêche nullement de continuer de s'en servir.



AVERTISSEMENT

■ Précautions d'usage pendant la conduite

- Lorsque vous utilisez l'écran multifonctionnel pendant la conduite, faites particulièrement attention à la sécurité aux alentours du véhicule.
- Ne regardez pas en permanence l'écran multifonctionnel pendant la conduite car vous risquez de ne pas voir des piétons, des objets sur la route, etc. devant le véhicule.

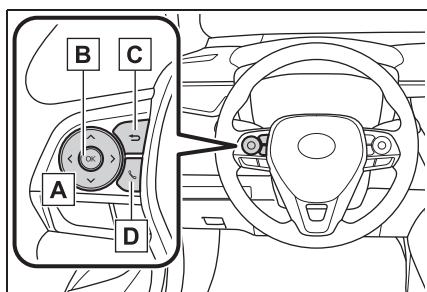
⚠ AVERTISSEMENT

■ Écran d'informations par temps froid

→P.84

Changement de l'affichage des instruments

L'écran multifonctionnel est utilisé à l'aide des commandes de réglage des instruments.



A < / > : Sélectionnez les icônes de menu

^ / v : Changez le contenu affiché, faites défiler l'écran vers le haut/bas et déplacez le curseur vers le haut/bas

B Appuyez: Valider/Régler
Maintenez appuyé: Réinitialiser/Afficher les éléments personnalisables

C Revenir à l'écran précédent

D Passer/recevoir un appel et affichage de l'historique

Lié au système mains libres, l'appel sortant ou entrant s'affiche. Pour des informations concernant le système mains libres, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

Contenu des informations relatives à la conduite

■ Affichage des éléments

- Affichage du compteur de vitesse/Autonomie
- Économie de carburant
- Témoin d'éco-conduite/Autonomie

■ Affichage du compteur de vitesse/Autonomie

- Affichage du compteur de vitesse
- Autonomie

Affiche l'autonomie avec le carburant restant. Utilisez les valeurs affichées comme référence uniquement.

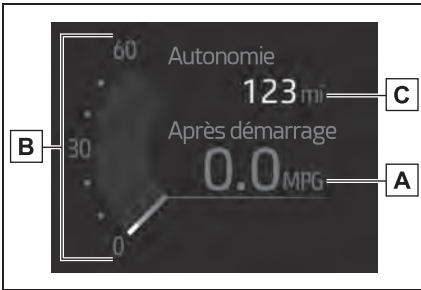
Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance réelle pouvant être parcourue peut différer de celle affichée.

Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant dans le réservoir, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

Lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant, placez le contact du moteur sur arrêt. Si le véhicule est approvisionné en carburant sans que le contact du moteur ne soit placé sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

■ Économie de carburant

Utilisez les valeurs affichées comme référence uniquement.



A Économie moyenne de carburant (après la réinitialisation)

Pour réinitialiser l'affichage de l'économie moyenne de carburant, maintenez la commande de réglage des instruments OK appuyée.

B Consommation de carburant actuelle

Affiche la consommation de carburant actuelle instantanée.

C Autonomie

Affiche l'autonomie avec le carburant restant.

Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance réelle pouvant être parcourue peut différer de celle affichée.

Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant dans le réservoir, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

Lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant, placez le contact du moteur sur arrêt. Si le véhicule est approvisionné en carburant sans que le contact du moteur ne soit placé sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

L'affichage de l'économie moyenne de carburant peut être modifié dans . (→P.93)

● Économie moyenne de carburant (après le démarrage)

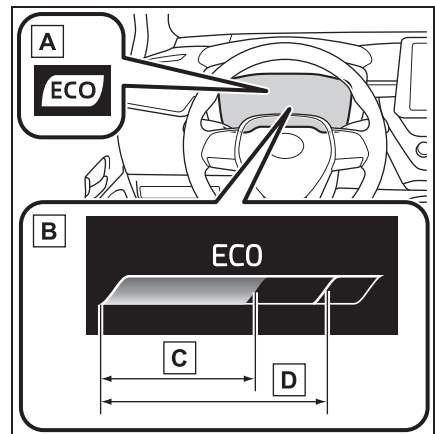
Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le démarrage du moteur.

● Économie moyenne de carburant (après ravitaillement en carburant)

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le réapprovisionnement en carburant du véhicule.

■ **Témoin d'éco-conduite/Autonomie**

● Témoin d'éco-conduite



A Témoin indicateur d'éco-conduite

Lors de l'accélération pendant une conduite éco-responsable (éco-conduite), le témoin indicateur d'éco-conduite s'allume.

Lorsque l'accélération dépasse la zone d'éco-conduite ou lorsque le

véhicule est à l'arrêt, le témoin s'éteint.

B Affichage de la zone du témoin d'éco-conduite

Suggère la zone d'éco-conduite avec le rapport d'éco-conduite actuel basé sur l'accélération.

C Rapport d'éco-conduite basé sur l'accélération

Si l'accélération dépasse la zone d'éco-conduite, le côté droit de l'affichage de zone du témoin d'éco-conduite s'allume.

À cet instant, le témoin indicateur d'éco-conduite s'éteint.

D Zone d'éco-conduite

● Autonomie

Affiche l'autonomie avec le carburant restant. Utilisez les valeurs affichées comme référence uniquement.

Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance réelle pouvant être parcourue peut différer de celle affichée.

Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant dans le réservoir, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

Lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant, placez le contact du moteur sur arrêt. Si le véhicule est approvisionné en carburant sans que le contact du moteur ne soit placé sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

■ **Témoin d'éco-conduite**

Le témoin d'éco-conduite ne

s'allume pas dans les conditions suivantes:

- Le levier de vitesses est sur une position autre que D.
- Une palette de changement de vitesses est actionnée. (sur modèles équipés)
- Le véhicule roule à environ 80 mph (130 km/h) ou plus.

Affichage d'informations du système d'aide à la conduite

■ **Informations du système d'aide à la conduite**

Sélectionnez pour afficher l'état opérationnel des systèmes suivants:

- LTA (aide au suivi de voie) (→P.208)
- LDA (alerte de sortie de voie) (→P.213)
- Régulateur de vitesse actif (→P.225)
- Régulateur de vitesse (→P.234)

■ **Affichage lié au système de navigation (sur modèles équipés)**

Sélectionnez pour afficher les informations suivantes liées au système de navigation:

- Guidage d'itinéraire jusqu'à destination
- Affichage de la boussole (affichage tête haute)

Affichage lié au système audio

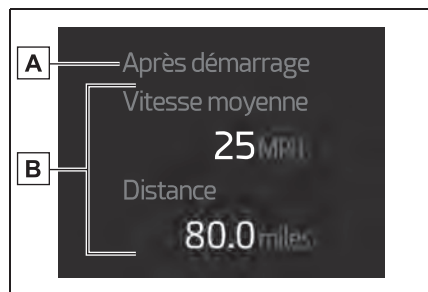
Sélectionnez pour activer la sélection d'une source audio ou d'une piste sur les instruments à l'aide des commandes de réglage des instruments.

Cet icône de menu peut être paramétré pour être affiché/ne pas être affiché dans .

Écran d'informations du véhicule

■ Informations relatives à la conduite

Affiche des informations de conduite telles que les suivantes:



A Type d'informations relatives à la conduite

B Éléments d'informations relatives à la conduite

Affiche les informations suivantes selon le type et les éléments d'informations relatives à la conduite sélectionnés dans . (→P.93)

● Après le démarrage

- Distance: Affiche la distance parcourue depuis le démarrage du moteur
- Temps écoulé: Affiche le temps écoulé depuis le démarrage du moteur
- Vitesse moyenne du véhicule: Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du moteur

● Après la réinitialisation

- Distance: Affiche la distance parcourue depuis la réinitialisation de l'affichage*
- Temps écoulé: Affiche le temps écoulé depuis la réinitialisation de l'affichage*
- Vitesse moyenne du véhicule: Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis la réinitialisation de l'affichage*

*: Pour réinitialiser, affichez l'élément souhaité et maintenez la commande de réglage des instruments OK appuyée.

Affichage des réglages

■ Réglages de l'affichage des instruments pouvant être modifiés

● Langue

Sélectionnez pour modifier la langue affichée.

● Unités

Sélectionnez pour modifier les unités de mesure affichées.

● Témoin indicateur d'éco-conduite

Sélectionnez pour activer/désactiver le témoin indicateur d'éco-conduite.



- Affichage de l'économie de carburant

Sélectionnez pour changer l'affichage de la consommation moyenne de carburant entre après le démarrage/après la réinitialisation. (→P.90)



Sélectionnez pour afficher/ne pas afficher l'affichage lié au système audio.



Sélectionnez pour changer le contenu affiché des paramètres suivants:

- Type d'informations relatives à la conduite

Sélectionnez pour changer l'affichage du type d'informations relatives à la conduite entre après le démarrage/après la réinitialisation.

- Éléments d'informations relatives à la conduite

Sélectionnez pour régler les premier et deuxième éléments de l'écran d'informations relatives à la conduite sur l'un des paramètres suivants: vitesse moyenne du véhicule/distance/temps écoulé.

● Écran contextuel

Sélectionnez pour activer/désactiver les écrans contextuels pour chaque système concerné.

● Écran multifonctionnel désactivé

Sélectionnez pour désactiver l'écran multifonctionnel.

Pour activer l'écran multifonctionnel à nouveau, appuyez sur l'une des commandes de réglage des instruments suivantes

^ / v / < / > / OK / ↵.

● Réglage par défaut

Sélectionnez pour réinitialiser les réglages d'affichage des instruments au réglage par défaut.

■ Réglages et fonctions du véhicule pouvant être modifiés

→P.452

■ Interruption de l'affichage des réglages

- Certains réglages ne peuvent pas être modifiés pendant la conduite. Pour modifier les réglages, stationnez le véhicule en lieu sûr.
- Si un message d'avertissement s'affiche, le fonctionnement de l'affichage des réglages est interrompu.

**AVERTISSEMENT**

■ **Précautions à prendre lors de la configuration de l'écran**

Si le moteur tourne pendant la modification des paramètres d'affichage, veillez à ce que le véhicule soit stationné dans un lieu où la ventilation est suffisante. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

**NOTE**

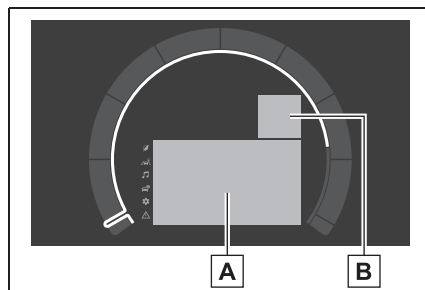
■ **Pendant la configuration de l'affichage**

Pour éviter la décharge de la batterie, veillez à ce que le moteur soit en marche pendant que vous configurez les fonctions d'affichage.

Écran multifonctionnel (affichage 7 pouces)

Écran et icônes de menu

■ Affichage



A Zone d'affichage de contenu

Les icônes de menu sur l'écran multifonctionnel permettent d'afficher diverses informations relatives à la conduite. L'écran multifonctionnel peut également être utilisé pour modifier des réglages de l'écran et d'autres réglages du véhicule.

Des écrans contextuels indiquant des avertissements ou des conseils s'affichent également dans certaines situations.

B Zone d'affichage de l'état du système d'aide à la conduite

Affiche une image lorsque les systèmes suivants fonctionnent et qu'un icône de menu autre que  est sélectionné:

- LTA (aide au suivi de voie)
- LDA (alerte de sortie de voie)
- Régulateur de vitesse actif
- Régulateur de vitesse

■ Icônes de menu

Les icônes de menu apparaissent lorsque vous appuyez

sur $\wedge$ ou $\vee$ sur la commande de réglage des instruments.



Écran d'informations relatives à la conduite (→P.97)



Affichage d'informations du système d'aide à la conduite (→P.98)



Affichage lié au système audio (→P.98)



Écran d'informations du véhicule (→P.99)



Affichage des réglages (→P.99)



Affichage d'un message d'avertissement (→P.390)

■ Affichage à cristaux liquides

De petits points ou des points de lumière sont susceptibles d'apparaître sur l'écran. Ce phénomène est caractéristique des écrans à cristaux liquides et n'empêche nullement de continuer de s'en servir.



AVERTISSEMENT

■ Précautions d'usage pendant la conduite

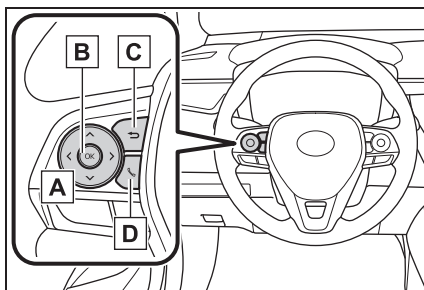
- Lorsque vous utilisez l'écran multifonctionnel pendant la conduite, faites particulièrement attention à la sécurité aux alentours du véhicule.
- Ne regardez pas en permanence l'écran multifonctionnel pendant la conduite car vous risquez de ne pas voir des piétons, des objets sur la route, etc. devant le véhicule.

■ Écran d'informations par temps froid

→P.87

Changement de l'affichage des instruments

L'écran multifonctionnel est utilisé à l'aide des commandes de réglage des instruments.



A $\wedge$ / $\vee$: Sélection des icônes de menu, défilement de l'écran et déplacement du curseur

$\langle$ / $\rangle$: Modification du contenu affiché, défilement de l'écran et déplacement du curseur

B Appuyez: Valider/Régler
Maintenez appuyé: Réinitialiser/Afficher les éléments personnalisables

C Revenir à l'écran précédent

D Passer/recevoir un appel et affichage de l'historique

Lié au système mains libres, l'appel sortant ou entrant s'affiche. Pour des informations concernant le système mains libres, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

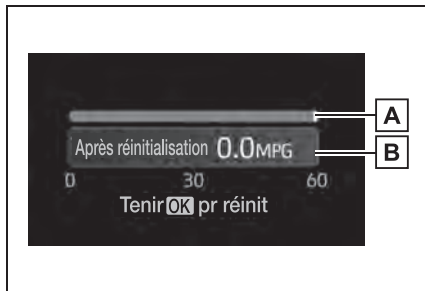
Contenu des informations relatives à la conduite

Affichage des éléments

- Économie de carburant
- Témoin d'éco-conduite/Autonomie

Économie de carburant

Utilisez les valeurs affichées comme référence uniquement.



A Consommation de carburant actuelle

Affiche la consommation de carburant actuelle instantanée.

B Économie moyenne de carburant (après la réinitialisation)

Pour réinitialiser l'affichage de l'économie moyenne de carburant, maintenez la commande de réglage des instruments OK appuyée.

L'affichage de l'économie moyenne de carburant peut être modifié dans . (→P.99)

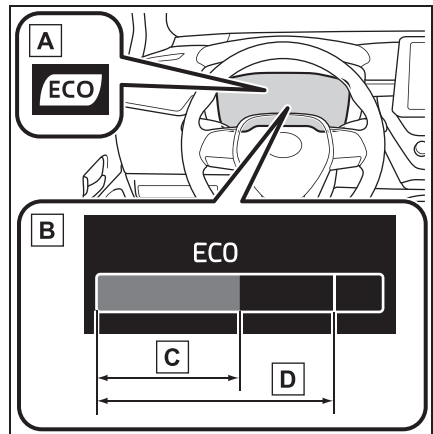
- Économie moyenne de carburant (après le démarrage)

- Économie moyenne de carburant (après ravitaillement en carburant)

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le réapprovisionnement en carburant du véhicule.

Témoin d'éco-conduite/Autonomie

- Témoin d'éco-conduite



A Témoin indicateur d'éco-conduite

Lors de l'accélération pendant une conduite éco-responsable (éco-conduite), le témoin indicateur d'éco-conduite s'allume. Lorsque l'accélération dépasse la zone d'éco-conduite ou lorsque le véhicule est à l'arrêt, le témoin s'éteint.

B Affichage de la zone du témoin d'éco-conduite

Suggère la zone d'éco-conduite avec le rapport d'éco-conduite actuel basé sur l'accélération.

C Rapport d'éco-conduite basé sur l'accélération

Si l'accélération dépasse la zone d'éco-conduite, le côté droit de l'affichage de zone du témoin d'éco-conduite s'allume.

À cet instant, le témoin indicateur d'éco-conduite s'éteint.

Zone d'éco-conduite

● Autonomie

Affiche l'autonomie avec le carburant restant. Utilisez les valeurs affichées comme référence uniquement.

Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance réelle pouvant être parcourue peut différer de celle affichée.

Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant dans le réservoir, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

Lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant, placez le contact du moteur sur arrêt. Si le véhicule est approvisionné en carburant sans que le contact du moteur ne soit placé sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

■ Témoin d'éco-conduite

Le témoin d'éco-conduite ne s'allume pas dans les conditions suivantes:

- Le levier de vitesses est sur une position autre que D.
- Le mode de conduite est réglé sur le mode sport.
- Le véhicule roule à environ 80 mph (130 km/h) ou plus.

Affichage d'informations du système d'aide à la conduite

■ Informations du système d'aide à la conduite

Sélectionnez pour afficher l'état opérationnel des systèmes suivants:

- LTA (aide au suivi de voie) (→P.208)
- LDA (alerte de sortie de voie) (→P.213)
- Régulateur de vitesse actif (→P.225)
- Régulateur de vitesse (→P.234)

■ Affichage lié au système de navigation (sur modèles équipés)

Sélectionnez pour afficher les informations suivantes liées au système de navigation:

- Guidage d'itinéraire jusqu'à destination
- Affichage de la boussole (affichage tête haute)

Affichage lié au système audio

Sélectionnez pour activer la sélection d'une source audio ou d'une piste sur les instruments à l'aide des commandes de réglage des instruments.

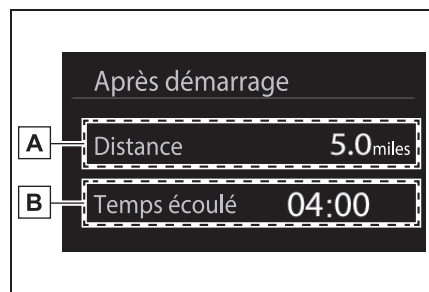
Cet icône de menu peut être para-

métré pour être affiché/ne pas être affiché dans .

Écran d'informations du véhicule

■ Informations relatives à la conduite

Affiche des informations de conduite telles que les suivantes:



A Informations relatives à la conduite 1

B Informations relatives à la conduite 2

Affiche les informations suivantes selon le type et les éléments d'informations relatives à la conduite sélectionnés dans . (→P.99)

● Après le démarrage

- Distance: Affiche la distance parcourue depuis le démarrage du moteur
- Temps écoulé: Affiche le temps écoulé depuis le démarrage du moteur
- Vitesse moyenne du véhicule: Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du moteur

● Après la réinitialisation

- Distance: Affiche la distance parcourue depuis la réinitialisation de l'affichage*
- Temps écoulé: Affiche le temps écoulé depuis la réinitialisation de l'affichage*
- Vitesse moyenne du véhicule: Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis la réinitialisation de l'affichage*

*: Pour réinitialiser, affichez l'élément souhaité et maintenez la commande de réglage des instruments OK appuyée.

Affichage des réglages

■ Réglages de l'affichage des instruments pouvant être modifiés

● Langue

Sélectionnez pour modifier la langue affichée.

● Unités

Sélectionnez pour modifier les unités de mesure affichées.

● Type d'instrument

Sélectionnez pour modifier le type d'instrument.

● Type de cadran

Sélectionnez pour modifier l'affichage du compteur de vitesse ou du compte-tour.

● Témoin indicateur d'éco-conduite

Sélectionnez pour activer/désactiver

ver le témoin indicateur d'éco-conduite.



Affichage de l'économie de carburant

Sélectionnez pour passer de l'affichage de la consommation moyenne de carburant à l'un des éléments suivants : moyenne du trajet/moyenne totale/moyenne du réservoir. (→P.97)



Sélectionnez pour afficher/ne pas afficher l'affichage lié au système audio.



Sélectionnez pour changer le contenu affiché des paramètres suivants:

- Type d'informations relatives à la conduite

Sélectionnez pour changer l'affichage du type d'informations relatives à la conduite entre les informations relatives au trajet et les informations globales.

- Éléments d'informations relatives à la conduite

Sélectionnez pour régler les premier et deuxième éléments de l'écran d'informations relatives à la conduite sur l'un des paramètres suivants: vitesse moyenne du véhicule/distance/temps écoulé.

● Écran contextuel

Sélectionnez pour activer/désactiver les écrans contextuels pour chaque système concerné.

● Écran multifonctionnel désac-

tivé

Sélectionnez pour désactiver l'écran multifonctionnel.

Pour activer l'écran multifonctionnel à nouveau, appuyez sur l'une des commandes de réglage des instruments suivantes

^ / v / < / > / OK / ↵.

● Réglage par défaut

Sélectionnez pour réinitialiser les réglages d'affichage des instruments au réglage par défaut.

■ Réglages et fonctions du véhicule pouvant être modifiés

→P.452

■ Interruption de l'affichage des réglages

- Certains réglages ne peuvent pas être modifiés pendant la conduite. Pour modifier les réglages, stationnez le véhicule en lieu sûr.
- Si un message d'avertissement s'affiche, le fonctionnement de l'affichage des réglages est interrompu.

**AVERTISSEMENT**

■ **Précautions à prendre lors de la configuration de l'écran**

Si le moteur tourne pendant la modification des paramètres d'affichage, veillez à ce que le véhicule soit stationné dans un lieu où la ventilation est suffisante. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

**NOTE**

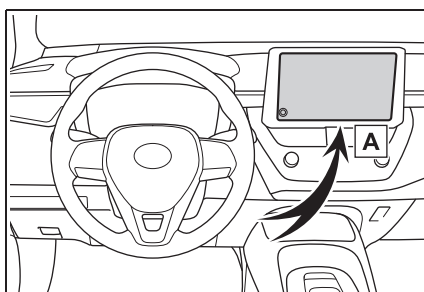
■ **Pendant la configuration de l'affichage**

Pour éviter la décharge de la batterie, veillez à ce que le moteur soit en marche pendant que vous configurez les fonctions d'affichage.

Informations relatives à la consommation de carburant

Les informations sur la consommation de carburant peuvent être affichées sur l'écran du système audio.

Composants du système



A Écran du système audio

Consommation

■ Informations relatives au trajet

- 1 Sélectionnez  dans le menu principal.
- 2 Sélectionnez "Infos sur trajet".

Si un écran autre que "Actuel" s'affiche, sélectionnez "Actuel".

jour. Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme référence.

■ Mise à jour des données de l'historique

Mettez à jour la consommation de carburant la plus récente en sélectionnant "Mettre à jour" pour mesurer à nouveau la consommation de carburant actuelle.

■ Réinitialisation des données

Les données de consommation de carburant peuvent être supprimées en sélectionnant "Effacer".

■ Autonomie

Affiche la distance maximale estimée pouvant être parcourue avec la quantité de carburant restante.

Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant.

Par conséquent, la distance réelle pouvant être parcourue peut différer de celle affichée.

Avant de prendre le volant

3

3-1. Informations relatives aux clés

Clés 106

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Portes latérales 109

Hayon 114

Système d'accès et de démarrage mains libres
..... 118

3-3. Réglage des sièges

Sièges avant 124

Sièges arrière 126

Appuie-têtes 127

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs

Volant 130

Rétroviseur intérieur 131

Rétroviseurs extérieurs
..... 132

3-5. Ouverture et fermeture des vitres

Lève-vitres électriques
..... 134

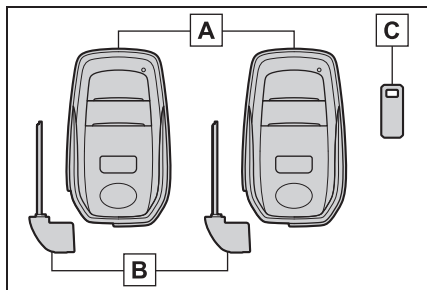
3-6. Réglages préférés

Mes réglages 138

Clés

Clés

Le véhicule est livré avec les clés suivantes.



A Clés électroniques

- Fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres (→P.118)
- Utilisation de la fonction de télécommande du verrouillage centralisé (→P.107)

B Clés mécaniques

C Plaque du numéro de clé

■ En cas de voyage en avion

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec une clé électronique, prenez garde de n'appuyer sur aucun bouton de la clé électronique tant que vous êtes dans la cabine de l'avion. Si vous transportez une clé électronique dans votre sac, etc., assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Toute pression sur l'un des boutons de la clé électronique risque d'entraîner une émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'avion.

■ Usure de la pile de la clé électronique

- La durée de vie standard de la pile

est de 1 à 2 ans.

- Lorsque la batterie devient faible, une alarme se déclenche dans l'habitacle et un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel à l'arrêt du moteur.
- Pour réduire l'usure de la pile de la clé lorsque la clé électronique n'est pas utilisée pendant une période prolongée, placez la clé électronique en mode d'économie de pile. (→P.119)
- Sachant que la clé électronique reçoit des ondes radio en permanence, la pile s'use même si la clé électronique n'est pas utilisée. Les symptômes suivants indiquent qu'il est possible que la clé électronique soit usée. Remplacez la pile si nécessaire. (→P.358)
- Le système d'accès et de démarrage mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas.
- La zone de détection se réduit.
- Le témoin à LED de la clé ne s'allume pas.
- Afin d'éviter tout dommage grave, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 3 ft. (1 m) autour des appareils électriques suivants, qui produisent un champ magnétique:
 - Postes de télévision
 - Ordinateurs
 - Téléphones mobiles, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
 - Recharge des téléphones mobiles ou des téléphones sans fil
 - Lampes de table
 - Plaques à induction
- Si la clé électronique se trouve à proximité du véhicule plus longtemps que nécessaire, même si le système d'accès et de démarrage mains libres n'est pas utilisé, la pile de la clé peut se décharger plus vite que la normale.

■ Remplacement de la pile

→P.358

■ Le fonctionnement de la clé électronique est suspendu lorsque

La fonction de clé électronique peut être suspendue si la clé électronique reste sans bouger à un même endroit pendant un certain temps, par exemple si elle reste à la même place. Ceci permet de réduire la consommation de la pile. La fonction est rétablie automatiquement lorsque la clé électronique est déplacée, par exemple quand on la prend.

■ Si “Une nouvelle clé a été enregistrée Communiquez avec votre concessionnaire pour plus de détails” s’affiche sur l’écran multifonctionnel

Ce message s’affiche à chaque fois que la porte du conducteur est ouverte lorsque les portes sont déverrouillées depuis l’extérieur, pendant environ 10 jours après l’enregistrement d’une nouvelle clé électronique.

Si ce message s’affiche mais que vous n’avez pas enregistré de nouvelle clé électronique, demandez à votre concessionnaire Toyota de vérifier si une clé électronique inconnue (autre que celles se trouvant en votre possession) a été enregistrée.



NOTE

■ Pour éviter d'endommager les clés

- Ne laissez pas tomber les clés, ne leur faites pas subir de chocs violents, ne les tordez pas.
- N'exposez pas les clés à des températures élevées pendant une période prolongée.
- Ne mouillez pas les clés et ne les lavez pas dans un nettoyeur à ultrasons etc.

- N'attachez pas de matériaux métalliques ou magnétiques aux clés et ne placez pas les clés à proximité de tels matériaux.

- Ne démontez pas les clés.

- Ne placez aucun autocollant ou autre sur la surface de la clé.

- Ne placez pas les clés à proximité d'appareils produisant des champs magnétiques, comme un téléviseur, un système audio, une plaque de cuisson à induction ou un équipement médical électrique comme par exemple un équipement de traitement à basse fréquence.

■ Lorsque vous portez la clé électronique sur vous

Placez la clé électronique à 3,9 in. (10 cm) ou plus des appareils électriques sous tension. Les ondes radio émises par les appareils électriques à moins de 3,9 in. (10 cm) de la clé électronique peuvent parasiter la clé et l'empêcher de fonctionner correctement.

■ En cas de dysfonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres ou de tout autre problème lié aux clés

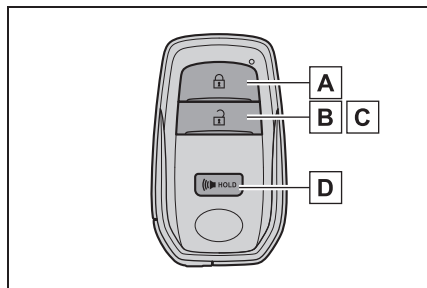
→P.418

■ En cas de perte d'une clé électronique

→P.417

Télécommande du verrouillage centralisé

Les clés sont équipées de la télécommande du verrouillage centralisé suivante:



- A** Verrouille les portes (→P.109)
- B** Déverrouille les portes (→P.109)
- C** Ouvre les vitres* (→P.109)
- D** Déclenche l'alarme

* : Ce réglage doit être personnalisé chez votre concessionnaire Toyota.

■ Mode panique

Si vous appuyez sur  pendant plus d'une seconde environ, une alarme se déclenche de manière intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de l'endommager.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la télécommande du verrouillage centralisé.

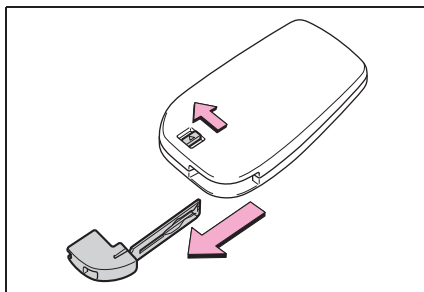


Utilisation de la clé mécanique

Pour sortir la clé mécanique, appuyez sur le bouton de déverrouillage, puis sortez la clé.

La clé mécanique ne peut être insérée que d'un seul côté, car la clé présente des rainures sur un seul côté. Si vous ne pouvez pas insérer la clé dans le cylindre, retournez-la et essayez à nouveau de l'insérer.

Après avoir utilisé la clé mécanique, rangez-la à l'intérieur de la clé électronique. Conservez la clé mécanique avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est usée ou si la fonction d'accès mains libres ne fonctionne pas normalement, vous aurez besoin de la clé mécanique. (→P.417)



■ Si vous perdez vos clés mécaniques

→P.417

■ En cas d'utilisation d'une mauvaise clé

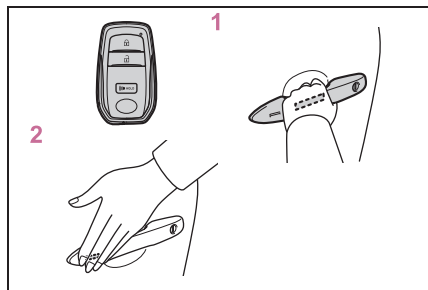
Le cylindre de serrure tourne dans le vide, isolé du mécanisme interne.

Portes latérales

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'extérieur

■ Système d'accès et de démarrage mains libres

Portez la clé électronique sur vous pour activer cette fonction.



- 1** Saisissez la poignée de porte conducteur pour déverrouiller la porte. Le fait de tenir la poignée de porte conducteur pendant environ 2 secondes déverrouille toutes les portes. Saisissez la poignée de porte du passager avant pour déverrouiller toutes les portes.*

Vous devez toucher le capteur situé au dos de la poignée.

Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

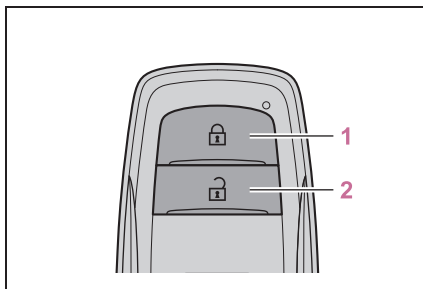
* : Les réglages de déverrouillage des portes peuvent être modifiés. (→P.109, 452)

- 2** Touchez le capteur de verrouillage (la protubérance sur

le côté de la poignée de porte avant) pour verrouiller toutes les portes.

Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

■ Télécommande du verrouillage centralisé



- 1** Verrouille toutes les portes
Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.
- 2** Déverrouille toutes les portes
Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le bouton dans les 5 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes. Maintenez appuyé pour ouvrir les vitres.*

* : Ce réglage doit être personnalisé chez votre concessionnaire Toyota.

■ Activation de la fonction de déverrouillage des portes

Il est possible de régler quelles portes sont déverrouillées par la fonction d'accès mains libres lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé.

- 1** Mettez le contact du moteur sur arrêt.
- 2** Lorsque le témoin indicateur sur la clé est éteint, maintenez 

ou  appuyé pendant environ 5 secondes tout en maintenant

 appuyé.

Le réglage change à chaque nouvelle opération, comme indiqué ci-dessous. (Lorsque vous modifiez le réglage de manière continue, relâchez les boutons, patientez au moins 5 secondes, puis répétez l'étape 2.)

Écran multifonctionnel/Bip	Fonction de déverrouillage
 Extérieur: Émet 3 bips Intérieur: Émet un bip	<p>Le fait de saisir la poignée de porte conducteur ne déverrouille que la porte conducteur.</p> <p>Le fait de saisir la poignée de la porte passager avant déverrouille toutes les portes.</p>
 Extérieur: Émet deux bips Intérieur: Émet un bip	<p>Le fait de saisir la poignée de l'une des portes avant déverrouille toutes les portes.</p>

Pour les véhicules avec système d'alarme: Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme, déverrouillez les portes en utilisant la télécommande du verrouillage centralisé, puis ouvrez et fermez une porte une fois après avoir modifié les réglages. (Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes après avoir appuyé sur , les portes se verrouillent à nouveau et

l'alarme s'arme automatiquement.) En cas de déclenchement de l'alarme, arrêtez-la immédiatement. (→P.74)

■ Signaux de fonctionnement

Le verrouillage/déverrouillage des portes à l'aide de l'accès mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé est confirmé par un signal sonore et le clignotement des feux de détresse. (Verrouillage: Une fois; Déverrouillage: Deux fois)

La manœuvre des vitres est confirmée par un signal sonore.

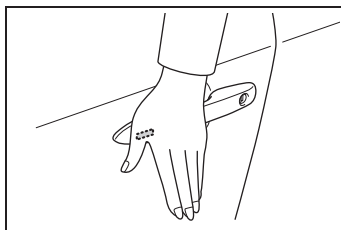
■ Fonction de sécurité

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule au moyen de la fonction d'accès mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé, la fonction de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ Lorsque la porte ne peut pas être verrouillée par le capteur de verrouillage sur la surface de la poignée de porte avant

Si les portes ne peuvent pas être verrouillées en touchant le capteur de verrouillage avec un doigt, touchez le capteur de verrouillage avec la paume de votre main.

Si vous portez des gants, retirez-les.



■ Signal sonore de verrouillage des portes

Si vous essayez de verrouiller les portes avec l'accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé alors qu'une porte n'est

pas complètement fermée, un signal sonore retentit en continu pendant 5 secondes. Fermez complètement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez les portes à nouveau.

■ Alarme (sur modèles équipés)

Le verrouillage des portes active le système d'alarme. (→P.74)

■ Conditions affectant le fonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé

→P.120

■ Si le système d'accès et de démarrage mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement

Utilisez la clé mécanique pour verrouiller et déverrouiller les portes. (→P.418)

Remplacez la pile de la clé par une neuve dès qu'elle est usée. (→P.358)

■ Si la batterie est déchargée

Les portes ne peuvent pas être verrouillées et déverrouillées à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé. Verrouillez ou déverrouillez les portes à l'aide de la clé mécanique. (→P.418)

■ Fonction de rappel de siège arrière

Pour vous rappeler de ne pas oublier vos bagages, etc. sur le siège arrière, lorsque le contact du moteur est placé sur arrêt et que les conditions suivantes sont réunies, un signal sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pendant environ 6 secondes.

De plus, comme deuxième rappel, lorsque les portes sont verrouillées, un signal sonore retentit, les feux de détresse clignotent pendant

quelques secondes et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

- Le moteur démarre dans un délai d'environ 10 minutes après l'ouverture et la fermeture d'une porte arrière.
- Une porte arrière a été ouverte et fermée après le démarrage du moteur.

Toutefois, si une porte arrière est ouverte et ensuite fermée dans les 2 secondes qui suivent environ, la fonction de rappel de siège arrière risque de ne pas fonctionner.

La fonction de rappel de siège arrière détermine que des bagages, etc. ont été placés sur un siège arrière en fonction de l'ouverture et de la fermeture d'une porte arrière. Par conséquent, selon la situation, la fonction de rappel de siège arrière risque de ne pas fonctionner et vous risquez d'oublier vos bagages, etc. sur le siège arrière, ou elle risque de fonctionner inutilement.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.452)



AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout accident

Respectez les précautions suivantes lorsque vous conduisez le véhicule.

Le non-respect de ces précautions peut provoquer l'ouverture d'une porte et la chute d'un passager, et occasionner des blessures graves voire mortelles.

- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées et verrouillées.

⚠ AVERTISSEMENT

● Ne tirez pas sur la poignée de porte intérieure pendant la conduite.
Soyez particulièrement prudent en ce qui concerne les portes avant, car les portes peuvent être ouvertes, même si les boutons de verrouillage intérieurs sont placés sur la position de verrouillage.

● Enclenchez les verrouillages de sécurité enfants des portes arrière lorsque des enfants sont assis sur les sièges arrière.

■ Lorsque vous ouvrez ou fermez une porte

Vérifiez les alentours du véhicule afin de déterminer s'il est en pente, s'il existe un espace suffisant pour pouvoir ouvrir une porte et si un vent fort souffle. Lors de l'ouverture ou de la fermeture de la porte, tenez bien la poignée de la porte afin d'être préparé à tout mouvement imprévisible.

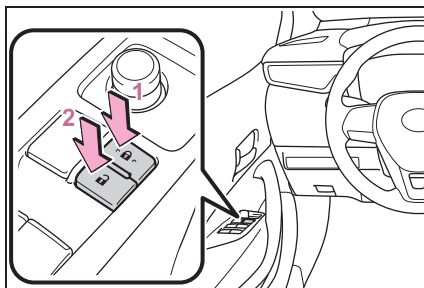
■ Lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé et de l'actionnement des lève-vitres électriques

Actionnez les lève-vitre électriques après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans les vitres. De plus, ne laissez pas les enfants actionner la télécommande du verrouillage centralisé. Les enfants et autres passagers risquent de se coincer dans les vitres électriques.

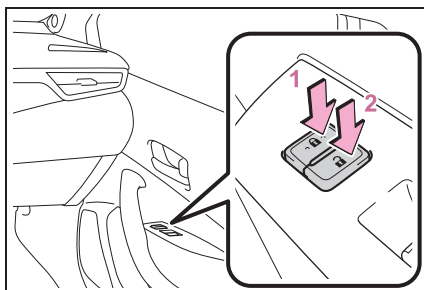
Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'intérieur

■ Commandes de verrouillage des portes (pour verrouiller/déverrouiller)

► Pour le côté conducteur



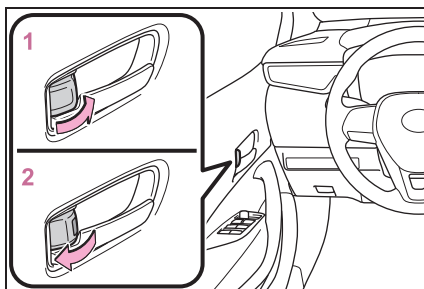
► Pour le côté passager



1 Verrouille toutes les portes

2 Déverrouille toutes les portes

■ Boutons de verrouillage intérieurs



1 Verrouille la porte

2 Déverrouille la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque les boutons de verrouillage sont placés sur la position de verrouillage.

■ Verrouillage des portes avant depuis l'extérieur, sans clé

- 1** Placez le bouton de verrouillage intérieur sur la position de verrouillage.
- 2** Fermez la porte.

La porte ne peut pas être verrouillée si le contact du moteur est sur ACC ou ON, ou que la clé électronique est laissée à l'intérieur du véhicule.

La clé risque de ne pas être détectée correctement et la porte risque de se verrouiller.

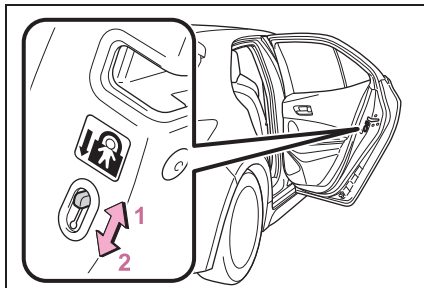
■ Avertisseur sonore de porte ouverte

Si une porte ou le hayon ne sont pas complètement fermés, un signal sonore se déclenche lorsque la véhicule atteint une vitesse de 3 mph (5 km/h).

La porte ou le hayon ouvert(e) est indiqué(e) sur l'écran multifonctionnel.

Verrouillage de sécurité enfants des portes arrière

La porte ne peut pas être ouverte depuis l'intérieur du véhicule lorsque le verrouillage est enclenché.



1 Déverrouillage

2 Verrouillage

Vous pouvez actionner ces verrouillages afin d'empêcher les enfants d'ouvrir les portes arrière. Appuyez sur chaque contact de porte arrière pour verrouiller chacune des portes arrière.

Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes

Il est possible d'activer ou de désactiver les fonctions suivantes:

Pour les instructions relatives à la personnalisation, reportez-vous à P.452.

Fonction	Fonctionnement
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse	Verrouillage automatique de toutes les portes dès que le véhicule roule à 12 mph (20 km/h) environ ou plus.
Fonction de verrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse	Toutes les portes se verrouillent automatiquement lorsque vous retirez le levier de vitesses de P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse	Toutes les portes se déverrouillent automatiquement lorsque vous mettez le levier de vitesses sur P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur	Toutes les portes se déverrouillent automatiquement lorsque vous ouvrez la porte du conducteur.

Hayon

Il est possible de verrouiller/déverrouiller le hayon et de l'ouvrir en procédant comme suit.



AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Précautions pendant la conduite

- Fermez toujours le hayon pendant la conduite. Si le hayon est laissé ouvert, il risque de heurter des objets proches pendant la conduite ou des bagages peuvent être éjectés de manière inattendue, et provoquer un accident.

De plus, des gaz d'échappement peuvent entrer dans le véhicule, et causer la mort ou de graves problèmes de santé. Assurez-vous de fermer le hayon avant de prendre le volant.

- Avant de prendre le volant, assurez-vous que le hayon est complètement fermé. Si le hayon n'est pas complètement fermé, il risque de s'ouvrir de manière inattendue pendant la conduite et de provoquer un accident.
- Ne laissez jamais personne s'asseoir dans le compartiment à bagages. En cas de freinage brusque ou de collision, la personne risque d'être grièvement blessée, voire tuée.

■ Lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule



AVERTISSEMENT

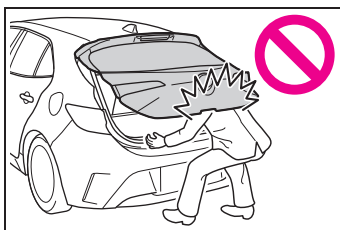
- Ne laissez pas les enfants jouer dans le compartiment à bagages. Si un enfant se retrouve accidentellement enfermé dans le compartiment à bagages, il risque un épuisement dû à la chaleur ou d'autres blessures.

- Ne laissez pas un enfant ouvrir ou fermer le hayon. Ceci peut entraîner un actionnement inattendu du hayon, lequel risque de se refermer sur les mains, la tête ou le cou de l'enfant.

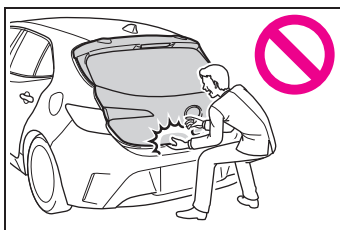
Fonctionnement du hayon

- Retirez toute charge lourde du hayon, telle que de la neige ou de la glace, avant de l'ouvrir. Si vous ne respectez pas cette consigne, le hayon peut se refermer brusquement juste après son ouverture.
- Avant d'ouvrir ou de fermer le hayon, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes se trouvent à proximité, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon.
- En cas de vent, soyez prudent lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon, car il peut bouger brusquement en cas de vent fort.

- Le hayon peut se refermer brusquement s'il n'est pas complètement ouvert. Sachant qu'il est plus difficile d'ouvrir ou de fermer le hayon lorsque le véhicule est en pente et non à plat, prenez garde à ce qu'il ne s'ouvre et ne se ferme pas tout seul de manière inattendue. Assurez-vous que le hayon est complètement et parfaitement ouvert avant d'utiliser le compartiment à bagages.



- Lorsque vous fermez le hayon, prenez particulièrement garde à ne pas vous pincer les doigts, etc.



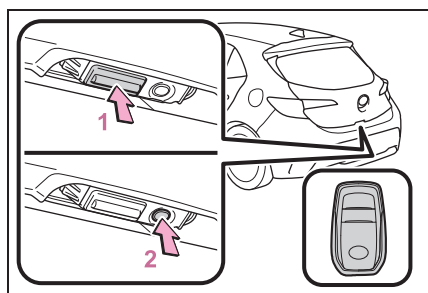
- Appuyez légèrement sur la face extérieure du hayon pour le fermer. Si vous utilisez la poignée du hayon pour le fermer complètement, vous risquez de vous coincer les mains ou les bras.
- Ne tirez pas sur le vérin amortisseur du hayon pour fermer le hayon et ne vous y suspendez pas non plus. En effet, vous risquez de vous coincer les mains et le vérin amortisseur du hayon risque de se casser, et de provoquer un accident.

⚠ AVERTISSEMENT

- Si le hayon est équipé d'un porte-vélo ou de tout autre accessoire lourd, il risque de se refermer brusquement juste après son ouverture, et de causer des blessures aux mains, au cou ou à la tête des personnes. Lors de la pose d'un accessoire sur le hayon, il est recommandé d'utiliser une pièce d'origine Toyota.

Déverrouillage et verrouillage du hayon depuis l'extérieur

■ Fonction d'accès mains libres



- 1 Appuyez sur le bouton pour déverrouiller le hayon.

La porte ne peut pas être déverrouillée dans les 3 secondes qui suivent son verrouillage.

- 2 Appuyez sur le bouton pour verrouiller le hayon.

Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.

■ Télécommande du verrouillage centralisé

→P.109

■ Signaux de fonctionnement

→P.110

Déverrouillage et verrouillage du hayon depuis l'intérieur

■ Commandes de verrouillage des portes

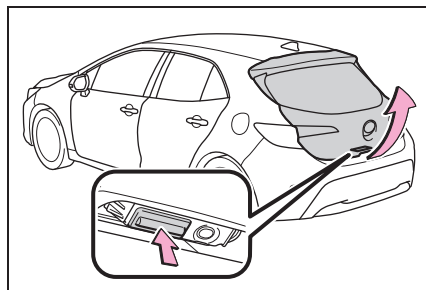
→P.112

Ouverture/fermeture du hayon

■ Ouverture

Tirez le hayon vers le haut tout en appuyant sur la commande de mécanisme d'ouverture du hayon.

Le hayon ne peut pas être refermé immédiatement après pression sur la commande de mécanisme d'ouverture du hayon.

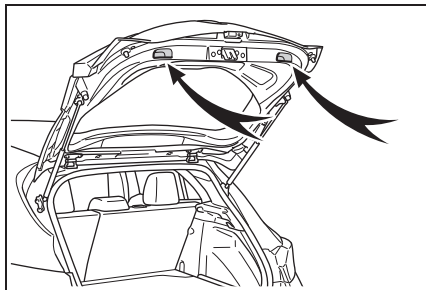


■ Fermeture

Abaissez le hayon à l'aide de la poignée du hayon, et assurez-vous de bien le pousser vers le bas, depuis l'extérieur, pour le fermer.

Veillez à ne pas fermer le hayon

en tirant de biais sur la poignée.



- Ne touchez pas la tige du vérin amortisseur avec des gants ou tout autre article textile.
- Ne fixez aucun accessoire autre que des pièces Toyota d'origine au hayon.
- Ne posez pas la main sur le vérin amortisseur et ne forcez pas dessus latéralement.

■ Avertisseur sonore de porte ouverte

→P.113

■ Éclairage de compartiment à bagages

L'éclairage de compartiment à bagages s'allume lorsque le hayon s'ouvre.



NOTE

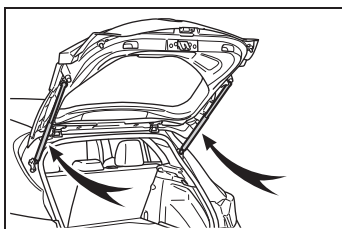
■ Vérins amortisseurs du hayon

Le hayon est équipé de vérins amortisseurs qui le maintiennent en place.

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, vous risquez d'endommager le vérin amortisseur du hayon, et de causer un dysfonctionnement.

- Ne fixez aucun objet, tel que des autocollants, feuilles en plastique ou adhésifs à la tige du vérin amortisseur.

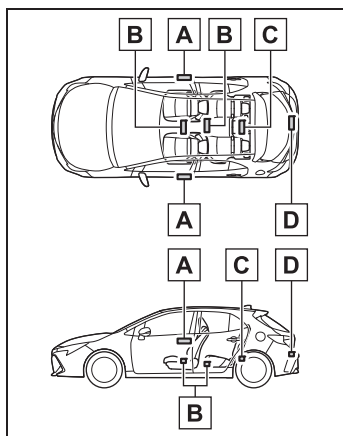


Système d'accès et de démarrage mains libres

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes simplement en portant la clé électronique sur vous, par exemple dans votre poche. Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.

- Verrouille et déverrouille les portes (→P.109)
- Verrouille et déverrouille le hayon (→P.116)
- Démarre le moteur (→P.156)

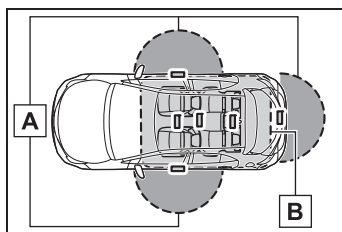
■ Emplacement des antennes



- A** Antennes extérieures à l'habitacle
- B** Antennes internes à l'habitacle
- C** Antenne à l'intérieur du compartiment à bagages

- D** Antenne externe au compartiment à bagages

■ Portée effective (périmètre de détection de la clé électronique)



- A** Lors du verrouillage ou du déverrouillage des portes

Le système peut être actionné lorsque la clé électronique se trouve dans un rayon d'environ 2,3 ft. (0,7 m) d'une poignée de porte avant extérieure et du hayon. (Seules les portes détectant la clé peuvent être actionnées.)

- B** Lorsque vous démarrez le moteur ou changez le mode du contact du moteur

Le système peut être actionné lorsque la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

■ Alarmes et messages d'avertissement

Une combinaison de signaux sonores extérieurs et intérieurs et de messages d'avertissement affichés sur l'écran multifonctionnel, sont utilisés pour empêcher le vol du véhicule et la survenue d'accidents résultant d'une mauvaise utilisation. Prenez les mesures appropriées en fonction du message affiché. (→P.390)

Lorsque seule une alarme retentit, les circonstances et les procédures de correction sont les suivantes.

- Le signal sonore extérieur retentit une fois pendant 5 secondes

Situation	Procédure de correction
Vous avez essayé de verrouiller le véhicule alors qu'une porte était ouverte.	Fermez toutes les portes et verrouillez les portes à nouveau.

- Le signal sonore intérieur retentit en continu

Situation	Procédure de correction
Vous avez placé le contact du moteur sur ACC alors que la porte du conducteur était ouverte (ou vous avez ouvert la porte du conducteur alors que le contact du moteur était sur ACC).	Placez le contact du moteur sur arrêt et fermez la porte du conducteur.
Le contact du moteur a été mis sur arrêt alors que la porte du conducteur était ouverte.	Fermez la porte du conducteur

■ Fonction d'économie de la batterie

La fonction d'économie de la batterie est activée pour éviter l'usure complète de la pile de la clé électronique et la décharge de la batterie du véhicule quand vous ne vous servez pas du véhicule pendant une durée prolongée.

- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système d'accès et de démarrage mains libres prenne un certain temps pour déverrouiller les portes.

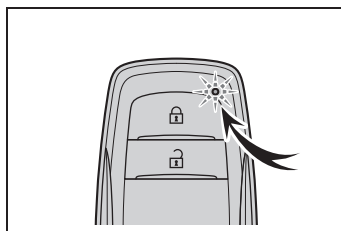
- La clé électronique a été laissée à environ 11 ft. (3,5 m) à l'extérieur du véhicule pendant 2 minutes ou plus.
- Le système d'accès et de démarrage mains libres n'a pas été utilisé pendant 5 jours ou plus.
- Si le système d'accès et de démarrage mains libres n'a pas été utilisé pendant 14 jours ou plus, les portes ne peuvent pas être déverrouillées qu'à partir de la porte du conducteur. Dans ce cas, tenez la poignée de porte du conducteur, ou utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour déverrouiller les portes.

■ Fonction d'économie de la pile de la clé électronique

- Quand le mode d'économie de la pile est actif, l'usure de la pile est réduite au minimum car la clé électronique ne reçoit plus d'ondes radio.

Appuyez deux fois sur  tout en maintenant  appuyé. Assurez-vous que le témoin de la clé électronique clignote 4 fois.

Tant que le mode d'économie de la pile est actif, le système d'accès et de démarrage mains libres est inutilisable. Pour annuler la fonction, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé électronique.



- Il est possible de régler en mode d'économie de pile les clés électroniques qui ne seront pas utilisées pendant de longues périodes.

■ Conditions affectant le fonctionnement

Le système d'accès et de démarrage mains libres utilise des ondes radio de faible puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant alors le système d'accès et de démarrage mains libres, la télécommande du verrouillage centralisé et le système d'antidémarrage de fonctionner correctement.

- Lorsque la pile de la clé électronique est usée
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique
- Lorsque vous transportez une radio portable, un téléphone mobile, un téléphone sans fil ou un autre dispositif de communication sans fil
- Lorsque la clé électronique est en contact avec, ou recouverte par les objets métalliques suivants
 - Cartes couvertes de papier aluminium
 - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
 - Sacs ou portefeuilles métalliques
 - Pièces de monnaie
 - Chauffe-mains en métal
 - CD, DVD ou tout autre support similaire
- Lorsque d'autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité
- Lorsque vous transportez la clé électronique avec les dispositifs émettant des ondes radio suivants
 - Clé électronique d'un autre véhicule ou télécommande émettant des ondes radio
 - Ordinateurs ou assistants numériques

- riques personnels (PDA)
- Lecteurs audio numériques
- Consoles de jeu portables
- Si un film teinté contenant du métal ou des objets métalliques sont fixés à la lunette arrière
- Lorsque la clé électronique est placée à proximité d'un chargeur de batterie ou de dispositifs électroniques
- Lorsque le véhicule est garé sur une place de stationnement payante où des ondes radio sont émises

Si les portes ne peuvent pas être verrouillées/déverrouillées à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres, verrouillez/déverrouillez les portes en effectuant l'une des opérations suivantes:

- Approchez la clé électronique de l'une des poignées de porte avant et actionnez la fonction d'accès mains libres.
- Actionnez la télécommande du verrouillage centralisé.

Si les portes ne peuvent pas être verrouillées/déverrouillées en utilisant l'une des méthodes ci-dessus, utilisez la clé mécanique. (→P.418)

Si le moteur ne peut pas être démarré à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres, reportez-vous à P.418.

■ Remarque sur la fonction d'accès mains libres

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de détection), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants:
 - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée de porte extérieure, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
 - La clé électronique se trouve sur le tableau de bord, sur le

cache-bagages ou le plancher, dans les vide-poches de porte ou dans la boîte à gants alors que le moteur est en marche ou que le mode du contact du moteur change.

- Ne laissez pas la clé électronique sur le tableau de bord ou à proximité des vide-poches de porte lorsque vous quittez le véhicule. Selon les conditions de réception des ondes radio, elle peut être détectée par l'antenne à l'extérieur de l'habitacle et la porte peut être verrouillée de l'extérieur, avec le risque d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible de verrouiller ou de déverrouiller les portes. Toutefois, seules les portes détectant la clé électronique sont utilisables pour déverrouiller le véhicule.
- Même si la clé électronique ne se trouve pas à bord du véhicule, il est possible de démarrer le moteur si la clé électronique se trouve à proximité de la vitre.
- Les portes risquent de se déverrouiller ou de se verrouiller lorsque la poignée de porte reçoit une grande quantité d'eau, par exemple par temps de pluie ou dans une station de lavage, et alors que la clé électronique est à portée effective. (Les portes se verrouillent automatiquement après un délai de 60 secondes environ, si aucune porte n'est ouverte ou fermée.)
- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique se trouve à proximité du véhicule, il est possible que la fonction d'accès mains libres ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)
- Toucher le capteur de verrouil-

lage ou de déverrouillage de la porte alors que vous portez des gants peut empêcher le verrouillage ou le déverrouillage.

- Une fois le verrouillage effectué à l'aide du capteur de verrouillage, des signaux de reconnaissance sont émis jusqu'à deux fois consécutives. Aucun autre signal de reconnaissance n'est émis ensuite.
- Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, la porte peut se verrouiller et se déverrouiller à plusieurs reprises. Dans ce cas, procédez comme suit pour laver le véhicule:
- Éloignez la clé électronique à 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
- Réglez la clé électronique sur le mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P.119)
- Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule et qu'une poignée de porte est mouillée pendant le lavage du véhicule, il est possible qu'un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel et qu'un signal sonore se déclenche à l'extérieur du véhicule. Pour arrêter l'alarme, verrouillez toutes les portes.
- Le capteur de verrouillage peut ne pas fonctionner correctement s'il entre en contact avec de la glace, de la neige, de la boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et tenez à nouveau de le faire fonctionner.
- Si vous actionnez soudainement la poignée de la porte ou si vous la faites immédiatement après être à portée effective, les portes risquent de ne pas se déverrouiller. Touchez le capteur de déverrouillage de la porte et vérifiez que les portes sont déverrouillées

avant d'actionner à nouveau la poignée de porte.

- Si une autre clé électronique se trouve dans la zone de détection, le déverrouillage des portes peut prendre un peu plus de temps une fois la poignée de porte saisie.

■ Lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant une durée prolongée

- Afin d'éviter que le véhicule ne soit volé, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 6 ft. (2 m) du véhicule.
- Il est possible de désactiver à l'avance le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P.452)
- Le réglage de la clé électronique en mode d'économie de pile permet de réduire l'usure de la pile de la clé. (→P.119)

■ Pour utiliser le système correctement

Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. N'approchez pas la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système depuis l'extérieur du véhicule.

Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement.

(L'alarme risque de se déclencher accidentellement ou bien la fonction d'anti-verrouillage risque de ne pas fonctionner.)

■ Si le système d'accès et de démarrage mains libres ne fonctionne pas correctement

- Verrouillage et déverrouillage des portes: →P.418
- Démarrage du moteur: →P.418

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.452)

■ Si le système d'accès et de démarrage mains libres a été désactivé dans un réglage personnalisé

- Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique. (→P.109, 418)
- Démarrage du moteur et changement de mode du contact du moteur: →P.418
- Arrêt du moteur: →P.157



AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives aux interférences avec des dispositifs électroniques

- Les personnes portant des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables doivent rester à distance des antennes du système d'accès et de démarrage mains libres. (→P.118)

Les ondes radio peuvent affecter le fonctionnement de tels dispositifs. La fonction d'accès mains libres peut être désactivée, si nécessaire. Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle des ondes radio émises. Puis, consultez votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver la fonction d'accès mains libres.

**AVERTISSEMENT**

- Il est demandé aux personnes porteuses d'un dispositif médical électrique autre que des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables de consulter le fabricant du dispositif pour obtenir des informations concernant son fonctionnement sous l'effet des ondes radio.

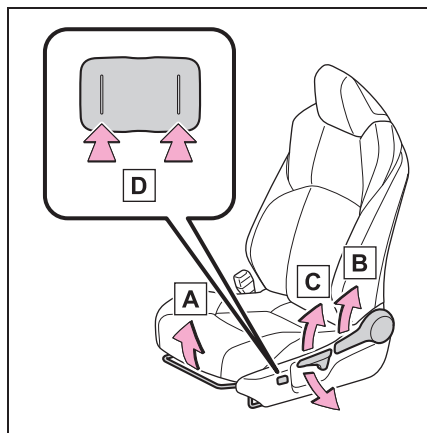
Les ondes radio pourraient avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de tels dispositifs médicaux.

Contactez votre concessionnaire Toyota au sujet de la désactivation de la fonction d'accès mains libres.

Sièges avant

Procédure de réglage

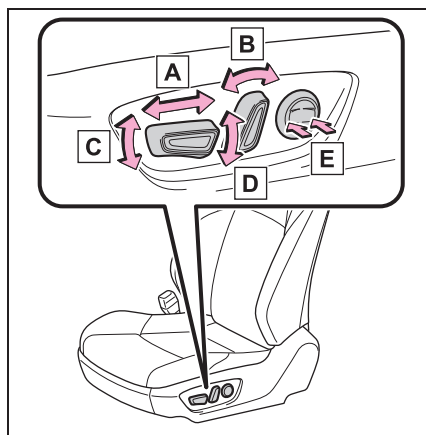
► Siège à réglage manuel



- A** Levier de réglage de la position du siège
- B** Levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège
- C** Levier de réglage de la hauteur (côté conducteur uniquement)
- D** Commande de réglage du soutien lombaire* (côté conducteur uniquement)

* : Sur modèles équipés

► Siège électrique (côté conducteur uniquement)



- A** Commande de réglage de la position du siège
- B** Commande de réglage de l'inclinaison du dossier de siège
- C** Commande de réglage de l'inclinaison du coussin de siège (avant)
- D** Commande de réglage de la hauteur verticale
- E** Commande de réglage du soutien lombaire



AVERTISSEMENT

■ Lors du réglage de la position du siège

- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun passager ne soit blessé par le mouvement du siège.

**AVERTISSEMENT**

- Ne mettez pas vos mains sous le siège ou à proximité de pièces mobiles pour éviter de vous blesser. Les doigts ou les mains pourraient se retrouver coincés dans le mécanisme du siège.

- Veillez à laisser un espace suffisant autour des pieds afin qu'ils ne soient pas coincés.

■ Réglage du siège

- Faites attention que le siège ne percute pas des passagers ou un bagage.
- Pour réduire le risque de glisser sous la sangle abdominale lors d'une collision, n'inclinez pas le siège plus qu'il n'est nécessaire. Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale peut glisser au-dessus des hanches et appliquer une force directement sur l'abdomen, ou votre cou peut entrer en contact avec la sangle diagonale, faisant augmenter le risque de décès ou de blessure grave dans le cas d'un accident. Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant car le siège peut se déplacer de manière inattendue et le conducteur risque de perdre le contrôle du véhicule.
- Siège à réglage manuel uniquement: Après avoir réglé le siège, assurez-vous que le siège est verrouillé en position.

**NOTE****■ Lors du réglage d'un siège avant**

Lors du réglage d'un siège avant, assurez-vous que l'appuie-tête ne touche pas la garniture de toit. Sinon, l'appuie-tête et la garniture de toit peuvent être endommagés.

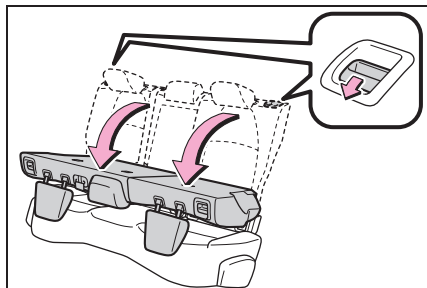
Sièges arrière

Les dossiers de siège des sièges arrière sont rabattables.

Rabattement des dossiers de sièges arrière

- 1 Déplacez les sièges avant vers l'avant. (→P.124)
- 2 Rangez l'accoudoir arrière. (→P.300)
- 3 Abaissez l'appuie-tête du siège central arrière au maximum. (→P.127)
- 4 Rabattez les appuie-têtes des sièges latéraux arrière. (→P.127)
- 5 Tirez sur le levier de déverrouillage du dossier de siège et rabattez le dossier.

Chaque dossier de siège peut être rabattu séparément.



AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous rabattez les dossiers de sièges arrière

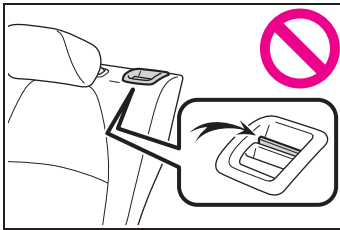
- Ne rabattez pas les dossiers de siège en conduisant.
- Arrêtez le véhicule sur un sol plat, serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P.
- Ne laissez personne s'asseoir sur un dossier de siège rabattu ou dans le compartiment à bagages pendant la conduite.
- Ne laissez pas les enfants monter dans le compartiment à bagages.
- Ne laissez personne s'asseoir sur le siège central arrière si le siège arrière droit est rabattu, dans la mesure où la boucle de ceinture de sécurité du siège central arrière se trouve alors sous le siège rabattu et ne peut pas être utilisée.
- Faites attention de ne pas vous coincer la main lorsque vous rabattez les dossiers de sièges arrière.
- Réglez la position des sièges avant avant de rabattre les dossiers des sièges arrière, afin que les sièges avant ne gênent pas les dossiers des sièges arrière lorsque vous rabattez les dossiers des sièges arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Après avoir relevé le dossier de siège arrière en position verticale

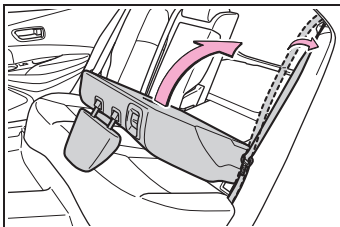
- Veillez à ce que le dossier de siège soit fermement verrouillé dans sa position en le poussant doucement vers l'avant et l'arrière.

Si le dossier de siège n'est pas correctement verrouillé, le marquage rouge est visible sur le levier de déverrouillage du dossier de siège. Assurez-vous que le marquage rouge n'est pas visible.



- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou coincées dans le dossier de siège.

Si la ceinture de sécurité est prise entre le crochet et le loquet de fixation du dossier de siège, cela peut endommager la ceinture de sécurité.



Appuie-têtes

Tous les sièges sont pourvus d'appuie-têtes.

⚠ AVERTISSEMENT

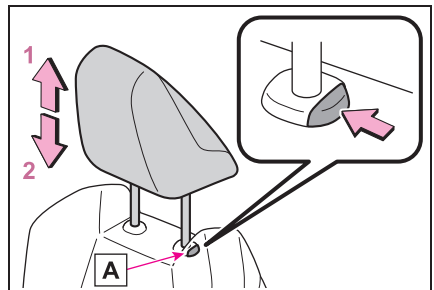
■ Précautions concernant les appuie-têtes

Respectez les précautions suivantes concernant les appuie-têtes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez les appuie-têtes conçus pour chaque siège.
- Les appuie-têtes doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuie-têtes, appuyez dessus et assurez-vous qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne conduisez pas avec les appuie-têtes retirés.

Réglage des appuie-têtes

■ Sièges avant



1 Haut

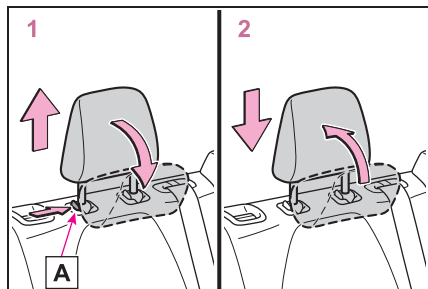
Tirez les appuie-têtes vers le haut.

2 Bas

Poussez l'appuie-tête vers le bas

tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.

■ Sièges latéraux arrière



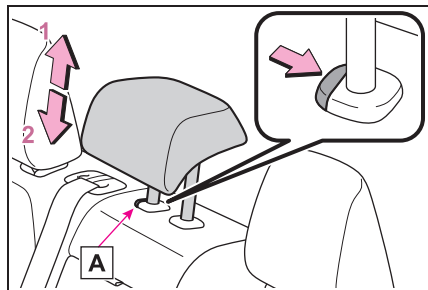
1 Rabattement des appuie-têtes des sièges latéraux arrière

Tirez l'appuie-tête vers le haut tout en appuyant uniquement sur le bouton de déverrouillage droit **A** puis rabattez-le vers l'avant.

2 Installation des appuie-têtes des sièges latéraux arrière

Relevez l'appuie-tête puis abaissez-le et tournez-la en position de verrouillage.

■ Siège central arrière



1 Haut

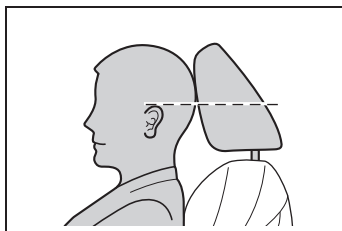
Tirez l'appuie-tête vers le haut.

2 Bas

Poussez l'appuie-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.

■ Réglage de la hauteur des appuie-têtes (sièges avant)

Veillez à ce que les appuie-têtes soient réglés de telle sorte que le centre de l'appuie-tête soit le plus proche possible du haut de vos oreilles.



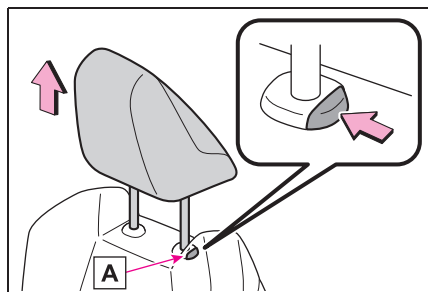
■ Réglage de l'appuie-tête du siège central arrière

Rehaussez toujours l'appuie-tête d'un cran par rapport à sa position rangée lorsque vous l'utilisez.

Retrait des appuie-têtes

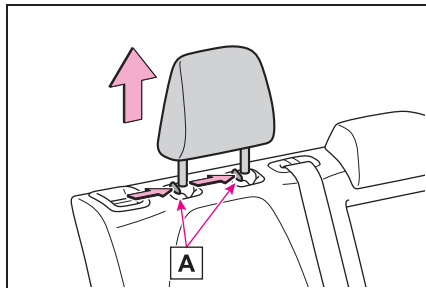
■ Sièges avant

Tirez l'appuie-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.



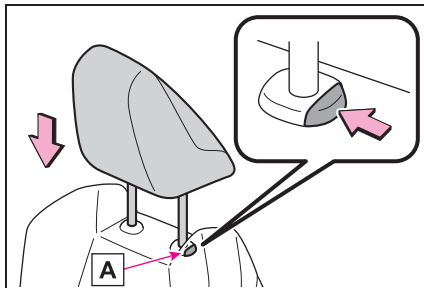
■ Sièges latéraux arrière

Tirez l'appuie-tête vers le haut tout en appuyant sur les boutons de déverrouillage **A**.



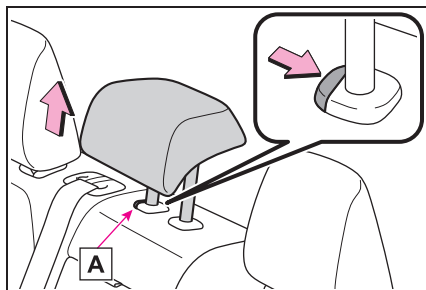
■ Siège central arrière

Tirez l'appuie-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage **A**.



■ Sièges latéraux arrière

Alignez l'appuie-tête et les orifices de montage et poussez-le vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

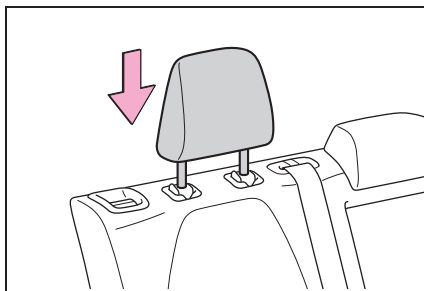


Installation des appuie-têtes

■ Sièges avant

Alignez l'appuie-tête et les orifices de montage et poussez-le vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

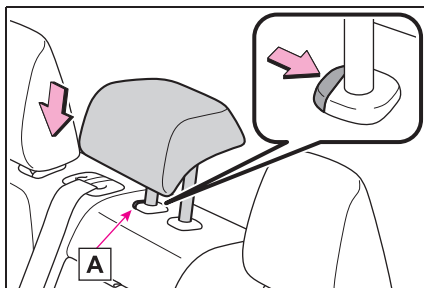
Maintenez le bouton de déverrouillage **A** appuyé lorsque vous abaissez l'appuie-tête.



■ Siège central arrière

Alignez l'appuie-tête et les orifices de montage et poussez-le vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

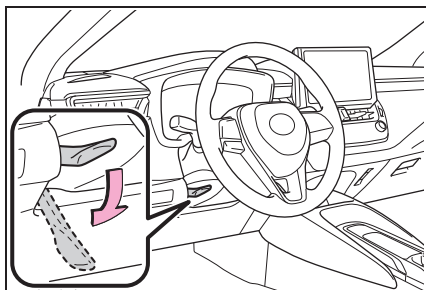
Maintenez le bouton de déverrouillage **A** appuyé lorsque vous abaissez l'appuie-tête.



Volant

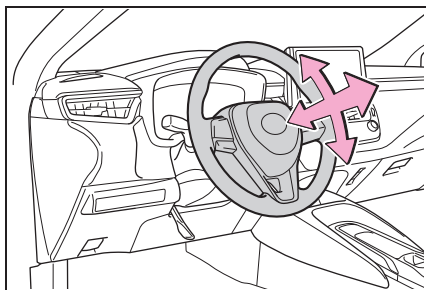
Procédure de réglage

- 1 Maintenez le volant et poussez le levier vers le bas.



- 2 Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

Une fois le réglage terminé, tirez le levier vers le haut pour bloquer le volant.



AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas le volant tout en conduisant.

Le conducteur risque en effet de faire une fausse manœuvre et de causer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ Après réglage du volant

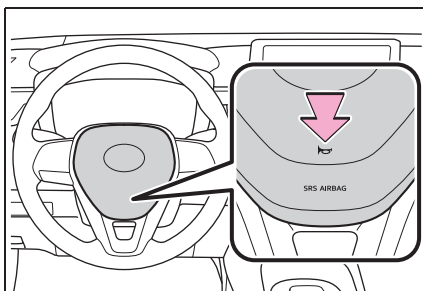
Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé. Sinon, le volant pourrait bouger soudainement, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel. De plus, l'avertisseur sonore risque de ne pas fonctionner si le volant n'est pas correctement verrouillé.

Avertisseur sonore

Pour actionner l'avertisseur sonore, appuyez sur le symbole



ou à proximité.



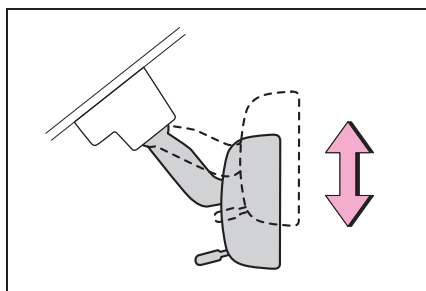
Rétroviseur intérieur

La position du rétroviseur peut être réglée afin de garantir une vue suffisante vers l'arrière.

Réglage de la hauteur du rétroviseur

La hauteur du rétroviseur peut être réglée pour correspondre à votre position de conduite.

Pour régler la hauteur du rétroviseur, déplacez-le vers le haut et vers le bas.



⚠ AVERTISSEMENT

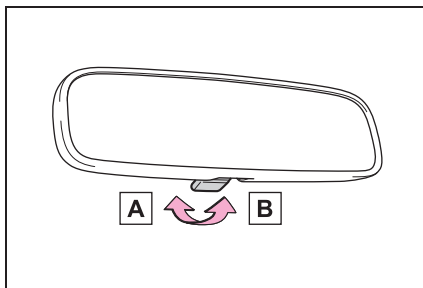
■ Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas la position du rétroviseur tout en conduisant. Vous risquez en effet de faire une fausse manœuvre et de causer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Fonction anti-éblouissement

Vous pouvez réduire l'intensité de la réflexion des phares des

véhicules qui vous suivent en utilisant le levier.



A Position normale

B Position anti-éblouissement

Rétroviseurs extérieurs

La position du rétroviseur peut être réglée afin de garantir une vue suffisante vers l'arrière.

■ Utilisation des rétroviseurs extérieurs par temps froid

Lorsqu'il fait froid et que les rétroviseurs extérieurs sont gelés, il se peut qu'il soit impossible de les rabattre/déployer ou de régler la surface du rétroviseur. Enlevez la glace, la neige, etc. qui recouvre les rétroviseurs extérieurs.



AVERTISSEMENT

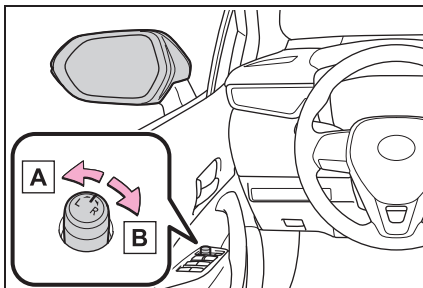
■ Points importants pendant la conduite

Respectez les précautions suivantes pendant la conduite. Autrement, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez pas les rétroviseurs en conduisant.
- Ne conduisez pas avec les rétroviseurs en position repliée.
- Avant de prendre le volant, dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs latéraux côté conducteur et côté passager.

Procédure de réglage

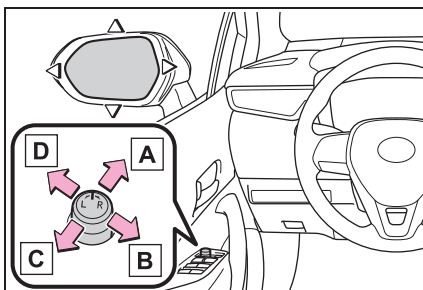
- 1 Pour sélectionner le rétroviseur à régler, tournez la commande.



A Gauche

B Droit

- 2 Pour régler le rétroviseur, actionnez la commande.



A Haut

B Droit

C Bas

D Gauche

■ L'orientation des rétroviseurs peut être réglée lorsque

Le contact du moteur est sur ACC ou ON.

■ Lorsque les rétroviseurs sont embués

Les rétroviseurs extérieurs peuvent être désembués au moyen du sys-

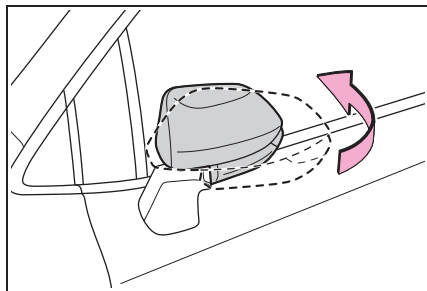
tème de désembuage des rétroviseurs. Activez le désembuage de la lunette arrière pour activer le désembuage des rétroviseurs extérieurs. (→P.277)

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque le désembuage des rétroviseurs est actionné**

Ne touchez pas la surface des rétroviseurs car ils peuvent devenir très chauds et vous risquez de vous brûler.

Rabattement et déploiement des rétroviseurs

Rabattez le rétroviseur en le poussant vers l'arrière du véhicule.

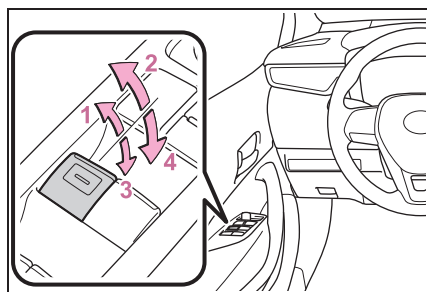


Lève-vitres électriques

Ouverture et fermeture des vitres électriques

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques en utilisant les commandes.

L'utilisation de la commande permet d'actionner les vitres comme suit:



- 1 Fermeture
- 2 Fermeture par simple pression*
- 3 Ouverture
- 4 Ouverture par simple pression*

*: Pour arrêter la vitre à mi-course, actionnez la commande dans la direction opposée.

■ Les lève-vitres électriques peuvent être actionnés lorsque

Le contact du moteur est sur ON.

■ Fonctionnement des lève-vitres électriques après l'arrêt du moteur

Il est possible d'actionner les lève-vitres électriques pendant 45

secondes environ après avoir mis le contact du moteur sur la position ACC ou arrêt. Toutefois, ils ne peuvent pas être actionnés dès lors que l'une des portes avant est ouverte.

■ Fonction de protection anti-pincement

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et l'encadrement de la vitre pendant la fermeture de la vitre, le mouvement de la vitre est interrompu et la vitre s'ouvre légèrement.

■ Fonction de protection anti-blocage

Si un objet se trouve coincé entre la porte et la vitre pendant l'ouverture de la vitre, le mouvement de la vitre est interrompu.

■ Lorsque la vitre ne peut pas être ouverte ou fermée

Lorsque la fonction de protection anti-pincement ou la fonction de protection anti-blocage fonctionne de manière inhabituelle et que la vitre de porte ne peut pas être ouverte ou fermée, effectuez les opérations suivantes au moyen de la commande de lève-vitre électrique de cette porte.

- Arrêtez le véhicule. Avec le contact du moteur sur ON, dans les 4 secondes suivant l'activation de la fonction de protection anti-pincement ou de la fonction de protection anti-blocage, actionnez de manière continue la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par simple pression ou dans le sens d'ouverture par simple pression de sorte que la vitre de porte puisse être ouverte ou fermée.
- Si la vitre de porte ne peut pas être ouverte et fermée même en effectuant les opérations ci-dessus, effectuez la procédure suivante pour initialiser les fonctions.

- 1 Placez le contact du moteur sur ON.
- 2 Tirez et maintenez la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par simple pression et fermez la vitre de porte complètement.
- 3 Relâchez la commande de lève-vitre électrique un instant, tirez à nouveau la commande dans le sens de fermeture par simple pression, et maintenez-la ainsi pendant environ 6 secondes ou plus.
- 4 Maintenez la commande de lève-vitre électrique appuyée dans le sens d'ouverture par simple pression. Une fois la vitre de porte complètement ouverte, continuez à maintenir la commande pendant au moins 1 seconde supplémentaire.
- 5 Relâchez la commande de lève-vitre électrique un instant, poussez à nouveau la commande dans le sens d'ouverture par simple pression, et maintenez-la ainsi pendant environ 4 secondes ou plus.
- 6 Tirez et maintenez à nouveau la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par simple pression. Une fois la vitre de porte complètement fermée, continuez à maintenir la commande pendant au moins 1 seconde supplémentaire.

Si vous relâchez la commande pendant l'actionnement de la vitre, recommencez depuis le début.

Si la vitre est actionnée en sens inverse et ne peut pas être complètement fermée ou ouverte, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Asservissement des lève-vitres au verrouillage des portes

- Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques en utilisant la clé mécanique. (→P.418)

- Il est possible de commander l'ouverture des lève-vitres électriques en utilisant la télécommande du verrouillage centralisé.* (→P.109)

*: Ces réglages doivent être personnalisés par votre concessionnaire Toyota.

■ Avertisseur sonore d'ouverture des lève-vitres électriques

Un signal sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel du combiné d'instruments lorsque le contact du moteur est placé sur arrêt et que la porte du conducteur est ouverte alors que les lève-vitres électriques sont ouverts.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.452)



AVERTISSEMENT

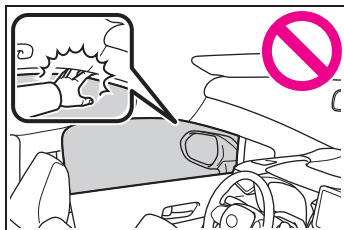
Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Fermeture des vitres

- Le conducteur est responsable de l'actionnement de tous les lève-vitres électriques, y compris ceux pour les passagers. Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner les lève-vitres électriques. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans le lève-vitre électrique. De plus, lorsque vous conduisez en compagnie d'un enfant, il est recommandé d'utiliser la commande de verrouillage des vitres. (→P.136)

AVERTISSEMENT

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de l'actionnement d'une vitre.



- Lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique et de l'actionnement des lève-vitres électriques, actionnez le lève-vitre électrique après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans la vitre. De plus, ne laissez pas un enfant actionner une vitre au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé ou de la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le lève-vitre électrique.
- Lorsque vous quittez le véhicule, placez le contact du moteur sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l'enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.

Fonction de protection anti-pincement

- N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-pincement.

- La fonction de protection anti-pincement risque de ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète de la vitre. Prenez garde à ne coincer aucune partie de votre corps dans la vitre.

Fonction de protection anti-blocage

- N'utilisez jamais une partie de votre corps ou de vos vêtements pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-blocage.
- La fonction de protection anti-blocage peut ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant l'ouverture complète de la vitre. Prenez garde à ne coincer aucune partie de votre corps ou de vos vêtements dans la vitre.

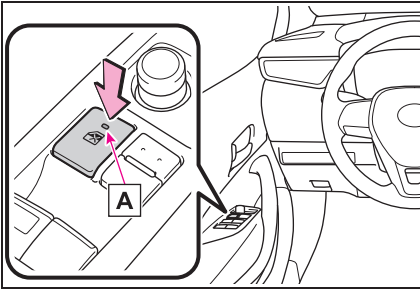
Empêcher un actionnement accidentel (verrouillage des lève-vitres électriques)

Cette fonction permet d'empêcher les enfants d'ouvrir ou de fermer accidentellement une vitre passager.

Appuyez sur la commande.

Le témoin **A** s'allume et les vitres passager sont verrouillées.

Il est toujours possible d'ouvrir et de fermer les vitres passager au moyen de la commande située côté conducteur, même si la commande de verrouillage est activée.



■ **Les lève-vitres électriques peuvent être actionnés lorsque**

Le contact du moteur est sur ON.

■ **En cas de débranchement de la batterie**

Le commande de verrouillage des vitres est désactivée. Si nécessaire, appuyez sur la commande de verrouillage des vitres après avoir rebranché la batterie.

Mes réglages

Les conducteurs sont identifiés à l'aide d'appareils tels que des clés électroniques pour enregistrer les réglages du véhicule pour chacun d'entre eux. Il est possible ensuite de réactiver les informations à la prochaine utilisation du véhicule.

Les appareils d'authentification peuvent être attribués à l'avance à des conducteurs pour leur permettre de conduire avec les réglages préférés.

Il est possible d'enregistrer les réglages de 3 conducteurs dans Mes réglages.

Pour plus d'informations sur l'enregistrement/la suppression des appareils d'authentification, la modification du nom du conducteur, l'initialisation des réglages enregistrés du conducteur, le changement manuel des conducteurs et la suppression de l'enregistrement des conducteurs, reportez-vous au **“MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”**.

Types d'appareils d'authentification attribués

Il est possible d'identifier une personne à l'aide des appareils d'authentification suivants.

● Clé électronique

Une personne est identifiée lorsque le système d'accès et de démarrage mains libres détecte sa clé électronique. (→P.118)

● Appareil Bluetooth®

Une personne est identifiée lorsqu'un appareil Bluetooth® est connecté au système audio. Pour plus d'informations sur la manière de connecter des appareils Bluetooth®, reportez-vous au **“MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE”**. Lorsqu'une personne est identifiée avec une clé électronique, une identification à l'aide d'un appareil Bluetooth® n'est pas réalisée.

Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Fonctions réactivées

Lorsqu'une personne est identifiée à partir d'un appareil d'authentification, les réglages des fonctions suivantes sont réactivés.

- Affichage des instruments et informations du système audio*

Lorsqu'une personne est identifiée,

les réglages d'affichage utilisés la dernière fois où le contact du moteur a été coupé sont rappelés.

- Les réglages du véhicule pouvant être définies à l'aide du système audio *

Lorsqu'une personne est identifiée, les réglages du véhicule utilisés la dernière fois où le contact du moteur a été coupé sont rappelés.

* : Certains réglages sont exclus

4-1. Avant de prendre le volantConduite du véhicule .. **143**Chargement et bagages
..... **151**Limites de charge du véhicule..... **153**Conduite avec une caravane/remorque **154**Remorquage avec les 4 roues au sol..... **155****4-2. Procédures de conduite**Contact du moteur (allumage)..... **156**Transmission à variation continue..... **161**Lever de clignotants ... **166**Frein de stationnement
..... **167**Maintien des freins **171****4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces**Commande de phares
..... **174**AHB (feux de route automatiques) **176**Commande de feux antibrouillards..... **180**Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise **180**Essuie-glace et lave-vitre de lunette arrière **182****4-4. Réapprovisionnement en carburant**Ouverture du bouchon du réservoir à carburant . **184****4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite**Mise à jour du logiciel Toyota Safety Sense 3,0
..... **187**Toyota Safety Sense 3.0
..... **189**PCS (système de sécurité de pré-collision)..... **196**LTA (aide au suivi de voie)
..... **208**LDA (alerte de sortie de voie)..... **213**PDA (assistance proactive à la conduite)..... **219**Régulateur de vitesse actif
..... **225**Régulateur de vitesse . **234**Système d'arrêt de conduite d'urgence..... **238**RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)
..... **241**BSM (surveillance de l'angle mort)..... **244**Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)..... **250**

Assistance à la sortie du
véhicule en sécurité .. **256**

Commande de sélection du
mode de conduite..... **261**

Systèmes d'aide à la
conduite..... **262**

4-6. Conseils de conduite

Conseils de conduite hiver-
nale **268**

Conduite du véhicule

Les procédures suivantes doivent être respectées pour une conduite en toute sécurité:

Procédure de conduite

■ Démarrage du moteur

→P.156

■ Conduite

1 Pédale de frein enfoncée, mettez le levier de vitesses sur D. (→P.161)

2 Relâchez le frein de stationnement. (→P.167)

Si le frein de stationnement est en mode automatique, il se desserre automatiquement. (→P.167)

3 Relâchez progressivement la pédale de frein et enfoncez doucement la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule.

■ Arrêt

1 Avec le levier de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.

2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement. (→P.167)

Si le véhicule doit rester en stationnement pour une durée prolongée, placez le levier de vitesses sur P. (→P.161)

■ Stationnement du véhicule

1 Avec le levier de vitesse sur D, appuyez sur la pédale de

frein pour arrêter le véhicule complètement.

2 Serrez le frein de stationnement (→P.167), et mettez le levier de vitesses sur P. (→P.161)

Assurez-vous que le témoin indicateur de frein de stationnement est allumé.

N'appuyez pas sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses après avoir mis la position de changement de vitesse sur P.

3 Appuyez sur le contact du moteur pour arrêter le moteur.

4 Relâchez lentement la pédale de frein.

5 Verrouillez la porte et assurez-vous que vous avez la clé sur vous.

En cas de stationnement en pente, bloquez les roues si nécessaire.

■ Démarrage en côte à fort pourcentage

1 Assurez-vous que le frein de stationnement est serré et mettez le levier de vitesses sur D.

2 Appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur.

3 Relâchez le frein de stationnement.

■ Conduite par temps de pluie

● Conduisez prudemment lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée et la route est glissante.

- Conduisez prudemment lorsqu'il commence à pleuvoir, car la chaussée est particulièrement glissante à ce moment-là.
- Sur autoroute, abstenez-vous de rouler à vitesse élevée par temps de pluie, car une couche d'eau peut se former entre les pneus et la chaussée, et empêcher la direction et les freins de fonctionner correctement.

■ Régime moteur pendant la conduite

Dans les conditions suivantes, le régime du moteur peut s'élever pendant la conduite. Cela est provoqué par le contrôle automatique de passage à un rapport supérieur ou à un rapport inférieur pour correspondre aux conditions de conduite. Cela n'indique pas une accélération soudaine.

- Le véhicule est considéré comme roulant en montée ou en descente
- Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée
- Lorsque vous appuyez sur la pédale de frein alors que le mode sport est sélectionné

■ Limitation de la puissance du moteur (système de priorité des freins)

- Lorsque vous appuyez simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein, la puissance du moteur peut être limitée.
- Un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque le système est en cours de fonctionnement.

■ Rodage de votre nouvelle Toyota

Pour prolonger la durée de vie du véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les 186 premiers miles (300 km):

Évitez les arrêts brusques.

- Pendant les 621 premiers miles (1000 km):
- Ne roulez pas à des vitesses extrêmement élevées.
- Évitez les accélérations brusques.
- Ne roulez pas de manière continue sur les rapports bas.
- Ne roulez pas à vitesse constante pendant des périodes prolongées.

■ Conduite à l'étranger

Observez les législations applicables concernant l'immatriculation des véhicules et confirmez la disponibilité du carburant approprié. (→P.431)



AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous démarrez le véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt, mais que le moteur est en marche. Ceci évite au véhicule de bouger.

■ Lors de la conduite du véhicule

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, pour éviter d'appuyer sur la mauvaise pédale.
- Le fait d'appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein entraîne une accélération brusque, risquant de provoquer un accident.

**AVERTISSEMENT**

- Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous retourner, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
- Assurez-vous de toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
- Appuyez sur la pédale de frein en utilisant votre pied droit. Appuyer sur la pédale de frein en utilisant votre pied gauche peut retarder le temps de réaction en cas d'urgence et provoquer un accident.
- Ne roulez pas sur des matériaux inflammables et n'arrêtez pas le véhicule à proximité de tels matériaux.
Le système d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être extrêmement chauds. Ces parties chaudes peuvent causer un incendie si des matières inflammables se trouvent à proximité.

- Pendant la conduite normale, n'arrêtez pas le moteur. Arrêter le moteur pendant la conduite n'entraîne pas une perte de contrôle de la direction ou des freins, mais ces systèmes ne sont plus assistés. Cela rend la manœuvre de la direction et des freins plus difficile, par conséquent, il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Cependant, dans un cas d'urgence, par exemple s'il devient impossible d'arrêter le véhicule de façon normale :
→P.369
- Utilisez le frein moteur (rétrogradez) pour maintenir une vitesse sûre lorsque vous descendez une pente raide. L'utilisation des freins en continu peut provoquer une surchauffe et une perte d'efficacité des freins. (→P.161)
- Ne réglez pas les positions du volant, du siège, ou des rétroviseurs extérieurs et intérieur tout en conduisant. Cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Vérifiez toujours qu'aucun passager n'a les bras, la tête ou une autre partie du corps en dehors du véhicule.

**AVERTISSEMENT**

- Ne dépassez pas la limite de vitesse. Même si la limite de vitesse légale l'autorise, ne roulez pas à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneus haute vitesse. Conduire à plus de 85 mph (140 km/h) peut entraîner une défaillance des pneus, une perte de contrôle et d'éventuelles blessures. Consultez un revendeur de pneus afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé de pneus haute vitesse ou non, avant de conduire à de telles vitesses.

■ En cas de conduite sur route glissante

- Tout freinage, accélération et braquage brusques risquent de provoquer une perte d'adhérence des pneus et de réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule.
- Une accélération brusque, un effet de frein moteur engendré par la rétrogradation ou un changement de régime du moteur risquent de provoquer une perte d'adhérence du véhicule.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Des plaquettes de frein mouillées peuvent entraîner un mauvais fonctionnement des freins. Des freins humides d'un seul côté et ne fonctionnant pas correctement peuvent affecter la commande de direction.

■ Lorsque vous actionnez le levier de vitesses

- Ne laissez pas le véhicule reculer lorsqu'une position de marche avant est sélectionnée, ou avancer lorsque le levier de vitesses est sur R. Ceci peut provoquer un calage du moteur et entraîner de mauvaises performances de freinage ou de direction, et causer un accident ou endommager le véhicule.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur P lorsque le véhicule roule. Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur R alors que le véhicule roule en marche avant. Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur une position de conduite lorsque le véhicule recule. Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Lorsque vous déplacez le levier de vitesses sur N alors que le véhicule est en mouvement, la transmission n'est plus en prise avec le moteur. Le frein moteur n'est pas disponible lorsque N est sélectionné.

**AVERTISSEMENT**

- Veuillez à ne pas changer le levier de vitesses de position alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur. Le déplacement du levier de vitesses sur une position autre que P ou N peut provoquer une accélération rapide et inattendue du véhicule, et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Si vous entendez un bruit de crissement ou de grincement (indicateurs d'usure des plaquettes de frein)**

Faites contrôler et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

Vous risquez d'endommager les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ **Lorsque le véhicule est à l'arrêt**

- N'emballez pas le moteur.
Si le véhicule est sur un rapport autre que P ou N, le véhicule risque d'accélérer de manière brusque et inattendue, et de causer un accident.
- Afin d'éviter un accident causé par un mouvement du véhicule, maintenez toujours la pédale de frein appuyée lorsque le moteur est en marche, et serrez le frein de stationnement si nécessaire.

- Si le véhicule est arrêté dans une pente, afin d'éviter tout accident causé par un déplacement du véhicule vers l'avant ou vers l'arrière, appuyez toujours sur la pédale de frein et serrez correctement le frein de stationnement si nécessaire.

- Évitez d'emballer ou de relancer le moteur.
Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe du système d'échappement, et entraîner un incendie si un matériau inflammable se trouve à proximité.

■ **Lorsque le véhicule est stationné**

- Ne laissez pas de lunettes, de briquets, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.
Cela peut avoir les conséquences suivantes:
- Du gaz peut s'échapper d'un briquet ou d'un aérosol, et provoquer un incendie.
- La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner une déformation ou une fissuration des verres en plastique ou des matériaux en plastique des lunettes.
- Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquer également un court-circuit au niveau des équipements électriques du véhicule.

**AVERTISSEMENT**

- Ne laissez pas de briquets dans le véhicule. Si vous laissez un briquet dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, et causer un incendie.
- Ne collez pas de disque adhésif sur le pare-brise ou sur les vitres. Ne disposez pas de diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.
- Ne laissez pas de porte ou de vitre ouverte si le vitrage incurvé est recouvert d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre peut agir comme une loupe et causer un incendie.
- Serrez toujours le frein de stationnement, placez le levier de vitesses sur P, arrêtez le moteur et verrouillez le véhicule. Ne laissez pas le véhicule sans surveillance lorsque le moteur est en marche. Si le véhicule est stationné avec le levier de vitesses sur P mais que le frein de stationnement n'est pas serré, le véhicule peut commencer à se déplacer, pouvant conduire à un accident.
- Ne touchez pas les tuyaux d'échappement lorsque le moteur tourne, ou immédiatement après avoir arrêté le moteur. Vous risquez de vous brûler.

■ Si vous dormez dans le véhicule

Arrêtez toujours le moteur. À défaut, si vous déplacez accidentellement le levier de vitesses ou appuyez sur la pédale d'accélérateur, ceci peut causer un accident ou un incendie en raison d'une surchauffe du moteur. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Lors du freinage

- Lorsque les freins sont mouillés, conduisez plus prudemment. La distance de freinage augmente lorsque les freins sont mouillés, et cela peut amener un côté du véhicule à freiner différemment de l'autre côté. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.
- Si le dispositif de servofrein ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les descentes ou les virages serrés qui obligent à freiner. Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée. De plus, la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins.
- Ne pompez pas la pédale de frein si le moteur cale. Chaque pression sur la pédale de frein utilise la réserve des freins assistés.

**AVERTISSEMENT**

- Le système de freinage se compose de 2 circuits hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre continue de fonctionner. Dans ce cas, la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée et la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins.

■ Si le véhicule est bloqué

Évitez de faire patiner excessivement les roues lorsqu'une roue motrice n'est plus en contact avec le sol, est ensablée ou embourbée, etc. Ceci peut endommager les composants de la transmission ou propulser le véhicule en avant ou en arrière, et causer un accident.

**NOTE**

■ Lors de la conduite du véhicule

- N'appuyez pas simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la conduite, car cela peut limiter la puissance du moteur.
- N'utilisez pas la pédale d'accélérateur et n'appuyez pas simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein pour maintenir le véhicule dans une côte.

■ Lorsque vous stationnez le véhicule

Serrez toujours le frein de stationnement et placez le levier de vitesses sur P. À défaut, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brusquement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

■ Pour éviter d'endommager les pièces du véhicule

- Ne tournez pas le volant complètement dans un sens ou dans l'autre et ne le maintenez pas dans cette position pendant une période prolongée. Cela peut endommager le moteur de direction assistée.
- Lorsque vous conduisez sur une route bosselée, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'endommager les roues, le soubassement du véhicule, etc.

■ En cas de crevaison pendant la conduite

Une crevaison ou un pneu endommagé peuvent avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule produit des sons ou des vibrations anormaux.
- Le véhicule se penche anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P.395,406)

■ À l'approche d'une route inondée

Ne conduisez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Cela peut causer les dommages importants suivants au véhicule:

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques

**NOTE**

- Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

Dans l'éventualité où vous conduisez sur une route inondée et que le véhicule est submergé ou s'enlise dans la boue ou le sable, veuillez à faire contrôler les points suivants par votre concessionnaire Toyota:

- Fonctionnement des freins
- Modifications au niveau de la quantité et de la qualité de l'huile moteur, du liquide de boîte-pont, etc.
- État du lubrifiant des roulements et des articulations de suspension (si possible), et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

fonctionnel. Lisez le message et suivez les instructions.

* : Selon la situation, la position de changement de vitesse ne peut pas être changée.

■ Contrôle conduite-démarrage (DSC)

Lorsque le système TRAC est sur arrêt (→P.264), le système de prévention de démarrage brusque ne fonctionne pas non plus. Si votre véhicule a des difficultés à se dégager de la boue ou de la neige fraîche en raison du fonctionnement du système de prévention de démarrage brusque, désactivez le système TRAC (→P.264) afin que le véhicule puisse se dégager de la boue ou de la neige fraîche.

Prévention de démarrage brusque (contrôle conduite-démarrage [DSC])

Lorsque l'opération inhabituelle suivante est effectuée tout en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la puissance du moteur peut être limitée.

- Lorsque le levier de vitesses est placé sur R*.
- Lorsque le levier de vitesses passe de la position P ou R à une position de changement de vitesse de marche avant telle que D*.

Lorsque le système fonctionne, un message s'affiche sur l'écran multi-

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge:

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) =
(Capacité de charge totale) —
(Poids total des occupants)

Comment déterminer la limite de chargement correcte —

(1) Repérez la mention “Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lbs.” sur la plaque-étiquette de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.

(3) Déduisez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX lbs ou XXX kg.

(4) Le chiffre obtenu correspond à la capacité disponible pour le chargement et les bagages.

Par exemple, si la quantité “XXX” est de 1400 lbs. et que

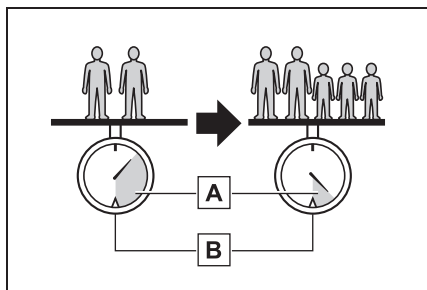
votre véhicule comptera cinq passagers de 150 lb. chacun, la quantité de chargement et de bagages que vous pouvez encore emporter est de 650 lb. ($1400 - 750 (5 \times 150) = 650 \text{ lb}$)

(5) Déterminez le poids combiné des bagages et du chargement à charger dans le véhicule. Ce poids ne doit pas dépasser la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages calculée à l'étape 4.

(6) Si votre véhicule doit remorquer une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages pour votre véhicule. (→P.430)

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule. Votre véhicule n'est pas conçu pour tracter une caravane/remorque.

Formule de calcul pour votre véhicule



A Capacité de chargement

B Capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule) (→P.430)

Lorsque 2 personnes avec un poids combiné de A lb. (kg) se trouvent dans le véhicule, dont la capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule) est de B lb. (kg), la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages est de C lb. (kg) comme suit:

$$B^{*2} \text{ lb. (kg)} - A^{*1} \text{ lb. (kg)} = C^{*3} \text{ lb. (kg)}$$

*1: A = Poids des personnes

*2: B = Capacité de charge totale

*3: C = Capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages

Dans ces conditions, si 3 passagers supplémentaires ayant un poids combiné de D lb. (kg) montent dans le véhicule, la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages est réduite à E lb. (kg) de la manière

suivante:

$$C \text{ lb. (kg)} - D^{*4} \text{ lb. (kg)} = E^{*5} \text{ lb. (kg)}$$

*4: D = Poids supplémentaire des personnes

*5: E = Capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages

Comme indiqué dans l'exemple précédent, si le nombre d'occupants augmente, la valeur du chargement et des bagages doit être réduite d'un montant égal à l'augmentation de poids occasionnée par les passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids combiné des occupants auquel s'ajoute le poids du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.



AVERTISSEMENT

■ Objets à ne pas transporter dans le compartiment à bagages

S'ils sont transportés dans le compartiment à bagages, les objets suivants risquent de provoquer un incendie:

- Bidons d'essence
- Aérosols

**AVERTISSEMENT****■ Précautions pour le rangement**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut empêcher le conducteur d'appuyer correctement sur les pédales, peut limiter la visibilité du conducteur ou peut avoir pour résultat que des éléments heurtent le conducteur ou les passagers, et éventuellement causer un accident.

- Placez, dans la mesure du possible, les bagages ou le chargement dans le compartiment à bagages.
- Ne placez aucun chargement ou bagage aux endroits suivants.
 - Aux pieds du conducteur
 - Sur les sièges passager avant ou arrière (empilement d'objets)
 - Sur le cache-bagages
 - Sur le tableau de bord
 - Sur la planche de bord
- Arrimez tous les objets dans l'habitacle.

■ Capacité et répartition

- Ne dépassez jamais les valeurs de poids maximal sur essieu ou de poids total du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne répartissez pas la charge de manière déséquilibrée. Un chargement inapproprié risque de détériorer la commande de direction et de freinage, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule comprennent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, la capacité de remorquage et la capacité de chargement.

- Capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule): →P.430

La capacité de charge totale est égale au poids combiné des occupants, du chargement et des bagages.

- Nombre de places assises: →P.430

Le nombre de places assises indique le nombre maximal d'occupants dont le poids moyen estimé est de 150 lb. (68 kg) par personne.

- Capacité de remorquage

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule.

- Capacité de chargement

La capacité de chargement peut augmenter ou diminuer selon le poids et le nombre d'occupants.

■ Capacité de charge totale et nombre de places assises

Ces informations détaillées figurent également sur l'étiquette des informations relatives aux pneus et à la charge. (→P.352)

**AVERTISSEMENT****■ Surcharge du véhicule**

Ne surchargez jamais le véhicule. Cela peut non seulement endommager les pneus, mais également détériorer la manœuvrabilité et la capacité de freinage, et causer un accident.

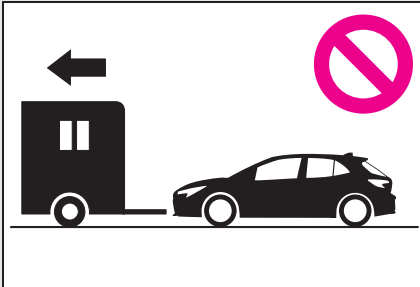
Conduite avec une caravane/remorque

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule. Toyota déconseille également l'installation d'un crochet d'attelage ou l'utilisation d'un plateau porte-charge monté sur le crochet d'attelage pour le transport de fauteuils roulants, scooters, vélos, etc. Votre véhicule n'est pas conçu pour l'attelage d'une caravane/remorque ou pour l'utilisation d'un plateau porte-charge monté sur le crochet d'attelage.



Remorquage avec les 4 roues au sol

Votre véhicule n'est pas conçu pour pouvoir être remorqué par un camping-car (avec les 4 roues au sol).



NOTE

■ **Pour éviter d'occasionner de sérieux dommages à votre véhicule**

Ne remorquez pas votre véhicule avec les quatre roues au sol.

Contact du moteur (allumage)

Effectuez les opérations suivantes tout en ayant sur vous la clé électronique pour démarrer le moteur ou changer le mode du contact du moteur.

Démarrage du moteur

- 1 Tirez la commande de frein de stationnement pour vérifier que le frein de stationnement est serré. (→P.167)

L'indicateur de frein de stationnement s'allume.

- 2 Vérifiez que le levier de vitesses est placé sur P.
- 3 Appuyez fermement sur la pédale de frein.

 et un message s'affichent sur l'écran multifonctionnel.

Si cela n'est pas affiché, le moteur ne peut pas être démarré.

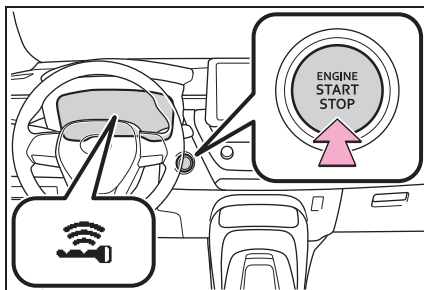
- 4 Appuyez sur le contact du moteur brièvement et fermement.

Pour actionner le contact du moteur, une pression brève et ferme est suffisante. Il n'est pas nécessaire de maintenir le contact appuyé.

Le démarreur est actionné jusqu'au démarrage du moteur ou pendant 30 secondes, selon le délai le plus court.

Maintenez la pédale de frein appuyée jusqu'à ce que le moteur ait complètement démarré.

Le moteur peut être démarré quel que soit le mode du contact du moteur.



■ Éclairage du contact du moteur

Selon la situation, l'éclairage du contact du moteur fonctionne comme suit :

- Lorsqu'une porte est ouverte ou que le contact du moteur passe du mode ACC ou ON à OFF, l'éclairage du contact du moteur s'allume.
- Lorsque vous appuyez sur la pédale de frein en portant la clé électronique sur vous, l'éclairage du contact du moteur clignote.
- Lorsque le mode du contact du moteur est sur ACC ou ON, l'éclairage du contact du moteur reste allumé.

■ Si le moteur ne démarre pas

- Il est possible que le système d'antidémarrage n'ait pas été désactivé. (→P.73)
Contactez votre concessionnaire Toyota.
- Si un message relatif au démarrage est affiché sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.

■ Si la batterie est déchargée

Le moteur ne peut pas être démarré à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres. Pour redémarrer le moteur, reportez-vous à P.419.

■ Usure de la pile de la clé électronique

→P.106

■ Conditions affectant le fonctionnement

→P.120

■ Remarques sur la fonction d'accès mains libres

→P.120

■ Pile de la clé électronique

→P.358

■ Fonctionnement du contact du moteur

- Si vous n'appuyez pas sur le contact brièvement et fermement, le mode du contact du moteur risque de ne pas changer et le moteur risque de ne pas démarrer.
- Si vous essayez de redémarrer le moteur tout de suite après avoir mis le contact du moteur sur arrêt, dans certains cas, le moteur pourrait ne pas démarrer. Après avoir mis le contact du moteur sur arrêt, veuillez patienter quelques secondes avant de redémarrer le moteur.

■ Personnalisation

Si le système d'accès et de démarrage mains libres a été désactivé dans un réglage personnalisé, reportez-vous à P.417.



AVERTISSEMENT

■ Lors du démarrage du moteur

Démarrez toujours le moteur en étant assis dans le siège conducteur. N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur alors que vous démarrez le moteur, quelles que soient les circonstances. Cela peut causer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.



NOTE

■ Lors du démarrage du moteur

- N'emballez pas le moteur lorsqu'il est froid.
- Si le moteur devient difficile à démarrer ou cale souvent, faites contrôler immédiatement votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Symptômes indiquant un dysfonctionnement au niveau du contact du moteur

Si le contact du moteur semble fonctionner différemment que d'habitude, si le contact se bloque légèrement par exemple, il peut s'agir d'un dysfonctionnement. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

Arrêt du moteur

- 1 Arrêtez complètement le véhicule.
- 2 Serrez le frein de stationnement (→P.167), et mettez le levier de vitesses sur P.

Vérifiez que le témoin de frein de stationnement est allumé.

N'appuyez pas sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses après avoir mis la position de changement de vitesse sur P.

- 3 Appuyez sur le contact du moteur brièvement et fermement.

Le moteur s'arrête, et l'affichage des instruments s'éteint.

- 4 Relâchez la pédale de frein et vérifiez que "ACCESOIRE" ou "CONTAC.MIS" n'apparaît pas sur l'écran multifonctionnel.

■ Fonction d'arrêt automatique du moteur

- Le véhicule est équipé d'une fonction qui arrête automatiquement le moteur lorsque le levier de vitesses se trouve sur P et que le moteur tourne pendant une période prolongée.
- Le moteur s'arrête automatiquement au bout d'environ 1 heure s'il continue de tourner alors que le levier de vitesses se trouve sur P.
- Le minuteur de la fonction d'arrêt automatique du moteur est réinitialisé si la pédale de frein est enfoncée ou que le levier de vitesses se trouve sur une position autre que P.
- Une fois le véhicule garé, la fonction d'arrêt automatique du moteur est désactivée si la porte est verrouillée de l'intérieur à l'aide de la commande de verrouillage des portes (→P.112) ou de l'extérieur à l'aide de la clé mécanique (→P.417). Le minuteur de la fonction d'arrêt automatique du moteur est réactivé si la porte du conducteur est ouverte.



AVERTISSEMENT

■ Arrêt du moteur en cas d'urgence

- Si vous souhaitez arrêter le moteur en cas d'urgence pendant la conduite du véhicule, maintenez le contact du moteur appuyé pendant plus de 2 secondes ou appuyez dessus brièvement au moins 3 fois de suite. (→P.369)
Cependant, n'appuyez pas sur le contact du moteur pendant la conduite, sauf en cas d'urgence. Arrêter le moteur pendant la conduite n'entraîne pas une perte de contrôle de la direction ou des freins, mais ces systèmes ne sont plus assistés. Cela rend la manœuvre de la direction et des freins plus difficile, par conséquent, il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
- Si le contact du moteur est actionné alors que le moteur tourne, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel et un signal sonore se déclenche.
- Pour redémarrer le moteur après avoir effectué un arrêt d'urgence, placez le levier de vitesses sur N puis appuyez sur le contact du moteur.



AVERTISSEMENT

■ Lors du stationnement

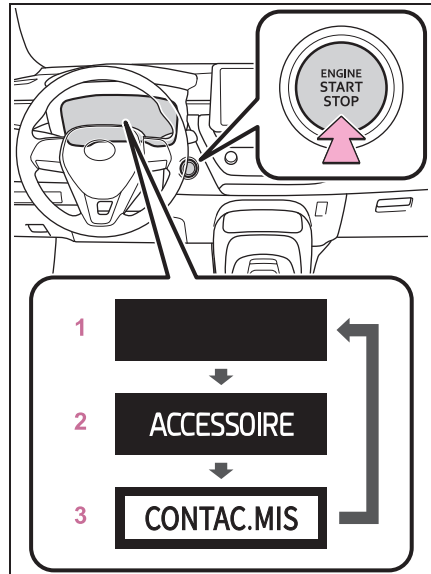
Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.

À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule et de provoquer une sensation d'étourdissement qui peut être à l'origine d'un accident, ils peuvent aussi entraîner la mort ou de graves problèmes de santé.

- Si le véhicule se trouve dans une zone faiblement aérée ou dans un espace clos comme un garage, coupez le moteur.
- Ne quittez pas le véhicule pendant une période prolongée lorsque le moteur tourne. Si une telle situation ne peut être évitée, gardez le véhicule dans un espace ouvert et assurez-vous que les fumées d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne laissez pas tourner le moteur à proximité de congères de neige, ou dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule pendant que le moteur tourne, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule.

Changement de mode du contact du moteur

Il est possible de changer de mode en appuyant sur le contact du moteur avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque pression sur le contact.)



1 OFF^{*1}

Les feux de détresse peuvent être utilisés.

2 ACC^{*2}

Certains équipements électriques tels que le système audio peuvent être utilisés.

“ACCESSOIRE” s’affiche sur l’écran multifonctionnel.

3 ON

Tous les équipements électriques peuvent être utilisés.

“CONTAC.MIS” s’affiche sur l’écran multifonctionnel.

^{*1}: Si le levier de vitesses n’est pas sur P ou si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses lorsque vous arrêtez le moteur, le contact du moteur reste sur ON et non sur arrêt.

^{*2}: Le mode ACC peut être activé/désactivé dans le menu Personnaliser. (→P.452)

■ Fonction de coupure automatique de l'alimentation

Si le véhicule est laissé sur ACC pendant plus de 20 minutes ou sur ON (le moteur ne tournant pas) alors que le levier de vitesses est sur la position P ou que le bouton de déverrouillage de levier de vitesses n'est pas enfoncé, le contact du moteur est automatiquement placé sur OFF.

Toutefois, cette fonction ne permet pas d'éviter complètement une décharge de la batterie. Ne quittez pas le véhicule en laissant le contact du moteur sur ACC ou ON pendant des périodes prolongées lorsque le moteur ne tourne pas.

■ Quand la personnalisation ACC est désactivée

Avec le contact du moteur arrêté, le système de multimédia peut toujours être utilisé pendant un certain temps, jusqu'à ce que la fonction d'économie de la batterie commence à fonctionner.



NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie

- Ne laissez pas le contact du moteur sur ACC ou ON pendant des périodes prolongées lorsque le moteur ne tourne pas.
- Si "ACCESSOIRE" ou "CONTAC.MIS" s'affiche sur l'écran multifonctionnel, le contact du moteur n'est pas sur arrêt. Sortez du véhicule après avoir placé le contact du moteur sur arrêt.

Lorsque vous arrêtez le moteur alors que le levier de vitesses est sur une position autre que P

Si le moteur est arrêté alors que le levier de vitesses est sur une position autre que P ou que le bouton de déverrouillage de levier de vitesses est enfoncé, le contact du moteur n'est pas mis sur arrêt. Procédez comme suit pour mettre la commande sur arrêt:

- 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.
- 2 Placez le levier de vitesses sur P.

N'appuyez pas sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses après avoir mis la position de changement de vitesse sur P.

- 3 Vérifiez que "CONTAC.MIS" s'affiche sur l'écran multifonctionnel et appuyez brièvement et fermement sur le contact du moteur.
- 4 Vérifiez que "ACCESSOIRE" ou "CONTAC.MIS" sur l'écran multifonctionnel sont désactivés.

**NOTE**

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

N'arrêtez pas le moteur lorsque le levier de vitesses est sur une position autre que P ou que le bouton de déverrouillage de levier de vitesses est enfoncé. Si le moteur est arrêté alors que le levier de vitesses est sur une position autre que P ou que le bouton de déverrouillage de levier de vitesses est enfoncé, le contact du moteur n'est pas mis sur arrêt mais reste sur ON. Si le véhicule est laissé sur ON, la batterie risque de se décharger.

Transmission à variation continue

Sélectionnez la position de changement de vitesse selon l'utilisation voulue et la situation.

Objectif et fonctions des positions de changement de vitesse

Position de changement de vitesse	Objectif ou fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du moteur
R	Marche arrière
N	Point mort (Conditions dans lesquelles l'alimentation n'est pas transmise)
D	Conduite normale*
M	Conduite en mode sport à 10 rapports séquentiels (→P.165)

* : Pour améliorer la consommation de carburant et réduire les nuisances sonores, mettez le levier de vitesses sur D pour la conduite normale.

■ **Pour protéger la transmission à variation continue**

Si la température du liquide de transmission à variation continue est élevée, "Température de l'huile

de transmission élevée S'arrêter dans un lieu sûr et voir manuel du propriétaire" s'affiche sur l'écran multifonctionnel et le véhicule passe automatiquement en mode de protection de la transmission. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Lorsque vous conduisez avec le régulateur de vitesse actif activé**

Même lorsque vous commutez le mode de conduite sur le mode sport dans le but d'actionner le frein moteur, aucun freinage moteur ne se produit car le système de régulateur de vitesse actif n'est pas désactivé. (→P.261)

■ **Limitation des démarrages brusques (contrôle conduite-démarrage)**

→P.150

■ **G AI-SHIFT**

Le mode G AI-SHIFT sélectionne automatiquement un rapport adapté pour la conduite sportive en fonction des actions du conducteur et des conditions de conduite. Le mode G AI-SHIFT s'enclenche automatiquement lorsque le levier de vitesses est sur la position D et que le mode sport est sélectionné comme mode de conduite. (La sélection du mode normal ou le passage du levier de vitesses sur la position M désactive cette fonction.)

■ **Après recharge/rebranchement de la batterie**

→P.421

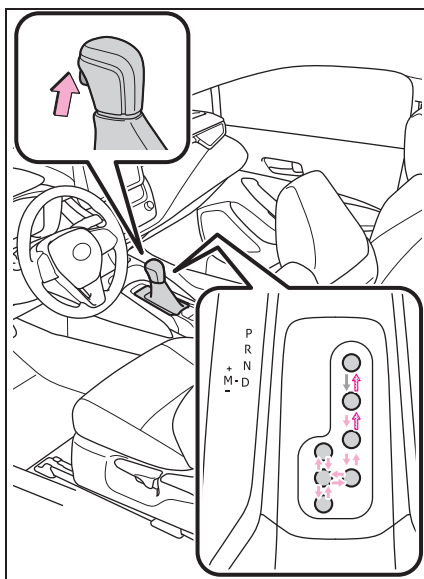
⚠ AVERTISSEMENT

■ **En cas de conduite sur route glissante**

N'accélérez pas ni ne changez de rapport brusquement.

Les à-coups engendrés par le frein moteur risquent de faire déraiper ou patiner le véhicule, et de causer un accident.

Actionnement du levier de vitesses



← :Le contact du moteur étant sur ON et la pédale de frein enfoncée *, déplacez le levier de vitesses tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses situé sur le pommeau de levier de vitesses.

← :Déplacez le levier de vitesses tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses situé sur le

pommeau de levier de vitesses.

← : Déplacez le levier de vitesses normalement.

Veillez à ce que le véhicule soit à l'arrêt complet et à ce que la pédale de frein soit enfoncée lorsque vous actionnez le levier de vitesses entre P et D.

* : Pour pouvoir faire passer le véhicule de P, vous devez appuyer sur la pédale de frein avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses. Si vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses en premier, le verrouillage du levier de vitesses n'est pas relâché.

■ Système de verrouillage du levier de vitesses

Le système de verrouillage du levier de vitesses est un système permettant d'éviter l'actionnement accidentel du levier de vitesses au démarrage.

Le levier de vitesses ne peut être déplacé de P que lorsque le contact du moteur est sur ON et que la pédale de frein est enfoncée.

■ Si le levier de vitesses est bloqué sur P

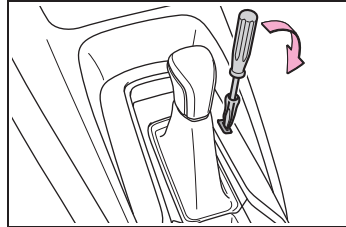
Vérifiez d'abord si la pédale de frein est enfoncée.

Si le levier de vitesses est bloqué alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il est possible que le système de verrouillage du levier de vitesses soit défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le levier de vitesses. Relâchement du verrouillage du levier de vitesses:

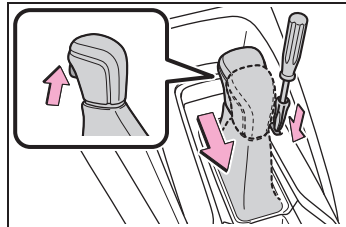
- 1 Serrez le frein de stationnement.
- 2 Mettez le contact du moteur sur arrêt.
- 3 Appuyez sur la pédale de frein.
- 4 Faites levier sur le cache avec un tournevis plat ou un outil similaire.

Pour éviter d'endommager le cache, enveloppez l'extrémité du tournevis à tête plate de ruban adhésif.



- 5 Maintenez le bouton de déverrouillage de levier de vitesses appuyé et appuyez ensuite sur le bouton situé sur le pommeau de levier de vitesses.

Vous pouvez manœuvrer le levier de vitesses tant que vous appuyez sur le bouton.



AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout accident lors du relâchement du verrouillage du levier de vitesses

Avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses, veuillez à serrer le frein de stationnement et appuyez sur la pédale de frein.

Si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses et que vous déplacez le levier de vitesses de P, le véhicule peut démarrer brusquement, pouvant conduire à un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

Sélection du mode de conduite

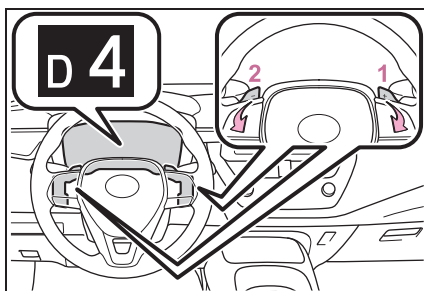
→P.261

Sélection des gammes de rapports en position D (véhicules avec palettes de changement de vitesses)

Pour conduire en sélectionnant temporairement une gamme de rapports, actionnez la commande de palette de changement de vitesses “-” ou “+”. Lorsque la palette de changement de vitesses “-” est actionnée, la gamme de rapports passe à une gamme permettant d'obtenir une puissance de frein moteur adaptée aux conditions de conduite. Lorsque

la palette de changement de vitesses “+” est actionnée, la gamme de rapports passe à une gamme correspondant à une gamme supérieure à la gamme actuelle.

Le changement de gamme de rapports permet de limiter le passage au rapport le plus élevé en évitant les passages inutiles à un rapport supérieur et en permettant de sélectionner la puissance du frein moteur.



- 1** Passage au rapport supérieur
- 2** Passage au rapport inférieur

La gamme de rapports sélectionnée, de D1 à D10, s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

■ Fonctions liées à la gamme

- Vous avez le choix entre 10 niveaux de frein moteur.
 - Une gamme inférieure permet d'obtenir plus de frein moteur qu'une gamme supérieure, et le régime moteur augmente également.
- #### **■ Désactivation du mode sport à 10 rapports séquentiels (véhicules avec palettes de changement de vitesses)**

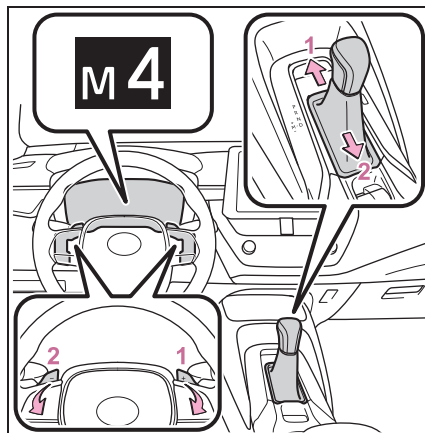
Dans les situations suivantes, le

mode sport à 10 rapports séquentiels est désactivé:

- Lorsque le véhicule est à l'arrêt
- Si la pédale d'accélérateur est maintenue enfoncée pendant un certain temps dans une seule gamme de rapports
- Si la pédale d'accélérateur est enfoncée brusquement et fortement
- Lorsque le levier de vitesses est placé sur une position autre que D
- Lorsque la palette de changement de vitesses "+" est actionnée de manière continue pendant un certain laps de temps

Changement des rapports en position M

Pour entrer dans le mode sport à 10 rapports séquentiels, mettez le levier de vitesses en position M. Les gammes peuvent ensuite être sélectionnées par actionnement du levier de vitesses ou des palettes de changement de vitesses (sur modèles équipés), ce qui vous permet de conduire sur la gamme de votre choix.



1 Passage au rapport supérieur

2 Passage au rapport inférieur

Le rapport change à chaque fois que la palette de changement de vitesses ou que le levier de vitesses sont actionnés.

La gamme sélectionnée, de M1 à M10, s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Toutefois, même en position M, les gammes changent automatiquement si le régime du moteur est trop élevé ou trop bas.

■ Fonctions liées à la gamme

- Vous avez le choix entre 10 niveaux de frein moteur.
- Une gamme inférieure permet d'obtenir plus de frein moteur qu'une gamme supérieure, et le régime moteur augmente également.

■ Lorsque le véhicule s'arrête avec le levier de vitesses sur M

- La transmission rétrograde automatiquement en M1 dès que le véhicule est à l'arrêt.
- Après un arrêt, le véhicule redémarre en M1.

- Lorsque le véhicule est à l'arrêt, la transmission est en M1.

■ Avertisseur sonore de restriction de rétrogradation

Afin de garantir la sécurité et les performances de conduite, il peut arriver que la rétrogradation soit limitée par des restrictions. Dans certaines circonstances, la rétrogradation peut ne pas être possible même lorsque le levier de vitesses ou la palette de changement de vitesses (sur modèles équipés) sont actionnés. (Le signal sonore retentit deux fois.)

■ Si le témoin du mode sport à 10 rapports séquentiels ne s'allume pas même après que vous ayez mis le levier de vitesses sur M

Cela peut indiquer un dysfonctionnement du système de transmission à variation continue. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement. (Dans pareil cas, la transmission se comporte comme si le levier de vitesses était sur D.)

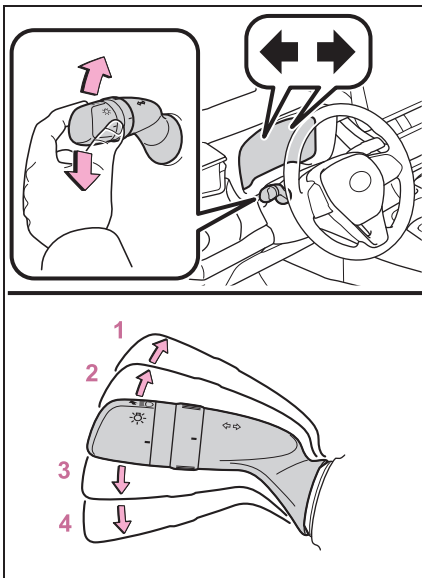
■ Commande à sécurité intégrée de transmission à variation continue

Le système détecte des pièces défectueuses (tous les solénoïdes qui assurent la fonction de changement de vitesses) ciblées par le système de diagnostic embarqué, et amorce les mécanismes de sécurité intégrée, comme la limitation de la fonction de changement de vitesses ou de la commande de rapport de transmission.

Dans ce cas, le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume.

Levier de clignotants

Instructions d'utilisation



- 1 Virage à droite
- 2 Changement de voie de circulation vers la droite (déplacez le levier à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant droit clignote à 3 reprises.

- 3 Changement de voie de circulation vers la gauche (déplacez le levier à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant gauche clignote à 3 reprises.

- 4 Virage à gauche

■ Les clignotants peuvent être actionnés lorsque

Le contact du moteur est sur ON.

■ Si le témoin clignote plus rapidement qu'à l'ordinaire

Vérifiez qu'aucune ampoule n'est grillée au niveau des clignotants avant ou arrière.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.452)

Frein de stationnement

Le frein de stationnement peut être serré ou desserré automatiquement ou manuellement.

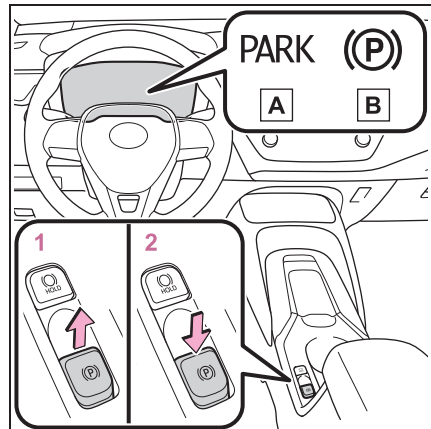
En mode automatique, le frein de stationnement peut être serré ou relâché automatiquement en fonction de l'actionnement du levier de vitesses.

De plus, même en mode automatique, le frein de stationnement peut être serré ou relâché manuellement.

Instructions d'utilisation

■ Utilisation du mode manuel

Le frein de stationnement peut être serré et desserré manuellement.



A États-Unis

B Canada

- 1** Tirez la commande pour ser-
rer le frein de stationnement.

Le témoin indicateur de frein de stationnement s'allume.

Maintenez la commande de frein de stationnement tirée si une situa-
tion d'urgence se présente et qu'il
est nécessaire d'actionner le frein
de stationnement pendant la
conduite.

- 2** Appuyez sur la commande
pour relâcher le frein de sta-
tionnement.

- Actionnez la commande de frein
de stationnement tout en
appuyant sur la pédale de frein.
- L'utilisation de la fonction de des-
serrage automatique du frein de
stationnement permet de relâcher
le frein de stationnement en
appuyant sur la pédale d'accélé-
rateur. Lorsque vous utilisez cette
fonction, appuyez lentement sur
la pédale d'accélérateur.
(→P.169)

Assurez-vous que le témoin indica-
teur de frein de stationnement
s'éteint.

Si le témoin indicateur de frein
de stationnement clignote,
actionnez à nouveau la com-
mande. (→P.386)

■ Activation du mode auto- matique

Le véhicule étant à l'arrêt, main-
tenez la commande de frein de
stationnement tirée jusqu'à ce
qu'un signal sonore retentisse et
qu'un message s'affiche sur
l'écran multifonctionnel.

Lorsque le mode automatique
est activé, le frein de stationne-
ment fonctionne comme suit.

- Lorsque le levier de vitesses
est déplacé de P, le frein de
stationnement se desserre et
le témoin indicateur de frein
de stationnement s'éteint.
- Lorsque le levier de vitesses
est déplacé sur P, le frein de
stationnement se serre, et le
témoin indicateur de frein de
stationnement s'allume.

Actionnez le levier de vitesses
avec le véhicule à l'arrêt et la
pédale de frein enfoncée.

La fonction automatique peut ne
pas fonctionner si le levier de
vitesses est déplacé extrêmement
rapidement. Dans ce cas, serrez le
frein de stationnement manuelle-
ment. (→P.167)

■ Désactivation du mode automatique

Le véhicule étant à l'arrêt et la
pédale de frein enfoncée, main-
tenez la commande de frein de
stationnement enfoncée jusqu'à
ce qu'un signal sonore reten-
tisse et qu'un message s'affiche
sur l'écran multifonctionnel.

■ Utilisation du frein de stationne- ment

- Lorsque le contact du moteur
n'est pas sur ON, il n'est pas pos-
sible de desserrer le frein de sta-
tionnement avec la commande de
frein de stationnement.
- Lorsque le contact du moteur n'est

pas sur ON, le mode automatique n'est pas disponible (serrage et desserrage automatiques du frein).

■ Fonction de desserrage automatique du frein de stationnement

Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, vous pouvez desserrer le frein de stationnement en appuyant sur la pédale d'accélérateur.

- Le porte conducteur est fermée
- Le conducteur a attaché sa ceinture de sécurité
- Le levier de vitesses est sur une position de marche avant ou arrière
- Le témoin indicateur de dysfonctionnement ou le témoin d'avertissement du système de freinage n'est pas allumé.

Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, faites-le lentement.

Si le frein de stationnement n'est pas desserré lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée, desserrez le frein de stationnement manuellement.

Lorsque le levier de vitesses est déplacé de P, le frein de stationnement se desserre automatiquement.

■ Fonction de verrouillage automatique du frein de stationnement

Le frein de stationnement est automatiquement serré dans les conditions suivantes:

- La pédale de frein n'est pas enfoncée
- La porte conducteur est ouverte
- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée
- Le levier de vitesses est sur une position autre que P ou N
- Le témoin indicateur de dysfonctionnement et le témoin d'avertis-

sement du système de freinage ne sont pas allumés

■ Si "Fonctionnement fréquent de l'EPB Attendre un instant" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Si vous actionnez le frein de stationnement de manière répétée dans un laps de temps court, le système risque de limiter son fonctionnement afin d'éviter toute surchauffe. Si cela se produit, abstenez-vous d'actionner le frein de stationnement. Le fonctionnement normal est rétabli après 1 minute environ.

■ Si "EPB non disponible" s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Actionnez le frein de stationnement. Si le message ne disparaît pas après avoir actionné la commande à plusieurs reprises, il est possible que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Bruit de fonctionnement du frein de stationnement

Lorsque le frein de stationnement est actionné, un bruit de moteur (ronnement) peut être perceptible. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ Témoin indicateur de frein de stationnement

- En fonction de la position/du mode du contact du moteur, le témoin indicateur de frein de stationnement s'allume et reste allumé comme indiqué ci-dessous:
ON: Reste allumé jusqu'à ce que le frein de stationnement soit relâché.
Autre que ON: Reste allumé pendant environ 15 secondes.
- Lorsque le contact du moteur est placé sur arrêt alors que le frein de stationnement est serré, le témoin indicateur de frein de stationnement reste allumé pendant

15 secondes environ. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ **Lorsque la commande de frein de stationnement est défectueuse**

Le mode automatique (serrage et desserrage automatique du frein) s'active automatiquement.

■ **Stationnement du véhicule**

→P.143

■ **Avertisseur sonore indiquant que le frein de stationnement est serré**

Un signal sonore retentit si le véhicule est conduit avec le frein de stationnement serré. "EPB appliqué" est affiché sur l'écran multi-informations (le véhicule atteignant une vitesse de 3 mph [5 km/h]).

■ **Si le témoin d'avertissement du système de freinage s'allume**

→P.377

■ **Utilisation en période hivernale**

→P.268



AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Ne laissez pas d'enfant seul à l'intérieur du véhicule. Le frein de stationnement peut être desserré accidentellement par un enfant et le véhicule risque de se déplacer, ce qui peut entraîner un accident pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Commande de frein de stationnement**

Ne placez aucun objet à proximité de la commande de frein de stationnement.

Les objets peuvent interférer avec la commande et peuvent entraîner un actionnement inattendu du frein de stationnement.

■ **Fonction de verrouillage automatique du frein de stationnement**

N'utilisez jamais la fonction d'enclenchement automatique du frein de stationnement à la place du fonctionnement normal du frein de stationnement. Cette fonction est conçue pour réduire le risque de collision si jamais le conducteur oublie de serrer le frein de stationnement. Trop se fier à cette fonction pour garer le véhicule en sécurité peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.



NOTE

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Avant de quitter le véhicule, mettez le levier de vitesses sur P, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le véhicule ne bouge pas.

■ **En cas de dysfonctionnement du système**

Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et vérifiez les messages d'avertissement.

■ **Lorsque la batterie du véhicule est déchargée**

Le système de frein de stationnement ne peut pas être activé. (→P.419)



NOTE

■ **Lorsque le frein de stationnement ne peut pas être desserré suite à un dysfonctionnement**

Lorsque vous conduisez le véhicule avec le frein de stationnement serré, cela entraîne une surchauffe des composants de freinage, pouvant affecter les performances de freinage et une usure accrue des freins.

Faites contrôler immédiatement le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

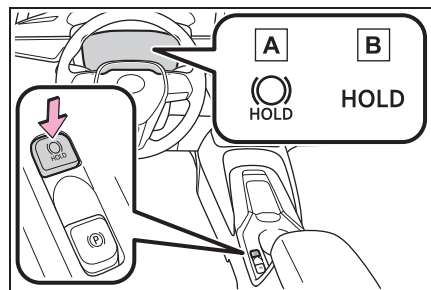
Maintien des freins

Le système de maintien des freins garde les freins serrés lorsque le levier de vitesses est sur D, M ou N alors que le système est activé et que vous avez appuyé sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule. Le système relâche le frein lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur avec le levier de vitesses sur D ou M, pour permettre un départ en douceur du véhicule.

Activation du système

Active le système de maintien des freins

Le témoin de veille du système de maintien des freins (vert) **A** s'allume. Pendant que le système maintient le frein, le témoin d'activation du système de maintien des freins (jaune) **B** s'allume.



■ Conditions de fonctionnement du système de maintien des freins

Le système de maintien des freins ne peut pas être activé dans les conditions suivantes :

- La porte conducteur n'est pas fermée.
- Le conducteur n'a pas attaché sa ceinture de sécurité.
- Le frein de stationnement est serré.

Si l'une des conditions indiquées ci-dessus est détectée alors que le système de maintien des freins est activé, le système est désactivé et le témoin indicateur de veille du système de maintien des freins s'éteint. De plus, si l'une des conditions est détectée alors que le système maintient les freins, un avertisseur sonore retentit et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Le frein de stationnement est alors automatiquement serré.

■ Fonction de maintien des freins

- Si la pédale de frein est laissée relâchée pendant environ 3 minutes une fois que le maintien des freins par le système a débuté, le frein de stationnement est automatiquement serré. Dans ce cas, un avertisseur sonore se déclenche et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.
- Pour désactiver le système pendant le maintien des freins par le système, appuyez fermement sur la pédale de frein et appuyez à nouveau sur le bouton.
- La fonction de maintien des freins peut ne pas immobiliser le véhicule dans une côte à fort pourcentage. Dans ce cas, il peut être nécessaire pour le conducteur d'actionner les freins. Un avertisseur sonore se déclenche et l'écran multifonctionnel informe le

conducteur de cette situation. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.

- Lorsque vous ne souhaitez pas que le frein de stationnement fonctionne automatiquement, appuyez et maintenez enfoncé la commande de maintien du frein jusqu'à ce que le témoin de veille (vert) s'éteigne, puis éteignez le contact du moteur.

■ En cas d'actionnement automatique du frein de stationnement alors que le système maintient les freins

Effectuez l'une des opérations suivantes pour desserrer le frein de stationnement :

- Appuyez sur la pédale d'accélérateur. (Le frein de stationnement n'est pas relâché automatiquement si la ceinture de sécurité n'est pas attachée.)
- Actionnez la commande de frein de stationnement tout en appuyant sur la pédale de frein.

Assurez-vous que le témoin indicateur de frein de stationnement s'éteint. (→P.167)

■ Lorsqu'une inspection chez votre concessionnaire Toyota est nécessaire

Lorsque le témoin de veille du système de maintien des freins (vert) ne s'allume pas même lorsque vous appuyez sur la commande de maintien des freins et que les conditions de fonctionnement du système de maintien des freins sont réunies, le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule chez votre concessionnaire Toyota.

- Si "Anomalie du maintien des freins. App péd frein pour désact Visitez votre concessionnaire" ou "Anomalie du maintien des freins. Visitez

**votre concessionnaire”
s’affiche sur l’écran multifonctionnel**

Le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Messages d’avertissement et signaux sonores

Le système utilise des messages d’avertissement et des signaux sonores pour signaler un dysfonctionnement du système ou pour informer le conducteur de la nécessité d’être prudent. Si un message d’avertissement s’affiche sur l’écran multifonctionnel, lisez-le et suivez les instructions.

■ Si le témoin d’activation du système de maintien des freins clignote

→P.386

**NOTE****■ Lorsque vous stationnez le véhicule**

Le système de maintien des freins freinage n’a pas été conçu pour le stationnement longue durée du véhicule. Le fait de placer le contact du moteur sur arrêt alors que le système maintient les freins, risque de relâcher les freins, et de causer une mise en mouvement du véhicule. Lorsque vous actionnez le contact du moteur, appuyez sur la pédale de frein, mettez le levier de vitesses sur P et serrez le frein de stationnement.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque le véhicule se trouve dans une côte à fort pourcentage**

Soyez prudent lorsque vous utilisez le système de maintien des freins dans une pente raide, soyez prudent. La fonction de maintien des freins peut ne pas maintenir les freins dans de telles situations.

De même, le système peut ne pas s’activer en fonction de l’angle de la pente.

■ Lorsque vous êtes à l’arrêt sur une route glissante

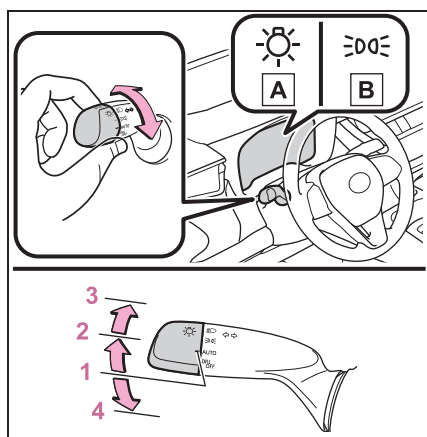
Le système ne peut pas arrêter le véhicule dès lors que la capacité d’adhérence des pneus est excédée. N’utilisez pas le système lorsque vous êtes à l’arrêt sur une route glissante.

Commande de phares

Il est possible d'actionner les phares manuellement ou automatiquement.

Instructions d'utilisation

L'actionnement de la commande ☀ permet d'allumer les éclairages comme suit:



A États-Unis

B Canada

1 AUTO Les phares, les éclairages de jour (→P.174) et l'ensemble des éclairages énumérés ci-dessus s'allument et s'éteignent automatiquement.

2 ☞ Les feux de position, les feux de stationnement, les feux arrière, les éclairages de plaque d'immatriculation, de tableau de bord et les éclairages de jour (→P.174) s'allu-

ment.

3 ☞ Les phares et tous les éclairages énumérés ci-dessus (sauf les éclairages de jour) s'allument.

4 ^{DRL}_{OFF} (États-Unis) Arrêt

■ **Le mode AUTO peut être utilisé lorsque**

Le contact du moteur est sur ON.

■ **Système d'éclairage de jour**

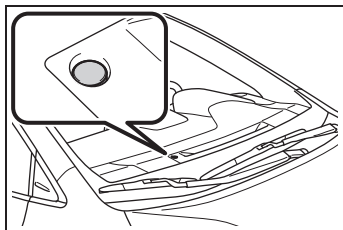
- Les éclairages de jour s'allument en utilisant les mêmes éclairages que les phares et éclairent de manière plus faible que les phares.
- Afin que les autres conducteurs voient plus facilement votre véhicule lors de la conduite de jour, les éclairages de jour s'allument automatiquement lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies. (Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.)
 - Le moteur tourne
 - Le frein de stationnement est relâché
 - La commande de phares est sur la position ☞ ou AUTO *

*: Lorsque l'environnement est lumineux

Les éclairages de jour restent allumés après s'être allumés, même si le frein de stationnement est à nouveau serré.

- Pour les États-Unis: Les éclairages de jour peuvent être désactivés en actionnant la commande.
- Par rapport à l'activation des phares, le système d'éclairage de jour offre une plus grande longévité et une consommation réduite d'électricité, et il peut donc contribuer aux économies de carburant.

■ Capteur de commande de phares



Le capteur risque de ne pas fonctionner correctement s'il est recouvert par un objet ou masqué par un élément fixé sur le pare-brise. Dans de tels cas, le capteur n'est alors pas capable de détecter l'intensité de la lumière ambiante et peut induire un dysfonctionnement du système d'éclairage automatique des phares.

■ Système de désactivation automatique des éclairages

- Lorsque les phares sont allumés : Les phares et les feux arrière s'éteignent 30 secondes après l'ouverture et la fermeture de la porte du conducteur, si le contact du moteur est placé sur ACC ou arrêt. (Les éclairages s'éteignent immédiatement si vous appuyez sur  sur la clé après la fermeture de toutes les portes.)
- Lorsque seuls les feux arrière sont allumés : Les feux arrière s'éteignent automatiquement si le contact du moteur est placé sur ACC ou arrêt et que la porte du conducteur est ouverte.

Pour allumer à nouveau les éclairages, placez le contact du moteur sur ON, ou placez la commande d'éclairage sur arrêt une fois, puis à nouveau sur  ou .

■ Signal sonore de rappel d'éclairage

Un signal sonore se déclenche lorsque le contact du moteur est placé sur arrêt ou ACC et que la

porte du conducteur est ouverte alors que les feux sont allumés.

■ Correcteur automatique d'assiette des phares (sur modèles équipés)

L'assiette des phares est corrigée automatiquement en fonction du nombre de passagers et des conditions de charge du véhicule afin de garantir que les phares ne gênent pas les autres usagers de la route.

■ Allumage des phares lié au fonctionnement des essuie-glaces de pare-brise

Lors de la conduite de jour avec la commande de phares placée sur

AUTO, si les essuie-glaces de pare-brise sont utilisés, les phares s'allument automatiquement au bout de plusieurs secondes pour rendre votre véhicule plus visible.

■ Fonction d'économie de la batterie

Pour éviter le déchargement de la batterie du véhicule, si les phares et/ou les feux arrière sont allumés lorsque le contact du moteur est placé sur arrêt, la fonction d'économie de la batterie s'active et éteint automatiquement les éclairages au bout de 20 minutes environ. Lorsque le contact du moteur est placé sur ON, la fonction d'économie de la batterie se désactive. Lorsque l'une des opérations suivantes est effectuée, la fonction d'économie de la batterie est désactivée une fois puis réactivée. Tous les éclairages s'éteignent automatiquement 20 minutes après la réactivation de la fonction d'économie de batterie :

- Lorsque la commande de phares est actionnée
- Lorsqu'une porte est ouverte ou fermée

■ Personnalisation

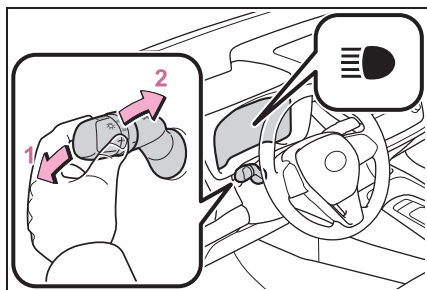
Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.452)



NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Ne laissez pas les éclairages allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Allumage des feux de route

- 1** Avec les phares allumés, poussez le levier vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez le levier vers vous en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

- 2** Tirez le levier vers vous et relâchez-le afin de faire clignoter les feux de route une fois.

Vous pouvez faire des appels de phares, que les phares soient allumés ou éteints.

AHB (feux de route automatiques)

Les feux de route automatiques utilisent une caméra avant située derrière la partie supérieure du pare-brise pour détecter la luminosité des éclairages des véhicules circulant devant, des lampadaires etc. et passent automatiquement des feux de route aux feux de croisement et inversement.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

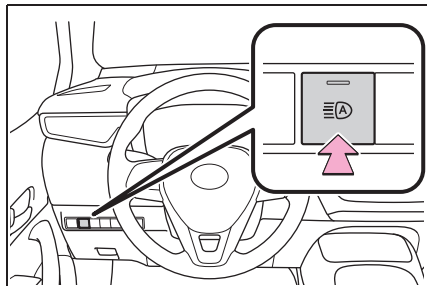
Ne vous fiez pas outre mesure aux feux de route automatiques. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de bien regarder les abords du véhicule et d'activer ou de désactiver manuellement les feux de route, au besoin.

■ Pour éviter un fonctionnement involontaire du système de feux de route automatiques

- Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.189

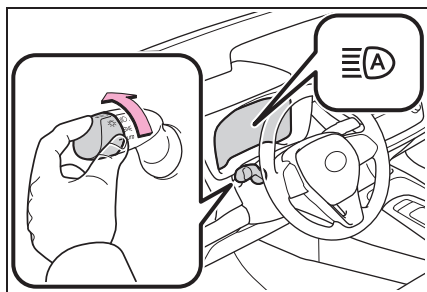
Utilisation du système de feux de route automatiques

- 1 Appuyez sur la commande des feux de route automatiques.



- 2 Placez la commande de phares sur la position **AUTO** ou .

Lorsque le levier de commande de phares est sur la position feux de croisement, le système AHB est activé et le témoin AHB s'allume.



■ Conditions de fonctionnement automatique des feux de route

- Si toutes les conditions suivantes sont remplies, les feux de route s'allument automatiquement:
- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 21 mph (34 km/h).
- La zone en avant du véhicule est

dans l'obscurité.

- Il n'y a pas de véhicules circulant devant avec les feux allumés.
- Il y a peu d'éclairages publics ou autres lumières sur la route devant.
- Si l'une des conditions suivantes est remplie, les phares passent en feux de croisement:
- La vitesse du véhicule devient inférieure à environ 17 mph (27 km/h).
- La zone en avant du véhicule n'est pas dans l'obscurité.
- Il y a un véhicule circulant devant avec les feux allumés.
- Il y a beaucoup d'éclairages publics ou autres lumières sur la route devant.

■ Détection par la caméra avant

- Dans les situations suivantes, les feux de route peuvent passer automatiquement en feux de croisement:
- Lorsqu'un véhicule se rabat devant votre véhicule
- Lorsqu'un autre véhicule traverse la route devant le véhicule
- Lorsque des véhicules circulant devant sont détectés de manière répétée, puis masqués à cause de virages successifs, de terre-pleins centraux ou d'arbres bordant la chaussée
- Lorsqu'un véhicule circulant devant s'approche depuis une voie éloignée
- Lorsqu'un véhicule circulant devant est éloigné
- Lorsqu'un véhicule circulant devant n'a pas d'éclairage
- Lorsque les éclairages d'un véhicule circulant devant sont faibles
- Lorsqu'un véhicule qui vous précède réfléchit une lumière intense telle que ses propres phares
- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.193
- Les phares peuvent passer en feux de croisement si un véhicule circulant devant et utilisant les

feux antibrouillard sans utiliser ses phares est détecté.

- Les éclairages domestiques, les éclairages urbains, les feux de signalisation, les enseignes ou les panneaux d'affichage lumineux peuvent entraîner le passage des feux de route aux feux de croisement, ou le maintien de l'éclairage des feux de croisement.
- Les éléments suivants peuvent changer le moment où les phares passent en feux de croisement:
 - L'intensité lumineuse de l'éclairage des véhicules circulant devant
 - Le déplacement et la direction des véhicules circulant devant
 - La distance entre votre véhicule et un véhicule qui vous précède
 - Lorsqu'un véhicule circulant devant n'a des phares allumés que d'un côté
 - Lorsqu'un véhicule circulant devant est un véhicule à deux roues
 - Les conditions de la route (inclinaison, virage, état de la surface de la chaussée, etc.)
 - Le nombre de passagers et la quantité de bagages
- Les phares peuvent passer entre les feux de route et les feux de croisement de manière inattendue.
- Des vélos ou d'autres petits véhicules peuvent ne pas être détectés.
- Dans les situations suivantes, le système peut ne pas être capable de détecter correctement la luminosité environnante. Ceci peut entraîner le maintien de l'éclairage des feux de croisement ou les feux de route peuvent clignoter ou éblouir les piétons ou les véhicules circulant devant. Dans un tel cas, Il est nécessaire de passer manuellement entre les feux de route et les feux de croisement.
- Lorsqu'il y a des lumières similaires à des phares ou des feux

arrière dans les environs

- Lorsque les phares ou les feux arrière des véhicules circulant devant sont éteints, sales, de couleur variable ou mal réglés
- Lorsque les phares passent de manière répétée entre les feux de route et les feux de croisement.
- Lorsqu'il n'est pas adéquat d'utiliser les feux de route ou que les feux de route sont susceptibles de clignoter ou d'éblouir les piétons ou les autres conducteurs.
- Lorsque le véhicule est utilisé dans un lieu où les véhicules se déplacent sur le côté opposé de la route du pays pour lequel le véhicule a été conçu, par exemple en utilisant un véhicule conçu pour la circulation à droite dans un lieu où la circulation est à gauche, ou vice versa
- Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.189
- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.193

■ Réduction temporaire de la sensibilité de la caméra avant (pour les États-Unis)

La sensibilité de la caméra avant peut être temporairement réduite.

- 1 Mettez le contact du moteur sur arrêt lorsque les conditions suivantes sont remplies.
 - La commande de phares est sur la position **AUTO** ou .
 - Le levier de commande des phares est sur la position feux de croisement.
 - La commande de feux de route automatiques est activée.
- 2 Placez le contact du moteur sur **ON**.
- 3 Dans les 60 secondes qui suivent l'exécution de l'étape 2, poussez le levier de commande des phares en position feux de route et tirez-le en position d'origine 10 fois rapidement, puis laissez le levier sur la position d'origine.

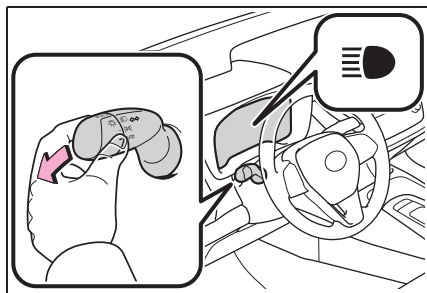
Activation/désactivation manuelle des feux de route

■ Passage en feux de route

Poussez le levier vers l'avant.

Le témoin de feux de route automatiques s'éteint et le témoin des feux de route s'allume.

Tirez le levier à sa position d'origine pour activer à nouveau le système de feux de route automatiques.

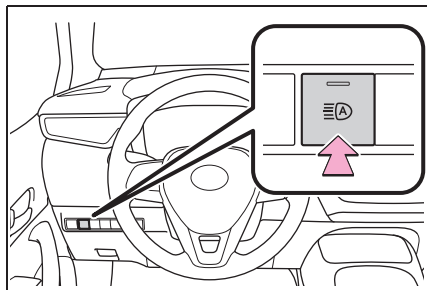


■ Passage en feux de croisement

Appuyez sur la commande des feux de route automatiques.

Le témoin de feux de route automatiques s'éteint.

Appuyez sur la commande pour activer le système de feux de route automatiques à nouveau.

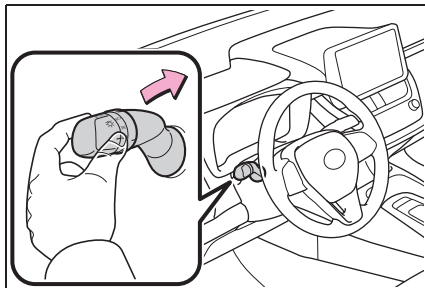


■ Passage temporaire en feux de croisement

Il est recommandé de passer en feux de croisement lorsqu'il n'est pas adéquat d'utiliser les feux de route ou que les feux de route sont susceptibles de causer des problèmes aux autres conducteurs ou aux piétons se trouvant à proximité, ou de les gêner.

Tirez le levier en arrière, puis remettez-le à sa position d'origine.

Les feux de route s'allument lorsque vous tirez le levier, mais une fois que vous remettez le levier à sa position d'origine, les feux de croisement restent allumés pendant un certain temps. Après cela, le système de feux de route automatiques fonctionne.

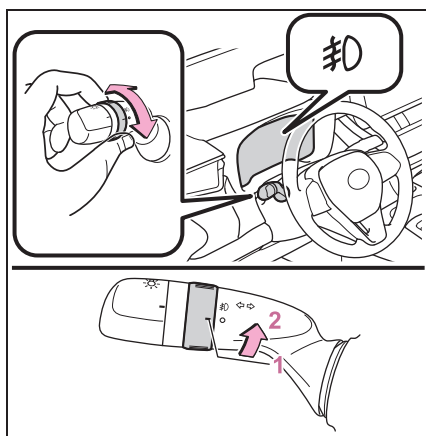


Commande de feux antibrouillards*

*: Sur modèles équipés

Les feux antibrouillards assurent une excellente visibilité dans des conditions de conduite difficiles, telles que par temps de pluie et de brouillard.

Instructions d'utilisation



- 1** OFF (États-Unis) ou **○** (Canada)
Éteint les feux antibrouillards avant
- 2** Allume les feux antibrouillards avant

■ Les feux antibrouillards peuvent être utilisés lorsque
Les phares sont en feux de croisement.

Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise

L'actionnement du levier permet d'utiliser les essuie-glaces ou le lave-glace du pare-brise.

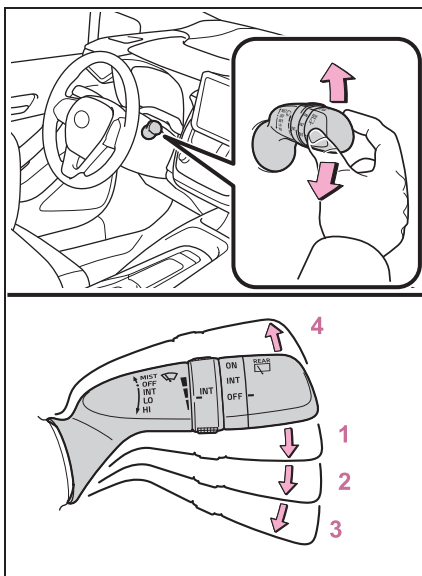


NOTE

■ Lorsque le pare-brise est sec
N'utilisez pas les essuie-glaces, car ils risquent d'endommager le pare-brise.

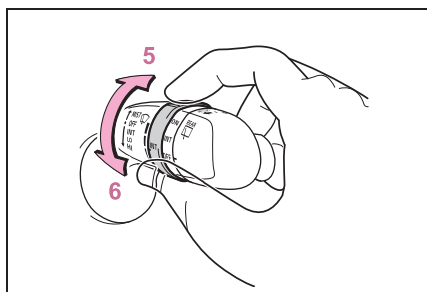
Actionnement du levier d'essuie-glace

L'actionnement du levier permet d'actionner les essuie-glaces et le lave-vitre comme suit.

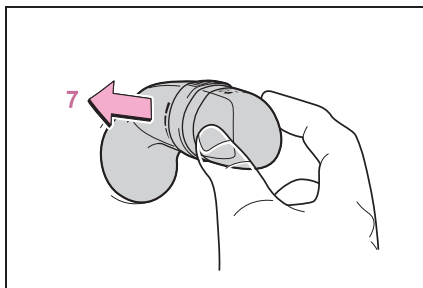


- 1 **INT** (États-Unis) ou  (Canada)
Balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise
- 2 **LO** (États-Unis) ou ▼ (Canada)
Balayage à vitesse lente des essuie-glaces de pare-brise
- 3 **HI** (États-Unis) ou ▼ (Canada)
Balayage à vitesse rapide des essuie-glaces de pare-brise
- 4 **MIST** (États-Unis) ou ▲ (Canada)
Fonctionnement temporaire

L'intervalle de balayage des essuie-glaces peut être réglé lorsque le fonctionnement intermittent est sélectionné.



- 5 Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise
- 6 Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise



- 7  **Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces**

Le fait de tirer le levier permet d'actionner les essuie-glaces et le lave-vitre.

Après pulvérisation du liquide de lave-vitre, les essuie-glaces balaient automatiquement le pare-brise à quelques reprises.

■ L'essuie-glace et le lave-vitre de pare-brise sont actionnés lorsque

Le contact du moteur est sur ON.

■ Si le liquide de lave-vitre de pare-brise n'est pas vaporisé

Vérifiez que les buses de lave-vitre ne sont pas bouchées, et qu'il reste du liquide de lave-vitre dans le réservoir de liquide de lave-vitre de pare-brise.

■ Lorsque vous arrêtez le moteur en cas d'urgence pendant la conduite

Si vous actionnez les essuie-glaces de pare-brise lorsque le moteur est arrêté, les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en mode de balayage rapide. Une fois que le véhicule est arrêté, le fonctionnement redevient normal lorsque le contact du moteur est placé sur ON, ou le fonctionnement est interrompu lorsque la porte du conducteur est ouverte.

**AVERTISSEMENT**

■ **Précautions relatives à l'utilisation du liquide de lave-vitre**

Par temps froid, n'utilisez pas le liquide de lave-vitre avant que le pare-brise ne se soit réchauffé. Le liquide peut geler sur le pare-brise et provoquer une mauvaise visibilité. Cela peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**NOTE**

■ **Lorsque le réservoir de liquide de lave-vitre est vide**

N'actionnez pas la commande en permanence, car la pompe de liquide de lave-vitre risque de surchauffer.

■ **Lorsqu'une buse se bouche**

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota. N'essayez pas de la déboucher avec une épingle ou un autre objet. Ceci endommagerait la buse.

Essuie-glace et lave-vitre de lunette arrière

L'actionnement du levier permet d'utiliser l'essuie-glace ou le lave-glace de la lunette arrière.

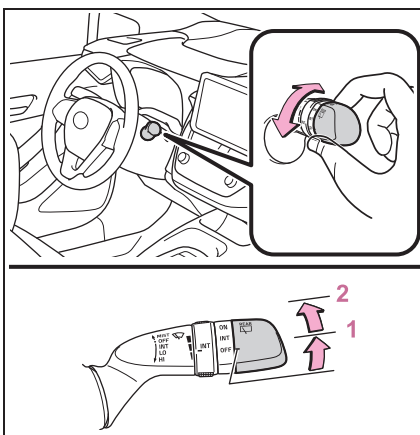
**NOTE**

■ **Lorsque la lunette arrière est sèche**

N'utilisez pas l'essuie-glace, car il risque d'endommager la lunette arrière.

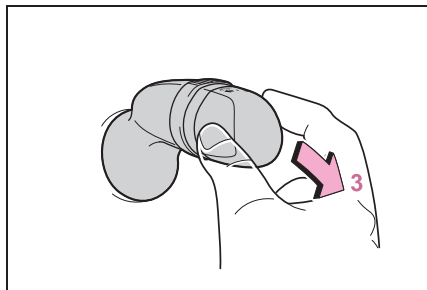
Instructions d'utilisation

L'actionnement de la commande  permet d'actionner l'essuie-glace arrière comme suit:



- 1** INT (États-Unis) ou ■■■ (Canada)
Balayage intermittent de l'essuie-glace

- 2 ON (États-Unis) ou —**
(Canada)
Balayage normal de
l'essuie-glace



- 3**  **Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces**

Le fait de pousser du levier permet d'actionner l'essuie-glace et le lave-vitre.

Après pulvérisation du liquide de lave-vitre, l'essuie-glace balaie automatiquement le pare-brise à quelques reprises.

■ **L'essuie-glace et le lave-vitre de lunette arrière sont actionnés lorsque**

Le contact du moteur est sur ON.

■ **Si le liquide de lave-vitre de pare-brise n'est pas vaporisé**

Vérifiez que la buse de lave-vitre n'est pas bouchée, et qu'il reste du liquide de lave-vitre dans le réservoir de liquide de lave-vitre de pare-brise.

■ **Fonction d'arrêt de l'essuie-glace de lunette arrière asservie à l'ouverture du hayon**

Lorsque l'essuie-glace de lunette arrière est en cours de fonctionnement et que le hayon est ouvert alors que le véhicule est à l'arrêt, le fonctionnement de l'essuie-glace

arrière est interrompu pour éviter que quiconque se trouvant à proximité du véhicule ne soit aspergé par l'eau provenant de l'essuie-glace. Lorsque le hayon est fermé, le lave-vitre se remet en marche.



NOTE

■ **Lorsque le réservoir de liquide de lave-vitre est vide**

N'actionnez pas la commande en permanence, car la pompe de liquide de lave-vitre risque de surchauffer.

■ **Lorsqu'une buse se bouche**

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota. N'essayez pas de la déboucher avec une épingle ou un autre objet. Ceci endommagerait la buse.

Ouverture du bouchon du réservoir à carburant

Procédez comme suit pour ouvrir le bouchon du réservoir à carburant:

Avant de réapprovisionner le véhicule en carburant

- Placez le contact du moteur sur arrêt et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.
- Vérifiez le type de carburant.

■ Types de carburant

→P.438

■ Ouverture du réservoir à carburant pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de l'approvisionnement en carburant, l'ouverture du réservoir à carburant de votre véhicule est adaptée uniquement aux pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

■ Si le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume

Le témoin indicateur de dysfonctionnement peut s'allumer à tort si le réapprovisionnement en carburant est effectué de manière répétée alors que le réservoir à carburant est presque plein.

AVERTISSEMENT

■ Pendant le réapprovisionnement du véhicule en carburant

Respectez les précautions suivantes lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Après être descendu du véhicule et avant d'ouvrir la trappe à carburant, touchez une surface métallique non peinte pour vous décharger de l'électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant de procéder au réapprovisionnement en carburant car l'électricité statique pourrait provoquer des étincelles risquant d'enflammer les vapeurs de carburant au moment du réapprovisionnement en carburant.
- Maintenez toujours les pinces sur le bouchon du réservoir à carburant et tournez-le lentement pour le retirer. Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous desserrez le bouchon du réservoir à carburant. Patientez jusqu'à ce que vous n'entendiez plus aucun bruit avant de retirer complètement le bouchon. Par temps chaud, du carburant sous pression risque de jaillir du goulot de remplissage et de causer des blessures.
- Ne laissez quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur s'approcher du réservoir à carburant ouvert.

**AVERTISSEMENT**

- Ne respirez pas les vapeurs de carburant.
Le carburant contient des substances nocives en cas d'inhalation.
 - Ne fumez pas pendant le réapprovisionnement en carburant du véhicule.
Le carburant peut s'enflammer et provoquer un incendie.
 - Ne remontez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni aucun objet qui pourrait être chargé en électricité statique.
Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.
- **Pendant le réapprovisionnement en carburant**
- Respectez les précautions suivantes pour empêcher le carburant de déborder du réservoir à carburant:
- Insérez le pistolet correctement dans le goulot de remplissage de carburant.
 - Arrêtez de remplir le réservoir une fois que le pistolet s'arrête automatiquement en produisant un déclic.
 - Ne rajoutez pas de carburant dans le réservoir.

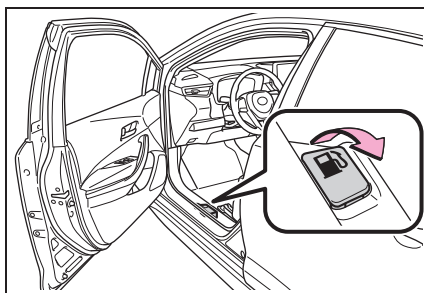
**NOTE**

■ **Réapprovisionnement en carburant**

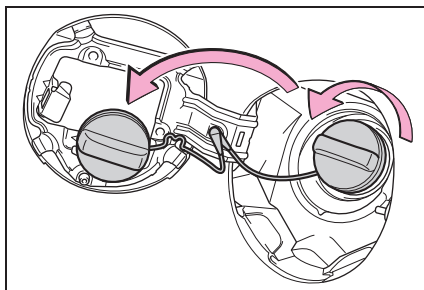
Ne renversez pas de carburant pendant le réapprovisionnement en carburant.
Cela peut endommager le véhicule, par exemple provoquer un fonctionnement anormal du dispositif antipollution, endommager des composants du système de carburant ou la surface peinte du véhicule.

Ouverture du bouchon du réservoir à carburant

- 1 Tirez le mécanisme d'ouverture vers le haut pour ouvrir la trappe à carburant.

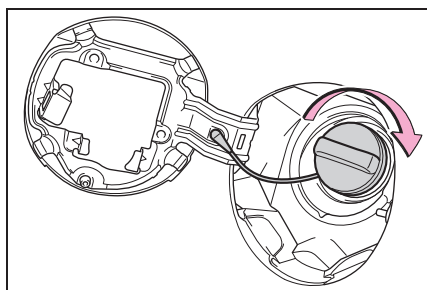


- 2 Tournez lentement le bouchon de réservoir de carburant et retirez-le, puis accrochez-le à l'arrière de la trappe à carburant.



Fermeture du bouchon de réservoir à carburant

Une fois le réapprovisionnement en carburant terminé, vissez le bouchon du réservoir à carburant jusqu'à ce que vous perceviez un déclic. Lorsque vous relâchez le bouchon, celui-ci tourne légèrement dans le sens opposé.



AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous remplacez le bouchon du réservoir à carburant**

Utilisez uniquement un bouchon de réservoir à carburant d'origine Toyota pour votre véhicule. Autrement, un incendie ou tout autre incident risquent de se produire et de causer des blessures graves, voire mortelles.

Mise à jour du logiciel Toyota Safety Sense 3,0*

*: Sur modèles équipés

Il est nécessaire de conclure un contrat portant sur des services connectés, fournis par Toyota, pour utiliser ces fonctions. Pour des détails, contactez votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

Lorsque le logiciel Toyota Safety Sense 3,0 est mis à jour, les méthodes d'utilisation des fonctions sont susceptibles de changer. L'utilisation de ce système sans connaître les bonnes méthodes d'utilisation peut provoquer un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Avant d'utiliser ce système, veuillez à lire le manuel du propriétaire numérique correspondant à la version logicielle du système, disponible sur le site Web du manuel du propriétaire.

Contenu du Manuel du propriétaire de Toyota Safety Sense

Ce manuel du propriétaire comporte des informations relatives à la ver. 1. Pour obtenir les informations les plus récentes sur les commandes, l'utilisation, les avertissements/précautions, etc.

de chaque fonction de Toyota Safety Sense, référez-vous au manuel du propriétaire numérique sur le site Web du manuel du propriétaire.

Si le logiciel de ce système a été mis à jour après l'achat initial du véhicule, assurez-vous de lire le manuel du propriétaire correspondant à la version logicielle du système, avant d'utiliser ce système.

■ Précautions d'utilisation

- Sachez que certaines fonctions peuvent être temporairement désactivées si un problème légal ou lié à la sécurité se produit.
- Si un contrat portant sur les services connectés n'a pas été conclu ou a expiré, les mises à jour du logiciel ne pourront pas être effectuées sans fil.

Vérification de la version du logiciel Toyota Safety Sense de votre véhicule

Si le logiciel de ce système a été mis à jour après l'achat initial du véhicule, il est nécessaire, pour accéder au manuel du propriétaire correspondant, de vérifier la version logicielle du système, puis de se rendre sur le site Web du manuel du propriétaire.

Vérification de la version à l'aide de Toyota App

Il est possible de vérifier la version logicielle du système à

l'aide de Toyota App.

Sélection de la version du logiciel Toyota Safety Sense de votre véhicule

- 1 Accédez à l'URL suivante sur un ordinateur ou un téléphone intelligent:
 - Pour les utilisateurs résidant aux États-Unis

<https://www.toyota.com/owners/resources/warranty-owners-manuals/manual?om=om12s56u.corollahatchback.2024.2308.cv.vh>



- Pour les utilisateurs résidant au Canada

<https://www.toyota.ca/toyota/owners/manual?om=om12s56d.corollahatchback.2024.2308.cv.vh>



- 2 Sélectionnez le fichier qui comprend la version système précédemment vérifiée.

Mise à jour du logiciel

Si une mise à jour du logiciel est disponible, Toyota App affiche une notification. Suivez les instructions affichées à l'écran.

■ Précautions concernant les mises à jour du logiciel

- Après avoir effectué une mise à jour du logiciel, il ne sera pas possible de revenir à une version antérieure.
- Selon l'environnement de communication et le contenu de la mise à jour, une mise à jour du logiciel peut prendre plusieurs heures. Même si une mise à jour est interrompue lorsque le contact du moteur est mis sur arrêt, elle reprend lorsque le contact du moteur est remis en mode ON.
- Toyota Safety Sense peut encore être utilisé pendant l'exécution d'une mise à jour du logiciel.

■ Éléments pouvant être vérifiés à l'aide de Toyota App

Les éléments suivants peuvent être vérifiés ou exécutés.

- Version logicielle, détails sur la mise à jour, précautions, méthodes d'utilisation, etc.
- Mise à jour du logiciel

Toyota Safety Sense 3.0

Toyota Safety Sense 3.0 se compose des systèmes d'aide à la conduite suivants et contribue à une expérience de conduite sûre et confortable:



AVERTISSEMENT

■ Toyota Safety Sense 3.0

Toyota Safety Sense 3.0 fonctionne en partant du principe que le conducteur conduit prudemment et il est conçu pour contribuer à réduire l'impact sur les occupants en cas de collision ou pour assister le conducteur dans des conditions de conduite normales.

Étant donné que le degré de précision de reconnaissance et de performance de contrôle que le système peut fournir est limité, ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à l'environnement du véhicule et de conduire prudemment.

■ Pour une utilisation en toute sécurité

- Ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à l'environnement du véhicule et de conduire prudemment. Ce système peut ne pas fonctionner dans toutes les situations et l'assistance fournie est limitée. Trop se fier à ce système pour conduire le véhicule prudemment peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.

- N'essayez pas de tester le fonctionnement du système, car il se peut qu'il ne fonctionne pas correctement, ce qui peut éventuellement provoquer un accident.

- Si une attention particulière est nécessaire lors des opérations de conduite ou si un dysfonctionnement du système se produit, un message d'avertissement ou un avertisseur sonore se déclenche. Si un message d'avertissement s'affiche sur l'écran, suivez les instructions affichées.

- En fonction des bruits extérieurs, du volume du système audio, etc. il peut être difficile d'entendre l'avertisseur sonore. De même, en fonction des conditions routières, il peut être difficile de reconnaître le fonctionnement du système.

■ Quand il est nécessaire de désactiver le système

Dans les situations suivantes, veillez à désactiver le système.

Si vous ne le faites pas, le système risque de ne pas fonctionner correctement, ce qui peut éventuellement provoquer un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Lorsque le véhicule est incliné en raison de sa surcharge ou d'une crevaillon
- Lorsque vous roulez à des vitesses extrêmement élevées
- Lors du remorquage d'un autre véhicule
- Lorsque le véhicule est transporté par camion, par bateau, par train, etc.

**AVERTISSEMENT**

- Lorsque le véhicule est levé sur un pont-élévateur et que les pneus peuvent tourner librement
- Lors d'une inspection du véhicule au moyen d'un testeur à rouleaux tel qu'un banc dynamométrique ou d'un testeur de compteur de vitesse, ou lors de l'utilisation d'une équilibreuse de roues
- Lorsque le véhicule est conduit de manière sportive ou hors route
- Lors de l'utilisation d'une station de lavage automatique
- Lorsqu'un capteur est mal aligné ou déformé en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de la zone environnante du capteur
- Lorsque des accessoires obstruant un capteur ou un éclairage sont temporairement montés sur le véhicule
- Lorsqu'une roue de secours compacte ou des chaînes anti-dérapantes sont montées sur le véhicule ou qu'un kit de réparation anti-crevaison de secours a été utilisé
- Lorsque les pneus sont extrêmement usés, ou que la pression de gonflage des pneus est faible
- Lorsque des pneus d'une taille autre que celle spécifiée par le fabricant sont montés
- Lorsqu'il est impossible de conduire le véhicule de manière stable en raison d'une collision, d'un dysfonctionnement, etc.

Système d'aide à la conduite**■ PCS (système de sécurité de pré-collision)**

→P.196

■ LTA (aide au suivi de voie)

→P.208

■ LDA (alerte de sortie de voie)

→P.213

■ PDA (assistance proactive à la conduite)

→P.219

■ Système d'arrêt de conduite d'urgence

→P.238

■ AHB (feux de route automatiques)

→P.176

■ RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)

→P.241

■ Régulateur de vitesse actif

→P.225

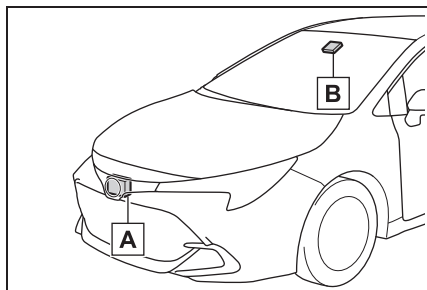
■ Régulateur de vitesse

→P.234

Capteurs utilisés par Toyota Safety Sense 3.0

Différents capteurs sont utilisés pour obtenir les informations nécessaires au fonctionnement du système.

■ Capteurs détectant les conditions environnantes



A Capteur de radar avant

B Caméra avant

⚠ AVERTISSEMENT

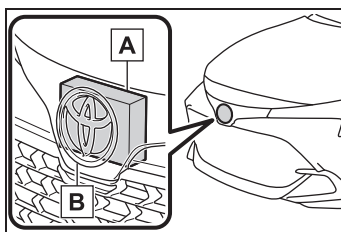
■ Pour éviter tout dysfonctionnement des capteurs radar

Respectez les précautions suivantes. Si vous ne le faites pas, le capteur radar risque de ne pas fonctionner correctement, ce qui peut éventuellement provoquer un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Maintenez les capteurs radar et leurs caches en bon état de propreté en toutes circonstances.

Nettoyez la partie avant d'un capteur radar ou la partie avant ou arrière du cache d'un capteur radar si elles sont sales ou couvertes de gouttes d'eau, de neige, etc.

Lors du nettoyage du capteur radar et de son cache, utilisez un chiffon doux pour enlever la saleté de manière à ne pas les endommager.



A Capteur radar

B Cache du capteur radar

- Ne fixez aucun accessoire, autocollant (y compris des autocollants transparents) ni bande d'aluminium, etc. sur un capteur radar ou son cache et leur zone avoisinante.
- Ne faites pas subir de choc à un capteur radar ou à la zone avoisinante.
Si un capteur radar, la calandre ou le pare-chocs avant subissent un choc, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne démontez pas les capteurs radar.
- Ne modifiez ni ne peignez les capteurs radar ou leur cache et ne les remplacez pas par d'autres composants que des pièces d'origine Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

- Dans les situations suivantes, il est nécessaire de procéder au réétalonnage des capteurs radar. Pour des détails, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Lorsqu'un capteur radar est déposé et installé, ou remplacé
- Lorsque le pare-chocs avant ou la calandre ont été remplacés

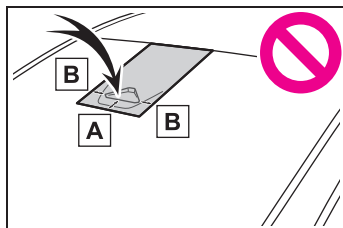
■ Pour prévenir tout dysfonctionnement de la caméra avant

Respectez les précautions suivantes.

Si vous ne le faites pas, la caméra avant risque de ne pas fonctionner correctement, ce qui peut éventuellement provoquer un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Veillez à ce que le pare-brise soit toujours propre.
- Lorsque le pare-brise est sale ou couvert d'un film huileux, de gouttes de pluie, de neige, etc., lavez le pare-brise.
- Même si un agent de revêtement de verre est appliqué sur le pare-brise, il sera quand même nécessaire d'utiliser les essuie-glaces de pare-brise pour éliminer les gouttes d'eau, etc. de la surface du pare-brise devant la caméra avant.
- Si la face intérieure du pare-brise où la caméra avant est installée est sale, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Ne fixez pas d'autocollants (y compris des autocollants transparents) ou autres éléments sur la zone du pare-brise devant la caméra avant (surface ombrée sur l'illustration).



A Environ 1,6 in. (4 cm)

B Environ 1,6 in. (4 cm)

- Si la zone du pare-brise devant la caméra avant est embuée ou couverte de condensation ou de givre, utilisez le désembuage de pare-brise pour retirer la buée, la condensation ou le givre.
- Si les gouttes d'eau ne peuvent pas être correctement éliminées de la surface du pare-brise devant la caméra avant au moyen des essuie-glaces de pare-brise, remplacez l'insert d'essuie-glace ou le balai d'essuie-glace.
- Ne collez pas de film teinté sur le pare-brise.
- Remplacez le pare-brise s'il est endommagé ou fissuré. Si le pare-brise a été remplacé, il est nécessaire de procéder au réétalonnage de la caméra avant. Pour des détails, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne laissez pas des liquides entrer en contact avec la caméra avant.
- Ne laissez pas des lumières vives se réfléchir sur la caméra avant.

**AVERTISSEMENT**

- N'endommagez pas l'objectif de la caméra avant et évitez qu'il ne se salisse.
Lors du nettoyage de la face intérieure du pare-brise, ne laissez pas le produit de nettoyage pour vitres entrer en contact avec l'objectif de la caméra avant. Ne touchez pas l'objectif de la caméra avant.
Si l'objectif de la caméra avant est sale ou endommagée, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne faites pas subir de choc violent à la caméra avant.
- Ne modifiez pas la position ou l'orientation de la caméra avant et ne la retirez pas.
- Ne démontez pas la caméra avant.
- Ne modifiez aucun composant autour de la caméra avant, tel que le rétroviseur intérieur ou le plafond.
- Ne fixez aucun accessoire risquant d'obstruer la caméra avant au capot, à la calandre ou au pare-chocs avant. Pour des détails, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Si une planche de surf ou tout autre objet long doivent être fixés sur le toit, assurez-vous qu'ils n'obstruent pas la caméra avant.
- Ne modifiez et ne changez pas les phares ou d'autres éclairages.

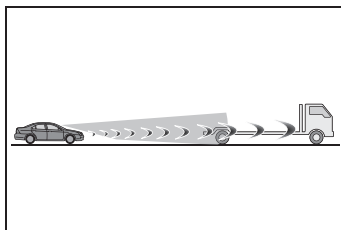
■ Zone d'installation de la caméra avant sur le pare-brise

Si le système détermine que le pare-brise est peut-être embué, il fait automatiquement fonctionner le chauffage pour désembuer la partie du pare-brise située autour de la caméra avant. Lors du nettoyage, etc. veillez à ne pas toucher la zone autour de la caméra avant tant que le pare-brise n'est pas suffisamment froid, car tout contact pourrait entraîner des brûlures.

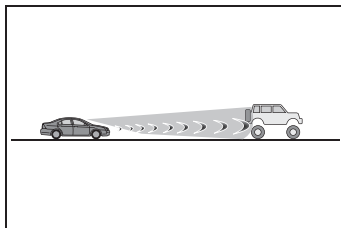
■ Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement

- Lorsque la hauteur ou l'inclinaison du véhicule a été changée suite à des modifications
- Lorsque le pare-brise est sale, embué, fissuré ou endommagé
- Lorsque la température ambiante est élevée ou basse
- Lorsque de la boue, de l'eau, de la neige, des insectes morts, des corps étrangers, etc. sont collés à l'avant du capteur
- En cas de conduite par mauvais temps, tel que des fortes pluies, du brouillard, de la neige ou une tempête de sable
- Lorsque de l'eau, de la neige, de la poussière, etc. sont projetées devant le véhicule, ou lorsque vous conduisez dans la brume ou la fumée
- Lorsque les phares ne sont pas allumés lors de la conduite dans l'obscurité, par exemple la nuit ou dans un tunnel
- Lorsque la lentille d'un phare est sale et que l'éclairage est faible
- Lorsque les phares sont mal alignés
- Lorsqu'un phare est défectueux

- Lorsque les phares d'un autre véhicule, le soleil ou une lumière réfléchissante se reflète directement dans la caméra avant
- Lorsque la luminosité de la zone environnante change brusquement
- Lorsque vous conduisez à proximité d'un relais TV, d'une station de radiodiffusion, d'une centrale électrique, de véhicules équipés d'un radar, etc. ou de toute autre emplacement où de fortes ondes radio ou des bruits électriques peuvent être présents
- Lorsqu'un balai d'essuie-glace obstrue la caméra avant
- Lorsque vous vous trouvez dans un endroit ou à proximité d'objets qui réfléchissent fortement les ondes radio, tels que les endroits suivants:
 - Tunnels
 - Ponts à treillis
 - Routes de gravier
 - Routes jonchées d'ornières, couvertes de neige
 - Murs
 - Camions de grande taille
 - Plaques d'égout
 - Glissière de sécurité
 - Plaques métalliques
- Près d'une marche ou d'une partie saillante
- Lorsqu'un véhicule détectable est étroit, par exemple un petit véhicule de mobilité
- Lorsqu'un véhicule détectable a une petite extrémité avant ou arrière, comme un camion déchargé
- Lorsqu'un véhicule détectable a une extrémité avant ou arrière basse, comme une remorque surbaissée



- Lorsqu'un véhicule détectable a une garde au sol extrêmement élevée



- Lorsqu'un véhicule détectable transporte un chargement qui dépasse de son compartiment à bagages
- Lorsqu'un véhicule détectable a peu de métal exposé, comme un véhicule partiellement recouvert d'un tissu, etc.
- Lorsqu'un véhicule détectable présente une forme irrégulière, tel qu'un tracteur, un side-car, etc.
- Lorsque la distance entre votre véhicule et un véhicule détectable s'est extrêmement raccourcie
- Lorsqu'un objet détectable se trouve à un angle
- Lorsqu'un véhicule détectable est couvert de neige, de boue, etc.
- Lorsque vous conduisez sur les types suivants de route:
 - Routes à virages serrés ou routes sinueuses
 - Les routes présentant des changements de dénivelé, comme des pentes ou des descentes brusques
 - Routes inclinée à gauche ou à droite
 - Routes présentant des ornières profondes

- Routes irrégulières et non entretenues
- Routes ondulant fréquemment ou cahoteuses
- Lorsque le volant est actionné fréquemment ou soudainement
- Lorsque le véhicule ne reste pas en position constante dans une voie
- Lorsque des pièces liées à ce système, les freins, etc. sont froids ou extrêmement chauds, humides, etc.
- Si les roues sont mal alignées
- Lorsque vous roulez sur une chaussée glissante telle qu'une route recouverte de givre, de neige, de graviers, etc.
- Lorsque la trajectoire du véhicule diffère de la forme d'un virage
- Lorsque la vitesse du véhicule est excessivement élevée à l'entrée de la courbe
- Lorsque vous entrez/sortez d'un stationnement, d'un garage, d'un ascenseur pour véhicules, etc.
- Lorsque vous roulez dans un parking
- Lorsque vous traversez une zone présentant des obstructions qui peuvent toucher votre véhicule, tels que de l'herbe épaisse, des branches d'arbre, un rideau, etc.
- Lorsque vous conduisez par vent fort
- **Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée**
- Lorsque la voie est extrêmement large ou étroite
- Immédiatement après avoir changé de voie ou franchi un carrefour
- Lorsque vous roulez dans une voie temporaire ou une voie régulée en raison de travaux de construction
- Lorsqu'il y a des structures, des

motifs, des ombres qui sont similaires aux lignes des voies environnantes

- Lorsque les lignes des voies ne sont pas claires ou lorsque vous roulez sur une chaussée humide
- Lorsqu'une ligne de voie se trouve sur un trottoir
- Lorsque vous conduisez sur une chaussée luisante, réfléchissante telle que du béton

■ **Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner**

- Lorsqu'un dysfonctionnement est détecté dans ce système ou dans un système connexe, comme les freins, la direction, etc.
- Lorsque le système VSC, TRAC ou un autre système lié à la sécurité fonctionne
- Lorsque le système VSC, TRAC ou un autre système lié à la sécurité est arrêté

■ **Changements au niveau du bruit du fonctionnement des freins et de la réponse de la pédale**

- Suite au fonctionnement des freins, un bruit de freinage peut être perçu et la réponse de la pédale de frein peut changer, mais ce ne sont pas les signes d'un dysfonctionnement.
- Lorsque le système fonctionne, la pédale de frein peut sembler plus rigide que prévu ou s'enfoncer. Dans chacune des situations, la pédale de frein peut être enfoncée davantage. Appuyez davantage sur la pédale de frein si nécessaire.

PCS (système de sécurité de pré-collision)

Le système de sécurité de pré-collision utilise des capteurs pour détecter les objets (→P.196) se trouvant sur la trajectoire du véhicule. Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un objet détectable est élevée, un avertissement se déclenche pour inciter le conducteur à prendre des mesures d'évitement et la pression de freinage éventuelle est accrue pour permettre au conducteur d'éviter la collision. Si le système détermine que la probabilité d'une collision est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement appliqués pour permettre d'éviter la collision ou aider à réduire l'impact de la collision.

Le système de sécurité de pré-collision peut être désactivé/activé et le moment de l'avertissement peut être modifié. (→P.207)

AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

● Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité. N'utilisez jamais le système de sécurité de pré-collision au lieu des opérations de freinages habituelles. Ce système ne peut pas permettre d'éviter ou de réduire l'impact d'une collision dans chaque situation. Trop se fier à ce système pour conduire le véhicule prudemment peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.

● Même si le système de sécurité de pré-collision est conçu pour aider à éviter une collision ou réduire l'impact d'une collision, son efficacité peut changer en fonction de diverses conditions. En conséquence, il se peut qu'il ne soit pas toujours en mesure de fournir le même niveau de performance. Lisez attentivement les éléments suivants. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système et conduisez toujours prudemment.

● Pour une utilisation en toute sécurité: →P.189

■ À quel moment désactiver le système de sécurité de pré-collision

● Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.189

Objets détectables

Le système peut détecter ce qui suit en tant qu'objets détec-

tables. (Les objets détectables varient selon la fonction.)

- Véhicules
- Vélos*
- Piétons
- Motos*

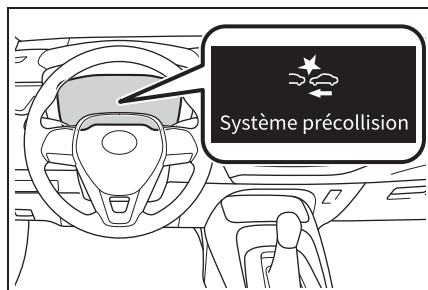
* : Détecté comme un objet détectable uniquement lorsque quelqu'un est monté dessus.

Fonctions du système

■ Avertissement de sécurité de pré-collision

Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision est élevée, un signal sonore retentit et une icône et un message d'avertissement s'affichent sur l'écran multifonctionnel pour inciter le conducteur à prendre des mesures d'évitement.

Si l'objet détectable est un véhicule, un freinage modéré est effectué, accompagné de l'avertissement.



Si le système détermine que la pédale d'accélérateur est fortement enfoncée, l'icône et le

message suivants s'affichent sur l'écran multifonctionnel.



■ Aide au freinage de pré-collision

Si le système détermine que la probabilité d'une collision est élevée et que le conducteur n'agit pas suffisamment sur les freins, la force de freinage est augmentée.

■ Commande de freinage de pré-collision

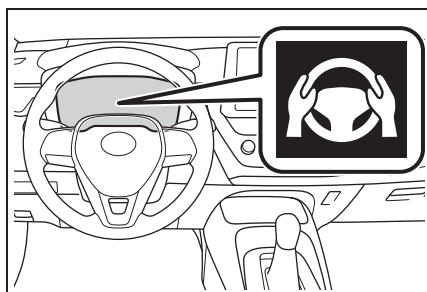
Si le système détermine que la probabilité d'une collision est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement appliqués pour permettre d'éviter la collision ou de réduire l'impact de la collision.

■ Aide au pilotage d'urgence

Si le système détermine que les conditions suivantes ne sont pas remplies, une assistance est fournie pour aider à améliorer la stabilité du véhicule et éviter une sortie de voie. Pendant l'assistance, en plus de l'avertissement de sécurité de pré-collision, l'icône suivante s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

- La probabilité d'une collision est élevée
- Il y a suffisamment de place dans la voie pour effectuer des manœuvres d'évitement
- Le conducteur utilise le volant

Pendant l'assistance, l'avertissement de sécurité de pré-collision se déclenche et un message s'affiche pour avertir le conducteur.



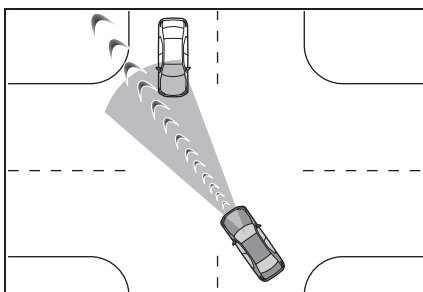
■ Aide à l'évitement de collision aux intersections (changement de direction à gauche/à droite)

Dans des situations telles que les suivantes, si le système détermine que la probabilité d'une collision est élevée, l'avertissement de sécurité de pré-collision et le freinage de sécurité de pré-collision fonctionnent.

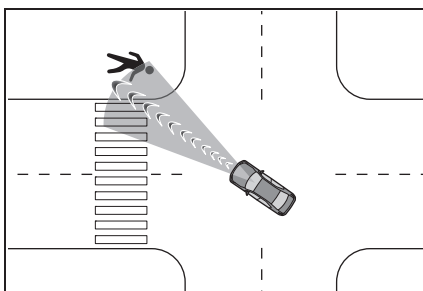
En fonction de l'intersection, il se peut que l'assistance ne fonctionne pas correctement.

- Lorsque vous tournez à gauche/à droite à une intersection et que vous croisez la

trajectoire d'un véhicule venant en sens inverse



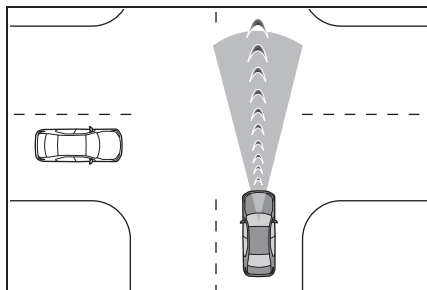
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et qu'un piéton ou vélo venant en sens inverse est détecté



■ Aide à l'évitement de collision aux intersections (véhicules traversant la chaussée)

À une intersection, etc., si le système détermine que la probabilité d'une collision avec un véhicule ou une moto en approche est élevée, l'avertissement de sécurité de pré-collision et le freinage de sécurité de pré-collision fonctionnent.

En fonction de l'intersection, il se peut que l'assistance ne fonctionne pas correctement.



■ Suppression de l'accélération à basse vitesse

Lorsque vous conduisez à faible vitesse, si la pédale d'accélérateur est fortement enfoncée et que le système détermine qu'il existe une probabilité de collision, la puissance du moteur est limitée ou bien les freins sont légèrement appliqués afin de limiter l'accélération. Pendant le fonctionnement, un signal sonore se déclenche et un témoin d'avertissement ainsi qu'un message s'affichent à l'écran multifonctionnel.



AVERTISSEMENT

■ Freinage de pré-collision

- Lorsque la fonction de freinage de pré-collision est en cours d'utilisation une force de freinage importante est appliquée.

- La fonction de freinage de pré-collision n'est pas conçue pour maintenir le véhicule à l'arrêt. Si le véhicule est arrêté par la commande de freinage de pré-collision, le conducteur doit utiliser les freins immédiatement si nécessaire.
- La fonction de freinage de pré-collision peut ne pas fonctionner si certaines opérations sont effectuées par le conducteur. Si la pédale d'accélérateur est enfoncée fortement ou que le volant est actionné, le système risque de déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et peut empêcher la fonction de freinage de pré-collision de fonctionner.
- Si la pédale de frein est enfoncée, le système risque de déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et peut retarder le moment d'activation de la commande de freinage de pré-collision.

■ Suppression de l'accélération à basse vitesse

Si le volant est actionné, le système risque de déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et peut empêcher la fonction de suppression de l'accélération à basse vitesse de fonctionner.

■ Aide au pilotage d'urgence

- L'aide au pilotage d'urgence est annulée lorsque le système détermine que la commande de prévention de sortie de voie est terminée.

**AVERTISSEMENT**

- En fonction des opérations effectuées par le conducteur, l'aide au pilotage d'urgence peut ne pas fonctionner ou son fonctionnement peut être annulé.
- Si la pédale d'accélérateur est enfoncée fermement, que le conducteur tourne fortement le volant, que la pédale de frein est enfoncée ou que levier de clignotant est actionné, le système peut déterminer que le conducteur effectue une manœuvre d'évitement et la fonction d'aide au pilotage d'urgence risque de ne pas fonctionner.
- Pendant que la direction assistée d'urgence fonctionne, si la pédale d'accélérateur est enfoncée fermement, le volant est actionné brusquement ou la pédale de frein est enfoncée, le système peut déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et la direction assistée d'urgence peut être annulée.
- Pendant que l'aide au pilotage d'urgence fonctionne, si le volant est tenu ou tourné dans le sens opposé à celui du fonctionnement du système, le fonctionnement de l'aide au pilotage d'urgence est annulé.

■ Conditions de fonctionnement de chaque fonction du système de sécurité de pré-collision

Le système de sécurité de pré-collision est activé et le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un objet détecté est élevée.

Toutefois, le système ne fonctionne pas dans les situations suivantes:

- Lorsque le véhicule n'a pas été conduit pendant un certain temps après qu'une borne de la batterie a été débranchée, puis rebranchée
- Lorsque le levier de vitesses est sur R
- Lorsque le témoin VSC OFF est allumé (seule la fonction d'avertissement

de sécurité de pré-collision est opérationnelle)

Voici les vitesses de fonctionnement et les conditions d'annulation de chaque fonction:

● Avertissement de sécurité de pré-collision

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent, véhicules à l'arrêt	Environ 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)
Véhicules venant en sens inverse	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ 50 à 130 mph (80 à 220 km/h)
Bicyclettes	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Piétons	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motos roulant devant, motos à l'arrêt	Environ 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motos venant en sens inverse	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)

Pendant le fonctionnement de l'avertissement de sécurité de pré-collision, si le volant est actionné fortement ou brusquement, l'avertissement de sécurité de pré-collision peut être annulé.

● Aide au freinage de pré-collision

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent, véhicules à l'arrêt	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)
Bicyclettes	Environ 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)	Environ 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)
Piétons	Environ 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)	Environ 20 à 50 mph (30 à 80 km/h)
Motos roulant devant, motos à l'arrêt	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ 7 à 50 mph (10 à 80 km/h)

● Freinage de pré-collision

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent, véhicules à l'arrêt	Environ 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)
Véhicules venant en sens inverse	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ 50 à 130 mph (80 à 220 km/h)
Bicyclettes	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Piétons	Environ 5 à 80 km/h (3 à 50 mph)	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motos roulant devant, motos à l'arrêt	Environ 3 à 110 mph (5 à 180 km/h)	Environ 3 à 50 mph (5 à 80 km/h)
Motos venant en sens inverse	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)	Environ 20 à 110 mph (30 à 180 km/h)

Si l'une des situations suivantes se produit alors que la fonction de freinage de pré-collision fonctionne, elle est désactivée:

- La pédale d'accélérateur est enfoncée fermement
- Le volant est actionné fortement ou brusquement

● Aide au pilotage d'urgence

L'aide au pilotage d'urgence ne fonctionne pas lorsque les clignotants fonctionnent.

L'aide au pilotage d'urgence ne fonctionne pas lorsque le témoin VSC OFF s'allume.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent, véhicules à l'arrêt, vélos, piétons, motos	Environ 25 à 50 mph (40 à 80 km/h) Fonction de direction active: * à 50 mph (* à 80 km/h)	Environ 25 à 50 mph (40 à 80 km/h) Fonction de direction active: * à 50 mph (* à 80 km/h)

* : Vitesse minimale du véhicule: La vitesse du véhicule à laquelle un évitement est difficile à l'aide de la commande de freinage de pré-collision

Pendant que l'aide au pilotage d'urgence fonctionne, si l'une des opérations suivantes est effectuée, le fonctionnement de l'aide au pilotage d'urgence peut être annulé:

- La pédale d'accélérateur est enfoncée fermement
- Le volant est actionné fortement ou brusquement

- La pédale de frein est enfoncée
- Aide à l'évitement de collision aux intersections (changement de direction à gauche/à droite)

L'aide à l'évitement de collision aux intersections (pour les véhicules tournant à gauche/à droite) ne fonctionne pas lorsque les clignotants ne clignent pas.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule venant en sens inverse	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules venant en sens inverse	Environ 3 à 25 mph (5 à 40 km/h)	Environ 3 à 45 mph (5 à 75 km/h)	Environ 7 à 70 mph (10 à 115 km/h)
Piétons	Environ 3 à 20 mph (5 à 30 km/h)	—	Environ 3 à 25 mph (5 à 40 km/h)
Bicyclettes	Environ 3 à 20 mph (5 à 30 km/h)	—	Environ 3 à 30 mph (5 à 50 km/h)
Motos venant en sens inverse	Environ 3 à 25 mph (5 à 40 km/h)	Environ 3 à 45 mph (5 à 75 km/h)	Environ 7 à 70 mph (10 à 115 km/h)

- Aide à l'évitement de collision aux intersections (véhicules traversant la chaussée)

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule traversant la chaussée	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules (côté)	Environ 3 à 38 mph (5 à 60 km/h)	<ul style="list-style-type: none"> • La vitesse de votre véhicule ou moins • Environ 25 mph (40 km/h) ou moins 	Environ 3 à 38 mph (5 à 60 km/h)
Motos (côté)	Environ 3 à 38 mph (5 à 60 km/h)	<ul style="list-style-type: none"> • La vitesse de votre véhicule ou moins • Environ 25 mph (40 km/h) ou moins 	Environ 3 à 38 mph (5 à 60 km/h)

- Suppression de l'accélération à basse vitesse

La suppression de l'accélération à basse vitesse ne fonctionne pas lorsque

les clignotants fonctionnent.

Objets détectables	Vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'objet
Véhicules qui précèdent, véhicules à l'arrêt	Environ 0 à 9 mph (0 à 15 km/h)	Environ 0 à 9 mph (0 à 15 km/h)
Piétons	Environ 0 à 9 mph (0 à 15 km/h)	Environ 0 à 9 mph (0 à 15 km/h)
Bicyclettes	Environ 0 à 9 mph (0 à 15 km/h)	Environ 0 à 9 mph (0 à 15 km/h)

Pendant que la suppression de l'accélération à basse vitesse fonctionne, si l'une des opérations suivantes est effectuée, le fonctionnement de la suppression de l'accélération à basse vitesse est annulé :

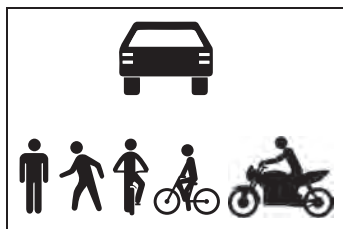
- La pédale d'accélérateur est relâchée.
- Le volant est actionné fortement ou brusquement

■ Détection d'objets détectables

Les objets sont détectés en fonction de leur taille, de leur forme et de leur mouvement.

Selon la luminosité ambiante, le mouvement, la posture et la direction d'un objet détectable, celui-ci peut ne pas être détecté et le système peut ne pas fonctionner correctement.

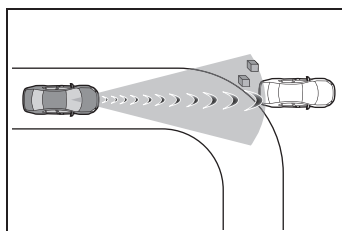
Le système détecte les formes, telles que les suivantes, en tant qu'objets détectables.



■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même si la probabilité d'une collision n'est pas élevée

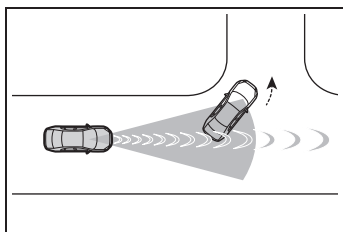
- Dans certaines situations, telles que les suivantes, le système peut déterminer que la probabilité d'une collision est élevée et peut fonctionner :

- Lorsque vous croisez un objet détectable
- Lorsque vous changez de voie tout en dépassant un objet détectable
- Lorsque vous vous approchez brusquement d'un objet détectable
- Lorsque vous vous approchez d'un objet détectable ou d'un autre objet sur le bord de la route, tels que des glissières de sécurité, des poteaux électriques, des arbres, des murs, etc.
- Lorsqu'un objet détectable ou autre objet sur le bord de la route est présent à l'entrée d'un virage

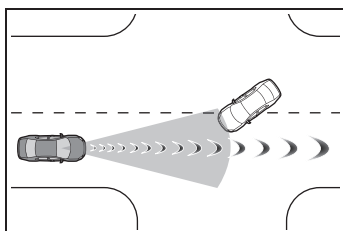


- Lorsque des motifs ou de la peinture se trouvent devant le véhicule, qui peuvent être confondus avec un objet détectable
- Lorsque vous passez près d'un objet détectable qui change de

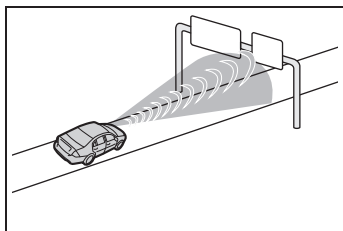
voie ou qui tourne à gauche/droite



- Lorsque vous passez près d'un objet détectable qui est arrêté pour tourner à gauche/droite



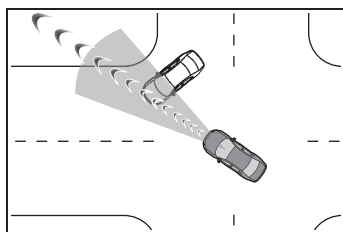
- Lorsqu'un objet détectable s'arrête immédiatement avant d'entrer dans la trajectoire du véhicule
- Lorsque vous traversez un endroit ayant une structure basse au-dessus de la route (panneau de signalisation, panneau d'affichage, etc.)



- Lorsque vous vous approchez d'une barrière de péage électrique, d'une barrière d'aire de stationnement ou d'une autre barrière qui s'ouvre et se ferme
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et qu'un véhicule ou piéton venant en sens inverse passe devant le véhicule
- Lorsque vous essayez de tourner à gauche/à droite devant un véhicule ou un piéton venant en sens

inverse

- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et qu'un véhicule ou piéton venant en sens inverse s'arrête immédiatement avant d'entrer dans la trajectoire du véhicule
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et qu'un véhicule venant en sens inverse tourne à gauche/à droite devant le véhicule



- Lorsque vous tournez le volant en direction de la trajectoire d'un véhicule venant en sens inverse

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

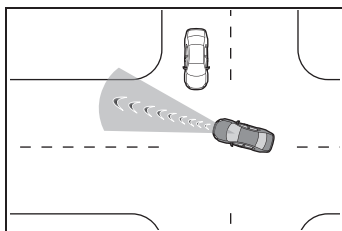
- Dans certaines situations, telles que les suivantes, un objet détectable peut ne pas être détecté par les capteurs avant et le système risque de ne pas fonctionner correctement:
 - Lorsqu'un objet détectable approche de votre véhicule
 - Lorsque votre véhicule ou un objet détectable se déporte
 - Lorsqu'un objet détectable effectue une manœuvre brusque (comme une embardée, une accélération ou une décélération brusque)
 - Lorsque vous vous approchez brusquement d'un objet détectable
 - Lorsque l'objet détectable se trouve à proximité d'un mur, d'une barrière, d'une glissière de sécurité, d'une plaque d'égout, d'une plaque en acier sur la chaussée ou d'un autre véhicule
 - Lorsqu'une structure se trouve au-dessus de l'objet détectable
 - Lorsqu'une partie d'un objet

déTECTABLE est cachée par un autre objet (un bagage volumineux, un parapluie, une glissière de sécurité, etc.)

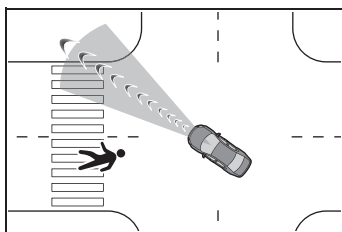
- Lorsque plusieurs objets détectables se chevauchent
- Lorsqu'une lumière très vive, comme le soleil, se reflète sur un objet détectable
- Lorsqu'un objet détectable est blanc et semble extrêmement lumineux
- Lorsque la couleur ou la luminosité d'un objet détectable fait qu'il se fond dans son environnement
- Lorsqu'un objet détectable se rabat ou surgit brusquement devant votre véhicule
- Lorsque vous vous approchez d'un véhicule en diagonale
- Si un véhicule qui vous précède est un vélo pour enfant, transporte une charge importante, transporte un passager de plus ou a une forme inhabituelle (vélos équipés d'un siège enfant, vélos tandem, etc.)
- Si un piéton ou un vélo mesure moins de 3,2 ft. (1 m) environ ou plus de 6,5 ft. (2 m) environ.
- Lorsque la silhouette d'un piéton ou d'un cycliste est floue (par exemple, lorsqu'une personne porte un imperméable, une jupe longue, etc.)
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste se penche vers l'avant ou est accroupi
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste se déplace à grande vitesse
- Lorsqu'un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou autre véhicule
- Lorsqu'un objet détectable se fond avec l'environnement, par exemple s'il est faiblement éclairé (à l'aube ou au crépuscule) ou sombre (la nuit ou dans un tunnel)
- Lorsque le véhicule n'a pas été conduit pendant une longue période après la mise en marche du moteur
- Lorsque vous tournez à gauche/droite et quelques

secondes après avoir tourné à gauche/droite

- Lors de la prise d'un virage et quelques secondes après la prise d'un virage
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et qu'un véhicule venant en sens inverse circule dans une voie située à 3 voies ou plus du véhicule
- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et que le sens de déplacement du véhicule diffère considérablement du sens de circulation du trafic sur la voie en sens inverse



- Lorsque vous tournez à gauche/à droite et que vous vous approchez d'un piéton qui se déplaçait dans le même sens que le véhicule et qui continue tout droit



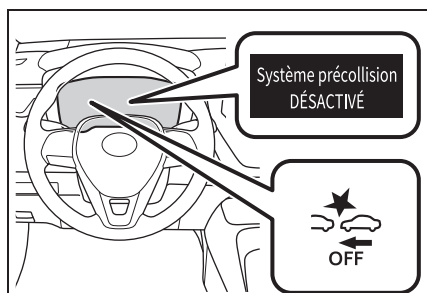
- En plus de ce qui précède, dans certaines situations, telles que les suivantes, l'aide au pilotage d'urgence peut ne pas fonctionner correctement:
 - Lorsqu'un objet détectable est trop près du véhicule
 - Lorsque l'espace est insuffisant pour effectuer des manœuvres d'évitement ou qu'un obstacle est présent dans la direction d'évitement
 - En présence d'un véhicule venant en sens inverse

Modification du réglage de sécurité de pré-collision

- Il est possible d'activer/de désactiver le système de sécurité de pré-collision par un réglage personnalisé.
(→P.459)

Le système est activé chaque fois que le contact du moteur est placé sur ON.

- Lorsque le système est désactivé, le témoin d'avertissement PCS s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.



- Il est possible de modifier le réglage de sécurité de pré-collision en procédant à des réglages personnalisés.
(→P.459)
- Lors de la modification du moment de l'avertissement de sécurité de pré-collision, le moment de l'aide au pilotage d'urgence (excepté la fonction de direction active) est également modifié.
En cas de sélection de "Plus tard", l'aide au pilotage

d'urgence (excepté la fonction de direction active) ne fonctionne pas dans la plupart des cas.

- Lors du fonctionnement du régulateur de vitesse actif, l'avertissement de sécurité de pré-collision fonctionne au moment "Plus tôt", quel que soit le réglage de l'utilisateur.

LTA (aide au suivi de voie)

Fonctions LTA

- Lorsque vous conduisez sur une route dont les voies sont dégagées et que le régulateur de vitesse actif fonctionne, les voies et les véhicules précédents et environnants sont détectés à l'aide de la caméra avant et du capteur radar, et le volant est actionné pour maintenir la position du véhicule dans la voie.

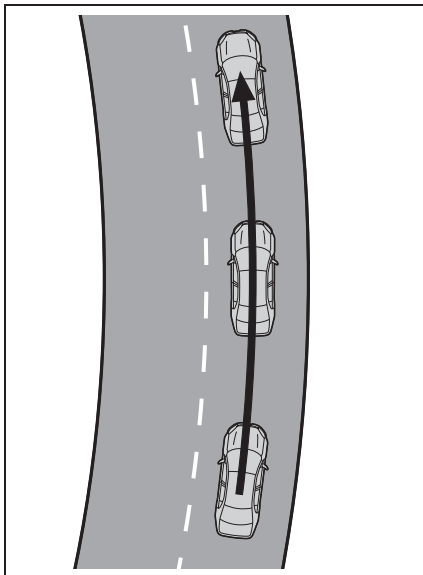
Utilisez cette fonction uniquement sur les autoroutes et les voies rapides.

Si le régulateur de vitesse actif ne fonctionne pas, la fonction ne fonctionne pas.

Dans les situations où les lignes de voie sont difficiles à voir ou ne sont pas visibles, par exemple dans un embouteillage, l'aide est fournie sur la base de la trajectoire des véhicules qui précèdent et de ceux alentour.

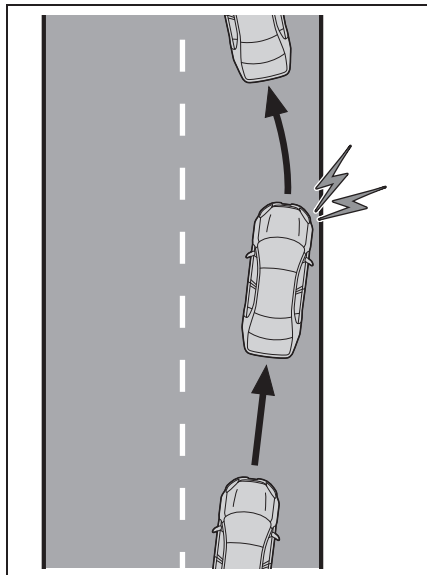
Si le système détermine que le volant n'a pas été actionné pendant un certain temps ou que le volant n'est pas tenu fermement, le conducteur est alerté par un affichage et cette fonction est provisoirement annulée.

Si le volant est tenu fermement, la fonction reprend son fonctionnement.



- Lorsque la fonction opère, si le véhicule est susceptible de quitter sa voie, le conducteur est alerté par un affichage et un signal sonore.

Lorsque le signal sonore retentit, vérifiez la zone autour du véhicule et actionnez le volant avec précaution pour ramener le véhicule au centre de la voie.

**AVERTISSEMENT****■ Avant d'utiliser le système LTA**

- Ne vous fiez pas outre mesure au système LTA. Le système LTA n'est pas un système qui fournit une assistance automatisée à la conduite et ne diminue pas non plus le degré d'attention nécessaire à une conduite en toute sécurité. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à son environnement et d'utiliser le volant dès que nécessaire pour garantir la sécurité. Il incombe également au conducteur de faire suffisamment de pauses en cas de fatigue, par exemple après avoir conduit pendant une période prolongée.
- Le fait de ne pas exécuter les opérations de conduite appropriées et de ne pas être particulièrement attentif peut entraîner un accident.

- Désactivez le système LTA au moyen de la commande LTA lorsque vous ne l'utilisez pas.

■ Conditions de fonctionnement de la fonction

Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le système LTA détecte les lignes de voie ou la trajectoire des véhicules qui précèdent et de ceux alentour (sauf lorsque le véhicule qui précède est petit, par exemple une moto).
- Le régulateur de vitesse actif est en fonctionnement.
- La largeur de la voie est comprise entre environ 10 et 13 ft. (3 et 4 m).
- Le levier de clignotants n'est pas actionné.
- Le véhicule ne prend pas un virage serré.
- Le véhicule n'accélère pas ni ne décélère de plus d'une certaine vitesse.
- Le volant n'est pas tourné avec beaucoup de force.
- L'avertissement de retrait des mains du volant (→P.210) n'est pas en fonctionnement.
- Le véhicule est conduit au centre d'une voie.

■ Annulation temporaire des fonctions

- Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement désactivée. Toutefois, lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau remplies, le fonctionnement de la fonction est automatiquement rétabli. (→P.209)
- Si les conditions de fonctionnement d'une fonction ne sont plus

réunies pendant son fonctionnement, un signal sonore peut se déclencher pour indiquer que la fonction a été temporairement annulée.

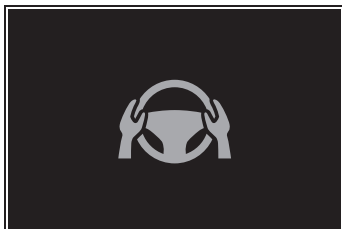
- Le conducteur peut neutraliser le fonctionnement de direction assistée de la fonction en actionnant le volant.

■ **Fonction d'avertissement de sortie de voie lors du fonctionnement du système LTA**

- Même si la méthode d'avertissement du système LDA est remplacée par une vibration du volant, si le véhicule dévie de sa voie pendant le fonctionnement du système LTA, l'avertisseur sonore retentit pour alerter le conducteur.
- Si une action sur le volant équivalente à celle nécessaire pour un changement de voie est détectée, le système détermine que le véhicule ne dévie pas de la voie et l'avertissement ne fonctionne pas.

■ **Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant**

Dans les situations suivantes, un message recommandant vivement au conducteur de tenir le volant et l'icône indiquée sur l'illustration s'affichent sur l'écran multifonctionnel pour avertir le conducteur. Si le système détecte que le volant est tenu, l'avertissement est annulé. Lors de l'utilisation du système, veillez à tenir fermement le volant, que l'avertissement fonctionne ou pas.



- Lorsque le système détermine que le conducteur ne tient pas le volant alors que la fonction est en

cours de fonctionnement

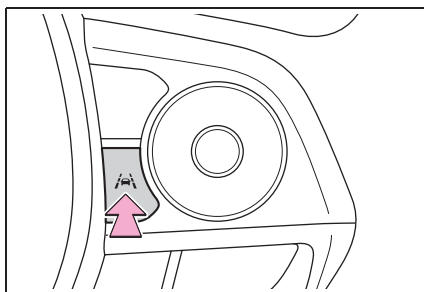
Si aucune action n'est détectée pendant un certain temps, un signal sonore retentit, l'avertissement se déclenche et la fonction est temporairement annulée. Cet avertissement peut aussi fonctionner si le conducteur ne tourne le volant que légèrement en permanence.

En fonction de l'état du véhicule, de la condition de commande des poignées et de l'état de la chaussée, la fonction d'avertissement peut ne pas fonctionner.

Activation/désactivation du système

Le système LTA change entre activé/désactivé chaque fois que vous appuyez sur la commande LTA.

Quand le système LTA est activé, le témoin LTA s'allume.

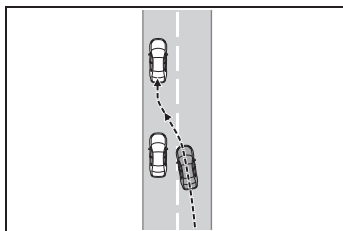


**AVERTISSEMENT**

■ Situations dans lesquelles les fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, les fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement et le véhicule peut sortir de sa voie. Ne vous fiez pas outre mesure à ces fonctions. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à son environnement et d'utiliser le volant dès que nécessaire pour garantir la sécurité.

- Lorsqu'un véhicule roulant devant ou situé alentour change de voie (votre véhicule peut suivre le véhicule qui précède ou situé alentour et changer également de voie)



- Lorsqu'un véhicule roulant devant ou situé alentour tangue (votre véhicule peut tanguer en conséquence et sortir de la voie)
- Lorsqu'un véhicule roulant devant ou situé alentour sort d'une voie (votre véhicule peut suivre le véhicule qui précède ou situé alentour et sortir aussi de la voie)
- Lorsqu'un véhicule roulant devant ou situé alentour roule très près de la ligne gauche/droite de la voie (votre véhicule peut suivre le véhicule qui précède ou situé alentour en conséquence et quitter la voie)

- Lorsqu'il y a des objets ou des structures en mouvement dans les environs (selon la position de l'objet ou de la structure en mouvement par rapport à votre véhicule, celui-ci peut tanguer)
- Lorsque le véhicule est frappé par un vent de travers ou des turbulences provenant d'autres véhicules à proximité
- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.193
- Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée: →P.195
- Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.189

Affichage de fonctionnement de l'aide à l'actionnement du volant

L'état de fonctionnement du système LTA est indiqué.

Témoin	Affichage de la voie	Icône de volant	Situation
 Blanc	 Gris	 Gris	Le système LTA est en veille
 Vert	 Vert	 Vert	Le système LTA fonctionne
 Orange Clignote- ment	 Orange Clignote- ment	 Vert	Le véhicule quitte la voie en direc- tion du côté où l'affichage de la voie clignote

LDA (alerte de sortie de voie)

Fonctions de base

Le système LDA avertit le conducteur si le véhicule risque de dévier de la voie ou de sa trajectoire actuelle* et peut également actionner légèrement le volant pour éviter de dévier de la voie ou de la trajectoire*.

La caméra avant sert à détecter les lignes de voie ou une trajectoire*.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou des structures, telles qu'un bord de trottoir, un garde-corps, etc.

■ Fonction d'alerte de sortie de voie

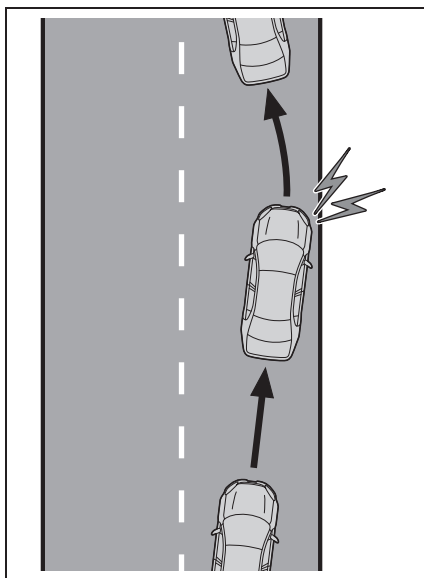
Lorsque le système détermine que le véhicule risque de sortir de sa voie ou de sa trajectoire*, un avertissement s'affiche sur un écran et soit un avertisseur sonore se déclenche soit le volant vibre pour avertir le conducteur.

Vérifiez la zone autour du véhicule et actionnez le volant avec précaution pour ramener le véhicule au centre de la voie ou dans sa trajectoire*.

Véhicules avec BSM: Si le système détermine que le véhicule risque de percuter un véhicule dans une voie adjacente, l'alerte de sortie de voie

se déclenche même si les clignotants sont actionnés.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou des structures, telles qu'un bord de trottoir, un garde-corps, etc.



■ Fonction de prévention de sortie de voie

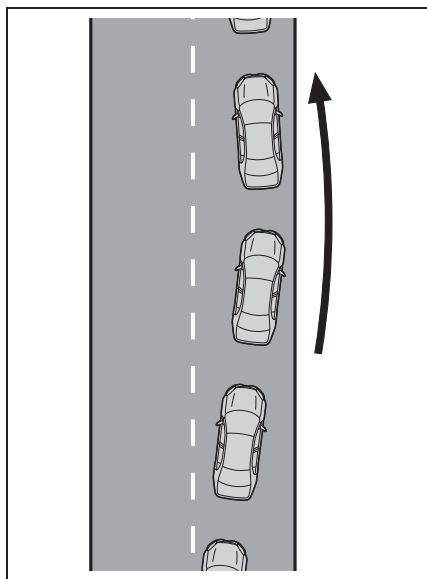
Si le système détermine que le véhicule est susceptible de sortir de sa voie ou de sa trajectoire*, il fournit une assistance par des manœuvres du volant pour aider à éviter de dévier de la voie ou de la trajectoire.

Si le système détermine que le volant n'a pas été actionné pendant un certain temps ou que le volant n'est pas tenu fermement, un message peut s'afficher et un avertissement sonore peut se déclencher pour avertir le conducteur.

Véhicules avec BSM: Si le système

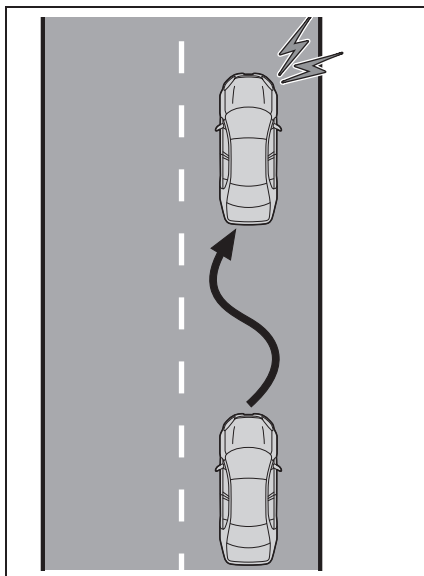
détermine que le véhicule risque de percuter un véhicule dans une voie adjacente, la fonction de prévention de sortie de voie se déclenche même si les clignotants sont actionnés.

* : Limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou des structures, telles qu'un bord de trottoir, un garde-corps, etc.



■ Fonction de suggestion de pause

Si le véhicule tangue, un message s'affiche et un avertissement sonore retentit pour inciter le conducteur à faire une pause.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le système LDA

- Ne vous fiez pas outre mesure au système LDA. Le système LDA n'est pas un système qui fournit une assistance automatisée à la conduite et ne diminue pas non plus le degré d'attention nécessaire à une conduite en toute sécurité. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à son environnement et d'utiliser le volant dès que nécessaire pour garantir la sécurité. Il incombe également au conducteur de faire suffisamment de pauses en cas de fatigue, par exemple après avoir conduit pendant une période prolongée.
- Le fait de ne pas exécuter les opérations de conduite appropriées et de ne pas être particulièrement attentif peut entraîner un accident.

■ Conditions de fonctionnement de chaque fonction

- Fonction de prévention/d'alerte de sortie de voie

Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 30 mph (50 km/h).

Le fonctionnement peut être possible lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 25 mph (40 km/h) si des véhicules, des motos, des vélos ou des piétons sont détectés près de la voie.

- Le système reconnaît une voie ou une trajectoire*. (Si un seul côté est reconnue, le système fonctionne uniquement du côté reconnu.)
- La largeur de la voie est supérieure ou égale à environ 9,8 ft. (3 m).
- Le levier de clignotants n'est pas actionné. (Véhicules avec BSM: excepté lorsqu'un véhicule est détecté dans la direction où le levier de clignotants est actionné.)
- Le véhicule ne prend pas un virage serré.
- Le véhicule n'accélère pas ni ne décélère de plus d'une certaine vitesse.
- Le volant n'est pas suffisamment tourné pour effectuer un changement de voie.

*: Limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou des structures, telles qu'un bord de trottoir, un garde-corps, etc.

- Fonction de suggestion de pause

Cette fonction est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 32 mph (50 km/h).

- La largeur de la voie est supérieure ou égale à environ 9,8 ft. (3 m).

■ Annulation temporaire des fonctions

Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement désactivée. Toutefois, lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau remplies, le fonctionnement de la fonction est automatiquement rétabli. (→P.215)

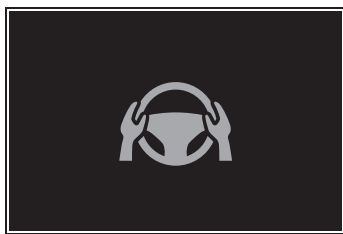
■ Fonctionnement de la fonction de prévention/d'alerte de sortie de voie

- Selon la vitesse du véhicule, l'état de la route, l'angle de sortie de voie, etc., le fonctionnement de la fonction de prévention de sortie de voie peut ne pas être ressenti ou la fonction est susceptible de ne pas fonctionner.
- Selon les conditions, l'avertisseur sonore peut fonctionner même si le réglage personnalisé sélectionné est celui de vibration.
- Si une trajectoire* n'est pas claire ou droite, la fonction d'alerte de sortie de voie ou de prévention de sortie de voie risque de ne pas fonctionner.
- La fonction d'alerte de sortie de voie ou de prévention de sortie de voie est susceptible de ne pas fonctionner si le système estime que le véhicule est dirigé intentionnellement pour éviter un piéton ou un véhicule garé.
- Véhicules avec BSM: Il se peut que le système ne puisse pas juger s'il existe un danger de collision avec un véhicule se trouvant sur une voie adjacente.
- Le conducteur peut neutraliser le fonctionnement de direction assistée de la fonction de prévention de sortie de voie en actionnant le volant.

* : Limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou des structures, telles qu'un bord de trottoir, un garde-corps, etc.

■ Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant

Dans les situations suivantes, un message recommandant vivement au conducteur d'utiliser le volant et un icône s'affichent tandis qu'un signal sonore se déclenche pour avertir le conducteur. Lors de l'utilisation du système, veillez à tenir fermement le volant, que l'avertissement fonctionne ou pas.

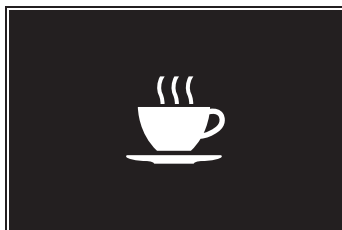


- Lorsque le système détermine que le conducteur ne tient pas fermement le volant ou qu'il ne l'utilise pas alors que l'assistance de direction de la fonction de prévention de sortie de voie fonctionne

La durée de fonctionnement de l'avertisseur sonore s'allonge plus la fréquence de fonctionnement de l'assistance de direction augmente. Même si le système juge que le volant a été actionné, l'avertisseur sonore retentit pendant un certain temps.

■ Fonction de suggestion de pause

Si le véhicule tangué, un message s'affiche et un avertissement sonore retentit pour inciter le conducteur à faire une pause.



En fonction de l'état du véhicule et de la chaussée, la fonction de suggestion de pause peut ne pas fonctionner.

Modification des réglages LDA

- Il est possible d'activer/de désactiver le système LDA par un réglage personnalisé. (→P.452)
- Il est possible de modifier les paramètres du système LDA en procédant à des réglages personnalisés. (→P.452)



AVERTISSEMENT

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, le système peut ne pas fonctionner correctement et le véhicule peut sortir de sa voie. Ne vous fiez pas outre mesure à ces fonctions. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à son environnement et d'utiliser le volant dès que nécessaire pour garantir la sécurité.

- Lorsque la limite entre l'asphalte et l'herbe, le sol, etc., ou des structures, telles qu'un bord de trottoir, une glissière de sécurité, etc. n'est pas claire ou droite

**AVERTISSEMENT**

- Lorsque le véhicule est frappé par un vent de travers ou des turbulences provenant d'autres véhicules à proximité
- Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée: →P.195
- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.193
- Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner: →P.195
- Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.189

Affichages et fonctionnement du système

L'état de fonctionnement de la fonction d'alerte de sortie de voie, ainsi que le fonctionnement de l'assistance de direction de la fonction de prévention de sortie de voie sont indiqués.

Témoin	Affichage de la voie	Icône de volant	Situation
Éteint	Éteint	Éteint	Système désactivé
 Blanc	 Gris	Éteint	Les lignes de voie ne sont pas détectées par le système
 Blanc	 Blanc	Éteint	Des lignes de voie sont détectées par le système

Témoin	Affichage de la voie	Icône de volant	Situation
 Orange Clignote- ment	 Orange Clignote- ment	Éteint	La fonction d'alerte de sortie de voie fonctionne du côté où l'affichage de la voie clignote
 Vert	 Vert	 Vert	La fonction de prévention de sortie de voie fonctionne du côté où l'affichage de la voie est allumé
 Orange Clignote- ment	 Orange Clignote- ment	 Vert	La fonction de prévention/d'alerte de sortie de voie fonctionne du côté où l'affichage de la voie clignote

PDA (assistance proactive à la conduite)

Lorsqu'un objet détectable (→P.220) est détecté, l'assistance proactive à la conduite actionne les freins et le volant pour empêcher le véhicule de s'approcher trop près de l'objet.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur.

- L'assistance proactive à la conduite est conçue pour fournir de l'assistance aux manœuvres régulières de freinage et de direction, ainsi que d'empêcher le véhicule de s'approcher trop près d'un objet détectable. Toutefois, la portée de cette assistance est limitée.

Le conducteur doit effectuer des manœuvres de freinage et de direction au besoin. Lisez attentivement les éléments suivants. Ne vous fiez pas outre mesure à l'assistance proactive à la conduite et conduisez toujours prudemment.(→P.221)

- L'assistance proactive à la conduite n'est pas un système qui réduit le degré d'attention requis pour une conduite sécuritaire. Même si le système fonctionne correctement, les conditions environnementales telles que perçues par le conducteur et détectées par le système peuvent différer. Il est nécessaire que le conducteur soit attentif, évalue les risques et assure la sécurité. Trop se fier à ce système pour conduire le véhicule prudemment peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.

- L'assistance proactive à la conduite n'est pas un système permettant une conduite inattentive ni un système qui fournit une assistance dans de mauvaises conditions de visibilité. Le conducteur est le seul responsable et doit toujours être attentif à son environnement immédiat tout en conduisant prudemment.

■ Lorsque l'assistance proactive à la conduite est désactivée

- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement :→P.193
- Quand il est nécessaire de désactiver le système :→P.189

Conditions d'utilisation du système et objets détectables

Selon les conditions de conduite, l'utilisation de l'assistance proactive à la conduite et les objets détectables changent comme suit.

Fonction	Conditions	Fonctionnement	Objets détectables
Aide à l'anticipation d'obstacle	Un objet détectable traversant la route est détecté	Une assistance pour certaines opérations de freinage est fournie afin de réduire le risque de collision.	<ul style="list-style-type: none"> • Piétons • Cyclistes
	Un objet détectable sur le bord de la route est détecté	L'assistance pour certaines manœuvres de freinage et de direction est fournie selon les conditions environnantes pour empêcher le véhicule de s'approcher trop près d'un objet détectable.	<ul style="list-style-type: none"> • Piétons • Cyclistes • Véhicules stationnés
		L'assistance pour les manœuvres de direction est fournie à l'intérieur d'une portée où le véhicule ne s'écarte pas de sa voie actuelle.	
Aide à la décelération	Un véhicule adjacent ou qui précède est détecté en train de couper la voie devant le véhicule	Le véhicule ralentit doucement afin que la distance entre les véhicules est excessivement courte.	<ul style="list-style-type: none"> • Véhicules qui précèdent • Motos
	Un virage est détecté devant le véhicule	Le véhicule ralentit doucement si la vitesse du véhicule est considérée trop élevée pour le virage à venir.	Aucun

■ Vitesses du véhicule auxquelles le système peut fonctionner

- Assistance concernant un objet détectable traversant la route

Environ 20 à 35 mph (30 à 60 km/h)

- Assistance concernant un objet détectable sur le bord de la route

Environ 20 à 35 mph (30 à 60 km/h)

- Assistance concernant la décélération du véhicule qui précède

Environ 15 mph (20 km/h) ou plus

- Assistance concernant la décélération dans les virages

Environ 15 mph (20 km/h) ou plus

■ Le fonctionnement du système est annulé lorsque

- Dans les situations suivantes, le fonctionnement du système est annulé :
 - Lorsque le régulateur de vitesse dynamique à radar est activé
 - Lorsque le PCS est désactivé
 - Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner : →P.193
 - Lorsque la position de changement de vitesse P, R ou N est sélectionnée

Lorsque la vitesse du véhicule chute au-dessous d'environ 9,3 mph (15 km/h)

Ou lorsqu'une vitesse du véhicule particulière est atteinte, tel qu'estimée par le système, selon les conditions environnantes

- Le fonctionnement du système peut être annulé dans les situations suivantes :
 - Lorsque le contrôle de freinage ou le contrôle de la limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite fonctionne (Par exemple: PCS, contrôle conduite-démarrage)

- Lorsque le système détermine qu'un objet détecté s'est éloigné du véhicule
- L'assistance du système peut être annulée dans les situations suivantes :
 - Lorsque les lignes de voie ne peuvent plus être détectées
 - Lorsque la pédale d'accélérateur a été enfoncée
 - Lorsque la pédale d'accélérateur a été enfoncée
 - Lorsque le volant est manié avec une force significative
 - Lorsque le levier de clignotants est actionné à la position de virage à gauche/droite



AVERTISSEMENT

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée : →P.195
- Lorsqu'un objet détectable s'arrête immédiatement avant d'entrer dans la trajectoire du véhicule
- Lorsque vous passez extrêmement proche d'un objet détectable derrière une rambarde, une clôture, etc.
- Lorsque vous changez de voie tout en dépassant un objet détectable
- Lorsque vous passez près d'un objet détectable qui change de voie ou qui tourne à gauche/droite
- Lorsqu'il y a des objets (rambardes, poteaux électriques, arbres, murs, clôtures, cônes de signalisation, boîte à lettres, etc.) dans les environs

**AVERTISSEMENT**

- Lorsque des motifs ou de la peinture se trouvent devant le véhicule, qui peuvent être confondus avec un objet détectable
- Lorsque vous traversez un endroit ayant une structure basse au-dessus de la route (tunnel à plafond bas, panneau de signalisation, écriteau, etc.)
- Lorsque vous conduisez sur des routes enneigées, glacées ou sillonnées d'ornières
- Lorsqu'un objet détectable approche de votre véhicule
- Lorsque votre véhicule ou un objet détectable se déporte
- Lorsque le mouvement d'un objet détectable change (changement de direction, accélération ou décélération soudaine, etc.)
- Lorsque vous vous approchez brusquement d'un objet détectable
- Lorsqu'un véhicule ou une motocyclette qui vous précède ne se trouve pas directement devant votre véhicule
- Lorsqu'une structure se trouve au-dessus de l'objet détectable
- Lorsqu'une partie d'un objet détectable est cachée par un autre objet (un bagage volumineux, un parapluie, une glissière de sécurité, etc.)
- Lorsque plusieurs objets détectables se chevauchent
- Lorsqu'une lumière vive, telle que le soleil ou les phares d'un autre véhicule, se réfléchit sur l'objet détectable
- Lorsque l'objet détectable est de couleur blanche et paraît extrêmement lumineux
- Lorsque l'objet détectable se fond dans son environnement immédiat en raison de sa couleur ou luminosité
- Lorsqu'un objet détectable coupe la voie ou surgit du côté d'un véhicule
- Lorsque vous vous approchez d'un véhicule circulant devant qui est perpendiculaire ou situé à un angle par rapport au véhicule, ou qui fait face au véhicule
- Si un véhicule stationné est perpendiculaire ou situé à un angle par rapport au véhicule
- Lorsqu'un vélo est un vélo pour enfants, transporte une lourde charge, transporte un passager supplémentaire ou a une forme inhabituelle (vélos équipés d'un siège pour enfant, tandems, etc.)
- Si un piéton ou un cycliste mesure moins de 3,2 ft. (1 m) environ ou plus de 6,5 ft. (2 m) environ
- Lorsque la silhouette d'un piéton ou d'un cycliste n'est pas claire (par exemple, lorsqu'ils portent un imperméable, une longue jupe, etc.)
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste est penché vers l'avant ou est accroupi
- Lorsqu'un piéton ou un cycliste se déplace à grande vitesse
- Lorsqu'un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou autre véhicule

**AVERTISSEMENT**

- Lorsqu'un objet détectable se fond dans l'environnement immédiat, par exemple, lorsqu'il fait sombre (à l'aube et à la tombée du jour) ou noir (la nuit, dans un tunnel, etc.)
- Lorsque la largeur de la voie est supérieure ou égale à 13,1 ft. (4 m)
- Lorsque la largeur de la voie est inférieure ou égale à 8,2 ft. (2,5 m)
- Lorsque le véhicule n'a pas été conduit pendant une longue période après la mise en marche du moteur
- Lors d'un virage à gauche ou à droite ou quelques secondes après avoir effectué un virage à gauche ou à droite
- Lors d'un changement de voie ou quelques secondes après avoir changé de voie

- À l'entrée d'un virage, lors de la conduite dans un virage et quelques secondes suivant la conduite dans un virage

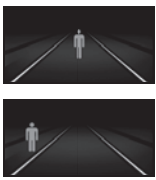
Modification des réglages de l'assistance proactive à la conduite

- L'assistance proactive à la conduite peut être activée/désactivée via un réglage personnalisé. (→P.452)
- Les réglages suivants de l'assistance proactive à la conduite peuvent être modifiés par une personnalisation des réglages.(→P.452)

Affichage du fonctionnement du système

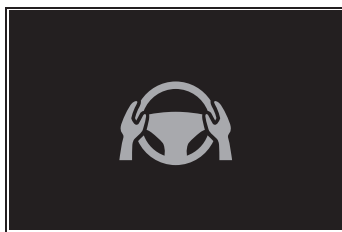
Selon la situation, les témoins ou icônes suivants s'affichent.

Certains icônes ne peuvent pas s'afficher à moins de modifier l'affichage à l'écran d'information de la fonction d'aide à la conduite sécuritaire.

Icone	Signification
	<ul style="list-style-type: none"> • Blanc: Surveillance des objets détectables • Vert: Un objet détectable traverse la route ou un objet détectable situé sur le bord de la route et l'assistance s'active
	Un piéton traversant la route ou situé sur le bord de la route a été détecté et l'aide au freinage ou à la direction s'active
	Un véhicule situé sur le bord de la route a été détecté et l'aide au freinage ou à la direction est en cours
	L'aide à la direction est en cours pour empêcher le véhicule de s'approcher trop près d'un objet détectable situé sur le bord de la route
	L'assistance concernant la décélération du véhicule qui précède est en cours
	Avertissement de conserver une distance appropriée entre les véhicules
	L'assistance concernant la décélération dans les virages est en cours

■ Fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant

Dans les situations suivantes, un message demandant au conducteur de tenir fermement le volant et l'icône illustrée s'afficheront à l'écran pour avertir le conducteur. Si le système détecte que le volant est tenu, l'avertissement est annulé. Lors de l'utilisation du système, veillez à tenir fermement le volant, que l'avertissement fonctionne ou pas.



- Lorsque le système détermine que le conducteur ne tient pas le volant pendant le fonctionnement de la fonction de centrage dans la voie

Si aucune utilisation n'est détectée pendant un certain temps, un signal sonore retentit et l'avertissement s'active. Cet avertissement peut aussi fonctionner si le conducteur ne tourne le volant que légèrement en permanence.

■ **Fonction d'avertissement après la fin de l'assistance concernant la décélération du véhicule qui précède**

Une fois l'assistance à la décélération du véhicule précédent terminée, si le conducteur n'actionne pas la pédale de frein ou d'accélérateur et que le véhicule s'approche du véhicule précédent, l'affichage clignote et un signal sonore retentit pour inciter le conducteur à décélérer. Si le système détermine que le conducteur actionne la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur, l'avertissement est annulé.



Régulateur de vitesse actif

Ce régulateur de vitesse actif détecte la présence de véhicules roulant devant le vôtre, détermine la distance entre les véhicules et fonctionne de manière à maintenir une distance adaptée avec le véhicule qui précède. Il est également possible de régler la distance souhaitée entre véhicules à l'aide de la commande de distance entre véhicules.

Utilisez le régulateur de vitesse actif uniquement sur les autoroutes et les voies rapides.



AVERTISSEMENT

■ **Pour une utilisation en toute sécurité**

- Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système et soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité.
- Le régulateur de vitesse actif fournit une aide à la conduite afin de réduire la charge du conducteur. L'aide fournie est toutefois limitée.

Lisez attentivement les éléments suivants. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système et conduisez toujours prudemment.



AVERTISSEMENT

Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement: →P.232

- Réglez la vitesse de manière appropriée en fonction de la limite de vitesse, du flux de circulation, des conditions de circulation, des conditions météorologiques, etc. in incombe au conducteur de confirmer la vitesse définie.

- Même lorsque le système fonctionne correctement, l'état du véhicule qui précède, tel que reconnu par le conducteur, peut différer de l'état détecté par le système. Par conséquent, il est nécessaire que le conducteur soit attentif, évalue les risques et assure la sécurité. Trop se fier à ce système pour conduire le véhicule prudemment peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.

■ Précautions concernant les systèmes d'aide à la conduite

Respectez les précautions suivantes, car l'aide fournie par le système est limitée. Trop se fier à ce système peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves voire mortelles.

- Détails de l'assistance fournie pour la vision du conducteur

Le régulateur de vitesse actif a pour seul but d'aider le conducteur à déterminer la distance qui sépare son propre véhicule d'un véhicule désigné qui le précède. Ce n'est pas un système qui permet au conducteur de conduire négligemment, sans faire attention, ni un système qui fournit une assistance en cas de mauvaises conditions de visibilité.

Le conducteur doit être attentif à ses alentours, même lorsque le véhicule est à l'arrêt.

- Détails de l'assistance fournie pour le jugement du conducteur

Le régulateur de vitesse actif détermine si la distance qui sépare le véhicule du conducteur d'un véhicule désigné qui le précède se trouve dans une plage définie. Il n'est pas en mesure de réaliser une quelconque autre estimation. Par conséquent, il est absolument nécessaire que le conducteur reste vigilant et soit à même de déterminer s'il existe une possibilité de danger.

- Détails de l'assistance fournie pour la conduite au conducteur

Le régulateur de vitesse actif n'inclut pas de fonctions permettant de prévenir ou d'éviter des collisions avec les véhicules circulant devant votre véhicule. Par conséquent si la possibilité d'un danger existe, quel qu'il soit, il appartient au conducteur d'exercer immédiatement et directement son contrôle sur le véhicule et d'agir comme il convient pour garantir la sécurité.

■ Situations dans lesquelles le régulateur de vitesse actif ne doit pas être utilisé

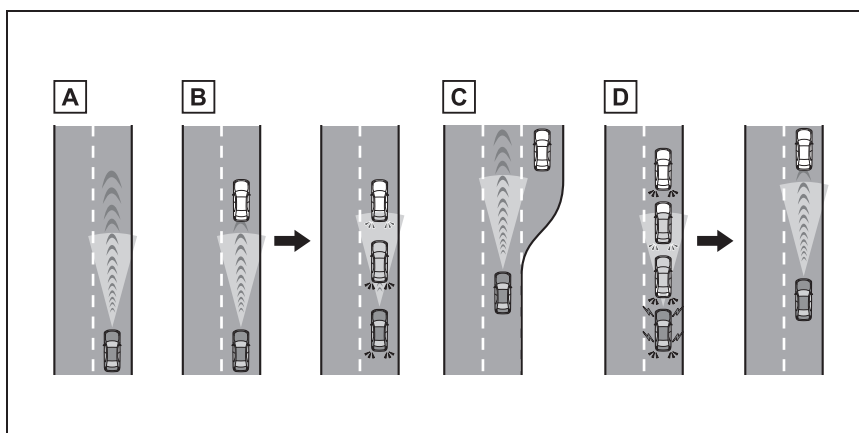
N'utilisez pas le régulateur de vitesse actif dans les situations suivantes. Comme le système n'est pas en mesure d'apporter le contrôle adéquat, son utilisation peut entraîner un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Routes où il y a des piétons, des cyclistes, etc.

- Lorsque vous roulez sur une entrée ou une sortie d'autoroute ou de voie rapide

**AVERTISSEMENT**

- Lorsque l'avertissement d'approche se déclenche fréquemment
- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.193
- Situations dans lesquelles la voie peut ne pas être détectée: →P.195

Fonctions de base**A) Conduite à vitesse constante:**

Lorsqu'il n'y a aucun véhicule devant

Le véhicule roule à la vitesse réglée par le conducteur.

Si la vitesse programmée du véhicule est dépassée dans une descente, l'affichage de la vitesse programmée du véhicule clignote et un signal sonore se déclenche.

B) Ralentissement et suivi de la conduite à vitesse de croisière

Lorsqu'un véhicule qui vous précède et qui roule plus lentement que la vitesse programmée du véhicule est détecté

Lorsqu'un véhicule est détecté roulant devant le vôtre, le véhicule ralentit automatiquement et s'il est nécessaire de réduire davantage la vitesse du véhicule, les freins sont actionnées (les feux de stop s'allument à cet instant). Le véhicule est contrôlé pour maintenir la distance entre véhicules définie par le conducteur, selon les variations de vitesse du véhicule qui précède. Si la décélération du véhicule ne suffit pas et que le véhicule

s'approche du véhicule roulant devant, l'avertissement d'approche retentit.

C Accélération

Lorsque plus aucun véhicule ne roule devant le vôtre à une vitesse inférieure à celle programmée

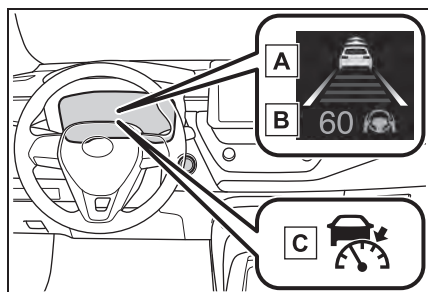
Le véhicule accélère jusqu'à atteindre la vitesse programmée du véhicule, puis reprend la conduite à vitesse constante.

D Démarrage:

Si un véhicule qui précède s'arrête, le véhicule s'arrête aussi (arrêt contrôlé). Une fois que le véhicule qui vous précède a redémarré, appuyez sur la commande "RES" ou appuyez sur la pédale d'accélérateur pour reprendre le mode de vitesse de croisière variable (opération de démarrage). Si une opération de démarrage n'est pas effectuée, l'arrêt contrôlé continue.

Composants du système

Affichage des instruments

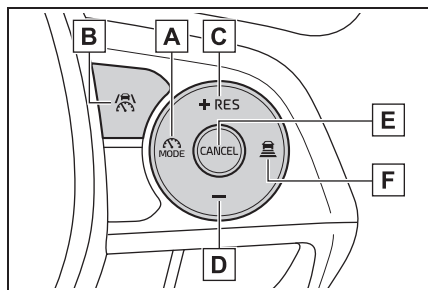


A Écran multifonctionnel

B Vitesse du véhicule réglée

C Témoins

Commandes



A Commande de sélection du mode d'aide à la conduite

B Commande d'aide à la conduite

C Commande "+" / commande "RES"

D Commande "-"

E Commande de désactivation

F Commande de distance entre véhicules

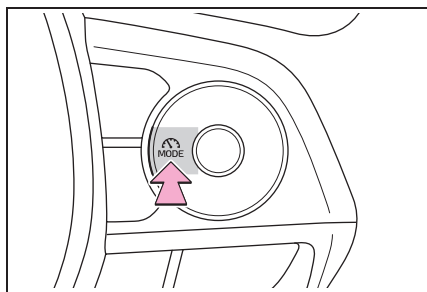
Utilisation du régulateur de vitesse actif

Réglage de la vitesse du véhicule

- 1 Appuyez sur la commande de sélection du mode d'aide à la conduite pour sélectionner le régulateur de vitesse actif.

Le témoin de régulateur de vitesse

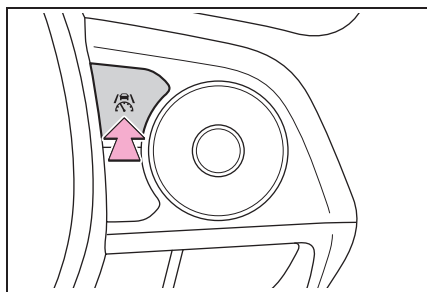
actif s'allume.



- 2** À l'aide de la pédale d'accélérateur, accélérez ou décélérez jusqu'à la vitesse souhaitée (environ 20 mph [30 km/h] ou plus) et appuyez sur la commande d'aide à la conduite pour régler la vitesse programmée du véhicule.

La vitesse programmée du véhicule s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

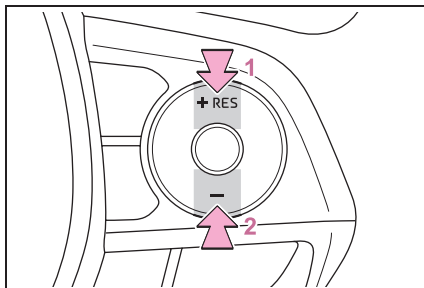
La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où vous relâchez la commande devient la vitesse programmée.



Réglage de la vitesse programmée du véhicule

- Réglage de la vitesse programmée du véhicule au moyen des commandes

Pour modifier la vitesse programmée du véhicule, appuyez sur la commande "+" ou "-" jusqu'à ce que la vitesse souhaitée s'affiche.



- 1** Augmentation de la vitesse programmée du véhicule
- 2** Diminution de la vitesse programmée du véhicule

Réglage par une brève pression: Appuyez sur la commande

Réglage par une longue pression: Maintenez la commande enfoncée jusqu'à atteindre la vitesse de programmation souhaitée.

La vitesse programmée du véhicule augmente ou diminue comme suit:

► Pour les États-Unis

Réglage par une brève pression: Augmente ou diminue d'environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque actionnement de la commande

Réglage par une longue pression: Augmente ou diminue par incrément de 1 mph (1,6 km/h) tant que la commande est maintenue enfoncée

► Pour le Canada

Réglage par une brève pression: De 1 km/h (0,6 mph) ou de 1 mph

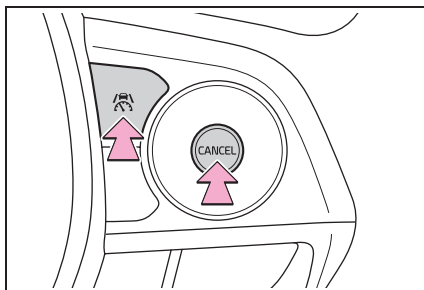
(1,6 km/h) à chaque actionnement de la commande

Réglage par une longue pression:
Augmente ou diminue par incrément de 5 km/h (3,1 mph) ou 5 mph (8 km/h) tant que la commande est maintenue enfoncée

- Augmentation de la vitesse programmée du véhicule au moyen de la pédale d'accélérateur

- 1 Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule à la vitesse souhaitée.
- 2 Appuyez sur la commande "+".

Annulation/reprise du contrôle



- 1 Appuyez sur la commande d'annulation ou la commande d'aide à la conduite pour annuler le contrôle.

Le contrôle est également annulé si vous appuyez sur la pédale de frein.

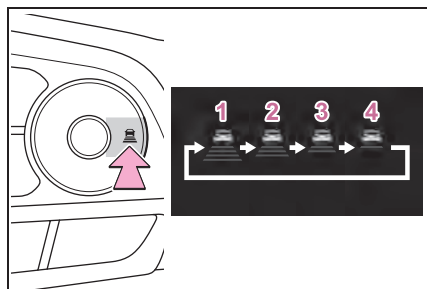
(Si le véhicule a été arrêté par le contrôle du système, le fait d'appuyer sur la pédale de frein n'annule pas le contrôle.)

- 2 Appuyez sur la commande "RES" pour reprendre le contrôle.

Modification de la distance entre véhicules

À chaque pression sur la commande, le réglage de distance entre véhicules change comme suit:

Si un véhicule circulant devant le vôtre est détecté, le repère du véhicule qui précède s'affiche.



Numéro d'illustration	Distance entre véhicules	Distance approximative (vitesse du véhicule: 60 mph [100 km/h])
1	Extra longue	Environ 200 ft. (60 m)
2	Longue	Environ 145 ft. (45 m)
3	Moyenne	Environ 100 ft. (30 m)
4	Courte	Environ 85 ft. (25 m)

La distance réelle entre véhicules varie en fonction de la vitesse du véhicule. De même, lorsque le véhicule est arrêté par le contrôle du système, il s'arrête à une certaine distance du véhicule qui vous précède selon la situation, quel que soit le réglage.

■ Conditions de fonctionnement

- Le levier de vitesses est sur D.
- La vitesse programmée souhaitée peut être paramétrée lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 20 mph (30 km/h).
- Si la vitesse du véhicule est réglée alors que vous roulez à une vitesse inférieure à environ 20 mph (30 km/h), la vitesse programmée du véhicule est d'environ 20 mph (30 km/h).
- Si la vitesse du véhicule est réglée alors que vous roulez à une vitesse dépassant la limite supérieure du système, la vitesse programmée du véhicule correspond à la limite supérieure du système.

■ Accélération après programmation de la vitesse du véhicule

Comme pendant la conduite normale, vous pouvez accélérer en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Après avoir accéléré, le véhicule revient à la vitesse programmée. Toutefois, en mode de contrôle de la distance entre véhicules, la vitesse du véhicule peut diminuer au-dessous de la vitesse programmée afin de maintenir la distance avec le véhicule qui précède.

■ Lorsque le véhicule est arrêté par le contrôle du système pendant le mode de vitesse de croisière variable

- Lorsque vous appuyez sur la commande "+RES" alors que le véhicule est arrêté par le contrôle du système, le mode de vitesse de croisière variable reprend si le véhicule qui vous précède redémarre moins de 3 secondes environ.
- Si le véhicule qui vous précède démarre dans les 3 secondes environ suivant l'arrêt du véhicule stoppé par le contrôle du système, le mode de vitesse de croisière variable reprend.

■ Annulation automatique du mode de contrôle de la distance entre véhicules

Dans les situations suivantes, le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement annulé:

- Lorsque le contrôle de freinage ou le contrôle de la limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite fonctionne (Par exemple: système de sécurité de pré-collision, contrôle conduite-démarrage)
- Lorsque le frein de stationnement a été actionné
- Lorsque le véhicule est arrêté par

le contrôle du système sur une pente raide

- Lorsqu'une des situations suivantes est détectée alors que le véhicule est arrêté par le contrôle du système:
 - La ceinture de sécurité du conducteur est détachée
 - La porte conducteur est ouverte
 - Environ 3 secondes se sont écoulées depuis l'arrêt du véhicule

Le frein de stationnement peut être activé automatiquement.

- Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner: →P.195

■ Messages d'avertissement et signaux sonores du régulateur de vitesse actif

Pour une utilisation en toute sécurité: →P.189

■ Véhicules roulant devant que le capteur peut ne pas détecter correctement

Dans les situations suivantes et selon les conditions, si le système ne peut pas fournir une décélération ou accélération suffisante, actionnez la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Étant donné que le capteur risque de ne pas pouvoir détecter correctement ces types de véhicules, l'avertissement d'approche (→P.232) peut ne pas fonctionner.

- Lorsqu'un véhicule se rabat soudainement devant votre véhicule ou change de voie très lentement ou très vite en s'éloignant de votre véhicule
- Lorsque vous changez de voie
- Lorsqu'un véhicule qui vous précède roule à faible vitesse
- Lorsqu'un véhicule est arrêté sur la même voie que le véhicule
- Quand une moto circule sur la même voie que le véhicule

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, actionnez la pédale de frein (ou la pédale d'accélérateur, selon la situation) si nécessaire.

Étant donné que le capteur peut ne pas être capable de détecter un véhicule, le système peut ne pas fonctionner correctement.

- Lorsqu'un véhicule vous précédant freine brusquement
- Lorsque vous changez de voie à faible vitesse, par exemple dans un embouteillage

Avertissement d'approche

Dans des situations où le véhicule s'approche d'un véhicule qui vous précède et que le système ne peut pas fournir une décélération suffisante, par exemple si un véhicule se rabat devant le véhicule, un affichage d'avertissement clignote et un signal sonore retentit pour avertir le conducteur. Appuyez sur la pédale de frein afin de garantir une distance appropriée entre les véhicules.

■ Les avertissements peuvent ne pas se déclencher lorsque

Dans les situations suivantes, l'avertissement peut ne pas fonctionner, même si la distance entre véhicules est courte.

- Quand le véhicule qui vous précède roule à la même

vitesse ou plus vite que votre véhicule

- Lorsque le véhicule qui vous précède roule à une vitesse extrêmement basse
- Immédiatement après le réglage de la vitesse du véhicule
- Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée

Fonction de réduction de la vitesse en courbe

Lorsqu'un virage est détecté, la vitesse du véhicule commence à être réduite. À la fin du virage, la réduction de la vitesse du véhicule se termine.

En fonction de la situation, la vitesse du véhicule revient ensuite à la vitesse programmée.

Dans des situations où le mode de contrôle de distance entre véhicules doit être activé, comme par exemple, lorsqu'un véhicule vous précédant se rabat directement devant votre véhicule, la fonction de réduction de la vitesse en courbe est désactivée.



Situations dans lesquelles la fonction de réduction de la vitesse en courbe peut ne pas fonctionner

Dans des situations telles que les suivantes, la fonction de réduction de la vitesse en courbe peut ne pas fonctionner:

- Le véhicule est conduit dans un virage à faible courbe
- Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée
- Lorsque le véhicule est conduit dans un virage très court

Assistance au changement de voie

Si votre véhicule roule à une vitesse supérieure ou égale à environ 50 mph (80 km/h), et que vous effectuez un changement de voie vers la voie de dépassement, lorsque le levier des clignotants est actionné et que le changement de voie est fait, le véhicule accélère jusqu'à la vitesse programmée pour faciliter le dépassement.

La reconnaissance par le système de la voie de dépassement peut être basée uniquement sur la position du volant dans le véhicule (conduite à gauche/conduite à droite). Si le véhicule circule à un endroit où la voie de dépassement est du côté opposé de la route dans le pays où le véhicule a été vendu à l'origine, le véhicule peut accélérer lorsque le levier des clignotants est actionné pour sortir de la voie de dépassement. (par ex. le véhicule a été construit pour un pays où la cir-

ulation se fait à droite, mais roule dans un endroit où la circulation se fait à gauche. Le véhicule peut accélérer lorsque le levier des clignotants est actionné vers la droite.)

Si votre véhicule roule à une vitesse supérieure ou égale à environ 50 mph (80 km/h), et que vous effectuez un changement de voie vers une voie où un véhicule roule plus lentement que le vôtre, lorsque le levier des clignotants est actionné, le véhicule ralentit progressivement pour faciliter le changement de voie.

Modification des réglages du régulateur de vitesse actif

- Il est possible de modifier les paramètres suivants du régulateur de vitesse actif en procédant à des réglages personnalisés. (→P.452)

Régulateur de vitesse

Vous pouvez conduire le véhicule à une vitesse programmée même si la pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée.

Utilisez le régulateur de vitesse uniquement sur les autoroutes et les chemins à accès limité.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

- Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Par conséquent, ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Il incombe seul au conducteur d'être attentif à l'environnement du véhicule et de conduire prudemment.
- Réglez la vitesse de manière appropriée en fonction de la limite de vitesse, du flux de circulation, des conditions de circulation, des conditions météorologiques, etc. in incombe au conducteur de confirmer la vitesse définie.

■ Situations dans lesquelles le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les situations suivantes. Comme le système n'est pas en mesure d'apporter le contrôle adéquat, son utilisation peut entraîner un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

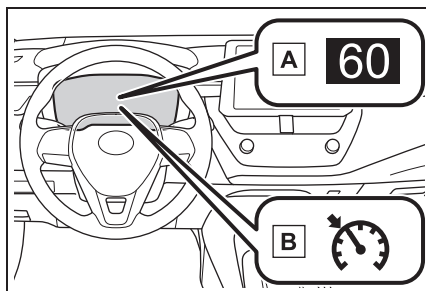
- Sur des routes à virages très serrés

⚠ AVERTISSEMENT

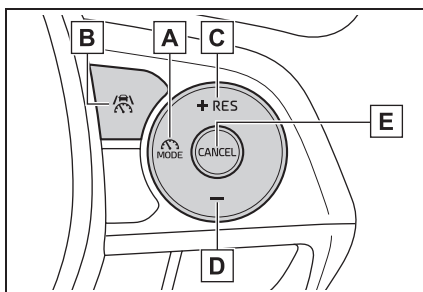
- Sur des routes sinueuses
- Sur des routes glissantes, telles que des routes détrempées, verglacées ou enneigées
- Dans les descentes à fort pourcentage ou sur une route alternant montées et descentes très inclinées rapprochées

La vitesse du véhicule peut dépasser la vitesse programmée lorsque vous descendez une pente raide.

- Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.189

Composants du système**■ Affichage des instruments**

- A** Vitesse du véhicule réglée
- B** Témoin de régulateur de vitesse

■ Commandes

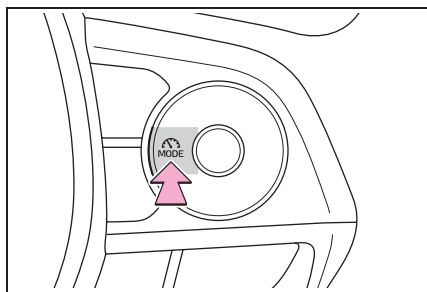
- A** Commande de sélection du mode d'aide à la conduite
- B** Commande d'aide à la conduite
- C** Commande "+" / commande "RES"
- D** Commande "-"
- E** Commande de désactivation

Utilisation du régulateur de vitesse**Réglage de la vitesse du véhicule**

- 1 Appuyez sur la commande de sélection du mode d'assistance à la conduite pour sélectionner le régulateur de vitesse.

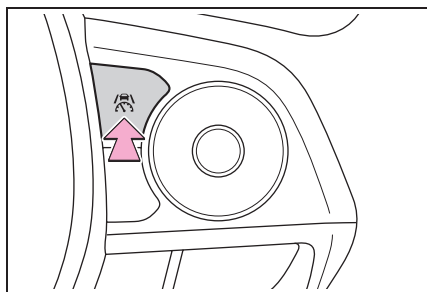
Le témoin de régulateur de vitesse

s'allume.



- 2** À l'aide de la pédale d'accélérateur, accélérez jusqu'à la vitesse réglée (environ 20 mph [30 km/h] ou plus) et appuyez sur la commande d'aide à la conduite pour régler la vitesse programmée du véhicule.

La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où vous relâchez la commande devient la vitesse programmée.

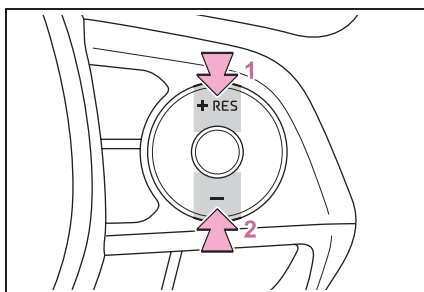


Réglage de la vitesse programmée du véhicule

■ Réglage de la vitesse programmée du véhicule au moyen des commandes

Pour modifier la vitesse programmée du véhicule, appuyez sur la commande "+" ou "-" jusqu'à ce que la vitesse souhai-

tée s'affiche.



- 1** Augmentation de la vitesse programmée du véhicule
- 2** Diminution de la vitesse programmée du véhicule

La vitesse programmée du véhicule augmente ou diminue comme suit:

Réglage précis: De 1 mph (1,6 km/h) ou 1 km/h (0,6 mph) à chaque appui sur la commande

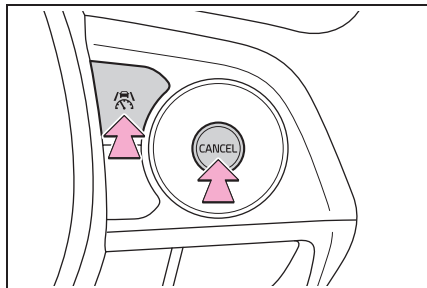
Réglage large: Augmente de façon continue lorsque vous appuyez et maintenez enfoncée la commande

■ Augmentation de la vitesse programmée du véhicule au moyen de la pédale d'accélérateur

- 1** Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule à la vitesse souhaitée.
- 2** Appuyez sur la commande "+".

Annulation/reprise du contrôle

taines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner: →P.195



- 1 Appuyez sur la commande d'annulation ou la commande d'aide à la conduite pour annuler le contrôle.

Le contrôle est également annulé si vous appuyez sur la pédale de frein.

- 2 Appuyez sur la commande "RES" pour reprendre le contrôle.

■ Annulation automatique du régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure d'environ 10 mph (16 km/h) ou plus à la vitesse programmée du véhicule
- Lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à environ 20 mph (30 km/h)
- Lorsque le contrôle de freinage ou le contrôle de la limitation de puissance d'un système d'aide à la conduite fonctionne (Par exemple: PCS, contrôle conduite-démarrage)
- Lorsque le frein de stationnement a été actionné
- Situations dans lesquelles cer-

Système d'arrêt de conduite d'urgence

Le système d'arrêt de conduite d'urgence est un système qui décélère et arrête automatiquement le véhicule dans sa voie si le conducteur n'est plus en mesure de continuer à conduire le véhicule, par exemple s'il a subi une urgence médicale, etc.

Pendant le contrôle LTA (aide au suivi de voie), si le système ne détecte pas d'opérations de conduite, par exemple si le conducteur ne tient pas le volant, et détermine que le conducteur ne réagit pas, le véhicule est décéléré et arrêté dans sa voie actuelle pour aider à éviter une collision ou à réduire l'impact d'une collision.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

- Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité. Le système d'arrêt de conduite d'urgence est conçu pour fournir une assistance lors d'une urgence où le conducteur a des difficultés à continuer à conduire, par exemple s'il a subi une urgence médicale. Il n'est pas conçu pour aider à la conduite en état de somnolence ou de mauvaise santé physique, ni à la conduite inattentive.
- Même si le système d'arrêt de conduite d'urgence est conçu pour décélérer le véhicule dans sa voie pour aider à éviter une collision ou réduire l'impact d'une collision si le système détermine qu'il est difficile pour le conducteur de continuer à conduire, son efficacité peut changer en fonction de diverses conditions. En conséquence, il se peut qu'il ne soit pas toujours en mesure de fournir le même niveau de performance. De même, si les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies, ce système ne fonctionnera pas.
- Après le fonctionnement du système d'arrêt de conduite d'urgence, si la conduite redevient possible, reprenez immédiatement la route ou, si nécessaire, gardez le véhicule sur le bas-côté de la route et installez un triangle de signalisation pour avertir les autres conducteurs de votre véhicule arrêté.

**AVERTISSEMENT**

- Suite au fonctionnement de ce système, les passagers doivent s'occuper du conducteur si nécessaire et prendre les mesures de prévention des risques appropriées, comme se déplacer vers un endroit où la sécurité peut être assurée, comme l'accotement de la route ou derrière une glissière de sécurité.
- Ce système détecte l'état du conducteur au moyen du fonctionnement du volant. Ce système peut fonctionner si le conducteur est conscient mais ne fait pas fonctionner le véhicule de manière intentionnelle et continue. En outre, le système est susceptible de ne pas fonctionner s'il ne peut pas déterminer que le conducteur ne réagit pas, par exemple s'il se penche sur le volant.

Récapitulatif du système

Le fonctionnement de ce système se divise en 4 états de contrôle. Dans l'état de contrôle "Phase d'avertissement 1" et "Phase d'avertissement 2", le système détermine si le conducteur est conscient et réactif, tout en émettant un avertissement et en contrôlant la vitesse du véhicule. Si le système détermine que le conducteur ne réagit pas, il fonctionne dans l'état de contrôle "Phase de décélération-arrêt" et "Phase d'arrêt et de maintien" et décélère, puis arrête le véhicule. Il fonctionne ensuite en permanence en

"Phase d'arrêt et de maintien".

■ Conditions de fonctionnement

Ce système fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Lorsque le système LTA est activé
- Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 30 mph (50 km/h)

■ Conditions d'annulation du fonctionnement

Dans les situations suivantes, le fonctionnement du système est annulé:

- Lorsque le contrôle LTA a été annulé (la commande LTA a été enfoncée, etc.)
- Lorsque le régulateur de vitesse actif a été annulé
- Lorsque des opérations du conducteur sont détectées (le volant est tenu, la pédale de frein, la pédale d'accélérateur, le frein de stationnement, la commande des feux de détresse ou le levier des clignotants est actionné)
- Lorsque vous appuyez sur la commande d'aide à la conduite au cours de la phase d'arrêt et de maintien
- Lorsque le contact du moteur est placé de ON à arrêt
- Situations dans lesquelles certaines ou toutes les fonctions du système ne peuvent pas fonctionner: →P.195

■ Contrôle LTA lors de l'annulation du fonctionnement

Lorsque le système d'arrêt de conduite d'urgence est annulé, le contrôle LTA peut aussi être annulé.

Phase d'avertissement 1

Si les opérations de conduite ne

sont pas détectées après le fonctionnement de l'avertissement de retrait des mains du volant, un signal sonore retentit par intermittence et un message s'affiche pour avertir le conducteur, et le système juge si le conducteur est réactif ou non. Si des opérations de conduite, telles que tenir le volant, ne sont pas effectuées dans un certain délai, le système passe en phase d'avertissement 2.

Phase d'avertissement 2

Après l'entrée en phase d'avertissement 2, un signal sonore se déclenche à courts intervalles, un message s'affiche pour avertir le conducteur et le véhicule décélère lentement. Si des opérations de conduite, telles que tenir le volant, ne sont pas effectuées dans un certain délai, le système détermine que le conducteur ne réagit pas et il passe en phase d'arrêt de décélération.

Le système audio passe en mode silencieux jusqu'à ce que le conducteur réagisse.

Lorsque le véhicule décélère, les feux stop peuvent s'allumer en fonction de l'état de la route, etc.

de décélération, un signal sonore continue de retentir, un message s'affiche pour avertir le conducteur et le véhicule décélère lentement puis s'arrête. Après l'arrêt du véhicule, le système entre en phase d'arrêt et de maintien.

Phase d'arrêt et de maintien

Une fois le véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement est serré automatiquement. Après l'entrée en phase d'arrêt et de maintien, le signal sonore continue à retentir de façon continue et les clignotants d'urgence (feux de détresse) se mettent à clignoter pour avertir les autres conducteurs de la situation d'urgence.

Phase d'arrêt de décélération

Après l'entrée en phase d'arrêt

RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)*

* : Sur modèles équipés

Le système RSA détecte des panneaux de signalisation spécifiques à l'aide de la caméra avant et/ou du système de navigation (lorsque des informations sur les limitations de vitesse sont disponibles) et avertit le conducteur à l'aide d'affichages et de signaux sonores.



AVERTISSEMENT

■ Pour une utilisation en toute sécurité

- Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité.
- Ne vous fiez pas uniquement au système RSA. Le système RSA aide le conducteur en lui fournissant des informations sur les panneaux de signalisation, mais il ne remplace pas la vision ni la vigilance du conducteur. Conduire prudemment relève de la seule responsabilité du conducteur. Soyez attentif aux conditions environnantes pour faire en sorte de conduire en toute sécurité.

■ Situations dans lesquelles le système RSA ne doit pas être utilisé

- Quand il est nécessaire de désactiver le système: →P.189

■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- Situations dans lesquelles les capteurs peuvent ne pas fonctionner correctement: →P.193

Fonction d'affichage

- Lorsque la caméra avant détecte un panneau et/ou que des informations concernant un panneau sont disponibles dans le système de navigation, le panneau est affiché sur l'écran.
- Plusieurs panneaux peuvent être affichés.

En fonction des spécifications du véhicule, le nombre de panneaux affichés peut être limité.

■ Conditions de fonctionnement de l'affichage des panneaux

Les panneaux sont affichés lorsque les conditions suivantes sont remplies:

- Le système a détecté un panneau
- Dans les situations suivantes, il se peut qu'un panneau affiché disparaisse:
- Lorsqu'un nouveau panneau n'a pas été détecté sur une certaine distance
 - Lorsque le système détermine que la route empruntée a changé, par exemple après un changement de direction vers la gauche ou la droite

■ Situations dans lesquelles la fonction d'affichage peut ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, le système RSA peut ne pas fonction-

ner correctement et ne pas détecter de panneaux ou il se peut qu'il n'affiche pas le bon panneau. Cependant, ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

- Lorsqu'un panneau est sale, décoloré, penché ou tordu
- Lorsque le contraste du panneau électronique est faible
- Lorsque le panneau entier ou une partie du panneau est masqué par un arbre, un poteau électrique, etc.
- Lorsqu'un panneau est détecté par la caméra avant pendant une courte durée
- Lorsque la situation de conduite (virage, changement de voie, etc.) est interprétée de manière incorrecte
- Lorsqu'un panneau se trouve juste après une bretelle d'auto-route ou sur une voie adjacente juste avant la jonction
- Lorsque des autocollants sont collés à l'arrière d'un véhicule qui vous précède
- Lorsqu'un panneau similaire à un panneau compatible avec le système est détecté
- Lorsqu'un panneau de limitation de vitesse pour une route latérale se situe dans la plage de détection de la caméra avant
- Lorsque vous empruntez un rond-point
- Lorsqu'un panneau destiné aux camions, etc. est détecté
- Lorsque les données cartographiques du système de navigation sont obsolètes
- Lorsque le système de navigation ne peut pas être utilisé

Dans ce cas, les panneaux de limitations de vitesse affichés sur l'écran multifonctionnel et sur l'écran du système de navigation peuvent différer.

Fonction de notification

Dans les situations suivantes, le système RSA émet un avertissement pour informer le conducteur.

- Si la vitesse du véhicule dépasse le seuil d'avertissement de vitesse du panneau de limitation de vitesse affiché à l'écran, l'affichage du panneau est accentué et un signal sonore se déclenche.
- Lorsque le système RSA détecte un panneau de sens interdit et qu'il détermine que le véhicule est entré dans une zone interdite, le panneau de sens interdit affiché clignote et un signal sonore se déclenche.

■ Conditions de fonctionnement des fonctions de notification

- Fonction de notification d'excès de vitesse

Cette fonction opère lorsque la condition suivante est remplie:

- Le système reconnaît un panneau de limitation de vitesse.

- Fonction de notification de sens interdit

Cette fonction fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le système reconnaît simultanément plus d'un panneau de sens interdit.
- Le véhicule passe entre des panneaux de sens interdit reconnues par le système.

Types de panneaux de signalisation pris en charge

- Les types de panneaux de signalisation suivants peuvent s'afficher.

Toutefois, des panneaux de signalisation non standards ou récemment introduits risquent de ne pas s'afficher.

 (États-Unis)	Limite de vitesse
 (Canada)	
	Ne pas entrer
	Interdiction de faire demi-tour
	Interdiction de tourner au feu rouge
	Stop
	Céder le passage
	Avertissement

- En fonction des spécifications du véhicule, des panneaux affichés peuvent se chevaucher.

 (États-Unis)	Exemple d'affichage en double
 (Canada)	

Modification des réglages RSA

Il est possible de modifier les paramètres suivants du système RSA en procédant à des réglages personnalisés. (→P.452)

BSM (surveillance de l'angle mort)*

*: Sur modèles équipés

La surveillance de l'angle mort est un système qui utilise des capteurs radar latéraux arrière installés sur le côté interne du pare-chocs arrière du côté gauche et droit pour aider le conducteur à décider à quel moment changer de voie de circulation en toute sécurité.



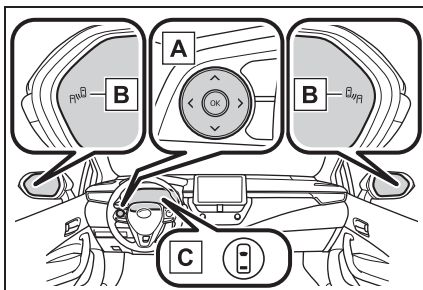
AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du système

- Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

- La surveillance de l'angle mort est une fonction complémentaire qui alerte le conducteur de la présence d'un véhicule dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou en approche rapide par l'arrière dans un angle mort. Ne vous fiez pas outre mesure à la surveillance de l'angle mort. Étant donné que la fonction ne peut pas évaluer si le changement de voie peut être effectué en toute sécurité, vous risquez de provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles en lui accordant une confiance excessive. Comme le système peut ne pas fonctionner correctement dans certaines conditions, la propre confirmation visuelle de la sécurité par le conducteur est nécessaire.

Composants du système



A Commandes de réglage des instruments

Activation/Désactivation de la surveillance de l'angle mort.

B Témoins de rétroviseurs extérieurs

Lorsqu'un véhicule est détecté dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou approche rapidement par l'arrière dans un angle

mort, le témoin du rétroviseur extérieur s'allume du côté détecté. Si le levier de clignotants est actionné vers le côté détecté, le témoin de rétroviseur extérieur clignote.

C Témoin d'informations relatives à l'aide à la conduite

S'allume lorsque la surveillance de l'angle mort est désactivée. À ce moment, "Détecteur d'angles morts DÉSACTIVÉ" s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

■ Visibilité du témoin de rétroviseur extérieur

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.452)



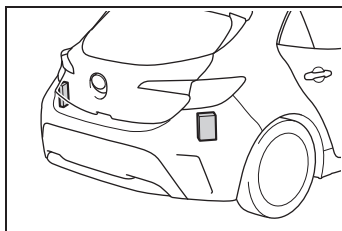
AVERTISSEMENT

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

Les capteurs de surveillance de l'angle mort sont installés respectivement derrière les côtés gauche et droit du pare-chocs arrière. Respectez les précautions suivantes pour garantir un fonctionnement correct de la surveillance de l'angle mort.

- Les capteurs et les zones avoisinantes sur le pare-chocs arrière doivent rester propres en toutes circonstances.

Si un capteur ou sa zone environnante sur le pare-chocs arrière sont sales ou couverts de neige, le système de surveillance de l'angle mort peut ne pas fonctionner et un message d'avertissement s'affiche. Dans ce cas, retirez la saleté ou la neige et conduisez le véhicule dans les conditions de fonctionnement de la fonction BSM (→P.248) pendant environ 10 minutes. Si le message d'avertissement ne disparaît pas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.



- Ne fixez aucun accessoire, autocollant (y compris les autocollants transparents), bande d'aluminium, etc. sur un capteur ou la zone avoisinante sur le pare-chocs arrière.

**AVERTISSEMENT**

- Ne faites pas subir de choc violent à un capteur ou à sa zone environnante sur le pare-chocs arrière.
Le moindre décalage du capteur risque de provoquer un dysfonctionnement du système, et les véhicules risquent de ne pas être détectés correctement.
Dans les situations suivantes, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Un capteur ou sa zone environnante subissent un choc violent.
- Si la zone environnante d'un capteur est rayée ou ébréchée, ou si une partie d'entre eux est déconnectée.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne modifiez pas le capteur ou la zone avoisinante sur le pare-chocs arrière.
- Si un capteur sur le pare-chocs arrière doit être retiré et installé ou remplacé, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne peignez pas le pare-chocs arrière d'une couleur autre qu'une couleur officielle Toyota.

Activation/Désactivation de la surveillance de l'angle mort

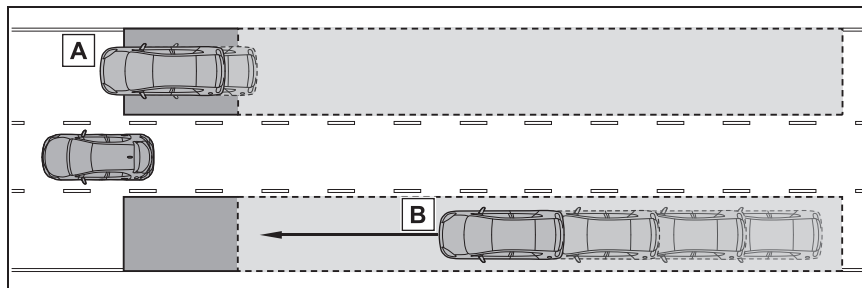
Le système de surveillance de l'angle mort peut être activé/désactivé en appuyant sur  (affichage 4,2 pouces) ou sur  (affichage 7 pouces) sur l'écran multifonctionnel. (→P.452)

Lorsque la fonction de surveillance de l'angle mort est désactivée, le témoin d'informations relatives à l'aide à la conduite (→P.80) s'allume. À ce moment, "Détecteur d'angles morts DÉSACTIVÉ" s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

À chaque fois que le contact du moteur est placé sur ON, la surveillance de l'angle mort est activée.

Fonctionnement de la surveillance de l'angle mort**■ Objets pouvant être détectés pendant la conduite**

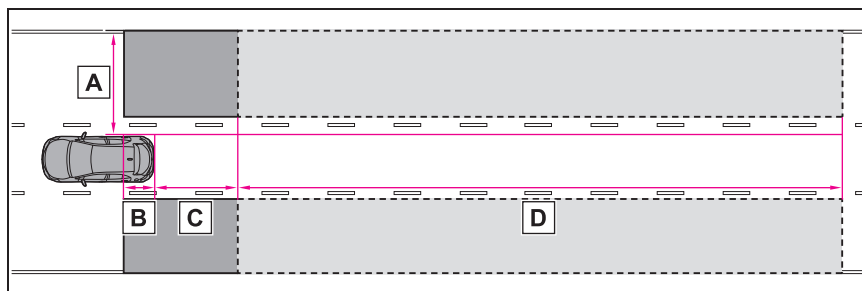
La surveillance de l'angle mort utilise des capteurs radar arrière latéraux pour détecter les véhicules suivants se trouvant dans des voies adjacentes et avertit le conducteur de la présence de tels véhicules au moyen des témoins situés sur les rétroviseurs extérieurs.



- A** Véhicules circulant dans des zones ne pouvant pas être observées à l'aide des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)
- B** Véhicules approchant rapidement par l'arrière dans des zones ne pouvant pas être observées à l'aide des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)

■ Portée de détection pendant la conduite

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



La zone de chaque détection est de:

- A** Environ 1,6 ft. (0,5 m) à 11,5 ft. (3,5 m) de chaque côté du véhicule^{*1}
- B** Environ 3,3 ft. (1 m) en avant du pare-chocs arrière
- C** Environ 9,8 ft. (3 m) du pare-chocs arrière
- D** Entre environ 9,8 ft. (3 m) et 197 ft. (60 m) du pare-chocs arrière^{*2}

^{*1}: La zone entre le côté du véhicule et 1,6 ft. (0,5 m) depuis le côté du véhicule ne peut pas être détectée.

^{*2}: Plus la différence de vitesse entre votre véhicule et le véhicule détecté est élevée, plus la distance de détection du véhicule sera élevée, faisant ainsi s'allumer ou clignoter le témoin du rétroviseur extérieur.

■ La surveillance de l'angle mort fonctionne lorsque

La surveillance de l'angle mort est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le contact du moteur est sur ON.
- La surveillance de l'angle mort est activée.
- Le levier de vitesses est sur une position autre que R.
- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 7 mph (10 km/h).

■ La surveillance de l'angle mort détecte un véhicule lorsque

La surveillance de l'angle mort détecte un véhicule dans la zone de détection dans les situations suivantes:

- Votre véhicule est dépassé par un véhicule circulant dans une voie adjacente.
- Vous dépassez lentement un véhicule dans la voie adjacente.
- Un autre véhicule entre dans la zone de détection au moment d'un changement de voie.

■ Situations dans lesquelles la surveillance de l'angle mort ne peut pas détecter de véhicules.

La surveillance de l'angle mort ne peut pas détecter les véhicules et autres objets suivants:

- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules circulant en sens inverse
- Glissières de sécurité, murs, panneaux, véhicules en stationnement et objets fixes similaires*
- Véhicules suivant le vôtre dans la même voie de circulation*
- Véhicules circulant à 2 voies de circulation de votre véhicule*
- Véhicules rapidement dépassés

par votre véhicule*

- * Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un objet soient détectés.

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- La surveillance de l'angle mort peut ne pas détecter correctement les véhicules dans les situations suivantes:
 - Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de sa zone environnante
 - Lorsque de la boue, de la neige, du givre, un autocollant, etc. recouvrent le capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs arrière
 - Lorsque vous roulez sur une chaussée humide comportant des flaques d'eau par mauvais temps, par exemple en cas de forte pluie, de neige ou de brouillard
 - Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près
 - Lorsque la distance entre votre véhicule et le véhicule qui suit est courte
 - Lorsqu'il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et le véhicule qui entre dans la zone de détection
 - Lorsque la différence de vitesse entre votre véhicule et un autre véhicule change
 - Lorsqu'un véhicule entre dans la zone de détection en roulant à la même vitesse ou presque que votre véhicule
 - Alors que votre véhicule démarre après un arrêt, un véhicule reste dans la zone de détection
 - Lorsque vous montez et descendez des pentes abruptes consécutives, comme par exemple une côte, une déclivité, etc.
 - Lorsque vous conduisez sur des routes très sinueuses, présentant des virages successifs, ou aux

véhicule

- surfaces irrégulières
- Lorsque les voies de circulation sont larges, ou lorsque vous conduisez au bord d'une voie, et que le véhicule sur la voie adjacente est éloigné de votre véhicule
- Lorsqu'un accessoire (tel qu'un porte-vélo) est installé à l'arrière du véhicule
- Lorsqu'il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et le véhicule qui entre dans la zone de détection
- Immédiatement après avoir activé la surveillance de l'angle mort
- Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule
- Les cas où la surveillance de l'angle mort détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes:
 - Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de sa zone environnante
 - Lorsque la distance entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc. entrant dans la zone de détection est courte
 - Lorsque vous montez et descendez des pentes abruptes consécutives, comme par exemple une côte, une déclivité, etc.
 - Lorsque les voies de circulation sont étroites, ou lors de la conduite au bord d'une voie, et si un véhicule roulant dans une voie autre que les voies adjacentes entre dans la zone de détection
 - Lorsque vous conduisez sur des routes très sinueuses, présentant des virages successifs, ou aux surfaces irrégulières
 - Lorsque les pneus dérapent ou patinent
 - Lorsque la distance entre votre véhicule et le véhicule qui suit est courte
 - Lorsqu'un accessoire (tel qu'un porte-vélo) est installé à l'arrière du véhicule
 - Lors d'un remorquage à l'aide du

Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)*

* : Sur modèles équipés

La fonction RCTA utilise les capteurs radar latéraux arrière BSM installés derrière le pare-chocs arrière. Cette fonction est destinée à aider le conducteur à contrôler les zones qui ne sont pas facilement visibles pendant une marche arrière.



AVERTISSEMENT

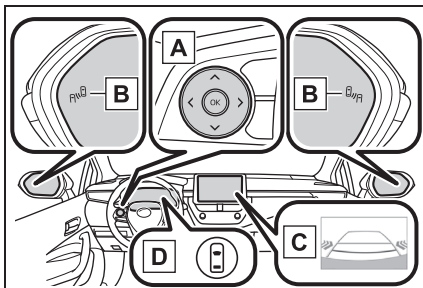
■ Précautions relatives à l'utilisation du système

Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure. La fonction RCTA n'est qu'une fonction complémentaire qui avertit le conducteur de l'approche d'un véhicule par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule. Étant donné que la fonction RCTA peut ne pas fonctionner correctement dans certaines conditions, la propre confirmation visuelle de la sécurité par le conducteur est nécessaire. Trop se fier à cette fonction peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

→P.245

Composants du système



A Commandes de réglage des instruments

Activation/désactivation de la fonction RCTA.

Lorsque la fonction RCTA est désactivée, le témoin RCTA OFF s'allume.

B Témoins de rétroviseurs extérieurs

Si un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule est détecté, les deux témoins de rétroviseurs extérieurs clignotent et un signal sonore retentit.

C Écran du système audio

Si un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule est détecté, l'icone RCTA (→P.251) du côté détecté s'affiche sur l'écran du système audio. Cette illustration montre un exemple d'un véhicule approchant des deux côtés du véhicule.

D Témoin d'informations relatives à l'aide à la conduite

Lorsque la fonction RCTA est désactivée, "Alerte circulation transversale arrière DÉSACTIVÉE" s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

■ Activation/désactivation de la fonction RCTA

La fonction RCTA peut être activée/désactivée en appuyant sur



(affichage 4,2 pouces) ou



sur (affichage 7 pouces) sur l'écran multifonctionnel.

(→P.452)

Lorsque la fonction RCTA est désactivée, le témoin d'informations relatives à l'aide à la conduite (→P.80) s'allume. À ce moment, "Alerte circulation transversale arrière DÉACTI-

VÉE" s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

■ Visibilité du témoin de rétroviseur extérieur

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

■ Perception du signal sonore RCTA

Le signal sonore RCTA peut être difficilement perceptible dans un environnement bruyant, par exemple si le volume du système audio est élevé.

■ Capteurs radar arrière latéraux

→P.245

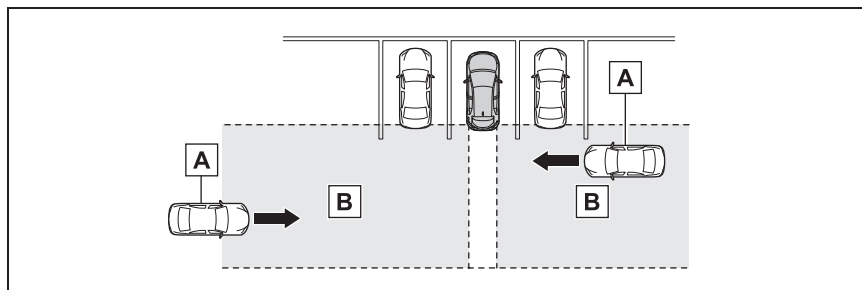
4

Conduite

Fonction RCTA

■ Fonctionnement de la fonction RCTA

La fonction RCTA utilise des capteurs radar arrière latéraux pour détecter les véhicules approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule, et alerte le conducteur de la présence de tels véhicules en faisant clignoter les témoins des rétroviseurs extérieurs et en déclenchant le signal sonore.



A Véhicules en approche

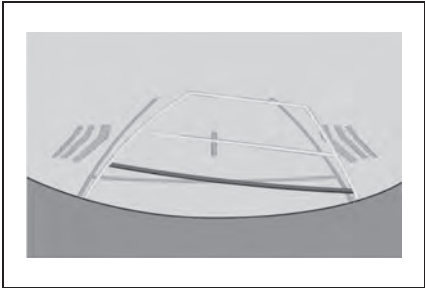
B Zones de détection des véhicules en approche

■ Affichage de l'icone RCTA

Lorsqu'un véhicule approchant à droite ou à gauche à l'arrière du véhicule est détecté, ce qui suit s'affiche sur l'écran du système

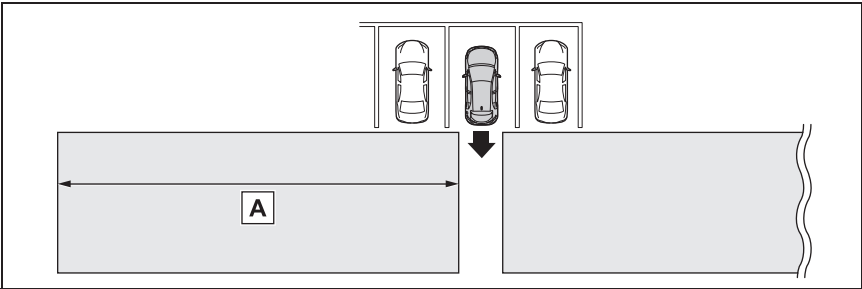
audio.

Exemple: Des véhicules approchent des deux côtés du véhicule



■ ZONES de détection de la fonction RCTA

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



Le signal sonore peut avertir le conducteur de la présence de véhicules plus rapides en approche de plus loin.

Exemple:

Vitesse du véhicule en approche	A Distance d'alerte approximative
34 mph (56 km/h) (rapide)	131 ft. (40 m)
5 mph (8 km/h) (lente)	18 ft. (5,5 m)

■ La fonction RCTA fonctionne lorsque

La fonction RCTA fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le contact du moteur est sur ON.
- La fonction RCTA est activée.
- Le levier de vitesses est sur R.
- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 9 mph (15 km/h).

- La vitesse du véhicule en approche est comprise entre environ 5 mph (8 km/h) et 34 mph (56 km/h).

■ Programmation du volume du signal sonore

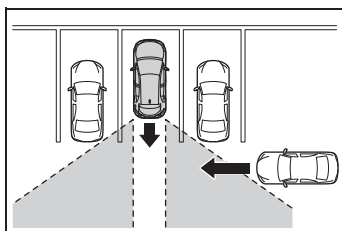
Il est possible de régler le volume du signal sonore sur l'écran multifonctionnel.

Le volume du signal sonore RCTA peut être réglé en appuyant sur  (affichage 4,2 pouces) ou sur  (affichage 7 pouces) sur l'écran multifonctionnel. (→P.90, 96)

■ Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas un véhicule

La fonction RCTA n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou objets des types suivants:

- Véhicules approchant directement à l'arrière
- Véhicules reculant dans une place de stationnement à côté de votre véhicule
- Véhicules ne pouvant pas être détectés par les capteurs à cause d'obstacles



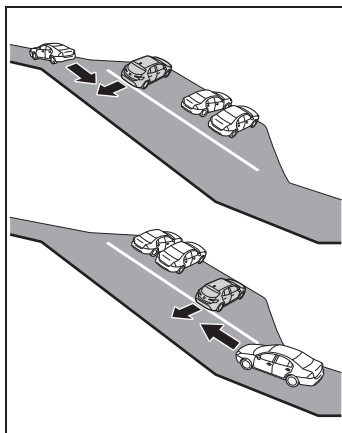
- Glissières de sécurité, murs, panneaux, véhicules en stationnement et objets fixes similaires *
- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc. *
- Véhicules s'éloignant de votre véhicule
- Véhicules approchant des places de stationnement à côté de votre véhicule *
- La distance entre le capteur et le véhicule qui s'approche est trop courte

* : Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un objet soient détectés.

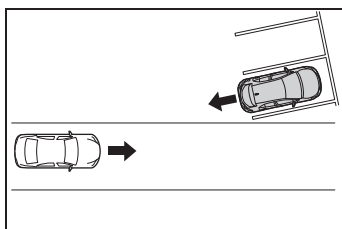
■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

La fonction RCTA peut ne pas détecter correctement les véhicules dans les situations suivantes:

- Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de sa zone environnante
- Lorsque de la boue, de la neige, du givre, un autocollant, etc., recouvre le capteur ou la zone environnante au-dessus du pare-chocs arrière
- Lorsque vous roulez sur une chaussée humide comportant des flaques d'eau par mauvais temps, par exemple en cas de forte pluie, de neige ou de brouillard
- Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près
- Lorsqu'un véhicule approche à grande vitesse
- Lorsqu'un équipement risquant d'obstruer un capteur est installé, comme un anneau de remorquage, une protection pour pare-chocs (une bande de finition supplémentaire, etc.), un porte-vélos, ou un chasse-neige
- Lors d'une marche arrière sur une pente avec un changement de niveau abrupt



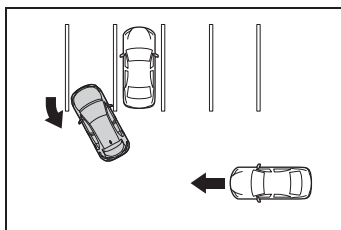
- Lorsque vous reculez pour sortir d'un espace de stationnement à angle aigu



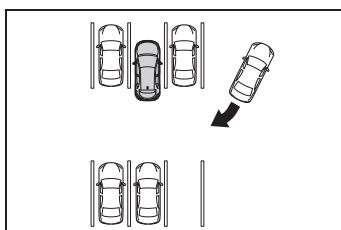
- Immédiatement après avoir activé la fonction RCTA
- Immédiatement après le démarrage du moteur avec la fonction RCTA activée
- Lorsque les capteurs ne peuvent pas détecter un véhicule à cause d'obstacles
- Lorsque vous tractez une caravane/remorque
- Lorsqu'il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et le véhicule qui entre dans la zone de détection
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids
- Si la suspension a été modifiée ou que des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge

transportée

- En tournant pendant une marche arrière



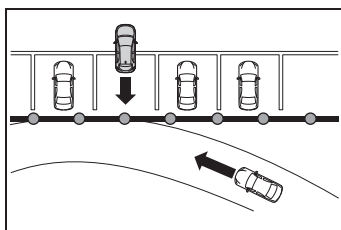
- Lorsqu'un véhicule tourne dans la zone de détection



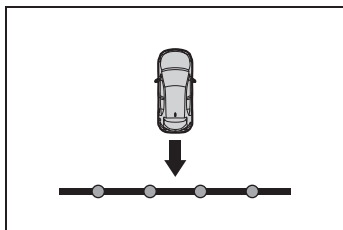
■ Situations dans lesquelles le système peut fonctionner même s'il n'existe aucune probabilité de collision

Les cas où la fonction RCTA détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes:

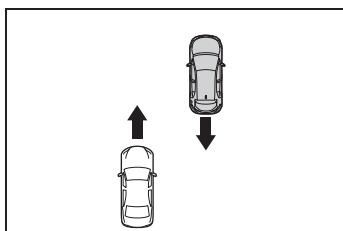
- Lorsque la place de stationnement fait face à une rue et que des véhicules circulent dans la rue



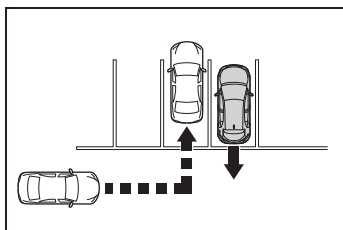
- Lorsque la distance entre votre véhicule et des objets métalliques, tels qu'une barrière de sécurité, un mur, un panneau, ou un véhicule en stationnement, qui peuvent réfléchir des ondes électriques vers l'arrière du véhicule, est courte



- Lorsqu'un équipement risquant d'obstruer un capteur est installé, comme un anneau de remorquage, une protection pour pare-chocs (une bande de finition supplémentaire, etc.), un porte-vélos, ou un chasse-neige
- Lorsqu'un véhicule passe à côté de votre véhicule



- Lorsqu'un véhicule détecté tourne en approchant du véhicule



- Lorsque des objets qui tournent se trouvent à proximité de votre véhicule tel que le ventilateur d'un système de climatisation
- En cas d'éclaboussures ou de pulvérisation d'eau sur le pare-chocs arrière, provenant d'un arroseur par exemple
- Objets en mouvement (drapeaux, gaz d'échappement, grosses gouttelettes de pluie ou flocons de neige, eau de pluie sur la surface de la route, etc.)

- Lorsque la distance entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc. entrant dans la zone de détection est courte
- Grilles et caniveaux
- Lorsqu'un capteur ou la zone autour d'un capteur sont extrêmement chauds ou froids
- Si la suspension a été modifiée ou que des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés
- Si l'avant du véhicule est soulevé ou baissé en raison de la charge transportée

Assistance à la sortie du véhicule en sécurité*

* : Sur modèles équipés

L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est un système qui utilise des capteurs radar latéraux arrière installés sur le côté interne du pare-chocs arrière pour aider les occupants à décider si un véhicule ou un vélo qui s'approche risque de percuter une porte lors de son ouverture ou s'il doit annuler l'ouverture de la porte pour réduire la probabilité d'une collision.



AVERTISSEMENT

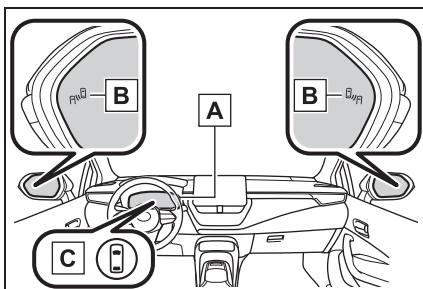
■ Précautions relatives à l'utilisation du système

- Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

- L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est un système supplémentaire qui, lorsque le véhicule est à l'arrêt, informe les occupants de la présence de véhicules ou de vélos en approche. Comme le système ne peut pas être utilisé seul pour juger de la sécurité, une confiance excessive dans ce système peut entraîner un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

Dans certaines situations, il se peut que ce système ne fonctionne pas pleinement. Par conséquent, les occupants doivent vérifier visuellement la sécurité directement et à l'aide des rétroviseurs.

Composants du système



A Écran multifonctionnel

Activation/désactivation de l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité.

Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision avec une porte est élevée, la porte en question s'affiche sur l'écran multifonctionnel. En outre, si la porte est ouverte alors que le témoin de rétroviseur extérieur est allumé, un signal sonore se déclenche en guise d'avertissement.

B Témoins de rétroviseurs

extérieurs

Lorsqu'un véhicule ou une bicyclette susceptible d'entrer en collision avec une porte ouverte (autre que la porte arrière) est détecté, le témoin du rétroviseur extérieur du côté détecté s'allume. Lorsqu'une porte est ouverte du côté détecté, le témoin de rétroviseur extérieur clignote.

C Témoin d'informations relatives à l'aide à la conduite

S'allume lorsque l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est désactivée. À ce moment, "Alerte circulation transversale arrière DÉSACTIVÉE" s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

■ Visibilité du témoin de rétroviseur extérieur

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

■ Signal sonore

Si le réglage de volume du système audio est élevé ou que la zone environnante est bruyante, il peut être difficile d'entendre le signal sonore.

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.452)

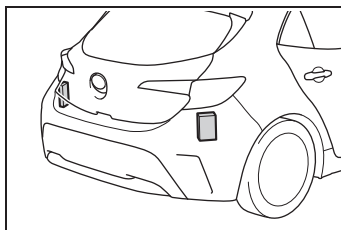
! AVERTISSEMENT

■ Pour garantir un fonctionnement correct du système

Les capteurs d'assistance à la sortie du véhicule en sécurité sont installés respectivement derrière les côtés gauche et droit du pare-chocs arrière. Respectez les précautions suivantes pour garantir le fonctionnement correct de l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité.

- Les capteurs et les zones avoisinantes sur le pare-chocs arrière doivent rester propres en toutes circonstances.

Si un capteur ou sa zone environnante sur le pare-chocs arrière sont sales ou couverts de neige, l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité peut ne pas fonctionner et un message d'avertissement s'affiche. Dans ce cas, retirez la saleté ou la neige et conduisez le véhicule dans les conditions de fonctionnement de la fonction SEA pendant environ 10 minutes. Si le message d'avertissement ne disparaît pas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.



- Ne fixez aucun accessoire, autocollant (y compris les autocollants transparents), bande d'aluminium, etc. sur un capteur ou la zone avoisinante sur le pare-chocs arrière.

**AVERTISSEMENT**

- Ne faites pas subir de choc violent à un capteur ou à sa zone environnante sur le pare-chocs arrière.

Le moindre décalage du capteur risque de provoquer un dysfonctionnement du système, et les véhicules risquent de ne pas être détectés correctement.

Dans les situations suivantes, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Un capteur ou sa zone environnante subissent un choc violent.
- Si la zone environnante d'un capteur est rayée ou ébréchée, ou si une partie d'entre eux est déconnectée.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne modifiez pas le capteur ou la zone avoisinante sur le pare-chocs arrière.
- Si un capteur sur le pare-chocs arrière doit être retiré et installé ou remplacé, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne peignez pas le pare-chocs arrière d'une couleur autre qu'une couleur officielle Toyota.

Activation/désactivation du système d'assistance à la sortie du véhicule en sécurité

L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité peut être activée/désactivée en appuyant sur



(affichage 4,2 pouces) ou



sur (affichage 7 pouces) sur l'écran multifonctionnel.

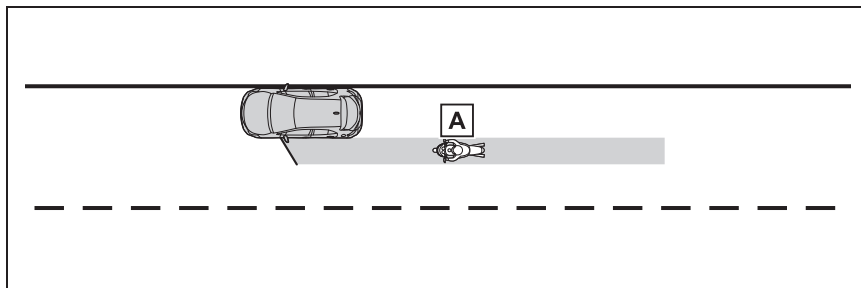
(→P.452)

Lorsque l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est désactivée, le témoin d'informations relatives à l'aide à la conduite s'allume. À ce moment, "Alerte circulation transversale arrière DÉSACTIVÉE" s'affiche sur l'écran multifonctionnel. À chaque fois que le contact du moteur est placé sur ON, l'aide à la sortie sécuritaire est activée.

Fonctionnement de l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité

■ Objets pouvant être détectés par l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité

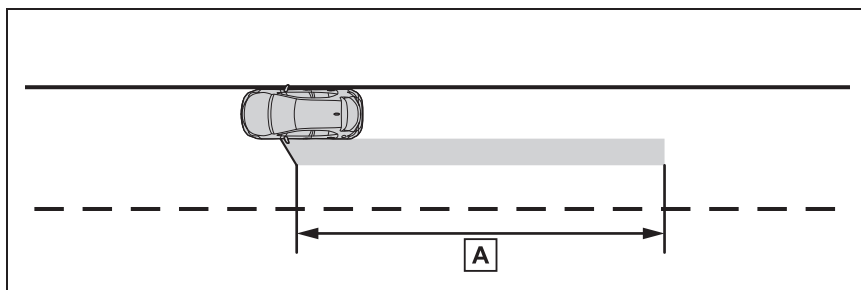
Lorsque l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité détecte les véhicules ou les vélos suivants derrière votre véhicule à l'aide d'un capteur radar latéral arrière, les occupants du véhicule sont informés par le biais d'un témoin de rétroviseur extérieur, d'un signal sonore et de l'écran multifonctionnel.



- A** Un véhicule ou une bicyclette qui présente une forte possibilité d'entrer en collision avec une porte (autre que le hayon) en cas d'ouverture

■ Zones de détection de l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



- A** Environ 145 ft. (45 m) en arrière de la porte avant*

* : Plus un véhicule ou un vélo s'approche rapidement, plus la distance à laquelle un témoin de rétroviseur extérieur s'allume ou clignote s'allonge.

■ Situations où l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est opérationnelle

L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est opérationnelle lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Lorsque le contact du moteur est placé sur ON, que moins de 3 minutes se sont écoulées depuis que le moteur a été coupé, ou que moins de 3 minutes se sont écoulées depuis qu'une porte a été ouverte et que quelqu'un est

entré dans le véhicule (le délai à partir duquel le fonctionnement est possible peut être allongé si une porte est ouverte ou fermée)

- L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité est activée
- Le véhicule est à l'arrêt.
- Le levier de vitesses est sur une position autre que R.

■ Situations où l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité détecte un véhicule

L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité détecte un véhicule dans la zone de détection dans les situations suivantes:

- Lorsque le véhicule est arrêté et qu'un véhicule ou un vélo, qui se déplace parallèlement au véhicule, s'approche dans la zone d'ouverture d'une porte (autre que la porte du hayon)

■ Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas un véhicule

- L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité ne détecte pas les objets, véhicule et vélos suivants:
 - Véhicules ou vélos s'approchant lentement*
 - Véhicules ou bicyclettes dont il a été déterminé que la possibilité d'entrer en collision avec une porte (autre que le hayon) en cas d'ouverture est faible*
 - Véhicules ou vélos s'approchant directement par l'arrière*
 - Véhicules ou vélos s'approchant par l'avant*
 - Glissières de sécurité, murs, panneaux, véhicules en stationnement et autres objets fixes*
 - Piétons, animaux, etc.*

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un objet soient détectés.

- Dans des situations telles que les suivantes, l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité ne fonctionne pas:
 - Lorsque 3 minutes ou plus se sont écoulées depuis l'arrêt du moteur (la durée de fonctionnement possible peut être prolongée si une porte est ouverte et fermée)
 - Lorsque votre véhicule n'est pas totalement à l'arrêt

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

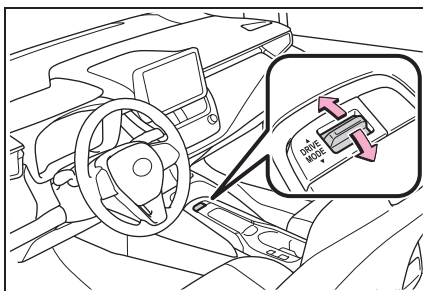
- L'assistance à la sortie du véhicule en sécurité peut ne pas détecter correctement les véhicules dans les situations suivantes:
 - Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de sa zone environnante
 - Lorsque de la boue, de la neige, du givre, un autocollant, etc. recouvrent le capteur ou la zone environnante sur le pare-chocs arrière
 - Lorsque le véhicule est arrêté sur une chaussée humide, comme dans une flaque d'eau, par mauvais temps, par exemple en cas de forte pluie, de neige ou de brouillard, etc.
 - Lorsqu'un véhicule ou un vélo s'approche par l'arrière d'un véhicule garé à proximité
 - Lorsqu'un véhicule ou un vélo en approche change brusquement de direction
 - Immédiatement après qu'un véhicule ou un vélo commence à se déplacer
 - Lorsque le hayon est ouvert
 - Lorsqu'un porte-vélo, une rampe ou un autre accessoire est installé à l'arrière du véhicule
 - Lorsqu'un véhicule garé, un mur, un panneau, une personne ou un autre objet fixe se trouve derrière le véhicule
 - Lorsque le véhicule est à l'arrêt perpendiculairement à la route
 - Lorsqu'un véhicule circule près d'un véhicule ou vélo qui s'approche
 - Lorsqu'un véhicule ou un vélo en approche circule le long d'un objet fixe, comme un mur ou un panneau
 - Lorsqu'un véhicule ou un vélo s'approche à grande vitesse
 - Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule
 - En cas d'arrêt sur une pente raide

- En cas d'arrêt dans un virage ou à la sortie d'un virage
- Les cas où l'assistance à la sortie du véhicule en sécurité détecte inutilement un véhicule et/ou un objet peuvent augmenter dans les situations suivantes:
 - Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur ou de sa zone environnante
 - Lorsqu'un véhicule ou un vélo s'approche par l'arrière de votre véhicule à un angle
 - Lorsque le véhicule est à l'arrêt perpendiculairement à la route
 - Lorsqu'un véhicule ou un vélo s'approche par l'arrière d'un véhicule garé à un angle
 - Lorsqu'un véhicule garé, un mur, un panneau, une personne ou un autre objet fixe se trouve derrière le véhicule
 - Lorsqu'un véhicule ou un vélo en approche change brusquement de direction
 - Lorsqu'un véhicule ou un vélo en approche circule le long d'un objet fixe, comme un mur ou un panneau
 - Lorsque le hayon est ouvert
 - Lorsqu'un porte-vélo, une rampe ou un autre accessoire est installé à l'arrière du véhicule
 - Lorsqu'un véhicule ou un vélo s'approche à grande vitesse
 - Lors d'un remorquage à l'aide du véhicule
- En cas d'arrêt sur une pente raide
- En cas d'arrêt dans un virage ou à la sortie d'un virage

Commande de sélection du mode de conduite

Les modes de conduite peuvent être sélectionnés pour s'adapter au mieux aux conditions de conduite.

Sélection d'un mode de conduite



Actionnez la commande de sélection de mode de conduite vers l'avant ou vers l'arrière pour sélectionner le mode de conduite souhaité sur l'écran multifonctionnel.

● Mode normal

Permet un équilibre optimal entre économie de carburant, absence de bruit et performances dynamiques. Adapté à une conduite normale.

● Mode sport

Contrôle la transmission et le moteur afin de fournir une accélération rapide, puissante. Ce mode modifie également la sensation au niveau de la direction, la rendant adaptée à une conduite souple, requise par exemple lors de la conduite sur des routes présentant

de nombreux virages.

Lorsque le mode sport est sélectionné, le témoin du mode sport s'allume.

● Mode d'éco-conduite

Permet au conducteur d'accélérer de manière éco-responsable et d'améliorer l'économie de carburant au moyen de caractéristiques d'accélération modérée et du contrôle du fonctionnement du système de climatisation (chauffage/refroidissement).

Lorsque le mode éco est sélectionné, le témoin de mode d'éco-conduite s'allume.

■ Utilisation du système de climatisation en mode d'éco-conduite

Le mode d'éco-conduite contrôle les opérations de chauffage/refroidissement et la vitesse de ventilation du système de climatisation afin d'améliorer l'économie de carburant. Pour améliorer les performances de la climatisation, effectuez les opérations suivantes:

- Désactivez le mode de climatisation économique (→P.277)
- Réglez la vitesse de ventilation (→P.276)
- Désactivez le mode d'éco-conduite

■ Désactivation automatique du mode sport

Si le contact du moteur est placé sur arrêt après une conduite en mode sport, le mode de conduite passe en mode normal.

Systèmes d'aide à la conduite

Afin de préserver la sécurité et les performances de conduite, les systèmes suivants sont actionnés automatiquement en réaction à certaines situations de conduite. Sachez toutefois que ces systèmes sont complémentaires et que vous ne devez pas vous y fier outre mesure lorsque vous manœuvrez le véhicule.

Résumé des systèmes d'aide à la conduite

■ ABS (système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous actionnez les freins brusquement, ou que vous actionnez les freins sur une chaussée glissante

■ Aide au freinage

Augmente le niveau de la force de freinage après enfoncement de la pédale de frein lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence

■ VSC (contrôle de la stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embardée ou

de virage sur chaussée glissante.

■ VSC évolué (système évolué de contrôle de la stabilité du véhicule)

Gère en coopération les systèmes ABS, TRAC, VSC et EPS.

Contribue à maintenir la stabilité directionnelle en cas d'embarquée sur chaussée glissante, en régulant l'action sur la direction.

■ Le frein de collision secondaire

Lorsque le capteur de coussin gonflable SRS détecte une collision et que le système fonctionne, les freins et les feux de stop sont commandés automatiquement afin de réduire la vitesse du véhicule, ce qui permet de réduire le risque de dommages supplémentaires dus à une collision secondaire.

■ TRAC (système antipatinage)

Contribue à préserver la motricité et à empêcher les roues motrices de patiner au démarrage du véhicule ou lors d'une accélération sur chaussée glissante

■ Assistance active en virage (ACA)

Contribue à empêcher le véhicule de se déporter vers le côté extérieur en commandant le frein de roue interne lors d'une

accélération en virage

■ Aide au démarrage en côte

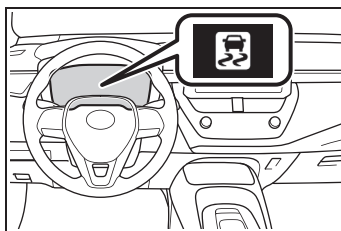
Permet de réduire le mouvement de recul du véhicule lors d'un démarrage en côte

■ EPS (direction assistée électrique)

Contribue à réduire l'effort de braquage du volant par le recours à un moteur électrique.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont activés

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote lorsque les systèmes TRAC/VSC sont activés.



■ Désactivation du système TRAC

Si le véhicule s'enlise dans la boue, la saleté ou la neige, le système TRAC peut limiter la puissance moteur transmise aux roues.

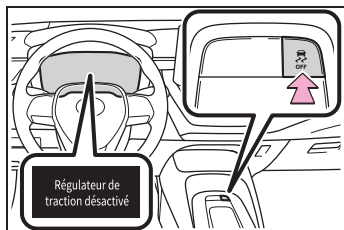
Appuyer sur  pour désactiver le système vous permet de faire avancer et reculer le véhicule plus facilement pour le libérer.

Pour désactiver le système TRAC, appuyez brièvement sur et relâchez



“Régulateur de traction désactivé” s’affiche sur l’écran multifonctionnel.

Appuyez sur  à nouveau pour réactiver le système.



■ Désactivation des systèmes TRAC et VSC

Pour désactiver les systèmes TRAC et VSC, maintenez  appuyé pendant plus de 3 secondes lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Le témoin indicateur VSC OFF s'allume et "Régulateur de traction désactivé" s'affiche sur l'écran multifonctionnel.*

Appuyez sur  à nouveau pour réactiver le système.

*: Le PCS est également désactivé (seul l'avertissement de sécurité de pré-collision est disponible). Le témoin d'avertissement PCS s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel. (→P.207)

■ Lorsque le message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour indiquer que le système TRAC est désactivé même si

vous n'avez pas appuyé sur 

Le système TRAC est temporairement désactivé. Si les informations restent affichées, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Conditions de fonctionnement de l'aide au démarrage en côte

Lorsque les conditions suivantes sont réunies, l'aide au démarrage en côte fonctionne:

- Le levier de vitesses est sur une position autre que P ou N (lors d'un démarrage en avant/en

arrière sur un plan incliné vers le haut).

- Le véhicule est à l'arrêt
- La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée
- Le frein de stationnement n'est pas serré
- Le contact du moteur est placé sur ON

■ Désactivation automatique du système d'aide au démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte est désactivée dans les situations suivantes:

- Le levier de vitesses est sur P ou N.
- La pédale d'accélérateur est enfoncée
- Le frein de stationnement est serré
- Un maximum de 2 secondes se sont écoulées après que la pédale de frein a été relâchée
- Le contact du moteur est placé sur OFF

■ Bruits et vibrations causés par les systèmes ABS, d'aide au freinage, VSC, TRAC et d'aide au démarrage en côte

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur lorsque vous appuyez sur la pédale de frein de manière répétée, lorsque le moteur tourne, ou immédiatement après que le véhicule a commencé à rouler. Ce bruit n'indique pas un dysfonctionnement de l'un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un des systèmes ci-dessus fonctionne. Aucun n'indique la survenue d'un dysfonctionnement.
 - Vibrations possibles au niveau de la carrosserie du véhicule et du volant.

- Un bruit de moteur peut également être perçu après l'arrêt du véhicule.

■ **Bruits de fonctionnement et vibrations de l'assistance active en virage**

Lorsque l'assistance active en virage est actionnée, des bruits de fonctionnement et des vibrations peuvent être générés par le système de freinage, mais ceci n'est pas un dysfonctionnement.

■ **Bruit de fonctionnement de l'EPS**

Lorsque le volant est actionné, un bruit de moteur (ronronnement) peut être perceptible. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ **Réactivation automatique des systèmes TRAC et VSC**

Après désactivation des systèmes TRAC et VSC, ceux-ci sont réactivés automatiquement dans les situations suivantes:

- Lorsque le contact du moteur est sur arrêt
- Si seul le système TRAC est désactivé, il se réactive dès lors que la vitesse du véhicule augmente
Si les systèmes TRAC et VSC sont tous les deux désactivés, ils ne sont pas réactivés automatiquement lorsque la vitesse du véhicule augmente.

■ **Conditions de fonctionnement de l'assistance active en virage**

Le système fonctionne dans les situations suivantes.

- Le système TRAC/VSC peut fonctionner
- Le conducteur tente d'accélérer dans un virage
- Le système détecte que le véhicule se déporte vers le côté extérieur
- La pédale de frein est relâchée

■ **Efficacité réduite du système EPS**

L'efficacité du système EPS est réduite pour éviter toute surchauffe du système en cas de manœuvre fréquente du volant pendant une période prolongée. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Dans pareil cas, évitez de braquer excessivement le volant ou arrêtez le véhicule et arrêtez le moteur. Le système EPS doit revenir à la normale dans un délai de 10 minutes.

■ **Conditions de fonctionnement du frein de collision secondaire**

Le système fonctionne lorsque le capteur de coussin gonflable SRS détecte une collision pendant que le véhicule se déplace.

Toutefois, le système ne fonctionne pas lorsque les composants sont endommagés.

■ **Annulation automatique du frein de collision secondaire**

Le système est automatiquement annulé dans les situations suivantes.

- La vitesse du véhicule chute au-dessous d'environ 0 mph (0 km/h)
- Un certain laps de temps s'écoule pendant le fonctionnement
- La pédale d'accélérateur est fortement enfoncée



AVERTISSEMENT

■ **L'ABS ne fonctionne pas efficacement lorsque**

- La limite du potentiel d'adhérence des pneus a été dépassée (comme des pneus très usés sur route enneigée).
- Aquaplanage du véhicule en conduite à grande vitesse sur routes mouillées ou glissantes.



AVERTISSEMENT

■ La distance d'arrêt peut être supérieure à celle observée en conditions normales lorsque l'ABS est activé

L'ABS n'est pas conçu pour réduire les distances d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, en particulier dans les situations suivantes :

- Conduite sur chaussée recouverte de saletés, de gravillons ou de neige
- Conduite avec des chaînes à neige
- Conduite sur routes bosselées
- Conduite sur routes présentant des nids-de-poule ou chaussées irrégulières

■ Le système TRAC/VSC risque de ne pas fonctionner efficacement lorsque

Il peut être difficile de maîtriser la direction ainsi que la puissance sur chaussée glissante, même si le système TRAC/VSC fonctionne. Conduisez le véhicule avec précaution dans des conditions où la stabilité et la puissance pourraient être perdues.

■ L'assistance active en virage ne fonctionne pas efficacement lorsque

- Ne vous fiez pas outre mesure à l'assistance active en virage. L'assistance active en virage peut ne pas fonctionner efficacement lorsque vous accélérez en descente ou que vous conduisez sur des chaussées glissantes.

- Lorsque l'assistance active en virage est actionnée fréquemment, l'assistance active en virage peut arrêter temporairement de fonctionner afin d'assurer le bon fonctionnement des freins, du système TRAC et du système VSC.

■ L'aide au démarrage en côte n'est pas efficace lorsque

- Ne vous fiez pas outre mesure au système d'aide au démarrage en côte. L'aide au démarrage en côte peut ne pas fonctionner efficacement sur des pentes abruptes et sur des routes verglacées.

- À la différence du frein de stationnement, l'aide au démarrage en côte n'est pas destinée à immobiliser le véhicule pendant une période prolongée. N'essayez pas d'utiliser l'aide au démarrage en côte pour immobiliser le véhicule dans une pente, car vous risquez de provoquer un accident.

■ Lorsque le système TRAC/VSC est activé

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites particulièrement attention lorsque le témoin indicateur clignote.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont désactivés

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse à l'état de la route. Étant donné que ces systèmes sont conçus pour aider à garantir la stabilité et la puissance motrice du véhicule, ne désactivez les systèmes TRAC/VSC qu'en cas de nécessité.

**AVERTISSEMENT****■ Frein de collision secondaire**

Ne vous fiez pas uniquement au frein de collision secondaire. Ce système est conçu pour réduire le risque de dommages supplémentaires dus à une collision secondaire, toutefois, ses effets changent selon diverses conditions. Se fier outre mesure au système peut occasionner des blessures graves voire mortelles.

■ Remplacement des pneus

Veillez à ce que tous les pneus soient de taille, marque, profil et capacité de charge totale spécifiés. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression de gonflage des pneus recommandée.

Les systèmes ABS, TRAC et VSC ne fonctionnent pas correctement si des pneus différents sont montés sur le véhicule.

Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations concernant le remplacement des pneus et des roues.

■ Comportement des pneus et de la suspension

L'utilisation de pneus présentant un problème quelconque et la modification de la suspension affectent les systèmes d'aide à la conduite et peuvent provoquer un dysfonctionnement du système.

Conseils de conduite hivernale

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de conduire le véhicule en hiver. Adaptez toujours la conduite du véhicule aux conditions climatiques du moment.

Préparatifs pré-hivernaux

- Utilisez des liquides adaptés aux températures extérieures ambiantes.
- Huile moteur
- Liquide de refroidissement moteur
- Liquide de lave-vitre
- Faites vérifier par un technicien de maintenance l'état de la batterie.
- Faites équiper le véhicule de quatre pneus hiver ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues avant.

Veillez à ce que tous les pneus soient de taille et de marque identiques et que les chaînes correspondent à la taille des pneus.



AVERTISSEMENT

■ Conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident.
Le non-respect de ces précautions peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez des pneus de la taille spécifiée.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression recommandée.
- Ne roulez pas à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisé.
- Équipez toutes les roues de pneus neige.

■ Conduite avec des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident.
Le non-respect de ces précautions peut entraîner une impossibilité de conduire le véhicule en toute sécurité, et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne dépassez pas les limitations de vitesse spécifiées pour les chaînes à neige utilisées, ou 30 mph (50 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes cahoteuses ou sur des nids-de-poule.

**AVERTISSEMENT**

- Évitez les accélérations brusques, les changements de direction brusques, les freinages et les changements de vitesse brusques pouvant causer un freinage soudain du moteur.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.
- N'utilisez pas le système LTA (aide au suivi de voie).
- N'utilisez pas le système LDA (alerte de sortie de voie).

**NOTE****■ Réparation ou remplacement des pneus neige**

Faites réparer ou remplacer les pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un détaillant de pneus reconnu.

En effet, le démontage et le montage des pneus neige a un effet sur le fonctionnement des valves et émetteurs du système d'avertissement de pression des pneus.

Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes en fonction des conditions d'utilisation :

- Ne forcez pas l'ouverture d'une vitre ou l'actionnement d'un essuie-glace gelé. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.

- Pour un fonctionnement efficace du ventilateur du système de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Contrôlez et dégagez périodiquement de toute accumulation de glace ou de neige les feux extérieurs, le toit du véhicule, le châssis, les passages de roues et les freins.
- Débarrassez les semelles de vos chaussures de toute neige ou boue avant de monter dans le véhicule.

Lors de la conduite du véhicule

Faites accélérer le véhicule progressivement, laissez une distance de sécurité entre vous et le véhicule vous précédant, et conduisez à une vitesse réduite adaptée à la route.

Lorsque vous stationnez le véhicule

- Désactivez le mode automatique du frein de stationnement. Sinon, le frein de stationnement risque de geler et de ne pas pouvoir être desserré automatiquement.

Évitez également d'utiliser les éléments suivants car le frein de stationnement peut fonctionner automatiquement, même si le mode automatique est désactivé.

- Commande de maintien des freins
- Gare le véhicule et déplacez le levier de vitesses sur P, mais ne serrez pas le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, veillez à bloquer les roues.

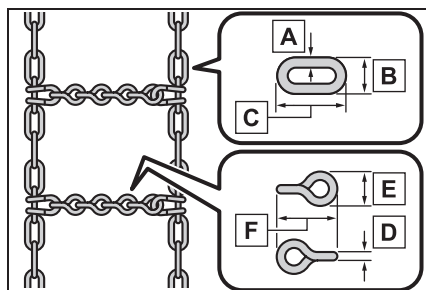
À défaut, cela peut être dangereux car le véhicule peut se déplacer de manière inattendue, pouvant conduire à un accident.

- Lorsque le frein de stationnement est en mode automatique, desserrez le frein de stationnement après le passage du levier de vitesses sur P. (→P.167)
- Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, vérifiez que le levier de vitesses ne peut pas être déplacé de la position P.
- Si le véhicule reste garé avec les freins humides par temps froid, il y a un risque de gel des freins.

Sélection des chaînes à neige

Utilisez la taille de chaînes à neige qui convient lors du montage.

La taille des chaînes est réglementée pour chaque taille de pneus.



- A** Chaîne latérale (0,12 in. [3 mm] de diamètre)
- B** Chaîne latérale (0,39 in. [10 mm] de largeur)
- C** Chaîne latérale (1,18 in. [30 mm] de longueur)
- D** Chaîne transversale (0,16 in. [4 mm] de diamètre)
- E** Chaîne transversale (0,55 in. [14 mm] de largeur)
- F** Chaîne transversale (0,98 in. [25 mm] de longueur)

Réglementations sur l'utilisation des chaînes à neige

Les réglementations applicables à l'utilisation des chaînes à neige varient selon les pays et

le type de route. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

■ Installation des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige dans un endroit sûr.
- Seuls les pneus avant doivent être équipés de chaînes à neige. N'installez pas de chaînes sur les pneus arrière.
- Installez les chaînes à neige sur les pneus avant, en les serrant le plus possible. Retendez les chaînes après avoir roulé 1/4—1/2 mile (0,5—1,0 km).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec celles-ci.



NOTE

■ Montage des chaînes à neige

Il peut arriver que les valves et émetteurs du système d'avertissement de pression des pneus ne fonctionnent pas correctement lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige.

5-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation automatique 274

Volant chauffant/sièges chauffants..... 282

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Liste des éclairages intérieurs 284

5-3. Utilisation des rangements

Liste des rangements.. 286

Équipements du compartiment à bagages 289

5-4. Autres équipements intérieurs

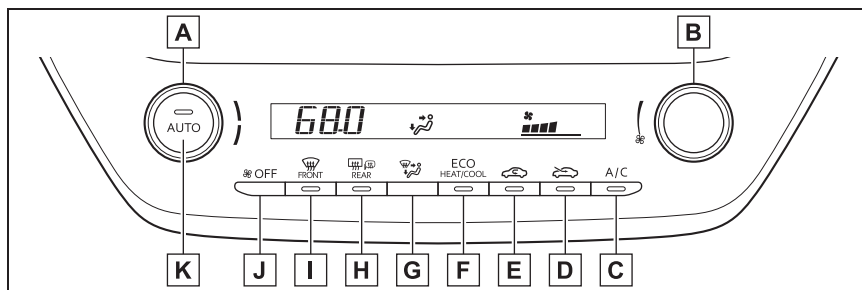
Autres équipements intérieurs 291

Système de climatisation automatique

Le système sélectionne automatiquement les sorties d'air et ajuste automatiquement la vitesse de ventilation en fonction de la température programmée.

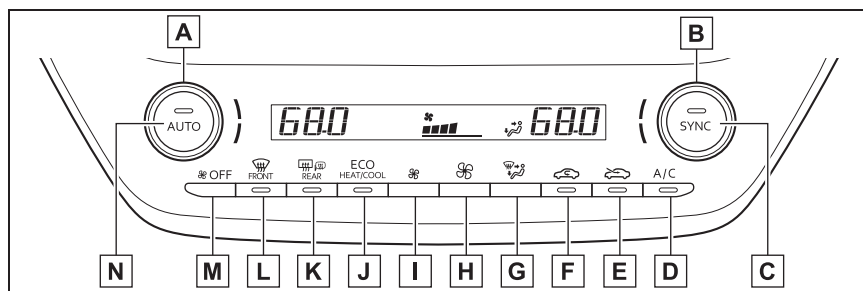
Commandes de climatisation

► Véhicules sans système de climatisation avec mode DUAL



- A** Commande de réglage de température
- B** Commande de réglage de vitesse de ventilation
- C** Commande "A/C"
- D** Commande de mode d'air extérieur
- E** Commande de mode de recyclage d'air
- F** Commande de mode de climatisation éco
- G** Commande de réglage de mode de flux d'air
- H** Commande de désembuage de lunette arrière et de désembuage des rétroviseurs extérieurs
- I** Commande de désembuage de pare-brise
- J** Commande de désactivation
- K** Commande de mode automatique

► Véhicules avec système de climatisation avec mode DUAL



- A** Commande de réglage de la température côté gauche
- B** Commande de réglage de la température côté droit
- C** Commande "SYNC"
- D** Commande "A/C"
- E** Commande de mode d'air extérieur
- F** Commande de mode de recyclage d'air
- G** Commande de réglage de mode de flux d'air
- H** Commande d'augmentation de la vitesse de ventilation
- I** Commande de diminution de la vitesse de ventilation
- J** Commande de mode de climatisation éco
- K** Commande de désembuage de lunette arrière et de désembuage des rétroviseurs extérieurs
- L** Commande de désembuage de pare-brise
- M** Commande de désactivation
- N** Commande de mode automatique

■ **Réglage de la température**

Pour régler la température, tournez la commande de réglage de température dans le sens des aiguilles d'une montre (chaud) ou dans le sens inverse (froid).

Si vous n'appuyez pas sur la commande "A/C", le système souffle de l'air à la température ambiante ou de l'air chaud.

Véhicules avec système de climati-

sation avec mode DUAL: Le système de climatisation passe du mode individuel au mode synchronisé et inversement à chaque appui sur la commande "SYNC".

Le système de climatisation passe du mode individuel au mode synchronisé et inversement à chaque appui sur la commande "SYNC".

Modes synchronisés (témoin allumé):

La commande de réglage de la température côté gauche peut être utilisée pour régler la température du côté conducteur et passager avant. À ce stade, actionnez la commande de réglage de la température côté droit pour passer en mode individuel.

Modes individuels (témoin éteint):

La température du côté du conducteur et du siège passager avant peut être réglée séparément.

■ Réglage de la vitesse de ventilation

- ▶ Véhicules sans système de climatisation avec mode DUAL

Pour régler la vitesse de ventilation, tournez la commande de réglage de vitesse de ventilation dans le sens des aiguilles d'une montre (pour augmenter) ou dans le sens inverse (pour diminuer).

Le fait d'appuyer sur la commande de désactivation arrête le ventilateur.

- ▶ Véhicules avec système de climatisation avec mode DUAL

Actionnez la commande d'augmentation de la vitesse de ventilation pour augmenter la vitesse de ventilation et la commande de diminution de la vitesse de ventilation pour diminuer la vitesse de ventilation.

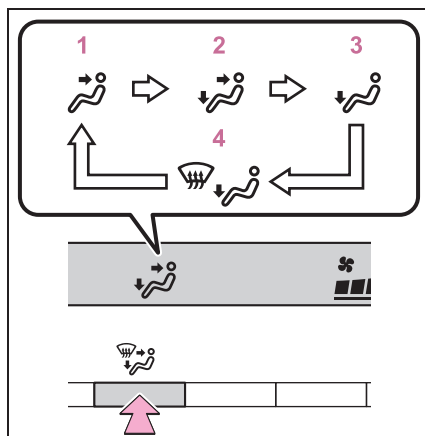
Le fait d'appuyer sur la commande de désactivation arrête le ventila-

teur.

■ Changez le mode de flux d'air

Appuyez sur la commande de réglage de mode de flux d'air.

Le mode de flux d'air change comme suit à chaque pression sur la commande.



- 1 Haut du corps
- 2 Haut du corps et pieds
- 3 Pieds
- 4 Pieds et le désembuage du pare-brise fonctionne

■ Commutation entre les modes d'air extérieur et de recyclage d'air

- Pour passer au mode de recyclage d'air, appuyez sur la commande de mode de recyclage d'air.

Le témoin s'allume sur la commande de mode de recyclage d'air.

- Pour passer au mode d'air extérieur, appuyez sur la commande de mode d'air exté-

rieur.

Le témoin s'allume sur la commande de mode d'air extérieur.

■ Réglez la fonction de refroidissement et de déshumidification

Appuyez sur la commande "A/C".

Lorsque la fonction est activée, le témoin s'allume sur la commande "A/C".

■ Désembuage du pare-brise

Les désembueurs sont utilisés pour désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

Appuyez sur la commande de désembuage de pare-brise.

Réglez la commande de mode d'air extérieur/de recyclage d'air sur le mode d'air extérieur si le mode de recyclage d'air est utilisé. (Cela peut basculer automatiquement.)

Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales, augmentez le débit d'air et la température.

Pour revenir au mode précédent, appuyez à nouveau sur la commande de désembuage de pare-brise lorsque le pare-brise est désembué.

Lorsque la commande de désembuage de pare-brise est activée, le témoin s'allume sur la commande de désembuage de pare-brise.

■ Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Les désembueurs sont utilisés

pour désembuer la lunette arrière et retirer les gouttes de pluie, la rosée et le givre des rétroviseurs extérieurs.

Appuyez sur la commande de désembuage de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs.

Les désembueurs s'arrêtent automatiquement après quelques instants.

Lorsque la commande de désembuage de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs est activée, le témoin s'allume sur la commande de désembuage de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs.

■ Mode de climatisation éco

La climatisation est contrôlée en donnant la priorité à une consommation de carburant basse, par exemple en réduisant la vitesse de ventilation, etc.

Appuyez sur la commande de mode de climatisation éco.

Lorsque le mode de climatisation économique est activé, le témoin s'allume sur la commande de mode de climatisation éco.

■ Lorsque la température extérieure est supérieure à 75°F (24°C) et que le système de climatisation est activé

- Afin de réduire la consommation d'énergie du système de climatisation, le système de climatisation peut passer automatiquement en mode de recyclage d'air. Ceci peut également réduire la consommation de carburant.
- Le mode de recyclage d'air est

sélectionné comme mode par défaut lorsque le contact du moteur est placé sur ON.

- Il est possible de passer au mode d'air extérieur à tout moment en appuyant sur la commande de mode d'air extérieur.

■ **Présence de buée sur les vitres**

- Les vitres se couvrent rapidement de buée lorsqu'il y a beaucoup d'humidité dans le véhicule. Activer "A/C" permet de déshumidifier l'air des aérateurs et de désembuer efficacement le pare-brise.
- Si vous désactivez "A/C", les vitres peuvent se couvrir plus facilement de buée.
- Les vitres ont tendance à se couvrir de buée lorsque le mode de recyclage d'air est utilisé.

■ **Lorsque vous roulez sur des routes poussiéreuses**

Fermez toutes les vitres. Si la poussière projetée par le véhicule entre toujours à l'intérieur de l'habitacle après avoir fermé les vitres, il est recommandé de commuter l'entrée d'air en mode air extérieur et de faire fonctionner la ventilation à n'importe quelle vitesse.

■ **Mode d'air extérieur/de recyclage d'air**

- Il est recommandé de passer temporairement en mode de recyclage d'air afin d'empêcher la pénétration d'air contaminé à l'intérieur du véhicule et de faciliter le rafraîchissement de l'habitacle lorsque la température extérieure est élevée.
- La sélection entre le mode d'air extérieur/de recyclage d'air peut se faire automatiquement, selon le réglage de la température ou la température intérieure.

■ **Utilisation du système de climatisation en mode de climatisation éco**

- En mode de climatisation éco, le

système de climatisation est contrôlé comme suit pour donner la priorité à l'économie de carburant:

- Le fonctionnement du chauffage et du compresseur est contrôlé de façon à restreindre la capacité de chauffage/refroidissement
- La vitesse de ventilation est limitée lorsque le mode automatique est sélectionné
- Pour améliorer les performances de la climatisation, effectuez les opérations suivantes:
- Désactivez le mode de climatisation économique (→P.277)
- Réglez la vitesse de ventilation

■ **Lorsque la température extérieure tombe aux environs de 32°F (0°C)**

La fonction de déshumidification risque de ne pas fonctionner même lorsque vous appuyez sur la commande "A/C".

■ **Odeurs provenant de la ventilation et de la climatisation**

- Pour faire entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation en mode d'air extérieur.
- Il est possible que diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule entrent dans le système de climatisation et s'y accumulent au cours de l'utilisation. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
- Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode d'air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
- La synchronisation du démarrage de la soufflerie peut être retardée quelques instants après que le système de climatisation ait été démarré en mode automatique.
- Pendant le stationnement, le système passe automatiquement en mode d'air extérieur pour favoriser

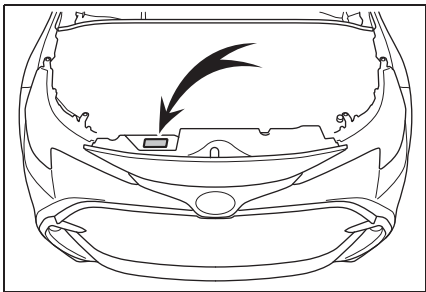
une meilleure circulation de l'air dans le véhicule, contribuant à réduire les odeurs qui se produisent au démarrage du véhicule.

■ **Filtre de climatisation**

→P.356

■ **Réfrigérant du système de climatisation**

- Une étiquette relative au réfrigérant du système de climatisation est apposée sur le compartiment moteur à l'endroit indiqué sur l'illustration suivante.



- La signification de chaque symbole figurant sur l'étiquette est la suivante:

	Précautions
	Système de climatisation
	Type de lubrifiant du système de climatisation
	Nécessite qu'un technicien agréé procède à un entretien du système de climatisation
	Réfrigérant inflammable

■ **Utilisation du système de commande vocale**

Le système de climatisation peut être actionné à l'aide des commandes vocales.

Pour de plus amples détails, reportez-vous au "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ **Personnalisation**

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.452)

AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée**

Par temps extrêmement humide, n'utilisez pas la commande de désembuage de pare-brise pendant le fonctionnement du mode de refroidissement d'air. La différence entre la température de l'air extérieur et celle du pare-brise peut provoquer l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise et obstruer votre champ de vision.

■ **Pendant le fonctionnement du désembuage des rétroviseurs extérieurs**

Ne touchez pas la surface des rétroviseurs extérieurs car ils peuvent devenir très chauds et vous risquez de vous brûler.

NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

Lorsque le moteur est arrêté, ne laissez pas le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

**NOTE**

■ **Lors de la réparation/du remplacement de pièces du système de climatisation**

Faites effectuer la réparation/le remplacement par votre concessionnaire Toyota.

Lorsqu'une pièce du système de climatisation, comme l'évaporateur, doit être remplacée, il est nécessaire de la remplacer par une pièce neuve.

Utilisation du mode automatique

- 1 Appuyez sur la commande de mode automatique.
- 2 Ajustez le réglage de la température.
- 3 Pour arrêter le fonctionnement, appuyez sur la commande de désactivation.

Si le réglage de la vitesse de ventilation ou des modes de flux de l'air sont utilisés, le témoin de mode automatique s'éteint. Cependant, le mode automatique pour les fonctions autres que celles utilisées est maintenu.

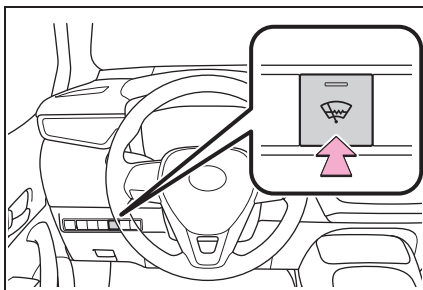
■ **Utilisation du mode automatique**

La vitesse de ventilation est automatiquement réglée en fonction du réglage de la température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, le ventilateur peut s'arrêter pendant un instant jusqu'à ce que l'air chaud ou froid soit prêt à circuler immédiatement après avoir appuyé sur la commande de mode

automatique.

Commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise (sur modèles équipés)



Évitez les accumulations de glace sur le pare-brise et les balais d'essuie-glaces.

Lorsque la commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise est activée, le témoin s'allume sur la commande de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise.

La fonction de dégivrage des essuie-glaces de pare-brise se désactive automatiquement après un certain temps.

**AVERTISSEMENT**

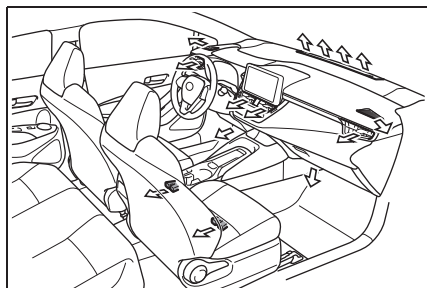
■ **Pour éviter des brûlures**

Ne touchez pas le verre à la base du pare-brise ou à côté des montants avant lorsque le dégivrage de l'essuie-glace de pare-brise est activé.

Disposition et fonctionnement des sorties d'air

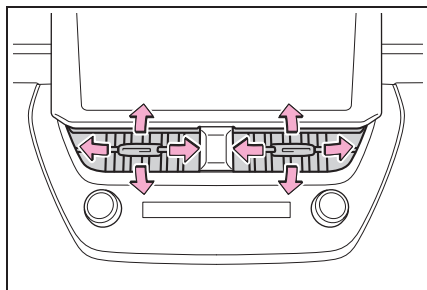
■ Emplacement des sorties d'air

Les sorties d'air et le volume d'air changent selon le mode de flux d'air sélectionné.



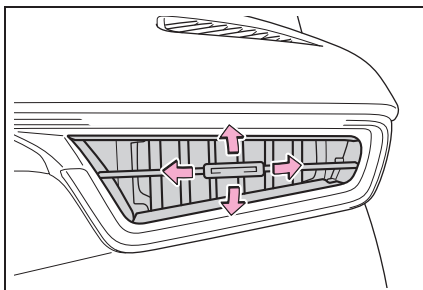
■ Réglage de l'orientation, de l'ouverture et de la fermeture des sorties d'air

► Centrale avant



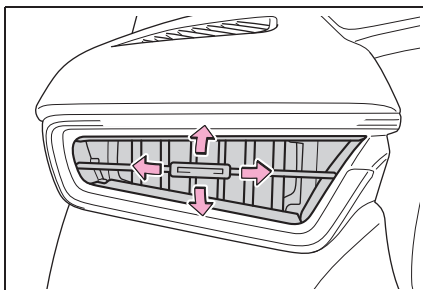
Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas

► Côté avant droit



Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas

► Côté avant gauche

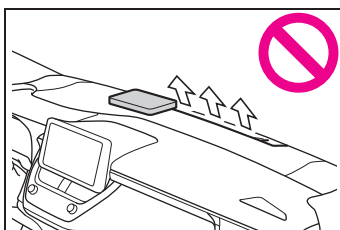


Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout dysfonctionnement du désembuage de pare-brise

Ne placez aucun objet sur le tableau de bord, car ceci risquerait de couvrir les sorties d'air. Dans le cas contraire, le débit d'air peut être bloqué, empêchant ainsi les désembueurs du pare-brise de désembuer.



Volant chauffant* /sièges chauffants*

* : Sur modèles équipés

● Volant chauffant

Chauffe la surface de préhension du volant

● Sièges chauffants

Chauffe le rembourrage de siège



AVERTISSEMENT

■ Pour éviter les brûlures mineures

Des précautions doivent être prises si une personne appartenant à l'une des catégories suivantes entre en contact avec le volant ou les sièges lorsque le chauffage est en marche:

- Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapés
- Personnes à la peau sensible
- Personnes très fatiguées
- Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments provoquant la somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)



NOTE

■ Pour éviter d'endommager les sièges chauffants

Ne posez pas d'objets lourds de forme irrégulière sur le siège et ne piquez pas d'objets pointus (aiguilles, clous, etc.) dans le siège.

■ Pour éviter la décharge de la batterie

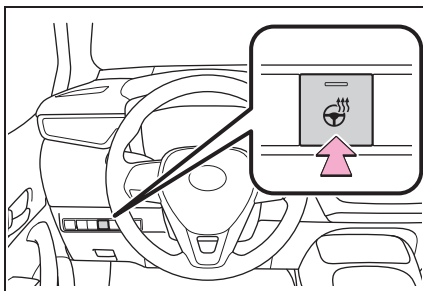
N'utilisez pas les fonctions lorsque le moteur est arrêté.

Instructions de fonctionnement

■ Volant chauffant

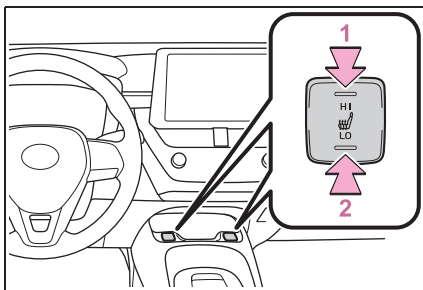
Active/désactive le volant chauffant

Lorsque le volant chauffant est activé, le témoin s'allume sur la commande de volant chauffant.



■ Sièges chauffants

Active/désactive les sièges chauffants



1 Haute température

2 Basse température

Lorsque le siège chauffant est activé, le témoin s'allume sur la commande de sièges chauffants.

Lorsque vous ne l'utilisez pas, placez la commande sur la position neutre. Le témoin s'éteint.

■ **Le volant chauffant et les sièges chauffants peuvent être utilisés lorsque**

Le contact du moteur est sur ON.



AVERTISSEMENT

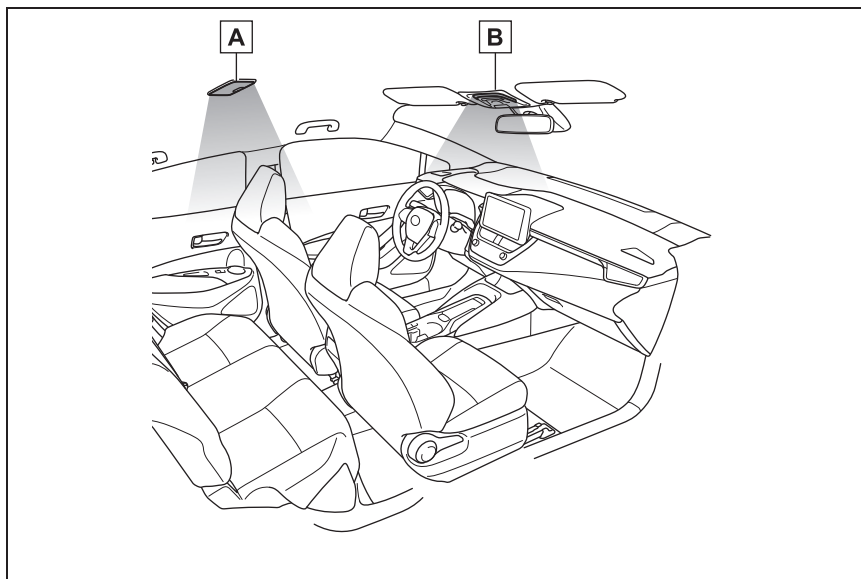
■ **Pour éviter toute surchauffe et les brûlures mineures**

Respectez les précautions suivantes lorsque vous utilisez les sièges chauffants.

- Ne couvrez pas le siège avec une couverture ou un coussin lorsque vous utilisez le siège chauffant.
- N'utilisez pas le siège chauffant plus longtemps que nécessaire.

Liste des éclairages intérieurs

Emplacement des éclairages intérieurs

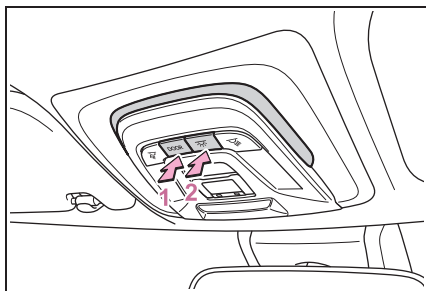


A Éclairage intérieur arrière (→P.284)

B Éclairages intérieurs/individuels avant (→P.284)

Utilisation des éclairages intérieurs

■ Avant



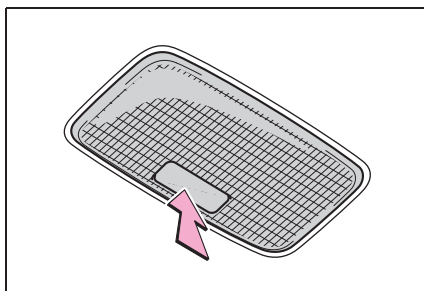
1 Active/Désactive la position des portes

Lorsqu'une porte est ouverte alors

que la position de porte est activée, les éclairages s'allument.

2 Allume/éteint les éclairages

■ Arrière



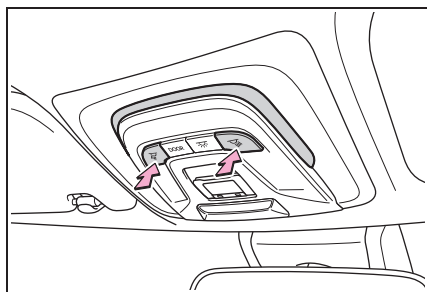
Allume/éteint les éclairages

Lorsque la position des portes

est activée pour les éclairages intérieurs avant, l'éclairage intérieure arrière s'allume lorsqu'une porte est ouverte et s'éteint lorsque toutes les portes sont fermées.

Lorsque l'éclairage intérieur arrière est activé en fonction de la position des portes pour les éclairages intérieurs avant, il ne s'éteint pas, même si vous appuyez sur la commande.

Utilisation des éclairages individuels



Allume/éteint les éclairages

■ Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes

Les éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction du mode du contact du moteur, de la présence de la clé électronique, du fait que les portes sont verrouillées/déverrouillées ou que les portes sont ouvertes/fermées.

■ Afin d'empêcher la batterie de se décharger

Si les éclairages intérieurs restent allumés lorsque le contact du moteur est mis sur arrêt, ils s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes.

■ Les éclairages intérieurs peuvent s'allumer automatiquement lorsque

En cas de déploiement (gonflage) de l'un des coussins gonflables SRS ou en cas de choc arrière violent, les éclairages intérieurs s'allument automatiquement.

Les éclairages intérieurs s'éteignent automatiquement après environ 20 minutes.

Les éclairages intérieurs peuvent être éteints manuellement. Toutefois, afin d'éviter d'autres collisions, il est recommandé de les laisser allumés jusqu'à ce que la sécurité soit garantie.

(Les éclairages intérieurs peuvent ne pas s'allumer automatiquement selon la force de l'impact et les conditions dans lesquelles la collision se produit.)

■ Personnalisation

Certaines fonctions peuvent être personnalisées. (→P.452)



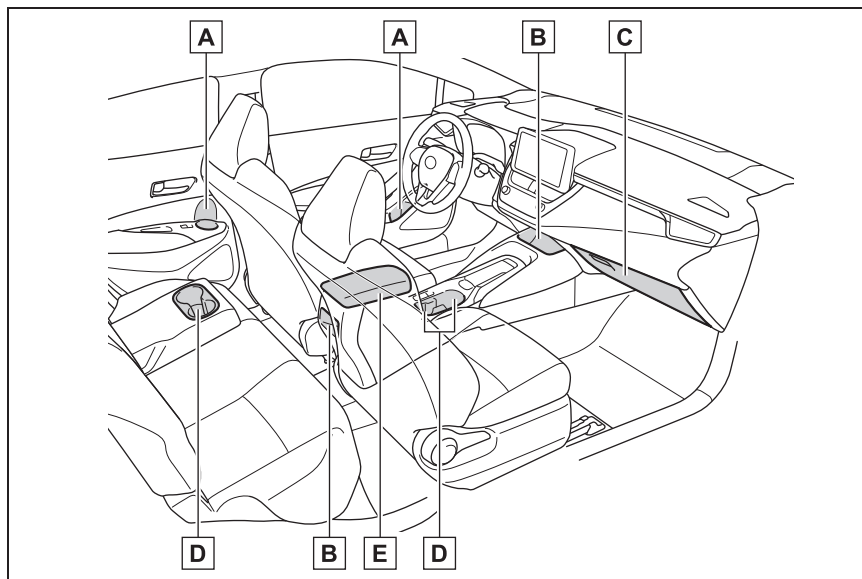
NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Ne laissez pas les éclairages allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Liste des rangements

Emplacement des rangements



- A** Porte-bouteilles (→P.287)
- B** Plateaux ouverts (sur modèles équipés) (→P.288)
- C** Boîte à gants (→P.287)
- D** Porte-gobelets (→P.287)
- E** Rangement de console (→P.288)



AVERTISSEMENT

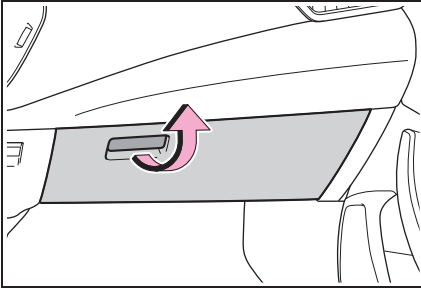
■ Objets à ne pas laisser dans les espaces de rangement

Ne laissez pas de lunettes, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, car en cas de fortes températures dans l'habitacle:

- Les lunettes risquent d'être déformées par la chaleur ou fissurées si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.

- Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'ils entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement, le briquet peut prendre feu ou l'aérosol laisser s'échapper du gaz, et provoquer un incendie.

Boîte à gants



Tirez le levier vers le haut pour ouvrir la boîte à gants.

■ Éclairage de la boîte à gants

La boîte à gants est éclairée lorsque les feux arrière sont allumés.

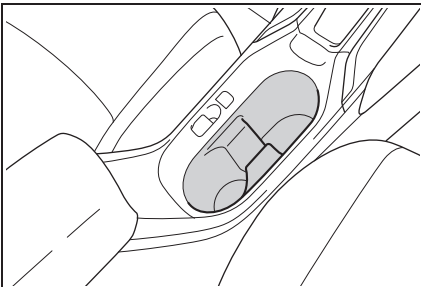
⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

Laissez la boîte à gants en position fermée. En cas de freinage brusque ou d'embarquée, un accident risque de se produire si la boîte à gants laissée ouverte ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

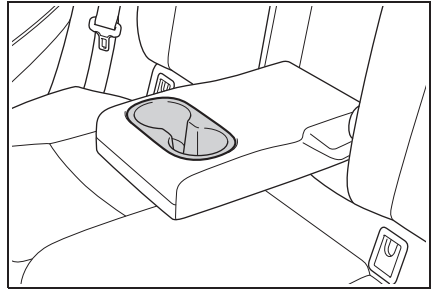
Porte-gobelets

► Avant



► Arrière

Abaissez l'accoudoir.



⚠ AVERTISSEMENT

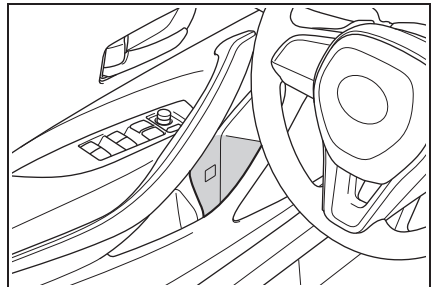
■ Objets inadaptés au porte-gobelets

Ne disposez rien d'autre dans les porte-gobelets que des gobelets ou des canettes.

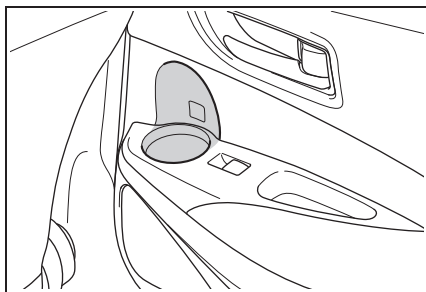
Ne rangez pas d'éléments inappropriés dans les porte-gobelets même si le couvercle est fermé. D'autres objets peuvent être éjectés des supports en cas de freinage brusque ou d'accident et provoquer des blessures. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

Porte-bouteilles

► Avant



► Arrière



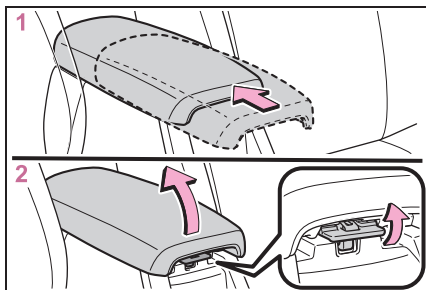
■ Porte-bouteilles

- Fermez le bouchon de la bouteille avant de la ranger.
- Il est possible que la bouteille n'entre pas dans le porte-bouteilles en fonction de sa taille ou de sa forme.

**AVERTISSEMENT**

■ Objets inadaptés aux porte-bouteilles

Ne disposez rien d'autre qu'une bouteille dans le porte-bouteilles. D'autres objets peuvent être éjectés des supports en cas de freinage brusque ou d'accident et provoquer des blessures.

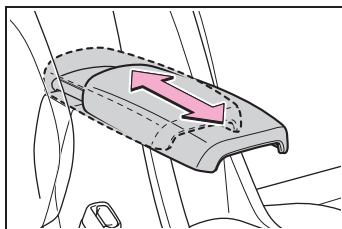
Rangement de console

- 1 Faites glisser le couvercle sur la position la plus en arrière. (véhicules équipés de la fonction de coulisse-

ment)

- 2 Relevez le couvercle tout en tirant le bouton vers le haut.

■ Fonction de coulissement (sur modèles équipés)



Le couvercle de rangement de console peut être coulissé vers l'avant ou l'arrière.

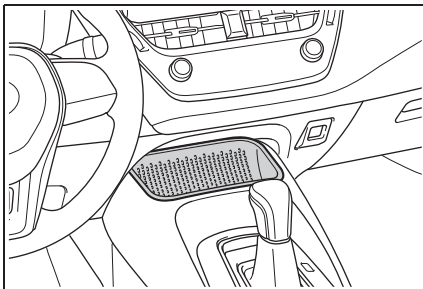
**AVERTISSEMENT**

■ Précautions pendant la conduite

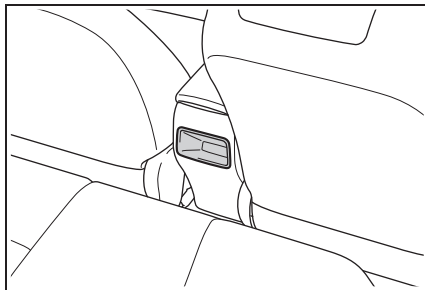
Laissez le rangement de console en position fermée. Des blessures peuvent en résulter en cas de freinage brusque ou d'accident.

Plateaux ouverts (sur modèles équipés)

► Avant



► Arrière



⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

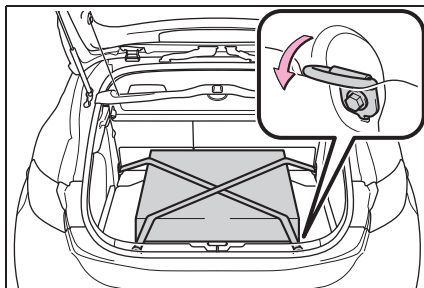
Respectez les précautions suivantes lorsque vous placez des objets dans le plateau ouvert. À défaut, les objets peuvent être éjectés du plateau en cas de freinage ou de changement de direction brusques. Dans un tel cas, les objets peuvent gêner l'actionnement des pédales ou distraire le conducteur, et causer un accident.

- Ne placez aucun objet dans le plateau, susceptible de se déplacer ou de sortir facilement.
- N'empilez pas des objets dans le plateau à une hauteur supérieure à son bord.
- Ne placez aucun objet dans le plateau, susceptible de dépasser du bord.

Équipements du compartiment à bagages

Crochets d'arrimage

Les crochets d'arrimage servent à maintenir en place les éléments non fixés.

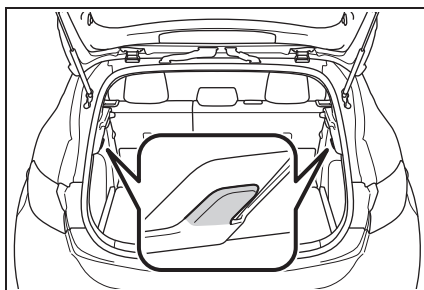


⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous n'utilisez pas les crochets d'arrimage

Pour éviter les blessures, replacez toujours les crochets dans leur position de rangement lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

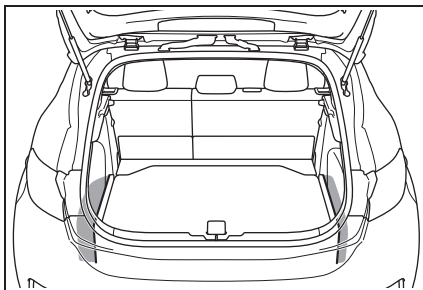
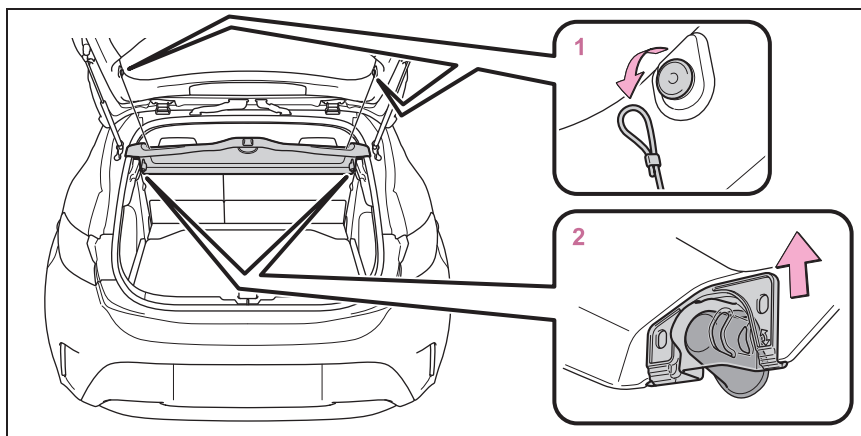
Crochets pour sacs à provisions



**AVERTISSEMENT**

■ Pour éviter d'endommager les crochets pour sacs à provisions

N'accrochez pas d'objet pesant plus de 4,4 lb. (2 kg) aux crochets pour sacs à provisions.

Plateau latéral (sur modèles équipés)**Retrait du cache-bagages**

- 1 Décrochez les cordons.
- 2 Retirez le cache des points d'ancrage.

Autres équipements intérieurs

Port de charge USB

Le port de charge USB est utilisé pour fournir 3,0 A d'électricité à 5 V aux dispositifs externes.

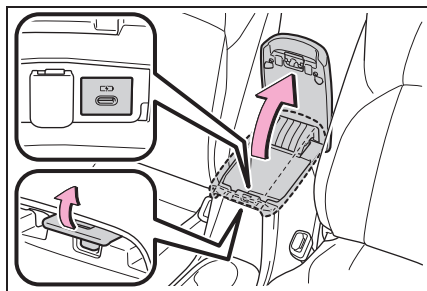
Le port de charge USB est destiné à la charge uniquement. Ils ne sont pas conçus pour le transfert de données ou à d'autres fins.

En fonction du dispositif externe, il risque de ne pas se charger correctement. Reportez-vous au manuel fourni avec le dispositif avant d'utiliser un port de charge USB.

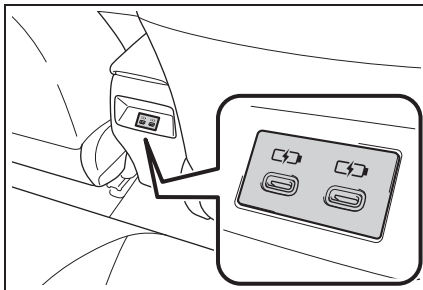
■ Utilisation du port de charge USB

► Avant

Ouvrez le couvercle du rangement de console.



► Arrière (sur modèles équipés)



■ Le port de charge USB peut être utilisé lorsque

Le contact du moteur est sur ACC ou ON.

■ Situations dans lesquelles le port de charge USB risque de ne pas fonctionner correctement

- Si un dispositif consommant plus de 3,0 A à 5 V est branché
- Si un dispositif conçu pour communiquer avec un ordinateur, tel qu'un dispositif de stockage USB, est branché
- Si le dispositif externe branché est désactivé (en fonction du dispositif)
- Si la température à l'intérieur du véhicule est élevée, par exemple après le stationnement du véhicule au soleil

■ Au sujet du dispositif externe branché

En fonction du dispositif externe branché, la charge peut être interrompue occasionnellement puis reprendre. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.



NOTE

■ Pour ne pas endommager le port de charge USB

- N'introduisez pas de corps étrangers dans le port.

**NOTE**

- Ne renversez pas d'eau ou d'autres liquides sur le port.
- N'appliquez pas de force excessive sur le port de charge USB et veillez à ce qu'ils ne subissent aucun impact.
- Ne démontez pas et ne modifiez pas le port de charge USB.

■ **Pour éviter d'endommager les dispositifs externes**

- Ne laissez pas les dispositifs externes dans le véhicule. La température à l'intérieur du véhicule pouvant être élevée, le dispositif externe risque d'être endommagé.
- N'appuyez pas et n'appliquez aucune force inutile sur le dispositif externe ou le câble du dispositif externe pendant qu'il est branché.

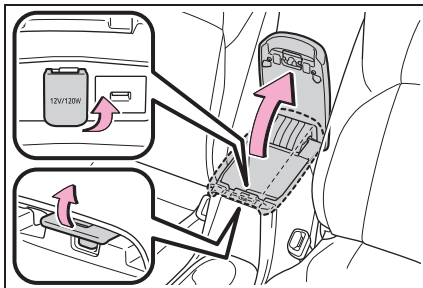
■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

N'utilisez pas le port de charge USB pendant une période prolongée avec le moteur arrêté.

Prises d'alimentation

La prise d'alimentation peut être utilisée pour les accessoires fonctionnant en 12 V et consommant moins de 10 A.

Ouvrez le couvercle du rangement de console et ouvrez le couvercle.



■ **La prise d'alimentation peut être utilisée lorsque**

Le contact du moteur est sur ACC ou ON.

■ **Lorsque vous placez le contact du moteur sur arrêt**

Débranchez les appareils électriques disposant d'une fonction de charge, comme des batteries externes.

Si de tels dispositifs sont laissés branchés, le contact du moteur risque de ne pas être placé sur arrêt correctement.

**NOTE**

■ **Pour éviter que le fusible ne grille**

N'utilisez aucun accessoire ayant besoin de plus de 12 V sous 10 A.

■ **Pour éviter d'endommager la prise d'alimentation**

Fermez le couvercle de prise d'alimentation lorsque la prise d'alimentation n'est pas utilisée. Des corps étrangers ou des liquides pénétrant dans la prise d'alimentation peuvent provoquer un court-circuit.

■ **Afin d'empêcher la batterie de se décharger**

N'utilisez pas la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Chargeur sans fil (sur modèles équipés)

Il est possible de charger un dispositif portable, tel qu'un smartphone ou une batterie mobile, en le posant sur la zone de charge, à condition que le dispositif soit compatible avec la norme de chargement sans fil Qi créée par le Wireless Power Consortium.

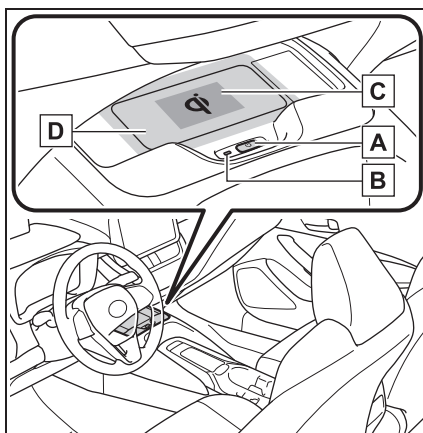
Le chargeur sans fil ne peut pas être utilisé avec un dispositif portable plus grand que la zone de charge. En outre, en fonction du dispositif portable, le chargeur sans fil risque de ne pas fonctionner correctement. Reportez-vous au manuel d'utilisation du dispositif portable.

■ Le symbole “Qi”

Le symbole “Qi” est une marque de Wireless Power Consortium.



■ Nom de toutes les pièces



- A** Commande d'alimentation électrique
- B** Témoin indicateur de fonctionnement
- C** Zone de charge
- D** Base de charge

■ Utilisation du chargeur sans fil

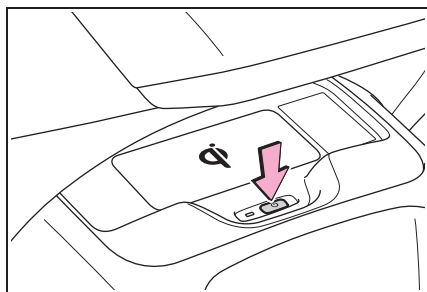
- 1** Appuyez sur la commande d'alimentation électrique du chargeur sans fil.

Une nouvelle pression sur la commande désactive le chargeur sans fil.

Lorsqu'il est activé, le témoin indicateur de fonctionnement (vert) s'allume.

Lorsque le contact du moteur est placé sur arrêt, l'état activé/désactivé du chargeur sans fil est mémo-

risé.



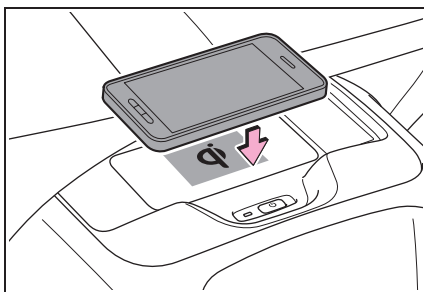
- 2** Posez un dispositif portable sur la zone de charge, sa surface de charge étant orientée vers le bas.

Selon le dispositif portable, sa bobine de charge peut ne pas être au centre du dispositif. Dans ce cas, placez le dispositif portable de sorte que sa bobine de charge soit centrée dans la zone de charge. Pendant la charge, le témoin indicateur de fonctionnement (orange) est allumé.

Si la charge ne s'effectue pas, le témoin indicateur de fonctionnement clignote lentement en alternant entre vert et orange, tandis que vous pouvez entendre un bruit répété de fonctionnement de la bobine. Essayez de placer le dispositif portable aussi près que possible du centre de la zone de charge.

Lorsque la charge est terminée, le témoin indicateur de fonctionne-

ment (vert) s'allume.



■ Fonction de recharge

- Si un certain laps de temps s'est écoulé depuis la fin de la charge et que le dispositif portable n'a pas été bougé, le chargeur sans fil recommence à charger.
- Si un dispositif portable est déplacé de manière significative dans la zone de charge, la bobine de charge peut se déconnecter et la charge peut être temporairement arrêtée. Cependant, si une bobine de charge est détectée dans la zone de charge, la bobine de charge à l'intérieur du chargeur sans fil se déplace près de l'autre bobine et la charge reprend.

■ État du témoin indicateur de fonctionnement

Témoin indicateur de fonctionnement	État
Arrêt	Le chargeur sans fil est désactivé
Vert (allumé)	Veille (charge possible)
	Charge terminée *

Témoin indicateur de fonctionnement	État
Orange (allumé)	Un dispositif portable a été placé sur la zone de charge (identification du dispositif portable)
	Charge en cours

* : En fonction du dispositif portable, le témoin indicateur de fonctionnement peut rester allumé (orange) une fois la charge terminée.

● Lorsque le témoin indicateur de fonctionnement clignote

Si une erreur est détectée, le témoin indicateur de fonctionnement clignote (orange). Prenez les mesures appropriées en fonction du tableau ci-dessous.

Témoin indicateur de fonctionnement	Cause présumée	Mesure
Clignote (orange) en continu par intervalles d'une seconde	Échec de communication entre le véhicule et le chargeur.	Si le moteur est en marche, arrêtez-le puis redémarrez-le. Si le contact du moteur est sur ACC, démarrez le moteur.
Clignote (orange) 3 fois de manière répétée	Présence d'un corps étranger entre le dispositif portable et la zone de charge.	Retirez le corps étranger.
	Le dispositif portable n'est pas placé correctement sur la zone de charge.	Si le dispositif portable est protégé par une coque ou une housse, retirez-la.
Clignote (orange) 4 fois de manière répétée	La température du chargeur sans fil est excessivement élevée.	Arrêtez la charge, retirez le dispositif portable de la base de charge, attendez que la température baisse, puis recommencez la recharge.

■ Le chargeur sans fil peut être actionné lorsque

Le contact du moteur est sur ACC

ou ON.

■ Dispositifs portables pouvant être chargés

- Les dispositifs portables

conformes à la norme de chargement sans fil Qi peuvent être chargés au moyen du chargeur sans fil. Cependant, la compatibilité avec tous les dispositifs conformes à la norme de chargement sans fil Qi n'est pas garantie.

- Le chargeur sans fil est conçu pour alimenter en électricité à faible tension (5 W ou moins) les téléphones mobiles, smartphones et autres dispositifs portables.

■ **Lorsqu'une housse ou un accessoire est fixé sur le dispositif portable**

Ne chargez pas un dispositif portable si une housse ou un accessoire non conforme Qi y est attaché. En fonction du type de housse (y compris certaines pièces d'origine du fabricant) et/ou d'accessoire utilisé, il peut ne pas être possible de charger le dispositif portable. Si le dispositif portable est posé sur la zone de charge et ne se charge pas, retirez la housse et/ou les accessoires.

■ **En cas d'interférence audible sur les diffusions radio AM lors de la charge**

Désactivez le chargeur sans fil et vérifiez si le bruit est réduit. Si le bruit est réduit, maintenez la commande d'alimentation électrique du chargeur sans fil appuyée pendant 2 secondes. La fréquence du chargeur sans fil est modifiée et il est possible que le bruit soit réduit. Lorsque la fréquence est modifiée, le témoin indicateur de fonctionnement clignote (orange) 2 fois.

■ **Précautions de charge**

- Si la clé électronique ne peut être détectée dans l'habitacle, la charge ne peut pas être effectuée. Lorsqu'une porte est ouverte ou fermée, il est possible que la charge soit provisoirement interrompue.
- Lors de la charge, le chargeur

sans fil et le dispositif portable deviennent chauds. Ceci n'est pas un dysfonctionnement. Si un dispositif portable devient chaud lors de la charge et que la charge est interrompue par la fonction de protection du dispositif portable, attendez que le dispositif portable refroidisse, puis chargez-le à nouveau.

■ **Bruit généré lors du fonctionnement**

Lorsque la commande d'alimentation électrique est activée ou lorsqu'un dispositif portable est en cours d'identification, des bruits de fonctionnement peuvent être audibles. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.

■ **Nettoyage du chargeur sans fil**

→P.308



AVERTISSEMENT

■ **Précautions pendant la conduite**

Lors de la charge d'un dispositif portable, pour des raisons de sécurité, le conducteur ne doit pas actionner la partie principale du dispositif portable pendant qu'il conduit.

■ **Précautions pendant un déplacement**

Ne chargez pas de dispositifs portables légers, tels que des casques audio sans fil, en conduisant. Ces appareils sont très légers et peuvent s'envoler de la base de charge, ce qui peut causer un accident.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions relatives aux interférences avec des dispositifs électroniques**

Les personnes portant des stimulateurs cardiaques implantables ou des stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables doivent consulter leur médecin concernant l'utilisation d'un chargeur sans fil.

■ Pour éviter tout dysfonctionnement ou brûlure

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, une panne ou des dommages au niveau de l'équipement, un incendie, des brûlures causées par la chaleur excessive, voire un choc électrique peuvent se produire.

- N'insérez aucun objet métallique entre la zone de charge et le dispositif portable lors de la charge
- Ne fixez aucun objet métallique ou un autocollant en aluminium sur la zone de charge
- Ne collez pas d'autocollant en aluminium ou d'autre objet métallique sur la face du dispositif portable (ou sa housse ou sa coque) en contact avec la zone de charge
- N'utilisez pas la zone de charge comme espace de rangement
- Ne lui faites pas subir de choc violent
- Ne la démontez pas et ne la modifiez pas
- Ne chargez pas d'appareils autres que les dispositifs portables spécifiés

- Maintenez les objets magnétiques à l'écart

- Ne procédez pas à la charge d'appareils si la zone de charge est poussiéreuse

- Ne couvrez pas avec un chiffon ou un matériau similaire

**NOTE****■ Situations dans lesquelles la fonction peut ne pas fonctionner normalement**

Les appareils peuvent ne pas se charger normalement dans les situations suivantes.

- L'objectif de la caméra dépasse de 0,12 in (3 mm) ou plus de la surface du dispositif portable
- La clé électronique ne se trouve pas dans le véhicule
- Le dispositif portable est complètement chargé
- Le dispositif portable est chargé via une connexion câblée
- Il y a un corps étranger entre la zone de charge et le dispositif portable
- La recharge a fait monter la température du dispositif portable
- La température à proximité de la base de charge est supérieure ou égale à 95°F (35°C), par exemple en cas de chaleur extrême
- Le dispositif portable est positionné avec sa surface de charge orientée vers le haut
- Le dispositif portable est placé dans une zone qui n'est pas alignée avec la zone de charge



NOTE

- Le dispositif portable est plus large que la base de charge
- Un dispositif portable pliable est placé à l'extérieur de la zone de charge
- Le véhicule se trouve dans une zone où sont émis de fortes ondes électriques ou du bruit, par exemple près d'une tour de télévision, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radiodiffusion, d'un grand écran, d'un aéroport, etc.
- L'un des objets suivants, d'une épaisseur de 0,08 in (2 mm) ou plus, se trouve entre le côté charge du dispositif portable et la zone de charge
 - Coques ou housses épaisses
 - Un étui ou un couvercle fixé avec une surface inégale ou inclinée, de sorte que le côté charge n'est pas plat
 - Décorations épaisses
 - Accessoires, tels que bagues, sangles, etc.
- Lorsque le dispositif portable est en contact avec, ou est recouvert par l'un quelconque des objets métalliques suivants
 - Une carte recouverte de métal, comme du papier d'aluminium etc.
 - Un paquet de cigarettes comportant une feuille d'aluminium
 - Un portefeuille ou un sac en métal
 - Pièces de monnaie
 - Un sachet chauffant

- CD, DVD ou autres supports multimédia
- Un accessoire en métal
- Une coque ou une housse en métal
- Un étui contenant un aimant sur la zone de charge du dispositif portable.
- Des télécommandes du verrouillage centralisé de type ondes électriques sont utilisées à proximité
- 2 ou plusieurs dispositifs portables sont placés en même temps sur la base de charge

Si la charge est anormale ou si le témoin de fonctionnement continue de clignoter pour toute autre raison, il peut s'agir d'un dysfonctionnement du chargeur sans fil. Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Pour prévenir tout dysfonctionnement et altération de données**

- Lors de la recharge, le fait d'approcher une carte de crédit, une carte magnétique ou un support de stockage magnétique de la zone de recharge peut effacer les données stockées en raison de l'influence magnétique. De même, n'approchez pas une montre-bracelet ou un autre instrument de précision de la zone de charge, car cela pourrait entraîner son dysfonctionnement.



NOTE

● Ne chargez pas avec une carte à puce sans contact, telle qu'une carte à puce de transports publics, insérée entre le côté charge d'un dispositif portable et la zone de charge. La puce électronique de la carte peut devenir extrêmement chaude et endommager le dispositif portable ou la carte à puce. Veuillez tout particulièrement à ne pas charger un dispositif portable placé dans une coque ou une housse sur laquelle se trouve une carte à puce sans contact.

● Ne laissez pas les dispositifs portables dans le véhicule. L'intérieur du véhicule peut devenir brûlant en cas de chaleur extrême, ce qui peut provoquer un dysfonctionnement.

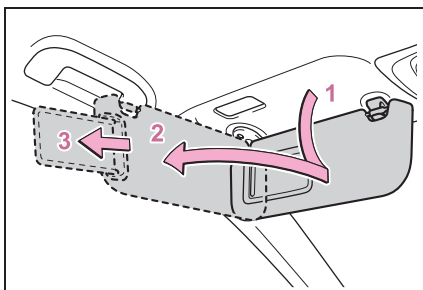
■ **Lorsque le système d'exploitation du smartphone a été mis à jour**

Lorsque la version du système d'exploitation d'un smartphone a été mise à jour, les spécifications de charge peuvent avoir fortement changé. Pour plus de détails, consultez les informations sur le site Web du fabricant.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

N'utilisez pas le chargeur sans fil pendant une période prolongée avec le moteur arrêté.

Pare-soleil

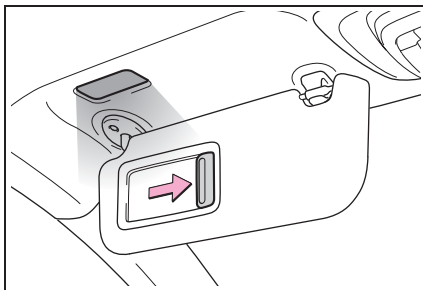


- 1 Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.
- 2 Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez-le et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.
- 3 Pour utiliser l'extension latérale, placez le pare-soleil en position latérale, puis faites-le coulisser vers l'arrière.

Miroirs de courtoisie

Faites coulisser le cache pour ouvrir.

L'éclairage de courtoisie s'allume.



■ Pour éviter la décharge de la batterie

Si les éclairages de courtoisie restent allumés lorsque le contact du moteur est sur arrêt, l'éclairage s'éteint automatiquement au bout de 20 minutes.



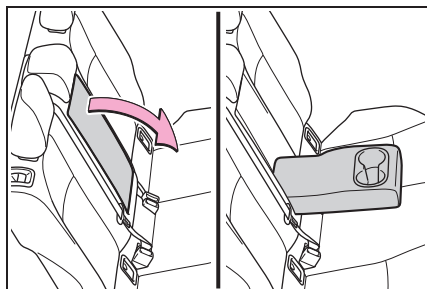
NOTE

■ Afin d'empêcher la batterie de se décharger

Ne laissez pas les éclairages de courtoisie allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Accoudoir

Pour utiliser l'accoudoir, rabattez-le vers le bas.



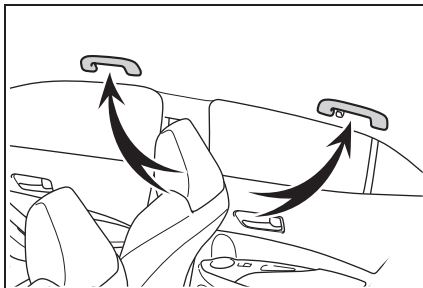
NOTE

■ Pour éviter d'endommager l'accoudoir

N'appliquez pas une charge trop importante sur l'accoudoir.

Poignées de maintien

Vous pouvez utiliser la poignée de maintien installée au plafond pour soutenir votre corps lorsque vous êtes assis sur le siège.



AVERTISSEMENT

■ Poignée de maintien

N'utilisez pas la poignée de maintien pour entrer ou sortir du véhicule, ou pour vous soulever de votre siège.



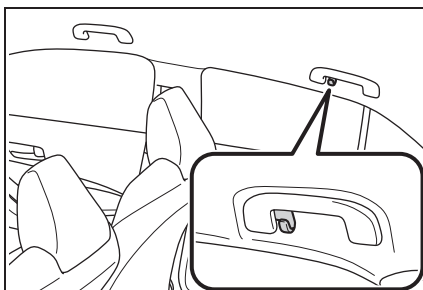
NOTE

■ Pour éviter d'endommager la poignée d'assistance

N'accrochez aucun objet lourd et ne placez aucune charge lourde sur la poignée de maintien.

Crochets à vêtements

Les crochets à vêtements sont fournis avec les poignées de maintien arrière.



**AVERTISSEMENT****■ Objets à ne pas suspendre au crochet à vêtements**

Ne suspendez au crochet à vêtements aucun cintre ni objet dur ou tranchant. En cas de déploiement des coussins gonflables rideaux SRS, ces objets peuvent se transformer en projectiles pouvant blesser grièvement, voire mortellement, un passager.

6-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de
l'extérieur du véhicule
..... **304**

Nettoyage et protection de
l'intérieur du véhicule
..... **307**

6-2. Entretien

Prescriptions d'entretien
..... **311**

Entretien général..... **313**

Programmes d'entretien et
de contrôle antipollution
(I/M)..... **316**

6-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant
l'entretien à faire soi-même
..... **317**

Capot **320**

Positionnement du cric
..... **321**

Compartiment moteur . **322**

Pneus **331**

Pression de gonflage des
pneus **352**

Roues..... **354**

Filtre de climatisation .. **356**

Pile de la clé électronique
..... **358**

Vérification et remplace-
ment des fusibles **360**

Ampoules **363**

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Effectuez un nettoyage approprié de chaque composant et de son matériau.

Instructions de nettoyage

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roues et le soubassement du véhicule pour éliminer les accumulations de saleté et de poussière.
- Lavez la carrosserie du véhicule avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampoing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essayez toute l'eau.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection étanche commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

Si les gouttes d'eau ne perlent pas sur une surface propre, appliquez un produit lustrant lorsque la carrosserie du véhicule est froide.

■ Stations de lavage automatique

- Rabattez les rétroviseurs avant de laver le véhicule. Commencez par laver l'avant du véhicule. Veillez à déployer les rétroviseurs avant de prendre le volant.
- Les brosses utilisées dans des stations de lavage automatique peuvent rayer la surface du véhicule, des pièces (roues, etc.) et endommager la peinture.
- Dans certaines stations de lavage automatique, il peut arriver que le becquet arrière gêne le bon fonctionnement de la machine. Ceci peut empêcher que le véhicule ne soit lavé correctement ou causer des dommages au becquet arrière.

■ Stations de lavage haute pression

N'approchez pas l'embout de la buse à proximité des espaces autour des portes et ou du périmètre des vitres, ni ne vaporisez ces surfaces de manière continue car de l'eau risque d'entrer dans l'habitacle.

■ Lors de l'utilisation d'une station de lavage

Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, la porte peut se verrouiller et se déverrouiller à plusieurs reprises. Dans ce cas, procédez comme suit pour laver le véhicule:

- Placez la clé à une distance de 6 ft. (2 m) ou plus du véhicule lorsque le véhicule est en cours de lavage. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
- Réglez la clé électronique sur le mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage mains libres. (→P.119)

■ Roues et enjoliveurs de roue

- Dégraissez immédiatement avec

un détergent neutre.

- Rincez le détergent avec de l'eau immédiatement après utilisation.
- Pour protéger la peinture de tout dommage, veillez à respecter les précautions suivantes.
- N'utilisez pas de détergent acide, alcalin ou abrasif
- N'utilisez pas de brosses dures
- N'utilisez pas de détergent sur les roues lorsqu'elles sont chaudes, par exemple après avoir conduit ou stationné par temps chaud

■ Plaquettes et étriers de frein

De la rouille peut se former si le véhicule est stationné avec des plaquettes de frein ou des rotors à disque mouillés, qui restent collés. Avant de stationner le véhicule après l'avoir lavé, conduisez lentement et actionnez les freins plusieurs fois pour sécher les pièces.

■ Pare-chocs

Ne frottez pas avec des produits de nettoyage abrasifs.

■ Parties plaquées

Si les saletés ne peuvent pas être retirées, nettoyez les pièces comme suit:

- Utilisez un chiffon doux et humidifié avec une solution à 5% environ de détergent neutre et d'eau pour nettoyer les saletés.
- Essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité.
- Pour retirer les dépôts d'huile, utilisez des lingettes humides à base d'alcool ou un produit similaire.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous lavez le véhicule

Ne projetez pas d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. Cela peut causer un incendie au niveau des équipements électriques, etc.

■ Précautions relatives au tuyau d'échappement

Les gaz d'échappement rendent le tuyau d'échappement très chaud.

Lors du lavage du véhicule, veillez à ne pas toucher le tuyau d'échappement tant qu'il n'est pas suffisamment froid, sous peine de vous brûler.

■ Précautions relatives aux pare-chocs avant et arrière

Si la peinture du pare-chocs avant et arrière est écaillée ou rayée, les systèmes suivants risquent de ne plus fonctionner correctement. Si cela se produit, consultez votre concessionnaire Toyota.

- BSM (sur modèles équipés)
- RCTA (sur modèles équipés)
- SEA (Sur modèles équipés)



NOTE

■ Pour éviter la détérioration de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres composants (jantes en aluminium, etc.)

- Lavez le véhicule immédiatement dans les cas suivants:
 - Après avoir roulé en bord de mer
 - Après avoir roulé sur des routes salées

**NOTE**

- En présence de goudron ou de résine sur la peinture
- En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
- Après avoir roulé dans une zone polluée par la présence de suies, de fumées grasses, de poussières de charbon et de minerais, ou de substances chimiques
- Lorsque le véhicule est très poussiéreux ou boueux
- Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence
- Si la peinture est écaillée ou rayée, faites-la réparer immédiatement.
- Pour éviter que les roues ne se corrodent, nettoyez-les soigneusement et rangez-les à l'abri de l'humidité lorsque vous les stockez.

■ Nettoyage des éclairages extérieurs

- Lavez soigneusement. N'utilisez pas de substances organiques et ne frottez pas avec une brosse dure. Cela peut endommager la surface des éclairages.
- Ne lustrez pas la surface des feux. Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

■ Lors de l'utilisation d'une station de lavage haute pression

- Lorsque vous lavez le véhicule, ne pulvérisez pas l'eau sur la caméra ou sa zone environnante directement avec un nettoyeur haute pression. Le choc causé par l'eau sous haute pression peut entraîner un fonctionnement anormal du dispositif.
- Ne vaporisez pas d'eau directement sur le radar qui est installé derrière l'emblème. Sinon, cela pourrait endommager l'appareil.
- N'approchez pas l'embout de la buse des soufflets (cache fabriqué en caoutchouc ou en résine), des connecteurs ou des pièces suivantes. Les pièces peuvent être endommagées si elles entrent en contact avec de l'eau sous haute pression.
- Pièces liées à la traction
- Pièces de direction
- Pièces de suspension
- Pièces de freinage
- Maintenez la buse de nettoyage à au moins 11,9 in. (30 cm) de la carrosserie du véhicule. Autrement, les sections en résine, comme les moulures et les pare-chocs, peuvent se déformer et être endommagées. Ne maintenez pas non plus la buse de manière continue au même endroit.
- Ne vaporisez pas la partie inférieure du pare-brise de manière continue. Si de l'eau pénètre dans l'admission du système de climatisation située à proximité de la partie inférieure du pare-brise, le système de climatisation risque de ne pas fonctionner correctement.

**NOTE**

- Ne lavez pas le dessous du véhicule au moyen d'une station de lavage haute pression.

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Effectuez un nettoyage approprié de chaque composant et de son matériau.

Protection de l'intérieur du véhicule

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon humidifié avec de l'eau tiède.
- Si la saleté ne peut pas être retirée, enlevez-la avec un chiffon doux humidifié avec un détergent neutre dilué à environ 1%.
Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent et d'eau.

■ Shampouinage des moquettes

Il existe dans le commerce de nombreuses mousses nettoyantes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. N'utilisez pas d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez-les sécher. D'excellents résultats sont obtenus en maintenant la moquette aussi sèche que possible.

■ Traitement des ceintures de sécurité

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humidifiés avec de l'eau savonneuse tiède. Vérifiez réguliè-

rement que les ceintures ne sont pas usées, effilochées ou entaillées excessivement.



AVERTISSEMENT

■ Présence d'eau à l'intérieur du véhicule

- N'égouttez et ne renversez pas de liquide dans le véhicule. Cela peut causer un dysfonctionnement ou un incendie au niveau des équipements électriques, etc.

- Ne mouillez aucun composant du système SRS ou faisceau électrique de l'habitacle. (→P.37)

Une anomalie électrique peut entraîner le déploiement ou un dysfonctionnement des coussins gonflables, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Véhicules avec chargeur sans fil:
Ne mouillez pas le chargeur sans fil (→P.293). À défaut, le chargeur peut devenir chaud et causer des brûlures ou causer un choc électrique pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ Nettoyage de l'habitacle (en particulier du tableau de bord)

N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risque de se réfléchir dans le pare-brise et d'obscurcir le champ de vision du conducteur, ce qui peut provoquer un accident pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.



NOTE

■ Produits de nettoyage

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'endommager, n'utilisez aucun des types de détergents suivants:
 - Parties hors sellerie: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
 - Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
- N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Les surfaces peintes du tableau de bord ou de toute autre partie de l'habitacle peuvent être endommagées.

■ Protection des cuirs

Respectez les précautions suivantes pour éviter tout dommage et détérioration au niveau des cuirs:

- Retirez immédiatement toute poussière et saleté sur les cuirs.
- N'exposez pas le véhicule à la lumière directe du soleil pendant une période prolongée. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet en vinyle, en matière plastique, ou comportant de la cire, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

**NOTE****■ Eau sur le plancher**

Ne lavez pas le plancher du véhicule à l'eau.

Les systèmes du véhicule, tels que le système audio, risquent de subir des dommages en cas de contact avec l'eau des équipements électriques, tels que le système audio, situés sur ou sous le plancher du véhicule. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

■ Lors du nettoyage de la face intérieure du pare-brise

Ne laissez pas du produit de nettoyage pour vitres entrer en contact avec l'objectif. De plus, ne touchez pas la lentille. (→P.190)

■ Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière

● N'utilisez aucun produit de nettoyage pour vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine d'abîmer l'antenne ou les résistances chauffantes du désembuage de la lunette arrière. Utilisez un chiffon humidifié avec de l'eau tiède pour essuyer doucement la vitre. Nettoyez la vitre en passant le chiffon parallèlement aux résistances chauffantes ou à l'antenne.

● Prenez garde de ne pas rayer ou endommager les résistances chauffantes ou l'antenne.

Nettoyage des zones d'ornement métalliques avec finition satinée

- Retirez la saleté à l'aide d'un chiffon doux ou d'une peau de chamois synthétique humidifiés avec de l'eau.

- Essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité.

■ Nettoyage des zones d'ornement métalliques avec finition satinée

Les surfaces métalliques utilisent une couche de métal véritable pour la surface. Il est nécessaire de les nettoyer régulièrement. Si des surfaces restent sales pendant des périodes prolongées, elles peuvent être difficiles à nettoyer.

Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- Nettoyez tout excès de saleté et de poussière à l'aide d'un chiffon doux humidifié avec un détergent dilué.

Utilisez une solution aqueuse neutre de détergent spécial laïnges diluée à 5% environ.

- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent.
- Essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit à l'ombre et bien aéré.

■ Entretien des habillages en cuir

Toyota recommande de nettoyer l'habitacle du véhicule au moins

deux fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- Enlevez-la avec un chiffon doux humidifié avec un détergent neutre dilué à environ 1%.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent et d'eau.

Prescriptions d'entretien

Pour garantir une conduite économique en toute sécurité, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule d'effectuer des contrôles réguliers. Toyota vous recommande l'entretien suivant.

■ Réparations et remplacement

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous utilisez des pièces qui ne sont pas d'origine Toyota pour un remplacement ou si des réparations sont effectuées dans un atelier autre que celui d'un concessionnaire Toyota, vérifiez les conséquences éventuelles sur l'étendue de la garantie.

■ Confiez les contrôles et réparations à un concessionnaire Toyota

- Les techniciens Toyota sont des spécialistes hautement qualifiés, dont les connaissances sont constamment actualisées avec les informations les plus récentes concernant l'entretien. Ils connaissent parfaitement le fonctionnement de tous les systèmes de votre véhicule.
- Conservez un exemplaire de l'ordre de réparation. Il apporte la preuve que l'entretien effectué l'a été dans le cadre de l'étendue de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en

charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si votre véhicule n'est pas correctement entretenu

Un entretien incorrect peut causer au véhicule des dommages sérieux pouvant être à l'origine de blessures graves, voire mortelles.

■ Manipulation de la batterie

- L'échappement du moteur, certains de ses constituants et nombre de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des anomalies congénitales ou des troubles de la fertilité. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, les carburants et tous les liquides utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des anomalies congénitales ou des troubles de la fertilité. Évitez toute exposition et lavez immédiatement en cas de contact.
- Les bornes et cosses de la batterie, ainsi que les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P.328)

Entretien général

L'entretien général est à effectuer quotidiennement. Vous

pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d'entretien

Le programme d'entretien doit être effectué à des intervalles réguliers, prévus par le programme d'entretien.

Pour de plus amples détails sur les points et le programme d'entretien, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou "Supplément du manuel du propriétaire".

■ Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire

Après avoir effectué l'entretien nécessaire conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser le message.

Pour réinitialiser le message, suivez la procédure décrite ci-dessous:

► Affichage 4,2 pouces

- 1 Appuyez sur  ou  sur la commande de réglage des instruments pour sélectionner .
- 2 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Param. véhicule" et maintenez ensuite OK appuyé.
- 3 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Entretien programmé" et appuyez ensuite sur OK.
- 4 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Oui" et appuyez ensuite sur OK.

Un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque la procédure de réinitialisation est terminée.

► Affichage 7 pouces

- 1 Appuyez sur  ou  sur la commande de réglage des instruments pour sélectionner .
- 2 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Param. véhicule" et maintenez ensuite OK appuyé.
- 3 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Entretien programmé" et appuyez ensuite sur OK.
- 4 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Oui" et appuyez ensuite sur OK.

Un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque la procédure de réinitialisation est terminée.

Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer certaines procédures d'entretien vous-même.

Soyez conscient qu'effectuer vous-même l'entretien peut affecter l'étendue de la garantie.

L'utilisation des manuels de réparation Toyota est recommandée.

Pour plus de détails sur l'étendue de la garantie, reportez-vous au "Carnet de garantie du propriétaire" ou "Supplément du manuel du propriétaire" fourni séparément.

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à effectuer aux intervalles spécifiés dans le “Carnet de garantie du propriétaire” ou le “Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien”. Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.



AVERTISSEMENT

■ Si le moteur tourne

Arrêtez le moteur et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Compartiment moteur

Éléments	Points de contrôle
Batterie	Vérifiez les branchements. (→P.328)
Liquide de frein	Le niveau de liquide de frein est-il correct? (→P.327)

Éléments	Points de contrôle
Liquide de refroidissement moteur	Le niveau de liquide de refroidissement moteur est-il correct? (→P.325)
Huile moteur	Le niveau d'huile moteur est-il correct? (→P.322)
Système d'échappement	Il ne doit pas y avoir de fumées ni de bruits anormaux.
Radiateur/condenseur	Le radiateur et le condenseur doivent être exempts de tout corps étranger. (→P.326)
Liquide de lave-vitre	Le liquide de lave-vitre est-il en quantité suffisante? (→P.330)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Pédale d'accélérateur	<ul style="list-style-type: none"> Le mouvement de la pédale d'accélérateur doit être régulier (sans gripper ni opposer de résistance).
Mécanisme “Park” de la transmission à variation continue	<ul style="list-style-type: none"> En stationnement en pente avec le levier de vitesses sur P, le véhicule est-il bien immobilisé?

Éléments	Points de contrôle
Pédale de frein	<ul style="list-style-type: none"> Le mouvement de la pédale de frein est-il régulier? La pédale de frein est-elle à une hauteur suffisante par rapport au plancher? (→P.434) Le jeu libre de la pédale de frein est-il correct? (→P.434)
Freins	<ul style="list-style-type: none"> Le véhicule ne doit pas tirer d'un côté quand vous freinez. Les freins doivent être efficaces. La pédale de frein ne doit pas paraître spongieuse. La pédale de frein ne doit pas descendre trop près du plancher quand vous freinez.
Appuie-têtes	<ul style="list-style-type: none"> Le mouvement des appuie-têtes est-il régulier et leur verrouillage correct?
Témoins/signaux sonores	<ul style="list-style-type: none"> Les témoins et signaux sonores fonctionnent-ils normalement?

Éléments	Points de contrôle
Éclairages	<ul style="list-style-type: none"> Tous les éclairages s'allument-ils?
Frein de stationnement	<ul style="list-style-type: none"> Le frein de stationnement fonctionne-t-il normalement? En stationnement en pente avec le frein de stationnement serré, le véhicule est-il bien immobilisé?
Ceintures de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Le mouvement pour enrouler et dérouler les ceintures de sécurité est-il régulier? Les ceintures de sécurité doivent être en bon état.
Sièges	<ul style="list-style-type: none"> Les commandes de siège fonctionnent-elles normalement?
Volant	<ul style="list-style-type: none"> La rotation du volant est-elle régulière? Le jeu libre du volant est-il correct? Le volant ne doit pas faire de bruits anormaux.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Portes	<ul style="list-style-type: none"> Le mouvement d'ouverture et de fermeture des portes est-il régulier?
Capot moteur	<ul style="list-style-type: none"> Le système de verrouillage du capot moteur fonctionne-t-il normalement?
Fuites de liquide	<ul style="list-style-type: none"> Il ne doit y avoir aucune trace de fuite de liquide après le stationnement du véhicule.

Éléments	Points de contrôle
Pneus	<ul style="list-style-type: none"> La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? Les pneus ne doivent pas être en mauvais état ni excessivement usés. Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? Les écrous de roue ne doivent pas être desserrés.
Essuie-glaces de pare-brise/essuie-glace de lunette arrière	<ul style="list-style-type: none"> Les balais d'essuie-glaces ne devraient pas montrer de signes de fissuration, de dédoublement, d'usure, de contamination ou de déformation. Les balais d'essuie-glaces devraient laver le pare-brise/la lunette arrière sans l'apparition de stries ou de sautilllements.

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M)

Certains états ont mis en place des programmes de contrôle antipollution, qui comprennent des vérifications du système OBD (système de diagnostic embarqué). Le système OBD contrôle le fonctionnement du dispositif antipollution.

Si le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le dispositif antipollution. Votre véhicule risque de ne pas satisfaire au contrôle I/M et de devoir être réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota pour faire réviser le véhicule.

Votre véhicule risque de ne pas satisfaire au contrôle I/M dans les situations suivantes:

- En cas de débranchement ou décharge de la batterie

Les codes de disponibilité fonctionnelle mémorisés pendant la marche normale du véhicule sont effacés. Par ailleurs, selon vos habitudes de

conduite, les codes de disponibilité fonctionnelle risquent de ne pas être mémorisés complètement.

- Lorsque le bouchon du réservoir à carburant est mal serré

Le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume pour indiquer un dysfonctionnement temporaire et votre véhicule risque de ne pas satisfaire au contrôle I/M.

Quand le témoin indicateur de dysfonctionnement reste allumé après plusieurs trajets

Le code d'erreur mémorisé dans le système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit le véhicule à 40 reprises au moins.

Si votre véhicule ne satisfait pas au contrôle I/M

Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare le véhicule à la contre-visite.

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre la procédure décrite dans les sections correspondantes.

Entretien

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie (→P.328)	<ul style="list-style-type: none"> • Eau chaude • Bicarbonate de soude • Graisse • Clé conventionnelle (pour les boulons de bridage des bornes)
Niveau du liquide de frein (→P.327)	<ul style="list-style-type: none"> • Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 • Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 4 ou SAE J1704 • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux ajouts de liquide de frein)

Éléments	Pièces et outils
Niveau de liquide de refroidissement moteur (→P.325)	<ul style="list-style-type: none"> • Le "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou un liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée <p>Pour les États-Unis: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée.</p> <p>Pour le Canada: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déminéralisée.</p>

Éléments	Pièces et outils
Niveau de liquide de refroidissement moteur (→P.325)	<ul style="list-style-type: none"> • Entonnoir (réservé aux ajouts de liquide de refroidissement)
Niveau d'huile moteur (→P.322)	<ul style="list-style-type: none"> • “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en huile moteur)
Fusibles (→P.360)	<ul style="list-style-type: none"> • Fusible de même ampérage que celui d'origine
Ampoules (→P.363)	<ul style="list-style-type: none"> • Ampoule avec même numéro et même puissance que celle d'origine • Tournevis plat • Clé de serrage

Éléments	Pièces et outils
Radiateur et condenseur (→P.326)	—
Pression de gonflage des pneus (→P.352)	<ul style="list-style-type: none"> • Manomètre de pression des pneus • Source d'air comprimé
Liquide de lave-vitre (→P.330)	<ul style="list-style-type: none"> • Eau ou liquide de lave-vitre contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé aux ajouts d'eau ou de liquide de lave-vitre)

**AVERTISSEMENT**

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, être brûlants ou sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes.

■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur

- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils du ventilateur et des courroies moteur en mouvement.
- Ne touchez pas le moteur, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc. immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. L'huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne laissez rien d'aisément inflammable, comme du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne fumez pas et n'exposez pas le carburant à des étincelles ou à une flamme nue. Les vapeurs de carburant sont inflammables.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous intervenez sur la batterie. Elle contient de l'acide sulfurique toxique et corrosif.

■ Lorsque vous intervenez à proximité directe du ventilateur de refroidissement électrique ou de la grille du radiateur

Assurez-vous que le contact du moteur est sur arrêt.

Lorsque le contact du moteur est sur ON, le ventilateur de refroidissement électrique est susceptible de se mettre automatiquement en route dès que la climatisation est en marche et/ou dès que la température du liquide de refroidissement est élevée. (→P.326)

■ Lunettes de sécurité

Portez des lunettes de protection pour vous protéger les yeux contre les projectiles ou chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

**NOTE****■ Si vous retirez le filtre à air**

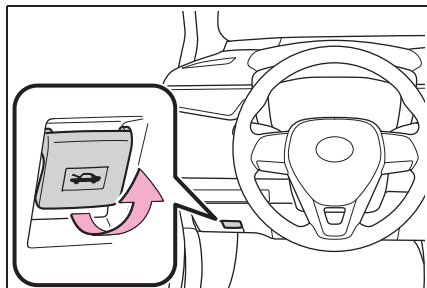
Le fait de rouler avec le filtre à air retiré risque d'être à l'origine d'une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air.

Capot

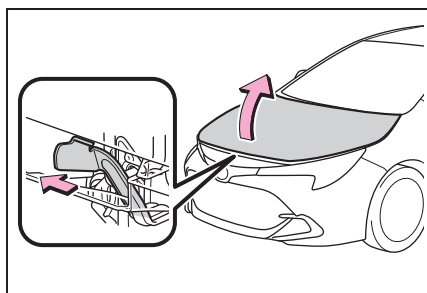
Ouverture du capot

- 1 Tirez sur le levier de déverrouillage du capot.

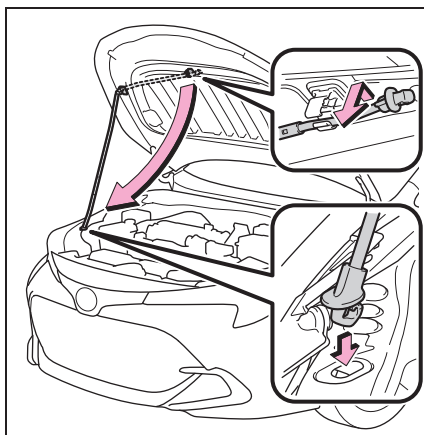
Le capot se soulève légèrement.



- 2 Tirez le levier du loquet auxiliaire vers la gauche et soulevez le capot.



- 3 Maintenez le capot ouvert en insérant la béquille de support dans la fente.



AVERTISSEMENT

■ Vérifications avant le départ

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.

Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Après avoir installé la béquille de support dans la fente

Assurez-vous que la béquille supporte fermement le capot et l'empêche de tomber sur votre tête ou votre corps.



NOTE

■ Lors de la fermeture du capot

Assurez-vous de bien remettre la béquille de support dans son clip avant de fermer le capot. Le fait de fermer le capot sans attacher la béquille de support pourrait plier le capot.

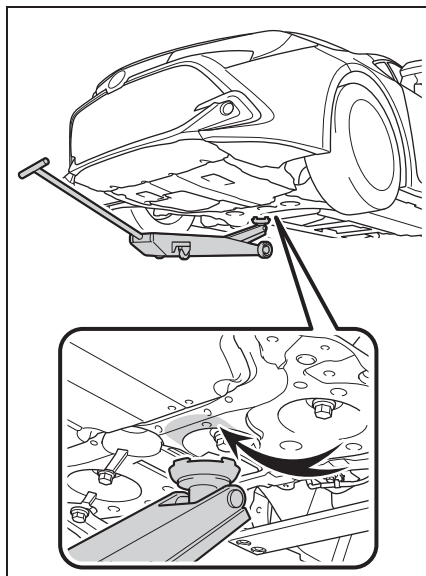
Positionnement du cric

Lorsque vous utilisez un cric, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric et effectuez l'opération en toute sécurité.

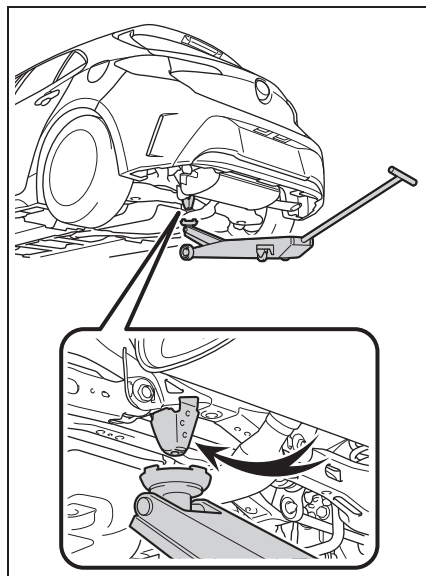
Lorsque vous levez votre véhicule avec le cric, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant de manière inadéquate, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous blesser.

Emplacement du point de levage

■ Avant

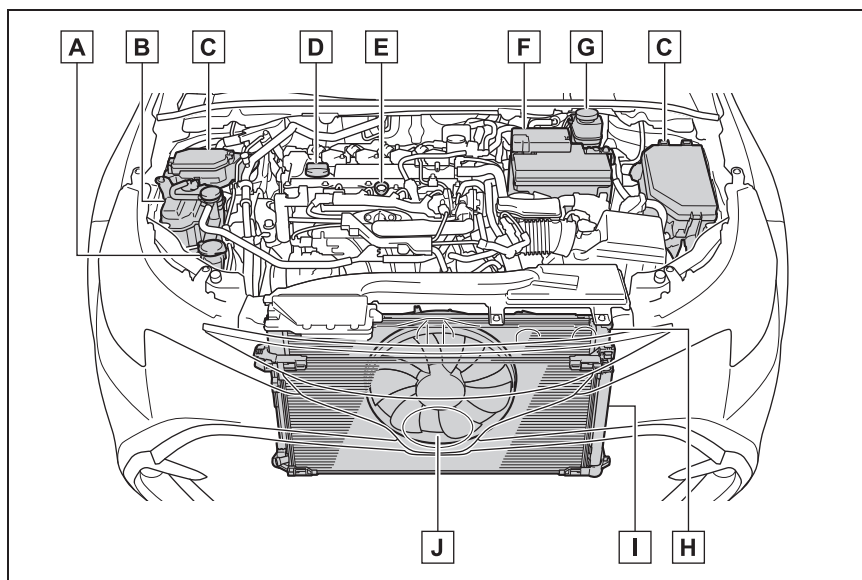


■ Arrière



Compartiment moteur

Composants



- A** Réservoir de liquide de lave-vitre (→P.330)
- B** Réservoir de liquide de refroidissement (→P.322)
- C** Boîtes à fusibles (→P.360)
- D** Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P.324)
- E** Jauge de niveau d'huile moteur (→P.322)
- F** Batterie (→P.328)
- G** Réservoir de liquide de frein (→P.327)
- H** Radiateur (→P.326)
- I** Condenseur (→P.326)
- J** Ventilateur de refroidissement électrique

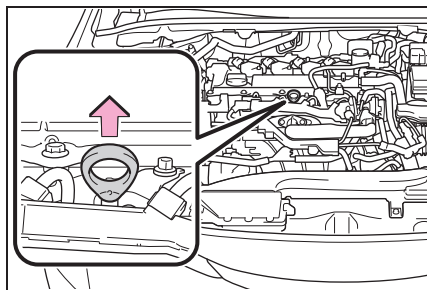
Vérification de l'huile moteur

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

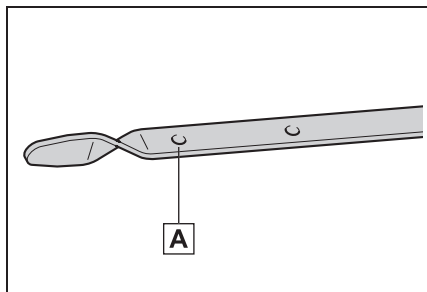
- 1** Stationnez le véhicule sur une surface plane. Après avoir chauffé et arrêté le moteur, attendez environ 5 minutes pour permettre à

l'huile de redescendre au fond du moteur.

- 2 Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.



- 3 Essuyez la jauge.
- 4 Réinsérez complètement la jauge.
- 5 Tout en tenant un chiffon dessous, tirez la jauge et vérifiez si le niveau d'huile est au-dessus du repère de niveau bas.



A Repère de niveau bas

La forme de la jauge peut varier en fonction du type de véhicule ou de moteur.

- 6 Essuyez la jauge et réinsérez-la complètement.



NOTE

■ Pour prévenir tout dommage grave du moteur

Vérifiez régulièrement le niveau d'huile.

■ Consommation d'huile moteur

Une certaine quantité d'huile moteur est consommée lors de la conduite. Dans les situations suivantes, la consommation d'huile peut augmenter et il peut être nécessaire d'effectuer un réapprovisionnement en huile moteur entre les intervalles d'entretien de l'huile.

- Lorsque le moteur est neuf, immédiatement après l'achat du véhicule ou après le remplacement du moteur, par exemple
- Si une huile de qualité insuffisante ou d'une viscosité inappropriée est utilisée
- Lors de la conduite à grande vitesse ou avec des charges lourdes, ou en accélérant ou en décélérant fréquemment
- Lorsque vous laissez le moteur au ralenti pendant une longue période ou si vous conduisez fréquemment dans un trafic dense

■ Augmentation de niveau d'huile moteur

Si le véhicule est conduit de façon répétée sans que le moteur soit réchauffé, l'humidité causée par la condensation de la rosée à l'intérieur du moteur ou le carburant qui n'a pas brûlé se mélange à l'huile moteur, ce qui entraîne une augmentation du niveau d'huile moteur. Toutefois, cela ne constitue pas un dysfonctionnement. Par exemple, le moteur devient difficile à réchauffer dans les situations suivantes.

- Lors de la conduite sur de courtes distances
- Lorsque vous conduisez à faible vitesse

- Lorsque la température extérieure est basse

Lorsque vous vérifiez l'huile moteur, assurez-vous que le moteur est chaud. Si le niveau d'huile moteur dépasse le repère de limite supérieure de remplissage, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Ajout d'huile moteur

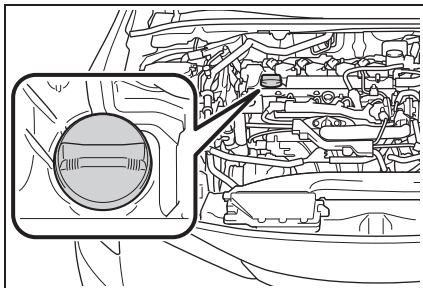
■ Vérification du type d'huile et préparation de l'élément nécessaire

Avant d'ajouter de l'huile, veillez à bien vérifier le type d'huile et à préparer l'outillage dont vous avez besoin.

- Sélection de l'huile moteur
→ P.432
- Quantité d'huile (repère de niveau bas → repère de limite supérieure de remplissage)
1,6 qt. (1,5 L, 1,3 Imp. qt.)
- Élément
Entonnoir propre

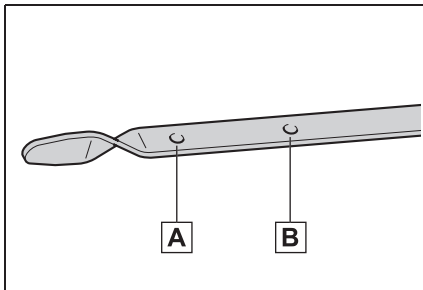
■ Ajout d'huile moteur

Si le niveau d'huile se trouve au niveau ou au-dessous du repère de niveau insuffisant, ajoutez une huile moteur de même type que celle qui est déjà présente dans le moteur.



- 1 Retirez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- 2 Ajoutez l'huile moteur lentement en vérifiant la jauge.

Vérifiez que le niveau d'huile ne dépasse pas le repère de limite supérieure de remplissage et se situe entre le repère de niveau bas et le repère de limite supérieure de remplissage.



- A** Repère de niveau bas
- B** Repère de limite supérieure de remplissage

La forme de la jauge peut varier en fonction du type de moteur du véhicule.

- 3 Installez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

**AVERTISSEMENT**

■ **Huile moteur usagée**

- L'huile moteur contient des contaminants potentiellement nocifs susceptibles de provoquer des problèmes de peau, tels que des inflammations et un cancer de la peau, vous devez donc éviter tout contact prolongé et répété avec celle-ci. Pour retirer de l'huile moteur usagée de votre peau, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Mettez votre huile et vos filtres usagés au rebut de manière sûre et responsable. Ne jetez pas l'huile et les filtres usagés avec les déchets ménagers, dans les égouts ou sur le sol. Pour toute information relative à la mise au rebut et au recyclage, appelez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires auto.
- Ne laissez pas l'huile moteur usagée à la portée des enfants.

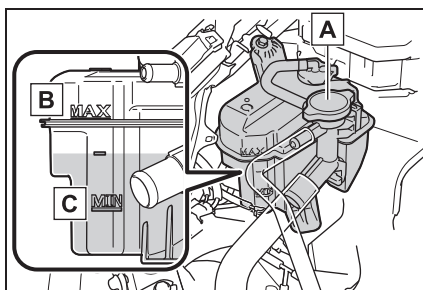
**NOTE**

■ **Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur**

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les composants du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile sur la jauge chaque fois que vous en ajoutez.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile moteur.

Vérification du liquide de refroidissement moteur

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "MAX" et "MIN" du réservoir, lorsque le moteur est froid.



[A] Réservoir

[B] Repère "MAX"

[C] Repère "MIN"

Si le niveau est sur ou sous le repère "MIN", faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "MAX". (→P.423)

■ Sélection du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou un liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée.

États-Unis:

Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée. (Température

minimum: -31°F [-35°C])

Canada:

Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après le remplissage**

Contrôlez visuellement le radiateur, les durites, les bouchons du réservoir de liquide de refroidissement moteur, le robinet de vidange et la pompe à eau.

Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer un contrôle sous pression du bouchon et de rechercher les fuites éventuelles dans le circuit de refroidissement.



AVERTISSEMENT

■ **Lorsque le moteur est chaud**

N'ouvrez pas le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement moteur. (→P.425)

Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler si vous retirez le bouchon, et de vous blesser gravement, en vous brûlant.



NOTE

■ **Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement**

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le mélange correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement performants. Veuillez lire l'étiquette du bidon d'antigel ou du liquide de refroidissement.

■ **Si vous renversez du liquide de refroidissement**

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces ou à la peinture.

Contrôle du radiateur et du condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur et débarrassez-les de tout corps étranger. Si vous constatez que l'une ou l'autre des pièces ci-dessus est très sale ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

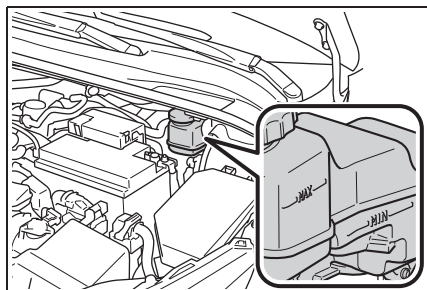
■ **Lorsque le moteur est chaud**

Ne touchez pas le radiateur ou le condenseur, qui peuvent être très chauds et donc vous blesser gravement, en vous brûlant par exemple.

Vérification et ajout du liquide de frein

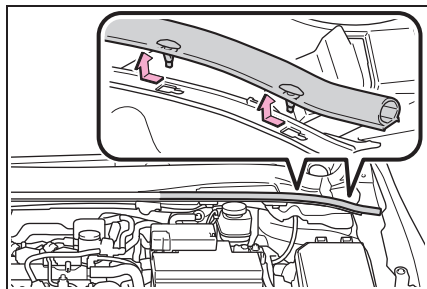
■ Contrôle du niveau de liquide

Le niveau du liquide de frein doit se situer entre les repères "MAX" et "MIN" du réservoir.

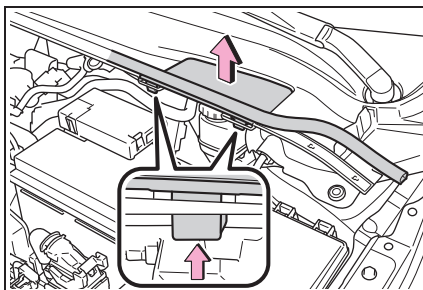


■ Ajout de liquide

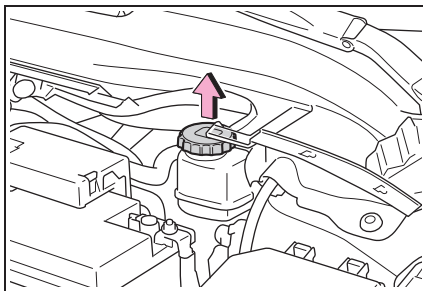
- 1 Coulissez et soulevez la bande de caoutchouc pour la retirer partiellement comme illustré.



- 2 Décrochez les crochets et retirez le cache de service.



- 3 Retirez le bouchon du réservoir.



- 4 Ajoutez progressivement du liquide de frein tout en contrôlant le niveau de liquide.

Vérifiez le type de liquide à utiliser et préparez l'élément dont vous avez besoin.

● Type de liquide

Liquide de frein FMVSS No.116
DOT 3 ou SAE J1703

Liquide de frein FMVSS No.116
DOT 4 ou SAE J1704

● Élément

Entonnoir propre

■ Le liquide de frein peut absorber l'humidité présente dans l'air

Un liquide de frein contenant de l'humidité en excès risque de provoquer une perte dangereuse d'efficacité des freins. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d'un bidon neuf.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplissez le réservoir

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains et il détériore les surfaces peintes. En cas de contact du liquide avec les mains ou les yeux, rincez immédiatement la partie touchée à l'eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.



NOTE

■ Si le niveau de liquide est insuffisant ou excessif

Il est normal que le niveau du liquide de frein baisse légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau de liquide dans l'accumulateur est haut.

Si le réservoir doit être fréquemment rempli, il y a peut-être un problème grave.

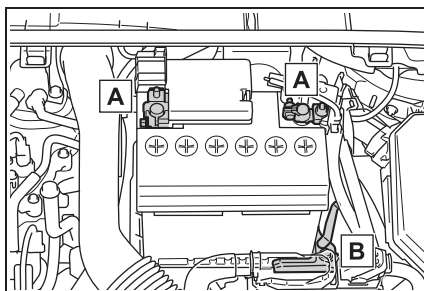
Batterie

Contrôlez la batterie comme suit.

■ Extérieur de la batterie

Vérifiez que les bornes de la batterie ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas

desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.



A Bornes

B Collier de maintien

■ Avant la recharge

La recharge de la batterie produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant toute recharge:

- Si la recharge s'effectue alors que la batterie est installée sur le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que le chargeur est désactivé lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie.

■ Après recharge/rebranchement de la batterie

- Il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portes au moyen du système d'accès et de démarrage mains libres immédiatement après avoir rebranché la batterie. Si cela se produit, utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour verrouiller/déverrouiller les portes.
- Démarrez le moteur avec le contact du moteur sur ACC. Le moteur peut ne pas démarrer lorsque le contact du moteur est placé sur arrêt. Cependant, le

moteur fonctionne normalement à partir de la deuxième tentative.

- Le mode du contact du moteur est enregistré par le véhicule. Si la batterie est rebranchée, le véhicule rétablit le mode dans lequel se trouvait le contact du moteur avant que la batterie ne soit débranchée. Assurez-vous d'arrêter le moteur avant de débrancher la batterie. Soyez particulièrement prudent au moment de brancher la batterie si vous ignorez dans quel mode était le contact du moteur avant qu'elle ne se décharge.

Si le système s'obstine à ne pas démarrer après de multiples tentatives, contactez votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

■ Composants chimiques de la batterie

La batterie contient de l'acide sulfurique toxique et corrosif, produisant des vapeurs d'hydrogène inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur ou à proximité de la batterie:

- Ne provoquez pas d'étincelles en touchant les bornes de la batterie avec des outils.
- Ne fumez pas et n'utilisez pas d'allumette à proximité de la batterie.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- N'ingérez ou n'inhalez jamais l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie.

- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie.

■ Où charger la batterie en toute sécurité

Rechargez toujours la batterie à l'air libre. Ne chargez pas la batterie dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ Mesures d'urgence concernant l'électrolyte

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
Rincez-vous les yeux à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez immédiatement un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à appliquer de l'eau sur les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au service médical le plus proche.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
Lavez abondamment la partie concernée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- En cas d'ingestion accidentelle d'électrolyte
Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez un médecin de toute urgence.

⚠ Avertissement

■ Lorsque vous débranchez la batterie

Ne débranchez pas la borne négative (-) du côté de la carrosserie. La borne négative (-) débranchée pourrait toucher la borne positive (+), ce qui pourrait provoquer un court-circuit et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ Note

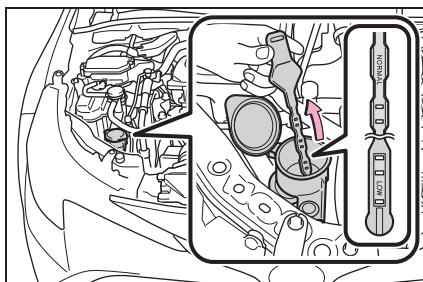
■ Lorsque vous rechargez la batterie

Ne rechargez jamais la batterie lorsque le moteur tourne. Veillez également à ce que tous les accessoires soient hors tension.

Appoint en liquide de lave-vitre

► Sauf pour le Canada

Si le niveau du liquide de lave-vitre est sur "LOW", faites l'appoint.



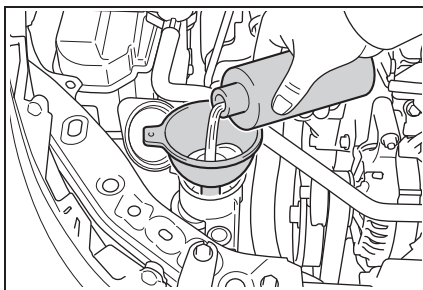
► Pour le Canada

Faites l'appoint en liquide de lave-vitre dans les situations suivantes:

- Un lave-vitre ne fonctionne

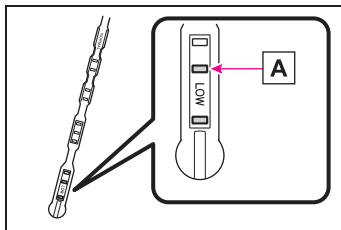
pas.

- Le message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel.



■ Utilisation de la jauge (sauf pour le Canada)

Le niveau du liquide de lave-vitre peut être vérifié en observant la position du niveau sur les trous couverts par le liquide dans la jauge. Si le niveau est inférieur au second repère en partant du bas (position "LOW"), ajoutez du liquide de lave-vitre.



A Niveau actuel de liquide

⚠ Avertissement

■ Lorsque vous faites l'appoint en liquide de lave-vitre

N'ajoutez pas de liquide de lave-vitre lorsque le moteur est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le moteur, etc.



NOTE

■ **N'utilisez aucun autre produit que du liquide de lave-vitre**

N'utilisez pas d'eau savonneuse ou d'antigel pour moteur à la place du liquide de lave-vitre. Cela peut causer l'apparition de stries sur les surfaces peintes du véhicule, ainsi que des dommages à la pompe entraînant des problèmes de vaporisation du liquide de lave-vitre.

■ **Dilution du liquide de lave-vitre**

Diluez le liquide de lave-vitre avec de l'eau si nécessaire. Reportez-vous aux températures de gel listées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-vitre.

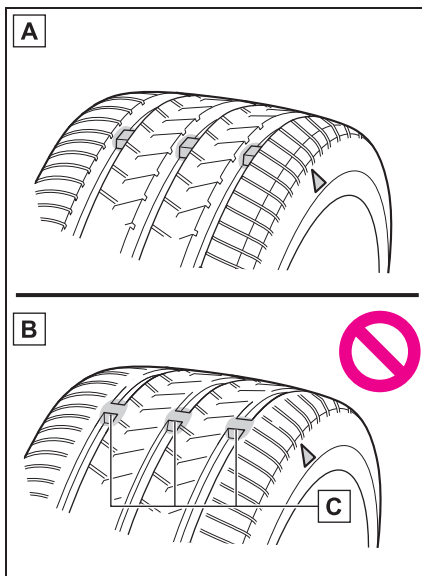
Pneus

Changez les pneus ou permutuez les roues en fonction du programme d'entretien et de l'usure des bandes de roulement.

Contrôle des pneus

Vérifiez que les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus. Vérifiez également que les pneus ne soient pas usés de manière inégale, par exemple usure excessive d'un côté de la bande de roulement.

Si vous ne permutuez pas les roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression.



A Nouvelle bande de roulement

[B] Bande de roulement usée**[C] Témoin d'usure de la bande de roulement**

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère "TWI" ou

"△", etc., moulé sur le flanc de chaque pneu.

Remplacez les pneus si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus.

■ Quand remplacer les pneus de votre véhicule

Vous devez remplacer les pneus lorsque:

- Les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur un pneu.
- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, et une cloque est révélatrice d'un défaut interne
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'un autre dommage

Au moindre doute, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Durée de vie des pneus

Tout pneu de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

■ Pneus taille basse (pneus de 18 pouces)

Généralement, les pneus taille basse s'usent plus rapidement et leur adhérence est réduite sur routes enneigées et/ou verglacées, par rapport aux pneus standard.

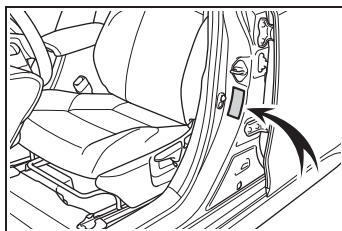
Veillez à utiliser des pneus neige ou des chaînes à neige sur les routes enneigées et/ou verglacées, et conduisez prudemment en adaptant toujours votre vitesse à l'état de la route et aux conditions météorologiques.

■ Charge maximale des pneus

Vérifiez que la charge maximale du pneu de remplacement est supérieure à 1/2 du poids nominal brut sur essieu (GAWR) de l'essieu avant ou arrière, selon la valeur la plus élevée des deux.

Pour connaître le GAWR, reportez-vous à l'étiquette d'homologation.

Pour connaître la charge maximale du pneu, consultez la limite de charge selon la pression de gonflage maximum des pneus à froid, indiquée sur le flanc du pneu. (→P.440)

**■ Types de pneus****● Pneus été**

Les pneus été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Étant donné que les pneus été n'offrent pas les mêmes qualités de traction que les pneus neige, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement recommandés. Lorsque vous installez des pneus neige, faites-le sur les quatre roues.

● Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure traction dans la neige et permettre la conduite dans la plupart des conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de traction que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur autoroute, l'accélération est moins efficace et la maniabilité moins bonne avec des pneus toutes saisons qu'avec des pneus été.

● Pneus neige

Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous conseillons l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de pneus neige, sélectionnez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux installés à l'origine. Étant donné que votre véhicule est équipé à l'origine de pneus à structure radiale, vérifiez que vos pneus neige sont également à structure radiale. N'installez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulté la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Installez des pneus neige sur toutes les roues. (→P.268)

■ Bande de roulement des pneus neige usée au-delà de 0,16 in. (4 mm)

Les pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

■ Contrôle des valves de pneu

Lorsque vous changez les pneus, vérifiez que les valves ne sont pas déformées, fissurées ou qu'elles ne présentent aucun autre dommage.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.

Ne pas respecter ces consignes risque de causer des dommages aux pièces de la transmission et d'être à l'origine de caractéristiques de maniabilité dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus de marque, modèle ou profil différents. De même, ne montez pas sur le même véhicule des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne montez pas des pneus de dimensions différentes de celles recommandées par Toyota.
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus de types différents (carcasse radiale, diagonale ou diagonale ceinturée).
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus été, neige et toutes saisons.
- N'utilisez pas de pneus ayant été utilisés sur un autre véhicule. N'utilisez pas de pneus si vous ne savez pas comment ils ont été utilisés auparavant.



NOTE

■ Pneus taille basse (pneus de 18 pouces)

Les pneus taille basse risquent de causer plus de dommages aux jantes que les pneus standard, en cas de choc violent avec le revêtement de la route. Par conséquent, soyez attentif aux recommandations suivantes :

- Veillez à ce que vos pneus soient toujours gonflés à la bonne pression. Si les pneus sont sous-gonflés, ils sont exposés à des dommages plus importants.
- Évitez les nids-de-poule, les chaussées inégales, les bordures de trottoir et autres obstacles sur la route. Le non-respect de ces précautions peut causer des dommages graves aux pneus et aux roues.

■ Si la pression de gonflage de tous les pneus baisse pendant la conduite

Arrêtez-vous, sous peine de détériorer complètement vos pneus et/ou vos jantes.

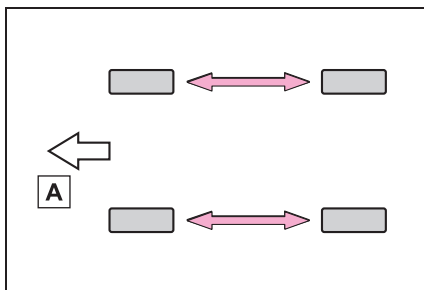
■ Conduite sur routes en mauvais état

Faites très attention lorsque vous roulez sur des routes dont le revêtement est instable ou comporte des nids-de-poule.

Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, réduisant la capacité d'absorption des chocs des pneus. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la carrosserie du véhicule peuvent être endommagés en cas de conduite sur une route en mauvais état.

Permutation des roues

Permutez les pneus dans l'ordre indiqué.



A Avant

Afin d'uniformiser l'usure des pneus et de prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de procéder à leur permutation aux mêmes périodicités que leur contrôle.

N'oubliez pas d'initialiser le système d'avertissement de pression des pneus après la permutation des pneus.

Système d'avertissement de pression des pneus

Votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de pression des pneus, qui utilise des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus pour détecter si un pneu est sous-gonflé avant que de sérieux problèmes ne surviennent.

Le système d'avertissement de pression des pneus de ce véhicule adopte un système d'aver-

tissement à 2 types.

- Lorsque “Ajuster la pression” est affiché (avertissement normal)

Un avertissement avec le voyant d'avertissement de pression de pneu et un avertisseur sonore lorsqu'il y a un niveau inconnu de basse pression de pneu avec l'apparence du pneu en raison d'une fuite d'air naturelle ainsi que l'abaissement de la pression en raison des changements de pression selon la température extérieure. (Solutions possibles: →P.382, 435)

- Lorsque “Vérifier immédiatement le pneu en lieu sûr” est affiché (avertissement d'urgence)

Un avertissement avec le voyant d'avertissement de pression de pneu et un avertisseur sonore lorsqu'il y a un niveau connu de faible pression de pneu avec l'apparence du pneu en raison d'une chute soudaine de pression. (Solutions possibles: →P.382, 406) Cependant, le système peut ne pas être en mesure de détecter les ruptures soudaines des pneus (éclatement, etc.).

La pression des pneus détectée par le système d'avertissement de pression des pneus peut s'afficher sur l'écran multifonctionnel.



■ Comment changer l'unité

► Affichage 4,2 pouces

- 1 Stationnez le véhicule en lieu sûr et mettez le contact du moteur sur arrêt.

Le changement d'unité ne peut pas être effectué lorsque le véhicule est en mouvement.

- 2 Placez le contact du moteur sur ON.
- 3 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel, puis appuyez sur OK .
- 4 Appuyez sur  ou  pour sélectionner “Param. véhicule” et maintenez ensuite OK appuyé.
- 5 Appuyez sur  ou  pour sélectionner “Paramètre TPWS” et appuyez ensuite sur OK .
- 6 Appuyez sur  ou  pour sélectionner “Pressure unit setting”.
- 7 Appuyez sur  ou  pour sélectionner l'unité souhai-

tée et appuyez ensuite sur OK .

► Affichage 7 pouces

- 1 Stationnez le véhicule en lieu sûr et mettez le contact du moteur sur arrêt.

Le changement d'unité ne peut pas être effectué lorsque le véhicule est en mouvement.

- 2 Placez le contact du moteur sur ON.
- 3 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel, puis appuyez sur OK .
- 4 Appuyez sur < ou > pour sélectionner "Param. véhicule" et maintenez ensuite OK appuyé.
- 5 Appuyez sur < ou > pour sélectionner "Paramètre TPWS" et appuyez ensuite sur OK .
- 6 Appuyez sur < ou > pour sélectionner "Rég unité pression".
- 7 Appuyez sur < ou > pour sélectionner l'unité souhaitée et appuyez ensuite sur OK .

■ Contrôles périodiques de la pression de gonflage des pneus

Le système d'avertissement de pression des pneus ne remplace pas les contrôles périodiques de la

pression de gonflage des pneus. Veillez à vérifier la pression de gonflage des pneus dans le cadre des contrôles périodiques et quotidiens effectués sur le véhicule.

■ Pression de gonflage des pneus

- Après avoir placé le contact du moteur sur ON, plusieurs minutes peuvent s'écouler avant que la pression de gonflage des pneus ne s'affiche. Plusieurs minutes peuvent également être nécessaires avant que la pression de gonflage des pneus ne s'affiche, une fois la pression de gonflage rectifiée.
- La pression de gonflage des pneus varie avec la température. Les valeurs affichées peuvent également être différentes des valeurs mesurées à l'aide d'un manomètre pour pneus.

■ Situations dans lesquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement

- Dans les situations suivantes, le système d'avertissement de pression des pneus pourrait ne pas fonctionner correctement.
- Si d'autres roues que celles d'origine Toyota sont utilisées.
- Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas d'origine.
- Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas de la taille spécifiée.
- Des chaînes à neige, etc. sont équipées.
- Un pneu zéro pression auxiliaire est équipé.
- Si un film teinté faisant obstacle aux ondes radio a été installé sur les vitres.
- Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, en particulier autour des roues et des passages de roues.
- Si la pression de gonflage des pneus est beaucoup plus élevée

- que la valeur spécifiée.
- Si les roues utilisées sont dépourvues de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage.
- Si le code d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas entré dans le calculateur du système d'avertissement de pression des pneus.
- Les performances peuvent être modifiées dans les situations suivantes.
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique.
- Lorsque vous transportez une radio portable, un téléphone mobile, un téléphone sans fil ou un autre dispositif de communication sans fil.
- Lorsque le véhicule est stationné, le temps nécessaire pour que l'avertisseur s'allume ou s'éteigne peut être prolongé.
- Si la pression de gonflage des pneus décline rapidement, par exemple lorsqu'un pneu a éclaté, l'avertisseur risque de ne pas fonctionner.

■ **Avertissement de performance du système d'avertissement de pression des pneus**

L'avertissement du système d'avertissement de pression des pneus se transforme en accord avec les conditions de conduite. Pour cette raison, le système peut donner un avertissement, même si la pression de gonflage des pneus n'est pas assez faible, ou si la pression est supérieure à celle qui a été réglée lorsque le système a été initialisé.

Installation des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus

Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus doivent également être installées, que vous remplaciez les pneus ou les roues.

Lors de l'installation de nouvelles valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, il est impératif d'enregistrer les codes d'identification dans le calculateur du système d'avertissement de pression des pneus, puis d'initialiser le système d'avertissement de pression des pneus. Faites enregistrer par votre concessionnaire Toyota tous les codes d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P.345)

■ **Remplacement des pneus et des roues**

Si le code d'identification de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus n'est pas enregistré, le système d'avertissement de pression des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 20 minutes de conduite, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pour signaler un mauvais fonctionnement du système.



NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des valves de surveillance de la pression de gonflage des pneus et de leur émetteur, et des capuchons de valve de pneu**

- Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteurs de surveillance de la pression de gonflage des pneus, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus peuvent facilement souffrir d'une manipulation incorrecte.
- Veillez à installer les capuchons sur les valves des pneus. Si les capuchons des valves des pneus ne sont pas posés, de l'eau pourrait pénétrer dans les valves de surveillance de la pression des pneus et les valves de surveillance de la pression des pneus pourraient ne pas être liées.
- En cas de remplacement des capuchons de valve des pneus, n'utilisez pas d'autres capuchons de valve de pneus que ceux spécifiés. Le capuchon risquerait d'être bloqué.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Quand vous réparez un pneu avec un gel anti-crevaisson, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anti-crevaisson, contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P.337)

Enregistrement de la position de chaque roue après avoir effectué une rotation de pneu

Il est nécessaire d'enregistrer la position de chaque roue après avoir effectué une rotation de pneu.

L'enregistrement de la position des roues peut être effectué par soi-même. L'enregistrement de la position des roues s'effectue en avançant avec des virages modérés à gauche et à droite. Toutefois, selon les conditions de conduite et l'environnement de conduite, l'enregistrement peut prendre un certain temps.

► Affichage 4,2 pouces

- 1 Garez le véhicule en lieu sûr, puis placez le contact du moteur sur arrêt, attendez

pendant environ 20 minutes ou plus, et démarrez ensuite le moteur.

La procédure d'enregistrement de la position des roues ne peut pas être effectuée pendant que le véhicule est en mouvement.

- 2 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel, puis appuyez sur OK .
- 3 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Param. véhicule" et maintenez ensuite OK appuyé.
- 4 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Paramètre TPWS" et appuyez ensuite sur OK .
- 5 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Rotation des pneus" et appuyez ensuite sur OK .
- 6 Sélectionnez "OK" puis appuyez sur OK .

Un message indiquant que l'enregistrement de la position des roues est en cours s'affiche sur l'écran multifonctionnel. "---" est affiché pour la pression de gonflage de chaque pneu et l'enregistrement de la position des roues commence.

- 7 Conduisez tout droit (avec occasionnellement des virages à gauche ou à droite) à environ 25 mph (40 km/h) ou plus pendant environ 10 à 30 minutes.

Lorsque l'enregistrement de la position des roues est terminé, un message indiquant que l'enregistrement est terminé et que la pression de gonflage de chaque pneu s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Même s'il n'est pas possible de conduire continuellement à environ 25 mph (40 km/h) ou plus, l'enregistrement peut être effectué en conduisant pendant une longue période. Toutefois, si l'enregistrement n'est pas terminé après une heure ou plus de conduite, stationnez le véhicule dans un endroit sûr et laissez-le avec le contact du moteur sur ON pendant environ 15 minutes ou plus, puis recommencez la procédure de conduite.

► Affichage 7 pouces

- 1 Garez le véhicule en lieu sûr, puis placez le contact du moteur sur arrêt, attendez pendant environ 20 minutes ou plus, et démarrez ensuite le moteur.

La procédure d'enregistrement de la position des roues ne peut pas être effectuée pendant que le véhicule est en mouvement.

- 2 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel, puis appuyez sur OK .
- 3 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Param. véhicule" et maintenez ensuite OK appuyé.
- 4 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Paramètre TPWS" et appuyez ensuite sur OK .

5 Appuyez sur < ou > pour sélectionner "Rotation des pneus" et appuyez ensuite sur OK .

6 Sélectionnez "OK" puis appuyez sur OK .

Un message indiquant que l'enregistrement de la position des roues est en cours s'affiche sur l'écran multifonctionnel. "----" est affiché pour la pression de gonflage de chaque pneu et l'enregistrement de la position des roues commence.

7 Conduisez tout droit (avec occasionnellement des virages à gauche ou à droite) à environ 25 mph (40 km/h) ou plus pendant environ 10 à 30 minutes.

Lorsque l'enregistrement de la position des roues est terminé, un message indiquant que l'enregistrement est terminé et que la pression de gonflage de chaque pneu s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Même s'il n'est pas possible de conduire continuellement à environ 25 mph (40 km/h) ou plus, l'enregistrement peut être effectué en conduisant pendant une longue période. Toutefois, si l'enregistrement n'est pas terminé après une heure ou plus de conduite, stationnez le véhicule dans un endroit sûr et laissez-le avec le contact du moteur sur ON pendant environ 15 minutes ou plus, puis recommencez la procédure de conduite.

■ Lors de l'enregistrement de la position des roues

● Normalement, l'enregistrement de la position des roues peut être effectué en 30 minutes environ.

● L'enregistrement de la position des roues est effectué lorsque le véhicule roule à une vitesse d'environ 25 mph (40 km/h) ou plus.

■ Procédure d'enregistrement de la position des roues

● Si le contact du moteur est désactivé pendant l'enregistrement de la position des roues, la prochaine fois que le contact du moteur est mis sur ON, l'enregistrement de la position des roues reprendra et il ne sera pas nécessaire de redémarrer la procédure.

● Pendant que la position de chaque roue est déterminée et que les pressions de gonflage ne sont pas affichées, si la pression de gonflage d'un pneu chute, le voyant d'avertissement de pression de pneu s'allume.

■ Si la position des roues ne peut pas être enregistrée facilement

● Dans les situations suivantes, l'enregistrement de la position des roues peut prendre plus de temps que d'habitude ou ne pas être possible.

- Le véhicule n'est pas conduit à une vitesse supérieure ou égale à environ 25 mph (40 km/h)
- Le véhicule est conduit sur des routes sans revêtement
- Si l'enregistrement de la position des roues ne se termine pas après avoir conduit pendant au moins 1 heure, gardez le véhicule dans un endroit sûr pendant environ 15 minutes puis faites rouler le véhicule à nouveau.

● Si le véhicule est en marche arrière pendant l'enregistrement de la position des roues, toutes les données recueillies jusqu'à ce moment seront effacées. Recommencez la conduite.

Régler la pression des pneus

Dans les situations suivantes, il sera nécessaire d'exécuter la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus du système d'avertissement de pression des pneus.

- Lorsque la pression de gonflage des pneus précisée a changé, par exemple en raison de la charge transportée, etc.
- Lorsque la pression de gonflage des pneus est modifiée, par exemple lorsque la taille des pneus est modifiée.

Si la pression de gonflage du pneu a été réglée au niveau spécifié, exécuter la procédure de réglage du gonflage du pneu en sélectionnant la pression de gonflage spécifiée sur l'écran multifonctionnel.

Lorsque la pression de gonflage des pneus doit être différente de celle spécifiée, par exemple lorsque des pneus autres que la taille spécifiée sont utilisés, etc., régler la pression de gonflage des pneus en utilisant la pression actuelle. Assurez-vous de régler la pression de gonflage de chaque pneu au niveau approprié avant d'effectuer le réglage de la pression des pneus. Le système d'avertissement de pression des pneus fonctionne selon cette pression de gonflage des pneus.

■ Réglage en sélectionnant une pression de gonflage des pneus précise

► Affichage 4,2 pouces

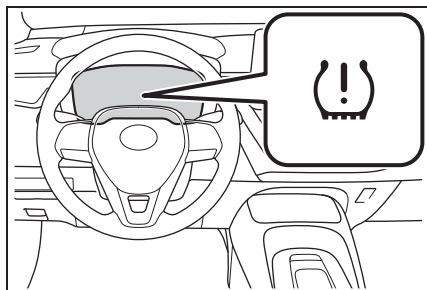
- 1 Garez le véhicule dans un endroit sûr et démarrez ensuite le moteur.

La pression de gonflage des pneus ne peut pas être réglée pendant que le véhicule est en marche.

- 2 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel, puis appuyez sur OK .
- 3 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Param. véhicule" et maintenez ensuite OK appuyé.
- 4 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Paramètre TPWS" et appuyez ensuite sur OK .
- 5 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Rég pression pneus" et appuyez ensuite sur OK .
- 6 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Régl. selon press. Spécifiée/Utiliser la pression précisée comme régl" et appuyez ensuite sur OK .
- 7 Sélectionnez les pressions de pneus souhaitées et appuyez ensuite sur OK .

Le témoin d'avertissement de pression des pneus clignotera lentement 3 fois.

Après avoir réglé la pression de gonflage des pneus, un message indiquant que le réglage est terminé s'affichera sur l'écran multifonctionnel.



► Affichage 7 pouces

- 1 Garez le véhicule dans un endroit sûr et démarrez ensuite le moteur.

La pression de gonflage des pneus ne peut pas être réglée pendant que le véhicule est en marche.

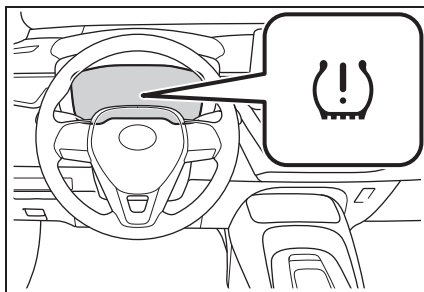
- 2 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel, puis appuyez sur OK .
- 3 Appuyez sur < ou > pour sélectionner "Param. véhicule" et maintenez ensuite OK appuyé.
- 4 Appuyez sur < ou > pour sélectionner "Paramètre TPWS" et appuyez ensuite sur OK .
- 5 Appuyez sur < ou > pour sélectionner "Régl pression

pneus" et appuyez ensuite sur OK .

- 6 Appuyez sur < ou > pour sélectionner "Régl. selon press. Spécifiée/Utiliser la pression précisée comme régl" et appuyez ensuite sur OK .
- 7 Sélectionnez les pressions de pneus souhaitées et appuyez ensuite sur OK .

Le témoin d'avertissement de pression des pneus clignotera lentement 3 fois.

Après avoir réglé la pression de gonflage des pneus, un message indiquant que le réglage est terminé s'affichera sur l'écran multifonctionnel.



■ **Si la pression de gonflage des pneus ne peut pas être réglée facilement**

- Si le témoin d'avertissement de pression des pneus ne clignote pas 3 fois lorsque vous commencez la procédure de réglage de la pression des pneus. Répétez l'opération encore une fois depuis le début.
- Si la procédure de réglage de la pression des pneus ne peut pas être réalisée après la procédure

ci-dessus, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Réglage de la pression de gonflage des pneus

⚠ AVERTISSEMENT

■ Avant d'effectuer le réglage de la pression des pneus

Assurez-vous de régler la pression de gonflage de chaque pneu au niveau approprié avant d'effectuer le réglage de la pression des pneus. Sinon, le témoin d'avertissement de pression des pneus pourrait ne pas s'allumer bien que la pression de gonflage des pneus soit insuffisante, ou il pourrait s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus est en réalité normale.

► Affichage 4,2 pouces

- 1 Garez le véhicule dans un endroit sûr et démarrez ensuite le moteur.

La pression de gonflage des pneus ne peut pas être réglée pendant que le véhicule est en marche.

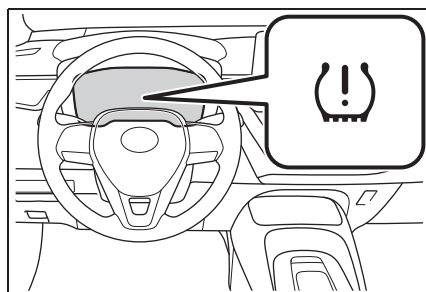
- 2 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel, puis appuyez sur OK .
- 3 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Param. véhicule" et maintenez ensuite OK appuyé.
- 4 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Paramètre TPWS" et appuyez ensuite sur OK .

- 5 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Rég pression pneus" et appuyez ensuite sur OK .

- 6 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Régl. selon press. Actuelle/Utiliser la pression actuelle comme régl" et appuyez ensuite sur OK .

Le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote lentement 3 fois et un message indiquant que la pression de gonflage est réglée s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Après avoir réglé la pression de gonflage des pneus, un message indiquant que le réglage est terminé s'affichera sur l'écran multifonctionnel.



► Affichage 7 pouces

- 1 Garez le véhicule dans un endroit sûr et démarrez ensuite le moteur.

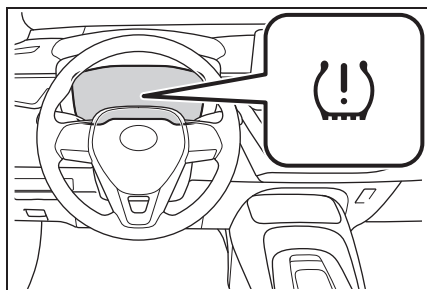
La pression de gonflage des pneus ne peut pas être réglée pendant que le véhicule est en marche.

- 2 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel, puis appuyez sur OK .

- 3 Appuyez sur < ou > pour sélectionner “Param. véhicule” et maintenez ensuite OK appuyé.
- 4 Appuyez sur < ou > pour sélectionner “Paramètre TPWS” et appuyez ensuite sur OK .
- 5 Appuyez sur < ou > pour sélectionner “Rég pression pneus” et appuyez ensuite sur OK .
- 6 Appuyez sur < ou > pour sélectionner “Régl. selon press. Actuelle/Utiliser la pression actuelle comme régl” et appuyez ensuite sur OK .

Le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote lentement 3 fois et un message indiquant que la pression de gonflage est réglée s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Après avoir réglé la pression de gonflage des pneus, un message indiquant que le réglage est terminé s'affichera sur l'écran multifonctionnel.



■ Avertissement de performance du système d'avertissement de pression des pneus

- Au moment d'effectuer le réglage de la pression des pneus à l'aide de la pression de gonflage actuelle des pneus, le délai d'avertissement du système d'avertissement de pression des pneus varie en fonction des conditions dans lesquelles le réglage de la pression des pneus a été effectué. Par conséquent, un avertissement peut être émis même si la pression de gonflage des pneus chute légèrement ou si la pression de gonflage des pneus augmente au-dessus de cela lorsque la pression de gonflage des pneus est réglée.
- Veuillez à effectuer la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus après avoir ajusté la pression de gonflage des pneus. Assurez-vous également que les pneus sont froids avant la réalisation de procédure de réglage de la pression des pneus ou l'ajustement de la pression de gonflage des pneus.

■ Procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus

- Si le contact du moteur est désactivé pendant le réglage de la pression de gonflage des pneus, la prochaine fois que le contact du moteur est mis sur ON, la procédure de réglage reprendra et il ne sera pas nécessaire de redémarrer la procédure.
- Si la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus est lancée inutilement, régler la pression de gonflage des pneus au niveau spécifié avec les pneus à froid, puis effectuer le réglage en sélectionnant une pression de gonflage des pneus spécifiée. ou effectuer la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus avec la pression de gon-

flage actuelle des pneus.

■ **Si la pression de gonflage des pneus ne peut pas être réglée facilement**

- Normalement, la procédure de réglage de la pression des pneus peut être effectuée en 2 ou 3 minutes.
- Si le témoin d'avertissement de pression des pneus ne clignote pas 3 fois lorsque vous commencez la procédure de réglage de la pression des pneus. Répétez l'opération encore une fois depuis le début.
- Si la procédure de réglage de la pression des pneus ne peut pas être réalisée après la procédure ci-dessus, contactez votre concessionnaire Toyota.

Enregistrement des codes d'identification

La valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus dispose d'un code d'identification unique. Lors de l'installation de nouvelles valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, il est impératif d'enregistrer les codes d'identification dans le calculateur du système d'avertissement de pression des pneus.

- Vous pouvez enregistrer les codes d'identification vous-même, mais en fonction des conditions de conduite et de l'environnement de conduite, l'enregistrement peut prendre un certain temps.

- Lorsqu'on utilise un ensemble de roues dont tous les codes d'identification ont déjà été enregistrés, l'ensemble des roues peut être changé en peu de temps.

Avant de procéder à l'enregistrement des codes d'identification, assurez-vous qu'aucune roue équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne se trouve à proximité du véhicule.

► **Affichage 4,2 pouces**

- 1 Garez le véhicule en lieu sûr, puis placez le contact du moteur sur arrêt, attendez pendant environ 20 minutes ou plus, et démarrez ensuite le moteur.

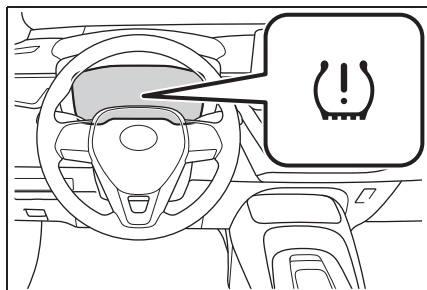
La procédure d'enregistrement du code d'identification ne peut pas être effectuée pendant que le véhicule est en mouvement.

- 2 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel, puis appuyez sur OK .
- 3 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Param. véhicule" et maintenez ensuite OK appuyé.
- 4 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Paramètre TPWS" et appuyez ensuite sur OK .

- 5 Appuyez sur **▲** ou **▼** pour sélectionner “Changer ens pneus” et appuyez ensuite sur **OK** .
- 6 Appuyez sur **▲** ou **▼** pour sélectionner “Enreg nouv valv/ID” et appuyez ensuite sur **OK** .
- 7 Appuyez sur **▲** ou **▼** pour sélectionner “Ensemble pneus 1” or “Ensemble pneus 2”. Ensuite, appuyez sur **OK** .

Les codes d'identification seront enregistrés pour l'ensemble de roues affiché.

Si des codes d'identification ont déjà été enregistrés pour cet ensemble de roues, le témoin de pression des pneus clignote lentement 3 fois, et un message indiquant qu'un changement est en cours s'affiche sur l'écran multifonctionnel.



- 8 Sélectionnez “OK” puis appuyez sur **OK** .

Le témoin de pression des pneus clignote lentement 3 fois et un message indiquant que l'enregistrement du code d'identification est en cours s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Le changement d'ensemble de

roues sera annulé et l'enregistrement commencera.

Lorsque l'enregistrement est en cours, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant environ 1 minute puis s'allume et “---” s'affiche pour la pression de gonflage de chaque pneu sur l'écran multifonctionnel.

- 9 Conduisez tout droit (avec occasionnellement des virages à gauche ou à droite) à environ 25 mph (40 km/h) ou plus pendant environ 10 à 30 minutes.

Lorsque l'enregistrement est terminé, le témoin d'avertissement de la pression des pneus s'éteint et un message indiquant que l'enregistrement est terminé s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

L'enregistrement peut durer plus longtemps que la normale si la vitesse du véhicule n'est pas maintenue à environ 25 mph (40 km/h) ou plus. Toutefois, si l'enregistrement ne peut pas être terminé après avoir conduit pendant au moins 1 heure, effectuez la procédure d'enregistrement à nouveau depuis le début.

- 10 Si la pression de gonflage des pneus du jeu de roues diffère de celle du jeu de roues précédent, il sera nécessaire d'exécuter la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus du système d'avertissement de pression des pneus.

Si la pression de gonflage des pneus spécifiée est la même, il ne sera pas nécessaire d'effectuer la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus.

► Affichage 7 pouces

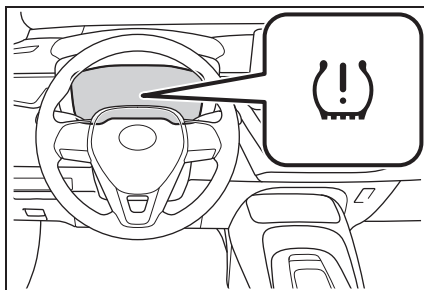
- 1 Garez le véhicule en lieu sûr, puis placez le contact du moteur sur arrêt, attendez pendant environ 20 minutes ou plus, et démarrez ensuite le moteur.

La procédure d'enregistrement du code d'identification ne peut pas être effectuée pendant que le véhicule est en mouvement.

- 2 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel, puis appuyez sur OK .
- 3 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Param. véhicule" et maintenez ensuite OK appuyé.
- 4 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Paramètre TPWS" et appuyez ensuite sur OK .
- 5 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Changer ens pneus" et appuyez ensuite sur OK .
- 6 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Enreg nouv valv/ID" et appuyez ensuite sur OK .
- 7 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Ensemble pneus 1" or "Ensemble pneus 2". Ensuite, appuyez sur OK .

Les codes d'identification seront enregistrés pour l'ensemble de roues affiché.

Si des codes d'identification ont déjà été enregistrés pour cet ensemble de roues, le témoin de pression des pneus clignote lentement 3 fois, et un message indiquant qu'un changement est en cours s'affiche sur l'écran multifonctionnel.



- 8 Sélectionnez "OK" puis appuyez sur OK .

Le témoin de pression des pneus clignote lentement 3 fois et un message indiquant que l'enregistrement du code d'identification est en cours s'affiche sur l'écran multifonctionnel. Le changement d'ensemble de roues sera annulé et l'enregistrement commencera.

Lorsque l'enregistrement est en cours, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant environ 1 minute puis s'allume et "----" s'affiche pour la pression de gonflage de chaque pneu sur l'écran multifonctionnel.

- 9 Conduisez tout droit (avec occasionnellement des virages à gauche ou à droite) à environ 25 mph (40 km/h) ou plus pendant environ 10 à 30 minutes.

Lorsque l'enregistrement est terminé, le témoin d'avertissement de la pression des pneus s'éteint et un

message indiquant que l'enregistrement est terminé s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

L'enregistrement peut durer plus longtemps que la normale si la vitesse du véhicule n'est pas maintenue à environ 25 mph (40 km/h) ou plus. Toutefois, si l'enregistrement ne peut pas être terminé après avoir conduit pendant au moins 1 heure, effectuez la procédure d'enregistrement à nouveau depuis le début.

10 Si la pression de gonflage des pneus du jeu de roues diffère de celle du jeu de roues précédent, il sera nécessaire d'exécuter la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus du système d'avertissement de pression des pneus.

Si la pression de gonflage des pneus spécifiée est la même, il ne sera pas nécessaire d'effectuer la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus.

■ Lors de l'enregistrement de codes d'identification

- Normalement, l'enregistrement des codes d'identification peut être effectuée en 30 minutes environ.
- L'enregistrement des codes d'identification est effectué tout en conduisant à une vitesse supérieure ou égale à environ 25 mph (40 km/h).

■ Si les codes d'identification ne sont pas enregistrés facilement

- Dans les situations suivantes, l'enregistrement des codes d'identification peut durer plus longtemps que d'habitude ou peut ne pas être possible.
- Lorsque le véhicule n'a pas été stationné pendant environ 20

minutes ou plus avant d'être conduit

- Le véhicule n'est pas conduit à une vitesse supérieure ou égale à environ 25 mph (40 km/h)
- Le véhicule est conduit sur des routes sans revêtement
- Le véhicule est conduit à proximité d'autres véhicules et le système ne peut pas reconnaître les valves à émetteurs de surveillance de la pression de gonflage des pneus de votre véhicule parmi celles des autres véhicules
- Une roue équipée d'une valve à émetteurs de surveillance de la pression de gonflage des pneus se trouve à l'intérieur ou à proximité du véhicule
- Si le véhicule est en marche arrière pendant l'enregistrement, toutes les données recueillies jusqu'à ce point seront effacées. Recommencer la conduite.
- Si le témoin d'avertissement de pression des pneus ne clignote pas 3 fois lorsque vous commencez la procédure d'enregistrement des codes d'identification à l'étape 8, il se peut que la procédure n'ait pas commencé. Répétez l'opération encore une fois depuis le début.
- Si l'enregistrement ne peut pas être terminé après avoir conduit pendant au moins 1 heure, effectuez la procédure d'enregistrement des codes d'identification à nouveau depuis le début.
- Si les codes d'identification ne peuvent pas être enregistrés même après avoir effectué la procédure ci-dessus, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Annulation de l'enregistrement des codes d'identification

Pour annuler l'enregistrement des codes d'identification après son démarrage, sélectionnez "Regis. válvula/ID" à nouveau sur l'écran multifonctionnel.

Si l'enregistrement des codes d'identification a été annulé, le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteint.

Si le témoin d'avertissement ne s'éteint pas, il est possible que l'enregistrement des codes d'identification n'ait pas été annulé correctement. Pour annuler l'enregistrement, sélectionnez à nouveau "Regis. válvula/ID" sur l'écran multifonctionnel.

Sélection du jeu de roues

Votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de pression de pneu qui permet d'enregistrer deux ensembles de codes d'identification. Cela permet l'enregistrement d'un deuxième ensemble de roues, par exemple un ensemble de roues d'hiver.

Le ensemble de roues ne peut être remplacé que si un deuxième ensemble de roues a été enregistré sur le système. Si un deuxième ensemble de roues n'est pas enregistré, il ne sera pas possible de changer pour l'ensemble de roues sélectionné.

Les codes d'identification peuvent être enregistrés par vous-même.

- Seul un changement entre les deux jeux de roues enregistrés est possible, le mélange de ces deux jeux de roue n'est pas pris en charge.
- Lors de l'enregistrement des

codes d'identification, il n'est peut-être pas possible de changer normalement d'ensembles de roues. Annuler l'enregistrement avant de passer d'un ensemble de roues à l'autre.

► Affichage 4,2 pouces

- 1 Installer le ensemble de roues désiré.
- 2 Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel, puis appuyez sur OK .
- 3 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Param. véhicule" et appuyez ensuite sur OK .
- 4 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Paramètre TPWS" et appuyez ensuite sur OK .
- 5 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Changer ens pneus" et appuyez ensuite sur OK .
- 6 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Regis. válvula/ID" et appuyez ensuite sur OK .
- 7 Appuyez sur  ou  pour sélectionner "Ensemble pneus 1" or "Ensemble pneus 2". Ensuite, appuyez sur OK .

- 8** Sélectionnez “OK” puis appuyez sur OK .

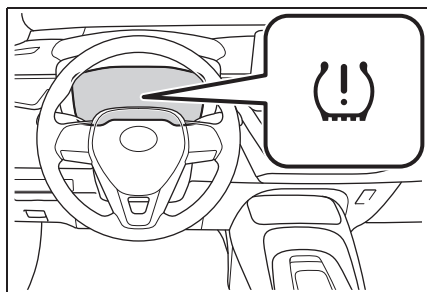
Le voyant d'avertissement de pression de pneu clignotera lentement trois fois. Le voyant d'avertissement de pression de pneu clignotera lentement 3 fois, un message indiquant que le changement se produit s'affichera et le changement d'ensemble de roues commencera. Le changement d'ensemble de roues commencera et le témoin de pression des pneus clignotera pendant 1 minute, puis restera fixe.

Alors que le changement a lieu, “---” s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour la pression de gonflage de chaque pneu.

Après environ 2 minutes, le changement d'ensemble de roues se termine, le voyant d'avertissement de pression de pneu s'éteint et un message d'achèvement s'affiche à l'écran multifonctionnel.

Si le changement n'est pas terminé après environ 4 minutes, un message indiquant que le changement n'a pas pu être effectué s'affiche.

Vérifiez quel train de roues est installé et effectuez à nouveau la procédure de changement depuis le début.



- 9** Si la pression de gonflage des pneus de l'ensemble de roues diffère de celle de l'ensemble de roues précédent, il sera nécessaire

d'exécuter la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus du système d'avertissement de pression des pneus.
(→P.341)

Si la pression de gonflage des pneus spécifiée est la même, il ne sera pas nécessaire d'effectuer la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus.

- 10** Enregistrer la position de chaque roue.

► Affichage 7 pouces

- 1** Installer le ensemble de roues désiré.

- 2** Sélectionnez  sur l'écran multifonctionnel, puis appuyez sur OK .

- 3** Appuyez sur < ou > pour sélectionner “Param. véhicule” et appuyez ensuite sur OK .

- 4** Appuyez sur < ou > pour sélectionner “Paramètre TPWS” et appuyez ensuite sur OK .

- 5** Appuyez sur < ou > pour sélectionner “Changer ens pneus” et appuyez ensuite sur OK .

- 6** Appuyez sur < ou > pour sélectionner “Regis. valvula/ID” et appuyez ensuite sur OK .

7 Appuyez sur < ou > pour sélectionner “Ensemble pneus 1” or “Ensemble pneus 2”. Ensuite, appuyez sur OK .

8 Sélectionnez “OK” puis appuyez sur OK .

Le voyant d'avertissement de pression de pneu clignotera lentement trois fois. Le voyant d'avertissement de pression de pneu clignotera lentement 3 fois, un message indiquant que le changement se produit s'affichera et le changement d'ensemble de roues commencera. Le changement d'ensemble de roues commencera et le témoin de pression des pneus clignotera pendant 1 minute, puis restera fixe.

Alors que le changement a lieu, “---” s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour la pression de gonflage de chaque pneu.

Après environ 2 minutes, le changement d'ensemble de roues se termine, le voyant d'avertissement de pression de pneu s'éteint et un message d'achèvement s'affiche à l'écran multifonctionnel.

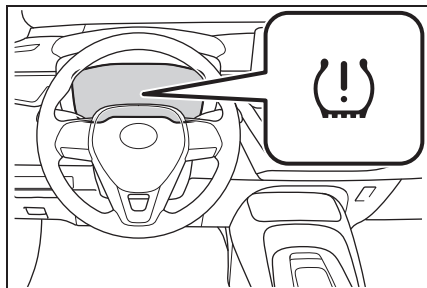
Si le changement n'est pas terminé après environ 4 minutes, un message indiquant que le changement n'a pas pu être effectué s'affiche.

Vérifiez quel train de roues est installé et effectuez à nouveau la procédure de changement depuis le début.

9 Si la pression de gonflage des pneus de l'ensemble de roues diffère de celle de l'ensemble de roues précédent, il sera nécessaire d'exécuter la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus du système d'avertissement de pression des pneus.
(→P.341)

Si la pression de gonflage des pneus spécifiée est la même, il ne sera pas nécessaire d'effectuer la procédure de réglage de la pression de gonflage des pneus.

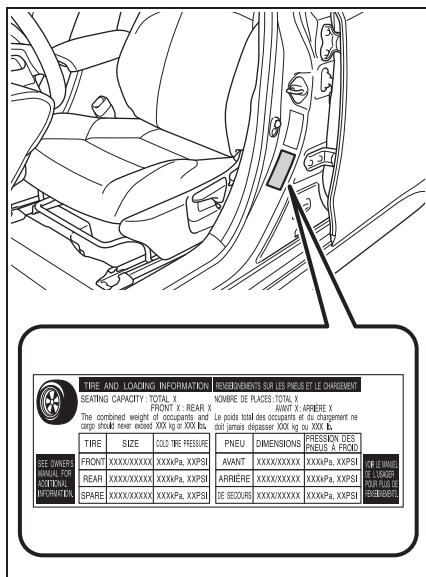
10 Enregistrer la position de chaque roue.



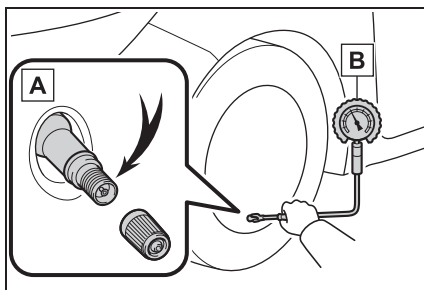
Pression de gonflage des pneus

Contrôle de la pression de gonflage des pneus spécifiée

La pression de gonflage des pneus recommandée à froid ainsi que les dimensions des pneus sont indiquées sur l'étiquette des informations relatives aux pneus et à la charge.
(→P.435)



Procédure de contrôle et de réglage



A Valve du pneu

B Manomètre de pression des pneus

- 1 Retirez le capuchon de la valve du pneu.
- 2 Appuyez le bout du manomètre de pression des pneus sur la valve du pneu.
- 3 Lisez la pression à l'aide des graduations du manomètre.
- 4 Si la pression de gonflage du pneu n'est pas à la valeur recommandée, corrigez-la.
Si vous avez surgonflé le pneu, appuyez sur le centre de la valve pour dégonfler.
- 5 Une fois la pression de gonflage des pneus mesurée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.
- 6 Remplacez le capuchon de la valve du pneu.

■ Intervalle de contrôle de la pression de gonflage des pneus

Vérifiez la pression de gonflage des

pneus toutes les deux semaines, ou au moins une fois par mois. N'oubliez pas de contrôler la roue de secours.

■ Conséquences d'une pression de gonflage incorrecte des pneus

Rouler avec une pression de gonflage incorrecte des pneus peut avoir les effets suivants:

- Économie de carburant réduite
- Dégradation du confort de conduite et mauvaise maniabilité
- Durée de vie des pneus réduite en raison de l'usure
- Baisse de la sécurité
- Endommagement du groupe motopropulseur

Si vous devez regonfler souvent les pneus, faites-les vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ Recommandations pour la vérification de la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Ne vérifiez la pression des pneus que lorsqu'ils sont froids. Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte avec les pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km.
- Utilisez toujours un manomètre de pression des pneus. Il est difficile de juger si un pneu est correctement gonflé uniquement sur son apparence.
- Il est normal que la pression de gonflage des pneus soit plus élevée après la conduite car de la chaleur est générée dans le pneu. Ne dégonflez pas les pneus après avoir roulé.
- Ne dépassez jamais la capacité

de charge du véhicule.

Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

■ D'une bonne pression de gonflage dépendent les performances des pneus

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés. Si les pneus ne sont pas correctement gonflés, les phénomènes suivants peuvent apparaître et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles:

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise maniabilité
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe des pneus
- Fuite d'air entre le pneu et la roue
- Déformation de la roue et/ou dommage au pneu
- Risque accru de dommages au pneu pendant la conduite (en raison des risques sur la route, des joints de dilatation, d'arêtes coupantes sur la chaussée, etc.)



NOTE

■ Lorsque vous vérifiez et corrigez la pression de gonflage des pneus

N'oubliez pas de revisser les capuchons de valve des pneus. Si un capuchon de valve n'est pas installé, de la saleté ou de l'humidité peuvent entrer dans la valve et causer une fuite d'air, pouvant entraîner une diminution de la pression de gonflage du pneu.

Roues

Si une roue est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. À défaut, le pneu risque de se séparer de la roue ou de provoquer une perte de maniabilité du véhicule.

Sélection des roues

Quand vous remplacez les roues, veillez à ce que les roues neuves soient équivalentes en matière de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.

Des roues de remplacement sont disponibles chez votre concessionnaire Toyota.

* : La dénomination conventionnelle est déport.

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des roues de tailles ou de types différents
- Des roues d'occasion
- Des roues déformées ayant été redressées

■ Lorsque vous remplacez les roues

Les roues de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, grâce auxquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut vous avertir

précocement de toute perte de pression dans les pneus. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus doivent être installées chaque fois que vous remplacez les roues. (→P.337)



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplacez les roues

- Ne montez pas des roues de dimensions différentes de celles recommandées dans le Manuel du propriétaire, cela pourrait affecter la maniabilité du véhicule.
- En cas de fuite, n'utilisez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless. Cela pourrait provoquer un accident pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous installez les écrous de roue

- Veillez à installer les écrous de roue en tournant leur extrémité conique vers l'intérieur. (→P.411) En installant les écrous avec leurs extrémités coniques tournées vers l'extérieur, la roue risque de se rompre puis de se détacher du véhicule pendant la conduite, ce qui pourrait entraîner un accident et la mort ou des blessures graves.

- Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue.

L'huile et la graisse pourraient provoquer un serrage excessif des écrous de roue et causer des dommages au boulon ou à la roue à disque. De plus, l'huile ou la graisse peuvent être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et de la perte de la roue, avec pour conséquence un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous de roue.

■ L'utilisation de roues défectueuses est interdite

N'utilisez pas de roues fissurées ou déformées. Cela pourrait causer des fuites d'air au niveau du pneu pendant la conduite, au risque de provoquer un accident.



NOTE

■ Remplacement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus

- Parce que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à confier l'entretien de vos pneus à votre concessionnaire Toyota ou à tout autre atelier d'entretien qualifié. Par ailleurs, veillez à acheter les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus auprès de votre concessionnaire Toyota.

**NOTE**

- Utilisez exclusivement des roues d'origine Toyota sur votre véhicule.
Il est en effet possible que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionnent pas correctement avec des roues qui ne sont pas d'origine.

Précautions concernant les jantes en aluminium

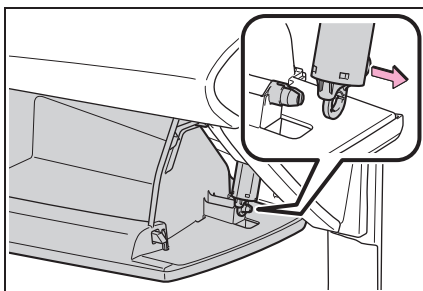
- N'utilisez que des écrous de roue et des clés pour écrous de roue Toyota dont l'usage a été spécialement conçu pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation des roues, réparation ou remplacement des pneus, vérifiez que les écrous de roue sont toujours serrés après 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez uniquement des masselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique ou en caoutchouc.

Filtre de climatisation

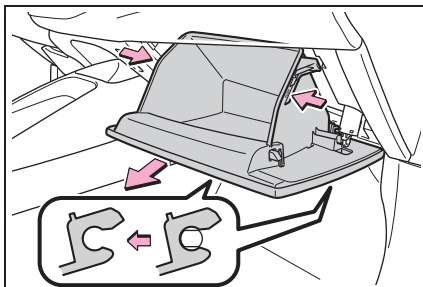
Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

Retrait du filtre de climatisation

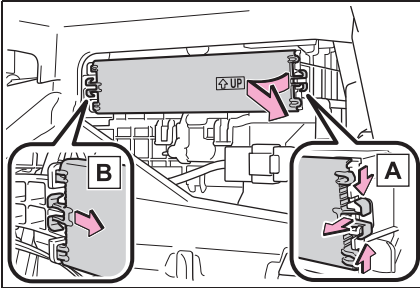
- 1 Mettez le contact du moteur sur arrêt.
- 2 Ouvrez la boîte à gants. Faites glisser l'amortisseur.



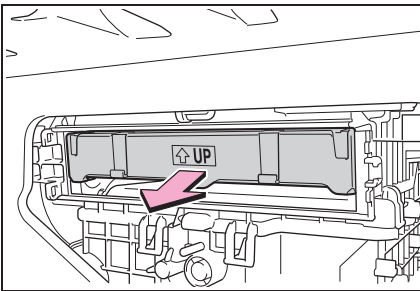
- 3 Appuyez sur la boîte à gants du côté extérieur du véhicule pour libérer les ergots. Sortez ensuite la boîte à gants et détachez les ergots inférieurs.



- 4 Déverrouillez le cache du filtre (A), tirez-le hors des ergots (B) et retirez-le.

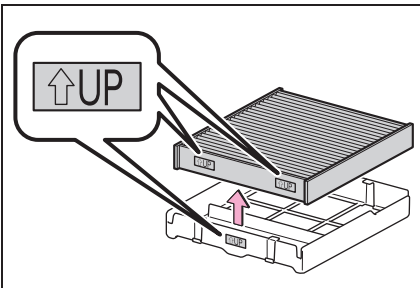


- 5 Retirez le carter du filtre.



- 6 Retirez le filtre de climatisation du carter du filtre et remplacez-le par un neuf.

Les repères “↑ UP” indiqués sur le filtre et le carter du filtre doivent être orientés vers le haut.



gramme d'entretien. Un nettoyage plus fréquent ou un remplacement plus précoce peut être nécessaire si vous circulez dans des zones poussiéreuses ou à trafic très dense. (Pour de plus amples informations sur le programme d'entretien, reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.)

■ En cas de baisse importante du débit d'air des aérateurs

Le filtre est probablement encrassé. Vérifiez le filtre et remplacez si nécessaire.

⚠ NOTE

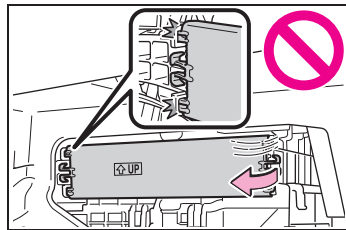
■ Lors de l'utilisation du système de climatisation

Assurez-vous qu'un filtre est toujours installé.

Le fait d'utiliser le système de climatisation sans filtre peut endommager le système.

■ Pour éviter d'endommager le cache du filtre

Lorsque vous déplacez le cache du filtre dans le sens de la flèche pour libérer la fixation, veillez à ne pas forcer excessivement sur les ergots. Sinon, les ergots peuvent être endommagés.



■ Intervalle de vérification

Contrôlez et remplacez le filtre de climatisation en fonction du pro-

Pile de la clé électronique

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée. Comme la clé peut être endommagée si la procédure suivante n'est pas réalisée correctement, il est recommandé de confier le remplacement de la pile de la clé à votre concessionnaire Toyota.

■ Si la pile de la clé électronique est usée

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- Le système d'accès et de démarrage mains libres et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas correctement.
- La plage de fonctionnement est réduite.

Éléments à préparer

- Tournevis plat
- Petit tournevis plat
- Pile au lithium CR2450

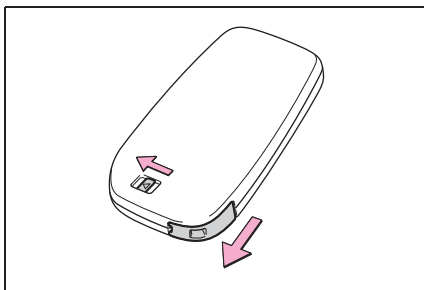
■ Utilisez une pile au lithium CR2450

- Ces piles peuvent être achetées chez votre concessionnaire Toyota, dans les magasins d'équipements électroménagers ou les boutiques photo.
- Remplacez uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent, recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usa-

gées conformément à la réglementation locale.

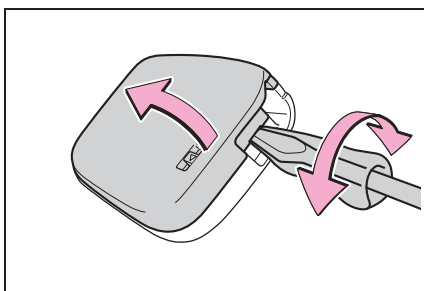
Remplacement de la pile

- 1 Relâchez le verrouillage et retirez la clé mécanique.



- 2 Retirez le cache de la clé.

Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis plat avec un chiffon.

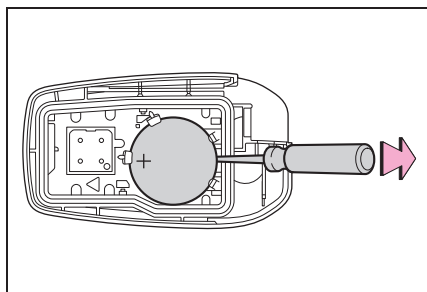


- 3 Retirez la pile usée à l'aide d'un petit tournevis plat.

Lors du retrait du cache, le module de clé électronique peut adhérer au cache et la pile peut ne pas être visible. Dans ce cas, retirez le module de clé électronique afin de retirer la pile.

Insérez une pile neuve, borne "+"

orientée vers le haut.



4 Lors de l'installation du cache de clé et de la clé mécanique, installez en effectuant l'étape **2** et l'étape **1** dans le sens inverse.

5 Actionnez la commande  ou  et vérifiez que les portes peuvent être verrouillées/déverrouillées.

AVERTISSEMENT

■ **Précautions relatives à la batterie**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- N'avalez pas la pile. Cela pourrait provoquer des brûlures chimiques.
- La clé électronique utilise une pile bouton. Si une pile est avalée, elle peut causer de graves brûlures chimiques en seulement 2 heures et peut entraîner la mort ou des blessures graves.
- Gardez les piles neuves et retirées hors de portée des enfants.

- Si le couvercle ne peut pas être fermement fermé, cessez d'utiliser la clé électronique et rangez la clé dans un endroit que les enfants ne peuvent pas atteindre, puis contactez votre concessionnaire Toyota.

- Si vous avalez accidentellement une pile ou si vous mettez une pile dans une partie de votre corps, consultez immédiatement un médecin.

■ **Pour éviter l'explosion de la pile ou la fuite de liquide ou de gaz inflammable**

- Remplacez la pile par une pile neuve du même type. Si un mauvais type de pile est utilisé, elle peut exploser.
- N'exposez pas les piles à une pression extrêmement basse due à la haute altitude ou à des températures extrêmement élevées.
- Ne brûlez pas, ne cassez pas et ne découpez pas une pile.

NOTE

■ **Lors du remplacement de la batterie**

Utilisez un tournevis plat de taille appropriée. Le couvercle risque d'être déformé ou endommagé en cas d'application d'une force excessive.

■ **Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Travaillez toujours avec les mains sèches. L'humidité peut faire rouiller la pile.



NOTE

- Ne touchez ou ne déplacez aucun composant interne à la télécommande.
- Ne pliez pas les bornes de la pile.

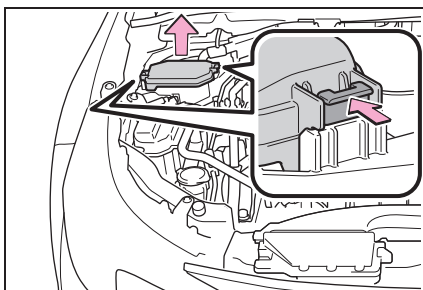
Vérification et remplacement des fusibles

Lorsqu'un composant électrique ne fonctionne pas, un fusible peut avoir grillé. Dans ce cas, vérifiez les fusibles et remplacez si nécessaire.

Vérification et remplacement des fusibles

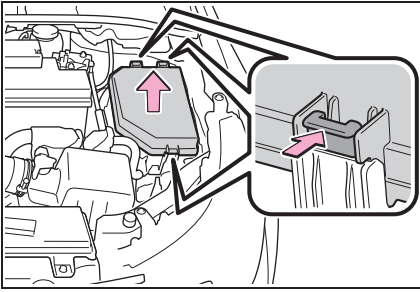
- 1 Mettez le contact du moteur sur arrêt.
 - 2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.
- Compartiment moteur: boîte à fusibles de type A

Appuyez sur les languettes et soulevez le couvercle pour le retirer.



- Compartiment moteur: boîte à fusibles de type B

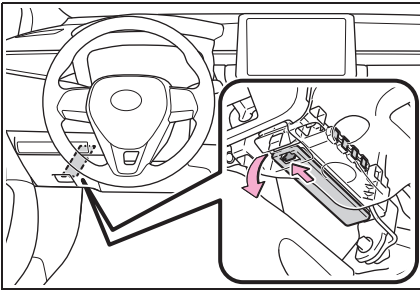
Appuyez sur les languettes et soulevez le couvercle pour le retirer.



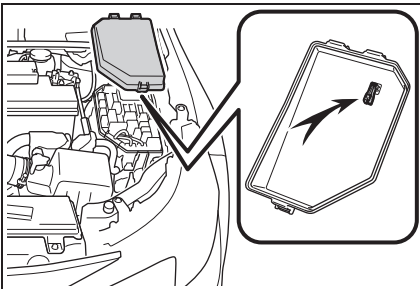
- Sous le tableau de bord côté conducteur

Retirez le couvercle.

Veillez à appuyer sur l'ergot lors du retrait/de l'installation du couvercle.



- 3** Retirez le fusible à l'aide de l'extracteur.
Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés à l'aide de l'extracteur.

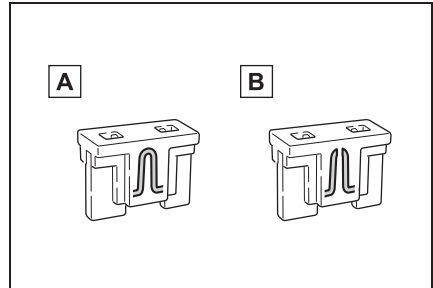


- 4** Vérifiez si le fusible est grillé.

Remplacez le fusible grillé par un fusible neuf d'ampérage approprié. L'ampérage est indiqué sur le cou-

vercle de la boîte à fusibles.

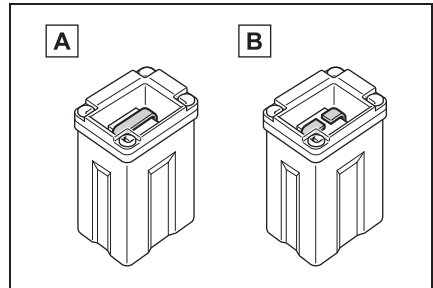
- Type A



- A** Fusible normal

- B** Fusible grillé

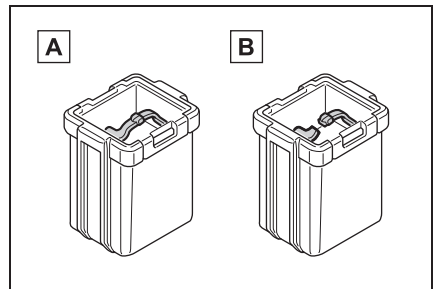
- Type B



- A** Fusible normal

- B** Fusible grillé

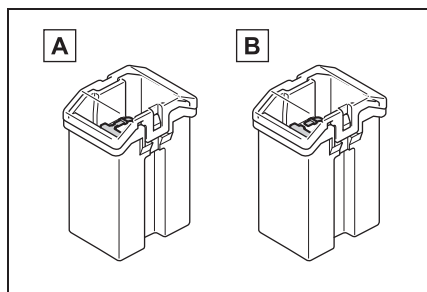
- Type C



- A** Fusible normal

- B** Fusible grillé

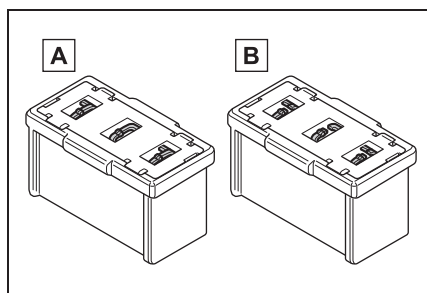
► Type D



A Fusible normal

B Fusible grillé

► Type E



A Fusible normal

B Fusible grillé

■ Après le remplacement d'un fusible

- Lors de l'installation du couvercle, assurez-vous que la languette est solidement installée.
- Si les éclairages ne s'allument pas même après remplacement du fusible, il est possible qu'une ampoule doive être changée.
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ En cas de surcharge électrique d'un circuit

Les fusibles sont conçus pour griller, afin de protéger le faisceau de câblage de tout dommage.

■ Lors du remplacement des ampoules

Toyota recommande d'utiliser des produits d'origine Toyota, conçus pour ce véhicule.

Comme certaines ampoules sont connectées à des circuits conçus pour éviter toute surcharge, les pièces qui ne sont pas d'origine ou les pièces qui ne sont pas conçues pour ce véhicule risquent de ne pas pouvoir être utilisées.



AVERTISSEMENT

■ Pour prévenir tout risque de panne du système et d'incendie du véhicule

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de cette consigne pourrait provoquer un endommagement du véhicule, et des blessures ou un incendie.

- N'utilisez jamais de fusible d'un ampérage supérieur à l'ampérage indiqué et ne remplacez jamais un fusible par un autre objet.
- Utilisez toujours un fusible Toyota d'origine ou équivalent. Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation temporaire.
- Ne modifiez pas les fusibles ou les boîtes à fusibles.



NOTE

■ Avant le remplacement des fusibles

Faites élucider et éliminer la cause de la surcharge électrique par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

Ampoules

Vous pouvez remplacer vous-même les ampoules suivantes. La difficulté de remplacement des ampoules dépend de celles-ci. Si le remplacement nécessaire de l'ampoule vous semble difficile à effectuer, contactez votre concessionnaire Toyota.

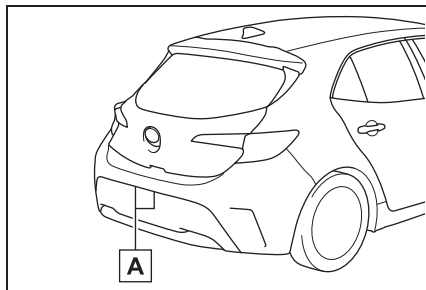
Pour de plus amples informations sur le remplacement des autres ampoules, contactez votre concessionnaire Toyota.

Préparation du remplacement d'une ampoule

Vérifiez la puissance de l'ampoule à remplacer.
(→P.437)

Emplacements des ampoules

■ Arrière



A Éclairages de plaque d'immatriculation

■ Ampoules qui doivent être remplacées par votre concessionnaire Toyota

- Projecteurs
- Feux de stationnement
- Feux de gabarit avant
- Éclairages de jour
- Clignotants
- Feux antibrouillards avant (sur modèles équipés)
- Feux arrière
- Feux de stop
- Feu de recul
- Troisième feu stop

■ Ampoules à LED

Les éclairages autres que les éclairages de plaque d'immatriculation sont chacun constitués d'un certain nombre de LED. Si l'une des LED vient à griller, confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota pour faire remplacer l'ampoule.

■ Accumulation de condensation à l'intérieur de l'optique

Une accumulation temporaire de condensation à l'intérieur de l'optique d'un phare n'indique pas d'anomalie. Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes:

- Accumulation de grosses gouttes d'eau à l'intérieur de l'optique.
- Accumulation d'eau à l'intérieur du phare.

■ Lors du remplacement des ampoules

→P.362

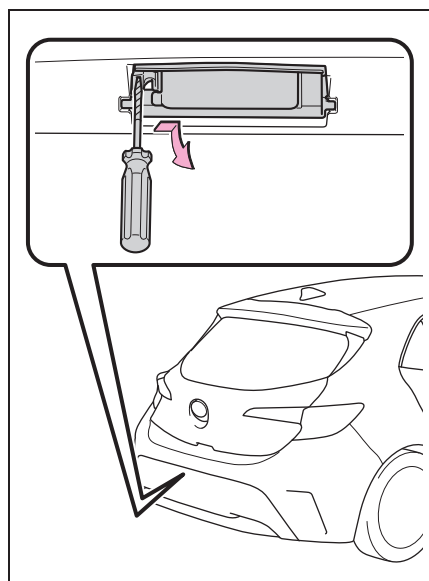
Remplacement des ampoules

■ Éclairages de plaque d'immatriculation

1 Retirez l'éclairage.

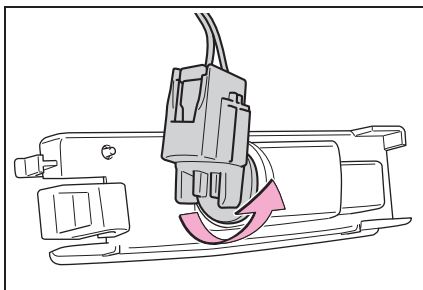
Insérez un tournevis plat ou un outil similaire dans l'orifice à côté de l'éclairage et retirez-le comme indiqué sur l'illustration.

Pour éviter d'endommager le véhicule, enveloppez le tournevis plat de ruban adhésif.

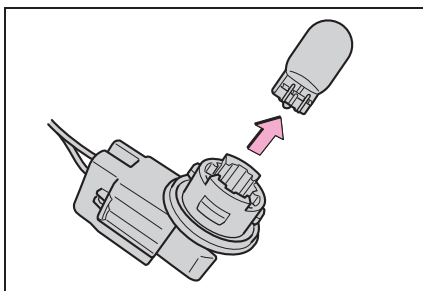


2 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des

aiguilles d'une montre et retirez-la.



3 Retirez l'ampoule.



4 Lors de l'installation, effectuez les étapes énumérées dans l'ordre inverse.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Remplacement des ampoules

- Éteignez les éclairages.
N'essayez pas de remplacer l'ampoule immédiatement après avoir éteint les éclairages. Les ampoules deviennent très chaudes et pourraient provoquer des brûlures.

**AVERTISSEMENT**

- Ne touchez pas le verre de l'ampoule à mains nues. Lorsqu'il est inévitable de maintenir la partie en verre, utilisez un chiffon propre et sec pour la maintenir pour éviter de mettre de l'humidité et de l'huile sur l'ampoule. De plus, si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber, elle risque d'éclater ou de se fendre.
- Installez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de dommage provoqué par la chaleur, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'ensemble d'éclairage. Cela pourrait endommager les éclairages ou causer une accumulation de condensation sur l'optique.

■ Pour éviter tout dommage ou incendie

Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.

En cas de problème

7

7-1. Informations à connaître

Feux de détresse **368**

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence.. **369**

Si le véhicule est submergé ou si l'eau sur la route monte **370**

7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être remorqué..... **371**

Si vous suspectez un problème **375**

Système d'arrêt de la pompe à carburant.... **376**

Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un avertisseur sonore se déclenche..... **377**

Si un message d'avertissement s'affiche **390**

En cas de crevaison (véhicules sans roue de secours) **395**

Si vous avez un pneu crevé (modèles avec roue de secours) **406**

Si le moteur ne démarre pas **415**

Si vous perdez vos clés **417**

Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement **417**

Si la batterie du véhicule est déchargée **419**

Si votre véhicule surchauffe **423**

Si le véhicule est bloqué **426**

Feux de détresse

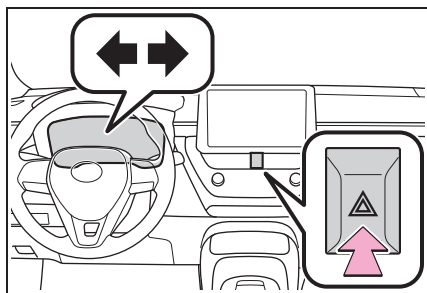
Les feux de détresse servent à prévenir les autres conducteurs lorsque le véhicule doit être arrêté sur la route à cause d'une panne, etc.

Instructions d'utilisation

Appuyez sur la commande.

Tous les clignotants clignotent.

Pour les désactiver, appuyez à nouveau sur la commande.



selon la force de l'impact et les conditions dans lesquelles la collision se produit.)

■ Feux de détresse

- Si les feux de détresse sont utilisés pendant un long moment avec le moteur coupé, la batterie risque de se décharger.
- En cas de déploiement (gonflage) de l'un des coussins gonflables SRS ou en cas de choc arrière violent, les feux de détresse s'allument automatiquement. Les feux de détresse s'éteignent automatiquement après avoir fonctionné pendant environ 20 minutes. Pour éteindre manuellement les feux de détresse, appuyez sur la commande deux fois.
(Les feux de détresse peuvent ne pas s'allumer automatiquement

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

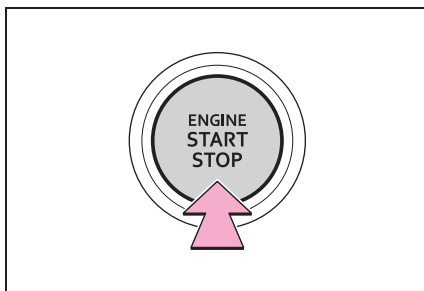
Arrêt du véhicule

- 1 Appuyez de façon constante sur la pédale de frein avec les deux pieds, fermement.

Ne pompez pas sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

- 2 Mettez le levier de vitesses sur N.
 - Si le levier de vitesses est placé sur N
- 3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.
- 4 Arrêtez le moteur.
 - Si le levier de vitesses ne peut pas être placé sur N
- 3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.
- 4 Pour arrêter le moteur, maintenez le contact du moteur appuyé pendant au moins 2

secondes de suite, ou appuyez brièvement au moins 3 fois de suite.



- 5 Arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.



AVERTISSEMENT

■ Si vous devez arrêter le moteur pendant la marche du véhicule

Les freins et la direction ne sont plus assistés, ce qui rend plus difficile la manœuvre de la pédale de frein et du volant. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le moteur.

Si le véhicule est submergé ou si l'eau sur la route monte

Ce véhicule n'est pas conçu pour pouvoir rouler sur des routes fortement inondées. Ne conduisez pas sur des routes qui peuvent être submergées ou où l'eau peut monter. Il est dangereux de rester dans le véhicule, s'il risque d'être submergé ou de dériver. Restez calme et suivez les instructions suivantes.

- Si une porte peut être ouverte, ouvrez la porte et sortez du véhicule.
- Si la porte ne peut pas être ouverte, ouvrez la vitre au moyen de la commande de lève-vitre électrique afin de vous assurer une sortie de secours.
- Si la vitre peut être ouverte, sortez du véhicule par la vitre.
- Si la porte et la vitre ne peuvent pas être ouvertes en raison de la montée des eaux, restez calme, attendez que le niveau de l'eau à l'intérieur du véhicule monte suffisamment pour que la pression de l'eau à l'intérieur du véhicule soit égale à la pression de l'eau à l'extérieur du véhicule, puis, après avoir attendu que l'eau

monte dans le véhicule, ouvrez la porte et sortez du véhicule.

Lorsque le niveau de l'eau à l'extérieur dépasse la moitié de la hauteur de la porte, la porte ne peut pas être ouverte de l'intérieur en raison de la pression de l'eau.

■ Le niveau de l'eau monte au-dessus du plancher

Lorsque le niveau de l'eau monte au-dessus du plancher, au bout d'un certain temps, l'équipement électrique est endommagé, les lève-vitres électriques ne fonctionnent pas, le moteur s'arrête et le véhicule risque de ne pas pouvoir se déplacer.

■ Utilisation d'un marteau de secours*

Sur ce véhicule, le pare-brise est en verre feuilleté.

Le verre feuilleté ne peut pas être brisé avec un marteau de secours*. Sur ce véhicule, les vitres sont en verre trempé.

* : Contactez votre concessionnaire Toyota ou un fabricant d'accessoires du marché des pièces de rechange pour plus d'informations concernant le marteau de secours.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions pendant la conduite**

Ne conduisez pas sur des routes qui peuvent être submergées ou où l'eau peut monter. Dans le cas contraire, le véhicule risque d'être endommagé et de ne pas pouvoir bouger mais également d'être submergé et de dériver, ce qui peut entraîner la mort.

Si votre véhicule doit être remorqué

Si un remorquage est nécessaire, nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule par votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle, utilisant une dépanneuse à paniers ou à plateau.

Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces.



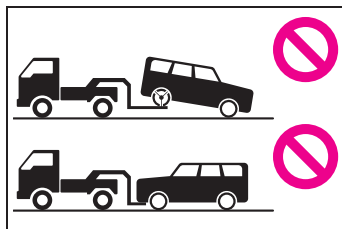
AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors du remorquage du véhicule

Assurez-vous de transporter le véhicule avec les roues avant en position relevée ou avec les quatre roues ne touchant plus le sol. Si le véhicule est remorqué avec les roues avant en contact avec le sol, la transmission et ses pièces pourraient être endommagées.



■ Pendant le remorquage

- Lors d'un remorquage à l'aide de câbles ou de chaînes, évitez les démarrages brusques, etc. qui appliquent une tension excessive aux anneaux de remorquage, aux câbles ou aux chaînes. Les anneaux de remorquage, les câbles ou les chaînes peuvent être endommagés, des débris de pièces cassées peuvent toucher les personnes et causer de graves dommages.
- Ne placez pas le contact du moteur sur arrêt. Il est possible que le volant soit verrouillé et ne puisse pas être actionné.

■ Installation des anneaux de remorquage sur le véhicule

Veillez à installer les anneaux de remorquage correctement. S'ils ne sont pas correctement installés, les anneaux de remorquage pourraient se desserrer pendant le remorquage.



NOTE

■ **Pour éviter d'endommager le véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers**

- Ne remorquez pas le véhicule par l'arrière lorsque le contact du moteur est sur arrêt.
- Lorsque vous levez le véhicule, vérifiez que la garde au sol est suffisante pour le remorquage du côté opposé à celui levé. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

■ **Pour éviter d'endommager le véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à palan**

Ne remorquez pas le véhicule au moyen d'une dépanneuse à palan, par l'avant ou par l'arrière.

■ **Pour éviter d'endommager le véhicule lors d'un remorquage d'urgence**

N'attachez pas les câbles ou les chaînes aux composants de la suspension.

Situations dans lesquelles il est nécessaire de contacter les concessionnaires avant de procéder au remorquage

Les situations suivantes pourraient être le signe d'un problème de transmission.

Contactez votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle avant le remorquage.

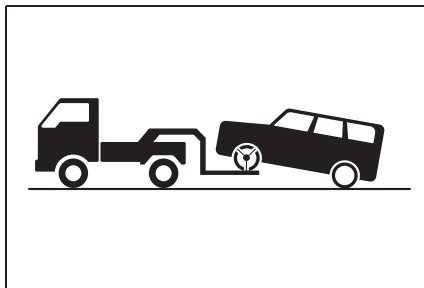
- Le moteur tourne, mais le

véhicule ne roule pas.

- Le véhicule fait un bruit anormal.

Remorquage avec une dépanneuse à paniers

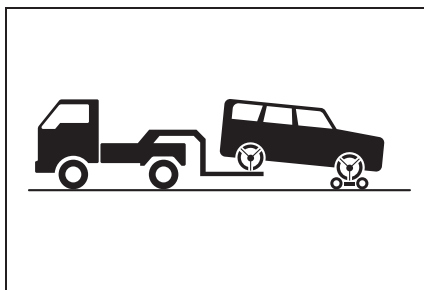
- Par l'avant



Relâchez le frein de stationnement.

Désactivez le mode automatique. (→P.168)

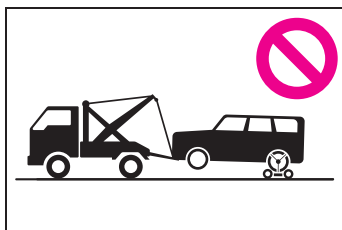
- Par l'arrière



Utilisez un chariot de remorquage sous les roues avant.

**NOTE**
■ Remorquage avec une dépanneuse à palan

Ne remorquez pas avec une dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.


Utilisation d'une dépanneuse à plateau

Lors de l'utilisation d'une dépanneuse à plateau pour transporter le véhicule, utilisez des sangles d'arrimage de pneus. Reportez-vous au manuel du propriétaire de la dépanneuse à plateau pour la méthode d'arrimage des pneus.

Afin que le véhicule ne bouge pas pendant le transport, serrez le frein de stationnement et placez le contact du moteur sur arrêt.

Remorquage de secours

Si aucune dépanneuse n'est disponible en cas d'urgence, votre véhicule peut être temporairement remorqué à l'aide de câbles ou de chaînes attachés aux anneaux de remorquage de secours. Ceci ne doit être tenté

que sur des surfaces dures, sur une distance de 50 miles (80 km) maximum à une vitesse inférieure à 18 mph (30 km/h). Un conducteur doit rester dans le véhicule afin de diriger le volant et d'actionner les freins. Les roues, le groupe motopropulseur, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en bon état.

Seuls les anneaux de remorquage avant peuvent être utilisés.

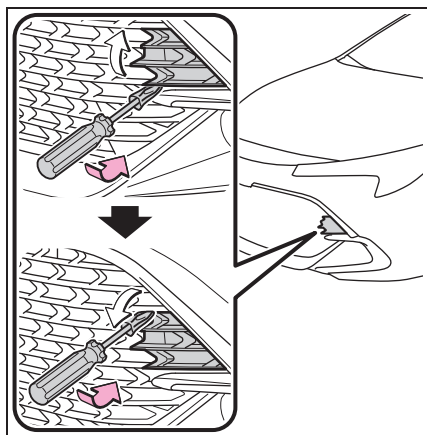
Procédure de remorquage de secours

Pour faire remorquer votre véhicule par un autre véhicule, l'anneau de remorquage doit être installé sur votre véhicule. Installez l'anneau de remorquage au moyen de la procédure suivante.

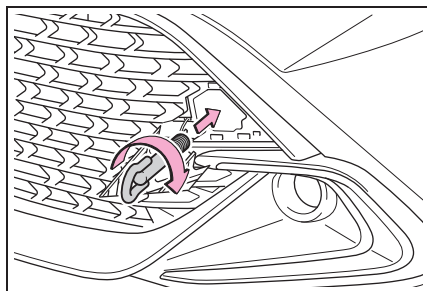
- 1** Retirez la clé pour écrou de roue, le tournevis plat et l'anneau de remorquage. (→P.396, 407)
- 2** Retirez le cache de l'anneau avec un tournevis plat.

Pour ne pas abîmer la carrosserie, placez un chiffon entre le tournevis et la carrosserie, comme indiqué

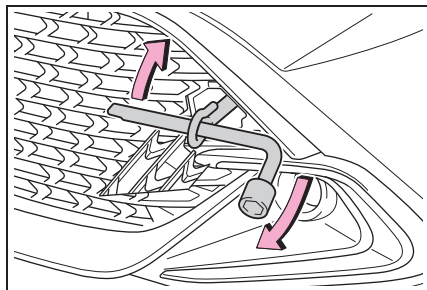
sur l'illustration.



- 3** Insérez l'anneau de remorquage dans l'orifice, puis serrez partiellement à la main.



- 4** Serrez fermement l'anneau de remorquage à l'aide d'une clé à écrou de roue ou d'une barre métallique dure.



- 5** Attachez solidement des câbles ou des chaînes à l'anneau de remorquage.

Prenez soin de ne pas endommager la carrosserie du véhicule.

- 6** Entrez dans le véhicule remorqué et démarrez le moteur.

Si le moteur ne démarre pas, placez le contact du moteur sur ON.

- 7** Placez le levier de vitesses sur N et relâchez le frein de stationnement.
Désactivez le mode automatique. (→P.168)
Lorsque le levier de vitesses est bloqué: →P.163

■ Pendant le remorquage

Lorsque le moteur ne tourne pas, la direction et les freins ne sont plus assistés, ce qui rend leur utilisation plus difficile.

■ Clé pour écrou de roue

La clé pour écrou de roue se trouve dans le compartiment à bagages. (→P.396, 407)

Si vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a probablement besoin d'un réglage ou d'une réparation. Contactez votre concessionnaire Toyota sans plus tarder.

Symptômes visibles

- Fuites de liquide sous le véhicule.
(La formation de gouttelettes d'eau provenant de la climatisation est normale après l'utilisation.)
- Pneus dégonflés ou pneus usés de manière irrégulière
- L'aiguille de la jauge de température du liquide de refroidissement moteur indique en permanence une température supérieure à la normale.

Symptômes audibles

- Changement du bruit émis par l'échappement
- Crissement excessif des pneus en virage
- Bruits anormaux liés à la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du moteur

Symptômes fonctionnels

- Le moteur fonctionne avec des ratés, des à-coups ou de manière irrégulière
- Perte de puissance notable
- Le véhicule tire fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule tire fortement d'un côté en cas de conduite sur route plane
- Perte d'efficacité des freins, sensation de pédale spongieuse ou touchant presque le plancher

Système d'arrêt de la pompe à carburant

Pour réduire le risque de fuite de carburant lorsque le moteur cale ou qu'un coussin gonflable se déploie lors d'une collision, le système d'arrêt de la pompe à carburant arrête d'alimenter le moteur en carburant.

Redémarrage du moteur

Procédez comme suit pour pouvoir redémarrer le moteur après l'activation du système.

- 1 Mettez le contact du moteur sur ACC ou OFF.
- 2 Redémarrez le moteur.



NOTE

■ Avant de démarrer le moteur

Inspectez le sol, sous le véhicule. Si vous remarquez une fuite de carburant sur le sol, le système de carburant a été endommagé et nécessite une réparation. Ne redémarrez pas le moteur.

Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un avertisseur sonore se déclenche

Gardez votre calme et effectuez les actions suivantes si un témoin d'avertissement s'allume ou clignote. Si un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, cela ne signifie pas nécessairement que le système correspondant est forcément en panne. Toutefois, si ceci continue de se produire, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Actions sur les témoins d'avertissement ou les avertisseurs sonores

■ Témoin d'avertissement du système de freinage (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (États-Unis) ou  (Rouge) (Canada)	<p>Indique que:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le niveau de liquide de frein est bas; ou ● Le système de freinage est défaillant <p>→ Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota. Continuer de conduire le véhicule peut être dangereux.</p>

■ Témoin d'avertissement du système de freinage (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (Jaune)	<p>Indique un dysfonctionnement dans le système de freinage de stationnement</p> <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>

■ Témoin d'avertissement de surchauffe de liquide de refroidissement* (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique que la température du liquide de refroidissement est excessivement élevée → Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr. Méthode opérationnelle (→P.423)

* : Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin d'avertissement du système de charge*

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système de charge du véhicule → Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.

* : Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin d'avertissement de pression d'huile moteur insuffisante* (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	Indique que la pression d'huile moteur est excessivement basse → Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.

* : Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin indicateur de dysfonctionnement (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (États-Unis) ou  (Canada)	<p>Indique un dysfonctionnement dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le système de gestion électronique du moteur; ● Le système de commande électronique de l'accélérateur; ou ● Système de gestion électronique de la transmission à variation continue (sur modèles équipés) <p>→ Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.</p>

■ Témoin d'avertissement SRS (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Indique un dysfonctionnement dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le système de coussins gonflables SRS; ● Le système de classification de l'occupant du siège passager avant; ou ● Le système des prétensionneurs de ceintures de sécurité <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>

■ Témoin d'avertissement ABS

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (États-Unis) ou  (Canada)	<p>Indique un dysfonctionnement dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'ABS; ou ● Le système d'aide au freinage <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>

■ Témoin d'avertissement de mauvais usage de la pédale* (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Lorsqu'un signal sonore retentit:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le système de priorité des freins est défectueux ● Le contrôle conduite-démarrage est défectueux ● Le contrôle conduite-démarrage est en service <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.390)</p> <p>Lorsqu'aucun signal sonore ne retentit:</p> <p>Le système de priorité des freins est en service.</p> <p>→ Relâchez la pédale d'accélérateur et enfoncez la pédale de frein.</p>

*: Ce témoin s'allume sur l'écran multifonctionnel.

■ Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (Rouge) ou  (Jaune)	<p>Indique un dysfonctionnement dans le système EPS (direction assistée électrique)</p> <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>

■ Témoin d'avertissement de niveau de carburant insuffisant

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Indique que la quantité restante de carburant est inférieure ou égale à environ 2 gal. (7,5 L, 1,6 Imp. gal.)</p> <p>→ Refaites le plein du véhicule.</p>

■ Témoin de rappel de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant (avertisseur sonore)*

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Avertit le conducteur et/ou le passager avant qu'ils doivent attacher leur ceinture de sécurité</p> <p>→ Attachez la ceinture de sécurité.</p> <p>Si le siège du passager avant est occupé, la ceinture de sécurité du passager avant doit également être attachée pour que le témoin d'avertissement (avertisseur sonore) s'éteigne.</p>

* : Avertisseur sonore de ceinture de sécurité du conducteur:

L'avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité du conducteur se déclenche pour avertir le conducteur qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Une fois que le contact du moteur est placé sur ON, le signal sonore retentit. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant un certain temps une fois que le véhicule atteint une certaine vitesse.

Avertisseur sonore de ceinture de sécurité du passager avant:

L'avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité du passager avant se déclenche pour avertir le passager avant qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité est détachée, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant un certain temps une fois que le véhicule atteint une certaine vitesse.

■ Témoins de rappel de ceinture de sécurité des passagers arrière (avertisseur sonore)*

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 <p>(écran 4,2 pouces)</p>  <p>(écran 7 pouces)</p>	<p>Avertit les passagers arrière qu'ils doivent attacher leur ceinture de sécurité</p> <p>→ Attachez la ceinture de sécurité.</p>

* : Avertisseur sonore de ceinture de sécurité des passagers arrière:

L'avertisseur sonore de ceinture de sécurité de passager arrière se déclenche pour avertir le passager arrière que sa ceinture de sécurité n'est pas attachée. Si la ceinture de sécurité est détachée, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant un certain temps, une fois que la ceinture est attachée et détachée et que le véhicule atteint une certaine vitesse.

■ Témoin d'avertissement de pression des pneus

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Lorsque le témoin s'allume après avoir clignoté pendant 1 minute environ (aucun signal sonore ne retentit):</p> <p>Dysfonctionnement du système d'avertissement de pression des pneus</p> <p>→ Faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.</p> <p>Lorsque le témoin s'allume (un signal sonore retentit):</p> <p>Faible pression de gonflage des pneus de causes naturelles</p> <p>→ Une fois que la température des pneus a suffisamment baissé, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu et ajustez-la à la valeur spécifiée. (→P.352)</p> <p>Faible pression de gonflage des pneus causée par un pneu crevé</p> <p>→ Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sécuritaire et effectuez les actions nécessaires. (→P.387)</p>

■ Témoin d'avertissement PCS

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (Clignote ou s'allume)	<p>Indique un dysfonctionnement du système PCS (système de sécurité de pré-collision).</p> <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.390)</p> <p>Si le système PCS (système de sécurité de pré-collision) ou VSC (contrôle de la stabilité du véhicule) est désactivé, le témoin d'avertissement PCS s'allume.</p> <p>→ P.196</p>

■ Témoin LTA (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (Orange)	<p>Indique un dysfonctionnement du système LTA (aide au suivi de voie).</p> <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.390)</p>

■ Témoin LDA (avertisseur sonore)

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (Orange)	<p>Indique un dysfonctionnement du système LDA (alerte de sortie de voie).</p> <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.390)</p>

■ **Témoin PDA (assistance proactive à la conduite) (avertisseur sonore)**

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (Orange)	Indique un dysfonctionnement du système PDA (assistance à la conduite proactive). → Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.390)

■ **Témoin de régulateur de vitesse actif (avertisseur sonore)**

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (Orange)	Indique un dysfonctionnement du régulateur de vitesse actif. → Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.390)

■ **Témoin de régulateur de vitesse (avertisseur sonore)**

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (Orange)	Indique un dysfonctionnement du régulateur de vitesse. → Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.390)

■ Témoin d'informations relatives à l'aide à la conduite

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Indique que l'un des systèmes suivants présente éventuellement un dysfonctionnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● PCS (système de sécurité de pré-collision) ● LDA (alerte de sortie de voie) <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.390)</p> <p>Indique que l'un des systèmes suivants présente un dysfonctionnement ou est désactivé.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● BSM (surveillance de l'angle mort)* ● RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)* ● SEA (assistance à la sortie du véhicule en sécurité)* <p>→ Suivez les instructions affichées sur l'écran multifonctionnel. (→P.390)</p>

* : Sur modèles équipés

■ Témoin de perte d'adhérence

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
	<p>Indique un dysfonctionnement dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le système VSC; ● Système TRAC; ou ● Le système d'aide au démarrage en côte <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>

■ Témoin de frein de stationnement

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (Clignote) (États-Unis) ou  (Clignote) (Canada)	<p>Il est possible que le frein de stationnement ne soit pas complètement serré ou desserré → Actionnez une fois de plus le frein de stationnement.</p> <p>Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement n'est pas desserré. S'il s'éteint après que vous ayez complètement desserré le frein de stationnement, le système fonctionne normalement.</p>

■ Témoin d'activation du système de maintien des freins

Témoin d'avertissement	Détails/Actions
 (Clignote)	<p>Indique la présence d'un dysfonctionnement dans le système de maintien des freins → Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>

■ Avertisseur sonore

Dans certains cas, il est possible que le signal sonore ne soit pas entendu à cause d'un environnement bruyant ou d'un autre son audio.

■ Capteur de détection d'occupation du siège, avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité du passager avant

- Si vous placez un bagage sur le siège passager avant, le capteur d'occupation du siège du passager avant peut déclencher le clignotement du témoin d'avertissement et l'avertisseur sonore, alors que personne n'est assis sur le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas

détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'avertissement.

■ Témoin d'avertissement SRS

Ce système de témoin d'avertissement surveille l'ensemble de capteurs de coussins gonflables, les capteurs d'impact avant, les capteurs d'impact latéral (porte avant), les capteurs d'impact latéral (avant), le capteur de position du siège conducteur, le contact de boucle de ceinture de sécurité conducteur, le contact de boucle de ceinture de sécurité de siège passager avant, les témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF", les prétensionneurs de ceintures de sécurité, les coussins gonflables, le câblage d'interconnexion et les sources d'alimentation. (→P.36)

■ Si le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule

Vérifiez avant tout les points suivants:

- Le réservoir de carburant est-il vide?
Si c'est le cas, faites le plein immédiatement.
- Le bouchon du réservoir de carburant est-il desserré?
Si c'est le cas, resserrez-le.

Le témoin s'éteint après quelques trajets.

Si le témoin ne s'éteint pas après plusieurs trajets, contactez votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (avertisseur sonore)

Lorsque le niveau de charge de la batterie devient insuffisant ou lorsque la tension chute temporairement, le témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique peut s'allumer et l'avertisseur sonore peut se déclencher.

■ Lorsque le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume

Inspectez les pneus afin de vérifier si un pneu est crevé.

Si un pneu est crevé: →P.395, 406

Si aucun des pneus n'est crevé: Placez le contact du moteur sur arrêt puis placez-le sur ON. Vérifiez si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume ou clignote.

- Si le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant 1 minute environ puis reste allumé

Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système d'avertissement de pression des pneus. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

- Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume

- 1 Une fois que la température des pneus a suffisamment baissé, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu et ajustez-la à la valeur spécifiée.
- 2 Si le témoin d'avertissement ne s'éteint pas, même après plusieurs minutes, vérifiez que la pression de gonflage de chaque pneu correspond à la valeur spécifiée et effectuez une initialisation. (→P.338)

■ Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer par suite d'une cause naturelle

Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'avertissement s'éteigne (après quelques minutes).

■ En cas de crevaison nécessitant l'utilisation de la roue de secours (véhicules équipés d'une roue de secours compacte)

La roue de secours compacte n'est pas équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le témoin d'avertissement de pression des pneus reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteint après quelques minutes.

■ Conditions dans lesquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement

→P.336

**AVERTISSEMENT****■ Si les témoins d'avertissement du système ABS et du système de freinage restent allumés**

Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.

Le véhicule risque de devenir extrêmement instable lors du freinage, et le système ABS peut ne pas fonctionner, ce qui peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque le témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique s'allume

Lorsque le témoin s'allume en jaune, la direction assistée est limitée. Lorsque le témoin s'allume en rouge, la direction assistée est annulée et les manœuvres du volant deviennent extrêmement difficiles.

Lorsque les manœuvres du volant deviennent plus difficiles que d'habitude, tenez fermement le volant et manœuvrez-le en appliquant plus de force que d'habitude.

■ Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume

Prenez soin de respecter les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.

- Véhicules équipés d'une roue de secours compacte: Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume après le réglage de la pression de gonflage des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, utilisez la roue de secours et faites réparer le pneu crevé par le concessionnaire Toyota le plus proche.

- Véhicules équipés d'un kit de réparation anti-crevaisson de secours: Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume après le réglage de la pression de gonflage des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, réparez le pneu crevé à l'aide du kit de réparation anti-crevaisson de secours.

- Évitez toute manœuvre ou tout freinage brusque. En cas de détérioration des pneus du véhicule, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

■ Si un éclatement du pneu ou une fuite d'air soudaine se produit

Il peut arriver que le système d'avertissement de pression des pneus ne s'active pas tout de suite.

**AVERTISSEMENT****■ Entretien des pneus**

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (si le véhicule en est équipé), doit être vérifié à froid une fois par mois et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus (étiquette informative de pression du pneu en fonction de la charge). (Si les pneus de votre véhicule sont d'une taille différente de celle indiquée sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus [étiquette informative de pression en fonction de la charge], vous devez déterminer la pression de gonflage qui convient pour ces pneus.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de pression des pneus (TPMS - système d'avertissement de pression des pneus) qui allume un témoin de basse pression des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus) lorsqu'un ou plusieurs pneus sont nettement sous-gonflés. Par conséquent, lorsque le témoin de pression insuffisante des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus) s'allume, arrêtez-vous pour vérifier la pression des pneus dès que possible et gonflez-les à la pression adéquate. La conduite avec un pneu nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant tout en diminuant la durée de vie de la bande de roulement, et peut affecter la manœuvrabilité du véhicule et l'efficacité de son freinage.

Veillez noter que le TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus et qu'il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la bonne pression, même si un sous-gonflage n'a pas atteint le niveau déclenchant l'allumage du témoin de basse pression des pneus TPMS (témoin d'avertissement de pression des pneus).

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) est associé au témoin de basse pression de gonflage des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus). Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, le témoin clignote pendant une minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence se répète à chaque nouveau démarrage du véhicule tant que le dysfonctionnement existe. Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, cela indique que le système risque de ne pas être capable de détecter ou de signaler comme il le devrait une pression de gonflage des pneus insuffisante.

**AVERTISSEMENT**

Le TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) peut connaître un mauvais fonctionnement pour diverses raisons, y compris l'installation sur le véhicule de pneus ou de roues de remplacement incompatibles avec le fonctionnement normal du système TPMS (système d'avertissement de pression des pneus). Si vous remplacez un ou plusieurs pneus et roues de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) pour vous assurer qu'un pneu ou une roue de remplacement n'empêche pas le système TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) de continuer à fonctionner normalement.

**NOTE**

■ **Pour garantir le bon fonctionnement du système d'avertissement de pression des pneus**

N'installez pas de pneus de spécifications ou de fabricant différents, car le système d'avertissement de pression des pneus risque de ne pas fonctionner correctement.

Si un message d'avertissement s'affiche

L'écran multifonctionnel affiche les avertissements concernant les dysfonctionnements des systèmes ou les opérations effectuées de manière incorrecte et des messages indiquant la nécessité d'effectuer un entretien. Lorsqu'un message s'affiche, appliquez la mesure corrective correspondante au message. Si un message d'avertissement s'affiche à nouveau après avoir effectué les actions appropriées, contactez votre concessionnaire Toyota. En outre, si un témoin d'avertissement s'allume ou clignote pendant l'affichage d'un message d'avertissement, appliquez la mesure corrective correspondante au témoin d'avertissement. (→P.377)

■ Messages d'avertissement

Les messages d'avertissement expliqués ci-dessous peuvent être différents des messages réels selon les conditions de fonctionnement et des spécifications du véhicule.

■ Avertisseur sonore

Un signal sonore retentit lorsqu'un message s'affiche.

Le signal sonore peut ne pas être audible si le véhicule se trouve dans

un environnement bruyant ou si le volume du système audio est élevé.

■ **Si “Niveau de l'huile moteur bas Ajoutez ou remplacez” est affiché**

Le niveau d'huile moteur est bas. Vérifiez le niveau de l'huile moteur et faites l'appoint si nécessaire. (→P.324)

■ **Si “Moteur arrêté Assistance à la direction faible” est affiché**

Ce message est affiché si le moteur est arrêté pendant la conduite.

Lorsque les manœuvres du volant deviennent plus difficiles que d'habitude, tenez fermement le volant et manœuvrez-le en appliquant plus de force que d'habitude.

■ **Si “Arrêt automatique pour économiser la batterie” est affiché**

L'alimentation a été coupée à cause de la fonction de coupure automatique. Au prochain démarrage du moteur, augmentez légèrement le régime moteur et maintenez ce niveau pendant environ 5 minutes pour recharger la batterie.

■ **Si “Dysfonctionnement du système de phares Rendez visite à votre concessionnaire” est affiché**

Les systèmes suivants peuvent être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

- Le système de phares à LED
- Le correcteur automatique d'assiette des phares (sur modèles équipés)
- AHB (feux de route automatiques)

■ **Si “Dysfonctionnement du système de phares Rendez visite à votre concessionnaire” est affiché**

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité de

pré-collision)

- LDA (alerte de sortie de voie)
- LTA (aide au suivi de voie)
- AHB (feux de route automatiques)
- Régulateur de vitesse actif
-  RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés)
-  PDA (assistance proactive à la conduite)
-  BSM (surveillance de l'angle mort) (sur modèles équipés)
-  SEA (assistance à la sortie du véhicule en sécurité) (sur modèles équipés)

Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ **Si “Dysfonctionnement du système de phares Rendez visite à votre concessionnaire” est affiché**

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LDA (alerte de sortie de voie)
- LTA (aide au suivi de voie)
- AHB (feux de route automatiques)
- Régulateur de vitesse actif
-  RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés)
-  PDA (assistance proactive à la conduite)
-  BSM (surveillance de l'angle mort) (sur modèles équipés)
-  RCTA (avertissement de trafic transversal arrière) (sur modèles équipés)
-  SEA (assistance à la sortie du

véhicule en sécurité) (sur modèles équipés)

Suivez les méthodes de correction suivantes.

- Vérifiez la tension de la batterie
- Vérifiez que les capteurs utilisés par le système Toyota Safety Sense 3.0 ne sont pas recouverts par des corps étrangers. Éliminez-les le cas échéant. (→P.190)
- Vérifiez que les capteurs utilisés par les fonctions (BSM Surveillance de l'angle mort), RCTA (avertissement de trafic transversal arrière) ou SEA (assistance à la sortie du véhicule en sécurité) ne sont pas recouverts par des corps étrangers. Éliminez-les le cas échéant. (→P.245, 257)

Indique que les capteurs ne fonctionnent éventuellement pas correctement. (→P.193, 248, 253, 260)

Lorsque les problèmes sont résolus et que les capteurs sont opérationnels, cette indication peut disparaître d'elle-même.

■ **Si “Dysfonctionnement du système de phares Rendez visite à votre concessionnaire” est affiché**

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LDA (alerte de sortie de voie)
- LTA (aide au suivi de voie)
- AHB (feux de route automatiques)
- Régulateur de vitesse actif
-  RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés)
-  PDA (assistance proactive à la conduite)

Suivez les méthodes de correction suivantes.

- À l'aide des essuie-glaces, retirez

la saleté ou les corps étrangers du pare-brise.

- Enlevez la buée du pare-brise à l'aide du système de climatisation.
- Fermez le capot, enlevez les éventuels autocollants etc. pour éliminer l'obstruction devant la caméra avant.

■ **Si “Dysfonctionnement du système de phares Rendez visite à votre concessionnaire” est affiché**

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LDA (alerte de sortie de voie)
- LTA (aide au suivi de voie)
- AHB (feux de route automatiques)
- Régulateur de vitesse actif
-  RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation) (sur modèles équipés)
-  PDA (assistance proactive à la conduite)

Suivez les méthodes de correction suivantes.

- Si la caméra avant est chaude, par exemple après que le véhicule a été stationné au soleil, utilisez le système de climatisation pour faire baisser la température autour de la caméra avant
- Si un pare-soleil a été utilisé lorsque le véhicule était garé, selon son type, la lumière du soleil réfléchi par la surface du pare-soleil peut entraîner une hausse excessive de la température de la caméra avant
- Si la caméra avant est froide, par exemple après que le véhicule a été stationné dans un environnement extrêmement froid, utilisez le système de climatisation pour augmenter la température autour de la caméra avant

■ **Si “Dysfonctionnement du système de phares Rendez visite à votre concessionnaire” est affiché**

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LDA (alerte de sortie de voie)
- LTA (aide au suivi de voie)
- AHB (feux de route automatiques)
- Régulateur de vitesse actif

Suivez les méthodes de correction suivantes.

- Vérifiez s'il y a des corps étrangers collés au capteur radar et au cache du capteur radar et retirez-les si nécessaire (→P.191)
- Ce message peut s'afficher lorsque vous conduisez dans une zone en plein air avec peu de véhicules ou de structures à proximité, comme un désert, des prairies, des banlieues, etc.

Vous pouvez faire disparaître le message en conduisant le véhicule dans une zone avec des structures, des véhicules, etc. à proximité.

■ **Si “Dysfonctionnement du système de phares Rendez visite à votre concessionnaire” est affiché**

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LDA (alerte de sortie de voie)
- LTA (aide au suivi de voie)
- AHB (feux de route automatiques)
- Régulateur de vitesse actif

Suivez les méthodes de correction suivantes.

La température du capteur radar se situe en dehors de la plage de fonctionnement. Attendez que la température revienne dans la plage

normale.

■ **Si “Dysfonctionnement du système de phares Rendez visite à votre concessionnaire” est affiché**

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LDA (alerte de sortie de voie)
- LTA (aide au suivi de voie)
- AHB (feux de route automatiques)
- Régulateur de vitesse actif

Suivez les méthodes de correction suivantes.

- Vérifiez s'il y a des corps étrangers collés au capteur radar et au cache du capteur radar et retirez-les si nécessaire (→P.191)
- Le capteur radar est peut-être mal aligné et il se réajustera automatiquement pendant la conduite. Continuez de rouler pendant un moment.

■ **Si “Dysfonctionnement du système de phares Rendez visite à votre concessionnaire” est affiché**

Indique que l'un des systèmes suivants est désactivé.

- Régulateur de vitesse actif
- Régulateur de vitesse

Un message s'affiche lorsque vous appuyez plusieurs fois sur la commande d'aide à la conduite.

Appuyez rapidement et fermement sur la commande d'aide à la conduite.

■ **Si “Entretien bientôt requis” est affiché**

Indique la nécessité de procéder sous peu à tout l'entretien imposé par le programme d'entretien* compte tenu de la distance parcourue.

S'allume environ 4500 miles (7200

km) après la réinitialisation du message. Si nécessaire, effectuez l'entretien. Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l'entretien. (→P.312)

* : Reportez-vous au "Entretien planifié" ou au "Supplément du manuel du propriétaire" pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

■ Si "Entretien requis Rendez visite à votre concessionnaire" est affiché

Indique la nécessité de procéder à tout l'entretien pour correspondre à la distance parcourue du programme d'entretien*.

S'allume environ 5000 miles (8000 km) après la réinitialisation du message. (Le témoin ne fonctionne correctement que si le message a été réinitialisé.) Effectuez l'entretien nécessaire. Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l'entretien. (→P.312)

* : Reportez-vous au "Entretien planifié" ou au "Supplément du manuel du propriétaire" pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

■ Si "Entretien huile moteur requise Rendez visite à votre concessionnaire" est affiché

Le moteur ou un composant du moteur est défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ Si un message indiquant la nécessité de vous rendre chez votre concessionnaire Toyota s'affiche

Le système ou la pièce indiqués sur l'écran multifonctionnel ne fonctionnent pas correctement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ Si un message indiquant un besoin de consulter le Manuel du propriétaire apparaît

- Si "Temp. liquide refroid. élevée." s'affiche, suivez les instructions en conséquence. (→P.423)
- Si certains des messages suivants s'affichent sur l'écran multifonctionnel, cela peut indiquer un dysfonctionnement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.
- "Défaillance du système d'accès avec clé électrique"
- Si certains des messages suivants s'affichent sur l'écran multifonctionnel, cela peut indiquer un dysfonctionnement. Arrêtez immédiatement le véhicule et contactez votre concessionnaire Toyota.
- "Puissance de freinage faible"
- "Anomalie du syst de charge."
- "Pression d'huile basse."



NOTE

■ Si "Consommation électrique élevée Limitation partielle du fonctionnement de la climatisation et du chauffage" est affiché fréquemment

Il est possible qu'il y ait un dysfonctionnement lié au système de charge ou la batterie est peut-être en train de se détériorer. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

En cas de crevaison (véhicules sans roue de secours)

Votre véhicule n'est pas équipé d'une roue de secours, mais est équipé au lieu de cela d'un kit de réparation anti-crevaison de secours.

Une crevaison causée par un clou ou une vis plantés dans la bande de roulement du pneu peut être réparée provisoirement en utilisant le kit de réparation anti-crevaison de secours. (Le kit contient une bouteille de gel anti-crevaison. L'enduit d'étanchéité peut être utilisé uniquement une fois pour réparer temporairement un pneu sans ôter le clou ou la vis du pneu.) Après avoir réparé temporairement le pneu avec le kit, faites réparer ou remplacer le pneu par votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

■ En cas de crevaison

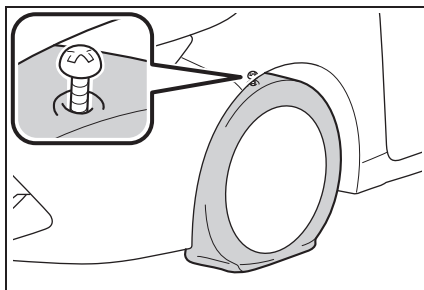
Ne continuez pas à rouler avec un pneu crevé. Conduire même une courte distance avec un pneu crevé peut endommager le pneu et la roue de manière irréparable, ce qui peut provoquer un accident.

Avant de réparer le pneu

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr, sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Placez le levier de vitesses sur P.
- Arrêtez le moteur.
- Allumez les feux de détresse.
- Déterminez le degré d'endommagement du pneu.

Le pneu ne doit être réparé avec le kit de réparation anti-crevaison de secours que si la crevaison est causée par un clou ou une vis plantés dans la bande de roulement.

- Ne retirez pas le clou ou la vis du pneu. Le fait de retirer l'objet risque d'agrandir le trou et de rendre la réparation de secours avec le kit de réparation impossible.
- Pour éviter toute fuite de gel anti-crevaison, déplacez le véhicule jusqu'à ce que la zone de crevaison, si vous l'avez repérée, soit placée au sommet du pneu.

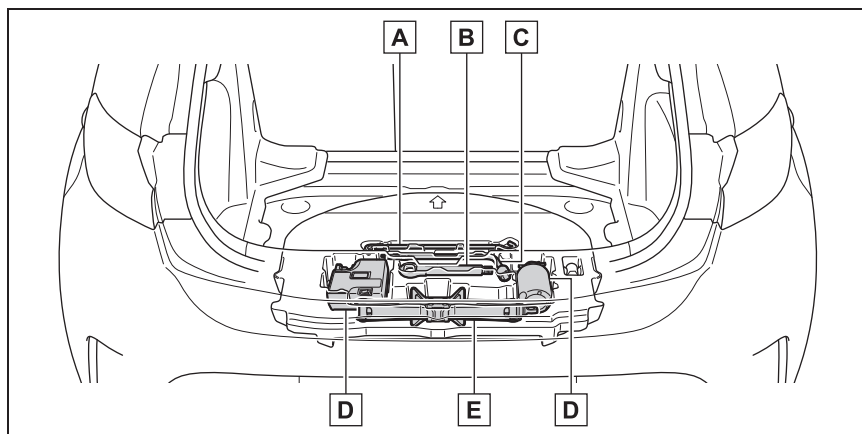


■ Un pneu crevé qui ne peut pas être réparé avec le kit de réparation anti-crevaisson de secours

Dans les cas suivants, le pneu ne peut pas être réparé avec le kit de réparation anti-crevaisson de secours. Contactez votre concessionnaire Toyota.

- Lorsque le pneu est endommagé par suite d'avoir roulé avec une pression d'air insuffisante
- Lorsque le pneu est entaillé ou endommagé ailleurs que sur la bande de roulement, sur le flanc par exemple
- Lorsque le pneu est visiblement sorti de la jante
- Lorsque la bande de roulement est coupée ou endommagée sur une longueur de 0,16 in. (4 mm) ou plus
- Lorsque la jante est abîmée
- Lorsque deux pneus ou plus sont crevés
- Lorsque plus de 2 objets pointus, tels que des clous ou des vis sont plantés dans la bande de roulement d'un même pneu
- Lorsque le gel anti-crevaisson est arrivé à péremption

Emplacement du kit de réparation anti-crevaisson de secours et des outils

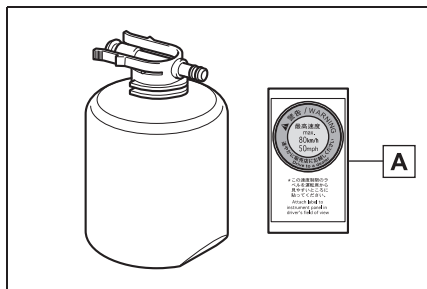


- A** Manivelle de cric*
 - B** Anneau de remorquage
 - C** Clé pour écrou de roue*
 - D** Kit de réparation anti-crevaisson de secours
 - E** Cric*
- (Utilisation du cric: →P.409)

*: Sur modèles équipés

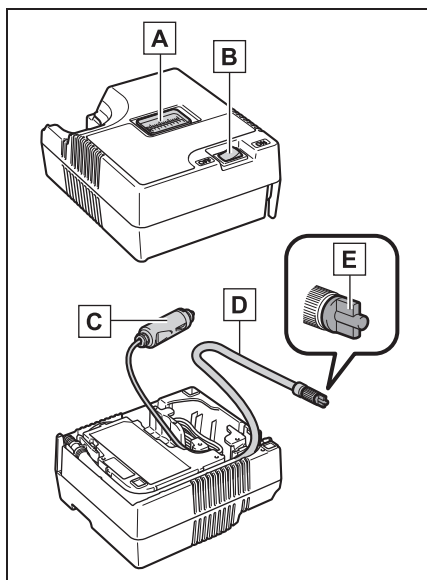
Composants du kit de réparation anti-crevaison de secours

► Bouteille



A Autocollant

► Compresseur



A Manomètre d'air

B Commande du compresseur

C Fiche d'alimentation

D Flexible

E Dégonfleur

■ Remarque sur la vérification du kit de réparation anti-crevaison de secours

Vérifiez de temps en temps la date d'expiration du gel anti-crevaison. La date d'expiration est indiquée sur la bouteille. N'utilisez pas de gel anti-crevaison dont la date de péremption a déjà expiré. Sinon, les réparations effectuées à l'aide du kit de réparation anti-crevaison de secours risquent de ne pas être correctement réalisées.

■ Kit de réparation anti-crevaison de secours

- Le kit de réparation anti-crevaison de secours permet de remplir le pneu d'air.
- La durée de vie du gel anti-crevaison est limitée. La date de péremption est indiquée sur la bouteille. Le gel anti-crevaison doit être remplacé par une bouteille neuve avant la date de péremption. Contactez votre concessionnaire Toyota pour le remplacement.
- Le gel anti-crevaison du kit de réparation anti-crevaison de secours ne peut être utilisé qu'une seule fois pour réparer temporairement un seul pneu. Si le gel anti-crevaison contenu dans la bouteille ou tout autre pièce du kit ont été utilisés et doivent être remplacés, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Le compresseur peut être utilisé de manière répétée.
- Le gel anti-crevaison peut être utilisé lorsque la température extérieure est comprise entre -40°F (-40°C) et 140°F (60°C).
- Le kit est exclusivement conçu pour les pneus de dimensions et de type montés d'origine sur votre véhicule. Ne l'utilisez pas pour des pneus d'une taille différente de celle des pneus d'origine ou pour d'autres fins.

- Si vous avez du gel anti-crevaison sur vos vêtements, ceux-ci risquent d'être tachés.
- Si le gel anti-crevaison entre en contact avec la jante ou la carrosserie du véhicule et n'est pas nettoyé immédiatement, il peut laisser une tache définitive. Essuyez immédiatement tout écoulement de gel anti-crevaison à l'aide d'un chiffon humide.
- Pendant l'utilisation du kit de réparation, un puissant bruit de fonctionnement est produit. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.
- Ne l'utilisez pas pour contrôler ou corriger la pression des pneus.



AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

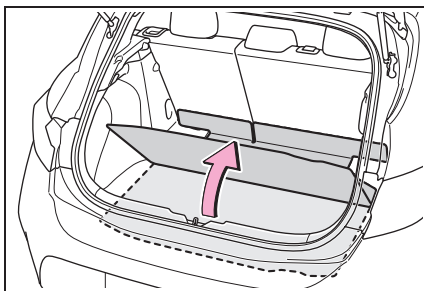
- Rangez le kit de réparation dans le compartiment à bagages. Des blessures peuvent en résulter en cas de freinage brusque ou d'accident.
- Le kit de réparation est conçu exclusivement pour votre véhicule. N'utilisez pas le kit de réparation sur d'autres véhicules, car cela pourrait causer un accident pouvant entraîner la mort ou de graves blessures.
- N'utilisez pas le kit de réparation pour des pneus de dimensions différentes de celles des pneus d'origine, ou pour d'autres fins. Si la réparation des pneus n'est pas complète, cela peut provoquer un accident grave, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Précautions relatives à l'utilisation du gel anti-crevaison

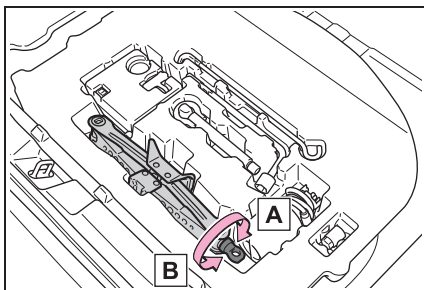
- L'ingestion de gel anti-crevaison est dangereuse pour la santé. En cas d'ingestion de gel anti-crevaison, buvez autant d'eau que possible puis consultez immédiatement un médecin.
- En cas de contact du gel anti-crevaison avec les yeux ou la peau, éliminez le produit à l'eau immédiatement. Si une gêne persiste, consultez un médecin.

Accès au cric

- 1 Soulevez le tapis de plancher.



- 2 Sortez le cric.



A Pour serrer

B Pour desserrer

Retrait du kit de réparation anti-crevaison de secours

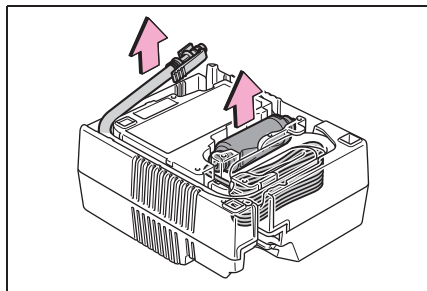
- 1 Soulevez le tapis de plancher. (→P.398)
- 2 Sortez le kit de réparation anti-crevaison de secours. (→P.396)

Méthode de réparation de secours

- 1 Sortez le kit de réparation du sac en plastique.

Collez l'autocollant joint avec l'aérosol sur les emplacements indiqués. (Reportez-vous à l'étape 10.)

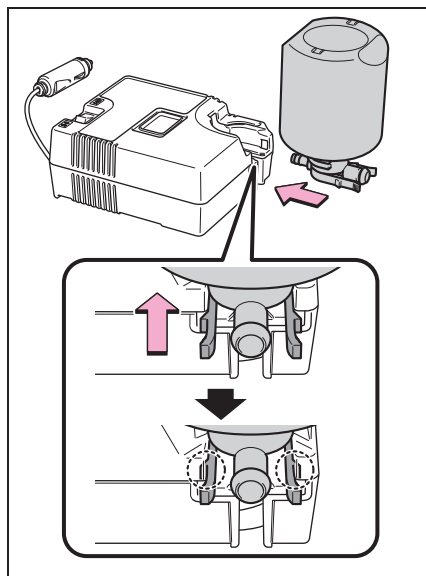
- 2 Sortez le flexible et la fiche d'alimentation du dessous du compresseur.



- 3 Connectez la bouteille au compresseur.

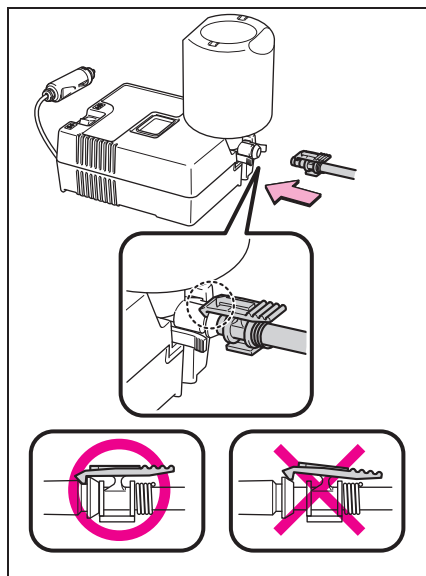
Faites en sorte d'appuyer sur la bouteille jusqu'à ce que ses ergots soient bien engagés dans le compresseur et qu'ils ne soient plus

visibles.

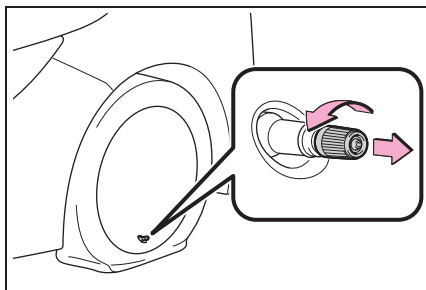


- 4 Raccordez le flexible à la bouteille.

Faites en sorte d'insérer le flexible jusqu'à ce que son ergot soit bien engagé dans la bouteille.

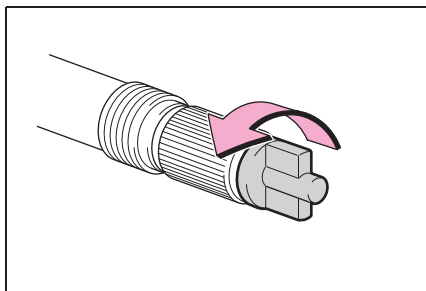


- 5** Retirez le capuchon de la valve du pneu crevé.



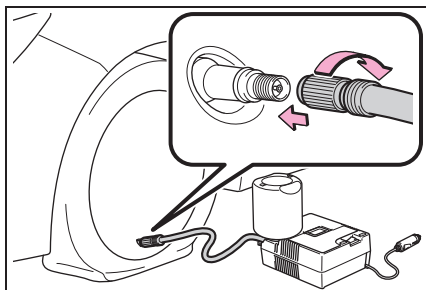
- 6** Déployez le flexible. Enlevez le dégonfleur du flexible.

Vous aurez encore besoin du dégonfleur. Par conséquent, gardez-le en lieu sûr.



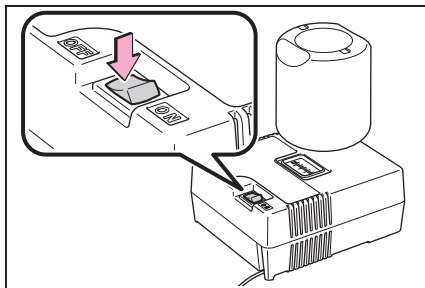
- 7** Raccordez le flexible à la valve.

Vissez l'embout du flexible au maximum dans le sens des aiguilles d'une montre.

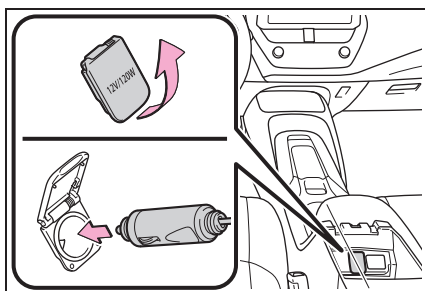


- 8** Retirez la fiche d'alimentation du compresseur.

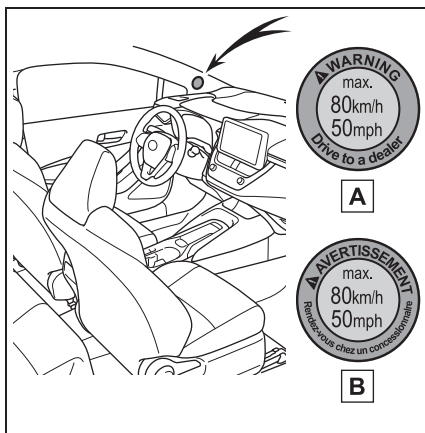
Assurez-vous que la commande du compresseur est sur arrêt.



- 9** Branchez la fiche d'alimentation sur la prise d'alimentation. (→P.292)



- 10** Collez l'autocollant fourni avec le kit de réparation anti-crevaison à un endroit visible depuis le siège conducteur.

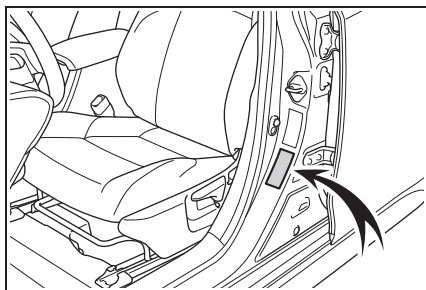


A États-Unis

B Canada

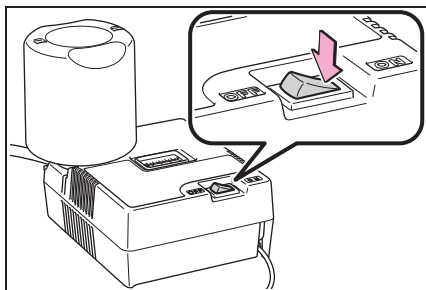
11 Vérifiez la pression de gonflage des pneus spécifiée.

La pression de gonflage des pneus est spécifiée sur l'étiquette placée sur le montant côté conducteur comme indiqué. (→P.435)

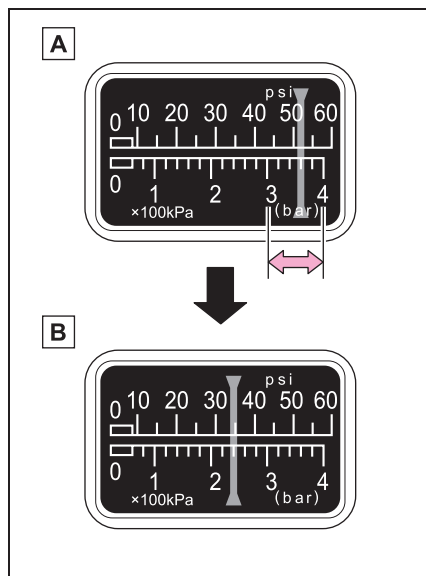


12 Démarrez le moteur.
(→P.156)

13 Pour injecter le gel anti-crevaison et gonfler le pneu, mettez la commande du compresseur en position de marche.



14 Gonflez le pneu jusqu'à obtenir la pression d'air spécifiée.



A Le gel anti-crevaison est injecté et la pression s'établit entre 44 psi (300 kPa, 3,0 kgf/cm² ou bar) et 58 psi (400 kPa, 4,0 kgf/cm² ou bar), avant de diminuer progressivement.

B Le manomètre n'indique la pression de gonflage effective du pneu qu'environ 1 à 5 minutes après la mise de la commande en position de marche.

Mettez la commande du compresseur en position d'arrêt puis contrôlez la pression de gonflage des pneus. En veillant à éviter tout surgonflage, contrôlez et recommencez à gonfler jusqu'à obtenir la pression de gonflage des pneus spécifiée.

Le pneu peut être gonflé pendant 5 à 20 minutes (en fonction de la température extérieure). Si la pression de gonflage du pneu est toujours inférieure à la pression spécifiée après 25 minutes de gonflage, cela signifie que le pneu est trop endommagé pour être réparé. Mettez la commande du compresseur en position d'arrêt et contactez votre concessionnaire Toyota.

Si la pression de gonflage du pneu dépasse la pression d'air spécifiée, dégonflez un peu le pneu jusqu'à obtention de la pression spécifiée. (→P.403, 435)

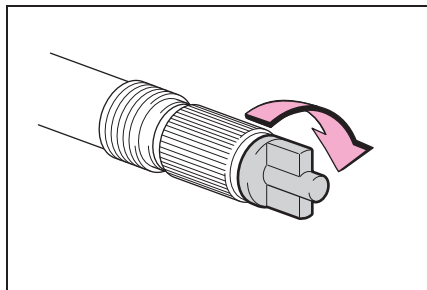
- 15** Après avoir mis la commande du compresseur sur la position d'arrêt, débranchez le flexible de la valve sur le pneu puis débranchez la fiche d'alimentation de la prise d'alimentation.

Le gel anti-crevaison peut fuir légèrement au débranchement du flexible.

- 16** Remontez le capuchon de la valve sur le pneu réparé en urgence.

- 17** Fixez le dégonfleur sur l'embout du flexible.

Si vous ne revissez pas le dégonfleur, du gel anti-crevaison risque de fuir et de tacher le véhicule.

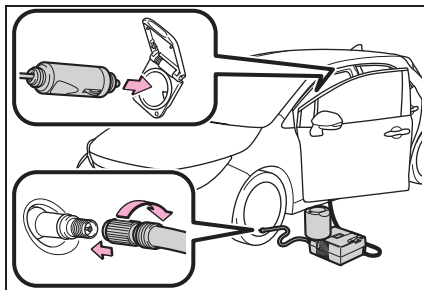


- 18** Rangez provisoirement la bouteille dans le compartiment à bagages alors qu'elle est encore vissée au compresseur.

- 19** Pour permettre au gel anti-crevaison de se réparer uniformément à l'intérieur du pneu, reprenez immédiatement la route et roulez prudemment sur une distance de 3 miles (5 km) environ, à moins de 50 mph (80 km/h).

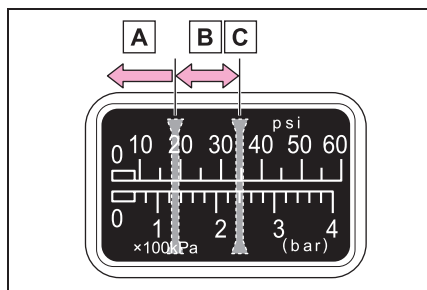
- 20** Après avoir roulé, garez le véhicule en lieu sûr, sur une surface dure et plane, et rebranchez le kit de réparation.

Retirez le dégonfleur du flexible avant de rebrancher le flexible.



- 21** Mettez la commande du compresseur en position de marche et attendez quelques secondes, puis mettez-la en position d'arrêt.

Vérifiez la pression de gonflage des pneus.



A Si la pression de gonflage des pneus est inférieure à 19 psi (130 kPa, 1,3 kgf/cm² ou bar): La crevaison ne peut pas être réparée. Contactez votre concessionnaire Toyota.

B Si la pression de gonflage des pneus est supérieure ou égale à 130 kPa (1,3 kgf/cm² ou bar, 19 psi), mais inférieure à la pression d'air spécifiée: Passez à l'étape **22**.

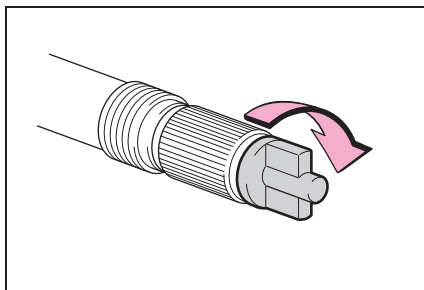
C Si la pression de gonflage des pneus est conforme à la pression d'air spécifiée (→P.435): Passez à l'étape **23**.

22 Mettez la commande du compresseur en position de marche pour gonfler le pneu jusqu'à obtenir la pression d'air spécifiée. Roulez sur environ 3 miles (5 km) puis passez à l'étape **20**.

23 Fixez le dégonfleur sur l'embout du flexible.

Si vous ne revissez pas le

dégonfleur, du gel anti-crevaison risque de fuir et de tacher le véhicule.



24 Rangez la bouteille dans le compartiment à bagages alors qu'elle est encore vissée au compresseur.

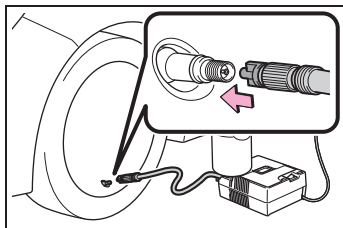
25 En prenant toutes les précautions nécessaires pour éviter tout freinage et accélération brusques et tout virage serré, roulez prudemment à moins de 50 mph (80 km/h) jusqu'au concessionnaire Toyota le plus proche se trouvant à moins de 62 miles (100 km) afin de faire réparer ou remplacer le pneu.

Lors de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à préciser au concessionnaire Toyota que le gel anti-crevaison a été injecté.

■ **Si le pneu est gonflé à une pression supérieure à la pression d'air spécifiée**

- 1** Débranchez le flexible de la valve.
- 2** Positionnez le dégonfleur au bout du flexible puis poussez la protubérance sur le dégonfleur à l'intérieur de la valve du pneu

pour laisser s'échapper un peu d'air.



- 3 Débranchez le flexible de la valve, retirez le dégonfleur du flexible puis rebranchez le flexible.
- 4 Mettez la commande du compresseur en position de marche et attendez quelques secondes, puis mettez-la en position d'arrêt. Contrôlez que le manomètre d'air indique la pression d'air spécifiée. (→P.435)

Si la pression d'air est inférieure à la pression spécifiée, remettez la commande du compresseur sur marche et poursuivez le gonflage jusqu'à obtenir la pression d'air spécifiée.



AVERTISSEMENT

■ Ne roulez pas avec un pneu crevé

Ne continuez pas à rouler avec un pneu crevé.

Conduire même une courte distance avec un pneu crevé peut endommager le pneu et la roue de manière irréparable.

Rouler avec un pneu à plat peut engendrer la formation d'une rainure sur toute la circonférence de son flanc. Dans un tel cas, le pneu risque d'exploser lorsque vous utilisez le kit de réparation.

■ Lorsque vous réparez le pneu crevé

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, où le sol est bien plat.

- Ne touchez pas les roues ou la zone autour des freins immédiatement après la conduite du véhicule.

Après la conduite du véhicule, les roues et les zones autour des freins peuvent être extrêmement chaudes. Si vous touchez ces zones avec les mains, les pieds ou tout autre partie du corps, vous risquez de vous brûler.

- Raccordez le flexible à la valve solidement, avec le pneu installé sur le véhicule. Si le flexible n'est pas correctement raccordé à la valve, une fuite d'air peut se produire par suite d'une projection de gel anti-crevaison.

- Si le flexible se débranche de la valve lors du gonflage du pneu, il risque de se déplacer brusquement en raison de la pression de l'air.

- Une fois le gonflage du pneu terminé, il se peut que du gel anti-crevaison soit projeté au moment où le flexible est débranché et où de l'air s'échappe du pneu.

- Appliquez la procédure décrite pour réparer le pneu. Si vous n'appliquez pas la procédure, du gel anti-crevaison risque de gicler.

- Tenez-vous à distance du pneu lors de la réparation, car il y a un risque d'éclatement. Si vous remarquez des fissures ou des déformations sur le pneu, mettez la commande du compresseur en position d'arrêt et stoppez la réparation immédiatement.

**AVERTISSEMENT**

- Le kit de réparation peut surchauffer s'il fonctionne pendant une période prolongée. Ne faites pas fonctionner le kit de réparation en continu pendant plus de 40 minutes.
- Certaines parties du kit de réparation deviennent chaudes pendant l'utilisation. Soyez prudent lorsque vous manipulez le kit de réparation, pendant et après l'intervention. Ne touchez pas la partie métallique autour de la zone de branchement entre la bouteille et le compresseur. Elle est extrêmement chaude.
- N'apposez pas l'autocollant de limitation de vitesse du véhicule dans une zone autre que celle indiquée. Si l'autocollant est apposé dans une zone où se situe un coussin gonflable SRS, comme la garniture du volant, il peut empêcher le coussin gonflable SRS de fonctionner correctement.

■ Conduire pour répartir uniformément le gel anti-crevaison

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident.

Le non-respect de ces précautions peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Conduisez lentement et avec prudence. Soyez particulièrement vigilant dans les changements de direction et les virages.

- Si le véhicule ne roule pas droit ou si vous sentez que la direction tire d'un côté ou de l'autre, arrêtez le véhicule et contrôlez les points suivants.
- État du pneu. Le pneu peut s'être désolidarisé de la jante.
- Pression de gonflage des pneus. Si la pression de gonflage du pneu est inférieure ou égale à 19 psi (130 kPa, 1,3 kgf/cm² ou bar), le pneu peut être sévèrement endommagé.

**NOTE****■ Lors d'une réparation de secours**

- Le pneu ne doit être réparé avec le kit de réparation anti-crevaison de secours que si la crevaison est causée par un objet pointu, tel qu'un clou ou une vis plantés dans la bande de roulement.
Ne retirez pas l'objet pointu du pneu. Le fait de retirer l'objet risque d'agrandir le trou et de rendre inefficace la réparation de secours avec le kit de réparation.
- Le kit de réparation n'est pas étanche. Assurez-vous que le kit de réparation n'est pas exposé à l'eau, notamment en cas d'utilisation sous la pluie.
- Ne posez pas le kit de réparation à même le sol s'il est poussiéreux, sur le sable du bas-côté de la route par exemple. Si le kit de réparation aspire de la poussière, etc., un dysfonctionnement risque de se produire.
- Veillez à positionner le kit avec la bouteille à la verticale. Le kit ne fonctionne pas correctement s'il est posé sur le côté.



NOTE

■ Précautions relatives au kit de réparation anti-crevaison de secours

- La source d'alimentation du kit de réparation doit être de 12 V CC pour une utilisation sur le véhicule. Ne branchez le kit de réparation à aucune autre source.
- Des projections d'essence sur le kit de réparation peuvent entraîner sa détérioration. Veillez à éviter tout contact avec du carburant.
- Placez le kit de réparation dans un rangement pour lui éviter d'être exposé aux saletés et à l'eau.
- Rangez le kit de réparation dans le plateau à outils sous le tapis de coffre, hors de portée des enfants.
- Ne démontez pas et ne modifiez pas le kit de réparation. Ne soumettez pas les pièces, telles que le manomètre d'air, à des chocs. Ceci peut causer un dysfonctionnement.

Si vous avez un pneu crevé (modèles avec roue de secours)

Votre véhicule est équipé d'une roue de secours. Un pneu crevé peut être remplacé par la roue de secours.

Pour plus de détails concernant les pneus: →P.331

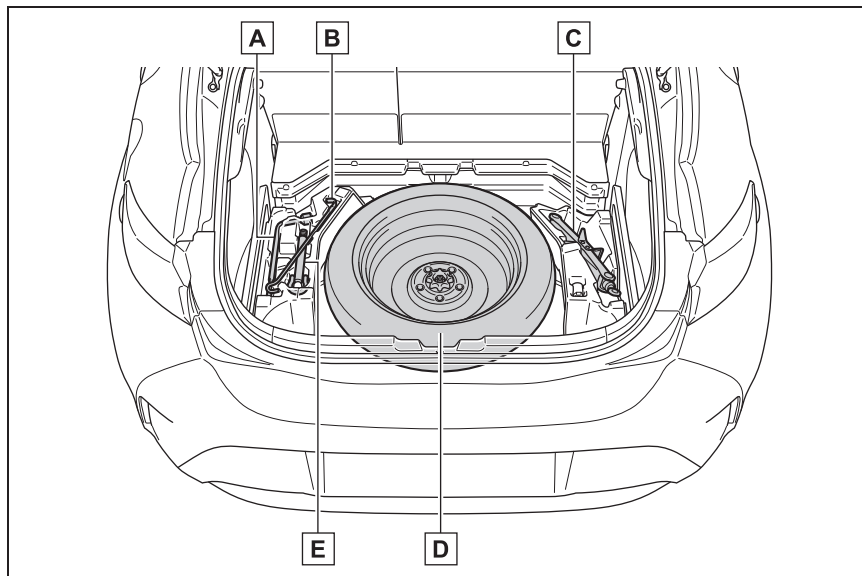
**AVERTISSEMENT****■ En cas de crevaison**

Ne continuez pas à rouler avec un pneu crevé. Conduire même une courte distance avec un pneu crevé peut endommager le pneu et la roue de manière irréparable, ce qui peut provoquer un accident.

Avant de lever le véhicule avec le cric

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr, sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Placez le levier de vitesses sur P.
- Arrêtez le moteur.
- Allumez les feux de détresse.

Emplacement de la roue de secours, du cric et de l'outillage



- A Clé pour écrou de roue
- B Manivelle de cric
- C Cric
- D Roue de secours
- E Anneau de remorquage



AVERTISSEMENT

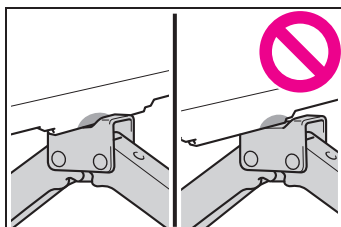
■ Utilisation du cric

Respectez les précautions suivantes. Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez le cric uniquement pour changer les roues ou installer et retirer les chaînes à neige.

- N'utilisez que le cric fourni avec ce véhicule pour remplacer un pneu crevé. Ne l'utilisez pas sur d'autres véhicules, et n'utilisez pas d'autres crics pour remplacer les pneus sur ce véhicule.

- Placez le cric correctement à son point de levage.

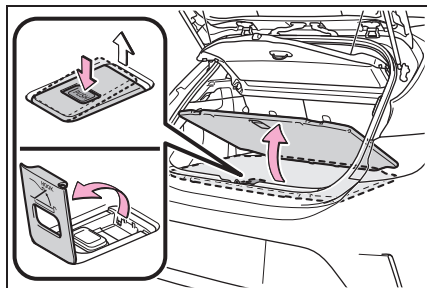


⚠ AVERTISSEMENT

- Ne placez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Ne démarrez pas le moteur et ne conduisez pas le véhicule lorsque le véhicule est supporté par le cric.
- Ne soulevez pas le véhicule lorsqu'une personne est à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Utilisez une chandelle si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule.
- Lorsque vous reposez le véhicule, assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du véhicule. Si des personnes se trouvent à proximité, avertissez-les de vive voix avant d'abaisser le véhicule.

Accès au cric

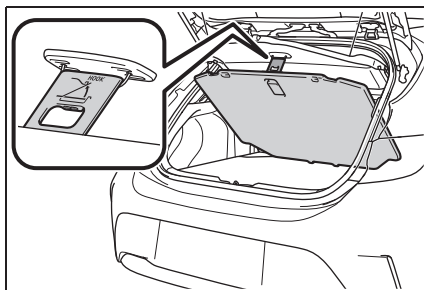
- 1 Appuyez sur la touche pour lever la poignée du couvre-plancher et soulevez ensuite le couvre-plancher.



- 2 Fixez le couvre-plancher.

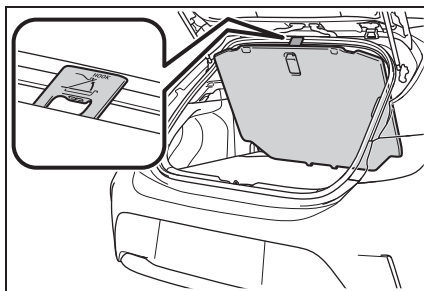
- Lorsque le cache-bagages est installé

Accrochez la poignée du couvre-plancher sur la face inférieure du cache-bagages comme indiqué sur l'illustration, pour fixer le couvre-plancher.

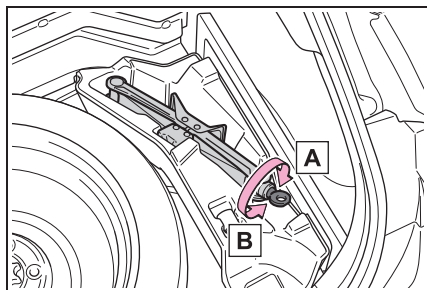


- Lorsque le cache-bagages n'est pas installé

Accrochez la poignée du couvre-plancher sur le bord supérieur de l'ouverture de hayon comme indiqué sur l'illustration.



3 Sortez le cric.



A Pour serrer

B Pour desserrer



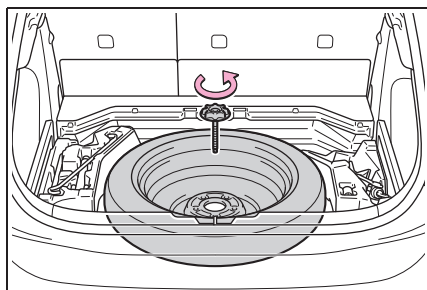
NOTE

■ Lorsque le couvre-plancher est fixé

Veillez à ne pas fermer le hayon lorsque le couvre-plancher est accroché au cache-bagages ou à l'ouverture de hayon. Vous risquez d'endommager les pièces intérieures.

Accès à la roue de secours

- 1 Fixez le couvre-plancher. (→P.408)
- 2 Desserrez la fixation centrale de la roue de secours.



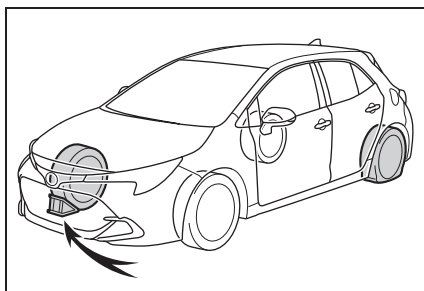
AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous rangez la roue de secours

Prenez garde à ce que vos doigts ou toute autre partie de votre corps ne se coincent pas entre la roue de secours et la carrosserie du véhicule.

Remplacement d'un pneu crevé

1 Calez les roues.

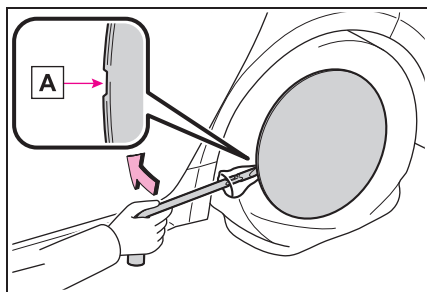


Pneu crevé	Positions des cales de roue
Côté avant gauche	Derrière la roue arrière droite
Côté avant droit	Derrière la roue arrière gauche
Côté arrière gauche	Devant la roue avant droite
Côté arrière droit	Devant la roue avant gauche

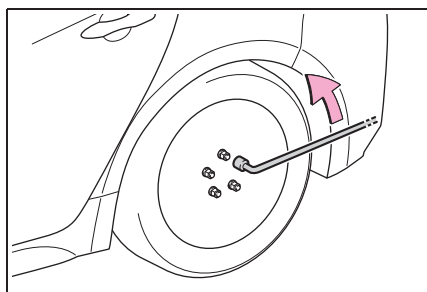
- 2 Véhicules avec jante en acier: Retirez l'enjoliveur de roue à l'aide de la clé.

Insérez la clé dans l'encoche **A** de l'enjoliveur de roue. Pour protéger l'enjoliveur de roue, placez un chiffon entre la clé à

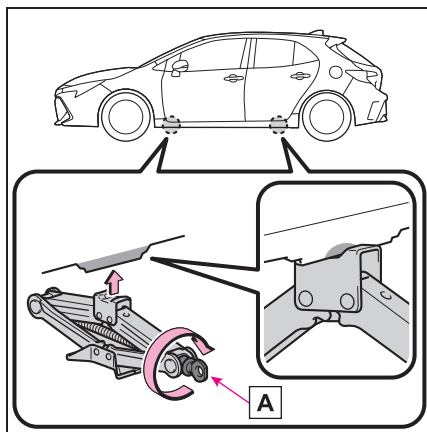
écrou et l'enjoliveur de roue.



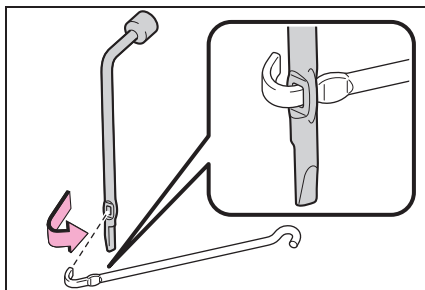
- 3** Desserrez légèrement les écrous de roue (d'un tour).



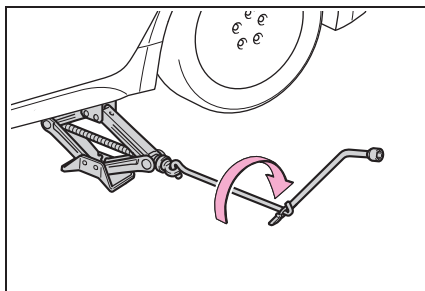
- 4** Tournez la partie **A** du cric à la main jusqu'à ce que le centre de la partie évidée du cric soit en contact avec le centre du point de levage.



- 5** Assemblez la rallonge de la manivelle de cric.

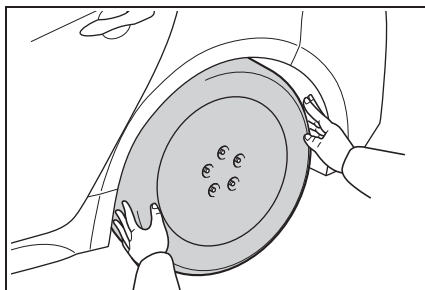


- 6** Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.



- 7** Retirez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la roue vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.





AVERTISSEMENT

■ Remplacement d'un pneu crevé

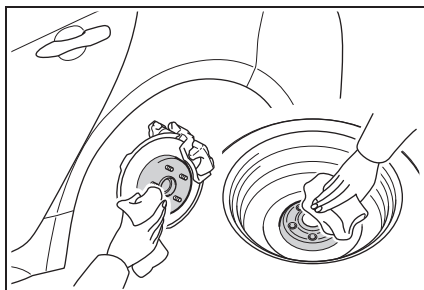
- Ne touchez pas les roues à disque ou la zone autour des freins immédiatement après la conduite du véhicule. Après la conduite du véhicule, les roues à disque et les zones autour des freins sont extrêmement chaudes. Si vous appuyez sur ces zones avec vos mains, pieds, ou autre, alors que vous changez un pneu, etc., vous risquez de vous brûler.
- Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant des blessures graves, voire mortelles.
- Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue.
L'huile et la graisse pourraient provoquer un serrage excessif des écrous de roue et causer des dommages au boulon ou à la roue à disque. Nettoyez l'huile ou la graisse restante lors du montage des écrous de roue.
- Lorsque vous remplacez un pneu, vérifiez le couple de serrage dès que possible.
Couple des écrous de roue: 76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)
- Ne remontez pas l'enjoliveur s'il est en très mauvais état, car il risquerait de se décrocher de la roue pendant la marche du véhicule.
- Lors de l'installation d'un pneu, utilisez uniquement des écrous de roue spécialement conçus pour le type de roue concerné.

- Si vous constatez la moindre entaille ou déformation au niveau des boulons, du filetage des écrous ou du logement des boulons de la roue, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Lorsque vous installez les écrous de roue, veillez à les installer avec leur extrémité conique tournée vers l'intérieur.

Installation de la roue de secours

- 1 Nettoyez la surface de contact de la roue de toute saleté et de tout corps étranger.

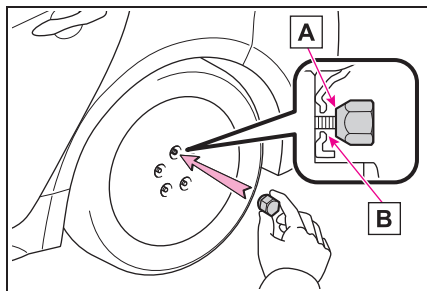
La présence d'un corps étranger sur la surface de contact de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.



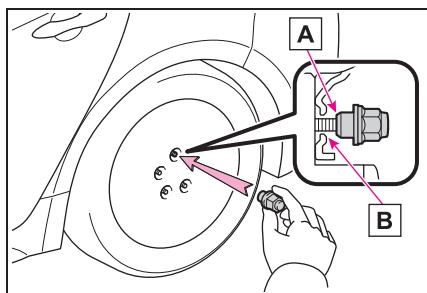
- 2 Installez le pneu et serrez chaque écrou de roue à la main, approximativement du même nombre de tours.

Lors du remplacement d'une jante en acier par une jante en acier, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique **A** entre légèrement en contact avec le chanfrein

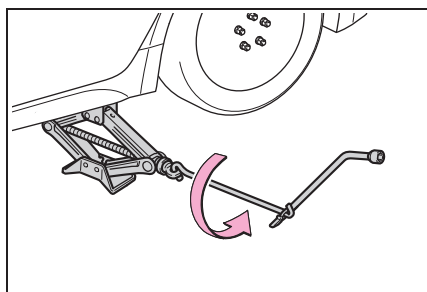
du voile de la jante **B**.



Lors du remplacement d'une jante en aluminium par une jante en acier, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique **A** entre légèrement en contact avec le chanfrein du voile de la jante **B**.



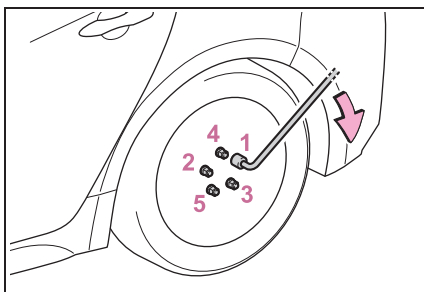
3 Reposez le véhicule au sol.



4 À l'aide d'une clé à écrous de roue, serrez fermement deux ou trois fois les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage:

76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)



5 Rangez le pneu crevé, le cric et tous les outils.

■ Roue de secours compacte

- Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de l'étiquette "TEMPORARY USE ONLY" sur le flanc du pneu. Utilisez la roue de secours compacte provisoirement, et uniquement en cas d'urgence.
 - Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours compacte. (→P.435)
- Lorsque le véhicule est équipé d'une roue de secours compacte**

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la conduite avec des roues normales.

■ Après avoir terminé le changement de roue

Il faut réinitialiser le système d'avertissement de pression des pneus. (→P.338)

■ En cas d'utilisation de la roue de secours compacte

La roue de secours compacte étant dépourvue de valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, le système d'avertissement de pression des pneus ne peut pas vous alerter d'une éventuelle pression insuffisante. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours compacte après que le témoin

d'avertissement de pression des pneus s'est allumé, le témoin reste allumé.

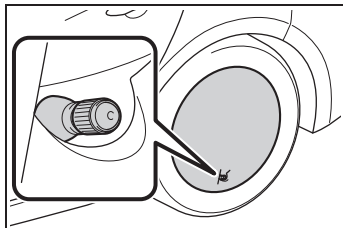
■ **En cas de crevaison du pneu avant sur une route enneigée ou verglacée (véhicules avec roue de secours compacte)**

Installez la roue de secours compacte à la place d'une des roues arrière du véhicule. Procédez comme suit pour pouvoir monter les chaînes à neige sur les roues avant:

- 1 Montez la roue de secours compacte à la place d'une roue arrière.
- 2 Remplacez la roue avant à plat par la roue arrière que vous venez de retirer du véhicule.
- 3 Montez les chaînes à neige sur les roues avant.

■ **Lors de la réinstallation de l'enjoliveur de roue (roues en acier sauf pneu de secours compact)**

Alignez la découpe de l'enjoliveur de roue avec le corps de valve comme indiqué sur l'illustration.



AVERTISSEMENT

■ **En cas d'utilisation de la roue de secours compacte**

- Sachez que la roue de secours compacte fournie a été spécialement conçue pour être utilisée avec votre véhicule. N'utilisez pas cette roue de secours compacte sur un autre véhicule.
- N'utilisez pas plus d'une roue de secours compacte à la fois.

- Remplacez au plus vite la roue de secours compacte par une roue standard.

- Évitez les accélérations brusques, les changements de direction brusques, les freinages et les changements de vitesse brusques pouvant causer un freinage soudain du moteur.

■ **Lorsque la roue de secours compacte est montée**

Il est possible que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

- ABS et aide au freinage
- VSC
- TRAC
- Feux de route automatiques
- Régulateur de vitesse actif
- EPS
- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LDA (alerte de sortie de voie)
- LTA (aide au suivi de voie)
- BSM (sur modèles équipés)
- RCTA (sur modèles équipés)
- SEA (Sur modèles équipés)
- Système d'avertissement de pression des pneus
- Système de navigation (sur modèles équipés)

**AVERTISSEMENT****■ Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours compacte**

Limitez votre vitesse à 50 mph (80 km/h) maximum lorsque la roue de secours compacte est installée sur le véhicule.

La roue de secours compacte n'a pas été étudiée pour supporter les grandes vitesses. Le non-respect de cette précaution peut entraîner un accident pouvant causer des blessures graves, voire mortelles.

■ Après utilisation du cric et des outils

Avant de prendre le volant, assurez-vous que le cric et tous les outils sont bien en place dans leur emplacement de stockage pour réduire les risques de blessures en cas de freinage brusque ou de collision.

■ Lorsque vous remplacez les pneus

Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

**NOTE****■ Soyez prudent lorsque vous conduisez sur une route bosselée avec la roue de secours compacte installée sur le véhicule**

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la conduite avec des roues normales. Soyez prudent lorsque vous conduisez sur une route dont la surface est irrégulière.

■ Conduite du véhicule avec les chaînes à neige et la roue de secours compacte

Ne montez pas les chaînes à neige sur la roue de secours compacte. Les chaînes à neige peuvent endommager la carrosserie et altérer les performances du véhicule.

Si le moteur ne démarre pas

Si le moteur ne démarre pas alors que vous respectez la procédure normale de démarrage (→P.156), envisagez chacun des cas de figure suivants:

Le moteur refuse de démarrer alors que le démarreur fonctionne normalement.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule. Refaites le plein du véhicule.
- Le moteur est peut être noyé. Essayez à nouveau de redémarrer le moteur en respectant la procédure correcte de démarrage. (→P.156)
- Il y a peut-être un dysfonctionnement dans le système d'antidémarrage du moteur. (→P.73)

Le démarreur semble manquer de puissance, les éclairages intérieurs et les phares sont faibles, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas ou produit un son étouffé.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La batterie est peut-être déchargée. (→P.419)
- Les bornes de la batterie sont corrodées ou desserrées. (→P.328)

Le démarreur ne fonctionne pas

Le système de démarrage du moteur ne peut pas fonctionner correctement par suite d'un problème électrique, comme la décharge de la pile de la clé électronique ou un fusible grillé. Toutefois, il existe une mesure de secours permettant de démarrer le moteur. (→P.416)

Le démarreur ne fonctionne pas, les éclairages intérieurs et les phares ne s'allument pas, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La batterie est peut-être déchargée. (→P.419)
- Une des bornes ou les deux bornes de la batterie peuvent être débranchées. (→P.328)

Contactez votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

sus, il est possible que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

* : Le mode ACC peut être activé/désactivé dans le menu Personnaliser. (→P.452)

Fonction de démarrage de secours

Lorsque le moteur ne démarre pas, vous pouvez tenter la procédure suivante en mesure temporaire pour le démarrer, à condition que le contact du moteur fonctionne normalement.

N'utilisez pas cette procédure de démarrage, sauf en cas d'urgence.

- 1 Tirez la commande de frein de stationnement pour vérifier que le frein de stationnement est serré. (→P.167)

Le voyant de frein de stationnement s'allume.

- 2 Vérifiez que le levier de vitesses est placé sur P.
- 3 Placez le contact du moteur sur ACC*.
- 4 Maintenez le contact du moteur appuyé pendant environ 15 secondes, tout en appuyant fermement sur la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le moteur avec la procédure ci-des-

Si vous perdez vos clés

Votre concessionnaire Toyota est en mesure de vous fabriquer de nouvelles clés mécaniques d'origine, à condition de lui fournir l'autre clé mécanique livrée avec le véhicule et le numéro de clé gravé sur la plaque du numéro de clé.

Conservez la plaque en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule.



NOTE

■ En cas de perte d'une clé électronique

Si la clé électronique est définitivement perdue, le risque de vol du véhicule s'accroît considérablement. Rendez-vous immédiatement chez votre concessionnaire Toyota avec toutes les clés électroniques restantes fournies avec votre véhicule.

Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement

En cas d'interruption de la communication entre la clé électronique et le véhicule (→P.120) ou d'impossibilité d'utiliser la clé électronique parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage mains libres et la télécommande du verrouillage centralisé sont inutilisables. Dans de tels cas, appliquez la procédure décrite ci-après pour ouvrir les portes ou pour démarrer le moteur.

■ Lorsque la clé électronique ne fonctionne pas correctement

- Assurez-vous que le système d'accès et de démarrage mains libres n'a pas été désactivé suite à un réglage de personnalisation. Si la fonction est désactivée, activez-la. (Fonctions personnalisables →P.452)
- Vérifiez si le mode d'économie de la batterie est activé. Si la fonction est activée, désactivez-la. (→P.119)
- Le fonctionnement de la clé électronique peut être suspendu. (→P.107)



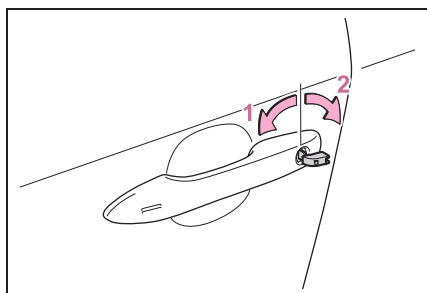
NOTE

■ En cas de dysfonctionnement du système d'accès et de démarrage mains libres ou de tout autre problème lié aux clés

Amenez votre véhicule et toutes les clés électroniques fournies chez votre concessionnaire Toyota.

Verrouillage et déverrouillage des portes

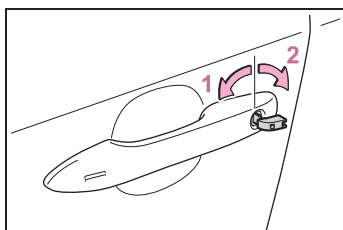
Utilisez la clé mécanique (→P.108) afin d'effectuer les opérations suivantes:



- 1** Verrouille toutes les portes
- 2** Déverrouille toutes les portes

Tourner la clé permet de déverrouiller la porte conducteur. Tournez la clé à nouveau une fois pour déverrouiller les autres portes.

■ Fonctions liées à la clé



- 1** Ferme les vitres (tournez et

maintenez)*

- 2** Ouvre les vitres (tournez et maintenez)*

*: Ce réglage doit être personnalisé chez votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

■ Lors de l'utilisation de la clé mécanique et de l'actionnement des lève-vitres électriques

Actionnez le lève-vitre électrique après vous être assuré qu'il n'existe aucun risque que l'une des parties du corps de l'un des passagers soit prise dans la vitre. De plus, ne laissez pas les enfants utiliser la clé mécanique. Les enfants et autres passagers peuvent être pris dans le lève-vitre électrique.

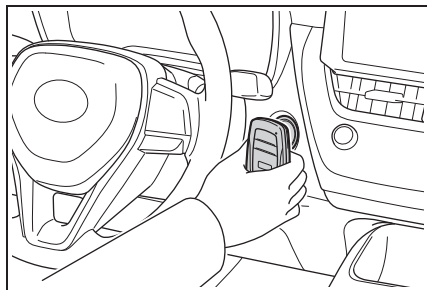
Démarrage du moteur

- 1** Assurez-vous que le levier de vitesses est sur P et appuyez sur la pédale de frein.
- 2** Mettez en contact la clé électronique avec le contact du moteur.

Lorsque la clé électronique est détectée, un signal sonore retentit et le contact du moteur passe sur ON.

Quand le système d'accès et de démarrage mains libres est désactivé suite à un réglage personnalisé, le contact du moteur passe sur

ACC.



- 3 Appuyez fermement sur la pédale de frein et vérifiez que  s'affiche sur l'écran multifonctionnel.
- 4 Appuyez sur le contact du moteur brièvement et fermement.

Dans le cas où le moteur ne démarre toujours pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Arrêt du moteur

Mettez le levier de vitesses sur P et appuyez sur le contact du moteur comme vous le feriez pour arrêter le moteur.

■ Pile de la clé électronique

La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée. (→P.358)

■ Changement de mode du contact du moteur

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le contact du moteur à l'étape 3 ci-dessus.

Le moteur ne démarre pas et les modes changent à chaque pression sur le contact. (→P.159)

Si la batterie du véhicule est déchargée

Les procédures suivantes peuvent être utilisées pour démarrer le moteur si la batterie du véhicule est déchargée.

Vous pouvez également appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

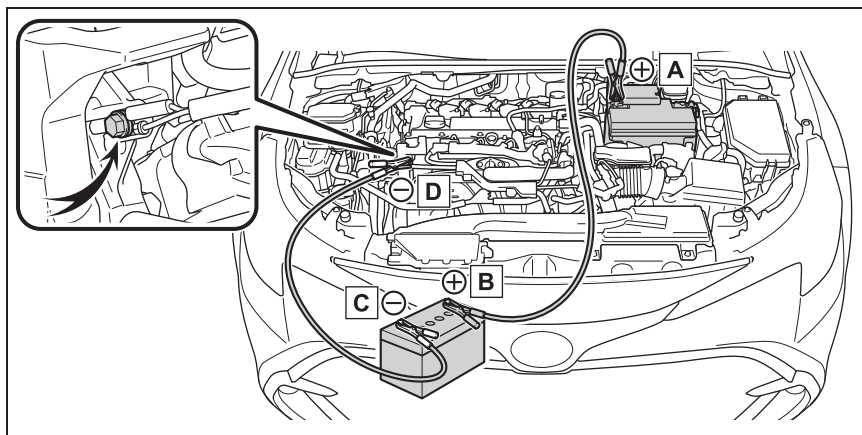
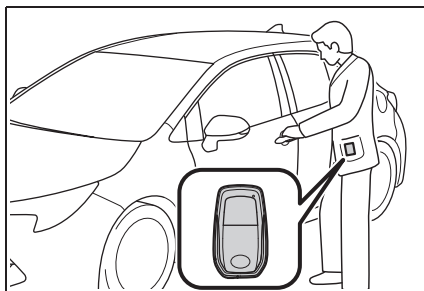
Redémarrage du moteur

Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage (ou un survolteur) et un second véhicule équipé d'une batterie 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

- 1 Véhicules avec une alarme (→P.74): Vérifiez que vous portez la clé électronique sur vous.
- 2 Ouvrez le capot. (→P.320)
- 3 Branchez une pince du câble de démarrage positif à **A** sur votre véhicule et branchez la pince à l'autre extrémité du câble positif à **B** sur le second véhicule. Branchez ensuite une pince du câble négatif à **C** sur le second véhicule et branchez la pince à l'autre extrémité du câble négatif à **D**.

Utilisez des câbles de démarrage pouvant atteindre les bornes et le point de branchement spécifiés.

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage (ou une survolteur), selon la situation, l'alarme peut être activée et les portes verrouillées. (→P.75)



- A** Borne positive (+) de la batterie (votre véhicule)
- B** Borne positive (+) de la batterie (second véhicule)
- C** Borne négative (-) de la batterie (second véhicule)
- D** Point métallique indiqué sur l'illustration

- 4 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie de votre véhicule.
- 5 Ouvrez et fermez l'une des portes de votre véhicule avec le contact du moteur sur arrêt.
- 6 Maintenez le régime moteur du second véhicule et démarrez le moteur de votre véhicule en mettant le contact du moteur sur ON.
- 7 Sitôt le moteur démarré, retirez les câbles de démarrage dans l'ordre exactement inverse de celui dans lequel ils ont été branchés.

Une fois le moteur démarré, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota, dès que possible.

■ Démarrage du moteur lorsque la batterie est déchargée

Le moteur ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ Pour éviter la décharge de la batterie

- Éteignez les phares et le système audio lorsque le moteur est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non indispensables lorsque vous roulez à basse vitesse pendant une longue période, comme par exemple dans un trafic dense.

■ En cas de retrait ou de décharge de la batterie

- Les informations enregistrées dans l'ECU sont effacées. Lorsque la batterie est déchargée, faites contrôler le véhicule chez votre concessionnaire Toyota.
- Certains systèmes peuvent nécessiter une initialisation. (→P.463)

■ Lors du retrait des bornes de la batterie

Lorsque les bornes de la batterie sont retirées, les informations enregistrées dans l'ECU sont effacées. Avant de retirer les bornes de la batterie, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Charge de la batterie

La batterie se décharge progressivement de l'électricité qu'elle contient, même lorsque vous ne vous servez pas du véhicule, par suite de la décharge naturelle et de l'effet de fuite de courant de certains équipements électriques. Si le véhicule reste en stationnement prolongé, la batterie peut se décharger, et le moteur peut ne plus démarrer. (La batterie se recharge automatiquement pendant la conduite.)

■ Lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie

- Dans certains cas, il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portes à l'aide du système d'accès et de démarrage mains libres lorsque la batterie est déchargée. Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé mécanique pour verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Le moteur peut ne pas démarrer à la première tentative après avoir rechargé la batterie, mais démarre normalement à la deuxième tentative. Cela ne constitue pas un dysfonctionnement.
- Le mode du contact du moteur est mémorisé par le véhicule. Lorsque

la batterie est rebranchée, le système revient au mode dans lequel il se trouvait avant que la batterie ne soit déchargée. Avant de débrancher la batterie, mettez le contact du moteur sur arrêt. Si vous n'êtes pas certain du mode sur lequel se trouvait le contact du moteur avant que la batterie ne se décharge, soyez particulièrement prudent au moment de rebrancher la batterie.

■ Lors du remplacement de la batterie

- Utilisez une batterie conforme à la réglementation européenne.
- Utilisez une batterie dont le boîtier est de taille identique au précédent (LN1), d'une capacité nominale de 20 heures (20HR) équivalente à (45Ah) ou plus, et dont le rendement nominal (CCA) est équivalent à (307A) ou plus.
- Si les tailles diffèrent, la batterie ne peut pas être correctement fixée.
- Si la capacité nominale est inférieure à 20 heures, même si le véhicule n'est pas utilisé pendant une courte période, la batterie peut se décharger et le moteur risque de ne pas démarrer.
- Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Toyota.



AVERTISSEMENT

■ Lors du retrait des bornes de la batterie

Retirez toujours la borne négative (-) en premier. Si la borne positive (+) touche une surface métallique se trouvant à proximité lors du retrait de la borne positive (+), une étincelle peut se produire, et occasionner un incendie en plus de chocs électriques et de blessures graves voire mortelles.

■ Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie

Respectez les précautions suivantes pour éviter d'enflammer accidentellement les gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie:

- Assurez-vous que chaque câble de démarrage est branché à la bonne borne et qu'il n'entre pas accidentellement en contact avec une autre borne que celle prévue.
- Ne laissez pas l'autre extrémité du câble de démarrage connecté à la borne "+" entrer en contact avec tout autre élément ou surface métallique de la zone, tels que des supports ou du métal non peint.
- Ne laissez pas les pinces + et - des câbles de démarrage entrer en contact l'une avec l'autre.
- Ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes, de briquet ou n'approchez pas de flamme nue à proximité de la batterie.

■ Précautions relatives à la batterie

La batterie renferme un électrolyte toxique, corrosif et acide, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie:

- Si vous avez à intervenir sur la batterie, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact des liquides de batterie (acide) avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie.

**AVERTISSEMENT**

- Si du liquide de batterie vient en contact avec la peau ou les yeux, nettoyez immédiatement la zone concernée à l'eau claire et consultez un médecin. Maintenez une éponge ou un tissu humide sur la zone touchée, jusqu'à ce que vous ayez reçu des soins médicaux.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie.
- Ne laissez pas des enfants s'approcher de la batterie.

**NOTE****■ Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage**

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne se prennent pas dans le ventilateur de refroidissement ou dans la courroie d'entraînement du moteur.

■ Lors du branchement des câbles de démarrage

Assurez-vous de brancher les câbles de démarrage sur les bornes et le point de branchement spécifiés. Le non-respect de cette consigne peut affecter ou endommager les dispositifs électroniques.

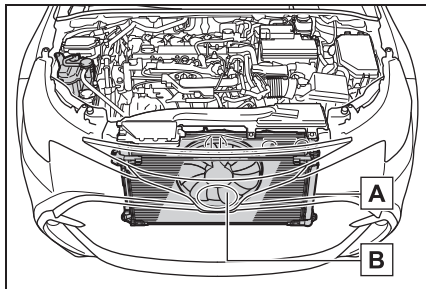
Si votre véhicule surchauffe**Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule.**

- La jauge de température du liquide de refroidissement moteur (→P.83, 86) est dans la zone rouge ou une perte de puissance du moteur est constatée. (Par exemple, la vitesse du véhicule n'augmente pas.)
- "Temp. liquide refroid. élevée. Arrêtez-vous en lieu sûr. Consult. manuel." s'affiche sur l'écran multifonctionnel.
- De la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

Procédures de rectification

- 1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et désactivez le système de climatisation, puis arrêtez le moteur.
- 2 Si vous voyez de la vapeur: Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée.
Si vous ne voyez pas de vapeur:
Soulevez le capot avec précaution.

- 3** Une fois le moteur suffisamment refroidi, contrôlez les durites et le faisceau de radiateur (radiateur) pour vérifier l'absence de fuites.

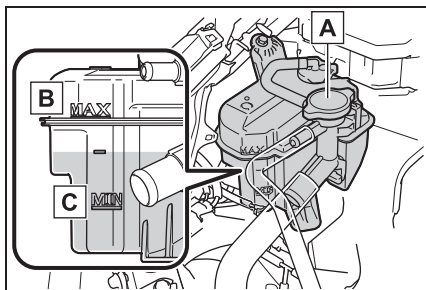


A Radiateur

B Ventilateur de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

- 4** Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "MAX" et "MIN" du réservoir.



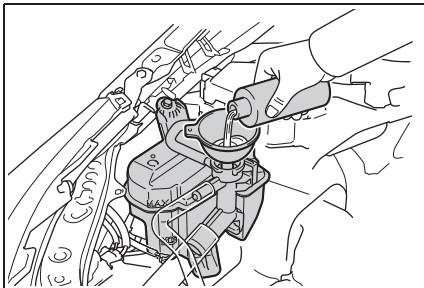
A Réservoir

B Repère "MAX"

C Repère "MIN"

- 5** Ajoutez au besoin du liquide de refroidissement moteur.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement moteur, vous pouvez utiliser de l'eau comme mesure d'urgence.



- 6** Démarrez le moteur et activez le système de climatisation pour vérifier que le ventilateur de refroidissement du radiateur fonctionne et pour vérifier l'absence de fuites de liquide de refroidissement au niveau du radiateur ou des flexibles.

Le ventilateur fonctionne lorsque le système de climatisation est activé immédiatement après le démarrage à froid. Confirmez que le ventilateur est en marche en vérifiant le son du ventilateur et le débit d'air. S'il vous est difficile de vérifier ceci, mettez le système de climatisation sur marche et arrêt de manière répétée. (Le ventilateur peut ne pas fonctionner à des températures en dessous de zéro.)

- 7** Si le ventilateur ne fonctionne pas:

Arrêtez le moteur immédiatement et contactez votre concessionnaire Toyota.

Si le ventilateur fonctionne:
Faites contrôler le véhicule

par le concessionnaire Toyota le plus proche.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous inspectez sous le capot de votre véhicule**

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves telles que des brûlures.

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être très chaud.
- N'approchez pas vos mains et vos vêtements (en particulier une cravate, une écharpe ou un cache-nez) du ventilateur et des courroies. À défaut, vos mains ou vos vêtements peuvent se retrouver coincés, ce qui peut occasionner des blessures graves.
- N'ouvrez pas les bouchons du réservoir de liquide de refroidissement alors que le radiateur et le moteur sont chauds. De la vapeur ou du liquide de refroidissement à haute température pourraient jaillir.

**NOTE****■ Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement moteur**

Ajoutez du liquide de refroidissement doucement une fois que le moteur a suffisamment refroidi. L'ajout trop rapide de liquide de refroidissement froid dans le moteur chaud peut endommager le moteur.

■ Pour éviter d'endommager le système de refroidissement

Respectez les précautions suivantes:

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (tels que du sable ou de la poussière etc.).
- N'utilisez pas d'additif de refroidissement.

Si le véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

Procédure de récupération

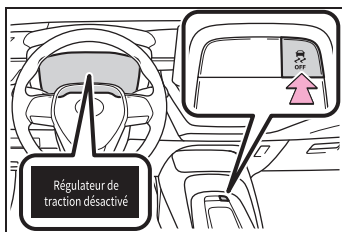
- 1 Arrêtez le moteur. Serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P.

N'appuyez pas sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses après avoir mis la position de changement de vitesse sur P.

- 2 Dégagez les roues avant de la boue, de la neige ou du sable.
- 3 Placez des branches, des pierres ou tout autre matériau susceptible d'améliorer l'adhérence sous les roues avant.
- 4 Redémarrez le moteur.
- 5 Mettez le levier de vitesses sur D ou R et relâchez le frein de stationnement. Ensuite, appuyez avec prudence sur la pédale d'accélérateur.

■ Si vous éprouvez des difficultés à dégager le véhicule

pour désactiver le TRAC.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous tentez de dégager un véhicule bloqué

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer de suffisamment d'espace afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou vers l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

■ Lorsque vous actionnez le levier de vitesses

Veillez à ne pas changer le levier de vitesses de position alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur. Ceci peut provoquer une accélération rapide et inattendue du véhicule, et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.



NOTE

■ Pour éviter d'endommager la transmission et d'autres composants

- Évitez de faire patiner les roues avant et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.

Appuyez sur la commande





NOTE

- Si le véhicule reste bloqué après avoir respecté ces procédures, il est possible qu'il doive être tracté pour être dégagé.

Spécifications du véhicule

8

8-1. Spécifications

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

..... **430**

Informations relatives au

carburant..... **438**

Informations relatives aux

pneus **440**

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables

..... **452**

8-3. Initialisation

Systèmes à initialiser .. **463**

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

Dimensions et poids

Longueur totale		172,0 in. (4370 mm)
Largeur totale		70,5 in. (1790 mm)
Hauteur totale*		56,5 in. (1435 mm)
Empattement		103,9 in. (2640 mm)
Bande de roulement	Avant	60,2 in. (1530 mm)
	Arrière	60,2 in. (1530 mm)
Capacité de charge du véhicule (Occupants + bagages)		860 lb. (390 kg)

*: Véhicules à vide

Nombre de places assises

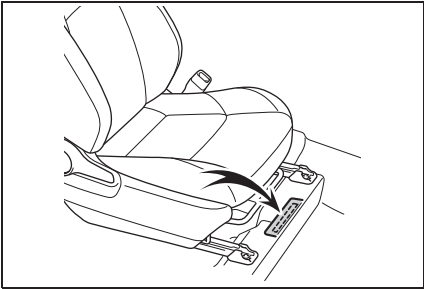
Nombre de places assises	5 (2 à l'avant, 3 à l'arrière)
--------------------------	--------------------------------

Identification du véhicule

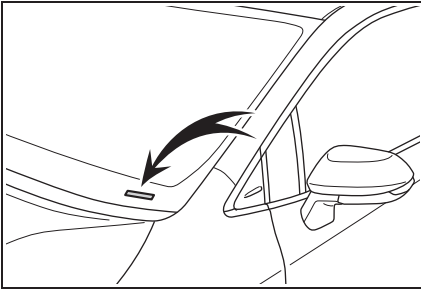
■ Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (VIN) est l'identifiant légal de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il est utilisé pour l'enregistrement de la propriété de votre véhicule.

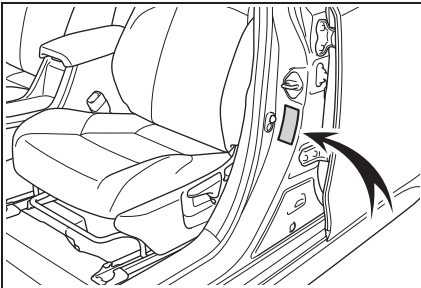
Ce numéro est gravé sous le siège avant droit.



Ce numéro est également gravé dans l'angle supérieur gauche du tableau de bord.

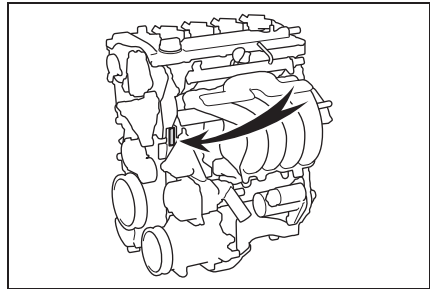


Ce numéro apparaît également sur l'étiquette d'homologation.



■ Numéro du moteur

Le numéro du moteur est gravé sur le bloc-moteur comme indiqué.



Moteur

Modèle	2,0 L 4 cylindres (M20A-FKS)
Type	4 cylindres en ligne, 4 temps, essence
Alésage et course	3,17 × 3,84 in. (80,5 × 97,6 mm)
Cylindrée	121,3 cu. in. (1987 cm ³)
Jeu des soupapes	Réglage automatique
Tension de la courroie d'entraînement	Réglage automatique

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
-------------------	-------------------------------

Indice d'octane	87 (indice d'octane recherche 91) ou supérieur
Contenance du réservoir de carburant (Référence)	13,2 gal. (50,0 L, 11,0 Imp. gal.)

Système de lubrification

■ Contenance en huile (vidange et remplissage [référence*])

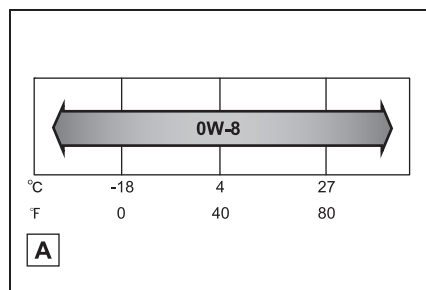
Avec filtre	4,4 qt. (4,2 L, 3,7 Imp. qt.)
Sans filtre	4,1 qt. (3,9 L, 3,4 Imp. qt.)

* : La contenance en huile moteur est une quantité de référence à utiliser lors du changement de l'huile moteur. Lorsque vous ajoutez l'huile moteur, assurez-vous que le niveau d'huile se situe entre le repère de niveau bas et le repère de limite supérieure de remplissage (→P.324). Faites chauffer puis éteignez le moteur, attendez environ 5 minutes et vérifiez le niveau d'huile sur la jauge.

■ Sélection de l'huile moteur

“Toyota Genuine Motor Oil”
«Huile moteur Toyota d'origine» est utilisée dans votre véhicule Toyota. Utilisée l'huile approuvée Toyota “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou une huile équivalente répondant aux critères suivants de qualité et de viscosité.
Qualité de l'huile: JASO GLV-1

Viscosité recommandée: SAE 0W-8



A Température extérieure

L'huile SAE 0W-8 constitue le meilleur choix car elle garantit de bonnes économies de carburant et assure un bon démarrage par temps froid.

Si l'huile SAE 0W-8 n'est pas disponible, vous pouvez utiliser une huile SAE 0W-16. Cependant, elle doit être remplacée par de l'huile SAE 0W-8 lors de la prochaine vidange d'huile.

Viscosité de l'huile (0W-8 est expliqué ici à titre d'exemple):

- La valeur 0W de 0W-8 indique l'aptitude de l'huile à permettre le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice précédant le W est bas facilitent davantage le démarrage

du moteur par temps froid.

- La valeur 8 de 0W-8 indique la viscosité de l'huile lorsque la température de l'huile est élevée. Une huile dont l'indice de viscosité est plus élevé (valeur plus grande) peut être mieux adaptée si le véhicule est utilisé à des vitesses élevées ou soumis à des conditions de charge extrêmes.

Comment lire l'étiquette des bidons d'huile:

La marque GLV-1 de l'Organisa-

tion japonaise des normes automobiles (JASO) est ajoutée à certains récipients d'huile pour vous aider à choisir l'huile à utiliser.



Système de refroidissement

Capacité (Référence)	6,8 qt. (6,4 L, 5,6 Imp. qt.)
Type de liquide de refroidissement	<p>Utilisez l'un des produits suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée <p>N'utilisez pas d'eau pure seule.</p>

Système d'allumage (bougie)

Marque	DENSO FC20HR-Q8
Écartement	0,032 in. (0,8 mm)



NOTE

■ Bougies à électrode en iridium

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne réglez pas l'écartement des bougies.

Système électrique (batterie)

Tension à vide à 68°F (20°C):	12,3 V ou plus (Placez le contact du moteur sur arrêt et allumez les feux de route pendant 30 secondes.)
Régimes de charge	5 A max.

Transmission à variation continue

Capacité en liquide *	9,0 qt. (8,5 L, 7,5 Imp. qt.)
Type de liquide	“Toyota Genuine CVT Fluid FE” «Liquide CVT Toyota d'origine type FE»

* : La contenance en liquide est une quantité de référence.
Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.



NOTE

■ Type de liquide de transmission à variation continue

L'utilisation de tout liquide de transmission à variation continue autre que le type de liquide indiqué ci-dessus risque de causer des bruits ou des vibrations anormaux ou d'endommager la transmission à variation continue de votre véhicule.

Freins

Hauteur de la pédale* ¹	4,1 in. (105 mm) min.
Jeu libre de la pédale	0,04 — 0,24 in. (1 — 6 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1 mm)
Témoin de frein de stationnement* ²	Lorsque vous tirez sur la commande de frein de stationnement pendant 1 à 2 secondes: s'allume Lorsque vous appuyez sur la commande de frein de stationnement pendant 1 à 2 secondes: s'éteint
Type de liquide	FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 FMVSS No.116 DOT 4 ou SAE J1704

*1: Hauteur minimum de la pédale lorsqu'elle est soumise à une force verticale de 67,4 lbf (300 N, 30,6 kgf), lorsque le moteur tourne.

Lorsque vous faites l'inspection de la pédale de frein, vérifiez également que le témoin d'avertissement du système de freinage n'est pas allumé lorsque le moteur est en marche. (Si le témoin d'avertissement du système de freinage est allumé, reportez-vous à P.377.)

*2: Vérifiez que le témoin d'avertissement des freins (jaune) ne s'allume pas. (Si le témoin d'avertissement des freins s'allume, reportez-vous à P.377.)

Direction

Jeu libre	Moins de 1,2 in. (30 mm)
-----------	--------------------------

Pneus et roues

► Pneus de 15 pouces

Taille des pneus	195/65R15 91S
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	► Pneu avant 38 psi (260 kPa, 2,6 kgf/cm ² ou bar) ► Pneu arrière 36 psi (250 kPa, 2,5 kgf/cm ² ou bar)
Taille des roues	15 × 6 1/2J
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

► Pneus de 16 pouces

Taille des pneus	205/55R16 91H
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	► Pneu avant 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm ² ou bar) ► Pneu arrière 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm ² ou bar)
Taille des roues	16 × 7J
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

► Pneus de 18 pouces

Taille des pneus	225/40R18 88V
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	<p>Conduite dans des conditions normales</p> <p>► Pneu avant</p> <p>33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm² ou bar)</p> <p>► Pneu arrière</p> <p>30 psi (210 kPa, 2,1 kgf/cm² ou bar)</p> <p>Conduite à des vitesses soutenues (plus de 100 mph [160 km/h]) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent)</p> <p>Ajoutez 5 psi (30 kPa, 0,3 kgf/cm² ou bar) aux pneus avant et aux pneus arrière. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale des pneus à froid indiquée sur le flanc des pneus.</p>
Taille des roues	18 × 8J
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

► Roue de secours compacte (sur modèles équipés)

Taille des pneus	T125/70D17 98M
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm ² ou bar)
Taille des roues	17 × 4T
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Ampoules

	Ampoules	N° d'ampoule	W	Type
Extérieur	Éclairages de plaque d'immatriculation	—	5	A
Intérieur	Éclairage de compartiment à bagages	—	5	A

A: Ampoules à culot en verre (transparentes)

Informations relatives au carburant

Utilisez uniquement de l'essence sans plomb. Sélectionnez un indice d'octane de 87 (indice d'octane recherche 91) ou supérieur. L'utilisation d'essence sans plomb d'un indice d'octane inférieur à 87 peut engendrer des cliquetis dans le moteur. La persistance des cliquetis peut endommager le moteur.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux spécifications ASTM D4814 aux États-Unis.

■ Qualité de l'essence

Dans quelques cas rares, il peut arriver que la marque de l'essence utilisée occasionne des problèmes de maniabilité. Si les problèmes de maniabilité persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Recommandations d'utilisation d'essence contenant des additifs détergents

- Toyota recommande d'utiliser une essence contenant des additifs détergents, pour éviter l'accumulation de dépôts dans le moteur.
- Toute l'essence commercialisée aux États-Unis contient un minimum d'additifs détergents pour nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des systèmes d'admission,

selon le programme de concentration minimale en additifs de l'EPA.

- Toyota recommande vivement l'utilisation d'essence de haute qualité contenant des détergents. Pour plus d'informations sur l'essence de haute qualité contenant des détergents et une liste de revendeurs, veuillez vous rendre sur le site internet officiel www.toptiergas.com.

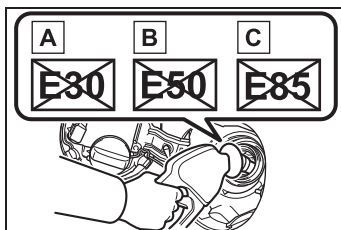
■ Recommandations d'utilisation des essences à faibles émissions

Les essences contenant des composés oxygénés tels que l'éther ou l'éthanol, ainsi que les essences reformulées, sont disponibles dans certaines villes. Ces carburants sont peut-être utilisés normalement, à condition qu'ils satisfassent à d'autres exigences liées au carburant.

Toyota recommande ces carburants, car les formulations permettent une réduction des émissions du véhicule.

■ Non recommandation d'utilisation des essences mélangées

- Utilisez uniquement une essence contenant au maximum 15 % d'éthanol. N'utilisez PAS de polycarburant quel qu'il soit ou d'essence contenant plus de 15 % d'éthanol, disponibles dans les pompes marquées E30 (30 % d'éthanol [A]), E50 (50 % d'éthanol [B]), E85 (85 % d'éthanol [C]) (ce ne sont que quelques exemples de carburants contenant plus de 15 % d'éthanol).



- Si vous utilisez de l'essence-alcool avec votre véhicule, veillez à ce que son indice d'octane ne soit pas inférieur à 87.
- Toyota déconseille l'utilisation des essences contenant du méthanol.

■ **Non recommandation d'utilisation des essences contenant du MMT**

Certaines essences contiennent un additif augmentant l'indice d'octane appelé MMT (cyclopentadiénylman-ganèsetricarbonyle).

Toyota déconseille l'utilisation des essences contenant du MMT. Si vous utilisez un carburant contenant du MMT, le dispositif antipollution risque d'être affecté.

Le témoin indicateur de dysfonctionnement situé sur le combiné d'instruments pourrait s'allumer. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota pour l'entretien.

■ **En cas de cliquetis du moteur**

- Consultez votre concessionnaire Toyota.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée vous remarquiez parfois de légers cliquetis pendant quelques instants. Ceci est normal et ne doit pas vous inquiéter.



NOTE

■ **Note sur la qualité du carburant**

- N'utilisez pas de carburants inadaptés. Une utilisation de carburants inadaptés entraînerait un endommagement du moteur.
- N'utilisez pas d'essence au plomb.
L'essence au plomb peut occasionner des dommages au convertisseur catalytique trois voies de votre véhicule et compromettre le bon fonctionnement du dispositif antipollution.

- N'utilisez pas d'essence-alcool d'un autre type que celui indiqué plus haut.
Une autre essence-alcool pourrait endommager le système d'alimentation en carburant ou provoquer des problèmes de performances du véhicule.

- L'utilisation d'une essence sans plomb dont l'indice d'octane est inférieur à celui indiqué précédemment peut causer des phénomènes persistants de cliquetis importants.
Dans le pire des cas, des dommages peuvent être causés au moteur.

■ **Problèmes de maniabilité liés au carburant**

Si vous rencontrez des problèmes de performances (démarrage à chaud difficile, évaporation, cliquetis du moteur, etc.) après avoir utilisé un type différent de carburant, arrêtez d'utiliser ce type de carburant.

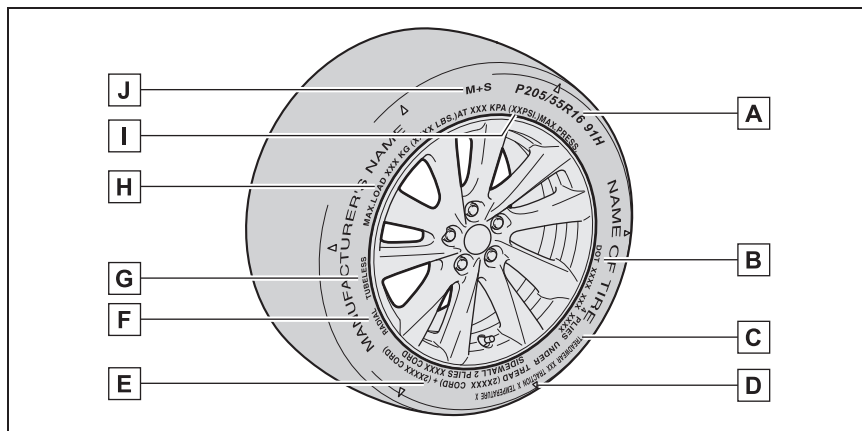
■ **Pendant le réapprovisionnement en essence-alcool**

Prenez soin de ne pas renverser l'essence-alcool. La peinture de votre véhicule pourrait être endommagée.

Informations relatives aux pneus

Symboles courants des pneus

► Pneu de taille normale



A Taille des pneus (→P.442)

B DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P.442)

C Niveau de qualité uniforme des pneus

Pour plus de détails, reportez-vous plus loin à “Niveau de qualité uniforme des pneus”.

D Emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement (→P.331)

E Composition et matériaux des ceintures des pneus

Les plis sont les couches de toiles tissées de manière parallèle enduites de caoutchouc. Les toiles sont constituées de fibres qui forment les plis d'un pneu.

F Pneus à carcasse radiale ou diagonale

Un pneu à carcasse radiale porte la mention “RADIAL” sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention “RADIAL” est un pneu à carcasse diagonale.

G TUBELESS ou TUBE TYPE

Les pneus tubeless n'ont pas de chambre à air et l'air est injecté directement dans les pneus. Les pneus tube type sont équipés d'une chambre à air à l'intérieur du pneu, et la chambre à air maintient la pression de gonflage.

H Limite de charge à pression de gonflage maximale des pneus à

froid (→P.332)

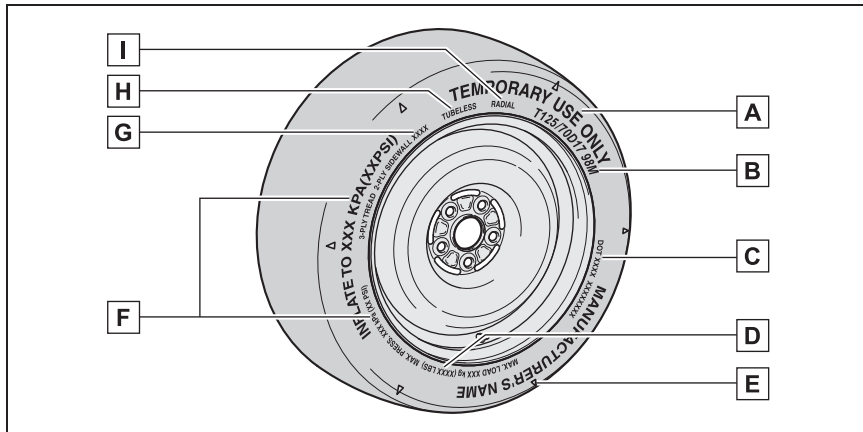
I Pression de gonflage maximale des pneus à froid (→P.435)

Cela désigne la pression à laquelle un pneu peut être gonflé.

J Pneus d'été ou pneus toutes saisons (→P.332)

Un pneu toutes saisons porte la mention "M+S" sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention "M+S" est un pneu été.

► Roue de secours compacte



A "TEMPORARY USE ONLY"

Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de la mention "TEMPORARY USE ONLY" moulée sur le flanc du pneu. Cette roue est uniquement conçue pour une utilisation temporaire d'urgence.

B Taille des pneus (→P.442)

C DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P.442)

D Limite de charge à pression de gonflage maximale des pneus à froid (→P.332)

E Emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement (→P.331)

F Pression de gonflage maximale des pneus à froid (→P.435)

Cela désigne la pression à laquelle un pneu peut être gonflé.

G Composition et matériaux des ceintures des pneus

Les plis sont les couches de toiles tissées de manière parallèle enduites de caoutchouc. Les toiles sont constituées de fibres qui forment les plis d'un pneu.

H TUBELESS ou TUBE TYPE

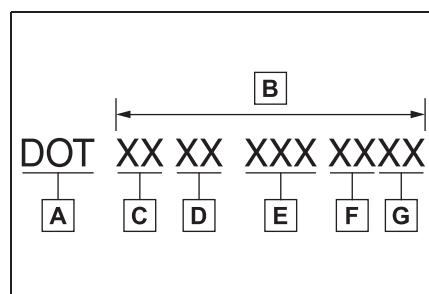
Les pneus tubeless n'ont pas de chambre à air et l'air est injecté directement dans les pneus. Les pneus tube type sont équipés d'une chambre à air à l'intérieur du pneu, et la chambre à air maintient la pression de gonflage.

I Pneus à carcasse radiale ou diagonale

Un pneu à carcasse radiale porte la mention "RADIAL" sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention "RADIAL" est un pneu à carcasse diagonale.

Symbole courant DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)

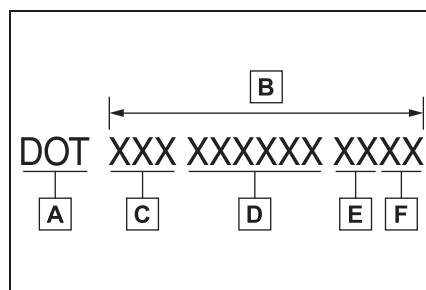
► Type A



- A** Symbole DOT*
- B** Numéro d'identification du pneu (TIN)
- C** Marque d'identification du fabricant du pneu
- D** Code de taille du pneu
- E** Code optionnel de type de pneu du fabricant (3 ou 4 lettres)
- F** Semaine de fabrication
- G** Année de fabrication

* : Le symbole DOT certifie que le pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules à moteur.

► Type B



- A** Symbole DOT*
- B** Numéro d'identification du pneu (TIN)
- C** Marque d'identification du fabricant du pneu
- D** Code du fabricant
- E** Semaine de fabrication
- F** Année de fabrication

* : Le symbole DOT certifie que le pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules à moteur.

Taille des pneus

■ Informations relatives à la taille courante des pneus

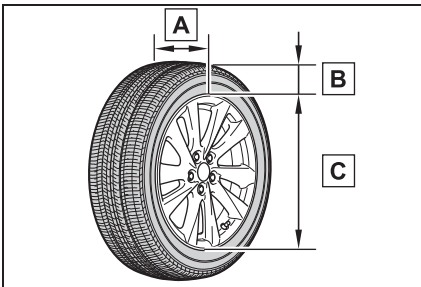
L'illustration indique la taille courante des pneus.

P205/55R16 91H

A B C D E F G

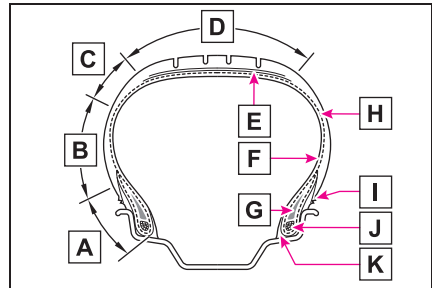
- A** Utilisation du pneu (P = véhicule de tourisme, T = utilisation temporaire)
- B** Largeur de section (millimètres)
- C** Rapport d'aspect (rapport entre la hauteur du pneu et la largeur de section)
- D** Code de structure du pneu (R = Radiale, D = Diagonale)
- E** Diamètre de la roue (pouces)
- F** Indice de charge (2 chiffres ou 3 chiffres)
- G** Symbole de vitesse (caractère alphabétique d'une lettre)

■ Dimensions du pneu



- A** Largeur de section
- B** Hauteur du pneu
- C** Diamètre de la roue

Appellations des parties du pneu



- A** Talon
- B** Flanc
- C** Épaulement
- D** Bande de roulement
- E** Courroie
- F** Garniture interne
- G** Caoutchouc de renfort
- H** Carcasse
- I** Bordures de jante
- J** Tringles
- K** Bandelette talon

Niveau de qualité uniforme des pneus

Ces informations ont été préparées en conformité avec les normes publiées par l'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis du Ministère des Transports des États-Unis.

Elle informe les acheteurs et/ou clients potentiels des véhicules Toyota du niveau de qualité uni-

forme des pneus.

Votre concessionnaire Toyota pourra répondre à toutes les questions que pourrait vous inspirer la lecture de ces informations.

■ Indices de qualité DOT

Tous les pneus de véhicules de tourisme doivent être conformes aux exigences fédérales en matière de sécurité, et à ces indices. Les indices de qualité sont indiqués sur le flanc du pneu, le cas échéant, entre l'épaulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Indice d'usure de la bande de roulement 200 Traction AA Température A

■ Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est établi par comparaison, en fonction de l'indice d'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu doté d'un indice 150 devrait tenir une fois et demie (1 - 1/2) la durée d'un pneu doté d'un indice 100 par le gouvernement.

La performance relative des pneus dépend de leurs conditions d'utilisation. La performance peut varier considérablement selon les habitudes de conduite, l'entretien, les caractéristiques des routes et le climat.

■ Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement: L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d'adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut l'adhérence en virage.

■ Température A, B, C

Les indices thermiques, notés A (le plus haut), B et C, représentent la résistance du pneu à la production de chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées au cours d'un test sur la roue dans des conditions réglementées, dans un laboratoire spécifié, à l'intérieur.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau du pneu et réduire sa durée de vie, et une température excessive peut conduire à une défaillance brutale du pneu.

L'indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus des véhicules de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme fédérale de sécurité No. 109

applicable aux véhicules à moteur.

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: L'indice de température d'un pneu suppose qu'il est correctement gonflé et non sur-

chargé.

Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une charge excessive, sont des facteurs qui, séparément ou combinés, peuvent être à l'origine d'une accumulation de chaleur et d'une possible défaillance du pneu.

Glossaire terminologique du pneu

Termes liés aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins trois heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km après cela
Pression de gonflage maximale	Pression maximale à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage recommandée	Pression de gonflage du pneu à froid recommandée par le fabricant
Poids des accessoires	Poids cumulé (en plus de l'équipement de série pouvant être remplacé) de la transmission automatique, de la direction assistée, de l'assistance au freinage, des lève-vitres électriques, des sièges électriques, de la radio et du chauffage, dans la mesure où ces équipements sont proposés d'origine (qu'ils soient installés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule à moteur avec ses équipements de série, incluant les capacités maximales en carburant, en huile et en liquide de refroidissement et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel

Termes liés aux pneus	Signification
Poids maximum du véhicule en charge	La somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Capacité de charge du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du tableau 1* suivant
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du tableau 1* ci-après
Poids des options de série	Le poids cumulé des options de série installées correspond à plus de 5 lb. (2,3 kg) de plus que les éléments standard remplacés, non comptabilisés dans le poids à vide ou le poids des accessoires, incluant les freins à grande puissance, les correcteurs d'assiette, la galerie de toit, la batterie à grande puissance et une garniture spéciale
Jante	Support métallique du pneu ou ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu
Diamètre de la jante (diamètre de roue)	Diamètre nominal du support du talon
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation de la jante par style ou code, donnée par le fabricant
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de la jante
Capacité de charge du véhicule (Capacité de charge totale)	Charge nominale du chargement et des bagages plus 150 lb. (68 kg) multipliée par le nombre de places assises du véhicule

Termes liés aux pneus	Signification
Charge maximale du véhicule par pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids maximal en charge du véhicule, divisée par deux
Charge normale du véhicule par pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon le tableau 1* ci-après), divisée par deux
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneu constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de plis de toiles, et mise en forme pour s'adapter à la jante
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre des composants du talon
Pneu à carcasse diagonale	Pneu sur lequel les plis de toiles partant du talon sont posés alternativement selon des angles très inférieurs à 90 degrés, par rapport à l'axe central de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, hors caoutchouc de la bande de roulement et du flanc qui, une fois gonflée, supporte la charge
Décollement	Détachement par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Toile	Fibres formant les plis du pneu
Séparation de la toile	Rupture de la toile au niveau des composés en caoutchouc voisins
Craquelure	Toute rupture dans la bande de roulement, le flanc ou le revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile

Termes liés aux pneus	Signification
CT	Pneu pour lequel le système flanc du pneu jante est inversé, dans lequel la jante est conçue avec des rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de façon à ce que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneu à indice de charge élevé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Rainure	Espace entre deux bandes longitudinales voisines sur la bande de roulement
Revêtement intérieur	Couche(s) formant la surface intérieure d'un pneu tubeless, contenant l'espace de gonflage du pneu
Séparation du revêtement intérieur	Rupture du revêtement intérieur au niveau du matériau en toile de la carcasse
Flanc extérieur	(a) Flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou du nom du fabricant, de la marque, et/ou du nom de modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b) Flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un côté spécifique devant toujours être orienté vers l'extérieur lors de la pause sur un véhicule
Pneu pour utilitaire léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant principalement pour être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximum qu'un pneu peut supporter à une pression de gonflage donnée
Indice de charge maximal	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximale autorisée pour ce pneu
Pression de gonflage maximale autorisée	Pression de gonflage maximale à froid à laquelle un pneu peut être gonflé

Termes liés aux pneus	Signification
Mesure de jante	Jante sur laquelle est monté le pneu pour la vérification des dimensions physiques
Épissure ouverte	Toute rupture de la jonction de la bande de roulement, du flanc ou du revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre total d'un pneu neuf gonflé
Largeur totale	Distance linéaire entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux cordons ou nervures de protection comprises
Pneu pour véhicule de tourisme	Pneu destiné à être utilisé sur les véhicules de tourisme, les véhicules de tourisme à usages multiples et les utilitaires dont le poids nominal brut (GVWR) est inférieur ou égal à 10000 lb.
Pli	Couche de toiles tissées de manière parallèle enduites de caoutchouc
Séparation du pli	Décollement des composés en caoutchouc entre les plis voisins
Pneu	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, de produits chimiques, de fils textiles et d'acier ou d'autres matériaux qui, monté sur une roue automobile, assure l'adhérence et contient le gaz ou le liquide supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneu sur lequel les plis de toiles partant du talon sont posés à 90 degrés par rapport à l'axe central de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Largeur de section	Distance linéaire entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux cordons de protection comprises

Termes liés aux pneus	Signification
Flanc	Partie d'un pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation du flanc	Rupture du composé en caoutchouc au niveau du matériau en toile du flanc
Pneu neige	Pneu obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 110, en comparaison avec le pneu de référence conforme à la norme d'essai ASTM E-1136, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F-1805-00, Méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin () sur au moins un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle un pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme appropriées à une utilisation avec ce pneu
Bande de roulement	Partie d'un pneu en contact avec la route
Bande longitudinale de bande de roulement	Partie de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateurs d'usure (TWI)	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement
Banc-support de pneu	Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

* : Tableau 1 - Nombre et répartition des occupants pour un chargement normal du véhicule et des capacités d'assise variables

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée, 1 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur les sièges de la quatrième rangée
16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur les sièges de la deuxième rangée, 2 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur les sièges de la quatrième rangée

Fonctions personnalisables

Votre véhicule dispose de nombreuses fonctions électroniques personnalisables selon vos préférences. Les réglages de ces fonctions peuvent être modifiés au moyen de l'écran multifonctionnel, sur l'écran du système audio, ou chez votre concessionnaire Toyota.

Certaines des fonctions personnalisables sont modifiées en même temps que les paramètres de Mes réglages. (→P.138)

Personnalisation des fonctions du véhicule

■ Modification en utilisant l'écran du système audio

- 1 Sélectionnez  dans le menu principal.
- 2 Sélectionnez "Personnalisation du véhicule".
- 3 Sélectionnez cet élément pour changer les réglages dans la liste.

Pour les fonctions pouvant être activées/désactivées, sélectionnez

 (ON)/  (OFF).

■ Changement en utilisant les commandes de réglage des instruments

- 1 Sélectionnez  (affichage 4,2 pouces) ou  (affichage 7 pouces) sur l'écran multifonctionnel.
- 2 Compteur sur affichage 4,2 pouces: Appuyez sur  ou sur  pour sélectionner l'élément que vous souhaitez personnaliser.

Compteur sur affichage

7 pouces: Appuyez sur  ou sur  pour sélectionner l'élément que vous souhaitez personnaliser.

- 3 Appuyez sur OK ou maintenez appuyé.

Les réglages disponibles diffèrent selon que vous appuyez sur OK ou que vous maintenez appuyé. Suivez les instructions sur l'affichage.



AVERTISSEMENT

■ Pendant la personnalisation

Le moteur devant être en marche pendant la personnalisation, veillez à ce que le véhicule soit stationné dans un lieu où la ventilation est suffisante. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

**NOTE**

Pendant la personnalisation

Pour éviter la décharge de la batterie, veuillez à ce que le moteur soit en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

Fonctions personnalisables

Les réglages de certaines fonctions sont modifiés simultanément lors de la personnalisation d'autres fonctions. Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples détails.

- A** Réglages pouvant être modifiés en utilisant l'écran du système audio
- B** Réglages pouvant être modifiés via les commandes de réglage des instruments
- C** Réglages pouvant être modifiés par votre concessionnaire Toyota

Définition des symboles: O = Disponible, — = Non disponible

■ Jauges, instruments et écran multifonctionnel (→P.78, 83, 86, 89, 95)

Fonction ^{*1}	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Langue ^{*4}	Anglais	Français	O	O	—
		Espagnol			
Unités ^{*2}	miles (MPG)	km (km/L)			
		km (L/100 km)	—	O	—
		miles (MPG Imperial)			
Style d'instrument ^{*3, 4}	Intelligent	Décontracté	—	O	—
		Sportif			
Type de cadran ^{*3, 4}	Compte-tours	Compteur de vitesse		O	
		Simple (pas de cadran)	—		—

Fonction ^{*1}	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	<div>A</div>	<div>B</div>	<div>C</div>
Témoin indicateur d'éco-conduite ^{*4}	Marche	Arrêt	—	O	—
Affichage de l'économie de carburant	Moyenne totale (Consommation de carburant moyenne [après la remise à zéro])	Moyenne du trajet (Consommation de carburant moyenne [après le démarrage])	—	O	—
		Moyenne du réservoir (Consommation de carburant moyenne [après le réapprovisionnement en carburant])			
Affichage lié au système audio ^{*4}	Marche	Arrêt	—	O	—
Type d'informations relatives à la conduite ^{*4}	Après le démarrage	Après la réinitialisation	—	O	—
Éléments d'informations relatives à la conduite (premier élément) ^{*4}	Distance	Vitesse moyenne du véhicule	—	O	—
		Temps écoulé			
Éléments d'informations relatives à la conduite (deuxième élément) ^{*4}	Temps écoulé	Vitesse moyenne du véhicule	—	O	—
		Distance			
Écran contextuel ^{*4}	Marche	Arrêt	—	O	—

^{*1}: Pour plus de détails sur chaque fonction: →P.89, 95

^{*2}: Le réglage par défaut varie selon le pays.

^{*3}: Affichage 7 pouces

^{*4}: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

■ Verrouillage des portes (→P.109, 114, 417)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Déverrouillage avec la clé mécanique	Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les portes en deux étapes	Déverrouillage de toutes les portes en une étape	—	—	O
Fonction de verrouillage automatique des portes*	Fonctionnement du verrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse	Arrêt	O	—	O
		Fonctionnement du verrouillage des portes asservi à la vitesse			
Fonction de déverrouillage automatique des portes*	Fonctionnement du déverrouillage des portes asservi à la position de changement de vitesse	Arrêt	O	—	O
		Fonctionnement du déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur			

* : Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

■ Fonction de rappel de siège arrière (→P.111)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonction de rappel de siège arrière*	Marche	Arrêt	—	O	—

* : Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

■ Système d'accès et de démarrage mains libres et télécommande du verrouillage centralisé (→P.109, 118)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Signal de fonctionnement (signaux sonores)*	5	Arrêt	O	—	O
		1 à 7			
Signal de fonctionnement (Feux de détresse)*	Marche	Arrêt	O	—	O
Temps écoulé avant l'activation de la fonction de verrouillage automatique de porte si une porte n'est pas ouverte après avoir été déverrouillée*	60 secondes	Arrêt	O	—	O
		30 secondes			
		120 secondes			
Avertisseur sonore de porte ouverte	Marche	Arrêt	—	—	O

* : Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

■ Système d'accès et de démarrage mains libres (→P.109, 118)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Système d'accès et de démarrage mains libres	Marche	Arrêt	—	—	O
Déverrouillage intelligent des portes*	Porte conducteur	Toutes les portes	O	—	O
Temps écoulé avant le déverrouillage de toutes les portes lorsque la poignée de la porte conducteur est saisie et maintenue	2,0 secondes	Arrêt	—	—	O
		1,5 secondes			
		2,5 secondes			
Nombre de verrouillages de porte consécutifs	2 fois	Autant que souhaité	—	—	O
Éclairage du contact du moteur	Marche	Arrêt	—	—	O

* : Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

■ Télécommande du verrouillage centralisé (→P.107, 109, 114)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	—	—	O
Déverrouillage *	Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les portes en deux étapes	Déverrouillage de toutes les portes en une étape	O	—	O
Mode panique de prévention du vol	Marche	Arrêt	—	—	O
Opération de verrouillage lorsque la porte est ouverte *	Marche	Arrêt	O	—	O

* : Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

■ Contact du moteur (→P.118)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Personnalisation ACC Activation/désactivation du mode ACC	Activée, Désactivée	O	—	O

■ Lève-vitres électriques (→P.134)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonctionnement lié à la clé mécanique	Arrêt	Marche	—	—	O

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Fonctionnement lié à la télécommande du verrouillage centralisé	Arrêt	Marche (ouverture uniquement)	—	—	O
Signal (sonore) de fonctionnement lié à la télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	—	—	O

■ **Système de commande automatique des éclairages (→P.174)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Sensibilité du capteur de luminosité*	Standard	-2 à 2	O	—	O
Temps écoulé avant que les phares ne s'éteignent automatiquement une fois les portes fermées*	30 secondes	Arrêt	O	—	O
		60 secondes			
		90 secondes			
Allumage des phares lié au fonctionnement des essuie-glaces de pare-brise	Marche	Arrêt	—	—	O

*: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

■ **Éclairages (→P.174)**

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Système d'éclairage de jour	Marche	Arrêt	O	—	O

■ PCS (système de sécurité de pré-collision) (→P.196)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
PCS (système de sécurité de pré-collision)* ¹	Activée, Désactivée	—	O	—
Moment de l'avertissement* ²	Plus tard, Par défaut, Plus tôt	—	O	—

*¹: Le système est automatiquement activé chaque fois que le contact du moteur est placé sur ON.

*²: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

■ LDA (alerte de sortie de voie) (→P.213)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Système LDA (alerte de sortie de voie)*	Activée, Désactivée	—	O	—
Synchronisation de l'alerte*	Par défaut, Plus tôt	—	O	—
Options d'alerte*	Vibration, Bip	—	O	—

*: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

■ Régulateur de vitesse actif (→P.225)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Réglage d'accélération*	Élevée, Moyenne, Basse	—	O	—
Message de guidage*	Activée, Désactivée	—	O	—
Réduction de la vitesse en courbe*	Élevée, Moyenne, Basse, Désactivée	—	O	—

*: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

■ Assistance proactive à la conduite (→P.219)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Assistance proactive à la conduite	Activée, Désactivée	—	O	—
Aide à l'anticipation d'obstacle (OAA)	Activée, Désactivée	—	O	—

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Aide à la décélération (DA)	Activée, Désactivée	—	O	—
Moment de l'assistance	Plus tard, Par défaut, Plus tôt	—	O	—

■ **RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)**
(→P.241)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)*	Activée, Désactivée	—	O	—
Méthode de notification d'excès de vitesse*	Aucune, Visuelle, Visuelle et sonore	—	O	—
Autre méthode de notification*	Aucune, Visuelle, Visuelle et sonore	—	O	—
Niveau de notification d'excès de vitesse*	5 mph (10 km/h), 3 mph (5 km/h), 1 mph (2 km/h)	—	O	—

* : Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages.

■ **Suggestion de pause au conducteur** (→P.216)

Fonction	Réglage personnalisé	A	B	C
Suggestion de pause au conducteur	Activée, Désactivée	—	O	—

■ **BSM (surveillance de l'angle mort)*** (→P.244)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
BSM (surveillance de l'angle mort)	Marche	Arrêt	—	O	—
Luminosité du témoin de rétroviseur extérieur	Clair	Faible	—	O	—
Synchronisation de l'alerte de véhicule en approche (sensibilité)	Intermédiaire	Tôt	—	O	—
		Tard			

* : Sur modèles équipés

■ Fonction RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)^{*1} (→P.250)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
RCTA (avertissement de trafic transversal arrière)	Marche	Arrêt	—	O	—
Volume du signal sonore du RCTA en fonctionnement ^{*2}	Niveau 2	Niveau 1	—	O	—
		Niveau 3			

^{*1}: Sur modèles équipés

^{*2}: Le volume du son est lié aux capteurs d'aide au stationnement et à la fonction RCTA.

■ Assistance à la sortie du véhicule en sécurité^{*} (→P.256)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Assistance à la sortie du véhicule en sécurité	Marche	Arrêt	—	O	—
Affichage des rétroviseurs extérieurs	Marche	Arrêt	—	O	—
Sensibilité de détection	Moyen	Élevée	—	O	—
		Faible			

^{*}: Sur modèles équipés

■ Système de climatisation automatique (→P.274)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Commutation entre le mode d'air extérieur et le mode de recyclage d'air asservi au fonctionnement de la commande de mode automatique [*]	Marche	Arrêt	O	—	O
Fonctionnement de la commande auto d'A/C [*]	Marche	Arrêt	O	—	O

^{*}: Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ Éclairage (→P.284)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	A	B	C
Temps écoulé avant que les éclairages intérieurs ne s'éteignent*	15 secondes	Arrêt	O	—	O
		7,5 secondes			
		30 secondes			
Fonctionnement après mise sur arrêt du contact du moteur	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonctionnement lorsque les portes sont déverrouillées	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonctionnement lorsque vous vous approchez du véhicule et que vous portez la clé électronique	Marche	Arrêt	—	—	O

* : Ce réglage peut également être modifié conformément à Mes réglages

■ Personnalisation du véhicule

- Lorsque le système d'accès et de démarrage mains libres est désactivé, le déverrouillage de porte intelligent ne peut pas être personnalisé.
- Lorsque les portes restent fermées après le déverrouillage des portes et que la fonction de verrouillage automatique des portes est activée, les signaux seront générés selon le signal de fonctionnement (signal sonore) et les réglages du signal de fonctionnement (feux de détresse).

■ Dans les situations suivantes, le mode personnalisé dans lequel les réglages peuvent être modifiés via l'écran multifonctionnel est automatiquement désactivé

- Un message d'avertissement apparaît après que l'écran de mode de personnalisation se soit

affiché

- Le contact du moteur est placé sur arrêt.
- Le véhicule commence à rouler alors que l'écran du mode de personnalisation est affiché.

Systèmes à initialiser

Après tout rebranchement de la batterie ou entretien du véhicule, les systèmes suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement:

Liste des éléments à initialiser

Élément	Quand réinitialiser	Référence
Message indiquant que l'entretien doit être effectué	<ul style="list-style-type: none">• Après avoir effectué l'entretien	P.312
Système d'avertissement de pression des pneus	<ul style="list-style-type: none">• En cas de permutation des pneus.• Lorsque la pression de gonflage des pneus est modifiée, par exemple lorsque la taille des pneus est modifiée.• En cas de modification de la pression de gonflage des pneus, par exemple lorsque vous souhaitez modifier votre vitesse de croisière.• Lors d'un changement entre deux jeux de roues enregistrés	P.338

9-1. Pour les propriétaires

Signalement de défauts liés
à la sécurité pour les pro-
priétaires au Canada

..... 466

Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada

Les clients canadiens désireux de rendre compte d'un défaut lié à la sécurité auprès de Transport Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels, peuvent appeler gratuitement l'assistance téléphonique au 1-800-333-0510, écrire un courriel à Transports Canada - ASFAD, 330 Sparks Street, Ottawa, ON, K1A 0N5, ou remplir la déclaration en ligne à l'adresse <https://www.tc.gc.ca/rappels>.

Index

Que faire si... (Résolution des problèmes)	468
Index alphabétique.....	471

Que faire si... (Résolution des problèmes)

Si vous avez un problème, vérifiez les points suivants avant de contacter votre concessionnaire Toyota.

Les portes ne peuvent pas être verrouillées, déverrouillées, ouvertes ou fermées



Si vous perdez vos clés

- Si vous perdez vos clés mécaniques, de nouvelles clés mécaniques d'origine peuvent être réalisées par votre concessionnaire Toyota. (→P.417)
- Si vous perdez vos clés électroniques, le risque de vol du véhicule augmente de manière significative. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota. (→P.417)



Les portes ne peuvent pas être verrouillées ou déverrouillées

- La pile de la clé électronique est-elle faible ou usée? (→P.358)
- Le contact du moteur est-il sur ON?

Lorsque vous verrouillez les portes, mettez le contact du moteur sur arrêt. (→P.157)

- La clé électronique a-t-elle été laissée à l'intérieur du véhicule?

Lorsque vous verrouillez les portes, assurez-vous que vous avez la clé électronique sur vous.

- La fonction peut ne pas fonctionner correctement à cause des conditions des ondes radio. (→P.120)



Il n'est pas possible d'ouvrir la porte arrière

- Le verrouillage de sécurité enfants est-il enclenché?

La porte arrière ne peut pas être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque le verrouillage est enclenché. Ouvrez la porte arrière de l'extérieur, puis déverrouillez le verrouillage de sécurité enfants. (→P.113)

Si vous suspectez un problème



Le moteur ne démarre pas

- Avez-vous appuyé sur le contact du moteur tout en appuyant fermement sur la pédale de frein? (→P.156)
- Le levier de vitesses est-il sur

la position P? (→P.156)

- La clé électronique est-elle détectable quelque part à l'intérieur du véhicule? (→P.118)
- La pile de la clé électronique est-elle faible ou usée?

Dans ce cas, il est possible de démarrer le moteur par un moyen temporaire. (→P.418)

- La batterie est-elle déchargée? (→P.419)



Le levier de vitesses ne peut pas être déplacé de P, même si vous appuyez sur la pédale de frein

- Le contact du moteur est-il sur ON?

Si vous ne pouvez pas relâcher le levier de vitesses en appuyant sur la pédale de frein avec le contact du moteur sur ON. (→P.163)



Les vitres ne s'ouvrent ou ne se ferment pas en actionnant les commandes de lève-vitres électriques

- La commande de verrouillage des vitres est-elle enfoncée?

À l'exception de celui du siège conducteur, aucun lève-vitre électrique ne peut être utilisé si la commande de verrouillage des vitres est enfoncée. (→P.136)



Le contact du moteur est placé sur arrêt automatique

- La fonction de coupure automatique de l'alimentation est actionnée si le véhicule est laissé en mode ACC ou ON (le moteur ne tourne pas) pendant un certain temps. (→P.160)



Un avertisseur sonore se déclenche pendant la conduite

- Le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote

Le conducteur et le passager avant portent-ils leur ceinture de sécurité? (→P.381)

- Le témoin de frein de stationnement s'allume

Le frein de stationnement est-il relâché? (→P.167)

En fonction de la situation, d'autres types d'avertisseur sonore peuvent également se déclencher. (→P.377, 390)



Une alarme est activée et l'avertisseur retentit (véhicules avec alarme)

- Une porte a-t-elle été ouverte par une personne à l'intérieur du véhicule pendant le réglage de l'alarme?

Le capteur le détecte et l'alarme retentit. (→P.74)

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou arrêter les alarmes:

- Déverrouillez les portes.
- Placez le contact du moteur sur ACC ou ON, ou démarrez le moteur. (L'alarme se désactive ou s'arrête après quelques secondes.)



Un avertisseur sonore se déclenche lorsque vous quittez le véhicule

- La clé électronique a-t-elle été laissée à l'intérieur du véhicule?

Vérifiez le message sur l'écran multifonctionnel. (→P.390)



Un témoin d'avertissement s'allume ou un message d'avertissement s'affiche

- Lorsqu'un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un message d'avertissement s'affiche, reportez-vous à P.377, 390.

Lorsqu'un problème s'est produit



En cas de crevaison

- Véhicules avec kit de réparation anti-crevaison de secours: Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et réparez temporairement le pneu crevé à l'aide du kit de réparation anti-crevaison de secours. (→P.395)
- Véhicules avec roue de secours: Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et remplacez le pneu crevé par la roue de secours. (→P.406)



Le véhicule est bloqué

- Essayez la procédure à suivre lorsque le véhicule est enlisé dans la boue, la saleté ou la neige. (→P.426)

Index alphabétique

A

A/C

Filtre de climatisation 356

Système de climatisation automatique 274

ABS (système de freinage anti-blocage) 262

Témoin d'avertissement 379

ACA (assistance active en virage) 263

Accès mains libres

Système d'accès et de démarrage mains libres 118

Télécommande du verrouillage centralisé 107

Accoudoir 300

Affichage

Message d'avertissement 390

RCTA 250

Régulateur de vitesse actif 228

Affichage d'informations du système d'aide à la conduite. 92, 98

Affichage du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel

Affichage des éléments 84, 88

Bouton de changement d'affichage 84, 87

Affichage lié au système audio 93, 98

Affichage lié au système de navigation 92, 98

AHB (feux de route automatiques) 176

Aide au démarrage en côte 263

Aide au freinage 262

Aide au suivi de voie (LTA) 208

Fonctionnement 208

Alarme

Alarme 74

Avertisseur sonore 377

Alerte de sortie de voie (LDA) 213

Ampoules

Remplacement 363

Antennes (système d'accès et de démarrage mains libres) 118

Appuie-têtes 127

Assistance à la sortie du véhicule en sécurité 256

Assistance active en virage (ACA) 263

Autonomie 90, 91, 97

Avertissement d'approche 232

Avertissement de trafic transversal arrière (RCTA) 250

Avertisseur sonore 130

Avertisseurs sonores

ABS 379

Avertissement d'approche 232

Ceinture de sécurité 381

Contrôle conduite-démarrage 380

Coussins gonflables 379

Direction assistée électrique 380

LDA (alerte de sortie de voie) 213, 383

LTA (aide au suivi de voie) 208, 383

Maintien des freins 386

Moteur 379

Passage au rapport inférieur 166

PDA (assistance proactive à la conduite) 384

Porte ouverte 110, 113

Pression d'huile moteur basse 378

Surchauffe de liquide de refroidissement 378

Système de charge 378

Système de freinage 377

Système de priorité des freins 380

Vitre ouverte 135

B**Batterie**

- Préparatifs et contrôles
 - pré-hivernaux 268
- Remplacement 422
- Si la batterie est déchargée 419
- Témoin d'avertissement 378
- Vérification de la batterie 328

Bloqué

- Si le véhicule est bloqué 426

Boîte à gants 287**Bougie 433****Bouton de changement d'affichage 84, 87****Bruit sous le véhicule 6****BSM (surveillance de l'angle mort) 244****C****Cache-bagages 290****Capacité de charge totale 430****Capacité de chargement 153****Capot**

- Ouvrir 320

Capteur

- AHB (feux de route automatiques) 176
- BSM (surveillance de l'angle mort) 244
- Capteur radar 245, 257
- RCTA 251
- Système de phares automatiques 175

Carburant

- Capacité 431
- Informations 438
- Jauge de carburant 83, 86
- Rapprovisionnement en carburant 184
- Système d'arrêt de la pompe à carburant 376

Témoin d'avertissement 380**Type 431****Ceintures de sécurité 31****Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité 32****Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique ... 34****Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence 33****Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité 31****Installation du siège de sécurité enfant 56****Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité 307****Port de votre ceinture de sécurité 32****Prétensionneurs de ceinture de sécurité 34****Rallonge de ceinture de sécurité 33****Témoin d'avertissement SRS 379****Témoin de rappel et signal sonore 381****Chaînes 270****Chargeur sans fil 293****Chauffage****Rétroviseurs extérieurs 277****Sièges chauffants 282****Volant chauffant 282****Chauffages****Système de climatisation automatique 274****Clé****Si vous perdez vos clés 417****Clé électronique 106****Fonction d'économie de la pile 119****Remplacement de la pile 358****Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement 417**

Clés

- Accès mains libres 109, 116, 118
- Avertisseur sonore 118
- Clé électronique 106
- Clé mécanique 106
- Contact du moteur..... 156
- Fonction d'économie de la pile
..... 119
- Plaque du numéro de clé 106
- Remplacement de la pile..... 358
- Si la clé électronique ne fonc-
tionne pas correctement..... 417
- Télécommande du verrouillage
centralisé 107

Clignotants

- Levier de clignotants 166
- Remplacement des ampoules
..... 363

Clignotants arrière

- Levier de clignotants 166
- Remplacement des ampoules
..... 363

Clignotants avant

- Levier de clignotants 166
- Remplacement des ampoules
..... 363

Clignotants latéraux

- Levier de clignotants 166
- Remplacement des ampoules
..... 363

Commande de luminosité

- Commande d'éclairage des ins-
truments 88
- Commande d'éclairage du
tableau de bord 85, 88

Commande de verrouillage des vitres..... 136**Commande d'éclairage du tableau de bord 85, 88****Commande d'ouverture**

- Commande d'ouverture de
trappe à carburant..... 184

Commande LTA (aide au suivi de voie) 210**Commandes**

- AHB (feux de route automa-
tiques)..... 176
- Bouton de changement d'affi-
chage..... 84, 87
- Bouton "SOS" 68
- Commande de désembuage de
la lunette arrière et des rétrovi-
seurs extérieurs 274
- Commande de distance entre
véhicules 230
- Commande de frein de station-
nement 167
- Commande de maintien des
freins..... 171
- Commande de régulateur de
vitesse actif..... 228
- Commande de sélection du
mode de conduite 261
- Commande de verrouillage cen-
tralisé des portes 112
- Commande de verrouillage des
portes 112
- Commande de verrouillage des
vitres 136
- Commande de volant chauffant
..... 282
- Commande d'essuie-glace et de
lave-vitre de pare-brise..... 180
- Commande LTA (aide au suivi de
voie)..... 210
- Commande RCTA..... 251
- Commande VSC OFF 263
- Commandes de feux de
détresse..... 368
- Commandes de lève-vitres élec-
triques..... 134
- Commandes de réglage d'éclai-
rage du tableau de bord .85, 88

- Commandes de réglage des instruments 90, 96
- Commandes de rétroviseurs extérieurs 132
- Commandes de sièges chauffants 282
- Commandes d'éclairage 174
- Contact du moteur 156
- Contacteur de démarrage 156
- Palettes de changement de vitesses 164, 165
- Compte-tours** 83
- Compteur de vitesse** 83, 86
- Condenseur** 326
- Conduite**
 - Commande de sélection du mode de conduite 261
 - Conseils de conduite hivernale 268
 - Conseils de rodage 144
 - Position de conduite correcte . 29
 - Procédures 143
- Conduite avec une caravane/remorque** 154
- Conseils de conduite hivernale** 268
- Conseils de rodage** 144
- Consommation de carburant**
 - Consommation actuelle de carburant 90, 97
 - Économie moyenne de carburant 90, 97
- Consommation de carburant actuelle** 90, 97
- Contact du moteur** 156
 - Changement de mode du contact du moteur 159
 - Fonction de coupure automatique de l'alimentation 160
 - Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 369
- Contacteur de démarrage (contact du moteur)** 156
 - Changement des modes du contact du moteur 159
 - Fonction de coupure automatique de l'alimentation 160
 - Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 369
- Contrôle conduite-démarrage (DSC)** 150
- Contrôle de la stabilité du véhicule (VSC)** 262
- Contrôle I/M** 316
- Correcteur automatique d'assiette des phares** 175
- Coussins gonflables**
 - Conditions de fonctionnement des coussins gonflables 39
 - Conditions de fonctionnement des coussins gonflables latéraux 39
 - Conditions de fonctionnement des coussins gonflables latéraux et rideaux 39
 - Conditions de fonctionnement des coussins gonflables rideaux 39
 - Coussins gonflables SRS 36
 - Emplacements des coussins gonflables 36
 - Modification et mise au rebut des coussins gonflables 45
 - Position de conduite correcte . 29
 - Précautions générales relatives aux coussins gonflables 42
 - Précautions relatives aux coussins gonflables latéraux 42
 - Précautions relatives aux coussins gonflables latéraux et rideaux 42

Précautions relatives aux coussins gonflables pour votre enfant	42
Précautions relatives aux coussins gonflables rideaux.....	42
Système de classification de l'occupant du siège passager avant	47
Témoin d'avertissement SRS379	
Coussins gonflables de genoux	36
Coussins gonflables latéraux	36
Coussins gonflables rideaux	36
Crevaisson	
Système d'avertissement de pression des pneus	334
Véhicules sans roue de secours	395
Cric	
Cric fourni avec le véhicule	396, 407
Positionnement du cric	321
Crochets	
Crochets à vêtements	300
Crochets d'arrimage	289
Crochets de maintien (tapis de sol)	28
Crochets pour sacs à provisions	289
Crochets à vêtements	300
Crochets d'arrimage	289
Crochets pour sacs à provisions	289

D

Désembuage	
Lunette arrière	277
Pare-brise	277
Rétroviseurs extérieurs	277
Désembuage de la lunette arrière	277
Dimensions	430

Direction assistée (système de direction assistée électrique)	263
Témoin d'avertissement	380
Direction assistée électrique (EPS)	263
Témoin d'avertissement	380
Distance parcourue	93, 99
DSC (contrôle conduite-démarrage)	150

E

Éclairage	
Puissance	437
Éclairage de compartiment à bagages	
Puissance	437
Éclairage de la boîte à gants	287
Éclairages	
AHB (feux de route automatiques)	176
Commande de phares	174
Éclairage de compartiment à bagages	117
Éclairages de courtoisie	299
Éclairages individuels	285
Éclairages intérieurs	284
Éclairages intérieurs arrière	284
Éclairages intérieurs avant	284
Levier de clignotants	166
Liste des éclairages intérieurs	284
Puissance	437
Éclairages de courtoisie	299
Puissance	437
Éclairages de plaque d'immatriculation	
Commande d'éclairage	174
Puissance	437
Remplacement des ampoules	364

Éclairages individuels	284
Puissance.....	437
Éclairages intérieurs	284
Éclairages intérieurs arrière	284
Éclairages intérieurs avant.....	284
Économie de carburant	90, 97
Économie moyenne de carburant	90, 97
Écran	
Écran multifonctionnel.....	89, 95
Régulateur de vitesse	235
Écran de consommation.....	101
Écran d'informations du véhicule	93, 99
Écran d'informations relatives à la conduite	90, 97
Écran multifonctionnel	
Affichage d'informations du système d'aide à la conduite.....	92, 98
Affichage lié au système audio	93, 98
Affichage lié au système de navigation	92, 98
commandes de réglage des instruments	90, 96
Économie de carburant.....	90, 97
Écran d'informations du véhicule	93, 99
Écran d'informations relatives à la conduite.....	90, 97
Icones de menu.....	89, 95
Message d'avertissement.....	390
Montre	85, 88
Pression des pneus.....	334
Réglages	93, 99
Régulateur de vitesse	235
Régulateur de vitesse actif.....	228
Témoin d'éco-conduite	91, 97
EDR (enregistreur de bord)	11
Enregistrement des données du véhicule	7
Enregistreur de bord (EDR).....	11

Entretien

Données d'entretien	430
Entretien à faire soi-même	317
Entretien général	313
Prescriptions d'entretien	311
Roues et enjoliveurs de roue.....	304
Entretien à faire soi-même.....	312
EPS (direction assistée électrique)	263
Témoin d'avertissement	380
Équipements du compartiment à bagages	289
Essuie-glace de lunette arrière	182
Essuie-glaces de pare-brise	180

F

Feu de recul

Remplacement des ampoules	363
---------------------------------	-----

Feux

Remplacement des ampoules	363
---------------------------------	-----

Feux antibrouillards

Commande	180
Remplacement des ampoules	363

Feux antibrouillards avant

Commande	180
Remplacement des ampoules	363

Feux arrière

Commande d'éclairage.....	174
Remplacement des ampoules	363

Feux de détresse

Feux de gabarit

Commande d'éclairage.....	174
Puissance	437

Feux de gabarit arrière

Commande d'éclairage.....	174
---------------------------	-----

Feux de gabarit avant

Commande d'éclairage 174

Feux de route automatiques . 176**Feux de stationnement**

Commande d'éclairage 174

Remplacement des ampoules
..... 363**Feux de stop**Remplacement des ampoules
..... 363**Filtre de climatisation 356****Fonction de protection anti-pin-
cement**

Lève-vitres électriques 134

Fonction RCTA..... 251**Fonctions personnalisables.. 452****Frein**

Frein de stationnement 167

Liquide..... 327, 434

Maintien des freins 171

Témoin d'avertissement 377

Frein de collision secondaire 263**Frein de stationnement**Avertisseur sonore indiquant que
le frein de stationnement est
serré 170

Fonctionnement 167

Message d'avertissement..... 170

Témoin d'avertissement 386

Fusibles..... 360**H****Hayon 114****Huile**

Huile moteur..... 432

Huile moteur

Appoint 324

Capacité 432

Contrôle..... 322

Préparatifs et contrôles
pré-hivernaux 268

Témoin d'avertissement 378

I**Icones de menu 89, 95****Identification**

Moteur 431

Véhicule..... 430

Informations relatives à la**conduite..... 93, 99****Informations relatives aux pneus**

..... 440

Glossaire 445

Niveau de qualité uniforme des
pneus..... 443Numéro d'identification du pneu
..... 442

Taille 442

Initialisation

Entretien 312

Lève-vitres électriques 134

Systèmes à initialiser 463

InstrumentCommande d'éclairage du
tableau de bord 85, 88Commandes de réglage des ins-
truments 90, 96

Écran multifonctionnel 89, 95

Instruments..... 83, 86

Message d'avertissement..... 390

Montre 83, 86

Réglages 93, 99

Témoins..... 80

Témoins d'avertissement..... 377

InstrumentsCommande d'éclairage des ins-
truments 88**J****Jauge de carburant 83, 86****Jauge de température du liquide
de refroidissement moteur .. 83,
86****Jauges 83, 86**

K

Kit de réparation anti-crevaisson de secours 395

L

Langue (écran multifonctionnel) 93, 99

Lavage et lustrage 304

Lave-vitre

Commande 180

Contrôle 330

Préparatifs et contrôles
pré-hivernaux 268

LDA (alerte de sortie de voie) 213

Fonctionnement 213

Lève-vitres électriques

Asservissement des lève-vitres
au verrouillage des portes.. 135

Commande de verrouillage des
vitres 136

Fonction de protection anti-pin-
cement 134

Fonctionnement 134

Levier

Levier de clignotants 166

Levier de déverrouillage du
capot 320

Levier de lave-vitre 180

Levier de vitesses 161

Levier du loquet auxiliaire 320

Levier de vitesses

Transmission à variation conti-
nue 161

Liquide

Frein 434

Lave-vitre 330

Transmission à variation conti-
nue 434

Liquide de refroidissement du refroidisseur intermédiaire

Capacité 433

Liquide de refroidissement moteur

Capacité 433

Contrôle 325

Préparatifs et contrôles
pré-hivernaux 268

LTa (aide au suivi de voie) 208

Fonctionnement 208

M

Manivelle de cric 396, 407

Mécanisme d'ouverture

Capot 320

Hayon 116

Message de rappel d'entretien

..... 312

Messages d'avertissement ... 390

Miroirs

Miroirs de courtoisie 299

Miroirs de courtoisie 299

Mode panique 108

Montre 83, 85, 86, 88

Moteur

Capot 320

Comment démarrer le moteur
..... 156

Compartiment 322

Compte-tours 83

Contact du moteur 156

Contacteur de démarrage
(contact du moteur) 156

Mode ACCESSORY 159

Numéro d'identification 431

Si le moteur ne démarre pas 415

Si vous devez arrêter votre véhi-
cule en urgence 369

Surchauffe 423

Système d'arrêt de la pompe à
carburant 376

N**Nettoyage**

- Ceintures de sécurité 307
- Extérieur 304
- Intérieur 307
- Roues et enjoliveurs de roue 304

Nombre de places assises ..153, 430

Numéro d'identification du véhicule 430

O

Outils 396, 407

P

Palettes de changement de vitesses 164, 165

Pare-soleil 299

Pattes d'ancrage 56, 65

PCS (système de sécurité de pré-collision) 196

Fonction 197

Témoin d'avertissement 383

PDA(assistance proactive à la conduite)[PDA(assistance proactive à la conduite)] 219

Phares

AHB (feux de route automatiques) 176

Commande d'éclairage 174

Remplacement des ampoules 363

Plateau ouvert 288

Pneus

Chaînes 270

Contrôle 331

En cas de crevaisson 395

Informations 440

Kit de réparation anti-crevaisson de secours 395

Permutation des roues 334

Pneus neige 268

Pression de gonflage 352

Système d'avertissement de pression des pneus 334

Taille 435

Témoin d'avertissement 382

Pneus neige 268

Poids

Capacité de chargement 153

Limites de charge 153

Poids 430

Poignées de maintien 300

Points d'ancrage LATCH 63

Port de charge USB 291

Porte

Avertisseur sonore de porte

ouverte 110, 113

Porte-bouteilles 287

Porte-gobelets 287

Portes

Hayon 114

Portes latérales 109

Rétroviseurs extérieurs 132

Sécurité enfants de porte arrière 113

Système de verrouillage et déverrouillage automatiques

des portes 113

Verrouillage des portes. 109, 114

Vitres de porte 134

Pression de gonflage des pneus 352

Données d'entretien 435

Témoin d'avertissement 382

Prises d'alimentation 292

R

Radiateur 326

Rangement de console 288

Rangements 286

RCTA

Fonction250

Réapprovisionnement en carburant

Capacité431

Ouverture du bouchon du réservoir à carburant184

Types de carburant431

Reconnaissance des panneaux de signalisation (RSA)241**Régulateur de vitesse234****Régulateur de vitesse actif....225****Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire.....312****Remorquage**

Anneau de remorquage373

Conduite avec une caravane/remorque154

Remorquage avec les 4 roues au sol.....155

Remorquage d'urgence.....371

Remorquage avec les 4 roues au sol155**Remplacement**

Ampoules363

Fusibles.....360

Pile de la clé électronique358

Rétroviseur

Rétroviseur intérieur.....131

Rétroviseurs extérieurs132

Rétroviseur intérieur.....131**Rétroviseurs**

Désembuage des rétroviseurs extérieurs277

Rétroviseur intérieur.....131

Rétroviseurs extérieurs132

Rétroviseurs extérieurs

Assistance à la sortie du véhicule en sécurité256

BSM (surveillance de l'angle mort).....244

Désembuage des rétroviseurs

extérieurs.....277

Fonction RCTA250

Rabattement133

Réglage132

Rétroviseurs latéraux

BSM (surveillance de l'angle mort).....244

Fonction RCTA250

Rabattement133

Réglage132

Roue de secours

Emplacement de stockage ...407

Pression de gonflage.....435

Roues.....354

Remplacement354

Taille435

RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation).....241**S****Safety Connect68****Sangle de retenue supérieure .65****Sécurité enfant**

Commande de verrouillage des lève-vitres électriques.....136

Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité32

Précautions relatives à la batterie329, 422

Précautions relatives à la ceinture de sécurité.....53

Précautions relatives à la rallonge de ceinture de sécurité33

Précautions relatives au volant chauffant et aux sièges chauffants.....282

Précautions relatives aux coussins gonflables.....42

Précautions relatives aux lève-vitres électriques.....135

- Sécurité enfants de porte arrière 113
- Siège de sécurité enfant 56
- Sécurité enfants 113**
- Siège de sécurité enfant**
- Au moyen d'une patte d'ancrage 65
- Conduite en compagnie d'enfants 53
- Fixé avec un système LATCH 63
- Fixé avec une ceinture de sécurité 58
- Points à retenir 54
- Système de classification de l'occupant du siège passager avant 47
- Types de méthodes d'installation des sièges de sécurité enfant 56
- Sièges**
- Appui-têtes 127
- Installation des sièges enfant/des sièges de sécurité enfant 54
- Nettoyage 307
- Position d'assise correcte sur le siège 29
- Précautions concernant le réglage 124
- Réglage 124
- Sièges chauffants 282
- Sièges arrière 126**
- Appui-têtes 127
- Sièges avant**
- Appui-têtes 127
- Nettoyage 307
- Position de conduite correcte 29
- Réglage 124
- Sièges chauffants 282
- Sièges chauffants 282**
- Soin**
- Ceintures de sécurité 307
- Extérieur 304
- Intérieur 307
- Spécifications 430**
- Surchauffe 423**
- Surveillance de l'angle mort (BSM) 244**
- Système antivol**
- Alarme 74
- Système d'antidémarrage 73
- Système d'arrêt de conduite d'urgence 238**
- Système d'avertissement de pression des pneus**
- Réglage de la pression des pneus 341
- Système d'accès et de démarrage mains libres**
- Démarrage du moteur 156
- Emplacement des antennes 118
- Fonctions d'accès 109, 116
- Système d'antidémarrage 73**
- Système d'antipatinage (TRAC) 263**
- Système d'arrêt de la pompe à carburant 376**
- Système d'avertissement de pression des pneus**
- Enregistrement de codes d'identification 345
- Enregistrement de la position de chaque roue 338
- Fonction 334
- Installation des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus 337
- Témoin d'avertissement 382
- Système de classification de l'occupant du siège passager avant 47**
- Système de climatisation**
- Filtre de climatisation 356

Système de climatisation automatique	274
Système de climatisation automatique	274
Système de commande automatique des éclairages	175
Système de freinage antiblocage (ABS)	262
Témoin d'avertissement	379
Système de refroidissement	325
Surchauffe du moteur	423
Système de sécurité de pré-collision (PCS)	196
Fonction	197
Témoin d'avertissement	383
Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes	285
Système d'éclairage de jour	174

T

Tapis de sol	28
Télécommande du verrouillage centralisé	
Fonction d'économie de la pile	119
Remplacement de la pile	358
Verrouillage/Déverrouillage ..	107
Témoin de rappel de ceinture de sécurité	381
Témoin d'éco-conduite	91, 97
Témoin indicateur de dysfonctionnement	379
Témoin indicateur d'éco-conduite	91, 97
Témoins	80
Témoins d'avertissement	
Témoin de régulateur de vitesse	384
Témoin de régulateur de vitesse actif	384
Témoin PDA	384
Témoins d'avertissement	377
ABS	379
Contrôle conduite-démarrage	380
Direction assistée électrique ..	380
Niveau de carburant insuffisant	380
Pression des pneus	382
Pression d'huile moteur basse	378
SRS	379
Surchauffe de liquide de refroidissement	378
Système de charge	378
Système de freinage	377
Système de priorité des freins	380
Système de sécurité de pré-collision	383
Témoin d'activation du système de maintien des freins	386
Témoin de frein de stationnement	386
Témoin de perte d'adhérence	385
Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur	381
Témoin d'informations relatives à l'aide à la conduite	385
Témoin indicateur de dysfonctionnement	379
Témoin LDA	383
Témoin LTA	383
Température extérieure	83, 86
Temps écoulé	93, 99
Totalisateur kilométrique	84, 87
Totalisateurs partiels	84, 87
Toyota Safety Sense	
AHB (feux de route automatiques)	176
LDA (alerte de sortie de voie)	213

LTA (aide au suivi de voie) ...	208
PCS (système de sécurité de pré-collision).....	196
Régulateur de vitesse	234
Régulateur de vitesse actif...	225
RSA (reconnaissance des panneaux de signalisation)	241
Système d'arrêt de conduite d'urgence	238
Toyota Safety Sense 3.0	189
Toyota Safety Sense 3.0[Toyota Safety Sense 3.0]	
PDA(assistance proactive à la conduite)[PDA(assistance proactive à la conduite)]	219
TRAC (système antipatinage)	263
Transmission	
Commande de sélection du mode de conduite.....	261
Mode M	165
Palettes de changement de vitesses	164, 165
Transmission à variation continue	161
Transmission à variation continue	161
Mode M	165
Palettes de changement de vitesses	164, 165
Si le levier de vitesses est bloqué sur P	163
Trappe à carburant	
Réapprovisionnement en carburant	184
Troisième feu stop	
Remplacement des ampoules	363

U

Urgence, en cas d'	
En cas de crevaisson	395
Si la batterie est déchargée .	419

Si la clé électronique ne fonctionne pas correctement.....	417
Si le moteur ne démarre pas	415
Si le véhicule est submergé ou si l'eau sur la route monte	370
Si un avertisseur sonore se déclenche	377
Si un message d'avertissement s'affiche	390
Si un témoin d'avertissement s'allume	377
Si votre véhicule doit être remorqué	371
Si votre véhicule est bloqué .	426
Si votre véhicule surchauffe .	423
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence	369
Si vous suspectez un problème	375

Urgence, en cas d'

Si vous perdez vos clés.....	417
------------------------------	-----

V

Verrouillage des portes

Hayon	114
Portes latérales	109
Système d'accès et de démarrage mains libres	118
Télécommande du verrouillage centralisé	107

Vitesse moyenne du véhicule**93, 99****Vitres**

Désembuage de la lunette arrière	277
Lave-vitre.....	180
Lève-vitres électriques	134

Vitres latérales.....**134****Volant**

Commandes de réglage des instruments	90, 96
Réglage	130

Volant chauffant	282
Volant chauffant	282
VSC (contrôle de la stabilité du	
véhicule).....	262
VSC évolué	263

**Reportez-vous au
“MANUEL MULTIMÉDIA
DU PROPRIÉTAIRE” pour
des informations sur les
équipements énumérés
ci-dessous.**

- Système de navigation
- Système audio/visuel
- Système de rétrovision

Certifications

► Safety Connect

FCC ID : BEJTL21BNN

This device complies with part 15 of the FCC Rules and RSS-Gen of IC Rules.

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause harmful interference, and
- (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the manufacturer (or party responsible) for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This equipment complies with FCC RF Radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This device and its antenna must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter. This equipment should be installed and operated with a minimum distance of 20 cm between the radiator and your body

IC : 2703H-TL21BNN

IC Radiation Exposure Statement:

This equipment complies with IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment.

This equipment should be installed and operated with minimum distance 20 cm between the radiator & your body.

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE: THE MANUFACTURER IS NOT RESPONSIBLE FOR ANY RADIO OR TV INTERFERENCE CAUSED BY UNAUTHORIZED MODIFICATIONS TO THIS EQUIPMENT. SUCH MODIFICATIONS COULD VOID THE USER'S AUTHORITY TO OPERATE THE EQUIPMENT.

IC : 2703H-TL21BNN

Avis d'Industrie Canada sur l'exposition aux rayonnements

Cet appareil est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements d'Industrie Canada pour un environnement non contrôlé.

Il doit être installé de façon à garder une distance minimale de 20 centimètres entre la source de rayonnements et votre corps.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

REMARQUE: LE FABRICANT N'EST PAS RESPONSABLE DES INTERFÉRENCES RADIOÉLECTRIQUES CAUSÉES PAR DES MODIFICATIONS NON AUTORISÉES APPORTÉES À CET APPAREIL. DE TELLES MODIFICATIONS POURRAIT ANNULER L'AUTORISATION ACCORDÉE À L'UTILISATEUR DE FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL.

► Système d'antidémarrage

FCC ID : NI4TMLF19T-2

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This device complies with Industry Canada's licence-exempt RSSs. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference; and (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : 1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage; 2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

► Système d'accès et de démarrage mains libres

FCC ID: NI4TMLF19T-2

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This device complies with Industry Canada's licence-exempt RSSs. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference; and (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : 1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage; 2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

FCC ID:HYQ23ABN

FCC ID:HYQ14FBW

NOTE:

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

<For 14FBW>

The FCC ID is affixed inside the equipment. You can find the ID when replacing the battery.

00

CA

NOTE:

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s).

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

<For 14FBW>

The IC Certification number is affixed inside the equipment. You can find the number when replacing the battery.

02

NOTE:

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

<Pour 14FBW>

Le numéro d'accréditation IC est apposé à l'intérieur de l'appareil. Ce numéro est visible au remplacement de la pile.

► Capteur radar à ondes millimétriques

FCC ID: HYQDNMWR011

FCC US 01

NOTE:

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

FCC 01

Radiofrequency radiation exposure Information:

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator (antenna) and your body. This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

US 02

NOTE:

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

This equipment complies with ISSED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISSED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

C-01

NOTE:

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements énoncées pour un environnement non contrôlé et respecte les règles d'exposition aux fréquences radioélectriques (RF) CNR-102 de l'ISDE. Cet équipement doit être installé et utilisé en gardant une distance de 20 cm ou plus entre le dispositif rayonnant et le corps.

C-02

► Système d'avertissement de pression des pneus

FCC ID: PAXPMVE000

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

FCC ID: PAXPMVE100

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:
(1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

NOTE

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :
(1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

► BSM (surveillance de l'angle mort)

FCC ID : OAYSRR3A

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause harmful interference, and
- (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC Warning

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

C3-002

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause interference.
2. This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Radiofrequency radiation exposure information:

This equipment complies with radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator and your body.

C3-005

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Informations sur l'exposition aux rayonnements radiofréquences:

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

C3-006

► Chargeur sans fil

FCC Provided Information:

This equipment has been tested and found to comply with Part 18 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. Any changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate this equipment. This device complies with Part 18 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Declaration of Conformity

Trade Name:	Panasonic
Model Numbers:	AT1701
Responsible Party:	Panasonic Corporation of North America Two Riverfront Plaza, Newark, NJ 07102-5490
Support Contact:	http://shop.panasonic.com/support

Panasonic

PRODUCT SAFETY AND COMPLIANCE DEPARTMENT - PANASONIC CORPORATION OF NORTH AMERICA, TWO RIVERFRONT PLAZA, 9TH FLOOR, NEWARK, NJ 07102-5490

FCC Declaration of Conformity Summary

Product Name	In-Vehicle Wireless Charger
Model Number	AT1701
Brand Name	Panasonic
Size and Mass	• 245mm (w), 136mm (l) and 48mm (h) and mass is 515grams
Purpose Updated DoC	Added similarity variant model / AT1701 contains CA-QS0311AJ
Compliance Information	<ul style="list-style-type: none"> • 47 CFR, FCC Part 18, Subpart C for ISM Equipment FCC's KDB 680106 D01 RF Exposure Wireless Charging Apps v02 • Industry Canada RSS-216, Issue 1, dated August 2014 For Wireless Power Transfer Devices (Wireless Chargers)
Responsible Applicant	Panasonic Corporation Automotive & Industrial Systems Company Automotive Infotainment Systems Business Division 4261, Ikonobe-cho, Tsuzuki-ku, Yokohama-shi, 224-8520, Japan
Responsible Factories	<ul style="list-style-type: none"> • Panasonic Corporation, Automotive & Industrial Systems Company Automotive Infotainment / Systems Business Division Global Manufacturing Innovation Center, Matsumoto Factory 5652 Sasaga, Matsumoto city, Nagano 399-8730, Japan • Panasonic Automotive Systems Czech, s.r.o. U Panasonicu 266, 530 06 Pardubice-Stare Cvice, Czech Republic • Panasonic Automotive Systems Asia Pacific (Thailand) Co., Ltd. 101 Moo 2 Teparak Road, T.Bangsaothong Ging A.Bangsaothong Samutprakarn 10540 Thailand • Panasonic Automotive Systems Dalian Co., Ltd. No.300, HongGang Road, GanJingZi District, Dalian, Liaoning Province, 116033 China
Responsible Sales Company	Panasonic Consumer Electronics Company Division of Panasonic Corporation of North America Two Riverfront Plaza, Newark, NJ 07102-5490 General Contact: http://shop.panasonic.com/support
Special Conditions For Compliance	In-Vehicle Wireless Charger will be installed and used exclusively within transportation vehicle and as such, it is exempt from the following requirements: (1) Part 15 digital device technical rules in accordance with §15.103(a); and (2) §15.105(b) full text information to user to appear in User Manual in accordance with §18.213.
EMI Test Report	TCB
	UL Japan
	Test Report
	10120384-R2
	Model Tested
	AT1701 contains CA-QS0311AJ
	Date Issued
	12/14/2015
	Methodology
	FCC-OET MP-4

PRODUCT SAFETY AND COMPLIANCE DEPARTMENT - PANASONIC CORPORATION OF NORTH AMERICA, TWO RIVERFRONT PLAZA, 9TH FLOOR, NEWARK, NJ 07102-5490

Panasonic

PRODUCT SAFETY AND COMPLIANCE DEPARTMENT, PANASONIC CORPORATION OF NORTH AMERICA, TWO RIVERFRONT PLAZA, 9TH FLOOR, NEWARK, NJ 07102-5490

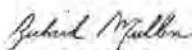
FCC Declaration of Conformity

Summary

RF Exposure Evaluation	TCB	UL Japan
	MPE Test Report	10197157S-E-R1
	Model Tested	AT1701 contains CA-QS03J1AJ
	Date Issued	12/14/2015
	Methodology	KDB 680106 D01 RF Exposure Wireless Charging Apps v02
Importation	The subject In-Vehicle Wireless Charger can be imported on behalf of Panasonic affiliated sales companies by PNA's Logistics Import Customs, or their authorized brokers, by electrically filing FCC Form 740 while declaring Box 2 with no reference to any FCC ID.	

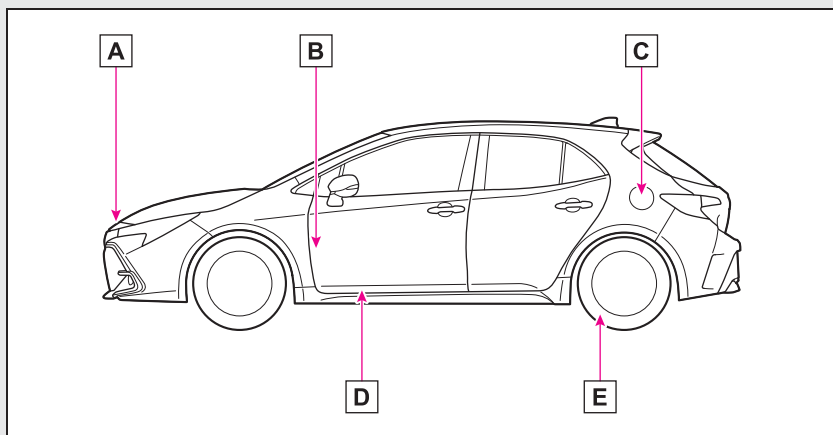
This DoC is granted for the subject In-Vehicle Wireless Charger on the basis of the manufacturer's attested compliance with the above described conditions and in accordance with FCC Part 18 and FCC's KDB 0680106 D01 RF Exposure Wireless Charging Apps v02.

Certificate Number: DoC 2014-008C
Applicant Ref No.: PAS-16-F001


Issued by: Richard Mullen
Issue Date: January 14, 2016

PRODUCT SAFETY AND COMPLIANCE DEPARTMENT, PANASONIC CORPORATION OF NORTH AMERICA, TWO RIVERFRONT PLAZA, 9TH FLOOR, NEWARK, NJ 07102-5490

INFORMATIONS STATION-SERVICE



- A** Levier du loquet auxiliaire (→P.320)
- B** Levier de déverrouillage du capot (→P.320)
- C** Trappe à carburant (→P.185)
- D** Commande d'ouverture de trappe à carburant (→P.185)
- E** Pression de gonflage des pneus (→P.435)

Capacité du réservoir de carburant (référence)	13,2 gal. (50,0 L, 11,0 Imp. gal.)	
Type de carburant	Essence sans plomb uniquement	P.431 P.438
Pression de gonflage des pneus à froid		P.435
Contenance en huile moteur (vidange et remplissage — référence)		P.432
Type d'huile moteur	“Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d’origine» ou équivalent	P.432

